

REVUE

Voltaire



**VOLTAIRE DANS
LE MONDE GERMANIQUE**

20

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

V20 · Voltaire dans le monde germanique (PDF complet)

REVUE Voltaire

DIRECTEUR FONDATEUR
José-Michel Moureaux

DIRECTEURS

Linda Gil
IRLC Université Paul-Valéry Montpellier 3
linda.gil@univ-montp.fr

Guillaume Métayer
CELLF (CNRS-Sorbonne Université)
gme.metayer@gmail.com

RESPONSABLES DES COMPTES RENDUS

Gillian Pink
Voltaire Foundation (Oxford)
gillian.pink@voltaire.ox.ac.uk

Nicolas Morel
Université de Zurich
nicolas.morel@uzh.ch

COMITÉ DE RÉDACTION

Nicholas Cronk (Université d'Oxford, directeur de la Voltaire Foundation),
Jean Dagen (Sorbonne Université), Olivier Ferret (Université Lumière Lyon 2),
Linda Gil (Université Paul-Valéry Montpellier 3), Russell Goulbourne
(Université de Melbourne), Gianni Iotti (Université de Pise),
Laurence Macé (Université de Rouen), Sylvain Menant (Sorbonne Université),
Myrtille Méricam-Bourdet (Université Lumière Lyon 2), Christiane Mervaud
(Université de Rouen), Guillaume Métayer (CNRS, CELLF-Sorbonne Université),
Gillian Pink (Voltaire Foundation), Nicolas Morel (Université de Zurich).

COMITÉ DE LECTURE

Marie-Hélène Cotoni (Université de Nice), Natalia Elaguina (Bibliothèque
nationale de Russie), François Jacob (Université de Besançon),
Camille Guyon-Lecoq (Université de Picardie Jules-Verne), John Iverson
(Whitman College, Washington), Christophe Martin (Sorbonne Université),
Gerhardt Stenger (Université de Nantes), Jeroom Vercruyssen (Vrije U. Brussel),
Charles Wirz (Institut et Musée Voltaire, Genève), Thomas Wynn
(Durham University), Piotr Zaborov (Institut de littérature russe de l'Académie
des sciences de Russie, Saint-Pétersbourg).

**TOUS LES ARTICLES PUBLIÉS DANS LA REVUE VOLTAIRE
SONT SOUMIS À UNE DOUBLE EXPERTISE.
LES ARTICLES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE,
DANS UN FICHIER WORD ATTACHÉ.
À revuevoltaire@gmail.com.**

**LES VOLUMES ENVOYÉS POUR RECENSION DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT
AUX RESPONSABLES DES COMPTES RENDUS.
APRÈS AVOIR PRIS CONTACT AVEC EUX PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.**

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

BUREAU

Présidente d'honneur : Christiane Mervaud

Président : Nicholas Cronk

Vice-président : Sylvain Menant

Secrétaire générale : Laurence Macé

Trésorier : Renaud Bret-Vitoz

Secrétaire : Myrtille Méricam-Bourdet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renaud Bret-Vitoz, Christophe Cave, Nicholas Cronk, Olivier Ferret,
Pierre Frantz, Linda Gil, Russell Goulbourne, Laurence Macé, Christophe
Martin, Sylvain Menant, Myrtille Méricam-Bourdet, Christiane Mervaud,
Guillaume Métayer, Gillian Pink.

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

LES COTISATIONS DOIVENT PARVENIR À L'ADRESSE DU TRÉSORIER :

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

À l'attention du trésorier, Renaud BRET-VITTOZ

CELLF 16^e-18^e

Faculté des Lettres de Sorbonne Université

1, rue Victor-Cousin

F-75230 Paris cedex 05

TARIFS 2021

Sociétaire **35€**

Étudiant·e non salarié·e **20€**

Bibliothèque et institution **45€**

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement
aux adhérents de la SEV.

VOLTAIRE DANS LE MONDE GERMANIQUE

numéro 20 — juin 2021

ACTUALITÉS

Christiane Mervaud

Les vingt ans de la *Revue Voltaire*

Nicholas Cronk

Vers l'achèvement de l'édition imprimée des *Œuvres complètes de Voltaire*

Linda Gil

Voltaire à l'agrégation

IN MEMORIAM

VOLTAIRE DANS LE MONDE GERMANIQUE

Guillaume Métayer et Ludolf Pelizaeus

Introduction

Linda Gil

Les libraires face à la diffusion des *Œuvres complètes* posthumes de Voltaire en Allemagne : ruses commerciales, *fake news* et piratage à la veille de la Révolution française. Le cas de Jean Guillaume Virchaux, libraire à Hambourg

Antony McKenna et Gianluca Mori

La *Lettre sur Locke* de Voltaire à la cour princière de Rheinsberg

Edward Langille

L'*Avis de l'éditeur de la Réponse aux vers précédents* (c'est-à-dire les *Vers au roi de Prusse*) est-il de Voltaire ?

Hendrikje Carius

Numérisation des ressources voltairiennes dans les pays germanophones. État des lieux et perspectives de recherche

Gerhardt Stenger

L'« honnête vérité allemande » : la première biographie de Voltaire par Johann Christoph Von Zabuesnig

Wolfgang Adam

La relation de Lessing à Voltaire dans la perspective du gallotropisme

Jean Mondot

Voltaire en Allemagne et la naissance d'un nouveau gallotropisme

François Thomas

La référence à Voltaire dans la réflexion sur la traduction en Allemagne au XVIII^e siècle : Voltaire – Wieland, Herder – et Shakespeare

Guillaume Métayer

Un Voltaire Sécession dans l'ombre de Goethe : Josef Popper-Lynkeus

Ludolf Pelizaeus

De Voltaire à Paisiello : de *Candide* au *Roi Théodore*. Transferts culturels entre la France, l'Italie et l'espace germanophone

Frank Stückemann

Presse des Lumières en Westphalie. *Anti-Kandide* et « Apologie pour le Dr Martin » : la critique de Voltaire par Justus Möser

VARIA

Guido Beduschi

Historians and politicians in an unpublished manuscript of Voltaire

Daniel Droixhe

La contrefaçon liégeoise de *Tancredè* (1761). De la typographie au texte

INÉDITS

Nicholas Cronk

La correspondance de Voltaire : lettres et billets inédits adressés à Marc Duval et à d'autres correspondants

Gillian Pink

Un exemplaire corrigé du tome 8 des *Questions sur l'Encyclopédie*

COMPTES RENDUS

LES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

Sarra Abrougui

Les Religions de l'Antiquité classique dans l'œuvre de Voltaire : réception et instrumentalisation

Debora Sicco

Voltaire: la política come azione

ENTRETIEN

Claude Lauriol

Cinquante ans de recherche autour de Voltaire

ISBN de ce PDF :

979-10-231-2995-3

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

REVUE
Voltaire
n° 20 • 2021

Voltaire dans le monde
germanique

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Édition papier :

© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN : 979-10-231-0692-3

Mise en page Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique :

© Sorbonne Université Presses, 2022

Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
Sciences en danger, revues en lutte	
Éditorial par le collectif des revues en lutte.....	9
Avant-propos	
Linda Gil & Guillaume Métayer.....	19

ACTUALITÉS

Les vingt ans de la <i>Revue Voltaire</i>	
Christiane Mervaud.....	23
Vers l'achèvement de l'édition imprimée des <i>Œuvres complètes de Voltaire</i>	
Nicholas Cronk.....	29
Voltaire à l'agrégation	
Linda Gil.....	33

IN MEMORIAM

Hommage à Sophie Lefay	
Pierre Frantz & Michel Delon.....	39
Hommage à Christophe Paillard	
Guillaume Métayer.....	41

VOLTAIRE DANS LE MONDE GERMANIQUE

Introduction

Guillaume Métayer & Ludolf Pelizaeus47

CONTEXTE ET DIFFUSION

Les libraires face à la diffusion des *Œuvres complètes* posthumes de Voltaire en
Allemagne : ruses commerciales, *fake news* et piratage à la veille de la Révolution
française. Le cas de Jean Guillaume Virchoux, libraire à Hambourg
Linda Gil53

La *Lettre sur Locke* de Voltaire à la cour princière de Rheinsberg
Antony McKenna & Gianluca Mori 71

L'*Avis de l'éditeur* de la *Réponse aux Vers précédents* (c'est-à-dire les *Vers au roi de
Prusse*) est-il de Voltaire ?
Édouard Langille87

4 Numérisation des ressources voltairiennes dans les pays germanophones. État des
lieux et perspectives de recherche
Hendrikje Carius97

RÉCEPTION

L'« honnête vérité allemande » : la première biographie de Voltaire par Johann
Christoph von Zabuesnig
Gerhardt Stenger119

La relation de Lessing à Voltaire dans la perspective du gallotropisme
Wolfgang Adam133

Voltaire en Allemagne et la naissance d'un nouveau gallotropisme
Jean Mondot143

La référence à Voltaire dans la réflexion sur la traduction en Allemagne
au XVIII^e siècle : Voltaire – Wieland, Herder – et Shakespeare
François Thomas151

Un Voltaire Sécession dans l'ombre de Goethe : Josef Popper-Lynkeus
Guillaume Métayer169

ADAPTATIONS

De Voltaire à Paisiello : de <i>Candide</i> au <i>Roi Théodore</i> . Transferts culturels entre la France, l'Italie et l'espace germanophone Ludolf Pelizaeus.....	189
Presse des Lumières en Westphalie. <i>Anti-Kandide</i> et « Apologie pour le Dr Martin » : la critique de Voltaire par Justus Möser Frank Stückemann.....	207

VARIA

Historians and politicians in an unpublished manuscript of Voltaire Guido G. Beduschi.....	221
La contrefaçon liégeoise de <i>Tancredi</i> (1761). De la typographie au texte Daniel Droixhe.....	239

INÉDITS

La correspondance de Voltaire : lettres et billets inédits adressés à Marc Duval et à d'autres correspondants Nicholas Cronk.....	247
Un exemplaire corrigé du tome 8 des <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> Gillian Pink.....	263

COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 20C, <i>Micromégas and other texts (1738-1742)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2017.....	271
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 21. <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> (I). <i>Introduction générale et Index analytique</i> , éd. Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk et Janet Godden ; texte et bibliographie établis par Henri Duranton, Oxford, Voltaire Foundation, 2019.....	274
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 27. <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> (IX). <i>Textes annexes</i> , éd. Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk et Janet Godden, Oxford, Voltaire Foundation, 2016.....	274
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 37. <i>Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs</i> (I). Introduction de Christiane Mervaud et index général établi par Dominique Lussier, Oxford, Voltaire Foundation, 2018.....	279

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 145, <i>Notes et écrits marginaux conservés hors de la Bibliothèque nationale de Russie. Complément au Corpus des notes marginales</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2019	281
Voltaire, <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> , éd. Nicholas Cronk, Christiane Mervaud et Gillian Pink, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2019.....	286
Marc Hersant, <i>Voltaire : écriture et vérité</i> , Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », 2015	290
Bertrand Binoche, « <i>Écrasez l'infâme!</i> » <i>Philosopher à l'âge des Lumières</i> , Paris, La Fabrique éditions, 2018	297

LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

Sarra Abrougui, <i>Les Religions de l'Antiquité classique dans l'œuvre de Voltaire : réception et instrumentalisation</i> (sous la direction de Pierre Hartmann et Yves Lehmann, Université de Strasbourg).....	303
6 Debora Sicco, <i>Voltaire: la politica come azione</i> (sous la direction de Paola Rumore, Università degli Studi di Torino)	306

ENTRETIEN

Cinquante ans de recherches autour de Voltaire	
Entretien avec Claude Lauriol	315

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, OCV, t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney</i> , SVEC, no 9 (1959).
Fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
κ84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8o.
M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.

- OUSE *Oxford University Studies in the Enlightenment*, Oxford, Voltaire Foundation.
- SVEC *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation.
- VST R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, *Voltaire en son temps*, 2^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
- W75G Voltaire, *La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée*, Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8o [édition dite « encadrée »].

revue en lutte



SCIENCES EN DANGER, REVUES EN LUTTE

Éditorial
par le collectif des revues en lutte¹

Depuis le début de l'année 2020, plus d'une centaine de revues académiques, en grande majorité issues des sciences humaines et sociales françaises, mais aussi des revues consacrées à l'étude des lettres et des arts, se déclarent les unes « en lutte », les autres « en grève ». Prenant part au mouvement social en cours, leurs comités de rédaction protestent à la fois contre le projet visant les retraites, contre la réforme de l'assurance chômage adoptée à l'automne 2019 et contre

¹ À la date du 24 avril 2020, quatre mois après le début du mouvement, 155 revues avaient rejoint le mouvement des revues en lutte. Elles sont recensées sur le site universiteouverte.org.

les propositions contenues dans les rapports pour la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPR)². Par son ampleur et par sa forme – la grève et le vote de motions qui incitent les comités de rédaction à sortir de leur réserve habituelle –, cette mobilisation est historiquement inédite. La dynamique collective qu'elle suscite, par-delà les disciplines, les écoles et les conditions d'exercice de chacune des revues, témoigne du sentiment de révolte que provoquent ces réformes. Pour l'enseignement supérieur et la recherche, la réforme des retraites telle qu'envisagée actuellement par le gouvernement conduira à l'accroissement général des inégalités (entre hommes et femmes, entre titulaires et précaires, etc.) et à l'appauvrissement futur de toutes et tous, fonctionnaires, contractuel·les ou précaires. La réforme de l'assurance chômage augmentera, elle aussi, la vulnérabilité déjà difficilement supportable du très grand nombre des travailleurs-euses précaires sur lesquels les repose massivement la vie des universités et des laboratoires : ils et elles représentent d'ores et déjà plus d'un quart des effectifs enseignant-es, et encore bien davantage parmi les travailleurs et travailleuses administratifs-ves et techniques. La LPR, enfin, ne fera qu'aggraver le manque de moyens, de postes et de stabilité, et approfondir les inégalités qui minent l'enseignement supérieur et la recherche, et que deux décennies de « réformes » massivement contestées n'ont cessé d'amplifier.

UNE CRISE ORGANISÉE DU SERVICE PUBLIC DE LA RECHERCHE ET DES UNIVERSITÉS

Depuis bientôt trente ans, les gouvernements successifs contribuent à l'effritement de l'État social, au lent rognage de la fonction publique, à la dénonciation des « privilèges » gagnés dans les luttes sociales du xx^e siècle, à l'affaiblissement des principes de redistribution destinés à réguler les disparités socio-économiques et géographiques. Dans l'université et la recherche, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, dite « loi Pécresse » (LRU, 2007) a été la pierre angulaire d'un double mouvement, apparemment contradictoire : le désengagement budgétaire de l'État conformément à une logique néolibérale et le pilotage stratégique autoritaire de la recherche par ce même État. La logique de la loi tient à ce que l'autonomie (budgétaire) proclamée masque en réalité la dérégulation des statuts, la mise en concurrence de toutes contre toutes et la dépendance accrue de la recherche aux intérêts économiques et industriels, remettant finalement en cause l'autonomie véritable de la recherche. Cette politique menée avec opiniâtreté au mépris des

2 Les rapports sont signés par trois groupes de travail et consacrés au « Financement de la recherche », à l'« Attractivité des emplois et carrières scientifiques » et à la « Recherche partenariale et innovation ». Ils sont disponibles sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

mises en garde et des revendications de la communauté des chercheur·euses a multiplié les agences d'évaluation et de financement supposées indépendantes, prônant une culture de la « performance », du « résultat » et de l'« excellence », tout en réduisant les crédits propres des laboratoires au profit d'une distribution ciblée des moyens, largement définie par les aléas conjoncturels (sinon les modes), ainsi que par les hiérarchies et les situations préétablies. En privilégiant un financement par projets, elle a renforcé l'inégalité de dotations entre chercheur·euses et a conduit à un immense gaspillage d'énergie et d'argent public : combien d'heures perdues à évaluer ou à rédiger des projets pour obtenir d'hypothétiques financements, alors que ce temps aurait pu être consacré à la recherche ou à l'enseignement ?

C'est peu dire, au reste, que les « gouvernants » nourrissent une obsession morbide pour les classements internationaux, dont la raison d'être est la promotion du modèle anglo-américain d'une université qui doit être gérée comme une entreprise, c'est-à-dire fonctionnant sur ses fonds propres (alimentés par des frais d'inscription appelés à augmenter), quitte à sacrifier le budget de fonctionnement et la qualité de l'encadrement. Depuis la LRU, la supposée mauvaise place des universités françaises dans ces classements est ainsi régulièrement invoquée pour tancer les chercheur·euses et poursuivre contre leur volonté la libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Or ces injonctions se déploient dans un contexte de forte austérité budgétaire : rapporté au nombre d'étudiant·e·s, le budget de l'enseignement supérieur a ainsi chuté de plus de 10 % depuis 2010 ; et malgré les promesses, répétées depuis vingt ans par les différents gouvernements, de porter à 1 % du PIB l'effort budgétaire consacré à la recherche publique, celui-ci stagne toujours à 0,8 % (soit un manque de 6 milliards d'euros, une somme inférieure au crédit impôt recherche, cette niche fiscale concédée aux grands groupes industriels et de service). Dans ces conditions, les chercheur·euses et universitaires en France sont soumis·es à un régime qui mêle surtravail et dégradation des conditions de vie et de travail. Ils et elles sont de plus en plus précaires, et le restent de plus en plus longtemps, l'âge moyen du recrutement s'élevant à 35 ans. Les politiques d'austérité conduisent aussi à une réduction drastique de leurs revenus : alors que, en trente ans, les titulaires ont vu leur pouvoir d'achat chuter de 30 %, marquant ainsi un net décrochage avec le secteur privé, les travailleur·euses précaires connaissent une grande vulnérabilité, enchaînent contrats courts et périodes d'incertitude, et cumulent des vacations d'enseignements dont le montant se situe désormais en dessous du Smic horaire. Toutes et tous sont également de plus en plus évalué·e·s suivant des critères strictement comptables qui se limitent à dénombrer leurs publications, les contrats obtenus ou les brevets déposés, sans jamais interroger l'apport réel des connaissances produites. Ces différentes logiques font la part

belle aux « entrepreneur·euse·s de carrière », au détriment d'une recherche fondamentale, collective et véritablement indépendante.

12 Les mesures annoncées dans le cadre de la LPR poursuivent avec obstination les transformations néolibérales engagées depuis le début des années 2000, dans le sillage de l'agenda de Lisbonne élaboré par le Conseil européen, et entendent les radicaliser. Empruntés au registre managérial, les mots d'ordre sont bien connus : compétitivité, financement par projet, concentration inégalitaire des moyens, austérité budgétaire, ce qui débouche sur un développement des emplois précaires et une mise en concurrence des individus, des laboratoires, des établissements, etc. Comme l'explique sans détour le PDG du CNRS, Antoine Petit, en novembre 2019, il s'agit d'engager une réforme « inégalitaire et darwinienne » : la concurrence généralisée et la concentration des ressources sur une minorité d'établissements et d'individus jugés plus « performants » selon des critères gestionnaires deviennent les principes cardinaux du gouvernement de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de « défis sociétaux » très perméables aux priorités de l'action gouvernementale. De nombreuses enquêtes démontrent pourtant les effets délétères de telles politiques sur l'originalité des savoirs produits et sur la qualité des formations dispensées aux jeunes générations : « effet Mathieu » – processus par lequel les plus favorisés augmentent leurs avantages –, standardisation de la recherche, bureaucratisation, affaiblissement de l'autonomie académique, appauvrissement de la diversité disciplinaire, etc.

Toute cette politique méprise ce que les chercheur·euses savent par expérience : dans toutes les disciplines, l'activité scientifique nécessite du temps et une disponibilité intellectuelle incompatible avec l'angoisse d'une précarité parfois radicale et avec la fragmentation croissante des tâches ; elle s'exerce d'autant mieux que les équipes sont soudées alors que la compétition entre les pairs, désormais exacerbée, menace les collectifs ; et elle requiert une distance critique que la dépendance envers les hiérarchies administratives entrave. Ainsi, la communauté des chercheur·euses réclame avec force à la fois un engagement budgétaire à la hauteur des enjeux (en atteignant a minima l'objectif de 1 % du PIB consacré à la recherche publique) et une distribution équitable des moyens à des personnels titulaires dont le statut de fonctionnaire demeure la condition de l'indépendance et de la sincérité des résultats.

REVUES SCIENTIFIQUES : UNE ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE EFFICACE

Dans ce contexte, nos revues scientifiques occupent une place singulière et paradoxale. Lieux d'un intense travail collectif de production et supports efficaces de diffusion des savoirs, elles tendent à être instrumentalisées et mises

au service de la vision néo-managériale dominante de la recherche. L'évaluation des chercheur·euses, des laboratoires et des universités repose en effet désormais en grande partie sur un décompte des articles publiés dans nos revues, selon des calculs bibliométriques dont la faiblesse et les effets pervers sur le plan scientifique ont été largement documentés³. Là n'est pas le moindre paradoxe des réformes en cours : alors qu'elles placent plus que jamais les revues au cœur de ce système de la recherche gouverné par « l'excellence » bibliométrique, elles conduisent non seulement à fragiliser leur fonctionnement, mais aussi à dénaturer le travail de production scientifique qui s'y déploie.

C'est pourquoi, en perturbant ou en interrompant notre activité, en refusant de nous tenir à distance de ce qui se joue dans la communauté scientifique comme dans le monde social, nous souhaitons mettre en avant aussi bien *ce* qui fait les revues que *celles et ceux* qui les font. Car notre travail collectif, intellectuel et éditorial, qui permet la production et le partage des savoirs, est directement menacé par les projets de loi actuels, qui fragilisent toujours plus le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'existence de nos revues relève d'une économie de la connaissance fragile, mais néanmoins efficace. Ce sont aussi des scientifiques, dont une partie conséquente sont des agents publics, qui évaluent les textes, les discutent, les acceptent ou non en fonction d'expertises approfondies, font des suggestions à leurs auteurs et leurs autrices pour rendre ces textes plus pertinents, plus complets, plus exigeants dans leur démonstration, et qui, au terme de ce long processus de relectures, de discussions et de réécritures, de délibérations collectives et d'allers-retours avec les auteur·rices, publient et diffusent, sous forme d'articles scientifiques, les travaux qui sont à même de contribuer à la connaissance collective. Ces textes bénéficient, en outre, du travail minutieux de vérification formelle, de mise en forme et de mise en ligne, réalisé, quand ce n'est pas par les chercheur·euses, par des professionnel·le·s formé·e·s aux métiers de la documentation, de l'édition et/ou du numérique, dans le cadre de statuts variés, plus ou moins précaires – du fonctionnariat au CDD, en passant par le micro-entrepreneuriat. Enfin, ce sont surtout les bibliothèques universitaires, organismes publics, qui achètent les revues à l'unité ou en bouquets *via* des plateformes numériques. Cette offre en ligne, gratuite pour les étudiant·e·s, les enseignant·e·s et les chercheur·euses, et même tout un chacun quand il s'agit de revues en accès libre sur Internet, permet une large diffusion des dernières avancées scientifiques hors du champ universitaire : grâce au travail patient et collectif mené au sein de revues savantes, les enseignant·e·s ainsi que les

3 Yves Gingras, *Les Dériver de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie*, Paris, Raisons d'agir, 2014.

journalistes, les associations, les élu·e·s, les citoyen·ne·s bénéficient ainsi d'un apport substantiel et régulier de connaissances fiables et renouvelées.

Or, si cette économie de la connaissance assure l'enrichissement du savoir, elle rapporte toutefois peu en termes financiers. Elle est en effet adossée à une infrastructure invisible, celle du service public de la recherche.

C'est ce service public qui, idéalement, garantit des personnels formés, qualifiés et stables de secrétariat de rédaction.

C'est ce service public qui, idéalement, offre des réseaux ou des maisons d'édition, pour la numérisation, l'archivage ou la promotion des articles.

C'est ce service public qui, idéalement, permet l'existence de revues scientifiques numériques de qualité en accès ouvert et entièrement gratuites.

C'est ce service public, enfin, qui, malgré la lente dégradation des conditions de travail des statutaires et la précarisation des jeunes enseignant·e·s et chercheur·euses, continue de nous offrir le temps nécessaire pour siéger dans les comités de rédaction, pour concevoir les dossiers, lire, évaluer et discuter les articles proposés.

14

Pourtant, *in fine*, les quelques revenus produits par les revues ne servent à rémunérer ni les scientifiques qui les font vivre, ni les travailleurs et travailleuses qui les fabriquent. L'essentiel de ces revenus va en effet aux sociétés qui diffusent ces revues sur les plateformes de publication scientifique, dont beaucoup sont privées, au sein d'un secteur éditorial très fragile. À l'international et dans l'ensemble des disciplines scientifiques au-delà des sciences humaines et sociales, la situation est encore plus complexe. Ces sociétés y distribuent une part importante du travail d'édition : d'une part, elles économisent les tâches de relecture grâce au bénévolat des universitaires qu'elles sollicitent ; d'autre part, pour financer la pratique de l'accès ouvert, elles ont recours au modèle inversé de l'« auteur-payeur ». Ainsi, la communauté scientifique et ses deniers publics payent plusieurs fois une activité dont les profits reviennent finalement à ces organisations commerciales prédatrices. Pour contrer cette marchandisation des savoirs, certaines plateformes et quelques revues ont proposé ces dernières années des dispositifs d'accès ouvert intégral, où l'auteur n'est pas payeur. Ceux-ci demandent à être renforcés et soutenus financièrement par les pouvoirs publics pour diffuser encore plus largement les savoirs scientifiques.

La LPR, adoptée en novembre 2020, promet de saper les fondements de cette triple économie financière, scientifique et humaine, des revues. Elle frappe de plein fouet les personnels dits de soutien à la recherche, qui sont justement ceux qui permettent aux revues d'exister en tant qu'objets, en tant que produits manufacturés (même en ligne, même dans l'espace virtuel, un article est repris selon des normes typo-bibliographiques précises, mis en page et monté). Elle précarise ces personnels, substituant à l'emploi pérenne des contrats dits « de

chantier », qui obligeront nos revues à épuiser leurs forces pour solliciter, *via* de lourds dossiers de demande, le droit de bénéficier de quelques heures du contrat de travail d'une personne spécialisée dans l'édition. C'est là poursuivre une politique cynique de diminution drastique des emplois des personnels invisibles de la chaîne éditoriale (éditeur·rices, secrétaires de rédaction, les chargé·e-s d'édition, traducteur·rices, graphistes, développeur·euses, personnels des imprimeurs et des plateformes de publication numérique, etc.). En effet, parmi ces derniers, les rares personnes qui bénéficient d'un CDI ou du statut de fonctionnaire, sont généralement en sous-effectif et débordées par le flux constant de parution des revues, alors même que les tâches tendent à être « mutualisées » entre plusieurs publications, doublant voire triplant le travail de chaque poste. Quant à ceux et celles qui doivent jongler entre des CDD mal payés, ils et elles sont également contraint·e-s de travailler bien plus que les heures effectivement rémunérées, alternant périodes de chômage et embauches au sein d'équipes auxquelles, à peine formé·e-s, ils et elles n'ont guère le temps de s'intégrer. C'est ce que subissent les personnels d'OpenEdition, dont près de 60 % sont contractuels, voire prestataires, alors que la plateforme est désormais devenue indispensable à la plupart de nos revues⁴. Les conséquences de ce système nous sont déjà connues et évoquent ce qui a été mis au jour dans le cas, notamment, de France-Télécom, de La Poste ou de l'hôpital public : surcharge de travail, détérioration des conditions de travail et des statuts générant souffrance, incertitude permanente, perte de sens et gaspillage des savoir-faire.

Enfin, privilégiant une recherche par projets assortie à des contrats limités dans le temps, diminuant drastiquement les recrutements de chercheur·euses titulaires, la LPR fragilise de façon dramatique les jeunes chercheur·euses en quête de poste, contraint·e-s de multiplier les CDD post-doctoraux pour vivre, ou de quitter la France pour aller là où on leur propose les postes qui manquent ici, voire de quitter la recherche pour un autre métier. Or, ce sont ces jeunes chercheur·euses qui contribuent massivement à la production d'articles scientifiques et au renouvellement des connaissances.

DÉFENDRE L'AUTONOMIE DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

Comme on l'a vu, le travail de nos revues est un patient travail de discussion, et même, osons le mot malgré ses usages actuels, d'évaluation sur des critères partagés. La transparence et la pédagogie des processus éditoriaux, puis l'évaluation des articles, leur acceptation ou leur refus, ont des conséquences majeures sur les trajectoires des chercheur·euses et universitaires, notamment

4 <https://academia.hypotheses.org/13060>.

pour celles et ceux à la recherche de postes, et le rôle joué par les revues dans ce processus est indéniable. Mais, n'en déplaise à celles et ceux qui y verraient les outils par excellence de la sélection « inégalitaire et darwinienne », nos revues ne sont pas des agences de notation destinées à établir le *ranking* des chercheur-euses, à classer les « talents » ou à mesurer les « performances ». Car le processus d'évaluation est collégial, arbitré par la délibération dans des collectifs qui visent à produire la connaissance la plus précise, la plus robuste, la mieux démontrée. Si elles n'acceptent pas tous les articles qui leur sont soumis, nos revues ne sont pas des instances d'élimination qui mettraient en œuvre des critères d'« excellence » fixés par une bureaucratie quelconque : elles sont des lieux de réflexion et d'appréciation, mais aussi de communication avec les auteurs et autrices, pour définir ce qui, au regard de leurs projets intellectuels, « fait science ». Qu'elles soient généralistes, spécialisées ou interdisciplinaires, elles contribuent à informer la communauté scientifique, et bien au-delà, des recherches en cours, mais aussi à poser de nouvelles questions, à proposer des analyses ou des interprétations inédites, à lancer des controverses. Dans le vaste écosystème des revues académiques, chaque comité de rédaction travaille à élaborer une ligne éditoriale qui nourrit l'identité de la revue et ne saurait être réduite à une conception homogène de la scientificité. Ainsi, fondé sur des pratiques collectives et sur une conception coopérative et cumulative de la recherche scientifique, l'esprit qui anime nos revues est à l'opposé de la mise en concurrence et d'une illusoire évaluation individuelle des chercheur-euse-s.

La coexistence de revues différentes est à ce titre indispensable : la pluralité et l'émulation sont les conditions du débat et de la confrontation, nécessaires aux progrès et à la validation des savoirs. La science s'élabore sur la contradiction, la multiplicité des approches et des écoles que, précisément, la concentration des moyens remet en cause. À l'opposé d'une conception managériale visant à faire des revues les centres de sélection et d'enregistrement d'une science uniformisée à l'échelle mondiale, c'est la capacité des différentes revues (nationales notamment) à défendre un point de vue scientifique particulier, une ligne spécifique, qui permet l'existence d'un espace international de points de vue, où la diversité des approches est une condition de la dynamique de la science. Ainsi, les revues scientifiques sont des instances de production et de diffusion d'une connaissance certifiée collectivement. Les articles et les dossiers qu'elles publient sont le fruit de travaux originaux : en sciences humaines et sociales, des mois de recherche dans des archives ou sur des terrains empiriques peuvent tenir en 50 000 précieux signes. Ce processus d'évaluation, de délibération collective et d'échanges entre les comités de rédaction et les auteur-rices occupe de longs mois de travail, de sorte que rares sont les articles publiés dans leur version initiale. Auteur-rices, évaluateur-rices, membres du comité de rédaction,

secrétaires de rédaction contribuent ainsi ensemble à la fabrication d'un savoir fiable et accessible. Lieux de transmission, de traduction et de production des idées et des recherches, espaces de rencontres et de débats, nos revues continuent de garantir un savoir scientifiquement solide et intellectuellement libre, à l'abri des intérêts privés. Elles contribuent à rendre la science meilleure.

Le monde de la recherche est déjà structuré par une très forte concurrence. Si l'on souhaite renforcer la qualité et la diversité de la production scientifique, ce n'est donc pas de darwinisme social dont nous avons besoin, mais plutôt d'espaces de travail stables, de « milieux » structurés sans lesquels les prises de risque, les coopérations et les débats indispensables à la production et à la consolidation de la connaissance ne peuvent se produire. En imposant des réformes structurelles permanentes, un pilotage vertical et par projets, l'accélération de procédures qui ne se conçoivent plus que dans le court terme, l'accroissement de la précarité des travailleur-euses et des collectifs de travail, le train de réformes dans lequel s'inscrit la LPR ne fait que déstabiliser et appauvrir le fragile écosystème des revues.

Se mettre en grève, se mobiliser auprès des personnels en lutte, faire paraître un numéro blanc ou contribuer, par la publication de textes collectifs ou de récits anonymes, au mouvement social en cours : par ces actes inédits, et devant le constat de la dégradation du service public de la recherche, les revues expriment leur colère et leur inquiétude. Elles montrent d'un coup l'envers du décor et tout ce qui rend possible la production et la diffusion d'un savoir à la fois indépendant (notamment des mannes industrielles), fiable (car discuté par des scientifiques de haut niveau) et neuf (c'est ce savoir qui est à la base des futurs manuels universitaires, puis scolaires). Nos revues ne doivent leur existence qu'au service public de la recherche. Parce que le service public en général, et celui de la recherche en particulier, sont menacés, nous, collectif des revues en lutte, nous opposons aux projets de réforme en cours, dont certains sont déjà actés, avec la plus grande fermeté. Nous refusons la casse des formes de collaboration et d'émulation solidaire qui font la force et l'honneur du modèle français de la recherche.

AVANT-PROPOS

Linda Gil & Guillaume Métayer

Le vingtième numéro de la *Revue Voltaire* marque un moment particulier pour notre revue.

Il s'inscrit d'abord dans un certain nombre d'actualités difficiles, celle de la crise sanitaire d'abord, qui en a retardé l'élaboration et la publication, celle d'un contexte social et politique ensuite, caractérisé par une série de réformes qui menacent la qualité de la recherche scientifique, comme l'éditorial commun aux revues en lutte que nous publions de façon solidaire vient de le rappeler. Il se fait l'écho également de deux tristes nouvelles, les disparitions récentes et précoces de deux de nos collègues, Christophe Paillard et Sophie Lefay, qui ont endeuillé cette année : on pourra lire, en ouverture de ce numéro, un hommage à leurs travaux.

Nos vingt années d'existence nous conduisent également à faire un point sur nos activités et nos actualités, dont trois textes liminaires rendent compte ici : Christiane Mervaud nous invite à jeter un regard rétrospectif sur les travaux menés depuis la parution du premier numéro de la *Revue Voltaire*, en 2001, tandis que Nicholas Cronk fait le point sur l'achèvement imminent de l'édition imprimée des *Œuvres complètes de Voltaire*. Linda Gil propose, de son côté, un premier bilan des événements et parutions liées à l'inscription au programme des agrégations de lettres 2020 de trois contes voltairiens, trois œuvres qui sont reconduites cette année pour le concours interne. Enfin, notons que ce numéro est le premier qui ait été préparé avec Guillaume Métayer comme co-directeur, suite à la décision de notre Conseil d'administration de janvier 2020.

La partie proprement thématique de ce numéro regroupe les contributions issues du second volet des Journées Voltaire organisées par la Société d'études voltairiennes avec le soutien du CELLF et par l'Université de Picardie, qui se sont déroulées à Amiens et à Paris les 13 et 14 juin 2019. Guillaume Métayer et Ludolf Pelizaeus ont rassemblé ici une seconde série de contributions consacrées aux relations du philosophe et écrivain avec le monde germanique, preuve de la fécondité de ce champ. Ce dossier, qui comprend onze études, complète en effet celui de l'an dernier, invitation au voyage et à une réflexion sur la richesse

des échanges culturels suscités par Voltaire, par la circulation, la réception et les adaptations de ses écrits dans ces territoires dont il avait écrit l'histoire.

La section des *Varia* présente deux articles témoignant de l'actualité de la recherche autour des manuscrits et des éditions voltairiens : Guido Beduschi, jeune chercheur de Cambridge, présente un manuscrit retrouvé contenant des notes préparatoires au *Siècle de Louis XIV*, à partir duquel il analyse le statut des sources historiques voltairiennes, notamment le rapport entre chronique et action. Daniel Droixhe, spécialiste de bibliographie matérielle, analyse une contrefaçon liégeoise de *Tancrède* datée de 1761, suggérant de nouvelles pistes pour identifier des éditions clandestines grâce à une analyse des particularités régionales de la typographie.

Des inédits viennent enrichir la correspondance de Voltaire : Nicholas Cronk livre une nouvelle série de lettres et billets inédits adressés à Marc Duval, conseiller du roi et lieutenant général du bailliage de Gex de 1751 à 1789, et à d'autres correspondants. Gillian Pink présente un exemplaire corrigé du tome 8 des *Questions sur l'Encyclopédie*. Issu d'une collection privée, ce volume, qui a appartenu à un ecclésiastique, est d'autant plus précieux qu'il comporte des corrections manuscrites issues d'un *errata* voltairien.

On lira dans cette livraison les comptes rendus de cinq nouveaux volumes des *Œuvres Complètes* de Voltaire, d'une réédition française en format réduit des *Questions sur l'Encyclopédie*, et de trois ouvrages de spécialistes.

Dans la rubrique « Les jeunes chercheurs par eux-mêmes », Sarra Abrougui livre un compte rendu de sa thèse préparée sous la direction de Pierre Hartmann et de Yves Lehmann et soutenue à l'université de Strasbourg : *Les Religions de l'Antiquité classique dans l'œuvre de Voltaire : réception et instrumentalisation*. Debora Sicco, de l'Université de Turin, présente un aperçu de sa thèse préparée sous la direction de Paola Rumore en 2017, intitulée *Voltaire politico. Una filosofia dell'agire*.

Enfin, nous proposons à nos lecteurs cette année un entretien avec un chercheur de renom, Claude Lauriol, de l'université de Montpellier, qui revient sur « cinquante ans de recherche autour de Voltaire ».

Actualités

LES VINGT ANS DE LA *REVUE VOLTAIRE*

Christiane Mervaud

Présidente d'honneur de la Société des études voltairiennes

La *Revue Voltaire* fête son vingtième anniversaire. On mesure le chemin parcouru depuis son numéro 1 en 2001 alors que l'équipe « Voltaire en son temps » du CELLF de Paris-Sorbonne et la Société des études voltairiennes, tout récemment créée, publiaient un « Hommage à René Pomeau » dont les articles avaient été rassemblés par Sylvain Menant, qui avait organisé une séance d'hommage le 17 juin 2000 en Sorbonne. Sylvain Menant évoquait la carrière de René Pomeau, « l'un des fondateurs des études modernes sur le dix-huitième siècle français » et rappelait qu'il avait « contribué plus que quiconque à ranimer et renouveler l'intérêt international » pour Voltaire, « à en donner une interprétation plus juste et une vision plus complète¹ ». Ce numéro 1 est le premier d'une série forte, à ce jour, de dix-neuf numéros qui, sous le patronage de l'équipe « Voltaire en son temps » et de la Société des études voltairiennes (SEV), créée à l'initiative de René Pomeau, rendent compte de l'actualité de la recherche sur Voltaire et sur son œuvre. La *Revue Voltaire* s'est alors proposé de procurer « un lieu d'accueil et d'échange propre à stimuler l'activité scientifique voltairiste », également de « favoriser la réalisation de la grande entreprise scientifique du XXI^e siècle qu'est l'édition critique des *Œuvres complètes* conduite par la Voltaire Foundation à l'Université d'Oxford² ». Tout au long de cette vingtaine d'années, la *Revue Voltaire* témoigne de la vitalité de la recherche stimulée par les progrès fulgurants de l'édition des *Œuvres complètes* grâce à la formidable énergie déployée par leur directeur, Nicholas Cronk, animant, rassemblant les travaux des collaborateurs de cette œuvre collective, annotant et commentant lui-même tant de textes.

En dépit de difficultés et grâce au dévouement sans faille de tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de ces dix-neuf numéros, la *Revue Voltaire* représente une importante source de documentation et ouvre de nombreuses perspectives. On en donnera seulement un aperçu. Après avoir publié, en 2002, les actes

1 Sylvain Menant, « À la mémoire de René Pomeau », *Revue Voltaire*, 1, 2001, p. 5-7, ici p. 5.
2 José-Michel Moureaux, « Propos liminaire », *Revue Voltaire*, 2, 2002, p. 5-7, ici p. 5 et 6.

d'un colloque sur *La Henriade*, organisé à Pau, la *Revue Voltaire*, depuis son numéro 3, offre une partie thématique qui reproduit les communications de « Journées Voltaire » organisées tous les ans en Sorbonne. En 2010, pour les dix ans de la revue, au terme de deux mandats de présidente de la SEV, j'avais essayé d'établir un bilan des travaux parus dans les neuf premiers numéros³. La moisson était riche, comprenant des travaux sur le *Corpus des notes marginales* qui ont permis de relancer l'intérêt pour cet instrument de travail incomparable et, à cette date, limité à ses cinq premiers tomes⁴, puis sur «Voltaire éditeur» mettant en valeur l'ampleur et la variété de son activité éditoriale⁵, ensuite sur la notion voltairienne de « mélanges » éclairant leur poétique et leur esthétique⁶, et sur les approches voltairiennes des manuscrits clandestins étudiant les relations de Voltaire avec cette littérature souterraine, dans le cadre d'une collaboration avec l'équipe de *La Lettre clandestine*⁷. D'autres volumes présentent des analyses du dialogue philosophique, de ses usages, de sa dramaturgie⁸ et des regards nouveaux sur *La Pucelle*, « ma Jeanne », disait Voltaire, cette œuvre si provocante au XVIII^e siècle et tellement oubliée de nos jours⁹, une étude de « La réception du théâtre de Voltaire en Europe » qui introduit dans le monde de la vie théâtrale du siècle¹⁰. Ces neuf premiers numéros de la *Revue Voltaire* ont également publié les actes d'un colloque à Nice sur « L'hybridation des genres »¹¹, ceux d'un colloque à Aix-en-Provence sur « La correspondance électronique »¹², les communications de diverses rencontres sur « La réception de l'*Essai sur les mœurs* »¹³, sur « Voltaire et les sciences : pour une approche pluridisciplinaire de la question »¹⁴ et complété les travaux sur les *Marginalia* par plusieurs contributions, « En marge du tome 6 du *Corpus des notes marginales* »¹⁵. Le grand intérêt des « *Varia* », des « Inédits et documents » avait également été souligné en 2010. L'apport de la *Revue Voltaire* aux recherches sur Voltaire, il y

3 Christiane Mervaud, « La *Revue Voltaire* a dix ans : bilan et perspectives », *Revue Voltaire*, 10, 2010, p. 5-25.

4 *Revue Voltaire*, 3, 2003. Ce numéro contient une importante étude iconographique.

5 *Revue Voltaire*, 4, 2004.

6 *Revue Voltaire*, 6, 2006.

7 *Revue Voltaire*, 8, 2008, qui doit se lire en parallèle avec le numéro 16 (2008) de *La Lettre clandestine*. La *Revue Voltaire* reproduit une partie des communications d'un colloque qui s'est tenu à l'université Paris XII-Val de Marne puis à l'université Paris-Sorbonne organisé par les équipes de recherche sur les manuscrits philosophiques clandestins et par celles sur Voltaire.

8 *Revue Voltaire*, 5, 2005.

9 *Revue Voltaire*, 9, 2009.

10 *Revue Voltaire*, 7, 2007.

11 *Revue Voltaire*, 6, 2006.

12 *Revue Voltaire*, 9, 2009.

13 *Revue Voltaire*, 5, 2005.

14 *Revue Voltaire*, 8, 2008.

15 *Revue Voltaire*, 7, 2007.

a dix ans, était déjà considérable. Il l'est infiniment plus à ce jour, la décennie suivante s'imposant par la richesse et la variété de ses enquêtes, par le nombre des documents inédits, surtout des lettres, mis au jour.

L'impression d'ensemble qui se dégage des numéros 10 à 19 de la *Revue Voltaire*, toujours sous le double patronage du CELLF dirigé par Christophe Martin et de la SEV présidée par Nicholas Cronk, est celle de la richesse, de la vigueur et de la qualité de la recherche voltairiste. Des approches variées ont été proposées, qui tantôt invitent à arpenter de grands chantiers, tantôt incitent à des explorations minutieuses. On se propose d'en inventorier les richesses, sans les épuiser. La *Revue Voltaire* présente dans chacun de ses numéros un ou plusieurs dossiers comportant des contributions sur les thématiques les plus diverses. Indépendamment de toute chronologie, on peut distinguer plusieurs centres d'intérêt.

La carrière de Voltaire, de ses débuts de poète impertinent à l'image finale du « patriarche de Ferney » a fait l'objet de deux numéros de la *Revue Voltaire*, l'un en 2016, l'autre en 2011. Le « Premier Voltaire », celui des années 1714-1726, a donné lieu à des approches nouvelles le resituant dans son contexte « rococo », celui de l'épicurisme mondain, de la querelle d'Homère, analysant ses premières productions, poésies fugitives, *Cédipe*, présentant des documents sur son embastillement et sur ses démêlés avec la police¹⁶. Cette jeunesse de Voltaire, un point de départ, permet d'apprécier le point d'arrivée, illustré par la stature du patriarche dont on a étudié la construction à travers sa correspondance et le *Commentaire historique*, avant que le mythe ne soit façonné par la postérité dans la *Vie de Voltaire* de Condorcet couronnant l'édition de Kehl. « Voltaire apôtre » est devenu le « fondateur », le « soutien », le « patriarche de la philosophie »¹⁷.

Les contributions de la *Revue Voltaire* se sont confrontées à de grandes thématiques de son œuvre. Par deux fois, des dossiers ont été consacrés à l'immense question de Voltaire historien. D'abord en 2010, ce fut en abordant une fois encore le champ infini de la réception des *Œuvres historiques*. Intitulé « Voltaire et l'histoire nationale », ce numéro a analysé quelques réactions du XIX^e siècle, de la Restauration au Second Empire et à la Troisième République, à la lecture des *Œuvres* de Voltaire évoquant l'histoire de France. L'histoire nationale, telle que l'a conçue Voltaire, est jugée par le catholicisme intransigeant qui rejetait les Lumières et concentrait ses attaques contre *La Henriade* et *La Pucelle*, par les Goncourt qui détestaient Voltaire, « ce cœur sec, cet esprit

16 *Revue Voltaire*, 16, 2016.

17 *Revue Voltaire*, 11, 2011.

furieux d'égoïsme, un avocat, non un apôtre ! Voltaire, le squelette du moi¹⁸ ! », mais aussi par Michelet dont la réception présente un exemple frappant de complexité. Le XIX^e siècle est aussi le temps de grandes éditions, Beuchot, Cayrol, Louis Moland, du Voltaire de Gustave Lanson. C'est en 2012 que la *Revue Voltaire* consacre une première partie thématique à « Voltaire historien ». De l'*Histoire de Charles XII au Siècle de Louis XIV*, de l'*Essai sur les mœurs* aux *Annales de l'Empire*, toute une réévaluation de ses œuvres historiques se dessine afin de mieux cerner sa philosophie de l'histoire.

En multipliant les angles d'approche, la *Revue Voltaire* s'est efforcée d'approfondir notre connaissance du monde voltairien, y compris dans ses facettes les moins connues. Certains pans, plutôt ignorés ou du moins assez méconnus de son œuvre, ont fait l'objet d'investigations. Après avoir consacré, en 2012, un dossier à « Voltaire et les arts visuels » qui le montre très conscient de l'importance médiatique de son image, et qui souligne l'importance qu'il a accordée à la dimension visuelle de son théâtre¹⁹, la revue publie en 2013 un « Voltaire et la musique »²⁰ dont les contributions ont pu bénéficier des éditions critiques, dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, des textes que Voltaire a composés pour être mis en musique, car « c'est bien par le texte et pénétré de sa primauté que Voltaire vient à la musique²¹ ». Ces deux dossiers ont comblé des lacunes en mettant en évidence les liens de Voltaire avec les arts, plus nombreux et plus complexes qu'il ne paraîtrait de prime abord.

Des regards nouveaux ont été jetés, concernant l'ensemble ou de larges pans de son œuvre, par exemple dans la vision panoramique du numéro 15 de la *Revue Voltaire*, « Les voyages voltairiens »²². Ancré dans sa création littéraire, inscrit au cœur même de sa pensée philosophique, riche d'itinéraires dans le passé, le voyage illustre la mobilité intellectuelle de Voltaire. L'année précédente, délaissant le terrain connu des relations de Voltaire avec les femmes, un champ de recherche peu exploré avait été abordé : « Voltaire et le sexe »²³. Ce numéro a éclairé les rapports entre sexe et pouvoir, sexe et religion, sexe et morale dans son œuvre. La voix libératrice de Voltaire, qui transcrit la violence sexuelle, aborde les questions de l'identité sexuelle, s'intéresse aux manifestations non orthodoxes de la sexualité : onanisme, inceste, adultère, pédérastie, est limitée

18 *Journal*, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 2004, 3 vol., t. 1, p. 463, 26 juin 1859, cité par Robert Kopp, « Voltaire et les Goncourt : Deux visions du *Siècle de Louis XV* », *Revue Voltaire*, 10, 2010, p. 69.

19 *Revue Voltaire*, 12, 2012.

20 *Revue Voltaire*, 13, 2013.

21 Guillaume Métayer, « Voltaire et la musique, ou l'empire du verbe », *Revue Voltaire*, 13, 2013, p. 14.

22 *Revue Voltaire*, 15, 2015.

23 *Revue Voltaire*, 14, 2014.

par un certain nombre de préjugés, par « une répugnance à inscrire le sexe dans la publicité de la *polis*, à l'échelle donc de la loi²⁴ », à privilégier des préceptes de discrétion visant l'invisibilité.

En 2017, la triste commémoration du 250^e anniversaire de l'exécution de François-Jean Lefebvre, chevalier de La Barre, a donné l'occasion d'évoquer Voltaire le justicier, sans doute son plus grand titre de gloire pour la postérité qui célèbre « l'homme aux Calas ». Ce qui fut un horrible fait divers dans une petite ville provinciale dévote, est devenu grâce aux écrits de Voltaire, la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* (1768) et *Le Cri du sang innocent* (1775) et grâce à sa correspondance, « L'affaire La Barre »²⁵. Voltaire, dont le *Dictionnaire philosophique* brûla sur le bûcher de ce jeune homme de vingt ans, condamné pour « impiété, blasphèmes, sacrilèges exécrables et abominables », dénonça les dysfonctionnements de la police, la criminalisation d'actes antireligieux, la toute-puissance du religieux sur le politique. En fonction de sa documentation, il évolua dans sa dénonciation des responsables d'un jugement horrible, ce dont témoignent *Le Cri du sang innocent* et la réécriture d'une section de l'article « Justice » des *Questions sur l'Encyclopédie*, la découverte à Saint-Petersbourg de lettres inédites, un apport majeur a permis d'en comprendre les raisons.

En 2017, les Journées Voltaire célébrèrent le tricentenaire de la naissance de D'Alembert en étudiant son long compagnonnage avec Voltaire dont témoigne leur passionnant dialogue épistolaire. On s'est efforcé d'en saisir la complexité. Des épisodes fameux de leur relation ont été étudiés : l'article « Genève » de l'*Encyclopédie*, l'affaire de *La Destruction des jésuites*. Dans l'*Histoire des membres de l'Académie française*, D'Alembert rend hommage à Voltaire, combattant la légende anti-voltairienne des antiphilosophes²⁶.

Cette rapide revue s'achève par un périple invitant au dépaysement, « Voltaire du Rhin au Danube » aux XVIII^e et XIX^e siècles²⁷, en partenariat avec les collègues germanistes de l'université d'Amiens, dont ce numéro 20 va compléter la vision que Voltaire a eue de ces territoires, et la très riche réception dont ses *Œuvres* ont bénéficié, mettant en évidence l'importance des relations culturelles franco-germaniques. Indépendamment de la thématique de chaque numéro, la *Revue Voltaire* a présenté d'importants dossiers sur le tome 7 du *Corpus des notes marginales*²⁸, sur « Voltaire et l'Angleterre : anglophilie ou anglophobie ? »²⁹,

24 Olivier Ferret et Florence Lotterie, « Voltaire et le sexe : du genre sans théorie ? », *Revue Voltaire*, 14, 2014, p. 28.

25 *Revue Voltaire*, 17, 2017.

26 *Revue Voltaire*, 18, 2018.

27 *Revue Voltaire*, 19, 2019.

28 *Revue Voltaire*, 10, 2010.

29 *Revue Voltaire*, 13, 2013.

sur « Voltaire et le théâtre anglais »³⁰. Il est une question qui hante tous les numéros, celle de la *Correspondance*. Au dossier de la *Revue Voltaire* 16³¹ s'ajoutent nombre d'articles faisant état de lettres inédites, les unes enrichissant des corpus connus, les autres faisant découvrir de nouveaux correspondants³². De précieux documents inédits ont également été mis au jour. Il n'est pas possible, malheureusement, de rendre compte de tous les articles des « *Varia* » et des perspectives stimulantes qu'ils ouvrent. Approches pluridisciplinaires, histoire éditoriale des textes, études de manuscrits, la *Revue Voltaire* est une revue savante. Toutes ces pages ont une dette à l'égard des éditions critiques des *Œuvres complètes* qui ont joué pleinement leur rôle d'édition de référence. Qu'on me pardonne si j'ai omis quelque aspect important et qu'on me permette, après avoir consulté de nouveau ces dix-neuf numéros de la *Revue Voltaire*, d'avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés et dont on retrouve avec émotion la signature.

28

Au terme de ce bilan, dont on peut être fier, on affirmera, sans craindre la contradiction, que la *Revue Voltaire* a bien accompli son rôle d'espace d'échange, de « catalyseur de la recherche » selon les vœux de son premier directeur³³. Elle a été dans de bonnes mains, elle l'est aujourd'hui, et nous remercions tous ceux qui ont œuvré et qui œuvrent aujourd'hui pour que la *Revue Voltaire* soit un outil de recherches, une incitation à poursuivre des pistes et à en ouvrir d'autres. Alors que se réalise ce dont nos prédécesseurs ont rêvé, l'achèvement de l'édition des *Œuvres complètes*, bénéficiant de l'insigne chance de voir paraître le vingtième numéro de la *Revue Voltaire*, je me réjouis de cet héritage légué à ceux qui reprennent et reprendront le flambeau des études voltairiennes. Il reste beaucoup à découvrir et à dire, l'œuvre de Voltaire sera sans doute abordée selon d'autres points de vue, avec d'autres méthodes, tous ceux qui la liront et l'analyseront auront le privilège de vivre en compagnie d'un grand esprit qui, du monde si différent du nôtre où il a vécu, n'a pas fini de nous parler, de nous inciter à combattre des iniquités, à rire des absurdités, à oser penser par nous-mêmes.

30 *Revue Voltaire*, 15, 2015.

31 « Voltaire et la *Correspondance* », *Revue Voltaire*, 16, 2016.

32 De 2010 à 2019, dix-sept articles ont publié des lettres inédites.

33 José-Michel Moureaux, « Propos liminaire », *Revue Voltaire*, 2, 2002, p. 6.

VERS L'ACHÈVEMENT DE L'ÉDITION IMPRIMÉE
DES *ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE*

Nicholas Cronk
Voltaire Foundation, Université d'Oxford

D'après le deuxième article des Statuts de notre Société,

Cette association a pour but de susciter, encourager, coordonner toutes études, recherches, publications et manifestations relatives à Voltaire et tout particulièrement de favoriser la réalisation de la grande entreprise scientifique du xx^e siècle qu'est l'édition critique des *Œuvres complètes* conduite par la Voltaire Foundation à Oxford.

Au moment où s'approche l'achèvement de l'édition imprimée des *Œuvres complètes de Voltaire* (OCV), il est important de rappeler le rôle essentiel qu'ont joué la *Revue Voltaire*, la Société des études voltairiennes (SEV) et le CELLF dans cette grande entreprise collaborative.

C'est en 1967, au congrès de St Andrew's, que T. N. D. Besterman accepta la proposition que lui firent W. H. Barber et O. R. Taylor, tous les deux professeurs à l'Université de Londres, d'entreprendre une édition critique des œuvres complètes de Voltaire. Besterman se consacra immédiatement à la deuxième édition de sa correspondance, l'édition dite définitive, qui devait être intégrée à la nouvelle édition (OCV, tomes 85-135); lorsqu'il est mort, en 1976, il venait de relire les épreuves du dernier des 51 tomes de la correspondance. Selon le testament de Besterman, la Voltaire Foundation se trouva installée à l'Université d'Oxford, qui dès lors était chargée de publier les *Œuvres complètes de Voltaire* aussi bien que les *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*.

À l'origine, les fondateurs du projet avaient prévu 84 tomes pour comprendre tous les écrits de Voltaire hors la correspondance. C'était sous-estimer la prolixité, et de Voltaire, et de ses commentateurs modernes... Au lieu des 135 volumes prévus, l'édition finale en comptera bientôt 203. De son vivant, Besterman avait lancé l'édition en publiant à peu près cinq volumes, dont *La Philosophie de l'histoire*, *La Henriade* et *La Pucelle*; et dans les deux décennies après sa mort parurent un peu moins de vingt volumes, parmi eux les éditions phares de *Candide* et du *Dictionnaire philosophique* en deux volumes. Au cours

des deux dernières décennies, c'est-à-dire depuis la création de la SEV, nous avons ensemble réussi à publier plus de 125 volumes. Pendant cette période, la décision fut prise d'intégrer aux œuvres complètes le *Corpus des notes marginales* (tomes 136-144B), aussi bien qu'un volume des ouvrages annotés par Voltaire hors de la Bibliothèque nationale de Russie (tome 145), textes qui ne furent pas à l'origine destinés à figurer dans les *OCV* mais qui enrichissent l'ensemble de manière évidente. L'édition de certains grands textes voltairiens en plusieurs volumes a constitué presque des projets à part, et depuis vingt ans nous avons ainsi vu la publication du *Siècle de Louis XIV* (en 7 tomes), de l'*Essai sur les mœurs* (en 9 tomes), et des *Questions sur l'Encyclopédie* (en 8 tomes).

Si les titres de certaines des œuvres de Voltaire sont bien connus, d'autres ne le sont pas, et d'autres encore nous réservent des surprises. La *Collection des lettres sur les miracles* (tome 60D) révèle une œuvre majeure sous un titre plus authentique mais peu familier, tandis que le *Commentaire historique* (tomes 78B-C), même si le titre est familier, représente la première parution intégrale d'un texte profondément mutilé depuis la mort de Voltaire. D'autres textes encore, par ailleurs familiers, sont défamiliarisés heureusement lorsqu'ils paraissent dans le contexte de leur publication d'origine, comme c'est le cas du *Recueil des facéties parisiennes* (tome 51A), des *Contes de Guillaume Vadé* (tome 57B), ou bien des *Nouveaux mélanges* de 1765 (tome 60A). Pour qui voudra à l'avenir s'intéresser à la pensée scientifique de Voltaire, l'édition des *Singularités de la nature* (tome 65B) sera une référence incontournable, et il en va de même pour les autres éditions, qui ne peuvent pas toutes être nommées ici, faute de place. Chacune des éditions publiées dans les *OCV* représente une somme d'érudition et de recherches, et chacune d'elles porte aussi en elle le germe de recherches futures.

Depuis vingt ans, les travaux de la SEV ont accompagné, souvent de très près, les publications de l'édition des *Œuvres complètes de Voltaire*. Le conseil scientifique des *OCV*s'est réuni annuellement à Paris lors des Journées Voltaire, qui ont toujours été l'occasion d'échanges érudits et amicaux qui sont essentiels au bon déroulement d'une édition de grande envergure. Très souvent, le thème de nos Journées a été choisi en liaison avec l'édition ; le riche numéro sur « Le premier Voltaire » (*Revue Voltaire*, 16, 2016), par exemple, a été nourri par les éditions critiques des tout premiers tomes des *OCV*. Les publications dans la *Revue Voltaire* portant sur Voltaire historien, par exemple, ou sur le *Corpus des notes marginales*, se sont inspirés des projets éditoriaux en cours en même temps qu'ils y ont énormément contribué. Un projet d'édition de cette ambition demande un travail d'équipe exceptionnel de la part de ceux qui préparent les manuscrits pour l'impression aussi bien qu'une collaboration étroite avec les très nombreux chercheurs qui se sont dévoués au travail éditorial : si j'ai

pris ici la décision difficile de ne nommer personne, c'est pour la simple raison que les quelque deux cents collaborateurs sont trop nombreux pour être évoqués dans une notice aussi courte que celle-ci. J'aimerais ici surtout saluer le réseau des amitiés qui ont lié la SEV, soutenue toujours par le CELLF de Sorbonne Université, et l'équipe éditoriale de la Voltaire Foundation. Cette collaboration intense et collégiale s'est avérée décisive dans l'achèvement d'un projet aussi complexe.

Les deux décennies qui viennent de s'écouler ont été richissimes pour les études voltairiennes, mais les années à venir ne le seront pas moins. Dans l'immédiat, il faut boucler l'édition imprimée : les trois volumes du *Précis du siècle de Louis XV* paraîtront plus ou moins en même temps que le présent numéro de la *Revue* – l'occasion de redécouvrir un texte qui mérite d'être mis en valeur –, et les *Œuvres complètes de Voltaire* s'achèveront avec les *Lettres sur les Anglais*, en trois volumes, avec le tome 146, qui contiendra les poésies attribuées à Voltaire, avec le tome 147, qui contiendra des textes attribués, et enfin, chose essentielle, l'index des œuvres et la liste des contributeurs scientifiques.

Maintenant que nous serons bientôt face aux 203 volumes imprimés des *Œuvres complètes de Voltaire*, cela veut-il dire que le deuxième article de nos Statuts est devenu oiseux ? Je ne le pense pas... Le travail a déjà commencé sur l'élaboration d'un futur *Digital Voltaire*, édition numérique construite à partir de l'édition imprimée. Il existe nécessairement des inégalités à l'intérieur de la totalité des volumes, ne serait-ce que les renvois à l'édition Moland qui deviennent superflus au fur et à mesure que paraissent les nouvelles éditions. Une future version numérique permettra des mises à jour et, plus important, elle permettra sans doute de gagner pour Voltaire un nouveau public en rendant les éditions plus accessibles. Voltaire savait bien, après l'exploit de la statue de Pigalle, à quel point les monuments sont sujets à débats et contestations. Les *Œuvres complètes de Voltaire*, même complètes, ne sont point un monument, elles sont un chantier de recherches qui va continuer heureusement à nous occuper longtemps.

VOLTAIRE À L'AGRÉGATION

Linda Gil

IRCL, Université Paul-Valéry, Montpellier

L'inscription de trois des plus célèbres contes de Voltaire (*Zadig*, *Candide*, *L'Ingénu*) au programme des agrégations de lettres a mobilisé les voltairistes cette année. Après le *Dictionnaire philosophique* en 1995 et en 2009, le *Traité sur la tolérance* en 2000, voici donc revenu le temps des contes, après une longue absence (*Micromégas*, *Candide* et *L'Ingénu* en 1970, *Candide* et *L'Ingénu* en 1983). La série proposée cette année (dans les éditions de poche annotées par Jean Goldzink pour Pocket et Garnier-Flammarion) constituait donc une trilogie inédite, mettant davantage en relief l'évolution de l'esthétique et de la philosophique de Voltaire.

La difficulté pour les candidats était paradoxale : la familiarité scolaire avec ces fictions troublait l'horizon d'une réflexion universitaire croisant des questions littéraires, historiques, politiques et philosophiques complexes et appelant un ensemble de connaissances nécessaires pour en appréhender les enjeux. La catégorie même de « conte philosophique », qui relève de l'histoire éditoriale, appelait un questionnement critique et un retour sur l'histoire des genres romanesques. Pour tout dire, la popularité de ces récits, générant des lectures mécaniques, constituait en réalité un obstacle majeur, tant il était difficile pour les candidats de se défaire des habitudes et des discours explicatifs simplificateurs.

« En pleine fantaisie, l'univers de Voltaire reste un univers de lutte, d'action et de vérité », aimait à rappeler Jean Fabre (« Jean Potocki, Cazotte et le roman noir », dans *Idées sur le roman de Madame de La Fayette au marquis de Sade*, Paris, Klincksieck, 1979). S'il est surtout connu comme philosophe rationaliste, combattant pour la cause de la vérité et de la justice, Voltaire est aussi poète, dramaturge, marionnettiste à l'occasion, artiste créateur à l'imagination débridée, jouant avec le merveilleux, l'exotisme, l'aventure, la fantaisie, la malice, la drôlerie. Les récits au programme invitent à étudier l'œuvre de l'inlassable conteur et créateur qu'est Voltaire et à mesurer la modernité de ses personnages facétieux qui questionnent le monde avec candeur et pertinence. Au-delà des catégories critiques traditionnelles qu'il était nécessaire de mobiliser pour lire ces récits, on pouvait appliquer à ce corpus de nouveaux outils

critiques, comme la notion de « filigrane », élaborée par Jan Herman (*Le Récit génétique au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, 2009), qui permet d'interroger le processus de production du texte narratif grâce à une lecture de la métafiction, ou encore le concept de « fiction pensante » développé par Franck Salaün (*Besoin de fiction. Sur l'expérience littéraire de la pensée et le concept de fiction pensante*, Paris, Hermann, 2010).

Chaque époque revisite les classiques avec une sensibilité particulière. Les relectures suscitées par ce programme l'ont confirmé. De nouvelles thématiques, invisibles et inaudibles pour les générations qui nous ont précédés, sont apparues d'une évidence criante : les questions de sexe et de genre se sont révélées les plus fécondes. Un Voltaire féministe a émergé de la relecture de ces contes : des thématiques liées à la sexualité, aux abus sexuels, à la domination des femmes sont apparues dans toute leur crudité. La question des vertus consolatrices de l'amitié et du récit, et plus généralement du lien entre morale et sensibilité, s'est avérée d'une grande actualité. Notre expérience du confinement nous a rendus plus sensibles encore aux épisodes de quarantaine, d'emprisonnement, de captivité vécus par certains personnages. L'invitation à cultiver son jardin est apparue comme une proposition résonnant de manière inédite pour l'humanité urbaine confinée et tentée par l'appel de la nature, pour qui jamais la jouissance d'un petit coin de balcon sinon de terre où semer quelques fleurs et quelques légumes n'aura semblé un tel luxe.

34

Des rencontres et des publications ont ponctué cette année universitaire, confirmant la richesse des questionnements abordés et retravaillés. Outre le volume traditionnellement publié aux éditions Atlande (Linda Gil pour la partie littéraire, Violaine Géraud et Fabienne Boissieras pour le « Travail du texte »), les agrégatifs ont pu disposer d'un volume fort utile proposant de « nouvelles perspectives critiques », rassemblées par Florence Lotterie (« Voltaire et ses contes », *Cahiers Textuel*, 2019), invitant le lecteur, par une série de questionnements philosophiques – « L'homme est-il libre ? De quoi est-il responsable ? Que peut-on espérer de l'ordre de l'univers et de la justice divine ? Comment supporter l'imperfection du monde ? Peut-on vraiment garder son innocence ? L'amour et la raison triompheront-ils, ou bien la définitive et angoissante bêtise des esprits faux ? Et que dira le *Journal de Trévoux* ? » –, à d'urgentes et stimulantes relectures de *Zadig*, de *Candide* et de *L'Ingénu*. Si elles peuvent sembler théoriques au premier abord, ces propositions de lecture, qui s'articulent justement à « l'effort propre au héros voltairien pour ajuster l'échelle de ses misères à celle de l'ordre universel », soulignent la subjectivation émotive à l'œuvre dans ces fictions. Le pacte narratif, élaboré à l'aune de la sensibilité du lecteur, entre émotion et révolte, engage paradoxalement une approche scientifique de la lecture, invitant le lecteur à « arpenter le mal » en géomètre

de l'herméneutique, armé d'outils et de questionnements mathématiques (Florence Magnot, « Comptes et mécomptes : chiffrage des souffrances, calcul des réparations », Caroline Jacot-Grapa, « La quadrature des temps : le roman de la philosophie de l'histoire ») posant donc la question avec Magali Fournaud : « Les contes voltairiens sont-ils des modèles mathématiques ? ». Ces prémisses à une dé-familiarisation salutaire sont complétées par des observations inédites menées par notre regrettée collègue Sophie Lefay, qui signait avec « Sentences, devises et maximes dans *Zadig*, *Candide* et *L'Ingénu* » l'une de ses dernières contributions. Celles d'Olivier Ferret (« Les “destinées féminines” ») et de Christophe Cave (« L'aventure sémiologique des contes : sérendipité ou voyage au bout de la nuit ? ») opèrent de nouvelles traversées thématiques et diégétiques, tandis que les questionnements articulant narration, imagination et philosophie sont repris à nouveaux frais grâce à une mise au point de Gerhardt Stenger (« “Qu'est-ce qu'optimisme ?” Pour une relecture philosophique des contes ») et aux analyses de Jean Goldzink (« L'écriture philosophique ») et d'Emmanuelle Sempère (« Les aventures de la raison »).

Des rencontres organisées à Dijon, à Rouen, à Nanterre, à Paris et à Lyon, ainsi que des publications dans des revues électroniques¹, sont venues enrichir ces perspectives, permettant aux agrégatifs de réfléchir aux nombreuses dynamiques narratives qui ont fait de ces contes des chefs-d'œuvre. « Le philosophe se sert de la fiction comme d'une grille à travers laquelle l'esprit du lecteur doit saisir une intention et une pensée. Dans la mesure où elle renvoie à cette pensée, la fiction est un prétexte, et le lecteur doit la sentir comme telle : le récit philosophique n'est lisible que s'il existe une complicité entre l'auteur et le lecteur » (Henri Coulet, « La distanciation dans le roman et le conte philosophiques », dans *Roman et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions sociales, 1970) : telle a été la proposition de lecture – *discutable*, à bien des égards – sur laquelle ont dû, *in fine*, plancher les candidats pour l'épreuve de composition française.

1 Slaven Waelti (Université de Bâle), « Optimum et optimisme dans *Zadig*, *Candide* et *L'Ingénu* », *MaLiCe, le magazine des littératures et des cultures à l'ère numérique*, 9, mai 2020, <http://cielam.univ-amu.fr/node/3113> ; Magali Fournaud, « “Tout n'est qu'illusion” : théâtralité et spectacularité dans les trois contes de Voltaire (*Zadig*, *Candide*, *L'Ingénu*) » (*Op. cit.*, *revue des littératures et des arts*, 20, « Agrégation 2020 », automne 2019, <https://revues.univ-pau.fr/opcit/index.php?id=536>) ; Sylvie Ballestra-Puech, « La question du hasard dans *Zadig*, *Candide* et *L'Ingénu* », *Loxias*, 67, décembre 2019, <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=9267>. D'autres publications ont pu nous échapper. Que leurs auteurs veuillent bien nous en excuser.

In memoriam

HOMMAGE À SOPHIE LEFAY

Pierre Frantz & Michel Delon
Sorbonne Université

Notre amie Sophie Lefay nous a quittés le 12 mai 2020 après quelques mois d'une pénible maladie. Née en 1965, elle était à l'âge où elle devait recueillir le fruit de ses travaux et accéder à de nouvelles responsabilités. Notre tristesse aujourd'hui est donc faite de souvenirs mais aussi des regrets que nous inspirent les promesses de toutes les recherches qu'elle a menées. À Limoges, puis à Orléans, elle a été une enseignante respectée et admirée par ses étudiants, une collègue attentive et sympathique.

Sophie Lefay aimait à dire que le hasard des commandes avait déterminé ses orientations thématiques et l'avait conduite à travers les *corpus* littéraires du XVIII^e siècle. Ses lecteurs s'en font une autre idée. À moins que le hasard n'ait été Providence, car c'est avec un jugement ferme et un goût sûr qu'elle rassemblait les œuvres diverses qu'elle étudiait. Son fil d'Ariane était l'étude des mille et une façons dont la nature se faisait art et entrait en littérature. Car elle aimait la poésie et la poétique : elle a su convaincre ainsi une éditrice, Chantal Desjonquères, de publier les *Éléments de littérature* de Marmontel, qui ont marqué pour deux siècles la réflexion sur la poétique et l'enseignement français de la classe de rhétorique, et elle nous en a donné une excellente édition (2005).

Avec d'autres points de vue que Michel Baridon, mais avec une intelligence égale, elle a étudié la littérature liée aux jardins et, si l'on peut dire, la littérisation des jardins, car les jardins eux-mêmes s'inventent comme une littérature, se jouent de la nature et la reflètent. Ermenonville appelant Rousseau ou Watelet s'inscrivant dans son jardin de Colombes. *L'Invention du jardin romantique en France (1761-1808)*, publié en 2001, est vite devenu un ouvrage de référence. Sophie Lefay en est venue tout naturellement à l'étude de la promenade littéraire autour de laquelle elle a organisé des journées d'étude (*Se promener au XVIII^e siècle. Rituels et sociabilités*, 2019), ainsi qu'à un nouvel essai, qui, pour n'être pas consacré exclusivement aux jardins ne leur réservait pas moins une place essentielle. *L'Éloquence des pierres, les usages littéraires de l'épigraphie au XVIII^e siècle* (2015) interroge les limites de la littérature. Son livre, qui fait date, propose une réflexion autour des inscriptions qui figurent sur les

monuments, les fabriques des jardins et les tombeaux, et sur l'usage littéraire qui en est fait, par exemple sur la généralisation de l'épigraphe dans des genres qui l'ignoraient. Elle évoque avec une grande finesse leur poésie propre et leur force *virtuelle*. Ces inscriptions sont prises, éclairées par les textes littéraires, citées et absorbées par les livres à moins qu'elles ne viennent « exposer » la littérature en dehors des livres. C'est le cas, par exemple, avec celles que le marquis de Girardin tire des textes de Rousseau après avoir conçu son merveilleux jardin autour du tombeau d'un grand homme, bientôt de Rousseau lui-même. La force mystérieuse des inscriptions a fasciné les archéologues, les spécialistes de l'épigraphe, les historiens. Sophie Lefay les aborde en littéraire, les effleure et nous donne à sentir leur poésie, et parfois leur humour délibéré. Autre qualité qui ne lui faisait pas défaut.

40 Dans le sillage de cette réflexion sur le lapidaire, une des dernières contributions de Sophie Lefay porte sur Voltaire, dans un volume de *Textuel* dirigé par Florence Lotterie, « Voltaire et ses contes », à l'occasion du programme d'agrégation : « Sentences, devises et maximes dans *Zadig*, *Candide* et *L'Ingénu* ». La réflexion sur l'espace du jardin a encore conduit Sophie à s'intéresser à la ville dans un recueil original sur quelques suiveurs de Mercier. Ses *Tableaux de Paris*, publiés en 2016, réunit *Paris en miniature* (1784) de Louis-Antoine Caraccioli, *Encore un tableau de Paris* (1797) de Charles Henrion et *Paris à la fin du XVIII^e siècle* (1801) de Jean-Baptiste Pujoulx. Mais c'est avec mélancolie que nous rouvrirons *L'Éloquence des pierres*¹, ce beau livre, si personnel et si sensible sur les traces d'un passage, les marques d'une présence, la réduction à l'essentiel.

1 *L'Éloquence des pierres. Usages littéraires de l'inscription au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

HOMMAGE À CHRISTOPHE PAILLARD

Guillaume Métayer
CELLF (CNRS-Sorbonne Université)

La nouvelle de la disparition prématurée de Christophe Paillard, survenue le 23 mai 2019, à l'âge de 52 ans, a laissé les voltairistes en état de choc. Un hommage lui a été aussitôt rendu publiquement lors de nos Journées Voltaire annuelles, en Sorbonne¹ par Laurence Macé, secrétaire générale de la Société des études voltairiennes, puis, sur son blog, par l'équipe de la Fondation Voltaire d'Oxford².

Je ne suis nullement mieux placé que quiconque pour parler de Christophe et ne m'y sens autorisé que par le chagrin causé par la nouvelle de sa disparition. Depuis des années maintenant, sa présence lors des Journées Voltaire constituait toujours, pour moi comme pour tous les spécialistes de Voltaire et les personnes présentes, un enchantement de l'esprit³. Christophe avait beaucoup de science mais aussi d'éloquence, deux qualités auxquelles s'ajoutait une grande bienveillance, et ses prises de parole, par exemple en réaction aux communications, étaient, à chaque fois, un petit chef-d'œuvre de concision et de précision. Il illustrait ainsi à merveille le sens du mot *colloque*, ce « parler ensemble » qui fait de nos Journées non pas une simple succession d'interventions, une exposition voire une vitrine de nos travaux, mais un lieu d'échange vivant, un véritable moment de circulation des connaissances et des idées. Je me souviens aussi, bien entendu, de ses contributions en forme et au pupitre, et tout particulièrement de sa communication, très belle et, à mon sens, séminale, sur Voltaire et la chanson, lors des Journées que nous avons consacrées au thème difficile de « Voltaire et la musique »⁴. Entre le lyrisme du chant et la satire qui chansonne, entre le *Canzoniere* et l'épigramme, l'opéra et ses parodies, Voltaire fut, à sa façon, un grand chansonnier – la généalogie

1 Le vendredi 14 juin, <https://voltaire-lire.msh-lse.fr/spip.php?article670>.

2 <https://voltairefoundation.wordpress.com/2019/06/12/christophe-paillard/>.

3 La page de l'ITEM donne une idée de l'ampleur des travaux de Christophe : <http://www.item.ens.fr/paillard/>.

4 Christophe Paillard, « Voltaire chanteur, chanté et chansonnier : la chanson dans l'esthétique voltairienne », *Revue Voltaire*, 13, 2013, p. 49-67.

fantasmagique qu'il s'était forgée le suggère également – tout comme il fut un grand chansonné. Christophe avait saisi avec justesse et finesse ce Voltaire chansonnier et buissonnier, vagabondant loin des grands genres mais faisant chanter la prose jusque dans le célèbre *incipit* du *Dictionnaire philosophique*: « *Où allez-vous, monsieur l'abbé* »... Par là, c'est un Voltaire émouvant et inattendu, courant des salons et des rues du XVIII^e siècle et de la Révolution jusqu'au refrain de Gavroche qu'il nous donnait aussi à voir, ou plutôt à entendre. On le comprend, Christophe était le type même du philosophe⁵ littéraire, c'est-à-dire sensible, chez qui l'érudition était toujours intelligente et devenait poétique à force d'exactitude, telle, par exemple, la manière émerveillée qu'il avait de distinguer l'édition encadrée de 1775 de son édition conjointe, l'une arborant dans ses coins l'ornement d'une « palmette », l'autre d'une « fleurette »⁶. Ami des mots et non seulement des idées, il était bien, par là aussi, un vrai disciple de Voltaire. Les responsables de la Voltaire Foundation ont déjà souligné son apport à l'édition des *Cœuvres complètes* et, plus généralement, à la découverte d'inédits ou au démasquage de faux⁷. Christophe était en effet passionné par les questions d'édition, si complexes et instructives il est vrai dans le cas de Voltaire. Exploitant les fonds du « patriarche » en riverain – Christophe, qui enseignait au Lycée international de Ferney-Voltaire, avait aussi été premier adjoint au maire en charge de la culture et du rayonnement touristique –, il s'était attaché, dans un long récit où affleure souvent comme une sorte de tendresse envers ses protagonistes, à retracer l'œuvre monumentale de Beuchot et ses relations avec Cayrol, y trouvant d'ailleurs matière non seulement à aider par la publication d'un inédit à l'édition du *Précis du Siècle de Louis XV*, mais aussi à s'interroger sur la signification politique de l'adjectif « voltairien » au XIX^e siècle, à travers leur dialogue, afin de servir loyalement notre enquête collective sur « Voltaire et l'histoire nationale »⁸. De même, il s'intéressa intensivement au « petit scribe », le secrétaire et « bibliothécaire » de Voltaire, Jean-Louis Wagnière, auquel il

5 Sa thèse, *La Justification de la nécessité : recherche sur le sens et sur les origines du fatalisme moderne*, soutenue sous la direction de Marie Cariou en décembre 2000, avait été distinguée par le prix de thèse 2001 de l'École doctorale de Lettres de l'université Lyon-III. Sur le même thème, chez Voltaire, on pourra se reporter à son éclairant article : Christophe Paillard, « Entre science et métaphysique : le problème du fatalisme dans la philosophie de Voltaire », *Revue Voltaire*, 8, 2008, p. 207-223.

6 Christophe Paillard, « Les “cailloux pétrifiés” de Voltaire. Corrections auctoriales ou modifications éditoriales ? Le traitement de L'A.B.C. dans les éditions de Kehl et de Beuchot », *Revue Voltaire*, 11, 2011, p. 373-385, ici, p. 376.

7 Christiane Mervaud et Christophe Paillard, « À la découverte d'un faux voltairien : marginalia apocryphes sur les Observations critiques », *Revue Voltaire*, 8, 2008, p. 279-328. Christophe Paillard signa plusieurs contributions avec Christiane Mervaud, telle la présentation de « Quelques lettres autour du théâtre de Voltaire » (1, 7, 2007, p. 313-339).

8 Christophe Paillard, « Que signifie être “voltairien” au XIX^e siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire », *Revue Voltaire*, 10, 2010, p. 121-143.

consacra plusieurs ouvrages et articles⁹, ainsi qu'aux *marginalia* de Voltaire, et plus particulièrement au statut de ses « auto-annotations » qu'il contribua à revaloriser à la suite des travaux sur Voltaire et la note¹⁰.

L'un de nos derniers échanges personnels date d'un an avant sa disparition ; c'était en juin 2018. Un collègue m'ayant demandé la source d'une anecdote sur le « patriarche » à la constitution de la figure duquel il avait aussi logiquement consacré plusieurs articles¹¹, c'est, sans surprise, à Christophe et à sa grande connaissance de voltairiste de Ferney, que je faisais appel, d'autant plus que j'avais, comme nous tous, dévoré son ouvrage sur *Voltaire en son château de Ferney*¹². Christophe me répondit avec son amicale courtoisie coutumière. Malheureusement, aux Journées Voltaire de l'année suivante où, à cette occasion, je l'invitais à nous proposer l'une de ses précieuses interventions, il ne put déjà être des nôtres. Quelques semaines plus tôt à peine, nous évoquions encore « Voltaire et la grève » (c'était elle alors, non le confinement, qui nous retenait loin les uns des autres) : avec un humour que nous lui connaissions tous – que l'on songe à sa présentation d'une « croûte » ou « enseigne à bière » trônant facétieusement à Ferney pour célébrer le « patriarche »¹³ ou à l'*incipit* de sa contribution sur « Voltaire et le sexe »¹⁴ – il avait déjà repris à la volée le titre de mon courriel pour en faire plaisamment le projet d'un colloque imaginaire : « Quel joli titre ! Voltaire et la grève, cela pourrait être le thème de nos futures journées d'études... » ; puis le sérieux reprenant légitimement ses

- 9 Jean-Louis Wagnière *ou les Deux morts de Voltaire*, éd. Christophe Paillard, préf. Michel Delon, Saint-Malo, Éditions Cristel, coll. « Voltairiana », 2005 ; Jean-Louis Wagnière, *secrétaire de Voltaire : lettres et documents*, éd. Christophe Paillard, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, 2008. Voir aussi : « Un billet inédit de Jean-Louis Wagnière (10 mai [1778 ?]) », *Revue Voltaire*, 11, 2011, p. 221-223. Christophe avait aussi participé aux Journées Voltaire sur « Voltaire : les voyages de l'esprit libre ? » avec une communication, sur « Le dernier voyage de Voltaire à Paris d'après les mémoires de Wagnière » (14 juin 2014), qu'il n'eut sans doute pas le temps de reprendre pour la publication dans la *Revue Voltaire*, 15, 2015. Voir aussi : « Du copiste au secrétaire. Jean-Louis Wagnière éditeur de Voltaire ? », *Cahiers Voltaire*, 4, 2005, p. 125-137.
- 10 Le *Corpus des notes marginales*, *Revue Voltaire*, 3, 2003. Voir Christophe Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation », *Revue Voltaire*, 7, 2007, p. 341-355. Voir aussi « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, "Keate" et "Balleidier", *Revue Voltaire*, 17, 2017, p. 261-295 et « Voltaire annotateur de lui-même dans la bibliothèque de Ferney. Typologie, description matérielle et intérêt éditorial de l'auto-annotation » (avec la collaboration de Natalia Speranskaya), *Revue Voltaire*, 18, 2018.
- 11 Christophe Paillard, « Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire », *Revue Voltaire*, 11, 2011, p. 135-152.
- 12 Paris, Éditions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, coll. « Itinéraires du patrimoine », 2010 [rééd. en 2019].
- 13 Christophe Paillard « La glorification de Voltaire. Usages et fonctions des arts visuels dans la collection du château de Ferney », *Revue Voltaire*, 12, 2012, p. 163-183.
- 14 « Les libertés sexuelles de Voltaire : hétérosexualité, homosexualité et autosexualité dans les *Questions sur l'Encyclopédie* », *Revue Voltaire*, 14, 2014, p. 117-131 (ici p. 117, où Christophe reprend la « boutade » de Voltaire sur la « Fornication » pour ouvrir un article extrêmement nuancé).

droits, il avait ajouté, perplexe : « encore qu'il sera peut-être difficile de trouver du grain à moudre »... L'harmonie d'un chercheur et de son auteur ne saurait être mieux illustrée que par ce relais incessant de qualités variées et compatibles peut-être dans leur seul mouvement : le savoir, l'intelligence, le cœur et, on le voit, l'humour, la fantaisie de l'esprit.

Voltaire dans le monde germanique

INTRODUCTION¹

Guillaume Métayer & Ludolf Pelizaeus

Cette année, l'organisation des Journées Voltaire a été assurée, comme de coutume, par le CELLF (CNRS-Sorbonne Université) avec le soutien de la Société des études voltairiennes et de la Voltaire Foundation d'Oxford, mais aussi plus étroitement encore que l'année précédente avec le CERCLL (Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires) de l'Université de Picardie Jules-Verne. Après avoir exploré en juin 2018 les relations de Voltaire avec l'ensemble de l'espace centre-européen étendu à la Hongrie et à la Bohême, nous avons resserré le champ au seul « monde germanique », fidèles à l'objectif initial d'une reprise à nouveaux frais de l'enquête pionnière du colloque déjà quarantenaire de Mannheim².

Les contributions, dues essentiellement à des collègues de France mais aussi issus des universités allemandes, se sont, par ailleurs, plus résolument réorientées, cette année, sur la seule réception de Voltaire, délaissant les études sur la vision que l'écrivain et philosophe a pu lui-même développer du monde germanique, approche qui avait constitué l'un des aspects de la recherche lors du colloque de l'an dernier, exploitant notamment les *Annales de l'Empire* dont l'édition dans les *OCV* touchait à sa fin, et l'*Essai sur les mœurs*³.

Toutefois, la question de la réception voltairienne en Allemagne se pose nécessairement toujours dans ses rapports à l'image que l'écrivain a donnée lui-même de ce pays où il vécut. *Candide*, « roman allemand », occupe, à cet égard, une place singulière et a suscité, cette fois-ci encore, de nouvelles approches. Frank Stückemann explore ainsi les fragments d'un *Anti-Kandide* de Justus Möser, qui exalte la vie des simples de Westphalie face au mépris culturel et

- 1 Ce dossier, qui constitue le second volet de l'enquête inaugurée l'an dernier sur « Voltaire, du Rhin au Danube », (*Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 11-175), rassemble les articles issus des Journées Voltaire tenues à Amiens, à l'Université de Picardie Jules-Verne, et à Paris, en Sorbonne, les 13 et 14 juin 2019.
- 2 Peter Brockmeier, Roland Desné et Jürgen Voss (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der Französischen Aufklärung*, Stuttgart, J.-B. Metzler, 1979.
- 3 Voir Gérard Laudin « Les mutations de l'*imperium* vers un gouvernement à la forme singulière : les *Annales de l'Empire* », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 17-31 et Myrtille Méricam-Bourdet, « Voltaire face à la Réforme : (qu'est-ce) qui préside aux destins de l'Allemagne ? », *ibid.*, p. 33-47.

social affecté par Voltaire et par Frédéric II, tandis que sa *Lettre à Mr. de Voltaire, contenant un essai sur le caractère du Dr. Martin Luther et sa réformation* (1750) défend une image de Luther comme précurseur de l'*Aufklärung* qui, outre qu'elle réfute par anticipation les lectures partisans et délétères que l'Allemagne nazie proposa du grand réformateur – et de Möser lui-même –, semble indiquer une autre voie que la voltairienne pour traiter la question des relations entre les Lumières et le pluralisme religieux, débat franco-allemand s'il en fut⁴. Par là, tout comme par la dialectique qu'il évoque entre patriotisme et cosmopolitisme, cet article vient compléter l'étude sur Wieland, grand relais de la « philosophie » voltairienne en Allemagne, déployée dans le dossier de l'an dernier⁵.

48

Une autre réception méconnue du même *Candide* dans le monde germanique est présentée par l'article consacré à la reprise de l'un des moments du célèbre conte, celui, carnavalesque et vénitien, du souper des rois détrônés : dans le *Re Teodoro*, Giovanni Paisiello, compositeur italien natif de Tarente mais actif en France et à Vienne, propose, avec son librettiste Giambattista Casti, une réécriture musicale dans la forme de l'opéra bouffe : cette œuvre apparaît comme essentielle par son succès, ses échos avec l'actualité historique que ne manquent pas de remarquer les spectateurs du Saint-Empire, et par la popularisation du conte de Voltaire qu'elle permet dans le monde germanique, ainsi que lors de son « retour » à Paris et sa mise en scène en traduction française l'année même où commence la Révolution⁶. Pas de popularisation sans publication : Linda Gil poursuit son étude de cette primo-réception en territoire germanique qu'ont constituée l'édition et la diffusion des *Œuvres complètes* de Kehl⁷, démêlant l'écheveau des rumeurs et fausses informations qui ont pu piéger les éditeurs de Kehl en Allemagne. De son côté, Hendrikje Carius, dans un article également d'une grande précision technique⁸, fait le point sur l'état de la digitalisation des œuvres de Voltaire dans les bibliothèques allemandes, aux ressources forcément éclatées car elles sont les héritières des collections des différents petits États princiers. Une attention particulière est donnée à la bibliothèque des ducs de Saxe-Weimar à Gotha, car cette bibliothèque, particulièrement riche en fonds

4 Frank Stückemann, « Presse des Lumières en Westphalie. *Anti-Kandide* et “*Apologie pour le Dr Martin*” : la critique de Voltaire par Justus Möser », p. 207-218.

5 Ritchie Roberston « Wieland : le “Voltaire allemand” », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 137-146.

6 Ludolf Pelizaeus, « De Voltaire à Paisiello : de *Candide* au *Roi Théodore*. Transferts culturels entre la France, l'Italie et l'espace germanophone », p. 189-205.

7 Linda Gil, « Les libraires face à la diffusion des *Œuvres complètes* posthumes de Voltaire en Allemagne : ruses commerciales, *fake news* et contrefaçons à la veille de la Révolution française. Le cas de Jean Guillaume Virchaux, libraire à Hambourg », p. 53-69 et « Imprimer et diffuser Voltaire en Allemagne ; l'édition Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire par la Société littéraire typographique », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 147-159.

8 Hendrikje Carius, « Numérisation des ressources voltairiennes dans les pays germanophones. État des lieux et perspectives de recherche », p. 97-115.

du XVIII^e siècle, donne un excellent exemple d'une recherche « web-basée » de la réception voltairienne dans le monde germanique. Cette étude ouvre des perspectives de recherche qui suggèrent que Voltaire en Allemagne nous réserve, *via* l'outil numérique, encore nombre de découvertes⁹.

Bien sûr, avant d'être publique et même populaire, la réception de Voltaire fut aulique et singulièrement royale. À tout seigneur, tout honneur, la figure de Frédéric II, déjà légitimement centrale dans nos analyses précédentes¹⁰, revient en force, qu'elle soit abordée par le biais des *Vers au roi de Prusse* dont Édouard Langille a découvert une publication jusqu'alors inconnue, accompagnée d'un texte de présentation inédit et d'une traduction allemande¹¹, ou par Antony McKenna qui travaille, comme Nicholas Cronk dans la précédente livraison¹², sur la fortune de la *Lettre sur Locke* et son rôle essentiel dans l'évolution philosophique du futur roi de Prusse¹³. De son côté, Gerhardt Stenger déconstruit la première biographie de Voltaire par Zabuesnig (1777) en démontrant que, sous le couvert stéréotypé de l'« honnêteté allemande », elle n'est constituée que d'un compendium des textes les plus dépréciatifs sur l'écrivain, le point fort de ce pamphlet anti-voltairien dû à cet auteur d'Augsbourg demeurant toutefois la qualité de ses références et l'attention qu'il porte, malgré tout, à la genèse et à l'histoire des éditions. Cette étude fait un parallèle intéressant avec l'approche de Frank Stückemann en opposant cette lecture catholique, effective en Allemagne du sud, à la réception protestante de Voltaire dans l'Allemagne du Nord chez Justus Möser, à Osnabrück, territoire allemand assez particulier à la tête du gouvernement duquel se trouvaient, en alternance, des princes catholiques et protestants. À côté de cette étude des réseaux de diffusion déterminants parce que premiers et princiers, nombre de contributions s'attachent à la lecture de Voltaire par les plus grandes figures d'une Allemagne littéraire et philosophique qui éprouve son renouveau dans une constance tension et ambivalence créatrices vis-à-vis de Voltaire.

Wolfgang Adam s'attache ainsi à Gotthold Ephraim Lessing, rénovant l'approche de cette relation par le biais d'une nouvelle méthodologie dont il

-
- 9 Glenn Roe avait, de son côté, décrit l'entreprise du *Digital Voltaire* lors des Journées.
 10 Voir Nicholas Cronk, « Autour des *Lettres philosophiques* : la réponse de Johann Gustav Reinbeck à la "Lettre sur Locke" », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 109-122 et Renaud Bret-Vitoz, « L'expérience théâtrale de Voltaire à Potsdam et Berlin : autour du *Duc d'Alençon, ou les Frères ennemis* », *ibid.*, p. 49-62.
 11 Édouard Langille, « L'*Avis de l'éditeur* de la *Réponse aux Vers précédents* (c'est-à-dire les *Vers au roi de Prusse*) est-il de Voltaire ? », p. 87-95.
 12 Nicholas Cronk, « Autour des *Lettres philosophiques* », art. cit.
 13 Antony McKenna, « La "Lettre sur Locke" de Voltaire à la cour princière de Rheinsberg », p. 71-86.

est l'un des inventeurs et promoteurs, le gallotropisme¹⁴, dont Sylvie Le Moël avait déjà proposé un cas d'espèce l'an dernier autour de la figure de Jacobi¹⁵. C'est également la méthode suivie par le tenant français de cette approche, Jean Mondot, qui centre, pour sa part, sa contribution sur Goethe : autre relais essentiel de Voltaire en Allemagne¹⁶, comme le confirme cette perspective qui épouse à merveille les fluctuations de l'Olympien face à son modèle et contre-modèle français, tout comme elle retraçait parfaitement dans l'article précédent l'oscillation entre la profonde sympathie de Lessing pour la culture française et ses sursauts d'agressivité. À sa manière et plus d'un siècle plus tard encore, la prégnance goethéenne de la réception de l'écrivain français est sensible dans l'ébullition intellectuelle de la Vienne fin-de-siècle, autour du grand thuriféraire de Voltaire que fut Josef Popper-Lynkeus, « alter ego » fantasmatique de Sigmund Freud¹⁷. Cette première étape, fondamentale, d'une rupture ambiguë de la culture allemande avec Voltaire, est étudiée par François Thomas à travers la question spécifique de la traduction¹⁸, essentielle, comme l'a bien montré Antoine Berman dans son livre séminal, dans le romantisme allemand, car elle pose la question des rapports complexes entre universalité et altérité, qui conduit jusqu'à Nietzsche et innerve également nombre de questionnements contemporains.

En somme, ce second volet s'avère, heureuse surprise, moins un simple complément des recherches de l'an dernier qu'une étape qui nous ouvre de nouvelles perspectives et témoigne de la fécondité des interrogations, tant éditoriales et littéraires que philosophiques et religieuses, dégagées par la question de Voltaire en Allemagne : *via* une question de « transfert culturel », ce sont des enjeux essentiels que ces échanges conduisent à repenser.

14 Wolfgang Adam, « La relation de Lessing à Voltaire dans la perspective du gallotropisme », p. 133-142.

15 Sylvie Le Moël, « Fécondité et apories du tropisme voltairien chez Friedrich Heinrich Jacobi », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 123-135.

16 Jean Mondot, « Voltaire en Allemagne et la naissance d'un nouveau gallotropisme », p. 143-150.

17 Guillaume Métayer, « Un Voltaire Sécession dans l'ombre de Goethe : Josef Popper-Lynkeus », p. 169-186.

18 François Thomas, « La référence à Voltaire dans la réflexion sur la traduction en Allemagne au XVIII^e siècle : Voltaire – Wieland, Herder – et Shakespeare », p. 151-168.

Contexte et diffusion

LES LIBRAIRES FACE À LA DIFFUSION DES ŒUVRES
COMPLÈTES POSTHUMES DE VOLTAIRE EN ALLEMAGNE :
RUSES COMMERCIALES, FAKE NEWS ET PIRATAGE À LA
VEILLE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. LE CAS DE JEAN
GUILLAUME VIRCHAUX, LIBRAIRE À HAMBOURG¹

Linda Gil

IRCL, Université Paul Valéry-Montpellier 3

L'an dernier, lors du premier volet de ces Journées Voltaire consacrées aux relations de l'écrivain avec les pays d'outre-Rhin, j'ai présenté quelques éléments retraçant la place de l'Allemagne dans l'histoire de l'édition Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire, édition réalisée par la Société littéraire typographique sous la direction de Beaumarchais et de Condorcet². Choissant l'Allemagne pour y imprimer les soixante-dix volumes de la première édition intégrale de ses œuvres, les éditeurs de Kehl ont fait preuve d'une conscience des potentialités de l'espace germanique, terre de liberté permettant l'impression et la diffusion d'une édition interdite en France. Je m'étais surtout intéressée au choix politique et stratégique de l'espace allemand comme lieu d'impression et aux obstacles inattendus liés à la censure de certaines parties du corpus voltairien. Je souhaite revenir ici sur la question de la commercialisation de l'édition en Allemagne. La Société littéraire typographique a pu œuvrer à la diffusion de l'édition dans l'espace germanique, à partir de Kehl, bien sûr, mais aussi de Hambourg, Dresde, Berlin, Mannheim, Leipzig et Fribourg-en-Brisgau, où Beaumarchais et ses collaborateurs ont recruté des libraires ou des correspondants pour assurer le débit de l'édition. Ils ont, ce faisant, suscité des émules et des entreprises rivales. Vladimir Somov l'a noté : « L'histoire de la production et du commerce des ouvrages français en Allemagne [...] n'a pas été suffisamment étudiée³. » Se dessine, à la lumière des traces laissées dans les archives, une première

- 1 Je tiens à remercier Dominique Varry et Jean-Daniel Candaux pour leur relecture et leurs conseils éclairés.
- 2 Linda Gil, « Imprimer et diffuser Voltaire en Allemagne : l'édition Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire par la Société littéraire typographique », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 147-159.
- 3 Vladimir Somov, « Pierre François Fauche, l'imprimeur-libraire européen et ses catalogues », dans *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées : les catalogues de libraires (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2011, p. 59-87, ici p. 59.



1. Gravure de J. Wichmann : *Hambourg peu avant le début du XVIII^e siècle*

histoire de la diffusion allemande des *Ceuvres complètes* de Voltaire à la veille de la Révolution française, entre enjeux commerciaux, enjeux littéraires et enjeux politiques.

L'ESPACE GERMANIQUE, UN MARCHÉ PRIVILÉGIÉ ?

L'idée d'implanter l'imprimerie en terre allemande procédait, entre autres motifs, d'une confiance dans les potentialités du marché allemand, un marché privilégié selon les éditeurs. En toute logique, la ville de Kehl devait être la tête de pont des opérations de commercialisation en Allemagne. Beaumarchais en informe Le Tellier, en août 1780 : « Nous avons ajouté sur l'épreuve que l'on s'adresserait aussi au *directeur général* & à *Khell* p[ou]r l'Allemagne[,] le Nord &⁴. » C'est Le Tellier, ancien architecte et imprimeur aux Deux-Ponts, qui, conseillant à Beaumarchais de se lancer dans l'entreprise du Voltaire, l'a convaincu que la Prusse et la Russie à elles seules devraient absorber au moins deux cents exemplaires. Beaumarchais, plus prudent, émet des réserves et préfère attendre le résultat de la souscription⁵. C'est lui qui organise, toujours avec l'aide de ses collaborateurs (Le Tellier, mais aussi les libraires Panckoucke et Ruault) le plan marketing de l'édition qu'il projette d'imprimer. D'après les archives

4 Beaumarchais à Le Tellier, 9 août 1780, Bibliothèque historique de la Ville de Paris (désormais BHVP), ms. 1312, fol. 230-231. Les transcriptions des graphies manuscrites sont respectées. Nous nous sommes contentée de rétablir les majuscules manquantes et de développer les abréviations.

5 Beaumarchais à Le Tellier, 1^{er} juin 1781, Institut et Musée Voltaire (désormais IMV), AB III, fol. 62.

subsistantes de l'entreprise éditoriale, un premier réseau de correspondants est pressenti dès la fin de l'année 1779⁶ : vingt-sept correspondants potentiels sont identifiés pour la France et seize pour l'étranger, dont cinq pour l'Allemagne, à Dresde, à Berlin, à Mannheim et deux à Hambourg⁷. En octobre 1780, Leipzig fait encore l'objet de recherches⁸. Les premiers correspondants pour l'Allemagne qui reçoivent la première lettre circulaire leur proposant de se charger de la souscription sont :

« Thiery neg[ocian]t pour le pays d'Hanovre »,
à Hambourg, « Poppe de Chappeaurouge et C.^c »,
à Dresde, « Mr G. A. Richter et Schedlich pour la Saxe »,
à Berlin, « Les heritiers de David Splitgerber neg[ocian]t pour le Brandebourg »,
et à Manhein, « De Vigneux neg[ocian]t pour le Palatin »⁹.

Beaumarchais et ses collaborateurs cherchent à couvrir l'ensemble du territoire germanique. Cette logique économique se heurte aux lacunes de leur réseau, encore embryonnaire.

La lettre qui est adressée aux premiers « correspondants » dès le 25 novembre 1779 s'inspire du *Prospectus* encore à paraître :

Les amis, les disciples et les admirateurs de M. de Voltaire, ne voulant s'en rapporter qu'à eux-meme pour la redaction de ses œuvres, ont acheté son portefeuille et se reunissent pour en donner au public la plus belle edition possible, rien ne sera epargné de leur part. Notre sieur Caron de Beaumarchais s'est chargé de la Correspondance Generale de cette entreprise. Empressés de faciliter au public les moyens de souscrire pour les Œuvres complettes de Voltaire, imprimées avec les Caracteres de Baskerville, sur papier de premiere qualité, nous avons imaginé d'ouvrir un bureau de souscription, chés nos Correspondants des villes principales du Royaume et de L'etranger, et chés ceux qui nous ont été recommandés à cet effet. C'est dans ces vues, M[onsieur], que nous vous invitons de vouloir bien nous aider dans l'entreprise; les avantages qui en resulteront pour vous seront de dix pour cent sur le prix des souscriptions qui seront faites par votre Maison. Il y aura encore d'autres avantages qui seront imprimés dans le prospectus que nous aurons l'honneur de vous envoyer. Sur

6 Pour rappel, le rachat du projet par Beaumarchais a eu lieu en février 1779. Sur l'ensemble de l'histoire éditoriale, voir L. Gil, *L'Édition Kehl de Voltaire : une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2018.

7 Liste des correspondants, 25 novembre 1779, BHVP, ms. 1312, fol. 92-93.

8 Beaumarchais à Le Tellier, 27 octobre 1780, Archives familiales Beaumarchais et BHVP, ms. 1312, fol. 238-39, Gunnar et Mavis von Proschwitz, *Beaumarchais et le « Courrier de l'Europe »*. *Documents inédits ou peu connus*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, t. 1, (désormais CE), p. 586, n. 1.

9 Liste des correspondants, 25 novembre 1779, BHVP, ms. 1312, fol. 92-93.

votre reponse, nous donnerons avis qu'on pourra souscrire chés vous, et nous vous faisons passer plusieurs Exemplaires du prospectus, pour le repandre dans le public. Nous vous prions d'adresser votre reponse à MM. de la Societé litteraire et typographique, ches M. Caron de Beaumarchais vielle rue du Temple à Paris. Nous avons l'honneur &c.

P. S. Nous avons l'honneur de vous prevenir, M[onsieur], que les avantages cy-dessus spécifiés, ne seront par nous accordés qu'à ceux de nos correspondants qui placeront douze souscriptions¹⁰.

56

Il est à noter que les premiers correspondants sélectionnés pour l'Allemagne ne sont pas des professionnels du livre, ce sont des négociants, des banquiers, des courtiers. En janvier et février 1781, la liste de ces premiers diffuseurs a évolué et quatre correspondants ayant agréé la proposition reçoivent la seconde lettre circulaire avec un lot d'une centaine de *Prospectus*: deux à Hambourg: Pope de Chapeaurouge et Virchaux; De Vigneux à Manheim, et Samuel Pitra à Berlin¹¹. Un correspondant est également enrôlé aux Deux-Ponts, comme Beaumarchais le signale à son contremaître: « M. Bettinger qui nous a procuré quelques souscriptions sur les prospectus que vous lui avez envoyés en demande environ 50. Sil vous en reste envoyés-les lui¹². » Désormais, on note dans cette seconde liste la présence de deux libraires, Virchaux à Hambourg et Samuel Pitra à Berlin.

Des lecteurs de haut rang sont également ciblés directement: le roi de Prusse reçoit un exemplaire du *Prospectus* par l'intermédiaire de son envoyé extraordinaire à Paris, le baron de Goltz. Beaumarchais ajoute à l'intention de Le Tellier, qu'il tient informé de ses démarches depuis Paris: « Nous aurions été charmés de joindre à l'exempl[aire] [du *Prospectus*] que nous leur destinons un modèle en vélin¹³. » Mais le papier anglais qu'il espérait recevoir s'est fait attendre. Faute de mieux, il précise dans sa lettre du 30 janvier 1781 au même: « Nous nous réservons de remettre nous mêmes aux Ministres de l'impératrice de Russie et du roi de Prusse, un prospectus in 4° avec le modèle sur papier anglais aussitôt que nous l'aurons reçu de vous ».

De son côté, toujours en janvier 1781, Le Tellier engage son ami le chambellan du margrave, Domenicus Ring, lettré, bibliothécaire et éditeur, à placer quelques souscriptions dans son entourage, essentiellement à Karlsruhe, où il est affecté à la censure:

10 Lettre circulaire aux correspondants, 25 novembre 1779, *ibid.*, fol. 93.

11 Circulaire aux correspondants, 19 janvier 1781, *ibid.*, fol. 249-250, CE, t. 2, p. 647, n. 1.

12 Beaumarchais à Le Tellier, 19 mai 1781, BHVP, ms. 1312, fol. 260.

13 Beaumarchais à Le Tellier, 13 janvier 1781, *ibid.*, fol. 248-249.

L'interet litteraire que vous avez pris à l'Edition des Œuvres du grand homme m'engage à vous envoyer une petite quantité de Prospectus pour les personnes de votre connaissance que vous croirez pouvoir souscrire. C'est surtout aux hommes de lettres que la société m'a recommandé d'en envoyer, & je m'en acquitte par là à votre Egard des intentions qu'elle a de lier correspondance avec les hommes Estimables par leur merite & leurs talens¹⁴.

En réalité, la stratégie commerciale de la Société littéraire typographique n'est pas très arrêtée, on le voit : elle cherche à faire feu de tout bois. Simples négociants en marchandises diverses, banquiers, libraires, hommes de lettres et admirateurs notoires de Voltaire, de haut rang de préférence sont également ciblés par les envois de lettres circulaires et de prospectus. Derrière les traces laissées dans les archives, derrière ces échanges en apparence neutres, derrière ces lettres polies et ces négociations policées, l'Allemagne apparaît comme un terrain où les relations commerciales autour du livre sont tout aussi minées qu'ailleurs. Beaumarchais, se lançant dans la librairie, découvre un univers sans foi ni loi.

LE CAS DE HAMBOURG : RIVALITÉS COMMERCIALES

Le cas de Hambourg est révélateur à plusieurs égards. Cette ville dynamique sur le plan économique, située à l'embouchure de l'Elbe sur la mer du Nord, est un carrefour commercial et a bien été identifiée comme un centre stratégique de diffusion du livre par les éditeurs. Deux correspondants y sont recrutés, qui incarnent la double stratégie de Beaumarchais et nous éclairent sur les communautés francophiles d'Allemagne. D'un côté, on l'a dit, Beaumarchais recrute des correspondants parmi son réseau de relations professionnelles, des hommes d'affaires aucunement spécialisés dans le commerce des livres. À Hambourg, il entre en contact avec le banquier Jacques Henri de Chapeaurouge, dont le nom apparaît sur les premières listes officielles des correspondants de la Société littéraire typographique. Descendant d'une grande famille genevoise de riches marchands protestants, Jacques de Chapeaurouge, né à Genève en 1744, arrive à Hambourg en 1764, travaille d'abord dans la société Diodati, Poppe & Co, dont il devient un associé en 1768¹⁵. La société,

¹⁴ Le Tellier à Ring, 20 janvier 1781, Universitätsbibliothek de Freiburg, NL 10 IV B 324, fol. 113 (107).
¹⁵ (1744-1805). Il devint bourgeois de cette ville en 1769. La famille de Chapeaurouge, connue dès le xv^e siècle, était à l'origine strasbourgeoise mais s'établit à Genève où elle acquit le droit de bourgeoisie en 1468. Elle s'y est convertie à la Réforme. Elle appartenait à la classe dirigeante de la ville constituée de riches marchands, de banquiers et de militaires. Elle s'est alliée à des familles protestantes françaises, notamment lyonnaises et languedociennes, ou italiennes, principalement lucquoises, réfugiées à Genève au xvi^e siècle en raison des guerres et persécutions.

à la fois de négoce, de banque et d'armement naval, devient ensuite Poppe, de Chapeaurouge & Co, dénomination sous laquelle elle apparaît dans les correspondances de la Société littéraire typographique.

58



2. Jacques de Chapeaurouge

De l'autre côté, Beaumarchais, conseillé en cela surtout par Panckoucke et par Ruault, s'efforce d'enrôler quelques libraires comme correspondants. À Hambourg, ce sera Jean Guillaume Virchaux, une figure de libraire sur laquelle nous tenterons d'apporter un éclairage complémentaire¹⁶. Sa correspondance avec la Société littéraire typographique est la plus développée pour ce qui concerne l'Allemagne¹⁷. Les recherches sur ce libraire révèlent des éléments inattendus.

¹⁶ Jeffrey Freedman lui consacre un chapitre passionnant et très documenté dans son ouvrage *Books without Borders in Enlightenment Europe: French Cosmopolitanism and German Literary Markets*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012, chap. 7.

¹⁷ Voir, à ce sujet également, Jeffrey Freedman, « La Société typographique de Neuchâtel et l'Allemagne », dans Robert Darnton et Michel Schlup (dir.), *Le Rayonnement d'une maison d'édition dans l'Europe des Lumières. La Société typographique de Neuchâtel 1769-1789*, Neuchâtel/Hauterive, Bibliothèque publique et universitaire/Éd. Gilles Attinger, 2005, p. 478-489.

Lui aussi est né en Suisse, en 1739, à Saint-Blaise, un village des environs de Neuchâtel. Comme de nombreux jeunes Suisses, il s'exile pour des raisons économiques. Dès 1765, il arrive à Kiel dans le Nord de l'Allemagne et s'installe à Hambourg en 1771, à l'âge de 32 ans. Il est d'abord répétiteur de français avant d'ouvrir sa librairie en 1777 et de se faire imprimeur. C'est l'un des plus gros correspondants de la Société typographique de Neuchâtel en Allemagne. Sa clientèle est prestigieuse, elle se compose de personnages de haut rang, éparpillés le long du littoral de la Baltique, à Königsberg, à Mitau (aujourd'hui Jelgava, en Lettonie), et jusqu'à Pétersbourg, Copenhague, Stockholm, Berlin, Varsovie, comme il s'en vante régulièrement dans ses lettres adressées à la Société typographique de Neuchâtel¹⁸. Il acquiert suffisamment de prestige pour voir sa demeure située sur la Grosse Beckerstrasse devenir le rendez-vous de tout ce que Hambourg compte de plus distingué. Fait amusant, il commercialise également du fromage suisse et d'autres produits du pays (des fruits secs), dont il passe commande aussi à la Société typographique de Neuchâtel. Mais sa principale activité est la librairie. On connaît son impressionnant catalogue, publié en 1782, qui présente environ quatre mille titres, parmi lesquels ceux qu'il imprime sur les deux ou trois presses de son atelier¹⁹. Il y pratique entre autres le piratage de *best sellers* français, des périodiques comme un *reprint* du *Mercur de France* daté de 1782-1783, les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, le *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier, mais aussi des textes politiques tels que le *Compte rendu* de Necker, les *Observations sur le gouvernement des États-Unis* de Mably, *Des erreurs et de la vérité* de Saint-Martin.

Fin février, faisant le bilan de l'envoi des *Prospectus*, Beaumarchais rend compte des rapports conflictuels entre le banquier et le libraire de Hambourg. Il relève également des rumeurs contradictoires au sujet de Virchaux, et s'inquiète des menaces de censure :

M. Pope de Chapeaurouge a renvoyé le paquet aux S^{rs} Virchaux : il refuse ses petits services. Les S^{rs} Virchaux nous ont déjà fait passer les noms d'une 20^e de souscripteurs du plus haut rang, dans le nord ; mais le S^r Pétra de Berlin nous déprecient les S^{rs} Virchaux [...]. C'est une guerre à feu et à sang entre ces gens là qui vont tous se déchirant les uns les autres. Nous avons bien réfléchi à ce que vous nous avez mandé touchant la maison Bettemann : cette proposition de nous faire garantir par un étranger n'est pas une démarche très agréable à faire, p[ou]r recueillir peut être 30 ou 40 souscriptions de plus. [...] Nous avons

18 Pour un aperçu des types d'ouvrages les plus fréquemment commandés, voir le tableau donné par Jeffrey Freedman, *Books without Borders in Enlightenment Europe*, op. cit., p. 124, ainsi que les données complémentaires publiées sur le site de ce chercheur : www.yu.edu/freedman/supplement.

19 *Catalogue des livres de fonds et d'assortemens de J. G. Virchaux, libraire à Hambourg, 1782.*

CATALOGUE
DES
LIVRES

DE



FONDS

ET

D'ASSORTEMENTS

DE

J. G. VIRCHAUX,

LIBRAIRE À HAMBOURG.



9342

1.782.

Prix de ce Catalogue est 8 Schellings.

ecrit à nos correspondans comme on écrit à des banquiers, negociants, et autres qui font le commerce ou la commission – nous n'avons point voulu faire de lettres ostensibles ; nous evitons meme d'écrire en toutes lettres certains titres des ouvrages sur lesquels on nous fait par écrit des questions indiscretés. Si nous pouvions ne pas decliner le nom de l'auteur et de ses œuvres, nous le ferions. Nous sommes très éloignés de faire des lettres de parade, de cercle, et rien qui sente la raillerie ni la plaisanterie. Vous ne savez pas quels pieges on nous tend. Nous ne voulons envoyer aucune réponse qui puisse nous compromettre, si elle tombait entre les mains de certains gens²⁰.

Les relations de la Société littéraire typographique avec la maison Virchaux sont émaillées d'une série de rebondissements qui rendent compte de la rivalité des libraires entre eux, et des menaces de concurrence directe par la contrefaçon ou le piratage²¹. D'abord, le libraire, amateur de belles éditions qu'il fournit à ses clients de haut rang, émet des critiques au sujet du prospectus pourtant imprimé à Paris sur les presses de Philippe-Denis Pierres, imprimeur du roi :

Il nous est arrivé une lettre de Hambourg (Virchaux et C.^e Libraires) qui nous accuse la reception du prospectus que vous avez envoyé en cette ville : ils disent qu'il y a plus de 100 fautes dans celui qu'ils ont lu : ils nous donnent avis de prendre garde aux imprimeurs et de veiller sur le prot : nous n'avons pourtant pas remarqué 100 fautes dans celui que nous avons ; ou vous aurés fait deux éditions différentes pour la correction. Nous leur écrirons et les détromperons, car ils croient qu'il a été fait dans notre imprimerie²².

Exigeant sur le plan typographique, Virchaux donne par ailleurs régulièrement des conseils à la Société typographique de Neuchâtel. Beaumarchais parvient à rassurer le libraire et, le 30 janvier, il peut annoncer à Le Tellier : « M. Virchaux nous a écrit directement et nous lui avons fait passer 100 Ex[emplaires] du prospectus par occasion. Il nous a déjà fait passer quelques souscript[ions]. On nous assure que c'est une bonne maison ; d'ailleurs nous n'ouvrons aucun credit aux étrangers que nous ne connaissons pas directement : ils nous rempliront avant l'envoy des quittances²³. » Ces éléments sont confirmés par une lettre

20 Beaumarchais à Le Tellier, 23 février 1781, BHVP, ms. 1312, fol. 254-255, CE, p. 645.

21 Je remercie Dominique Varry de m'avoir rappelé que plutôt que de contrefaçons, il convient ici de parler d'éditions pirates. Le mot *contrefaçon* est utilisé à tort et à travers, jadis comme aujourd'hui. Juridiquement parlant, il ne s'applique qu'à des impressions reproduisant sans autorisation des impressions protégées par une permission de l'autorité (permissions du sceau comme les privilèges). Les œuvres de Voltaire ne bénéficiant pas de cette protection ne sont, juridiquement parlant, pas contrefaites, mais piratées.

22 Beaumarchais à Le Tellier, 13 janvier 1781, *ibid.*, fol. 248-249.

23 Beaumarchais à Le Tellier, 30 janvier 1781, *ibid.*, fol. 251-252.

que Virchaux adresse à la Société typographique de Neuchâtel : « Nous avons déjà plus de quarante souscriptions pour les *Œuvres de Voltaire in-octavo* et pas une seule pour l'*in-quarto*. Il y a, cependant, plus de dix princes parmi les souscripteurs ». Parmi ces clients prestigieux, plusieurs à Saint-Petersbourg, dont Catherine II qui, selon ses dires, figure parmi ses clients, pour la souscription à l'édition Kehl de Voltaire²⁴. Amateur d'éditions prestigieuses, Virchaux constate l'évolution de la demande pour des livres de format plus accessible, tendance générale constatée sur l'ensemble du marché européen qui pousse Beaumarchais à renoncer finalement à son projet d'édition *in-quarto* (à l'exception de deux volumes de prestige, *La Henriade*, et *La Pucelle*). La sensibilité esthétique de Virchaux lui fait préférer la qualité et le luxe typographique. À l'occasion d'un projet d'édition de la Société typographique de Neuchâtel, qui souhaite entreprendre une édition des *Œuvres complètes* de Marmontel, Virchaux recommande un « superbe papier, comme celui de la nouvelle édition de Voltaire *in-octavo*²⁵ ». Il fait bien sûr référence à l'édition de Kehl dont il vient de recevoir les prospectus. Selon lui, la question du prix n'est pas un problème : « Dans ces pays, les clients ne recherchent pas les prix bon marché ; ils veulent de la magnificence dans leurs éditions », précise-t-il à l'intention de ses compatriotes²⁶.

Outre l'aspect matériel, il a réfléchi à la question de l'édition des œuvres complètes des grands écrivains, qui ne doit avoir lieu, selon lui, qu'après leur mort. En 1781, toujours au sujet de ce projet de publication des *Œuvres complètes* de Marmontel, Virchaux répond à la Société typographique de Neuchâtel : « Cet auteur est encore vivant et publiera certainement encore de nombreux écrits. On dira ce qu'on disait de Voltaire il y a quelques années : "encore un peu de patience, nous allons peut-être lui survivre et alors nous aurons une édition complète et magnifique de ses œuvres"²⁷. »

LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DU NORD

La trajectoire professionnelle de Virchaux connaît une évolution paradoxale. Ses pratiques hambourgeoises, qui croisent ses relations commerciales avec la Société littéraire typographique de Kehl, ne le sont pas moins. Il est coutumier des fausses annonces dans la presse pour sonder le marché et évaluer la demande

²⁴ Virchaux à la Société typographique de Neuchâtel, 31 mars 1780 et 27 janvier 1781, Bibliothèque de Neuchâtel, ms. 1228.

²⁵ Virchaux à la Société typographique de Neuchâtel, 29 décembre 1781, 9 octobre 1779, 31 mars 1780 et 21 mars 1781, *ibid.*

²⁶ Virchaux à la Société typographique de Neuchâtel, 20 avril et 28 août 1782, *ibid.*

²⁷ Virchaux à la Société typographique de Neuchâtel, 28 février 1781, *ibid.*

avant d'entreprendre une édition. Toutes les éditions qu'il a annoncées dans le *Hamburgischer Correspondent* n'ont pas nécessairement été imprimées.



4. Manchette du *Hamburgischen Correspondent*

Dès 1783, il rencontre ses premières difficultés financières dues au développement de la concurrence. Dans sa correspondance avec la Société littéraire typographique, on a pu lire les jugements contradictoires portés sur ce libraire. On en verra de nouveaux exemples. Deux autres libraires ouvrent boutique à Hambourg en 1783 et 1784, contribuant encore à brouiller les cartes : 1783 voit l'installation d'Ambroise Daclin qui se lance dans une campagne de dénigrement de son concurrent, dénonçant dans le *Hamburgischer Correspondent* les fausses annonces et la mauvaise qualité de ses éditions. Il accompagne ces attaques de lettres adressées à ses créiteurs, à la Société typographique de Neuchâtel par exemple, soulignant « l'état précaire des affaires du Sieur Virchaux », offrant de le remplacer « dans le cas d'une banqueroute, dont les rumeurs annoncent qu'elle est imminente », comme l'écrit sournoisement Daclin à la Société typographique de Neuchâtel le 12 mai 1783. En 1784, l'installation de Pierre-François Fauche, natif de Neuchâtel, l'un des deux fils de Samuel Fauche, ancien associé de la Société typographique de Neuchâtel et frère cadet d'un apprenti de Virchaux, vient encore compliquer le jeu²⁸.

²⁸ Pierre-François reprend le commerce de librairie que son père, Samuel Fauche, possédait à Hambourg. Sur Samuel Fauche, voir Michel Schlup, « La maison Fauche », dans *Trésors de l'édition neuchâteloise*, Hauterive, Éd. Gilles Attinger, p. 57-66, ainsi que Vladimir Somov, « Pierre François Fauche, l'imprimeur-libraire européen et ses catalogues », dans *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées, op. cit.*, p. 59-87, l'article de Michel Schlup, « Fauche, famille », dans Pascal Fouché et alii (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, t. II, 2005, p. 185-186 et Jean-Daniel Candaux, « Louis Fauche-Borel, imprimeur de la Contre-Révolution (1791-1798) », dans *Aspects du livre neuchâtelois. Études réunies à l'occasion du 450^e anniversaire de l'imprimerie neuchâteloise*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 1986, p. 336-432.

Outre la concurrence, le libraire est confronté à la difficulté d'encaisser les paiements de ses débiteurs, pourtant de haut rang. Ses clients lui doivent trente mille livres qu'il ne parvient pas à recouvrer. Fin 1783, Virchaux se lance dans plusieurs ventes publiques pour alléger son fonds et obtenir des liquidités. Il pratique des braderies, vendant des lots de livres au rabais à 80 %, méthodes qu'il réprouvait dans les années précédentes lorsqu'elles étaient le fait de ses concurrents. On observe une surenchère dans la recherche de solutions : fin 1783, il annonce à la Société typographique de Neuchâtel l'acquisition de deux nouvelles presses pour son atelier de Hambourg, ainsi que le recrutement de deux nouveaux contremaîtres et de trois « compositeurs talentueux ». Au même moment, il ouvre une nouvelle boutique à Copenhague.

En 1784, alors que ses créiteurs le harcèlent, peu avant de faire faillite²⁹, Virchaux projette lui-même une édition des œuvres de Voltaire, *via* une Société typographique littéraire du Nord fondée avec un associé, un certain Chaidron. L'annonce paraît le 3 septembre 1784 dans le *Hamburgischer Correspondent*:

64

Je publierai en même tems le Prospectus des Œuvres de Voltaire en 200 volumes in-18 avec de superbes figures, conformes à celles de M. Moreau le jeune, si elles ne sont mieux exécutées, papier d'Annonay ou d'Angoulême & caractères de Fleischmann, bien supérieurs à ceux de Baskerville, ainsi que nous sommes déjà à même de le prouver aux connaisseurs qui le désireront et qui se donneront la peine de passer au Comptoir. Nous indiquerons en même tems les banquiers chez qui on pourra souscrire.

Cette Collection sera suivie des œuvres complètes de M. de Mably, & de celles de M. Linguet, même format & mêmes caractères.

Acculé à la faillite, Virchaux se lance pourtant dans un projet ambitieux, une nouvelle édition miniature en deux cents volumes *in-18* des *Œuvres complètes* de Voltaire, accompagnée de gravures. Il s'est associé pour cela avec Gottlob Hoffmann, natif de Silésie, dès le mois de décembre 1779, devenant *J. G. Virchaux et comp.* Son associé lui aussi l'a calomnié en diffusant l'annonce de ses difficultés financières.

En janvier 1785, Virchaux s'adresse à la Société littéraire typographique pour demander livraison de la nouvelle édition, afin d'honorer les souscripteurs. Beaumarchais, toujours méfiant, en informe La Hogue, son nouveau directeur à Kehl : « Le S. Virechaux a écrit p[ou]r avoir 50 exemplaires des 30 vol[umes] 8° p[ou]r lesquels il a souscrit. Nous luy avons répondu qu'aussitôt la valeur recue de luy en bonnes traites sur Paris, vous serez prié de les luy faire adresser

²⁹ La faillite définitive a lieu à l'automne 1785. Une dernière annonce est publiée par Virchaux dans la presse hambourgeoise le 18 février 1785.

et qu'en attendant il pouvait vous écrire à vous même p[ou]r vous donner la route que devaient tenir les ballots p[ou]r Hambourg et l'adresse de son commissionnaire³⁰. »

De nouveaux rebondissements ont lieu au cours de l'année 1785, dont on peut lire les traces dans les archives de la Société littéraire typographique qui s'est laissée prendre au piège des manœuvres factices du libraire hambourgeois, de plus en plus retors. Le 20 janvier donc, on vient de le lire, le libraire réclame livraison des exemplaires souscrits. Le 7 février, il écrit à la Société littéraire typographique pour annoncer qu'il a cédé son fonds à un certain sieur Chaidron qui se chargera d'acquitter le solde du montant de la commande. Ce dernier confirme les faits en écrivant à son tour à la Société littéraire typographique le 25 février. Ruault, assistant de Beaumarchais, lui répond et lui donne avis de l'expédition de la première livraison de cinquante-six exemplaires le 5 mai 1785 :

M. de B[eaumarchais] m'ayant chargé p[ou]r la Société littéraire Typographique de la distribution des œuvres de Volt[aire] aux souscripteurs, j'ai l'honneur de répondre à la lettre que vous lui avez écrite le 25 fév.^{er} d[erni]er co[m]m[un]icataire de la librairie et de la Correspond[an]ce de M. Virechaux. Les ordres sont donnés de ce jour à Khel de faire partir à l'adresse, et par la voye que vous avez indiquée, les 56 exempl[aires] des 30 vol[umes] gr[and] 8° 1.^{er} livraison du Volt[air]e. M. Caspar Voght [un lettré marchand ancien client de Virchaux] est prié, par ce même courier, de recevoir, puisque cet arrangement vous convient mieux, de recevoir [*sic*] ces 56 exempl[aires] et de vous les délivrer à mesure que vous en aurez besoin p[ou]r satisfaire les souscripteurs dont vous avez les noms et les demeures. On a fait recommander à Kehl l'emballage des balles de ce nombre de volumes brochés, et de les expédier par le Rhin, à M. Panchaud Houlez et Schow banquiers à Amster[dam] qui les feront passer à M. Gaspard Voght et C.^{ie} à Hambourg. Vous avez de l'autre part facture de cette expédition et des montans de laquelle M. Voght sera débité puisqu'il veut bien se charger de la remise des fonds en papier sur Paris or[dr]e de M. de Beaum[archais]. On préfère ce d[erni]er parti plutôt que de tirer sur Hambourg, et du papier à 2 usances conviendra mieux ; on le recevrait pareillement, et de préférence sur Strasbourg. Si vous voulez me f[ai]re savoir desquelles des éditions secondaires ou communes vous prévoyez de faire quelque débit dans vos contrées, et le nombre d'exempl[aires] que vous desirez, on donnera semblablem[en]t les ordres de les envoyer de Kehl aux mêmes adresses et au même compte cy dessus. Je joins à cette lettre la circul[air]e envoyée l'an passé aux meilleures maisons de la Librairie de France et Etrangere, relativement à ces éditions, et dans laquelle vous trouverez les termes

30 Beaumarchais à La Hogue, 20 janvier 1785, BHVP, ms. 1312, fol. 300-303.

et bénéfiques accordés par la société Littéraire aux Libr[aires] qui prennent p[ou]r leur compte un certain nombre de ces œuvres de Volt[aire] 12° et 8°. Vous me direz si c'est toujours brochés qu'il vous les faut, ou seulem[en]t en feuilles. Quant à l'in 4° ce format n'ayant jusqu'à ce moment qu'un très petit nombre de souscripteurs, et la dépense à f[ai]re surpassant de beaucoup la recette future, la société Littéraire ne s'est pas hâtée de le f[ai]re exécuter. Incessamment elle prendra sur cet objet un d[erni]er parti et j'aurai l'honneur de vous en f[ai]re part. M. Virchaux écrit dans sa lettre du 7 fév.^{er} que vous êtes chargé d'aquiter p[ou]r lui ce qu'il devait sur le payem[en]t des souscriptions. Je vous rappelle p[ou]r lui que c'est 324 livres p[ou]r solde de cet ancien et 1^{er} article. Vous êtes prié d'en f[ai]re la remise séparément en un mandat sur Paris ou Strasbourg, or[dr]e de M. de Beaum[archais]³¹.

66 La cargaison doit transiter par un commissionnaire, banquier à Hambourg, à qui Ruault écrit le même jour pour l'informer de l'expédition :

Nous acceptons très volontiers, M.^{rs}, la proposition que vous nous faites dans votre lettre du 28 fév.^{er} de recevoir p[ou]r M. Chaidron les exempl[aires] de la nouvelle édition des œuv[res] de Voltaire pour les souscriptions faites par M. Virchaux ; nous allons en conséquence donner nos ordres à Kehl de les faire expédier au nombre de 56 par le Rhin à M.^{rs} Panchaud, Houlez et Schow banquiers à Amsterdam avec recommandation de vous faire passer les caisses à Hambourg. Cette voye nous a été indiquée par M. Chaidron lui même qui retirera de chez vous au comptant les exemplaires dont il aura besoin pour satisfaire les souscripteurs. Le prix de cette 1^{ère} livraison est *en feuilles*, de 144[#] sur quoi il faut déduire le 10^e de bénéfice accordé aux libraires ce qui fait 129[#]12 que M. Chaidron vous comptera chaque fois que vous lui ferez livrer 1 ex[emplaire]. Le prix de la brochure est de 6[#] à raison de 4 s[ols] par volume, et se rembourse par le souscripteur ainsi que le port et les frais d'emballage &c^c. Nous faisons passer par le même courrier à M. Chaidron la facture de cet envoi ; il sera prié de vous la communiquer afin que vous puissiez connaître la somme totale à laquelle il montera ; et pour la remise de ces fonds entre nos mains nous vous serons obligés de nous la faire en papier à 1 ou 2 us[ances] sur Paris ou sur Strasbourg. Nous sommes très flattés, M.^{rs}, de traiter sous vos auspices avec M. Chaidron, et vous pouvez l'assurer que nous lui donnerons pour l'écoulement et la vente des éditions secondaires des œuv[res] de Volt[aire] toutes les facilités que notre société accorde aux meilleures maisons de la librairie nationale et étrangère³².

31 Ruault pour la Société littéraire typographique à M. Chaid[r]on, 5 mai 1785, *ibid.*, fol. 324.

32 Ruault pour la Société littéraire typographique à M. Caspar Voght, 5 mai 1785, *ibid.*, fol. 324.

Ruault en informe également La Hogue :

Le S^r Virechaux d'Hambourg ayant quitté la librairie a cédé son fond sa correspond[an]ce à M. Chaidron pour lequel M.^{rs} Gaspard Voght [et] C.^{ie} Banquiers de cette ville s'intéressent et veulent bien recevoir les exempl[aires] de souscription du Volt[aire]. Vous êtes prié, M[onsieur], de vouloir bien recevoir f[ai]re l'expédition de 56 exempl[aires] de 30 vol[umes] gr[and] 8^o 1^{re} livraison brochés, p[ou]r autant de souscriptions qu'avait recueillies le S^r Virechaux. On les demande encaissés par 10 ou 12 exempl[aires] bien emballés avec toile pressée, paille, serpillières et cordes. L'envoy par le Rhin à M.^{rs} Panchaud Houlez et Schow, banquiers à Amsterdam avec lettre d'avis et recommandation de les f[ai]re passer toutes à M.^{rs} Gaspard Voght C.^{ie} à Hambourg. Ces MM. se sont chargés de recevoir les volumes, de les livrer au S^r Chaidron à mesure qu'il en aura besoin p[ou]r satisfaire les souscripteurs, et d'envoyer les fonds à Paris. La brochure a été payée 6[#] par 30 vol[ume], à raison de 4 s[ols] chaque. Recommandez qu'elle soit bien faite, et les tomes bien assemblés. [...] Lorsque vous aurez fait partir cet envoy des 56 exempl[aires] brochés, je vous serai obligé de m'en donner avis pour en débiter M.^{rs} Voght qui s'attendent de les recevoir dans le courant de juin au plus tard. On leur a promis de f[ai]re la plus grande diligence³³.

Ruault prévient cependant La Hogue des précautions à prendre :

Je vais vous renvoyer [...] les lettres de M^{rs} de Voght avec leurs réponses. J'écrirais à ces Mess.^{rs} environ dans le tems que vous leur écriviez vous même, mais comme vous êtes plus voisin et plus avancé que moi à leur égard, je vous laisserai continuer et terminer cette opération. Il convient seulement de vous faire remarquer que M. Virchaux a fait 56 souscriptions p[ou]r 53 payables, à cause des n^{os} 1754, 1774, 1784, qui ont gagné l'exemplaire à la loterie de l'édition du g[ran]d 8^o. Pour vous mettre plus au cour[an]t de cette fourniture à faire à M. Voght ou au S^r Chaidron successeur du S.^r Virchaux, je vous fais passer incluses les copies des lettres qui leur ont été écrites de Paris. Vous jugerez alors ce que vous devez leur mander. C'est à tort que ces Mess.^{rs} réclament le prix de leurs souscriptions de 72[#], montant à 3600. L'ouvrage complet est de 15 louis, on en a payé 3 en souscrivant, reste 12 en recevant l'exempla[ire]. Mais comme on ne livre aujourd'hui que 30 vol[umes] moitié de l'exemplaire, on ne leur demande que 6 louis moitié de 12. Ce qui est juste et sans réplique. [...] S'il n'envoie pas de bon papier pour la totalité de sa demande, il est très prudent de ne lui rien expédier. Tous ces lib[ai]res du nord sont très sujets

33 Société littéraire typographique à La Hogue, 9 mai 1785, *ibid.*, fol. 325.

à caution. Je les connais depuis longtemps, et j'ai toujours été dupe avec eux. Allongez le terme de crédit, donnez leur toutes les facilités possibles, car ils ont de grands frais à supporter, mais qu'ils vous donnent du papier autre que le leur et bien accepté³⁴.

68

Comme nous-mêmes à la lecture de ces missives commerciales, les éditeurs de Kehl se sont laissés prendre au piège de l'annonce du rachat de la librairie Virchaux. En réalité, tout cela est une manœuvre destinée à tenter de contrer l'imminence de la faillite. Virchaux, acculé par ses créanciers et déstabilisé par les rumeurs qui annoncent sa chute, tente de relancer son commerce sous une façade commerciale factice, par une association avec un libraire nommé Chaidron, un prête-nom utilisé notamment pour publier de nouvelles annonces dans le *Hamburgischer Correspondent*. Virchaux utilise la nouvelle compagnie, la Société typographique littéraire du Nord, avec le nom de Chaidron jusqu'en décembre 1785, jusqu'à ce que celui-ci proclame officiellement son indépendance sous le nom *Chaidron & Comp*³⁵. Malgré leur méfiance, les éditeurs de Kehl se sont laissés prendre au piège des mensonges du libraire et de ses complices.

On a là affaire, paradoxalement, au libraire qui a assuré le plus grand débit à l'édition, puisqu'il en a commercialisé cinquante-six exemplaires, qui ont bien été expédiés à Hambourg et livrés, on le suppose, aux souscripteurs qu'il resterait à identifier. Ce libraire est non seulement un commerçant mais il apparaît comme un mondain et un lettré, amateur de belles éditions, sensible à la qualité de la typographie mais aussi conscient des enjeux de la lecture intégrale et de la transmission de l'œuvre des grands écrivains de son temps. Il est ainsi un relais de la diffusion des Lumières dans le Nord de l'Europe, touchant un public de lecteurs hambourgeois, mais aussi plus largement, des rives de la Baltique, dans un périmètre allant de la Pologne à Saint-Petersbourg et jusqu'au Danemark. Bon connaisseur des goûts de ses clients, constatant le succès de la souscription pour l'édition des *Œuvres complètes* de Voltaire, il envisage un nouveau projet d'édition, qui s'inscrit dans le sillage de l'édition de Kehl. Finalement, par un retournement de l'Histoire, c'est Pierre-François Fauche (1763-1814), l'un de ses rivaux, qui publiera à Hambourg, Leipzig et Brunswick en 1791-1792, une édition pirate de l'édition de Kehl, réimprimant l'édition pirate des *Œuvres complètes* de Voltaire, réalisée dans

34 Ruault à La Hogue, 25 mai 1785, *ibid.*, fol. 325-326.

35 « Chaidron et Compagnie, libraires-imprimeurs au Neubourg ». Pour plus de détail, voir J. Freedman, *Books without Borders in Enlightenment Europe*, *op. cit.*, p. 346-347, n. 104.

plusieurs villes européennes : Lyon, Deux-Ponts, Bâle et Hambourg³⁶, à l'époque, celle de la Révolution française, où Hambourg, surnommée « le Petit Paris », est devenue l'un des centres importants de l'émigration et de la librairie françaises³⁷.

-
- 36 Il s'agit, d'après la classification de Ferney-Voltaire, de Œ84BG *Œuvres complètes de Voltaire*. Basle, Tourneisen, ou Gotha, Ettinger, 1784-1790. 71 tomes. 8^o. Bengesco, t. IV, p. 146-147 ; BnC 194-196, première édition pirate de l'édition de Kehl, avec des additions à la correspondance, prolongée par Œ91DP *Œuvres complètes de M. de Voltaire*, Deux-Ponts, Sanson, ou Lyon, La Mollière, ou Basle, Tourneisen, ou Gotha, Ettinger, ou Hambourg (?), 1791-1792. 100 tomes. 12^o. Bengesco, t. IV, p. 147 ; BnC 197-198. Édition pirate de l'édition de Kehl, avec des additions à la correspondance.
- 37 Sur l'histoire de Hambourg et de ses immigrants, voir Nele Maya Fahrenbrück et Johanna Meyer-Lenz (dir.), *Fluchtpunkt Hamburg, Zur Geschichte von Flucht und Migration in Hamburg von der Frühen Neuzeit bis zur Gegenwart*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2018, et en particulier pour la période de la Révolution française, la contribution de Friedemann Pestel.

LA LETTRE SUR LOCKE DE VOLTAIRE
À LA COUR PRINCIÈRE DE RHEINSBERG

Antony McKenna

Université de Lyon (Saint-Étienne) (IHRIM, CNRS, UMR 5317)

Gianluca Mori

UPO – Università del Piemonte Orientale (Vercelli)

L'existence d'une lettre consacrée à Locke parmi les futures *Lettres sur les Anglais* est révélée pour la première fois par une lettre de Voltaire à Formont du 6[?] décembre 1732. Voltaire y déclare en effet qu'il est « déterminé à faire paraître ces lettres anglaises », mais que la lettre écrite « à l'occasion de M. Locke » n'est pas destinée à être publiée dans sa version initiale : « je suis aussi obligé de changer tout ce que j'avais écrit à l'occasion de m. Locke, parce qu'après tout je veux vivre en France, et il ne m'est pas permis d'être aussi philosophe qu'un Anglais. Il me faut déguiser à Paris ce que je ne pourrai dire trop fortement à Londres. [...] Je compte vous envoyer mon manuscrit dès que j'aurai tâché d'expliquer Newton et d'obscurcir Locke » (D542).

À la fin de cette même année 1732, Voltaire achève une nouvelle rédaction des lettres portant sur Locke et sur Newton et compte en envoyer une copie à Formont. Il ne fait plus aucune allusion à la première version de la lettre sur Locke ; celle-ci ne réapparaîtra pas avant le printemps 1736¹. Il n'est question désormais que de la version « obscurcie » et « égayée », qui est censée ménager la sensibilité des lecteurs et complaire aux exigences de la censure.

La parution du recueil des *Letters concerning the English nation* en 1733, puis celle des *Lettres écrites de Londres sur les Anglois et autres sujets* en 1734 offrent donc aux lecteurs, sous le titre de « Treizième Lettre, sur M^r. Loke » (éd. Amsterdam, E. Lucas [Rouen, Jore]), une version de la *Lettre* où – malgré l'allusion au « flambeau de la physique » – on ne trouve que la position *publique*

1 Voir notre édition critique de la version initiale de la *Lettre sur Locke* dans le cadre des *OCV*, t. 6c (2020). Dans ce résumé d'une partie de notre introduction à l'édition critique, nous modernisons le style des citations.

que Voltaire adoptera constamment, fondée sur la défense que Locke avait opposée à Stillingfleet, résumée par Coste dans sa traduction (*Essai*, IV, III, 6) : « Eh ! qui peut empêcher Dieu de communiquer à nos organes plus déliés cette faculté de sentir, d'apercevoir et de penser, que nous appelons raison humaine ? De quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes obligés d'avouer votre ignorance et la puissance immense du Créateur... » (Lettre XIII).

Cependant, dans ses lettres à Formont de 1735-1736, Voltaire ose aller plus loin dans le raisonnement sur les causes et les effets, en reprenant à son compte l'axiome newtonien de l'analogie de la nature et en adoptant la même position que dans le *Traité de métaphysique*, qui remonte probablement à ces mêmes années :

L'axiome le plus raisonnable en fait de physique est celui-ci : les mêmes effets doivent être attribués à la même cause. Or, les mêmes effets se voient dans les bêtes et dans les hommes, donc la même cause les anime. Les bêtes sentent et pensent à un certain point ; elles ont des idées ; les hommes n'ont au-dessus d'elles qu'une plus grande combinaison d'idées, un plus grand magasin. Le plus et le moins ne changent point l'espèce, donc, etc. (13 décembre 1735, D960)

Or, cette position se retrouve également dans la version initiale – devenue manuscrit clandestin – de la *Lettre sur Locke*, dont elle constitue un des arguments de poids. On découvre ainsi que la position de Voltaire est double : sa défense de la Lettre XIII publiée dans le recueil des *Lettres sur les Anglais* se réduit à l'affirmation de la toute-puissance de Dieu ; sa position personnelle, que l'on retrouve dans la version clandestine de la *Lettre sur Locke* et dans sa correspondance avec ses amis intimes, se fonde sur l'analogie entre l'homme et l'animal et donne lieu à un argument matérialiste qui fait de la pensée une propriété du corps humain et en particulier du cerveau. Comme il l'écrit à Formont le 13 décembre 1735 : « nous pensons par le cerveau, de même que nous marchons avec le pied ». Voltaire va jusqu'à attribuer – non sans raison – cet argument à Locke lui-même : « c'est ce que pensait Locke, et ce qu'il n'a pas osé dire ».

PUBLICATION DE LA LETTRE CLANDESTINE

Parmi les polémiques soulevées par la Lettre XIII publiée en 1734, Voltaire est sensible surtout à celle déclenchée par le père jésuite Tournemine, son correspondant et ancien maître, qui en publie une analyse critique dans les *Mémoires de Trévoux* de novembre 1735. Voltaire espère sans doute pouvoir lui répondre dans le même périodique, mais, pour le père jésuite, il n'en est pas question. C'est cette déception qui semble avoir incité Voltaire à développer et à

diffuser la version initiale de la *Lettre sur Locke*, demeurée inédite et strictement privée jusque-là. Car il n'y a aucun doute que Voltaire veut faire circuler son œuvre : il permet à ses amis de la copier et de la diffuser et ne fait aucun effort pour les en empêcher². Ce n'est pas une démarche simple et encore moins dépourvue de risques – comme le déclare Mme du Châtelet le 22 janvier 1737, s'inquiétant de la propension de Voltaire à envoyer à des correspondants peu fiables ses ouvrages les plus compromettants : « Il faut à tout moment le sauver de lui-même et j'emploie plus de politique pour le conduire, que tout le Vatican n'en emploie pour retenir la c[h]rétienté dans ses fers » (D1265). Malgré les efforts de la marquise, Voltaire ne garde pas le manuscrit de la *Lettre sur Locke* dans son tiroir. À partir du printemps 1736, la *Lettre* devient un manuscrit clandestin à part entière, un texte maudit qui échappe au contrôle de son auteur et que Voltaire est obligé de désavouer publiquement³.

Dans le journal *L'Observateur, ouvrage poligraphique et périodique*, publié par Jean-Baptiste Le Villain de La Varenne à Amsterdam depuis le début de l'année 1736, les numéros 23 et 25 (des 4 et 18 juin 1736) contiennent le texte de la *Lettre* de Voltaire dans son intégralité sous la forme de deux lettres et en constituent la première trace publique. Cette publication est suivie, le 26 juin 1736, par celle d'un brevet du Régiment de la Calotte : *Brevet accordé par Momus à l'auteur de la Lettre sur Lok, avec un nouveau tran-tran sur ce sujet*, qui ridiculise toutes les œuvres de Voltaire, y compris l'*Épître à Uranie* et la *Lettre sur Locke*. En même temps, la circulation manuscrite de la *Lettre sur Locke* est annoncée, d'abord par les « nouvelles à la main » du 8 juin 1736⁴; le même jour, par le (futur) commissaire Simon Henri Dubuisson qui écrit au marquis de Caumont : « Il court une lettre sur la mortalité de l'âme qu'on lui [à Voltaire] attribue, mais je ne l'ai pas encore vue, apparemment qu'il veut tâter encore de l'exil⁵ »; ensuite, vers la mi-juin, par l'abbé Le Blanc qui s'adresse au

- 2 La version clandestine de la *Lettre sur Locke* est, en ce sens, un exemple type de ces œuvres pour lesquelles Voltaire s'est servi du manuscrit comme moyen de publication : voir Nicholas Cronk, « Voltaire et le don du manuscrit », *Genesis*, 34, 2012, p. 19-36.
- 3 Pour ces dénégations, voir Voltaire à S'Gravesande le 1^{er} août 1741 (D2519) et les *Nouvelles à la main* du 8 juin 1736.
- 4 KHA (Koninklijk Huisarchief), A17-187, 8 juin 1736 [vendredi], cité par Kees van Strien, *Voltaire en Hollande, 1736-1745*, Louvain, Peeters, 2011, p. 256.
- 5 *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont, 1735-1741*, éd. Albert Rouxel, Paris, P. Arnould, 1882, p. 220. Le 19 juin, il précise : « On dit que la *Lettre sur la mortalité de l'âme* qu'on attribuait à M. de Voltaire, n'est point de lui. Je viens de voir cette lettre manuscrite. Le style en est moins noble que celui de M. de Voltaire, mais, à cela près, tout lui ressemble; c'est Locke et les *Lettres philosophiques* en substance. On commence par y parler historiquement de l'immortalité, et ensuite de la spiritualité de l'âme. On y discute le fait et l'on finit en répétant le raisonnement rebattu que les philosophes ne sont jamais dangereux, parce qu'ils n'ont pas le fanatisme d'être chefs de secte et encore moins celui d'être chefs de parti; ce qui, selon moi, ne prouve pas que le monde, en général, puisse se passer de religion, mais seulement que les philosophes le peuvent » (*ibid.*, p. 225).

président Bouhier : « On l'accuse [Voltaire] aussi d'être l'auteur d'une lettre sur la *Mortalité de l'âme*. Il ne saurait se renier en vers ». Il apparaît donc que la *Lettre* commence à circuler en manuscrit à Paris au tout début du mois de juin 1736, sous le titre de *Lettre sur Locke*, indépendamment de l'édition La Varenne. D'ailleurs, parmi les versions manuscrites connues de la *Lettre*, il n'y en a aucune qui soit tirée directement de l'imprimé de 1736.

Deux ans plus tard, paraissent les *Lettres de M. de V*** avec plusieurs pièces de différens auteurs*, à La Haye, chez Pierre [sic] Poppy, 1738, qui comportent deux textes audacieux de Voltaire : l'*Épître à Uranie* et la *Lettre sur Locke* – accompagnés de *La Mule du pape* et d'une foule de pièces diverses. L'analyse philologique des imprimés et des manuscrits de la *Lettre* révèle que le manuscrit utilisé pour cette édition de 1738 provient de la même source que celui publié par La Varenne en 1736 : ces éditions sont donc apparentées, elles renvoient à un ancêtre commun indépendant du manuscrit intitulé *Lettre sur Locke* qui circule à Paris dès juin 1736. Nous proposons ailleurs une étude détaillée de ces publications, que nous considérons dans leur contexte polémique parisien⁶. Qu'il nous soit permis ici de nous détourner du milieu parisien et de nous concentrer sur la diffusion de la *Lettre sur Locke* à la cour princière du futur Frédéric II de Prusse à Rheinsberg.

DE PARIS À BERLIN : FRÉDÉRIC II ET L'ÉDITION REINBECK (1739)

Pour suivre les péripéties de la diffusion de la *Lettre* en Prusse, il faut surtout tenir compte du contexte de la cour princière de Rheinsberg et de l'évolution philosophique du prince Frédéric (futur roi Frédéric II). Dans cette perspective, le journal secret du baron Christophe Louis de Seckendorff, conseiller aulique et cavalier d'ambassade auprès de son oncle, le maréchal comte Friedrich Heinrich de Seckendorff (1673-1763), est un document précieux⁷. Il enregistre, à partir de 1734, l'ambiance tendue de la fin du règne du « roi-sergent » Frédéric-Guillaume I^{er} de Prusse. Dès le 6 novembre 1734, Seckendorff note : « Pretorius me dit que La Chétardie espère beaucoup du changement, qui va arriver » – désignant par là – déjà – la mort du roi. Jacques-Joachim Trotti, marquis de La Chétardie (1705-1751), est, depuis 1732, le ministre plénipotentiaire du royaume de France auprès du roi de Prusse et le principal adversaire de

6 Voir notre introduction à l'édition critique de la *Lettre sur Locke* dans le cadre des *OCV*, tome 6c (2020) et l'article consacré à la diffusion de la *Lettre* clandestine à Paris dans les actes du colloque de la Mazarine des 27-29 juin 2019, *Pensées secrètes des Académiciens : Fontenelle et ses confrères*, actes publiés dans *La Lettre clandestine*, 28 (2020).

7 *Journal secret du baron de Seckendorff, conseiller aulique et cavalier d'ambassade auprès du maréchal comte de Seckendorff à Berlin, depuis 1734 jusqu'à la fin de l'année 1748*, Tubingue, C. J. Cotta, 1811.

Manteuffel en ce qui concerne la politique prussienne à l'égard de la Saxe⁸. Sa jeunesse et sa grâce mondaine aidant, il réussit à gagner la confiance du prince Frédéric. Or, le prince est en pleine évolution philosophique à cette époque et, selon le rapport de l'abbé Langlois fait à Paris en octobre 1735⁹, il est passionné par deux sujets principaux : l'existence de Dieu et la nature de l'âme. Cette passion est encouragée mais aussi guidée par Ernest-Christophe, comte de Manteuffel, qui réside à Berlin au cours des années 1730, servant d'informateur de la cour de Dresde et – jusqu'à la mort du prince Eugène en 1736 – de la cour de Vienne. Manteuffel veille à protéger Frédéric des écrits libertins qui pourraient lui parvenir et œuvre à la diffusion de la philosophie de Wolff, qui est envisagée comme indispensable à la fois en tant que philosophie politique de la souveraineté et en tant que philosophie religieuse de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme. À cette fin, il fonde en 1736 la société des Aléthophiles, qui comptera quelque cinquante membres jusque dans les années 1740, parmi lesquels Reinbeck, Formey, Des Champs, Haude, Gottsched et son épouse Luise¹⁰.

Mais les inquiétudes de Frédéric sont sincères : dès le mois de janvier 1736, il fait prêcher Antoine Achard sur le thème de l'immortalité de l'âme et le prédicateur adresse une lettre au prince où il cite les *Lettres sur les Anglais* de Voltaire imprimées¹¹. Entre les mois de mars et de juin 1736, Frédéric s'engage dans un échange épistolaire avec Ulric-Frédéric de Suhm (1691-1740), son conseiller, qui traduit en français la métaphysique de Wolff¹². Frédéric se dit convaincu de la vérité du wolffisme : en réponse à Suhm, qui s'inquiète de ce que le prince a pu être troublé par « l'objection des matérialistes qui prétendent que c'est l'orgueil

- 8 Johannes Bronisch, *Der Mäzen der Aufklärung: Ernst Christoph von Manteuffel und das Netzwerk des Wolffianismus*, Berlin, De Gruyker, 2010, p. 77 ; voir aussi, du même, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich. Wolff gegen Voltaire*, Landt, 2011, p. 46-54, et Arnold Berney, « Französische Bemühungen um den Kronprinzen Friedrich (1732-1738) », *Archiv für Kulturgeschichte*, 26, 1936, p. 104-114.
- 9 Hans Droysen, « Friedrich Wilhelm I., Friedrich der Große und der Philosoph Christian Wolff », *Forschungen zur Brandenburgischen und Preußischen Geschichte*, 23/1, 1910, p. 1-34, ici p. 1 ; voir aussi Hans-Peter Neumann, « Christian Wolffs Unsterblichkeitskonzept und seine Bedeutung für den preußischen Kronprinzen Friedrich », *Aufklärung*, 29, « Das Problem der Unsterblichkeit in der Philosophie, des Wissenschaften und den Künsten des 18. Jahrhunderts », 2017, p. 21-33.
- 10 Voir surtout J. Bronisch, *Der Mäzen der Aufklärung*, op. cit., en particulier le chap. 2 : « Politik und Aufklärung. Wolffianismus im Spannungsfeld des Preußischen Thronwechsels 1736-1740 ».
- 11 H. Droysen, « Friedrich Wilhelm I... », p. 23-24. Le sermon d'Achard n'apporte pas de nouveaux arguments philosophiques à Frédéric : voir Antoine Achard, *Sermons*, Berlin, 1774, 2 vol., t. I, p. 327-350.
- 12 Par la suite, Jean Des Champs traduira la *Logique* de Wolff et Charles-Étienne Jordan reprend celle de sa *Morale* : lettre de Frédéric du 23 mai 1740 : H. Droysen, « Friedrich Wilhelm I... », art. cit., p. 10-11, 28-29 ; voir aussi Jens Häsel, *Ein Wanderer zwischen zwei Welten. Charles-Étienne Jordan (1700-1745)*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1993, p. 101.

des hommes qui les a séduits à s'attribuer une âme¹³ », il déclare le 27 mars : « Je m'en tiens à Wolff, et, pourvu qu'il me prouve bien que mon être indivisible est immortel, je serai content et tranquille » (Frédéric à Suhm, le 27 mars 1736)¹⁴. Le dévouement de Suhm suscite une véritable affection dans le cœur de Frédéric, qui est attentif à rassurer le traducteur laborieux : « J'étudie Wolff avec la plus grande application, et je me forme de plus en plus à sa manière de raisonner, qui est très-profonde et très-juste » (lettre de Frédéric du 27 avril 1736). De telles déclarations se multiplient dans la correspondance du prince avec Suhm. Il ne quitte plus son Wolff : « Je pars demain pour la Prusse. Le voyage sera de quatre semaines, pendant lesquelles notre fameux précepteur Wolff sera ma compagnie » (*ibid.*).

De telles formules incitent l'historien Hans Droysen à souligner les convictions wolffiennes de Frédéric et à croire que Manteuffel et Suhm ont remporté une victoire décisive sur les doutes libertins de Frédéric¹⁵. Mais il faut remarquer d'abord que le Wolff qui accompagne Frédéric lors de son voyage en Prusse est le livre et non pas l'homme : loin de se faire accompagner par le philosophe lors de ce voyage du 6 au 18 juillet 1736 qu'il effectue en compagnie du roi et de La Chétardie, Frédéric fait tout pour l'éviter¹⁶. C'est au cours de ce même voyage que Frédéric compose sa première lettre adressée à Voltaire, qu'il envoie dès son retour. Surtout, le commentaire de Seckendorff désigne ce voyage comme un tournant dans la vie intellectuelle du prince, dont l'attitude à l'égard de Manteuffel change du tout au tout :

D'ailleurs le Diable [Manteuffel] a eu le chagrin de remarquer par les discours de Junior [Frédéric], que pendant le voyage de Prusse, il a été tellement perverti par les discours de [La] Chétardie et par la lecture des écrits de Voltaire, que [La] Chétardie lui a apparemment procurés, qu'il a avoué franchement au Diable, qu'il doute de nouveau de la vérité de l'immortalité de l'âme et que toutes les démonstrations de Wolff ne suffisaient pas pour la prouver, puisque Wolff avait fondé toute sa démonstration sur la simplicité de l'âme et n'avait pourtant pas prouvé suffisamment, que l'âme était un être simple. [...] Cependant le Diable ne perd pas encore courage et a chargé Reinbeck, qui actuellement est occupé à une démonstration de l'immortalité de l'âme *ex lumine rationis*, de prouver

13 Une source possible de ce doute : Aaron Testas, *La Connaissance de l'âme*, Londres, 1727 [1708], p. 225-227, où il est question précisément des « objections des matérialistes » contre l'immatérialité de l'âme, dont celle qui se fonde sur « le penchant des hommes à l'orgueil », qui leur fait croire qu'ils possèdent une âme spirituelle.

14 Voir Frédéric le Grand, *Œuvres*, éd. Johann-David Erdmann Preuss, Berlin, chez R. Decker, 1846-1856, XVI, p. 280 : toutes nos citations de la correspondance de Frédéric sont tirées (sauf mention contraire) de cette édition selon la version mise en ligne : <http://friedrich.univ-trier.de/fr/oeuvres/>.

15 H. Droysen, « Friedrich Wilhelm I... », art. cit., p. 28-30.

16 *Ibid.*, p. 10-11.

surtout *methodo mathematica* la simplicité de l'âme. Il est bien sûr au reste que la conversation de [La] Chétardie gâte auprès de Junior toute utilité du commerce avec le Diable¹⁷...

La réponse de Frédéric en ce qui concerne la prétendue démonstration de Wolff, qui serait fondée sur une supposition non prouvée – celle de la simplicité ou indivisibilité de l'âme – rappelle un passage de la version clandestine de la *Lettre sur Locke*: « vous dites que l'âme est indivisible, éternelle et vous supposez ce qui est en question ». Or, Seckendorff affirme explicitement que Frédéric a été « perverti » par les écrits de Voltaire que La Chétardie lui a montrés. Faut-il en conclure que ce dernier a communiqué au prince une version manuscrite de la *Lettre sur Locke* au cours du voyage de Prusse effectué entre le 6 et 18 juillet 1736¹⁸? C'est ce que nous essayerons de découvrir.

Revenons d'ailleurs à la date du 17 juin 1736, qui s'avère décisive : c'est à cette date – neuf jours à peine après la première apparition du texte à Paris – que Manteuffel confie à Johann Gustav Reinbeck une copie manuscrite de la *Lettre sur Locke*. Reinbeck lui répond : « Je suis bien obligé à Votre Excellence de m'avoir fait copier la lettre de M. de Voltaire sur l'immortalité de l'âme. Je ne manquerai pas, d'y ajouter quelques notes, pour débrouiller les idées, que Mr. Voltaire pourrait avoir confondu[e]s exprès, à fin qu'il puisse mieux réussir dans son entreprise¹⁹ ». Il ne fait aucun doute qu'il s'agit de la version clandestine de la lettre de Voltaire, car Manteuffel lui-même, dans son récit de cet échange, et Reinbeck également, dans la première note dont il fait suivre son édition du texte, la désignent comme la version primitive de la *Lettre sur Locke* et soulignent la différence considérable par rapport à la version imprimée *ultérieure* des *Lettres [écrites de Londres] sur les Anglois*²⁰. Il est certain que Manteuffel et Reinbeck

- 17 Voir aussi les remarques suivantes de Seckendorff : 9 décembre 1736 : « Le Diable me confie 1° la révérence froide que le prince royal lui a faite ; [...] 3° Jordan a aussi averti le Diable qu'il a remarqué un refroidissement de Junior envers le Diable, sans en avoir pu approfondir la raison » ; 11 décembre 1736 : « La disgrâce du Diable de la part de Junior saute aux yeux » ; 12 décembre 1736 : « Le Diable est boudé ouvertement de père et fils ».
- 18 J. Bronisch, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich*, p. 32 sq., suggère, comme date de rupture définitive de Frédéric avec Manteuffel et avec le wolffisme, leur entretien lors de la parade du 10 août 1736 devant le château de Berlin.
- 19 Texte manuscrit inédit, Universitätsbibliothek Leipzig, ms. 0344, fol. 65r. Nous remercions vivement Susanna Dietel de l'Universitätsbibliothek Leipzig, qui nous a permis d'obtenir très rapidement une photographie de cette lettre capitale. Voir le texte complet en annexe.
- 20 « Vorrede eines Ungenannten », dans Johann Gustav Reinbeck, *Philosophische Gedanken [...]*, Berlin, 1739, p. [30-31] : « bald hernach fand dasselbe verstümmelt und verändert in einer Sammlung von Briefen die aus London über die Engelländer und über andere Sachen von dem Hn. von Voltaire geschrieben worden ». Le tout est répété par Reinbeck dans la première note qu'il fait suivre à son édition du texte de Voltaire, p. 367-369 / traduction française par Formey, p. 266-268 : « la même pièce y parut [dans les *Lettres philosophiques*] mais toute changée [ganz geändert] ».

disposent de la version manuscrite clandestine de la *Lettre sur Locke* dès le mois de juin 1736. Manteuffel la fait copier pour Reinbeck aux fins de réfutation, et il sera confiant par la suite dans l'efficacité de cette réfutation²¹. Ainsi les témoignages de Manteuffel et de Reinbeck rendent parfaitement plausible celui de Seckendorff, marquant la date de la disgrâce de Manteuffel ainsi que la rupture définitive entre l'*Aufklärung* wolffienne et les Lumières voltairiennes.

L'établissement de cette copie par Manteuffel se fait au mois de juin 1736, au moment même où La Varenne fait paraître la première version imprimée, et la mention dans la lettre de Reinbeck de l'édition dans *L'Observateur poligraphique* du 4 juin montre que les nouvelles vont très vite. Mais la formule même de Reinbeck montre qu'il n'a pas eu en mains propres l'édition de La Varenne – puisqu'il aurait remarqué que n'y figurait à cette date que la première moitié de la *Lettre* clandestine de Voltaire – et d'ailleurs l'examen philologique du *stemma* révèle que le manuscrit copié par Manteuffel à l'intention de Reinbeck ne dérive pas du texte publié par La Varenne ni de sa source.

78

Un troisième témoignage doit être évoqué. Le 2 juillet 1736, Seckendorff signale : « Entre ses sœurs Junior [Frédéric] donne la préférence à celle de Bayreuth pour la solidité de son esprit, [...] La margrave prend pour badiner le parti du philosophe Descartes et Junior celui de Wolff. Il a promis au Diable [Manteuffel] la communication de cette correspondance ». En effet, dans sa lettre du 7 mai 1736, Frédéric oppose Wolff à Descartes, défendu par sa sœur, esprit remarquable et qui avait profité des leçons de son précepteur Mathurin Veyssière La Croze. Or, le 20 octobre 1736, Frédéric répond à la lettre du 23 septembre de sa sœur ; le ton a changé du tout au tout :

Je laisse le système de Wolff en son entier mais pour mon particulier je suis plus porté pour celui de Locke, qui connaissant parfaitement l'homme et en ayant fait son unique étude, le suit depuis le moment de sa naissance jusqu'à celui de sa mort en faisant le parallèle de sa vie avec celle d'un animal ; il prouve selon moi très-bien que l'âme n'entre pour rien dans notre existence et que notre pensée, notre volonté et nos actions semblent fort être le résultat de la matière et de l'expérience²².

21 Voir les Lettres confidentes sur le portrait de Fidamire [Frédéric], de Manteuffel, n° 37, cité par J. Bronish, *Der Mäzen der Aufklärung*, op. cit., p. 97, n. 92 ; texte intégral dans C. Troeger, *Aus den Anfängen der Regierung Friedrichs des Großen*, Berlin, Weber, 1901.

22 Texte cité par H. Droysen, « Friedrich Wilhelm I... », art. cit., p. 12-16, qui précise que cet échange entre Frédéric et sa sœur a été omis de l'édition Akademie de la correspondance de Frédéric, sous prétexte qu'on n'y trouve que des affirmations dont l'expression est plus « mûre » dans la correspondance ultérieure de Frédéric avec Voltaire, avec la princesse de Saxe et avec D'Alembert.

Il ne fait aucun doute que Frédéric se réfère ici de nouveau à la version clandestine de la *Lettre sur Locke* car il ne connaît pas le texte même de Locke et prend la *Lettre* de Voltaire pour un résumé fidèle de sa philosophie. Il a retenu la leçon empirique et le raisonnement analogique proposés par Voltaire : « prenons un enfant à l'instant de sa naissance et suivons pas à pas le progrès de son entendement [...] j'examine mon enfant et mon chien pendant leur veille et pendant leur sommeil, etc.²³ ».

L'ensemble de ces témoignages ne laisse aucun doute sur la circulation de la version clandestine de la *Lettre sur Locke* à Berlin en juin 1736 : Manteuffel la fait copier pour Reinbeck ; La Chétardie la montre à Frédéric, qui rejette aussitôt le système de Wolff et la tutelle de Manteuffel. Or, ce n'est qu'au mois de novembre que Voltaire envoie à Frédéric un paquet de textes parmi lesquels une « lettre sur Lo[c]ke » : nous sommes désormais certains que Frédéric la connaît déjà. Il nous faut donc chercher à savoir comment la *Lettre* clandestine est arrivée à Berlin et, à cette fin, revenir sur les personnes qui fréquentent la cour de Prusse et sur leurs rapports avec les intellectuels parisiens.

Rappelons d'abord qu'après la mort de sa jeune femme en 1732, Charles-Étienne Jordan effectue un voyage en France²⁴. À Paris, il fait la connaissance de nombreux savants et écrivains avant de se rendre en Angleterre. À Londres, il est guidé par César de Missy et par le pasteur Le Moyne, et s'entretient avec Thieriot au moment-même de la publication des *Letters concerning the English nation*²⁵. Il retourne à Berlin en 1733 et s'occupe dans l'immédiat de la publication de la correspondance de Veyssière La Croze. Au cours des années 1734 et 1735, il est introduit auprès de Manteuffel, au moment de la fondation de la société des Aléthophiles et, dès la fin du mois d'août 1736, il est nommé secrétaire et agent littéraire du prince Frédéric. Il est donc chargé de le stimuler par sa conversation, de l'aider dans ses compositions poétiques et de lui indiquer les ouvrages et manuscrits susceptibles de l'intéresser²⁶. Or, Jordan est, à cette même date, en rapport avec Voltaire et entretient une correspondance avec

23 *OCV*, t. 6c. Ce passage est à comparer avec la version beaucoup plus prudente publiée dans la Lettre XIII des *Lettres sur les Anglais*, où il n'est pas question d'un parallèle suivi entre les hommes et les animaux depuis leur naissance jusqu'à leur mort (comme dans la *Lettre sur Locke* clandestine et dans la lettre de Frédéric à sa sœur), et où Voltaire se garde bien de tirer une conclusion matérialiste de la comparaison qu'il propose brièvement entre l'entendement de l'enfant et celui des bêtes : « Au lieu de définir tout d'un coup ce que nous ne connaissons pas, [Locke] examine par degrés ce que nous voulons connaître. Il prend un enfant au moment de sa naissance, il suit pas à pas les progrès de son entendement ; il voit ce qu'il a de commun avec les bêtes, et ce qu'il a au-dessus d'elles ; il consulte surtout son propre témoignage, la conscience de sa pensée ».

24 Voir surtout J. Häselser, *Ein Wanderer zwischen zwei Welten*. *op. cit.*

25 *Ibid.*, p. 85 et Voltaire à Thieriot, le 24 juillet 1733 (D635) ; Jordan fait allusion à leur rencontre à Londres dans sa lettre du 22 décembre 1739 (Bibliothèque universitaire de Brême).

26 Voir J. Häselser, *Ein Wanderer zwischen zwei Welten*, *op. cit.*, p. 101-117.

Thieriot²⁷ : il a pu jouer un rôle dans la diffusion du manuscrit de la *Lettre clandestine* communiquée à La Chétardie.

Cependant, à cette même époque, Thieriot est en correspondance directe avec La Chétardie – dont il a rencontré le secrétaire Le Houx à Londres²⁸. Nous le savons par les quelques lettres qui ont survécu et qui jettent une lumière nouvelle sur la circulation de textes au cours des années 1735 et 1736. Le 19 novembre 1735, La Chétardie fait état des envois de Thieriot qui auraient été interceptés par Manteuffel : « Je voudrais pouvoir vous dire également ce que je pense sur les commissions que vous avez pris la peine de faire pour moi. Le Diable [Manteuffel] sans doute les arrête en chemin ; j'en enrage assez pour désirer que vous vouliez encore remonter à la source de ce retardement, et le faire finir²⁹ ».

Une autre lettre de La Chétardie, datée du 1^{er} décembre 1736, révèle les efforts de Thieriot pour se faire valoir auprès de Frédéric par l'intermédiaire de son correspondant, visant à obtenir un poste de conseiller littéraire auprès du prince. Ses efforts seront récompensés. Il est nommé « agent littéraire » du prince à partir du mois de novembre 1736³⁰. Ces divers indices suggèrent fortement que Thieriot s'est rendu compte qu'il avait en main un texte qui répondait

80

27 *Ibid.*, p. 113, où il est fait état de seize lettres adressées à Jordan de la part de Thieriot (avec des pièces annexes), de trente-quatre lettres de la part de Frédéric et de seize lettres adressées par Jordan à Thieriot : certains de ces documents ont été publiés par Emil Jacobs, « Briefe Friedrichs des Großen an Thieriot », *Mitteilungen aus der königlichen Bibliothek*, 1, 1912, p. 7-44 ; d'autres sont conservés à Dahlem, au Geheimes Staatsarchiv – Stiftung Preußischer Kulturbesitz, sous les cotes (actuelles) BPH Rep. 47 König Friedrich II., Nr. 1413, 1165 et 849, et d'autres encore – de 1739, 1740, 1743, 1744 – à la Bibliothèque universitaire de Brême : voir notre Appendice. On ne trouve malheureusement aucune trace dans ces différents fonds – ni parmi les *manuscripta gallica* de l'université Jagellone de Cracovie <http://info.filg.uj.edu.pl/fibula/fr/manuscripts/6> – d'une copie de la version clandestine de la *Lettre sur Locke*.

28 Dahlem, Geheimes Staatsarchiv – Stiftung Preußischer Kulturbesitz, BPH Rep. 47 König Friedrich II., Nr. 1413 (et 849 : copie) : lettre de Jordan à Thieriot du 22 juillet 1738 : « M. Le Houx secrétaire de Mr le marquis de La Chétardie que vous avez vû à Londres, m'a chargé de vous assurer de son estime [;] il se souvient avec plaisir de vous, et de votre entretient [*sic*] ».

29 La Chétardie à Thieriot, 19 novembre 1735 : BnF, n.a.f. 24.340, f. 85v^o.

30 Voir la lettre de Frédéric à Thieriot du 3 décembre 1736 (D1219) : « Monsieur, Je suis charmé de vous voir dans les dispositions, qui répondent à l'idée qu'on m'a donné de vous. Je vois par les deux pièces, que vous m'avez envoyé[e]s, un échantillon de votre exactitude, qui me fait augurer favorablement pour l'avenir. Vous m'obligerez principalement, en me procurant toutes les petites pièces de Monsieur de Voltaire, afin que je les puisse joindre au recueil de ses ouvrages, que j'attends de sa part. Je suis très bien instruit de la peine que Monsieur de Voltaire et ses amis se font de répandre certaines productions poétiques, qui alarment très mal à-propos les bigots. Vous n'avez rien à risquer avec moi comptez sur ma discrétion. Ces précieux morceaux occuperont la première place dans mon cabinet littéraire, et seront réduites à n'en jamais sortir ». L'abbé d'Olivet signale cette nomination au président Bouhier le 24 mai 1737. Voir *Correspondance littéraire du président Bouhier*, t. 3-4, éd. Christiane Lauvergnat-Gagnière et Henri Duranton, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1976, lettre 116, IV, p. 244. Cependant, neuf ans plus tard, le 1^{er} novembre 1745, Thieriot se plaint encore que ses gages n'aient jamais été payés (Dahlem Geheimes Staatsarchiv – Stiftung Preußischer Kulturbesitz, ms BPH Rep. 47 König Friedrich II., Nr. 1165).

parfaitement aux demandes insistantes du prince et qu'il a communiqué à La Chétardie (et/ou à Jordan) une copie de la version clandestine de la *Lettre sur Locke*. C'est cette copie, très probablement, qui est interceptée, comme d'autres lettres de Thieriot à La Chétardie et à Jordan, par Manteuffel, qui en fait faire une copie pour Reinbeck. Mais Manteuffel ne peut certainement pas supprimer la *Lettre* ni empêcher qu'elle soit enfin livrée à son destinataire. On peut ainsi conclure que c'est au moyen de ce texte audacieux arrivé tout récemment de France que La Chétardie a pu « pervertir » l'esprit de Frédéric au cours du voyage de Prusse en juillet 1736, de sorte que le prince se dégoûte de Wolff et avoue franchement à Manteuffel, selon le témoignage de Seckendorff, « qu'il doute de nouveau de la vérité de l'immortalité de l'âme ».

L'envoi à Frédéric, par Voltaire lui-même, du manuscrit de la *Lettre sur Locke* clandestine, ne fait aucun doute : « J'ay envoyé à Berlin dans ce paquet (dont point de nouvelles) le mondain, l'ode à Émilie, la newtonique, une lettre sur Loke, afin de lui faire ma cour *in omni genere* » (Voltaire à Thieriot, 24 novembre 1736, D1207)³¹. Frédéric répond à Voltaire : « J'ai lu, monsieur, la dissertation sur l'âme que vous adressez au père Tournemine³². Tout homme raisonnable qui ne veut croire que ce qu'il peut comprendre, et qui ne décide pas témérairement sur des matières que notre faible raison ne saurait approfondir, sera toujours de votre sentiment » (Frédéric à Voltaire, 3 décembre 1736, D1218). Suit un échange amusant entre Voltaire et Frédéric sur la philosophie de Wolff, amusant car nous savons par ailleurs que ni l'un ni l'autre n'est convaincu du wolffisme et que l'un et l'autre jouent ici un rôle convenu. Ayant reçu la traduction de Des Champs, Voltaire fait semblant de l'admirer (vers le 1^{er} janvier 1737, D1243) ; son admiration se fait plus discrète au mois de mai (Voltaire à Frédéric,

31 Cet envoi du mois de novembre 1736 suggère fortement que l'envoi du même texte par Thieriot au mois de juin de la même année s'était fait sans l'accord et à l'insu de Voltaire. Voltaire est au courant de la correspondance de Thieriot avec la cour de Berlin : « Vraiment écrivez à m^r de la Chétardie. Je n'ai nulle envie d'aller en Prusse mais je veux y être aimé, et vous en avoir l'obligation » (21 octobre 1736, D1179) – mais il ne sait sans doute pas le détail des pièces que Thieriot y envoie.

32 Cette formule signifie – à nos yeux – que Frédéric suppose à tort que Voltaire a envoyé la version clandestine de la *Lettre sur Locke* au père Tournemine : il ne connaît pas la teneur des échanges entre Voltaire et le jésuite et il est même possible que, dans la lettre (perdue) accompagnant l'envoi du manuscrit à Frédéric en novembre 1736, Voltaire ait présenté sa *Lettre sur Locke* comme étant sa « vraie » réponse au Père. Quoi qu'il en soit, la *Lettre sur [Mr.] Locke* circulait bien à Paris et à la cour de Berlin dès juin 1736 et tout laisse penser que la « lettre sur Loke » envoyée par Voltaire à Frédéric en novembre 1736 n'est pas un texte autre que celui-là. Du reste, rien dans la réponse de Frédéric ne laisse penser qu'il ait lu les lettres de Voltaire au père Tournemine. Au contraire, pour décrire la « dissertation » dont il fait état, Frédéric utilise des expressions typiques de la *Lettre sur Locke* (dans ses deux versions, publique et clandestine : « Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis matière et que je pense ») et il évoque même un exemple (celui de notre connaissance du « feu »), qu'on trouve seulement dans la version Reinbeck, c'est-à-dire dans l'imprimé qui descend directement du manuscrit de la *Lettre sur Locke* intercepté par Manteuffel.

27 mai 1737, D1331) – et, le mois suivant, il soulève enfin l’objection qui le préoccupe depuis sa lecture de Locke : « Reste actuellement à comprendre comment, selon m. Wolf, la matière serait composée d’êtres simples sans étendue ; c’est à quoi ma pauvre *âme* ne peut arriver » (Voltaire à Frédéric, vers le 1^{er} juin 1737, D1334). Au mois de juillet, Voltaire maintient toujours l’incertitude et fait semblant de suivre Wolff de près, mais au mois d’octobre, ses doutes éclatent enfin : « Je vous dirai sur cette métaphysique, un peu longue, un peu trop pleine de choses communes, mais d’ailleurs admirable, très bien liée et souvent très profonde : je vous dirai, monseigneur, que je n’entends goutte à l’être simple de Wolf » (Voltaire à Frédéric, vers le 12 octobre 1737, D1375). Quelques jours plus tard, Voltaire envoie à Frédéric un chapitre de son *Traité de métaphysique* ; Frédéric se laisse convaincre – de nouveau – et Voltaire exprime alors plus librement sa critique de Wolff : « Quant à la métaphysique de M^r Volf, il me paraît presque en tout dans les principes de Leibnits. Je les regarde tous deux comme de très grands philosophes, mais ils étaient des hommes, donc ils étaient sujets à se tromper » (Voltaire à Frédéric, 20 décembre 1737, D1407) – et s’engage dans un débat à la suite de son envoi du chapitre sur la liberté tiré de son *Traité de métaphysique*. Frédéric fait alors ouvertement état des tentatives de Manteuffel de le ramener au wolffisme et exprime explicitement son adhésion à la philosophie de Locke – conviction qui découle en fait de sa lecture de la *Lettre sur Locke*, qu’il tient (de façon erronée) pour un résumé fidèle de l’empirisme du philosophe anglais. De son côté, Manteuffel ne peut que constater son échec à imposer le wolffisme comme philosophie de l’État et à protéger l’esprit du prince contre l’esprit des Lumières matérialistes.

Mais il a le projet d’une contre-attaque sous la forme d’une édition de la *Lettre sur Locke* accompagnée de la traduction allemande et d’une réfutation par Reinbeck. Une lettre de Manteuffel à Gottsched du 24 juin 1739 révèle que celui-ci aurait commencé la traduction en allemand de la longue dissertation de Reinbeck sur l’immatérialité et l’immortalité de l’âme, mais qu’il aurait finalement renoncé, prétextant que Reinbeck serait mieux à même de traduire son propre texte³³. C’est ainsi que, sous la protection de Manteuffel, Reinbeck publie ses *Philosophische Gedancken über die vernünftige Seele und derselben Unsterblichkeit nebst einigen Anmerkungen über ein französisches*

33 Johann Christian Christoph Gottsched, *Briefwechsel unter Einschluß des Briefwechsels von Luise Adelgunde Victorie Gottsched*, éd. Detlef Döring, Otto Rüdiger et Michael Schlott, Berlin, Boston, De Gruyter, 2011, t. V, lettre 194 du 17 juin 1739 : Gottsched s’est lancé dans la traduction en allemand de la dissertation de Reinbeck – rédigée initialement en français à l’intention de Frédéric ; il demande des explications sur certains concepts et s’excuse de sa lenteur. Dans sa réponse du 24 juin (n° 197), Manteuffel explique certains concepts, puis confirme l’interruption du travail, précisant que Reinbeck a déjà commencé sa propre traduction. Voir aussi J. Bronisch, *Der Mäzen der Aufklärung*, op. cit., p. 94-97, p. 403-405.

Schreiben, Darin behauptet werden will, daß die Materie dencke [Réflexions philosophiques sur l'immortalité de l'âme raisonnable, avec quelques remarques sur une lettre dans laquelle on soutient que la matière pense], publiées à Berlin, chez Ambrosius Haude, en 1739³⁴. Manteuffel, sous le voile de l'anonymat, y ajoute une préface. Après sa substantielle dissertation sur l'immatérialité et sur l'immortalité de l'âme (p. 1-321), Reinbeck donne son édition de la *Lettre sur Locke* de Voltaire (p. 322-366) accompagnée de la traduction allemande, puis ajoute des « Remarques [critiques] sur cet écrit » et confirme :

Lorsque cet écrit circulait en manuscrit, il portait le titre *XIII^e Lettre de Voltaire sur Lock*, et était ainsi attribué à M. de Voltaire. Nous trouvons le même [écrit] sous ce même titre dans *L'Observateur poligraphique*, n°23. 25, imprimé mot pour mot. Ensuite, cependant, lorsque l'imprimeur amstellodamois Jacques Desbordes publia en 1736 les *Lettres écrites de Londres sur les Anglais et autres sujets par M. de Voltaire*, la lettre mentionnée ci-dessus s'est trouvée complètement modifiée [ganz geändert]³⁵.

Cette publication fait date dans le milieu des Aléthophiles. Formey y fait allusion dans son ouvrage *La Belle Wolfienne: avec deux lettres philosophiques: l'une sur l'immortalité de l'âme; et l'autre sur l'harmonie préétablie* en proposant une critique des libertins qui croient que l'âme n'est qu'un accident du corps vivant – ce qu'il désigne comme le « système machinal³⁶ ». De son côté, Gottsched mentionne la diffusion de la *Lettre sur Locke* et la réfutation par Reinbeck dans sa traduction du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle³⁷. Encore en 1754, dans son *Versuch über die Seele* (Francfort, Leipzig), Friedrich Carl Casimir von Creutz, membre de l'Académie des sciences de Berlin, fait allusion à la lettre *manuscrite* qui a circulé pendant quelque temps à Berlin et qui a été fermement réfutée par Reinbeck, de même que Heinrich Engelhard Poley

34 Voir Nicholas Cronk, « Autour des *Lettres philosophiques* : la réponse de Johann Gustav Reinbeck à la "Lettre sur Locke" », *Revue Voltaire*, n°19 (2019), p. 109-122.

35 *Ibid.*, p. 367 (notre traduction).

36 Formey, *La Belle Wolfienne*, La Haye, Veuve de Charles Le Vier, 1741, p. 133-155, en particulier p. 137-139.

37 Voir *Herrn Peter Baylens Historisches und Critisches Wörterbuch... auch mit einer Vorrede und verschiedenen Anmerkungen sonderlich bey anstößigen Stellen versehen von Johann Christoph Gottsched*, Leipzig, Bernhard Christoph Breitkopf, 1743, art. « Dicæarchus / Dicæarchus » et « Pomponace / Pomponatius ». Voir aussi Marie-Hélène Quéval, « L'édition allemande du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (1741-1744) par Johann Christoph Gottsched », dans W. van Bunge et H. Bots (dir.), *Pierre Bayle (1647-1706), « le philosophe de Rotterdam »: philosophy, religion and reception*, Leiden, Brill, n°167, 2008, p. 153-174. Une traduction française de la dissertation de Reinbeck devait paraître, par les soins de Formey, quelques années plus tard : *Réflexions philosophiques sur l'immortalité de l'âme raisonnable. Avec quelques remarques sur une lettre dans laquelle on soutient que la matière pense*, Amsterdam, Leipzig, Arkstee et Merkus, 1744.

(1686-1762), professeur de mathématiques et de philosophie à Weissenfels, dans sa traduction allemande de l'*Essai* de Locke, *Herrn Johann Lockens Versuch vom menschlichen Verstande* (Altenburg, Richter, 1757).

En France, la diffusion de la version clandestine de la *Lettre sur Locke* trouve son vrai sens dans le cadre d'un projet sournois des amis-ennemis de Voltaire (Piron, La Varenne, Moncrif, La Marre, Prault fils, Simon fils, sous l'aile de Maurepas), qui cherchent à le compromettre en tant que matérialiste et déiste antichrétien. En Prusse, au contraire, comme nous l'avons vu, la *Lettre sur Locke* clandestine joue un rôle décisif dans la « conversion » philosophique du futur roi, qui se réalise au cours d'une campagne princière toute à la gloire du poète-philosophe français.

Lettre de Manteuffel à Reinbeck du 17 juin 1736 et brouillon de la réponse de Reinbeck³⁸

[recto] Berl[in] ce 17. juin 1736

Monsieur

Comme vous avez souhaité d'avoir copie du nouvel écrit de Voltaire sur l'immortalité de l'ame, je me donne l'honneur de vous l'envoyer cÿ joint.

Je suis d'ailleurs curieux d'apprendre comment se sera passée la conférence de vendredi dernier, et si vous en aurez encore beaucoup d'autres, avant que de faire votre rapport commun au Roi³⁹? Je vous prie de m'en instruire, lorsque les soins de votre cure vous le permettront, et je suis (en souhaitant du meilleur de mon cœur qu'elle soit d'un heureux effet) avec une estime égale à vos merites, c.a.d. infinie

Monsieur

Votre tr[ès] h[um]bl[e] servit[eur]

Manteuffel

[brouillon de la main de Reinbeck:]

Je suis bien obligé à Votre Excell[ence] de m'avoir fait copier la lettre de Mr. Voltaire sur l'immortalité de l'ame. Je ne manquerai pas d'y ajouter quelques notes, ~~pour débrouiller les idées que Mr. Voltaire pouroit avoir confondus exprès, à fin qu'il puisse mieux reussir dans son entreprise.~~ remarques. Votre Excell[ence] trouvera cette piece imprimée dans l'*Observateur poligraphique* n° 23⁴⁰. Quant à la conférence, qui s'est tenuë vendredi passé chez Mr. le baron de Cocceji, les 4 premiers commissaires ~~se sont accordés ensemble~~ sont convenus. ~~Ils conviennent tous, que les consequences, que le Docteur Lange tire des écrits de Wolff [verso] sont fausses et que, celui-là n'a pas le docteur Lange n'avoit pas prouvé ce qu' dont il a imput[é] chargé le sieur W[olff].~~ C'est pourquoi il ne sera pas nécessaire de tenir encore quelques seances: nous rassembler. Le seul Carstedt s'est excusé qu'il fit quelque difficulté de dire

38 Source : manuscrit inédit, Universitätsbibliothek Leipzig, ms. 0344, fol. 65r.

39 Sur la commission réunie pour juger des accusations du docteur Lange contre la philosophie rationaliste de Wolff, voir H. Droysen, « Friedrich Wilhelm I... », art. cit., 23.1 (1910), p. 1-34 ; elle était composée du ministre d'État Cocceji, du vice-président de l'Académie des sciences Jablonski, du pasteur réformé Noltenius, du chapelain militaire luthérien Carstedt et du prévôt – rattaché à l'église de Saint-Pierre sur l'île de la Spree à Berlin – Reinbeck. Voir aussi J. Bronisch, *Der Kampf um Kronprinz Friedrich*, op. cit., p. 13-18, où il met en évidence le rôle de Manteuffel comme auteur – sous le pseudonyme de « Un Qu[inze-Ving]t » – de la réfutation de Lange publiée dans les *Nouvelles pièces sur les erreurs prétendues de la philosophie de Mons. Wolff*, Berlin, Ambrosius Haude, 1736.

40 À cette date, Reinbeck a découvert la publication de 1736 par La Varenne – mais par ouï-dire seulement, car, s'il l'avait eue entre les mains, il n'aurait pas manqué de signaler que La Varenne publie la *Lettre sur Locke* en deux parties, dans les numéros 23 et 25 de *L'Observateur poligraphique*.

d'abord son avis n'ayant pas encore assez pesé assez meurement les questions, dont il s'agissoit, dont il fit d'abord quelques difficultes d'en dire son ne donnera son avis [*sic*] qu'apres quinze jours, qui lui ont été accordé de la part de par Monsr. Cocceji. Nous verrons ~~ce qu~~ ~~combien~~ de quelle maniere il s'y prendra. En cas qu'il fasse quelque difficulté, il faut, qu'on lui explique et resolve ses doutes, qu'il pourroit avoir.
Je suis avec un attachement inviolable

L'AVIS DE L'ÉDITEUR DE LA RÉPONSE AUX VERS PRÉCÉDENTS
(C'EST-À-DIRE LES VERS AU ROI DE PRUSSE)
EST-IL DE VOLTAIRE ?

Édouard Langille
St. Francis Xavier University (Antigonish, Canada)

Les *Vers au roi de Prusse* ont été inspirés par l'invasion brutale de la Saxe par Frédéric II en août 1756. Il s'agit de la pièce en vers alexandrins célèbre pour sa formule introductive : « Ô Salomon du Nord, ô philosophe roi¹ ». Structurée en diptyque, le premier volet de 19 vers loue la sagesse et la munificence du roi de Prusse ; le second, de longueur égale, le châtie sévèrement pour ses ambitions belliqueuses.

Voltaire nia toujours être l'auteur de ces vers qu'il qualifia lui-même de « sanglants² ». Secret de polichinelle, comme tant d'autres. Mais soit crainte, soit délicatesse, le poète de *La Henriade* n'inclut jamais cette pièce dans ses éditions collectives. Les éditeurs de Kehl respectèrent ce choix. Il fallut donc attendre l'édition Lequien de 1825 avant que les *Vers au roi de Prusse* ne fussent recueillis dans le corpus des œuvres de Voltaire³.

Les *Vers au roi de Prusse* étaient un texte clandestin, mais largement diffusé. Le nombre de manuscrits à nous être parvenus laisse supposer que, dès les derniers mois de 1756, Voltaire s'amusait à faire circuler cette pièce dans le cercle de ses intimes⁴. Aux manuscrits encore existants, on ajoutera sans doute les cinq éditions parues avant la copie définitive publiée dans *Le Trésor du Parnasse*

1 OCV, v. 45A, p. 401-403.

2 Le 28 novembre 1756, Voltaire écrivit à d'Argental : « On parle aussi des vers sanglants contre le roi de Prusse que la même malignité m'impute » (D7064).

3 *Œuvres complètes de Voltaire*, t. XIV, Paris, Lequien, 1825, p. 455-456.

4 Modène, Biblioteca Estense : Est. 141, Alfa M 9.27, f.53v.-54r. ; Wolfenbüttel, Niedersächsisches Landesarchiv, NLA WO, 1 Z 16. 257r.-257v. ; Voir aussi OCV, t. 45B, p. 447-448. Le souci d'exhaustivité dicte que l'on prenne en considération l'existence « fantôme » d'un autre manuscrit, jadis inventorié dans les papiers de Thieriot, aujourd'hui perdu. *Pièces inédites de Voltaire*, Paris, Didot, 1820, p. 65n. Enfin, ajoutons que l'auteur du présent article a en sa possession un manuscrit intitulé « Vers faits p' Mr de Voltaire au sujet du Roy de Prusse sur la guerre présente ». Mis sur le marché en 2017, l'origine italienne de ce manuscrit est confirmée par la main du copiste, de même que par le blason de la famille Sommi Picenardi apposé sur la première page.

en 1762 sous l'intitulé *Vers au roi de Prusse*⁵. Cette version tardive, la dernière à paraître du vivant de Voltaire, établit le texte de base du poème dans les *OCV*.

Les allusions aux *Vers* dans la correspondance de Voltaire ne sont pas nombreuses, mais elles sont concluantes. À la comtesse de Lutzelbourg il écrit le 9 novembre 1756 :

Que dites-vous de Salomon, qui étant à Dresde, dans le palais du roi de Pologne, se montrait à la fenêtre ayant à ses côtés deux gros ministres luthériens ? Le peuple criait, vivat. Ah ! le saint roi ! On m'a promis une singulière pièce : mais oserais-je vous l'envoyer ? On craint son ombre en pareil cas (D7052).

On craint bien plus que son ombre. Depuis le guet-apens de Francfort, Voltaire est hanté par l'agression dont il fut la cible. Du fond de sa retraite aux Délices, le chétif Voltaire redoute toujours l'ombrageux Frédéric ; mais à sa manière inimitable, il n'en cherche pas moins à le braver⁶.

88

Certes, en cette première année de guerre, d'autres facteurs incitent Voltaire à attiser le feu. Le poète de Fontenoy fait des pieds et des mains pour se rendre utile à la cour de France. Et pour cause : il veut rentrer en grâce à Versailles, d'où il espère bientôt obtenir l'autorisation de son retour.

Toutes ces considérations nous portent à envisager la possibilité que c'est Voltaire lui-même qui aurait fait publier les *Vers au roi de Prusse* en 1757 dans les dernières pages d'un volume intitulé *Lettre philosophique, par Monsieur de V****⁷. Cette version du poème est suivie d'un texte en vers très polémique contre Voltaire portant le titre *Réponse aux vers précédents* (p. 280-285). Écrite par un soi-disant partisan du roi de Prusse, cette *Réponse* est grosse de force menaces que l'auteur des *Vers* ne pouvait ignorer.

5 « Lettre de Voltaire au roi de Prusse », s.l.n.d., (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, 4 P.o.gall. 176,51/53) ; « Lettre de Voltaire au roi de Prusse », *The Critical Review, or Annals of literature*, vol. 3, 1757, p. 78 ; « Lettre de Voltaire au roi de Prusse », dans *Lettre philosophique, par Monsieur de V***, avec plusieurs pièces galantes et nouvelles de différents auteurs*, aux dépens de la compagnie, Londres [Liège ?], Aux dépens de la Compagnie [J.-F. Bassompierre l'aîné ?], p. 276-285 ; « Lettre de Voltaire au roi de Prusse avec la reponce », s.l., 1757, 15 p. (Staats und Universitätsbibliothek Dresden, Hist.Germ.D.329, misc.20) ; « Lettre de Voltaire au roi de Prusse avec la reponce », s.l., 1757, 8 p. (Bayerische Staatsbibliothek, 4 J.publg. 1227-1,1/45) ; « Vers au roi de Prusse » dans *Le Trésor du Parnasse*, Londres, s.n., 1762, t. 2, p. 29-30.

6 Voltaire au comte d'Argental, 13 septembre 1756 : « Madame Denis espère que vingt-quatre mille français passeront bientôt par Francfort. Elle leur recommandera un certain m' Freitag, agent du Salomon du nord, lequel s'avise quelquefois de faire mettre des soldats avec la baïonnette au bout du fusil dans la chambre des dames » (D6995). Tel est le *leitmotiv* de sa correspondance durant ces semaines.

7 « Lettre philosophique, par Monsieur de V***, avec plusieurs pièces galantes et nouvelles de différents auteurs », Londres [Liège ?], Aux dépens de la Compagnie [J.-F. Bassompierre l'aîné ?], p. 276-285.

Sans preuves formelles, il est impossible de savoir qui soumit ces deux textes pour être édités, mais en rendant publique cette *Réponse* ne peut-on pas y voir, du point de vue de Voltaire, une sorte de bouclier de sûreté? Exposer les menaces de Frédéric aux yeux de l'Europe constituait alors une garantie d'impunité. À ce titre, la valeur de propagande de la *Réponse* était inestimable. On sait du reste que pour Voltaire l'attaque est souvent la meilleure défense. D'où l'hypothèse que c'est Voltaire lui-même qui aurait proposé la *Réponse* à la suite de ses propres vers. La question se pose notamment quand on considère le ton ironique de l'*Avis de l'éditeur*, texte anonyme qui sert de préface à la *Réponse* (p. 279). Comme nous le verrons plus à loisir, quelques fragments de cette brève préface semblent marqués au coin du style du grand écrivain. On se demande si ce n'est pas Voltaire lui-même qui en fut l'auteur.

Avant d'examiner par le menu cet *Avis de l'éditeur*, il faut nécessairement examiner les deux éditions des « Vers » qui ont précédé celle publiée dans la *Lettre philosophique*. Une version, rare, puisqu'elle était inconnue de l'équipe éditoriale des *OCV*, se présente sous forme d'une plaquette de huit pages, publiée sans lieu ni date. La pièce maîtresse en est bien une version des « Vers au roi de Prusse » (p. 1-3), doublée d'une traduction allemande en caractères gothiques (*Deutsche Uebersetzung*) (p. 4-6). Un exemplaire de cette brochure est catalogué à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich sous l'intitulé *Lettre de Voltaire au roi de Prusse*, mais avec la date erronée de 1750⁸.

On souhaiterait ici pouvoir apporter plus de précisions chronologiques. Il paraît incontestable que cette édition parut dans les États des Habsbourg; et ce, peut-être aussi tôt qu'en novembre-décembre 1756. Et puisque la traduction allemande est mentionnée spécifiquement dans la « Lettre philosophique » de 1757 (p. 280), il semble indubitable que cette édition devança de quelques mois les deux éditions de 1757 répertoriés dans les *OCV*. Notons aussi qu'à part la « Lettre de Voltaire au roi de Prusse », le volume contient deux autres pièces de Voltaire, également traduites en allemand. En l'occurrence quelques vers sous l'intitulé *Vers les champs hyperboréens* (p. 7), un poème envoyé à Cideville le 13 mars 1740 et publié effectivement en 1756⁹, et une version primitive du beau quatrain, *À Monsieur de comte de *** (p. 8), que Voltaire envoya à la comtesse Bentinck à Vienne dans une lettre datée le 15 mai de la même année :

8 « Lettre de Voltaire au roi de Prusse », s.l.n.d., (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, 4 P.o.gall. 176,51/53).

9 « Vers les champs hyperboréens / J'ay vu des rois dans la retraite / Qui se croyaient des Antonins. / J'ay vu s'enfuir leurs bons desseins / Aux premiers sons de la trompette. / Ils ne sont plus rien que des rois, / Ils vont par de sanglants exploits / Prendre ou ravager des provinces. / L'ambition les a soumis ». (*À M. de Cideville*, v. 15-23, *OCV*, t. 20A, p. 591-592.

Marc Aurèle autrefois des princes le modèle,
Sur les devoirs des rois écrivait en ces lieux ;
Et Thérèse fait à nos yeux
Tout ce qu'écrivait Marc Aurèle¹⁰.

La publication de ce quatrain soulève bien des questions. La première version imprimée notée dans les *OCV* date de 1778¹¹. Celle que nous venons de citer la précéda de plus de vingt ans ! Et puisque la version originale s'inscrit dans sa correspondance privée avec la comtesse Bentinck, il est à supposer que Voltaire comptait sur l'indiscrétion de sa grande amie pour le faire circuler à la cour de l'impératrice-reine. Certes, le peu de sûreté des routes aidant, une autre voie n'est pas moins plausible¹². Mais la publication de ce poème faisant suite à la *Lettre de Voltaire au roi de Prusse* est significative du point de vue de la propagande. Le patriarche semble en tout point y donner sa bénédiction à l'alliance franco-autrichienne, et ce, au grand dam du coupable de Berlin.

90

Enfin, il faut sans doute signaler que cette première édition des « Vers » est émaillée de fautes grammaticales et de bévues typographiques : « l'evoit sa tête altièrè » (p. 1), « Les palmiers [...] se levoint » (p. 2), « fiers cohortes » (p. 2), « Te ne vois plus qu'en toi » (p. 3). On imagine la grimace de Voltaire.

Si l'on accepte que cette « Lettre de Voltaire au roi de Prusse » constitue la première édition des « Vers au roi de Prusse », la seconde fut sans doute celle publiée par Tobias Smollett dans la *Critical Review* en mars 1757 (p. 78-79). Cette version est précédée d'une introduction où Smollett affirme la provenance allemande de son texte qu'il annonce, du reste, comme s'il s'agissait de la dernière nouveauté. Voici la note alléchante que l'auteur des *Aventures de Roderick Random* plaça à la tête de son édition :

*From our correspondent at Berlin we have been favour'd with the following copy of verses lately written by the celebrated Voltaire to the King of Prussia, which we have taken this opportunity to lay before the public, as they cannot but be very acceptable to our readers*¹³.

10 Voltaire à la comtesse Bentinck, 15 mai 1756 (D6863). Dans sa version définitive, Voltaire remania le deuxième vers : « Sur les devoirs des rois *instruisit nos aïeux* » (*OCV*, t. 45A, p. 390-391).

11 *L'Almanach des muses*, Paris, Delalain, 1778, p. 7 ; *OCV*, t. 45A, p. 391.

12 Voltaire ne disait-il pas dans ces années : « Heureusement je n'écris rien que la cour de Vienne et celle de Versailles ne pussent lire avec édification », (Voltaire à Jean Robert Tronchin, 13 janvier 1758 [D7581]).

13 *The Critical Review, or Annals of literature*, vol. 3, 1757, p. 78. [« Notre correspondant à Berlin nous a fait part de la copie suivante de vers récemment écrits par le célèbre Voltaire au roi de Prusse. Nous avons saisi cette occasion pour les présenter au public, sachant qu'ils ne peuvent manquer d'intéresser vivement nos lecteurs. »]

À l'instar de la version autrichienne, l'édition de la *Critical Review* est aussi défigurée par de nombreuses incorrections typographiques et grammaticales. Entre autres on relèvera la transcription erronée du mot « poussière » dans le vers : « Et Berlin à ta voix, sortant de la *poupière* » (p. 78), le *p* remplaçant l'eszett *ß* de l'alphabet allemand. Mais il y a bien pis. Le texte de Smollett retranche le troisième vers (« Les sages, empressés de vivre sous ta loi »), détruisant pour ainsi dire la symétrie du poème : 37 plutôt que 38 vers. Enfin, exerçant son privilège d'éditeur, Smollett prit le parti de diviser la pièce en six strophes de longueur inégale (4 sizains, 1 huitain et 1 quintil), déformant pour ainsi dire sa structure en diptyque. Il en résulte que cette version, tout comme la précédente, relève du genre de mauvaise copie que Voltaire avait en exécration. Décidément, une troisième édition était de mise, celle-ci plus nette, et plus conforme aux intentions de Voltaire.

De fait, quelque temps après la parution de l'édition de Smollett, une troisième version imprimée de la *Lettre de Voltaire au roi de Prusse* parut dans les dernières pages du volume de la *Lettre philosophique* mentionnée plus haut. Comme nous l'avons fait remarquer, cette édition, en tout point soignée, est suivie d'une *Réponse aux vers précédents*, ce dernier texte étant précédé d'un *Avis de l'éditeur* anonyme. Ajoutons ici que le texte des *Vers* de cette édition avec la *Réponse* ont été republiés sous forme de brochure au moins deux fois en 1757, vraisemblablement dans les pays de langue allemande¹⁴.

Quant à cette *Lettre philosophique*, entre 1738 et 1777 il parut 13 éditions clandestines sous cet intitulé dans trois villes : La Haye, Paris, et Londres. Comme on pouvait s'y attendre, le contenu du volume changeait d'un tirage à l'autre. Beaucoup de pièces ne sont pas de Voltaire. L'édition de 1738 est encore citée pour la version qu'elle donne de la 13^e lettre philosophique de Voltaire, « Sur Locke »¹⁵. D'une édition à l'autre, on y imprime d'autres textes de Voltaire et notamment l'*Épître à Uranie*. À notre connaissance, Voltaire n'entretient aucune relation avec les responsables de ces volumes (dont l'identité reste incertaine). Il n'est toutefois pas à exclure qu'il en tirait profit quand l'occasion était propice¹⁶.

14 « Lettre de Voltaire au roi de Prusse avec la reponce », s.l., 1757, 15 p. (Staats und Universitätsbibliothek Dresden, Hist.Germ.D.329, misc. 20) ; « Lettre de Voltaire au roi de Prusse avec la reponce », s.l., 1757, 8 p. (Bayerische Staatsbibliothek, 4 J.publ.g. 1227-1,1/45).

15 *Lettres de M. de V***, avec plusieurs pièces de differens auteurs*, La Haye [Paris], p. Poppy [Claude-François Simon], 1738.

16 P. Adamy, « Un recueil libre. Lettre philosophique par M. de V***, avec plusieurs pièces galantes et nouvelles de différents auteurs », dans François Moureau, Madeleine Bertaud et Catriona Seth (dir.), *L'Éveil des Muses. Poétique des Lumières et au-delà*, Rennes, PUR, 2016, p. 204. Voir aussi Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. G. Lanson, Paris, Hachette, t. I, 1930, p. 190.

Revenant à la *Lettre de Voltaire au roi de Prusse* publiée dans le volume de 1757, on peut légitimement demander quelle en fut la provenance. S'agit-il d'une pièce dérobée au portefeuille de Voltaire ? ou bien serait-ce Voltaire lui-même qui la soumit pour édition ? Sans preuve, il est impossible de le savoir, mais l'inclusion du poème à la fin de ce volume suggère en effet un ajout tardif à un volume déjà composé. Certes, la tenue relative de cette copie par rapport aux éditions précédentes nous incline à envisager la participation de Voltaire à cette édition. Le cas échéant, quelle devait être sa consternation quand il découvrit une *Réponse aux vers précédents*, publiée dans le même volume (p. 280-285) !

La juxtaposition de ces deux textes est en effet fort curieuse. D'après cette *Réponse* Voltaire est « sot », « impie », « impudent », « impertinent ». C'est un « calomniateur méritant le gibet » dont l'« âme criminelle » est comparable à celle de Damiens ! Rajoutant insulte à injure, son départ de Postdam est qualifié de « honteuse fuite ». Et puis il y a ces vers menaçants :

92

Comment ton grand savoir ne te dicte-t-il pas
Que les rois sont à craindre, ayant de fort longs bras ? (p. 281)

Face à de telles injures, on peut difficilement imaginer que Voltaire allait rester les bras croisés. Son sens inné du théâtre aidant, la *Réponse aux vers précédents* lui fournissait l'occasion inespérée d'une entrée en scène dans un de ses rôles de prédilection : celui de Voltaire le persécuté !

Il serait certes téméraire de soutenir sans preuves formelles que Voltaire était à l'origine de cette édition. Il est tout de même facile de voir le parti qu'il pouvait en tirer. Et puis il y a cet *Avis de l'éditeur* à considérer. Cette introduction anonyme n'a pas jusque-là attiré l'attention des spécialistes, et elle n'est pas reproduite dans l'édition de la *Réponse* dans les *OCV*¹⁷. Scandant la liste des œuvres de Voltaire dans les *OCV*, on note vingt-cinq textes commençant par le mot « Avis » dont sept *Avis de l'éditeur*. Certes, cet intitulé ne prouve rien. Mais si c'est Voltaire qui a soumis la *Réponse* pour édition, ne pourrait-on pas s'attendre à ce que cet *Avis* portât sa griffe ?

Disons tout de suite les deux premières phrases de l'*Avis* n'ont rien du style de Voltaire. On ne manquera sans doute pas de signaler que Mélitus et Anytus reviennent dans un grand nombre d'ouvrages de Voltaire, ainsi que dans sa correspondance comme symboles de la trahison¹⁸. À ceci, il faut sans doute ajouter que Voltaire associe souvent les noms de Socrate et Frédéric¹⁹. Mais à

¹⁷ *OCV*, t. 45A, p. 405-406.

¹⁸ Sans souci d'exhaustivité : D5005, D8972.

¹⁹ « La Grèce, je l'avoue, eut un brillant destin, / Mais Frédéric est né : tout change ; je me flatte / Qu'Athènes quelque jour doit céder à Berlin ; / Et déjà Frédéric est plus grand que Socrate », etc. (D1307).

première vue, le tour qui est donné à cette allusion ne porte pas indubitablement l'empreinte de Voltaire. Lues de certaine façon, cependant, les expressions « l'indignation la plus juste » ou « une meilleure plume que la sienne » sont tant soit peu suggestives de cette sincérité feinte qu'on rencontre si souvent chez l'auteur de *Candide*.

Ce n'est que l'amour de la vérité et pour son roi, et l'indignation la plus juste contre l'impudence du sieur de Voltaire, qui ont inspiré à l'auteur la Réponse suivante. Elle n'était pas faite pour voir le jour, et serait restée, selon toutes les apparences, dans le cercle étroit de quelques bons patriotes, amis de l'auteur, lequel ne se sentant pas tous les talents requis pour la poésie, pensait qu'il fallait une meilleure plume que la sienne pour repousser l'audace de ce Mélitus* moderne.

*Mélitus et Anytus, calomnieurs de Socrate.

La troisième phrase se présente autrement. Dans ce cas, l'ironie saute aux yeux. Voltaire, on le sait, avait coutume de dénigrer les écrits qu'il désavouait et le cas présent abonde dans ce sens²⁰. Qui d'autre de Voltaire lui-même aurait eu la témérité d'écrire que le grand écrivain « mérit[ait] d'être enseveli dans les ténèbres de l'oubli » ? L'hyperbole est par trop absurde, même de la part d'un antagoniste acharné. C'est alors, en adoptant le point de vue de Voltaire, qu'une stratégie éditoriale des plus adroites se révèle. Vilipender Voltaire, c'est d'une certaine manière l'exalter. Comme Voltaire l'explique lui-même dans une lettre à d'Argental, « les injures révoltent²¹ ». Or ce petit texte et les vers qu'il présente devaient en effet révolter les honnêtes gens de toute l'Europe.

Mais l'ironie à part, cette troisième phrase attire notre attention pour d'autres raisons. Elle contient force coïncidences verbales qui rappellent à point nommé le style de Voltaire. « Se voir dans la nécessité²² », « tirer de la poussière²³ », « objet de l'horreur²⁴ », « l'horreur de tous les honnêtes gens²⁵ », « enseveli dans

20 Les exemples ne manquent pas : Voltaire à Jacob Vernes, 15 mars 1759, « J'ai lu enfin *Candide*. Il faut avoir perdu le sens pour m'attribuer cette coïnonnerie » (D8187).

21 Voltaire au comte d'Argental, 18 mai 1772, « Les injures révoltent ; l'ironie fait rentrer les gens en eux-mêmes, la gaieté désarme » (D17747).

22 L'expression « se mettre dans la nécessité » est très fréquente chez Voltaire. On repère aussi « être dans la nécessité », « se trouver dans la nécessité », « se croire dans la nécessité », « laisser dans la nécessité », etc.

23 « Non, il tire de la poussière / Une race d'affreux brigands » (*Épître à Uranie*, OCV, t. 1B, p. 491-492).

24 « [...] il se voyait l'objet de l'horreur publique » (*La Henriade*, OCV, t. 2, p. 345, nous soulignons).

25 « Mais celui qui dans ses censures mettra les outrages violents, l'ignorance, la mauvaise foi, l'erreur et l'imposture à la place des raisons sera l'horreur et le mépris des honnêtes gens » (*Supplément au Siècle de Louis XIV*, OCV, t. 32c, p. 369, nous soulignons).

l'oubli²⁶ », « les ténèbres de l'oubli²⁷ » sont toutes des expressions qu'on trouve fréquemment chez Voltaire. On peut alors légitimement se demander s'il ne s'agit pas, le cas échéant, d'une authentique phrase de Voltaire. Rappelons que la pièce dont il est question ici est bien celle des *Vers au roi de Prusse*.

D'ailleurs, en publiant cette Réponse, on se voyait dans la nécessité de tirer de la poussière une pièce qui sera à jamais l'objet de l'horreur de tous les honnêtes gens ; et qui méritait, ainsi que son auteur, d'être ensevelie pour toujours dans les ténèbres de l'oubli.

94

Quant au dernier paragraphe, signalons que l'expression « l'appas d'un sordide et indigne intérêt » revient sous diverses formes dans les écrits de Voltaire, et notamment dans les *Questions sur l'Encyclopédie*²⁸. De même, il est cocasse de relever que dans ses *Mémoires* Voltaire emploie l'expression « rendre public » pour signifier publier en parlant justement d'une ode que Frédéric écrivit contre Louis XV : « Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que Frédéric : je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la *rendre publique*²⁹... » Attendu la portée de ses propres « Vers », comment Voltaire a-t-il pu écrire cette dernière phrase sans pouffer de rire ? Plus sage que Frédéric, en effet, et plus malin...

Les thèses d'attribution sont délicates, on en convient. Pris seuls, les rapprochements d'expression notées ne prouvent pas que Voltaire ait écrit l'*Avis* en question. L'accumulation des tics verbaux propres au grand écrivain dans ce petit texte ne laisse pas pour autant d'être étonnante, sinon décisive, surtout quand on prend en considération le parti avantageux que Voltaire pouvait tirer de la publication du texte « infâme » que l'*Avis* présente.

26 « Les guerres civiles qui avaient affligé l'Angleterre, toujours aussi funestes aux sciences qu'à l'État, avaient *enseveli dans l'oubli* la seule mesure juste qu'on eût de la Terre ; et on s'en tenait à cette estime vague des pilotes » (*Éléments de la philosophie de Newton*, OCV, t. 15, p. 420, nous soulignons).

27 « Le mot *bulgarie*, qui ne signifie qu'hérésie, fut pris pour le péché contre nature. Et c'est sur ce texte qu'on s'est fondé pour brûler vifs le peu de malheureux convaincus de cette ordure, plus faite pour être ensevelie dans *les ténèbres de l'oubli*, que pour être éclairée par les flammes des bûchers aux yeux de la multitude » (*Prix de la justice et de l'humanité*, OCV, t. 80B, p. 157, nous soulignons).

28 « L'appât d'un vil gain, joint à l'insolence des mœurs abjectes, furent les seuls motifs qui engagèrent ce réfugié languedochien protestant nommé Langlevieux dit La Beaumelle, à tenter la plus infâme manœuvre qui ait jamais déshonoré la littérature » (*Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Histoire », OCV, t. 42A, p. 250). Autre variation : « [...] l'appas du plus léger et du plus vil gain [...] » (*Commentaire sur Corneille*, OCV, t. 5, p. 820).

29 OCV, t. 45c, p. 442.

Avis de l'éditeur

Ce n'est que l'amour de la vérité et pour son roi, et l'indignation la plus juste contre l'impudence du sieur de Voltaire, qui ont inspiré à l'auteur la Réponse suivante. Elle n'était pas faite pour voir le jour, et serait restée, selon toutes les apparences, dans le cercle étroit de quelques bons patriotes, amis de l'auteur, lequel ne se sentant pas tous les talents requis pour la poésie, pensait qu'il fallait une meilleure plume que la sienne pour repousser l'audace de ce Mélitus* moderne. D'ailleurs, en publiant cette Réponse, on se voyait dans la nécessité de tirer de la poussière une pièce qui sera à jamais l'objet de l'horreur de tous les honnêtes gens ; et qui méritait, ainsi que son auteur, d'être ensevelie pour toujours dans les ténèbres de l'oubli.

Mais l'appas d'un sordide et indigne intérêt ayant porté quelqu'un à la faire imprimer, et même à la traduire en allemand, un des amis de l'auteur de la Réponse, en possédant une copie, a cru qu'il était de son devoir de la rendre publique.

*Mélitus et Anytus, calomniateurs de Socrate

NUMÉRISATION DES RESSOURCES VOLTAIRIENNES
DANS LES PAYS GERMANOPHONES.
ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Hendrikje Carius
Universität Erfurt, Forschungsbibliothek Gotha

Si la bibliothèque ducale de Gotha faisait figure d'Eldorado de la République des Lettres, nul doute que cette institution devait une bonne partie de sa réputation à l'accessibilité exemplaire de ses livres et manuscrits. Déjà, le lieu en soi avait tout pour lui : Voltaire lui-même, après son séjour dans la résidence ducale de Saxe-Gotha au printemps 1753, ne tarissait pas d'éloges sur le « paradis thuringien¹ » ou, pour reprendre l'une de ses plaisanteries louangeuses vis-à-vis de la duchesse Louise Dorothée (1710-1767) « un des agréments du meilleur des mondes possibles² ». Quant à la « belle bibliothèque³ » enchâssée dans la tour orientale du château, elle avait également tout pour plaire à l'érudit, qui l'exploita intensément pour ses *Annales de l'Empire depuis Charlemagne*. Tout, ou presque... car, après y avoir passé de longues journées, il trouva à redire, malgré tout, sur le froid terrible qui y régnait⁴. Trois siècles plus tard, à l'ère de la numérisation des ressources, nous ne souffrons plus de ce type d'inconfort. Mais travaillons-nous pour autant dans un Eldorado de la recherche ?

Disponibles sans contraintes de lieu ou de temps, les sources historiques numérisées et les technologies et méthodes qui les accompagnent ouvrent désormais des horizons nouveaux à la recherche, grâce aux potentiels offerts par l'agrégation, la présentation et le retraitement des contenus. Ceci vaut également pour la recherche dix-huitiémiste⁵. Dans cette perspective, l'objectif n'est pas uniquement de numériser systématiquement les sources historiques, mais bien plutôt de les préparer et de les mettre en compatibilité avec les

1 Voltaire à Louise Dorothée, ca 15 septembre 1753, D5515.

2 Du même à la même, 11 octobre 1756, D7023.

3 Du même à la même, 22 juillet 1753, D5441.

4 Voltaire à Mme Du Deffand, 23 avril 1754, D5786.

5 Voir, à titre d'exemples récents, les études de cas publiées dans Chloé Edmondson et Dan Edelstein (dir.), *Networks of Enlightenment: Digital Approaches to the Republic of Letters*, Liverpool, Liverpool UP, 2019 ainsi que Thomas Wallnig, Marion Romberg et Joëlle Weis (dir.), *Dix-huitième siècle numérique : perspectives de l'Europe centrale*, Wien, Böhlau, 2019.

processus d'édition, de réception et d'analyse qui se développent actuellement dans le champ des humanités numériques : recodification, contextualisation, interconnexion, mise en réseau avec d'autres sources de connaissance. On citera ici, à titre d'exemple, les activités qui entourent le projet *Digital Voltaire* ou le *Voltaire Lab*⁶ de la Voltaire Foundation, ainsi que les projets d'humanités numériques qui leur sont associés : *Electronic Enlightenment*⁷, *Cultures of Knowledge*⁸ (Oxford) et *Mapping the Republic of Letters*⁹ (Stanford). Si le but est de constituer un espace de recherche intégral accessible à tous les chercheurs dix-huitiémistes et particulièrement voltairistes, il faut donc s'attacher à réunir de manière ciblée les sources pertinentes pour cette recherche dans leurs contextes internationaux. C'est cette perspective qui nous guide ici : il s'agit de dresser, pour l'espace germanophone, un état des lieux de la numérisation des ressources pertinentes pour la réception voltairienne au XVIII^e siècle. Dans cette optique, il faut entendre par *numérisation* la totalité des processus de traitement numérique concernant des sources imprimées ou manuscrites : de la représentation sur supports numériques à la conversion de ces supports vers des formats lisibles par ordinateur, ce qui les rend exploitables pour d'autres scénarios d'utilisation¹⁰. Cette distinction est importante, car à chaque niveau de numérisation correspond aussi un niveau d'exploitabilité : la connaissance que l'on peut retirer d'une source varie selon le type de numérisation¹¹. Nous présenterons donc ici, pour l'espace germanophone, une sélection d'activités de numérisation et de portails, avec les possibilités d'utilisation qui en découlent, dans la mesure où ces outils et scénarios offrent des perspectives prometteuses pour poursuivre le développement et la mise en réseau de la recherche voltairiste au niveau international.

6 <http://www.voltaire.ox.ac.uk/about-voltaire/voltaire-lab>.

7 <https://www.e-enlightenment.com/>.

8 <http://www.culturesofknowledge.org/>.

9 <http://republicofletters.stanford.edu/>. Voir la visualisation du réseau de correspondants de Voltaire réalisée grâce aux données d'*Electronic Enlightenment*, ainsi que la comparaison avec d'autres érudits de l'époque : <http://republicofletters.stanford.edu/casestudies/voltaire.html>. Pour la visualisation des lieux de publication sur la base des données de la BnF, voir : <http://republicofletters.stanford.edu/casestudies/voltairepub.html>.

10 On pense ici à l'exploitation des métadonnées, à la numérisation d'images ou à l'exploitation de données structurelles ainsi qu'à l'exploitation en plein texte avec ou sans marqueurs. Thomas Stäcker, « Konversion des kulturellen Erbes für die Forschung. Volltextbeschaffung und -bereitstellung als Aufgabe der Bibliotheken », *O-Bib. Das Offene Bibliotheksjournal*, 1/1, 2014, p. 220-237, ici p. 223-224, DOI : <https://doi.org/10.5282/o-bib/2014H1S220-237>.

11 C'est également le propos d'Ulrich Johannes Schneider, « Enzyklopädien des 18. Jahrhunderts digital. Einführung », dans U. J. Schneider (dir.), *Kulturen des Wissens im 18. Jahrhundert*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, p. 159-162, ici p. 160.

Pour un tableau exhaustif de l'état des numérisations, il faudrait déjà cartographier avec précision les ressources voltairiennes potentiellement disponibles sous forme numérique, ce qui reste encore à faire. Le cas de Gotha ne servira donc ici que d'exemple pour illustrer comment l'exploitation (numérique) des sources peut constituer un point de départ pour la recherche en ligne sur la réception voltairienne. Au XVIII^e siècle, le duché de Saxe-Gotha-Altenbourg était le plus grand, mais aussi « le plus important des duchés ernestins » pour la politique intérieure et extérieure de l'Empire¹². Très bien intégrée dans le réseau des Lumières européennes, la vie culturelle de cette cour francophone baignait dans une atmosphère marquée par les collections, les lettres, le théâtre, la lecture et le débat¹³. La duchesse Louise Dorothee, personnage-clé de ce creuset, s'appuyait sur ce réseau non seulement pour s'informer sur l'actualité culturelle et scientifique des États européens, mais aussi pour impulser des évolutions politiques dans son pays¹⁴. Ses interlocuteurs de prédilection se nommaient Voltaire, Frédéric II de Prusse (1712-1786), Ernst Christoph von Manteuffel (1676-1749), Friedrich Melchior Grimm (1723-1807) ou Luise Gottsched (1713-1762) et son mari Johann Christoph Gottsched (1700-1766)¹⁵. De ses contacts épistolaires avec Voltaire à partir de 1751 jusqu'à sa mort, nous avons conservé 136 lettres de

- 12 Andreas Klinger, « Das Herzogtum Sachsen-Gotha-Altenburg in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts », dans [coll.], *Die Gothaer Residenz zur Zeit Herzog Ernst II. von Sachsen-Gotha-Altenburg (1772-1804)*, Gotha, Stiftung Schloss Friedenstein Gotha, 2004, p. 9-12, ici p. 12 (notre traduction).
- 13 Voir par exemple Bärbel Raschke, « Französische Aufklärung bei Hofe: Luise Dorothea von Sachsen-Gotha (1710-1767) », dans Michel Espagne et Werner Greiling (dir.), *Frankreichfreunde. Mittler des französisch-deutschen Kulturtransfers (1750-1850)*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1996, p. 23-38 ; Roswitha Jacobsen, « Die Blütezeit der Residenzkultur im 17. und 18. Jahrhundert », dans Konrad Scheurmann et Jödis Frank (dir.), *Neu entdeckt. Essays. Thüringen – Land der Residenzen*, Mainz, Philipp von Zabern, 2004, p. 52-64 ; Bärbel Raschke, « Luise Dorothea von Sachsen-Gotha-Altenburg im Geflecht der europäischen Diplomatie des 18. Jahrhunderts: Manteuffel, Thun und Grimm », dans Werner Greiling, Gerhard Müller, Uwe Schirmer et Helmut G. Walther (dir.), *Die Ernestiner. Politik, Kultur und gesellschaftlicher Wandel*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 2016, p. 205-222. Nous manquons cependant d'études systématiques récentes sur la cour francophone de Gotha sous le règne du duc Frédéric III (1699-1772, régnant à partir de 1732) et de son épouse Louise Dorothee de Saxe-Gotha-Altenbourg.
- 14 Bärbel Raschke, « Louise Dorothee de Saxe-Gotha, médiatrice dans le transfert culturel franco-allemand », dans Marita Gilli (dir.), *L'Identité culturelle, laboratoire de la conscience européenne*, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. 119-127.
- 15 Pour un tableau d'ensemble du réseau intellectuel de la duchesse et de ses correspondants, particulièrement les éditeurs de l'*Encyclopédie*, voir Christoph Streckhardt, « Das Gelehrtennetzwerk Herzogin Luise Dorotheas von Sachsen-Gotha-Altenburg und die Politik einer literarischen Hofkultur », dans [coll.], *Voller Esprit und Wissensdurst. Herzogin Luise Dorothea von Sachsen-Gotha-Altenburg (1710-1767). Mit einer kommentierten Edition ihres Nachlassinventars*, Gotha, Stiftung Schloss Friedenstein, 2017, p. 45-80.

son interlocuteur et 99 de sa plume¹⁶. Mais, à part quelques conversations phares tels que cette correspondance, celle avec le roi de Prusse ou sa dame de compagnie Frederike von Montmartin (1729-1752)¹⁷, les échanges épistolaires de la duchesse ou des autres membres de son réseau de communication n'ont pas ou presque pas été exploités, édités ou numérisés. Pourtant, même les correspondances moins connues recèlent des potentiels de recherche intéressants pour éclairer certains aspects de la réception de Voltaire. On citera ici, à titre d'exemple, l'échange entre Louise Dorothee et le diplomate Ernst Christoph von Manteuffel, de 1742 à 1748¹⁸.

Mais les correspondances ne sont pas les seules sources intéressantes pour dresser un tableau épistémologique de l'époque des Lumières, et pour faire avancer la recherche comparative sur la réception voltairienne. On peut aussi s'attacher à reconstituer systématiquement, sur supports numériques, les bibliothèques princières publiques et privées de l'époque des Lumières¹⁹. La collection privée de Louise Dorothee, avec ses 3 567 titres, peut être considérée comme une bibliothèque typique des Lumières européennes²⁰, comparable en quantité à celle d'autres princesses de l'époque²¹. La duchesse avait entrepris de constituer une collection systématique de *Voltaireiana*, sur les conseils de son bibliothécaire, Gottfried Christian von Freiesleben (1716-1774), mais aussi de Manteuffel, de l'abbé Raynal et finalement de Friedrich Melchior Grimm, qui lui communiquait

- 16 Forschungsbibliothek Gotha (FB Gotha), Chart. B 1778; *Voltaire à Ferney: sa correspondance avec la Duchesse de Saxe-Gotha*, éd. Évariste Bavoux, Adolphe François, Paris, Didier, 1860; *Die Briefe der Herzogin Luise Dorothee von Sachsen-Gotha und Voltaire*, éd. Gustav Haase, Braunschweig, George Westermann, 1894; *Der Briefwechsel zwischen Luise Dorothee von Sachsen-Gotha und Voltaire*, éd. Bärbel Raschke, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1998; *OCV*, t. 96-116, 2013. *Correspondance de Frédéric II avec Louise-Dorothee de Saxe-Gotha (1740-1767)*, éd. Marie-Hélène Coton, SVEC, n°376 (1999).
- 17 Landesarchiv Thüringen – Staatsarchiv Gotha (StAG), Geheimes Archiv E XIII^a, n° 9; *Der Briefwechsel zwischen Luise Dorothea von Sachsen-Gotha-Altenburg und Friederike von Montmartin 1751-1752*, éd. Bärbel Raschke, Gotha, Thüringisches Staatsarchiv, 2009. Les lettres du précepteur des princes de Gotha, Ulrich von Thun, ont été traduites en allemand: Ulrich von Thun, *Briefe aus Paris 1747-1750*, éd. Bärbel Raschke, Gotha, Thüringisches Staatsarchiv, 2013; Ulrich von Thun, *Briefe aus Genf 1744-1747*, éd. Bärbel Raschke, Gotha, Thüringisches Staatsarchiv, 2016.
- 18 StAG, Geheimes Archiv E XIII^a, n° 17-24.
- 19 Voir entre autres Volker Bauer, Elizabeth Harding, Gerhilde Scholz Williams et Mara R. Wade (dir.), *Frauen – Bücher – Höfe: Wissen und Sammeln vor 1800*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2018.
- 20 Katalog der Privatbibliothek Luise Dorotheas von Sachsen-Gotha-Altenburg, sans lieu ni date, FB Gotha, Chart. B 1234. Voir Kathrin Paasch, « Die fürstlichen Privatbibliotheken am Gothaer Hof im 18. Jahrhundert. Die Sammlungen Herzog Friedrichs III. und seiner Gemahlin Luise Dorothea », dans Ulrich Johannes (dir.) Schneider (éd.), *Kulturen des Wissens im 18. Jahrhundert*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, p. 195-202. La bibliothèque ne contient aucune trace de lecture, ce qui nous contraint, pour en savoir plus sur des questions de réception, à recourir à la correspondance et aux extraits résumés. (p. 200).
- 21 Voir Bärbel Raschke, « Fürstliche Privatbibliotheken im Zeitalter der Aufklärung. Ein Problemaufriß am Beispiel der Bibliothek Luise Dorotheas von Sachsen-Gotha und ihrer Voltairesammlung », *Bibliothek und Wissenschaft*, 37, 2004, p. 39-67, ici p. 51.

sa *Correspondance littéraire*²² ainsi que de nombreux ouvrages de Voltaire. Avec ses 112 titres, y compris des pamphlets pro- ou anti-voltairiens, il s'agit de l'une des plus importantes collections d'imprimés voltairiens individuels possédés par une cour allemande²³ dont le catalogue a été publié sous forme imprimée par Bärbel Raschke²⁴. Il manque encore, comme dans le domaine des correspondances, une exploitation numérique systématique et orientée sur la recherche – à savoir un produit lisible par ordinateur et formaté sous forme de texte dynamique distinguant la structure (p. ex. TEI/XML) et la présentation (p. ex. CSS). Ce serait pourtant nécessaire, si l'on veut pouvoir réutiliser les documents dans d'autres contextes et les mettre en lien avec d'autres sources sur la base de normes d'interopérabilité. La bibliothèque scientifique de Gotha a pu numériser le catalogue de la collection privée de Louise Dorothée dans le cadre d'un projet financé par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG)* intitulé « Bibliothèques privées des Lumières²⁵ », projet qui a permis d'identifier près de 40 000 livres dans huit bibliothèques princières et de les mettre en ligne conformément aux normes élaborées par le groupe de travail « Imprimés anciens » du réseau commun des bibliothèques allemandes (*Gemeinsamer Bibliotheksverbund, GBV*).

Par ailleurs, les catalogues historiques de ces mêmes bibliothèques ont également été numérisés puis publiés sous forme de fac-similés numériques dans la Bibliothèque numérique de Thuringe (*Digitale Bibliothek Thüringen*) ainsi que, par la suite, dans la *Digitale historische Bibliothek Erfurt/Gotha*.



1. Imprimés de Voltaire figurant au catalogue de la bibliothèque de Gotha, avec les hyperliens qui leur ont été ajoutés (ici: *Mahomet*, *Alzire* et *L'Orphelin de la Chine*) ; ces ouvrages sont mentionnés dans le catalogue de la bibliothèque privée de Louise Dorothée de Saxe-Gotha-Altenburg, p. 214.

22 FB Gotha, Chart. B 1138b-g, les volumes des premières années contiennent des notices manuscrites de Grimm à l'attention de la duchesse, en particulier à propos d'ouvrages de Voltaire. Voir B. Raschke, « Fürstliche Privatbibliotheken... », art. cit., p. 57.

23 *Ibid.*, p. 58.

24 *Ibid.*, p. 59-67.

25 Titre allemand du projet : « Privatbibliotheken der Aufklärungszeit ». On trouvera ces fac-similés numériques ainsi que les informations contextuelles sous : <http://projekte.thulb.uni-jena.de/privatbibliotheken>.

Les images ont été intégrées dans un environnement HTML afin de permettre la navigation entre les index de différents catalogues, mais aussi entre les différentes pages d'un même catalogue, ou vers le site du projet. On a donc assigné manuellement, à côté de l'entrée du catalogue figurant sur chaque *image map*, la cote actuelle du titre mentionné et un lien vers le catalogue en ligne de la bibliothèque, qui indique pour ce titre les données bibliographiques et les informations de provenance de l'ouvrage. Cependant, si un tel traitement pouvait être considéré comme appréciable il y a encore dix ans de cela, actuellement les bibliothèques peuvent proposer un service bien plus complet, grâce à divers outils proposés par le champ des humanités numériques : on peut désormais consulter le texte complet en ligne, y effectuer une recherche plein texte, en télécharger des parties, mettre le texte en lien avec d'autres présentations ou reconstructions, et visualiser ces opérations d'interconnexion. Les chercheurs disposent désormais de conditions bien plus confortables pour pouvoir comparer différentes bibliothèques contemporaines – dans la mesure où celles-ci sont également numérisées de la sorte²⁶.

COOPÉRATIONS POUR LA NUMÉRISATION ET L'EXPLOITATION DE DOCUMENTS, ÉDITIONS NUMÉRIQUES

Contrairement à la France ou au Royaume-Uni, l'Allemagne d'avant 1913 ne dispose pas d'une bibliothèque nationale centralisée – ce qui constitue un écueil considérable pour la recherche en sciences humaines²⁷. Composé d'une multitude de territoires souverains, l'Empire germanique s'est donc construit une mémoire morcelée : archives, collections et bibliothèques historiques sont légion en Allemagne, en Autriche et dans les autres États qui ont succédé à

²⁶ Ainsi, le projet hébergé à la bibliothèque de Wolfenbüttel (Herzog August Bibliothek) reconstruit numériquement et visualise les bibliothèques de l'époque moderne (<http://bibliotheksrekonstruktion.hab.de/>), dont par exemple celle de la duchesse Antoinette de Brunswick-Wolfenbüttel (1696-1762), qui d'ailleurs ne contenait que quatre imprimés de Voltaire : <http://bibliotheksrekonstruktion.hab.de/antoinette/antoinette-histSubject.html>. La mise en valeur numérique de la bibliothèque permet ainsi de chercher par rubriques, personnes, dates, contenus, genres, langues, et lieux, et d'exporter les résultats sous des formats divers : CSV, XML, TEI, RDF/XML, Turtle, SOLR XML. Les données géographiques peuvent être éditées au format CSV ou KML, et il est même possible d'exporter le site complet sous forme de fichier compacté ZIP. Pour visualiser les résultats, il est possible de créer des nuages de mots (noms de personnes, contenus, genres, lieux), des diagrammes et circulaires de type « camembert » ; le géonavigateur de DARIAH-DE permet également de générer une visualisation spatiotemporelle des lieux d'impression. Néanmoins, tous ces instruments, qui peuvent avoir leur utilité pour entrer dans la matière, restent encore d'une portée herméneutique limitée pour l'approfondissement.

²⁷ Voir Bernhard Fabian, *Buch, Bibliothek und geisteswissenschaftliche Forschung. Zu Problemen der Literaturversorgung und der Literaturproduktion in der Bundesrepublik Deutschland*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1983.

l'Empire. Gotha ne fait pas exception à cette règle : partout, ces institutions recèlent des ressources non exploitées qui permettraient de cerner un élément des réseaux de Voltaire ou de la réception de ses œuvres ; il suffirait pour cela d'élargir la perspective et de se tourner vers des personnalités jusqu'ici ignorées.

Cependant, l'exploitabilité numérique des ressources s'est considérablement améliorée depuis 1989, grâce au concept de bibliothèque nationale rétrospective décentralisée. Le groupe de travail « Collection des imprimés allemands » (*Arbeitsgemeinschaft Sammlung Deutscher Drucke*) qui a vu le jour grâce au soutien de la DFG, réunit six bibliothèques qui se sont réparti le travail pour collecter les imprimés en langue allemande depuis l'invention de l'imprimerie : Munich (pour la première période, 1450-1600), Wolfenbüttel (1601-1700), Göttingen (1701-1800), Francfort-sur-le-Main (1801-1870), Berlin (1871-1912) et enfin la Bibliothèque nationale allemande sise à Francfort et Leipzig, pour la période après 1913²⁸. Chacune de ces bibliothèques s'est donc donné pour but de compléter systématiquement ses collections, particulièrement riches pour le siècle dont elle est « responsable » entre 1450 et 1912, puis de les exploiter et de les mettre à la disposition de la communauté scientifique. Le XVIII^e siècle a été attribué à la bibliothèque d'État et universitaire de Basse-Saxe (*SUB*), qui joue donc désormais le rôle de bibliothèque nationale des Lumières allemandes.

Cette initiative a considérablement amélioré la situation, particulièrement grâce aux catalogues d'imprimés parus dans l'espace germanophone aux XVI^e et XVII^e siècles (*Verzeichnisse der im deutschen Sprachbereich erschienenen Drucke des 16. und 17. Jahrhunderts*, abrégé. *VD16*, *VD17*). En outre, la *Sammlung Deutscher Drucke* bénéficie aussi d'importants financements de la DFG destinés à coordonner la numérisation des catalogues *VD17* et *VD18*, ce qui lui confère une valeur supplémentaire. Ce dernier (*Verzeichnis Deutscher Drucke des 18. Jahrhunderts*) a pour but de proposer une bibliographie nationale allemande complète pour le XVIII^e siècle²⁹ – un catalogue coopératif qui recensera près de 600 000 titres, à savoir tous les imprimés parus entre 1701 et 1800 en langue allemande ou dans l'espace germanophone³⁰. Il représente donc une ressource de premier choix pour la recherche voltairienne. Contrairement à ses grands frères *VD 16* et *VD 17*, le projet *VD 18* remplit parallèlement ses deux missions principales : les ouvrages sont numérisés à mesure qu'ils sont

28 www.ag-sdd.de.

29 Voir la base de données du *VD18* : <https://gso.gbv.de/DB=1.65/>.

30 Au printemps 2018, près de 295 000 monographies et 5 000 articles avaient été répertoriés et numérisés. Voir Lisa Klaffki, Stefan Schmunk, Thomas Stäcker, *Stand der Kulturgutdigitalisierung in Deutschland*, Göttingen, « DARIAH-DE Working Papers n° 26 », 2018, URN : urn:nbn:de:gbv:7-dariah-2018-1-3, p. 9.

catalogués, et les entrées sont immédiatement intégrées dans les réseaux en ligne des vingt bibliothèques qui participent à cet effort conjoint. Quant aux périodiques, ils sont enregistrés dans la base de données centrale des périodiques en langue allemande (*Zeitschriftendatenbank, ZDB*). Nous sommes en ce moment dans la deuxième phase principale du projet, plus de la moitié de tous les imprimés disponibles sont désormais en ligne. Parmi eux (et c'est ce qu'il convient de saluer ici), de nombreux exemplaires rares ou uniques, souvent importants au niveau régional, ont été catalogués et numérisés pour la première fois³¹. Pour le XVIII^e siècle donc, la situation est assez bonne. Toutefois, le tableau est moins positif pour le XIX^e siècle et donc pour la réception posthume de Voltaire : alors qu'on estime à 1,5 millions le nombre des titres conservés dans les bibliothèques allemandes, il manque encore pour cette période un effort de numérisation coordonné³².

104

Pour présenter leurs collections historiques imprimées, les bibliothèques germanophones ont mis en place plusieurs portails nationaux. Ainsi, le *Zentrale Verzeichnis Digitalisierter Drucke (ZVDD)*³³ recense surtout les ressources voltairiennes présentes à Munich, Göttingen, Halle et Berlin. La plateforme suisse *E-rara.ch* propose des textes intégraux de et sur Voltaire consultables en ligne³⁴. L'Académie des sciences de Göttingen, en coopération avec le *VD 18*, a réuni et mis en ligne des périodiques de recension germanophones imprimés entre 1688 et 1815 : c'est la banque de données *Gelehrte Journale und Zeitungen als Netzwerke des Wissens im Zeitalter der Aufklärung (GJZ)*³⁵. Enfin, n'oublions pas la considérable réserve de sources disponibles dans la salle de lecture virtuelle de la Bibliothèque nationale autrichienne : *ANNO – AustriaN Newspapers Online*³⁶, qui ouvre également d'intéressantes perspectives de recherche fondées sur l'outil numérique en intégrant cette collection dans son nouveau laboratoire *ÖNB Lab*, qui permet à chacun d'exploiter librement les données disponibles³⁷.

Contrairement à cette offensive concertée sur les sources imprimées (*VD 17-18*), nous ne disposons pas d'une stratégie analogue pour la numérisation des sources manuscrites de la même période. Pour la recherche

31 Claudia Fabian, Claudia Bubenik, Maria Federbusch, « Das VD 18 – Aufklärung gefällig? », *Bibliotheksmagazin – Mitteilungen aus den Staatsbibliotheken in Berlin und München*, 10/2, 2016, p. 53-63, ici p. 54, https://staatsbibliothek-berlin.de/fileadmin/user_upload/zentrale_Seiten/ueber_uns/pdf/Bibliotheksmagazin/BM_2-16.pdf.

32 L. Klaffki, S. Schmunk, Th. Stäcker, *Stand der Kulturgutdigitalisierung in Deutschland*, op. cit., p. 9.

33 Catalogue central des imprimés numérisés, www.zvdd.de.

34 Actuellement, cette plateforme compte 1 023 titres consultables en plein texte, <https://www.e-rara.ch/>.

35 <http://www.gelehrte-journale.de>.

36 <http://anno.onb.ac.at/>.

37 <https://labs.onb.ac.at/en/>. Les jeux de données des périodiques historiques, par exemple, sont disponibles sous le lien suivant : <https://labs.onb.ac.at/en/datasets/>.

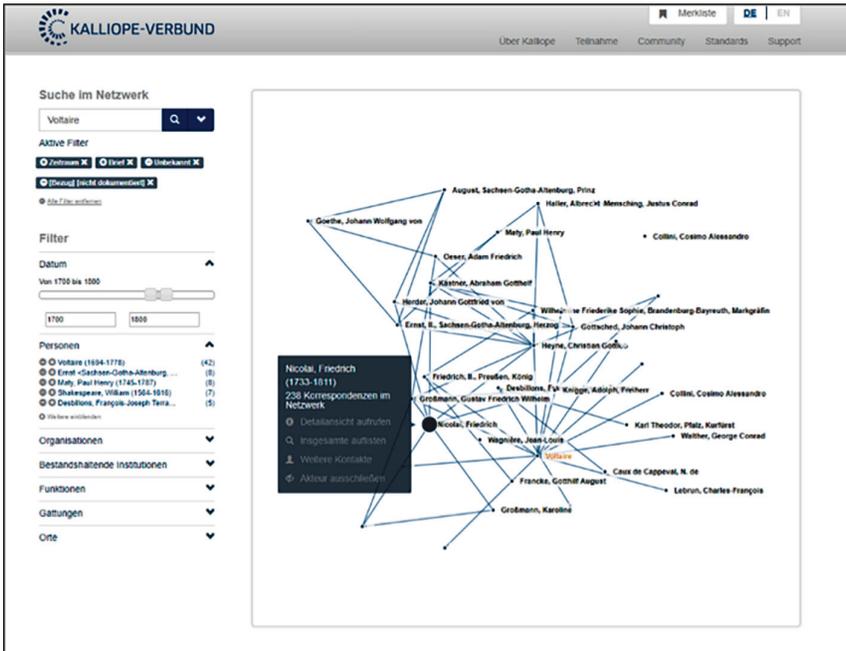
voltairienne, cela signifie concrètement que ces sources, pourtant pertinentes au sens où elles permettraient de se pencher sur certains acteurs moins connus et d'en tirer des conclusions sur la circulation des idées et des livres, ne sont que très partiellement cataloguées et numérisées, et *a fortiori* qu'elles ne font que rarement l'objet d'une édition numérique. De nombreux fonds, demeurés inexploités, contiennent des œuvres autographes ou des correspondances qui pourraient permettre de découvrir de nouvelles ressources pertinentes ; celles-ci sont soit en cours de numérisation et d'exploitation ou devront encore l'être. C'est le cas à Gotha, par exemple, où l'on pourra retirer des informations pertinentes sur la réception de Voltaire grâce à la correspondance échangée de 1738 à 1749 entre le diplomate Christoph Diedrich von Keller (1699-1766) et la baronne Juliane Franziska de Buchwald (1707-1798), grande maîtresse à la cour de Gotha³⁸.

Pour le XVIII^e siècle, ces sources et correspondances manuscrites constituent donc un précieux gisement. Pour Voltaire en particulier, les utilisateurs en quête de manuscrits pertinents pour leurs études se tourneront d'abord vers un outil qui promet de remplacer graduellement la multitude de banques de données locales : *Kalliope*, le catalogue national collectif des fonds privés, autographes et archives d'éditeurs en Allemagne³⁹. Celui-ci recense même, en plus des correspondances et des œuvres de Voltaire, les domaines thématiques dans lesquels Voltaire apparaît dans une correspondance. C'est ainsi que des lettres inédites ont pu être retrouvées⁴⁰.

38 <http://kalliope-verbund.info/DE-611-BF-72984>. Cette correspondance fait partie du fonds Keller, qui a été racheté à un propriétaire privé par la bibliothèque de Gotha en 2016. Elle est en voie de publication sous forme de fac-similés numériques, traduits en allemand par Bärbel Raschke, en coopération avec la bibliothèque de Gotha. Elle paraîtra dans un portail numérique hébergé par la Bibliothèque universitaire régionale de Thuringe <http://editionenportal.de/>.

39 <http://kalliope.staatsbibliothek-berlin.de>. Les jeux de données en relation avec Voltaire peuvent être consultés sous <http://kalliope-verbund.info/gnd/118627813>. À l'heure actuelle, *Kalliope* fait état de 254 mentions de Voltaire ainsi que de 11 manuscrits lui étant adressés et 77 émanant de lui (recherche en date du 30 septembre 2019). Les données *Kalliope* sont reliées, via un protocole SRU, au portail du *Consortium of European Research Libraries (CERL)*, <http://cerl.epc.uu.se/sportal/> pour les manuscrits et imprimés historiques.

40 Nicholas Cronk, « Trois lettres inédites de Voltaire retrouvées en Allemagne », dans Daniel Droixhe et Jacques-Ch. Lemaire (dir.), *Lumières sans frontières : hommage à Roland Mortier et Raymond Trousson*, Paris, Hermann, 2016, p. 177-185. Toutefois, rares sont les liens qui mènent vers des documents numérisés ou transcriptions. Jutta Weber et Gerhard Müller appellent à la création d'une norme de métadonnées qui permette de mettre en réseau la source originale avec le fac-similé numérique et la transcription (« Nachlässe und Autographen », dans Laura Busse, Wilfried Enderle, Rüdiger Hohls, Thomas Meyer, Jens Prellwitz, Annette Schuhmann (dir.), *Clio Guide – Ein Handbuch zu digitalen Ressourcen für die Geschichtswissenschaften*, 2^e éd. actualisée, Berlin, Clio-online/Humboldt-Universität zu Berlin, 2018, p. B.5-1 – B.5-16, <http://dx.doi.org/10.18452/19244>.



2. Extrait du réseau de correspondances de Voltaire visualisé à partir de *Kalliope*, qui permet d'ajouter des contacts ou d'exclure certains acteurs individuellement (date de consultation : 30 septembre 2019)

Kalliope permet en outre d'explorer le réseau de correspondants et les collections recensées en visualisant les échanges où il apparaît : la réponse sera configurée pour répondre de manière ciblée à la question posée. Par exemple, les lettres pertinentes pour la réception de Voltaire à Gotha entre 1751 et 1825 peuvent être visualisées et interconnectées différemment selon qu'on les atteint *via* les interfaces « Genre » (lettre), « Fonction » (personne traitée / simplement évoquée) ou « Lieu » (Gotha).

À part *Kalliope*, il y a également pour l'espace germanophone du XVIII^e siècle la plateforme suisse *E-Manuscripta*, dont le fonds contient une petite portion de correspondance de Voltaire (ainsi par exemple avec Johann II Bernoulli⁴¹). Par ailleurs, les éditions numériques constituent également une réserve croissante de documents pertinents pour les historiens de la réception – alors que, pour diverses raisons, elles n'auraient pas été si bien exploitées sous forme imprimée. On citera ici l'exemple de la correspondance numérique d'August Wilhelm von

41 <https://www.e-manuscripta.ch/>. Depuis peu, il est possible (après connexion) d'utiliser cette plateforme pour faire transcrire des textes librement choisis.

Schlegel (1767-1845⁴²) ou des carnets de Theodor Fontane (1819-1898⁴³), dont le confort d'utilisation peut désormais intéresser celles et ceux qui s'interrogent sur la réception de Voltaire chez l'un de ces deux grands auteurs allemands (et même, pour Schlegel, chez ses correspondants). Nous attendons également pour 2023 les résultats de *hallerNet*, la plateforme bernoise d'édition et de recherche en ligne qui prévoit une édition complète des recensions du savant universel Albrecht von Haller (1708-1777) mais aussi des correspondances qui s'y réfèrent (près de 8 000 lettres sur un total de 17 000)⁴⁴. Cette interconnexion de deux types de communication (lettres et recensions) représente déjà en soi une innovation notable, mais en plus de cela, le projet *hallerNet* permet d'exploiter par l'outil numérique une source de premier plan en ce qui concerne les pratiques scientifiques et les réseaux de la connaissance au XVIII^e siècle (et donc, bien sûr, la correspondance de Voltaire).

Mais dans l'ensemble, il demeure exceptionnellement rare qu'une correspondance soit éditée numériquement. Par ailleurs, en règle générale, les éditions sont des textes isolés qui n'interagissent pas entre eux. La solution pourrait être d'intégrer toutes ces correspondances dans un portail central afin de créer une véritable infrastructure numérique pour la recherche, mais cela impliquerait de mettre à contribution des ressources extrêmement lourdes ; au lieu de cela, la plateforme *CorrespSearch* privilégie une approche décentralisée plus convaincante⁴⁵ : un service en ligne qui génère des métadonnées automatiquement à partir d'éditions numériques et de référentiels de données distribués⁴⁶. Cet outil est disponible librement pour toute requête formulée à partir d'un *API* (interface de programmation d'application), les résultats peuvent ensuite être réemployés dans d'autres contextes. À l'heure actuelle, l'utilisateur peut effectuer une recherche par correspondant, destinataire, lieu et date d'expédition⁴⁷. *CorrespSearch* se distingue d'*Early Modern Letters*

42 August Wilhelm Schlegel, *Digitale Edition der Korrespondenz [Version-07-19]*, <https://august-wilhelm-schlegel.de/briefedigital/>.

43 Theodor Fontane, *Notizbücher. Digitale genetisch-kritische und kommentierte Edition*, éd. Gabriele Radecke, <https://fontane-nb.dariah.eu/index.html>.

44 <https://hallernet.org/>. Ce projet résulte d'une coopération entre la fondation Albrecht von Haller de la commune bourgeoise de Berne, l'Université de Berne (Institut historique, Institut pour l'histoire de la médecine, Institut de germanistique) ainsi que de la bibliothèque municipale de Berne. Le versant technique de l'édition a été réalisé en coopération avec le Cologne Center for eHumanities (CCeH).

45 <https://correspsearch.net>.

46 Voir à ce propos Stefan Dumont, « *correspSearch – Connecting Scholarly Editions of Letters* », *Journal of the Text Encoding Initiative*, 10, 2016, <https://doi.org/10.4000/jtei.1742>.

47 Les données exploitées s'appuient sur l'extension TEI *correspDesc* développée par le groupe d'intérêt TEI spécialisé dans les correspondances (TEI Correspondence Special Interest Group).

*Online*⁴⁸ par son approche automatisée et intégrale : les données sont compilées automatiquement, et il est possible de chercher globalement et sur plusieurs périodes en même temps (du XVI^e au XX^e siècle). Cette offre en ligne englobe 178 correspondances pour un total approximatif de 54 000 lettres, mais bien sûr elle nécessiterait d'être approvisionnée en données ; concernant la période des Lumières, le corpus devrait encore être étendu systématiquement. Par exemple, on trouve des contemporains et interlocuteurs de Voltaire tels que Herder ou Goethe, mais on n'y trouve pas Voltaire lui-même. En revanche, pour les lettres de Jean Paul, qui sont également accessibles *via CorrespSearch*, un lien mène vers l'édition numérique récemment publiée en version beta, ce qui permet d'opérer une recherche en plein texte dans les textes, les registres et les commentaires, avec des résultats contextualisés⁴⁹. Ainsi, s'il continue de progresser avec le même succès, ce service qui bénéficie du soutien de la *DFG* pourrait bien devenir un outil extrêmement bénéfique à la recherche voltairienne⁵⁰, car il permettrait de réaliser des recherches transversales à travers les réseaux de correspondances. En outre, il est question de pouvoir, à l'avenir, analyser les réseaux sous des aspects thématiques et de mettre en évidence les circuits de la connaissance. Déjà maintenant, une interface spécifique de *CorrespSearch* est capable de créer des liens automatiques à partir d'une édition numérique vers d'autres lettres contemporaines publiées ailleurs, ce qui ouvre l'accès au contexte épistolaire de lettres historiques, comme par exemple dans l'*Edition Humboldt Digital*⁵¹.

TRANSFORMATION DE FAC-SIMILÉS NUMÉRIQUES EN TEXTES ACCESSIBLES À LA LECTURE AUTOMATISÉE

À l'écrasante majorité, les collections numériques du XVIII^e siècle non éditées, disponibles sous forme de simples images numériques, ne sont pas interrogeables. Or, pour pouvoir les soumettre à des analyses automatisées basées sur des outils numériques, il faut que ces documents (imprimés ou manuscrits) ainsi que leurs métadonnées soient lisibles par un moteur de recherche en texte complet. La technologie *OCR* (reconnaissance optique des caractères) n'est pas encore performante pour l'Allemagne, où l'on a affaire à différentes écritures : dans le

48 <http://emlo.bodleian.ox.ac.uk/home>.

49 Jean Paul, *Sämtliche Briefe digital. Eine digitale Neuauflage der Briefe von Jean Paul in der Fassung der von Eduard Berend herausgegebenen 3. Abteilung der Historisch-kritischen Ausgabe (1952-1964)*, éd. Markus Bernauer, Norbert Miller et Fredericke Neuber, 2018, <https://www.jeanpaul-edition.de/start.html>.

50 Pour créer des index numériques à partir d'éditions imprimées sous *CorrespSearch*, nul besoin de compétences techniques particulières : l'outil *CMIF Creator* est disponible sur le site <https://correspsearch.net>.

51 <https://edition-humboldt.de>.

même texte cohabitent souvent l'écriture gothique, pour la langue allemande, et l'écriture romaine pour les autres langues. Cependant, une initiative de la *DFG* s'attache à pallier ce problème spécifique : *OCR-D* a pour but de continuer à développer les procédés *OCR* afin de permettre, à l'horizon 2020, la numérisation en masse des imprimés historiques⁵². Plusieurs bibliothèques participent à ce projet : la bibliothèque Herzog-August de Wolfenbüttel, l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg, la Staatsbibliothek de Berlin et le KIT (Karlsruher Institut für Technologie). Il s'agit de concevoir les préparatifs qui permettront de transformer les imprimés VC en formats lisibles machine, ainsi que les outils nécessaires. Nous sommes donc en droit d'attendre ici des progrès significatifs dans les prochaines années. Et l'optimisme est de mise également pour les sources manuscrites, grâce à la technologie *HTR* (*Handwritten Text Recognition*), qui permet de segmenter non pas par caractères individuels mais plutôt par unités plus importantes (mots, lignes, blocs de textes, pages entières). Ainsi, la plateforme de transcription numérique *Transkribus*⁵³ fait appel aux méthodes de l'apprentissage machine pour transcrire et reconnaître automatiquement des textes imprimés et manuscrits, et il est même possible d'y opérer une recherche par mots-clés à travers des *corpus* de dimensions considérables (*Keyword Spotting – KWS*⁵⁴). Certes, les résultats d'une telle recherche doivent ensuite être retouchés, mais nous sommes là devant une avancée considérable qui devrait permettre d'enregistrer et de parcourir de nombreux textes manuscrits encore non transcrits⁵⁵. À moyen terme, les dix-huitiémistes devraient donc disposer de sources manuscrites demeurées très difficiles d'accès jusqu'à présent, dans la mesure où elles existent déjà sous forme numérisée.

52 <http://ocr-d.de/>. Pour poursuivre sur ce thème, voir <https://ocr-d.de/de/publications>.

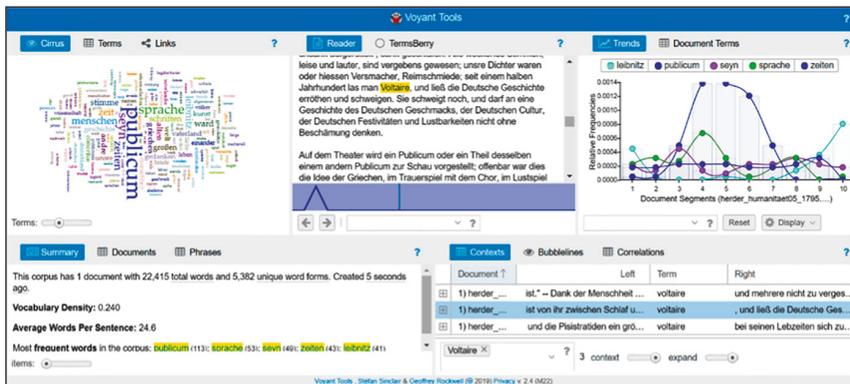
53 <https://transkribus.eu/Transkribus/>. Voir Günter Mühlberger, Louise Seaward, Melissa Terras, *et al.*, « Transforming Scholarship in the Archives Through Handwritten Text Recognition: Transkribus as a Case Study », *Journal of Documentation*, 75/5, 2019, p. 954-976, <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/JD-07-2018-0114/full/html>. Cet environnement de recherche virtuel a été développé entre 2016 et 2019 dans le cadre du projet *READ* (*Recognition and Enrichment of Archival Documents*) financé par le programme européen Horizon 2020 à l'université d'Innsbruck, en coopération avec de nombreux partenaires européens ; il est désormais poursuivi dans le cadre d'une coopérative européenne baptisée *READ-COOP*.

54 La recherche par mots-clés offre une alternative à la recherche en plein texte : la requête est confiée à une matrice de confiance qui intègre aussi les lectures moins vraisemblables dans la recherche.

55 La reconnaissance automatique des écritures manuscrites anciennes peut produire de très bons résultats, avec des pics de performance à seulement 3 % d'erreurs, c'est à dire 3 erreurs pour 100 signes. Voir Martin Prell, *Frühneuzeitliche Briefe als Herausforderung automatisierter Handschriftenerkennung. Ein Transkribus-Projektbericht*, Jena, 2018, <https://doi.org/10.22032/dbt.34849>.

Nous disposons désormais d'une série de plateformes et portails de recherche centralisés dont les corpus de documents en plein texte peuvent être pertinents pour la recherche dix-huitiémiste, particulièrement voltairienne. Citons par exemple le *Deutsches Textarchiv* de l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg, qui est partie intégrante de l'infrastructure *CLARIN*⁵⁶. Cette plateforme permet d'accéder à un socle de textes en langue allemande parus entre 1600 et 1900, annotés linguistiquement et présentés sous forme de fac-similés numériques. Il est donc possible d'effectuer simultanément une recherche et une analyse du corpus : les requêtes peuvent être affinées grâce au moteur *DDC*, puis exposées *via* un outil de ciblage contextuel par mot clé. Les outils *Voyant* permettent aussi de procéder à des analyses quantitatives sur les textes disponibles, et de visualiser ces analyses.

110



3. Possibilités d'analyse quantitative du terme *Voltaire* effectuées sur un texte de Johann Gottfried Herder avec l'outil *Voyant*⁵⁷

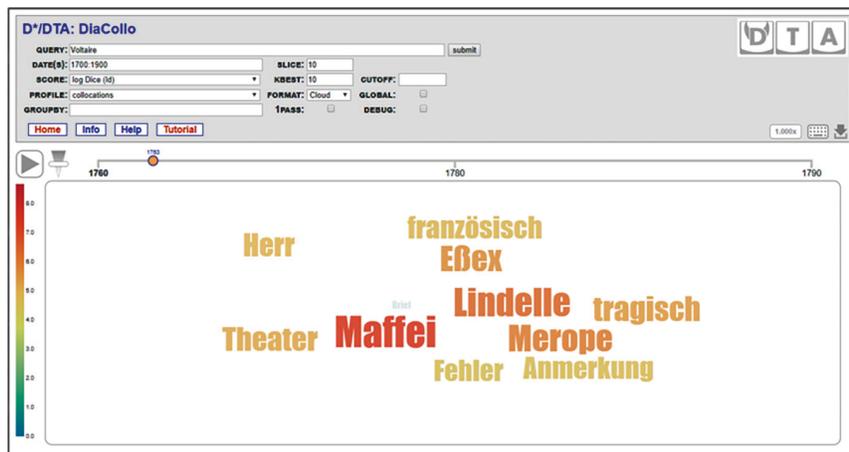
Par exemple, si vous vous demandez dans quels champs sémantiques Herder fait allusion à Voltaire dans ses *Lettres sur la promotion de l'humanité*, vous pouvez mettre en évidence les contextes dans lesquels apparaît le terme *Voltaire* en les configurant selon vos besoins. Vous pouvez également visualiser la fréquence et la répartition d'utilisation de différents termes sous la forme de nuages de

⁵⁶ *Deutsches Textarchiv. Grundlage für ein Referenzkorpus der neuhochdeutschen Sprache*, éd. Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Berlin, 2019, <http://www.deutschestextarchiv.de/>. Le moteur *DTA* fédère les recherches de plein texte (*Federated Content Search*) des participants au projet *CLARIN*. Pour plus d'informations, voir Alexander Geyken, Matthias Boenig, Susanne Haaf, Bryan Jurish, Christian Thomas et Frank Wiegand, « Das Deutsche Textarchiv als Forschungsplattform für historische Daten in CLARIN », dans Henning Lobin, Roman Schneider et Andreas Witt (dir.), *Digitale Infrastrukturen für die germanistische Forschung*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2018, p. 219-248.

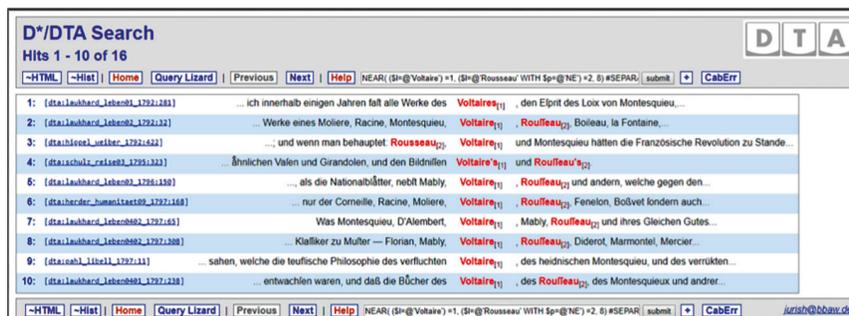
⁵⁷ Johann Gottfried Herder, *Briefe zu Beförderung der Humanität*, Riga, Hartknoch, 1795, t. 5, *Deutsches Textarchiv*, http://www.deutschestextarchiv.de/herder_humanitaet05_1795/90.

mots ou de graphiques, et réajuster ces derniers en permanence, en fonction des besoins de votre analyse. Enfin, des analyses lexicométriques vous permettront d'illustrer les évolutions temporelles dans la fréquence d'utilisation d'un mot, ce qui peut soutenir avantageusement une étude sur l'évolution du discours.

En outre, le système permet de comparer et de visualiser des collocations d'un point de vue diachronique⁵⁸.



4. Collocations possibles avec le terme *Voltaire* pour 1763, extraites par l'outil *DiaCollo* sur la base du corpus *DTA*



5. Collocations possibles *Voltaire-Rousseau* (à partir de 1781) extraites et visualisés par ciblage contextuel par mot clé (recherche KWIC)

Certes, la recherche par collocations possibles avec Voltaire demeure actuellement d'un intérêt limité, car le corpus n'est pas très riche⁵⁹. Comme pour *CorrespSearch* (voir plus haut), le *Deutsches Textarchiv* souffre d'un écueil typique des corpus numériques allemands dans le contexte de notre étude, à

⁵⁸ <http://kaskade.dwds.de/dstar/dta/diacollo/>.

⁵⁹ Cette relative pauvreté s'exprime également dans les autres résultats apparaissant après les collocations recherchées.

savoir qu'ils n'ont pas encore atteint la masse critique nécessaire pour promettre des résultats fiables pour la recherche voltairienne (près de 4 500 ouvrages au total). La question qui se pose ici est d'ordre économique : certes, il faudrait déployer des moyens considérables pour générer assez de textes numériques structurés, accompagnés de leurs métadonnées, mais ne perdons pas de vue que la durabilité du résultat serait à la hauteur de l'effort. Une certaine harmonisation est en vue, depuis que la *DFG* recommande aux projets d'édition qu'elle soutient de s'orienter sur le format de base du *Deutsches Textarchiv*. Cette rationalisation permet d'espérer que les corpus puissent être interconnectés de plus en plus significativement, ce qui devrait produire une extension du corpus global. Si elle se précise, cette évolution recèle un potentiel intéressant pour les études épistémologiques, mais aussi pour l'histoire de la réception et l'analyse du discours.

INTERCONNECTIVITÉ DYNAMIQUE DES RESSOURCES ET DONNÉES NUMÉRIQUES

Pour que la recherche voltairienne internationale puisse se réaliser à travers les plateformes et les éditions, il faut que les sources numériques distribuées soient mises en réseau dans des systèmes interopérables. Il est possible de décloisonner des volumes de données hermétiquement stockés en silos, en opérant des liens sémantiques *via* le web des données (*Linked Open Data*⁶⁰). Ceci permet de les relier entre elles sans égard à leur appartenance thématique ou disciplinaire, faisant ainsi apparaître des associations « qui jusqu'à présent n'étaient le produit que d'une simple réception en série dans la tête du chercheur ou de la chercheuse qui les observait⁶¹ ». Pour garantir cet effet, il faut s'astreindre à recourir aux mêmes normes, telles la norme d'échange commune (*GND*) de la *Deutsche Nationalbibliothek*, qui fait autorité dans l'espace germanophone, ou les fichiers communs *Getty Vocabularies* ou *Virtual International Authority File (VIAF)*⁶². Au moment de leur enregistrement, les entités (personnes, lieux, titres) se voient attribuer, dans le meilleur des cas, un numéro *GND* qui permettra ensuite de les relier avec d'autres sources biographiques. Cette procédure est désormais

60 Voir, par exemple, Arjun Sabharwal, *Digital Curation in the Digital Humanities. Preserving and promoting archival and special collections*, Oxford, Elsevier Science & Technology/Chandos Publishing, 2015, p. 24-25.

61 Jörg Wettlaufer, « Neue Erkenntnisse durch digitalisierte Geschichtswissenschaft(en)? Zur hermeneutischen Reichweite aktueller digitaler Methoden in informationszentrierten Fächern », *Zeitschrift für digitale Geisteswissenschaften*, 2016, http://dx.doi.org/10.17175/2016_011.

62 Gerhard Müller, « Die Normdatei als ein Mittel der Erschließung von Archivbeständen », *Brandenburgische Archive*, 32, 2015, p. 8-16, https://www.fh-potsdam.de/fileadmin/user_dateien/2_studieren-FB_Infowiss/landesfachstelle/archivberatung/erschliessung/Mueller_Normdatei.pdf.

rejointe par d'autres projets, comme par exemple la banque de donnée *GJZ* mentionnée ci-dessus. Ainsi, une fois que les métadonnées d'un ouvrage de Voltaire (par exemple) ou de sa réception sont en accès libre à partir de *VD 18*, elles peuvent être exploitées dans d'autres environnements disponibles pour la recherche. Créer des interfaces d'export, tel est l'avenir vers lequel s'oriente *VD 18*. D'ailleurs, les éditions ou collections numériques recourent de plus en plus à ce type d'avantages : les noms de personnes sont assortis d'un hyperlien menant automatiquement à des ressources en ligne qui permettent de poursuivre les recherches. Techniquement, cette opportunité est rendue possible par le format *BEACON* : il s'agit d'un format d'échanges de données qui prescrit la programmation d'un fichier mentionnant le numéro *GND* d'un document ainsi que l'*URI* correspondant⁶³. Cette procédure permet à l'utilisateur de contextualiser la personne qu'il recherche et ce d'une manière bien plus détaillée que s'il feuilletait simplement l'index des noms en fin d'ouvrage⁶⁴. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer l'entrée « Voltaire » dans la *Deutsche Biographie*⁶⁵ avec les résultats automatiques de la compilation *Wikidata* effectuée par *Reasonator*⁶⁶. Cette dernière nous permet de retrouver les mentions de Voltaire dans divers dictionnaires, portails et éditions, ce qui augmente considérablement la probabilité de découvrir un élément de réception intéressant.

Pour l'heure, les visualisateurs divers et variés dont nous disposons pour accéder aux versions numérisées de nos documents ne proposent pas ce genre de fonction, du moins pas en règle générale. Souvent, ils ne proposent que des fonctionnalités assez restreintes et opèrent suivant des méthodes différentes. Certes, la *DFG* a harmonisé la situation avec sa norme *DFG-Viewer*⁶⁷, mais cet outil ne permet pas d'effectuer des recherches collaboratives ou « *cross-viewer* » ni même des annotations ou des recherches de plein texte. En revanche, le format standardisé *IIIF* (*International Image Interoperability Framework*) présente une nouvelle forme de réseautage herméneutique qui semble avoir de beaux jours devant elle, car elle offre un indéniable confort de recherche

63 Stefan Dumont, « Interfaces in Digital Scholarly Editions of Letters », dans Roman Bleier, Martina Bürgermeister, Helmut W. Klug, Frederic Neuber, Gerlinde Schneider (dir.), *Digital Scholarly Editions as Interfaces*, Norderstedt, BoD, 2018, p. 109-131, ici p. 121-122, <https://kups.ub.uni-koeln.de/9085/>.

64 Il demeure toutefois qu'actuellement, les résultats ne sont pas toujours convaincants, car on ne distingue pas encore selon le rôle d'une personne.

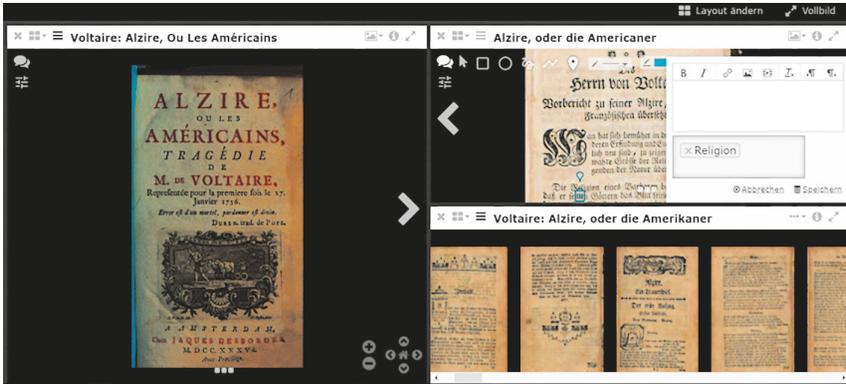
65 « Voltaire (Pseudonym) », dans *Deutsche Biographie*, <https://www.deutsche-biographie.de/pnd118627813.html>.

66 <https://tools.wmflabs.org/reasonator/?&q=9068>.

67 <http://dfg-viewer.de/>.

sur ressources numérisées⁶⁸. Développée depuis 2011 par un consortium de bibliothèques internationales (p. ex. British Library, Bodleian et BnF), cette technologie assure l'interopérabilité des ouvrages numérisés *via* le paramétrage des métadonnées descriptives ou d'exploitation : celles-ci deviennent lisibles et échangeables automatiquement. En Allemagne, les bibliothèques qui ont le vent en poupe dans ce domaine sont la bibliothèque de l'État de Bavière à Munich, la Bibliothèque d'État et universitaire de Basse-Saxe à Göttingen et la bibliothèque universitaire de Leipzig⁶⁹. *Mirador*, par exemple, est un visualisateur IIF⁷⁰ qui permet de juxtaposer sur un seul écran différentes versions numérisées d'un même texte, versions qui reposent physiquement dans des fonds séparés peut-être par des milliers de kilomètres : sur cette surface commune, le chercheur ou la chercheuse peut les relier dynamiquement, les comparer, les annoter et même les partager. Ceci permet donc de recombinaison à l'infini les objets numériques au gré des objectifs d'étude.

114



6. Comparaison de trois exemplaires de l'*Alzire* de Voltaire dans différents référentiels de données : présentations différentes, possibilités d'ajouter des annotations dans le visualisateur IIF *Mirador*⁷¹

68 <https://iif.io/>. Voir, par exemple, Jeffrey P. Emanuel, « Stitching together Technology for the Digital Humanities with the International Image Interoperability Framework (IIF) », dans Robin Kear, Kate Joranson (dir.), *Digital Humanities, Libraries, and Partnerships. A Critical Examination of Labor, Networks, and Community*, Cambridge/Kidlington 2018, p. 125-135.

69 Bayerische Staatsbibliothek München <https://app.digitale-sammlungen.de/bookshelf/>.

70 <https://projectmirador.org/>.

71 Exemplaire de Hambourg, 1739, trad. all. Jakob Friedrich Lamprecht, *Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt*, <https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:gbv:3:1-212005>; exemplaire de Vienne, 1762, trad. all. Luise Gottsched, *Bayerische Staatsbibliothek München*, <http://mdz-nbn-resolving.de/urn:nbn:de:bvb:12-bsb11090301-7>; exemplaire d'Amsterdam, 1736, communiqué par la *Bayerische Staatsbibliothek München*, <http://mdz-nbn-resolving.de/urn:nbn:de:bvb:12-bsb11299877-7>.

Ce procédé prend de l'ampleur à l'échelle internationale, mais la recherche à travers les collections en est encore à un stade expérimental et devra continuer à se développer vers des usages scientifiques (par exemple vers les éditions numériques, vers *Transkribus*, vers l'intégration de métadonnées provenant de bases externes). Ainsi, quand on recherche les ouvrages de Voltaire *via* la plateforme *IIIF* de la BnF⁷², on n'obtient que des résultats mitigés ; il faut par exemple opérer un copier-coller assez inconfortable pour intégrer dans l'environnement *Mirador* les manifestes *IIIF* des ouvrages à comparer. Ce genre d'instrument ne pourra revêtir une véritable pertinence pour la grande communauté de la recherche internationale que lorsque ce travail de confrontation deviendra plus confortable et plus intuitif ; ou quand auront été mis au point des visualisateurs réellement adaptés aux besoins d'un groupe de chercheurs, permettant par exemple de conserver les résultats d'annotation afin de pouvoir les rendre accessibles durablement.

72 La plateforme <https://iiif.bibliissima.fr/collections/> permet de croiser les recherches entre *Gallica* et d'autres portails tels que *Bodleian Digital* ou *e-codices*.

Réception

L'« HONNÊTE VÉRITÉ ALLEMANDE » :
LA PREMIÈRE BIOGRAPHIE DE VOLTAIRE
PAR JOHANN CHRISTOPH VON ZABUESNIG

Gerhardt Stenger
Université de Nantes

L'ouvrage en deux volumes intitulé *Historische und kritische Nachrichten von dem Leben und den Schriften des Herrn von Voltaire und anderer Neuphilosophen unserer Zeiten*¹ (*Mémoires historiques et critiques sur la vie et les écrits de M. de Voltaire et autres nouveaux philosophes de nos temps*) de Johann Christoph von Zabuesnig est la première biographie complète et méthodique – comprenant un récit biographique et une analyse de ses œuvres – parue sur Voltaire². Elle fut publiée en 1777, alors que le patriarche de Ferney vivait encore, et probablement dans le but de l'enterrer dès son vivant. Comme le titre le suggère, seul le premier des deux volumes est consacré à Voltaire ; le deuxième est tout entier consacré aux philosophes « impies » des temps modernes, accusés d'avoir sapé les fondements de l'ordre social et les croyances religieuses : d'Argens, Bayle, La Beaumelle, Blount, Bolingbroke, Boulanger, Bruno, Chubb, Collins, Diderot, Dolet, l'*Encyclopédie*, Fréret, Helvétius, Herbert von Cherbury, Hobbes, Marie Huber³, Maillet, Marmontel, Du Marsais, Meslier, La Mettrie, Montesquieu, Morgan, l'abbé de Prades, Prémontval, Rousseau, Servet, Spinoza, Tindal, Toland, Toussaint, Vanini, Woolston⁴. Un an plus tard, l'année même de la mort de Voltaire, une deuxième biographie de Voltaire en langue allemande vit le jour : extrêmement élogieuse, elle parut anonymement à Halle sous le titre *Leben des Herrn von Voltaire, Marquis zu Fernei etc. Nebst der Anzeige seiner vornehmsten Schriften* (*Vie de M. de Voltaire,*

- 1 Augsburg, bei den Gebrüdern Veith, 1777, 2 vol., 352 et 453 p. in-8°. Nous citons d'après le t. I de la seconde édition de 1779. Toutes les traductions sont les nôtres.
- 2 En France, la première biographie de Voltaire est celle de Théophile Imarigeon Duvernet, *Vie de Voltaire*, publiée en 1786, trois ans avant celle de Condorcet. Contrairement à celle de Zabuesnig, elle ne comporte aucune analyse des œuvres et les sources ne sont presque jamais indiquées.
- 3 Zabuesnig orthographie *Hubert* le nom de l'écrivaine d'origine genevoise, auteure d'ouvrages de théologie.
- 4 Les « temps modernes » mentionnés dans le titre désignent une période élastique : la liste des philosophes se lit, pour paraphraser Voltaire, comme une énumération quasi complète de tous ceux qui ont mal parlé de la religion chrétienne depuis la Renaissance.

marquis de Fernei, etc. Avec l'analyse de ses écrits les plus illustres (126 pages). En 1779, les *Historische und kritische Nachrichten* connurent une seconde édition, « augmentée et améliorée ». Malgré son sérieux, l'ouvrage de Zabuesnig n'eut que peu de succès, du moins en dehors de la ville archicatholique d'Augsbourg⁵. En 1780, Friedrich Nicolai critiqua vivement la seconde édition des *Nachrichten* dans la *Allgemeine deutsche Bibliothek*⁶, lui reprochant son parti pris catholique et l'utilisation d'anecdotes peu sûres concernant la vie de Voltaire. Johann Pezzl se moqua dans son roman *Faustin oder das philosophische Jahrhundert* des « *Essais historiques et critiques* du boutiquier augsbourgeois Zabuesnig⁷ », tandis que l'auteur anonyme du roman satirique *Sinzerus, der Reformator* s'en prit aux catholiques d'Augsbourg en général et au « célèbre Zabuesnig » en particulier, cet auteur qui « a écrasé les Voltaire, Rousseau, Bayle et tous les hérétiques et esprits libres avec le gros bâton noueux de la polémique⁸ ». Les Augsbourgeois ainsi que les « misérables écrits bigots de leur concitoyen Zabuesnig » furent également brocardés par Friedrich Nicolai dans son récit de voyage à travers l'Allemagne et la Suisse en 1781⁹. Et lorsqu'en 1785 Adam Weishaupt, professeur de droit canonique à l'Université d'Ingolstadt, réclama l'achat du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle pour la bibliothèque de son université, il fut immédiatement révoqué ; à la place de l'impie *Dictionnaire* de Bayle, les autorités bavaroises ordonnèrent d'acquérir les bien plus catholiques *Historische und kritische Nachrichten* de l'auteur augsbourgeois¹⁰.

Johann Christoph von Zabuesnig naquit le 9 novembre 1747 dans la ville libre d'Empire Augsbourg, fils d'un marchand de mercerie¹¹. Après avoir vécu

5 Friedrich Nicolai a durement fustigé la mainmise des Jésuites sur Augsbourg, où, déplorait-il, chaque catholique est doublement, voire triplement catholique (« *doppelt und dreyfach katholisch* »). Voir *Beschreibung einer Reise durch Deutschland und die Schweiz, im Jahre 1781. Nebst Bemerkungen über Gelehrsamkeit, Industrie, Religion und Sitten*, Berlin/Stettin, s.n., 1788-1796, t. VII, p. 101-106.

6 Voir *Allgemeine deutsche Bibliothek*, t. 43, 1780, p. 412-413.

7 Johann Pezzl, *Faustin oder das philosophische Jahrhundert*, s.l.s.n., 1783, p. 21 (« *augspurgischen Krämers Zabuesnig Lebensgeschichte der neuern Philosophen* »).

8 *Sinzerus, der Reformator*, Frankfurt/Leipzig, s.n., 1787, p. 173 (« *der Voltaire, Rousseau, Baile und alle Ketzer und Freygeister mit dem dicken, knottigen Prügel der Polemik zu Boden geschlagen hat* »). On attribue le roman généralement à Joseph Milbillier, à Johann Pezzl ou à Peter Adolph Winkopp.

9 « *Die elende bigotten Schriften ihres Mitbürgers Zabuesnig* » (*Beschreibung einer Reise*, op. cit., p. 162).

10 Voir *Berliner Monatsschrift*, avril 1785, p. 392-396 (« *Verfügungen an die Universität zu Ingolstadt zur Erhaltung des reinkatholischen Glaubens* »). On sait que Weishaupt était le fondateur de la société secrète des Illuminés.

11 Sur Zabuesnig, voir Friedrich Nicolai, *Beschreibung einer Reise durch Deutschland und die Schweiz*, Beylage IV 5 (p. 26-27) ; Georg Christoph Hamberger et Johann Georg Meusel, *Das gelehrte Teutschland, oder Lexikon der jetzt lebenden teutschen Schriftsteller*, Lemgo, Meyer, 1796-1834, t. VIII, p. 649-650, et surtout Erich Valentin, *Ein Freund Mozarts: Johann Christoph v. Zabuesnig (1747-1827)*, Augsburg, Deutsche Mozart-Gesellschaft, 1977.

à Paris et à Trieste entre 1765 et 1769, il retourna à Augsbourg pour y épouser en 1772 Maria Katharina Josepha Veith (1753-1816), la fille du libraire Ignaz Adam Veith, qui publia plusieurs de ses livres. Devenu marchand florissant de « clinquaille¹² », Zabuesnig était fort réputé pour ses talents commerciaux, son engagement public et son désintéressement ; en 1796, il prononça, en sa fonction de porte-parole des corps des marchands, un discours contre les abus du régime patricien devant le Grand Conseil de la ville. Après l'annexion d'Augsbourg à la Bavière en 1806, Zabuesnig occupa la fonction de maire entre 1807 et 1813. Et comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, il fut consacré prêtre à l'âge respectable de 70 ans, après la mort de sa femme, qui lui avait donné quinze enfants, et de deux de ses fils. Il mourut le 7 juin 1827 à Augsbourg¹³. Homme de lettres et amateur de musique autant que marchand averti, appartenant à l'orthodoxie catholique conservatrice d'Allemagne du Sud la plus stricte, Zabuesnig fut l'auteur de quelques ouvrages dramatiques¹⁴ ainsi que de nombreuses traductions, en particulier du *Dictionnaire philosophique de la religion* de l'abbé Nonnotte¹⁵, de l'*Histoire ancienne et moderne* de Condillac et de chants catholiques latins¹⁶.

La première partie du titre de l'ouvrage, *Historische und kritische Nachrichten*, n'est pas sans évoquer le fameux dictionnaire de Bayle, du moins pour un lecteur français. Il n'a cependant rien d'original dans les pays de langue allemande où plusieurs ouvrages portant ces mots dans le titre ont vu le jour au XVIII^e siècle¹⁷. Le sobriquet « *Neuphilosophen* », en revanche, ne semble appartenir qu'à Zabuesnig. Il n'est pas impossible qu'il ait forgé ce néologisme allemand d'après l'une de ses sources, *L'Oracle des nouveaux philosophes* de l'abbé Guyon, auquel il a également emprunté l'expression « oracle philosophique » pour ironiser

- 12 Friedrich Nicolai, *Beschreibung einer Reise*, *op. cit.*, p. 26. Il ne s'agit pas d'une quincaillerie au sens français mais d'un commerce de mercerie anglaise et allemande (« *Handlung in englischen und deutschen kurzen Waaren* »).
- 13 La date du 27 juin, qu'on rencontre souvent dans les biographies, est erronée. Voir Erich Valentin, *Ein Freund Mozarts*, *op. cit.*, p. 30 et n. 18.
- 14 Citons par exemple la comédie *Die Philosophen nach der Mode* (1779) ou les deux drames *Lucy Hopeleß oder der Quäker aus Amerika* (1781-1783) et *Elsbeth oder der Frauenraub* (1783).
- 15 Voir plus loin, p. 104 et n. 39. On lui attribue aussi parfois la traduction des *Erreurs de Voltaire* de l'abbé Nonnotte, mais rien ne vient confirmer cette paternité.
- 16 Une liste commentée mais non exhaustive des œuvres et traductions de Zabuesnig se trouve dans Erich Valentin, *Ein Freund Mozarts*, *op. cit.*, p. 35-85. Sur les *Historische und kritische Nachrichten*, voir p. 46-48.
- 17 On peut penser aux *Historisch-kritische Nachrichten von verstorbenen Gelehrten und deren Schriften* (1753) de Johann Dunkels, aux *Historisch-kritische Nachrichten von dem Leben und Schriften einiger merkwürdiger englischer Dichter* (1764) de Carl H. Langer, et même à l'*Essai sur la poésie épique* de Voltaire, présenté comme « *historisch-kritische Nachrichten vom verschiedenen Geschmack der Nationen in der Epöpee* » (Christian Heinrich Schmid, *Literatur der Poesie*, Leipzig, Weygand, 1775, p. 206).

sur Voltaire. Quoi qu'il en soit, le titre *Historische und kritische Nachrichten* suggère un ouvrage savant et scrupuleux, annonciateur de la fameuse rigueur philologique allemande¹⁸. Contrairement à une pratique encore largement répandue à son époque, l'auteur s'efforce de citer ses sources et semble même faire preuve d'esprit critique en condamnant, quoique mollement, la partialité de certains auteurs. À y regarder de plus près, on s'aperçoit pourtant très vite que Zabuesnig ne fait que couler dans le moule du discours savant les biographèmes les plus éculés qu'il a pu trouver dans les nombreux pamphlets contre Voltaire, en particulier chez Sabatier de Castres, qui est son prédécesseur immédiat. On pourrait lui trouver au moins une excuse : en 1777, les ouvrages sérieux sur Voltaire n'existaient pas encore. Avant l'*Histoire littéraire de Monsieur de Voltaire* en six volumes du marquis de Luchet (1780) – mais qui n'est pas une biographie à proprement parler – et l'éloquente et fervente *Vie de Voltaire* de Condorcet (1789), avant les témoignages inédits de Wagnière, de Collini et de Longchamp, il était difficile de se faire une idée exacte de l'homme et de l'œuvre, débarrassée des innombrables anecdotes qui couraient au sujet de Voltaire. Zabuesnig a eu le mérite de tenter un « Voltaire, l'homme et l'œuvre » lansonien avant la lettre, mais un monde le sépare de l'honnêteté, de la précision et de la documentation que l'on rencontre par exemple dans les huit volumes du *Voltaire et la société au XVIII^e siècle* de Gustave Desnoiresterres¹⁹.

On a constaté que la plupart des livres sur Voltaire écrits de son vivant étaient à l'évidence animés d'une intention polémique, antivoltairienne²⁰ : en déconsidérant l'homme, en dévoilant ses moments de faiblesse, ses contradictions, ses compromissions, ses nombreuses bassesses, voire ses « crimes²¹ », on cherchait à ruiner sa pensée, aujourd'hui comme hier²². Celui de Zabuesnig ne fait pas exception à la règle. En quarante et un chapitres, il mêle adroitement les principales étapes de la vie de Voltaire et une analyse partielle des principaux ouvrages dont il avait connaissance. Le frontispice, une gravure exécutée par l'Augsbourgeois Johann Michael Söckler (1744-1781) d'après une estampe de Dominique Vivant Denon, montre une figure

18 On publie encore aujourd'hui des *Historisch-kritische Ausgaben* ou HKA, autrement dit des éditions critiques, dans les pays de langue allemande.

19 Paris, Didier, 1867-1876.

20 Voir *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII^e-XXI^e siècles*, textes réunis et présentés par Christophe Cave et Simon Davies, SVEC, 2008:4, p. 11-12.

21 Qu'on songe au *Voltaire, ses hontes, ses crimes, ses œuvres et leurs conséquences sociales* d'Eugène de Mirecourt (1877).

22 On reproche encore de nos jours obstinément à Voltaire de s'être enrichi dans le commerce triangulaire (ce qui est faux), d'avoir persécuté Rousseau (qui l'avait bien cherché), et ainsi de suite.

de Voltaire « grimaçante et grotesque²³ », annonçant le « hideux sourire » et le « front abject » vilipendés par ses adversaires au XIX^e siècle²⁴. La seconde édition, qui fait l'objet de notre étude, est précédée d'une préface datée du 28 août 1778 dans laquelle l'auteur justifie le but de son entreprise ainsi que sa « manière d'écrire²⁵ ». Zabuesnig commence par polémiquer contre les « esprits admirés de notre siècle éclairé », ceux qu'il appelle les nouveaux philosophes, auxquels il reproche de répandre « le goût moderne d'un enthousiasme orgueilleux appelé à tort philosophie »²⁶. La variété de leurs ouvrages ainsi que la manière plaisante et spirituelle dont ils présentent leurs idées séduisent les lecteurs superficiels ; ils sèment dans leur esprit le doute et inspirent le mépris de la religion et de tout ce qui est sacré. Mais comme personne n'a jusqu'alors osé s'en prendre ouvertement à ces « folliculaires philosophiques » pour apprendre au public quelles monstruosité se cachent sous le masque de la nouvelle philosophie²⁷, l'auteur a cru bon de rassembler les informations les plus dignes de foi concernant la vie très peu philosophique, en fait aussi criminelle que leurs principes, des nouveaux philosophes, ainsi que de décrire leurs ouvrages dangereux, condamnés avec raison par les autorités, réfutés par des savants zélés et réprouvés avec dégoût par les âmes honnêtes²⁸. Zabuesnig ajoute qu'il a

- 23 Gustave Desnoiresterres, *Iconographie voltairienne. Histoire et description de ce qui a été publié sur Voltaire par l'art contemporain*, Paris, Didier, 1879, p. 76. Indigné par le dessin que Denon lui a fait parvenir le 5 décembre 1775 (D19776), Voltaire répondra après un silence de quinze jours : « Je ne sais pas pourquoi vous m'avez dessiné en singe estropié, avec une tête penchée et une épaule quatre fois plus haute que l'autre. Fréron et Clément s'égayeront trop sur cette caricature » (D19804). Un mois plus tard, il informera l'artiste que son ouvrage avait « révolté ici tout le monde » (D19877).
- 24 On connaît les vers de Musset : « Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire / Voltige-t-il encore sur tes os décharnés ? » (*Rolla*, IV, v. 1-2). Le portrait au vitriol dû à Joseph de Maistre à propos de la statue d'Houdon exposé au Palais de l'Ermitage est moins connu : « Voyez ce front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine. [...] Ce rictus épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme » (*Les Soirées de Saint-Petersbourg*, Paris, Librairie grecque, latine et française, 1821, t. I, p. 274).
- 25 « *was der Endzweck meiner Arbeit gewesen sey, und warum ich diese Art zu schreiben, und nicht eine andere, gewählt habe, um meinen Endzweck besser zu erreichen* » (*Historische und kritische Nachrichten*, préface, n.p.).
- 26 « *Es ist bekannt genug, wie sehr die bewunderten Geister unsers aufgeklärten Zeitalters unter vielerley Gestalten sich bestreben, den Modegeschmack einer pralerischen Schwärmerey, die man mit Ungrunde Philosophie heißen will, durch ihre Schriften auszubreiten* » (*ibid.*).
- 27 « *daß mir kaum ein Schriftsteller bekannt ist, der sich mit offener Stirne hätte wagen dürfen, diesen philosophischen Klopffechtern, wovon manche noch am Leben sind, unter das Gesicht zu stehen, und dem getäuschten Publikum historisch zu entdecken, was unter der Maske dieser neuartigen Philosophie für abscheuliche Undinger verborgen sind* » (*ibid.*).
- 28 « *ich sammelte, so viel ich im Stande war, die glaubwürdigsten Nachrichten von ihrem unphilosophischen Lebenswandel, welcher überhaupt mit ihren sträflichen Grundsätzen genau übereinstimmt: ich beschrieb die Geschichte ihrer gefährlichen Werke, von denen der größte Theil mit der Verdammung wachsamer Oberkeiten, mit Widerlegungen eifriger Gelehrten, mit dem Abscheue aller Tugendhaften gebrandmarkt ist* » (*ibid.*).

préférait écrire en allemand et non en latin, la langue des savants, afin de toucher un plus large public, en particulier des lecteurs non savants qui pourraient se laisser séduire par les écrits dangereux des nouveaux philosophes. Il rejette l'objection, à laquelle il s'est exposé, qu'en citant les écrits des philosophes sans les réfuter, il leur ouvrait la voie. Cette crainte, réplique-t-il, est sans fondement. Présentés tels quels, les extraits cités parlent d'eux-mêmes²⁹ ; ils sont propres à rebuter sinon les âmes frivoles, du moins les cœurs sincères. Zabuesnig, quant à lui, a préféré citer les jugements trouvés dans les meilleurs ouvrages des hommes les plus célèbres qui ont victorieusement combattu les vains efforts des ennemis de la religion. Il termine sa préface en écartant le reproche d'avoir rédigé une sorte de « chronique scandaleuse³⁰ » des bassesses des philosophes puisée dans les pamphlets de leurs ennemis.

124

Zabuesnig passe ensuite au sujet de la première partie de son ouvrage, la vie et les œuvres de Voltaire, illustrée par une épitaphe empruntée au *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire pour servir de suite à ses ouvrages, et de mémoires à l'histoire de sa vie* de Sabatier de Castres³¹. Dans une sorte d'introduction, il déplore que cet écrivain qui, grâce à ses multiples talents, aurait pu être l'honneur de son époque, en soit devenu la honte³². Ses admirateurs, regrette-t-il, n'en ont montré que les beaux côtés : « Le temps n'est-il pas venu pour que les amateurs de la vérité souhaitent voir l'envers de la médaille ? Serait-il un crime de découvrir derrière cet oracle philosophique, à l'instar des oracles païens, un imposteur qui a su capter, grâce à ses maximes artificieuses, la vénération de la populace crédule et la tromper³³ ? » En dévoilant la malignité,

29 Il aurait pu dire comme l'abbé de Saint-Cyr : *Cur haec portenta refellam? Exposuisse sat est* (« Pourquoi réfuterais-je ces monstruosités ? Il suffit de les avoir exposées »). Odet-Joseph Giry de Vaux, abbé de Saint-Cyr, *Catéchisme et décisions de cas de conscience, à l'usage des Cacouacs ; avec un discours du patriarche des Cacouacs, pour la réception d'un nouveau disciple*, cité dans *L'Affaire des Cacouacs : trois pamphlets contre les philosophes des Lumières*, éd. Gerhardt Stenger, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2004, p. 116.

30 En français dans le texte.

31 Genève, Crammer frères, 1771 (page de titre) : *Tibi soli tacebunt homines? Et cum caeteros irriseris, a nullo confutaberis?* (Job, xi, 3).

32 « *Dieser außerordentliche Mann, welcher in seiner Art einzig war, besaß einen solchen Schatz von großen Talenten, daß er die Ehre seiner Zeiten hätte werden können; und er hat diese Talente im äußersten Übermaaße so sehr gemisbrauchet, daß er die Schande unsers Zeitalters geworden ist* » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 1). Zabuesnig omet de signaler que son portrait de Voltaire fondé sur l'antithèse et le contraste, qui continue encore sur une page entière, est entièrement traduit du début de l'article « Voltaire » des *Trois Siècles de littérature* de Sabatier de Castres (Paris, de Hansey, Le Jeune, 1774, t. IV, p. 202-203).

33 « *Sollten itzt nicht etwa Liebhaber der Wahrheit das Bild auch auf der verkehrten Seite zu sehen wünschen? Sollte es ein Verbrechen seyn, wenn man hinter diesem philosophischen Orakel, wie bey den Orakeln der Heyden, einen Betrieger entdecken wolle, der durch seine gekünstelten Machtsprüche die Ehrfurcht des leichtgläubigen Pöbels erschlichen und getäuschet hat?* » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 3).

le cynisme et la haine de la religion qui ont animé Voltaire, Zabuesnig se défend vigoureusement de tout parti pris. J'ai été impartial, affirme-t-il, je me suis seulement borné à mettre en évidence ce que les enthousiastes de Voltaire se sont évertués à dissimuler : le caractère et la conduite de Voltaire. Son ton est mesuré, celui d'un biographe équitable qui ne présente que l'« honnête vérité allemande », c'est-à-dire la vérité présentée sans fard, sans l'enjoliver comme le font les philosophes qu'il dénonce : des faits, rien que des faits, mais des faits qui parlent d'eux-mêmes. Ces faits qui sont censés accuser Voltaire et les autres néo-philosophes, Zabuesnig les a pêchés dans « les mémoires les plus exacts écrits de Français bien-pensants », y compris certains « mots durs » qu'il n'a fait qu'emprunter à ses sources ou aux circonstances particulières³⁴. On l'a compris : pour écrire sa biographie prétendument objective de Voltaire, Zabuesnig s'est appuyé en premier lieu et presque exclusivement sur toute la littérature antivoltairienne qu'il pouvait trouver sur le marché :

- Pierre-François Guyot Desfontaines, *Observations sur les écrits modernes*, Paris, Chaubert, 1735-1743, 34 vol. ;
- *La Voltairomanie, ou Lettre d'un jeune avocat en réponse au libelle du sieur de Voltaire, intitulé: Le Préservatif, etc.*, s.l.n.d. [1739] ;
- *Volteriana, ou Éloges amphigouriques de Fr. Marie Arrouet, Sr. de Voltaire [...] discutés et décidés pour sa réception à l'Académie française*, Paris, s.n., 1748³⁵ ;
- Claude Marie Guyon, *L'Oracle des nouveaux philosophes. Pour servir de suite et d'éclaircissement aux œuvres de M. de Voltaire*, Berne, s.n., 1759 ;
- Claude Marie Guyon, *Suite de L'Oracle des nouveaux philosophes ; pour servir de suite et d'éclaircissement aux œuvres de M. de Voltaire*, Berne, s.n., 1760 ;
- Johann Heinrich Samuel Formey³⁶, *La Laïs philosophe, ou Mémoires de Madame D***, et ses discours à Mr de Voltaire sur son impiété, sa mauvaise conduite, et sa folie*, Bouillon, Pierre Limier, 1760 ;
- Claude Adrien Nonnotte, *Les Erreurs de Voltaire*, Lyon, V. Reguillier, 1770 [1762], 3 vol. ;
- Laurent Angliviel de La Beaumelle, *Lettres de M. de La Beaumelle à M. de Voltaire*, Londres, J. Nourse, 1763 ;

34 « Ich schreibe nichts, als redliche teutsche Wahrheit, so wie sie mir aus den aufrichtigsten Nachrichten gutdenkender Franzosen selbst hat bekannt werden können; und wenn man je zuweilen einen härtern Ausdruck antreffen mag, so wird mich jederzeit oder das Beyspiel eines Vorgängers, oder die Beschaffenheit der Umstände rechtfertigen » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 3-4).

35 Ouvrage généralement attribué à Louis Mannory et Louis Travenol.

36 Sur l'auteur de cet ouvrage longtemps attribué à Marie-Antoinette de Bavière, voir Fabrice Preyat, « *La Laïs philosophe*, un cœur de voix féminines contre les Lumières ? Une œuvre antiphilosophique de Jean Henri Samuel Formey ? », dans F. Preyat (dir.), *Femmes des anti-Lumières, femmes apologistes*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2016, p. 127-142.

- *Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par M. L. B. [Robinet]*, Genève, s.n., 1765 ;
- *Monsieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain, dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie et de ses ouvrages*, Lausanne, Compagnie des libraires, 1766 ;
- Antoine Guénée, *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais*, Paris, Prault, 1769 ;
- Antoine Sabatier de Castres, *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire, pour servir de suite à ses ouvrages, et de mémoires à l'histoire de sa vie*, Genève, frères Crammer, 1771 ;
- Antoine Sabatier de Castres, *Les Trois Siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains, depuis François I^r, jusqu'en 1773*, Paris, de Hansy, le jeune, 1774, 4 vol. ;
- Laurent Angliviel de La Beaumelle, *Commentaire sur La Henriade*, Berlin, s.n., 1775.

126

À cette liste, il faut ajouter l'espèce d'autobiographie de Voltaire écrite à la troisième personne qui venait de paraître :

- Voltaire, *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade, avec les pièces originales et les preuves*, Bâle [Genève], chez les héritiers de Paul Duker [Grasset], 1776³⁷.

Mis à part ces sources dûment citées dans les notes, Zabuesnig a également mis à contribution le *Dictionnaire antiphilosophique* (1767) de dom Chaudon ainsi que le *Dictionnaire philosophique de la religion* de l'abbé Nonnotte (1774)³⁸, qu'il a lui-même traduit en allemand deux ans plus tôt³⁹. Les œuvres de Voltaire sont citées et traduites d'après l'édition dite encadrée parue en 1775 ; Zabuesnig va jusqu'à signaler des changements dans le texte, ce qui donne à son ouvrage une touche de sérieux non négligeable et donne du poids à l'argumentation⁴⁰. C'est ici que se situe la seule originalité du livre, et elle est loin d'être négligeable : des références complètes et exactes en bas de page ainsi qu'une certaine attention

37 En revanche, Zabuesnig ne pouvait connaître les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même*, parus seulement en 1784. Il aurait assurément fait son miel de ce pamphlet dans lequel Voltaire réglait de manière peu élégante ses comptes avec Frédéric II et ses ennemis parisiens.

38 Il a en particulier pillé le *Discours préliminaire sur l'esprit philosophique de ce siècle*.

39 Voir *Historische und kritische Nachrichten*, p. 317. La traduction de Zabuesnig parut sous le titre *Philosophisches Lexikon der Religion worinnen alle von den Ungläubigen angefochtene Religionspunkte festgesetzt, und alle Einwürfe derselben beantwortet werden*. Aus dem Französischen des Herrn Abtes Nonnotte, Augsburg, chez les frères Veith, 1775, 2 vol. D'autres éditions parurent en 1777 et 1783. Dans la préface, Zabuesnig se flatte que l'auteur « lui fait l'honneur de lui accorder sa confiance » (« *der mir die Ehre seines Vertrauens gönnet* »).

40 Voir la note (d) de la p. 102 où il indique qu'un passage du chapitre sur la sodomie de *La Défense de mon oncle* a été modifié. Zabuesnig n'a pas collationné les différentes éditions ; il a tout simplement constaté que la p. 64 de l'encadrée était un carton.

portée à la genèse et à l'histoire des éditions. En ce qui concerne les *Lettres philosophiques* par exemple, Zabuesnig affirme – ce qui est faux par ailleurs – qu'elles circulaient dès 1727 en Angleterre sous forme manuscrite ; qu'elles y parurent dans la traduction de Lokman, qui fut ensuite retraduite en français. Et pour prouver son sérieux et son impartialité, Zabuesnig ajoute en note :

Il ne faut pas confondre les *Lettres philosophiques, par Mr. de V****, avec un autre ouvrage infâme paru sous le titre *Lettre philosophique par Mr. de V***, avec plusieurs pièces galantes & nouvelles de differens Auteurs*, à Londres 1757. Seule la première lettre philosophique sur l'âme est de Voltaire, et se trouve au t. XXXIX. Pièces détachées. T. 2 p. 217 de la dernière édition de ses œuvres. On y trouve aussi ses deux épîtres à Uranie et à Athénaïs. Mais la plupart des autres pièces sont écrites dans une langue d'une telle grossièreté que tout lecteur honnête doit les détester⁴¹.

Ce n'est pas encore du Bengesco, ni même du Desnoiresterres, mais c'est mieux que les ouvrages du marquis de Luchet ou de Paillet de Warcy. Il faudra attendre Beuchot en France pour trouver un tel souci du détail bibliographique.

Mis à part ces témoignages de l'« honnête vérité allemande », l'ouvrage de Zabuesnig est presque entièrement composé de collages de citations tirées des œuvres et des lettres de Voltaire ou attribuées à lui, puisées le plus souvent dans la littérature antivoltairienne citée plus haut. Parmi cette littérature critique, les fausses lettres de Voltaire parues dans plusieurs recueils dans un but polémique⁴², occupent une place de choix. Voltaire se plaignit avec raison de ce genre de publication non autorisée⁴³, mais Zabuesnig n'en eut cure. Avec un minimum de sens critique, il aurait dû subodorer que ces recueils contenaient surtout des lettres aménagées ou trafiquées visant à nuire à la réputation de Voltaire. Se situant aux antipodes du *Dictionnaire historique et critique*, l'auteur des *Historische und kritische Nachrichten* a composé un livre à côté duquel le *Moréri* tant brocardé par Bayle passerait facilement pour un modèle d'impartialité. Les nombreuses remarques savantes, souvent reléguées dans les notes, cachent

41 *Historische und kritische Nachrichten*, p. 64. Il s'agit d'un recueil où l'on trouve la version clandestine de la *Lettre sur M. Locke*, qui est bien de Voltaire. Voir ici Anthony McKenna et Gianluca Mori, « La *Lettre sur Locke* de Voltaire à la cour princière de Rheinsberg », p. 71-86.

42 Sur le phénomène de ces recueils de lettres trafiquées de Voltaire, voir l'article de John R. Iverson, « The falsification of Voltaire's letters and the public persona of the author : from the *Lettres secrettes* (1765) to the *Commentaire historique* (1776) », dans E. Joe Johnson et Byron R. Wells (dir.), *An American Voltaire: Essays in Memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 180-200.

43 « Il me semble, écrivit-il au *Journal encyclopédique*, que c'est à la fois offenser le public, et violer tous les droits de la société, que de publier les lettres d'un homme de son vivant, sans son consentement ; mais lui imputer des lettres qu'il n'a point écrites, c'est le métier d'un faussaire » (D12195).

mal que son livre sur Voltaire et les nouveaux philosophes est essentiellement un pamphlet. Faisant flèche de tout bois, Zabuesnig donne allègrement dans les travers de la chronique scandaleuse, de la médisance et de la mauvaise foi, peu soucieux de mettre en pratique les principes de rigueur et de méthode historiques annoncés dans le titre de son ouvrage. Les œuvres de Voltaire sont à peine examinées, Zabuesnig s'attarde surtout sur ce qui, dans la conception ou la publication, démontre à ses yeux les mauvais tours ou l'incompétence de l'écrivain. *Candide* est « peut-être l'un des ouvrages les plus irréguliers et malfaisants qui soit jamais sorti de sa plume⁴⁴ ». Son examen – ou plutôt son non-examen – suit immédiatement celui de *La Pucelle d'Orléans*, qui a préparé le terrain, et précède le *Poème sur le désastre de Lisbonne*. Alors que le roman le plus célèbre de Voltaire a connu un succès sans précédent, Zabuesnig prétend qu'il attirera à son auteur « la risée et le blâme de tout le public⁴⁵ », citant pour seul témoignage quelques vers reproduits dans la *Suite de L'Oracle des nouveaux philosophes*⁴⁶. Le crime de Voltaire? Avoir ridiculisé la perfection de la création divine...

La vie de Voltaire n'est pas mieux traitée: le biographe n'hésite pas à outrer le trait, au risque de tomber dans le ridicule de la caricature. L'« honnête vérité allemande » s'efface au profit d'un pamphlet bourré d'inexactitudes et colportant une foule d'anecdotes malveillantes. Comme on pouvait s'en douter, Zabuesnig sélectionne presque exclusivement les épisodes à charge; seule la défense de la famille Calas trouve grâce à ses yeux⁴⁷. Une bonne partie du récit biographique est consacrée aux multiples démêlés de Voltaire avec ses nombreux ennemis comme l'abbé Desfontaines, Maupertuis, La Beaumelle, l'abbé Guyon, Lefranc de Pompignan, l'abbé Nonnotte, etc. Après tant d'autres, Zabuesnig se complait à étaler les procédés, parfois « fort indécents » en effet⁴⁸, employés par le grand homme victime de son narcissisme et de son orgueil.

La méthode Zabuesnig se découvre dès le début du récit, qui nous servira d'exemple. Quelle est la date de naissance de Voltaire? Zabuesnig affirme, mais sans en apporter la moindre preuve⁴⁹, qu'il est né le 19 novembre 1694.

44 « vielleicht eines der gottlosesten und schädlichsten Werke [...], das jemals von seiner Feder gekommen war » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 240).

45 « den Spott und den Tadel des ganzen Publikums » (*ibid.*, p. 240).

46 Claude Marie Guyon, *Suite de L'Oracle des nouveaux philosophes*, Berne, s.n., 1760, p. 13.

47 Voir le chapitre XXXII où Zabuesnig raconte les événements d'après l'« Histoire abrégée de Jean Calas » publiée en tête du *Traité sur la tolérance*, y compris quand Voltaire vieillit Jean Calas de six ans (« eines siebenzigjährigen Mannes », probablement dans le sens d'« environ soixante-dix ans ») (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 278).

48 « Eine getreue Geschichte von den erheblichsten Umständen seines Lebens, seiner Schriften, und der Zänkereyen, die er mit Gelehrten, oft sehr unanständig, geführt hat » (*ibid.*, p. 3).

49 L'information (erronée) provient peut-être du *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* de Sabatier de Castres (*op. cit.*, p. 214).

Historien scrupuleux, il signale l'existence de médailles comportant son portrait (« *Schaupfennige* ») qui portent les dates du 20 février et du 20 novembre. Zabuesnig omet de dire qu'il a trouvé cette information dans le *Commentaire historique* de Voltaire qu'il cite pourtant au sujet de son baptême – pour immédiatement mettre en doute sa véracité : « Voltaire écrivit qu'il avait été ondoyé parce qu'on désespéra de sa vie, et que la cérémonie de son baptême fut différée plusieurs mois. Cela n'est cependant pas vraisemblable, et l'on ne connaît guère d'exemple d'un tel ajournement⁵⁰. » Zabuesnig procède alors au collage d'extraits puisés, sans toujours l'avouer, dans toutes les sources dont il pouvait disposer. Cela commence par les premières lettres fictives tirées de *Monsieur de Voltaire peint par lui-même* : le père de Voltaire n'était pas un porte-clés du Parlement de Paris, comme on l'a dit, mais un conseiller du roi et trésorier de la chambre des comptes⁵¹. Après des études chez les Jésuites où le père Le Jay lui prédit la carrière que l'on sait⁵², Voltaire commence à écrire des poésies légères qui traduisent son irrégion et son libertinage (*Le Cadenas*, *L'Anti-Giton*, etc.). Zabuesnig ne manque pas de mentionner le legs de Ninon de Lenclos ni l'aventure amoureuse avec la fille de Mme Dunoyer à La Haye qui faillit mal tourner pour le futur écrivain. Viennent ensuite l'échec de Voltaire auprès de l'Académie française en 1714⁵³ et sa vengeance : le poème *Le Bourbier* et la *Lettre au sujet du prix de poésie de 1714*. Enfin, sa plume insolente lui valut la Bastille⁵⁴. Zabuesnig cite alors un témoignage selon lequel Voltaire était encore à la Bastille lorsqu'on représenta son *Cedipe* pour la première fois. Il a trouvé ce témoignage dans *Monsieur de Voltaire peint par lui-même*, mais a omis de dire que Voltaire l'a formellement récusé⁵⁵. Une autre erreur commise par Zabuesnig

50 « Voltaire schrieb, er habe die Nothtaufe empfangen, weil man für sein Leben keine Hoffnung hatte, und die Ceremonie seiner Taufe sey etliche Monate aufgeschoben worden. Allein dieser Umstand ist wider alle Wahrscheinlichkeit, und man wird kaum ein Beyspiel von einem solchen Aufschube wissen » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 5). Voir le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, OCV, t. 78c, p. 11-12. Selon René Pomeau, Voltaire serait né le 20 février 1694 d'une relation adultérine de sa mère. Restant entre la vie et la mort pendant plusieurs jours, il aurait été abandonné à une nourrice et aurait enfin reçu le baptême le 22 novembre de la même année (*VST*, t. I, p. 15-16).

51 « Sein Vater ist nicht ein Beschließer bey dem Parlamente, wie man sagen wollte, sondern ein königlicher Rath und Zahlmeister bey der Rentkammer gewesen » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 5).

52 Zabuesnig rapporte le célèbre « horoscope » du père Le Jay d'après Claude Marie Guyon, *L'Oracle des nouveaux philosophes* : « En me prenant par la boutonnière, il me dit en pleine classe : Malheureux, tu seras le drapeau des incrédules et des impies » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 126-127).

53 Contrairement à ce que prétend Zabuesnig (*ibid.*, p. 9), Voltaire n'a concouru qu'une fois au prix de l'Académie. Il a suivi trop aveuglément sa source (*Monsieur de Voltaire peint par lui-même*, Lausanne, Compagnie des libraires, 1766, p. 10).

54 Zabuesnig se trompe de nouveau : les vers injurieux qu'on lui imputait lui ont valu l'exil à Sully et non la Bastille. Cette fois, il a lu trop vite sa source.

55 Voir *ibid.*, p. 21-22.

est imputable aux *Voltariana*⁵⁶ : il rapporte d'après cet ouvrage que c'est à sa « chère Pimpette » que Voltaire a expliqué le changement de son nom⁵⁷. Son mauvais caractère est illustré à travers les nombreuses anecdotes pêchées dans les *Voltariana*⁵⁸. Zabuesnig avoue lui-même avoir hésité à mentionner ces fredaines si elles ne témoignaient de cette vanité et cette étourderie dont Voltaire a fait preuve tout au long de son existence⁵⁹. Il termine son chapitre en mentionnant les nombreuses punitions corporelles et autres humiliations que Voltaire dut subir au début de sa vie⁶⁰ : elles ont forgé son caractère fier et insolent qui se développa par la suite dans ses œuvres et dans ses nombreuses querelles avec les autres littérateurs⁶¹.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à *Œdipe* et à *La Henriade*. On y apprend que la première tragédie de Voltaire témoigne de son habileté, perfectionnée depuis, à mettre dans la bouche d'autrui ses attaques contre la religion. Quant à *La Henriade*, Zabuesnig ne manque pas de relayer les accusations de plagiat formulées à l'encontre de l'épopée par La Beaumelle et par Sabatier de Castres. Viennent ensuite les manigances financières de Voltaire autour de la publication : sa prétendue conduite généreuse vis-à-vis de son ami Thiriot dont La Beaumelle n'a pas trouvé de preuve, son marché avec le libraire Le Viers : tout est bon à prendre, même l'histoire la moins digne de foi. Comme le dit Zabuesnig au sujet de l'affaire Le Viers : puisque Voltaire s'est montré odieux avec tant d'autres éditeurs, cette histoire est du moins vraisemblable⁶² ! *Se non è vero, è ben trovato*, comme disent les Italiens, mais l'« honnête vérité allemande » promise par Zabuesnig a été laissée au bord de la route.

Zabuesnig consacre de nombreuses pages à l'épopée de Voltaire. On a l'impression qu'après avoir dénigré son caractère au chapitre précédent, il fallait

56 Voir *Voltariana*, Paris, s.n., 1748, épître dédicatoire, note (non paginée).

57 C'est en réalité à Jean-Baptiste Rousseau qu'il confia début mars 1719 : « J'ai été si malheureux sous le nom d'Arouet que j'en ai pris un autre » (D72). Le passage d'Arouet à de Voltaire en passant par Voltere et Voltaire se trouve dans le tome III des *Erreurs de Voltaire* de l'abbé Nonnotte paru seulement en 1779 : « Il trouva d'abord Voltere, ensuite Voltaire, et en enchérissant toujours, M. de Voltaire » (p. 301, note). C'est très certainement Nonnotte, avec lequel Zabuesnig était en contact (voir plus haut la note 39), qui lui a fait parvenir l'information dès avant 1777.

58 *Voltariana*, op. cit., p. 553-559.

59 « Man liest noch etliche jugendliche Streiche von Voltaren, die so lächerlich sind, daß ich Bedenken hätte, dieselben anzuführen, wenn sie nicht ein augenscheinliches Präg von jener Eitelkeit und Unbescheidenheit an sich hätten, die er bey spätem Jahren in so vielen Gelegenheiten nur allzu offenbar gezeiget hat » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 13).

60 La liste des corrections qui lui furent infligées provient des *Voltariana*, op. cit., p. 36 et 106.

61 « lauter Züge, wovon der Grund in seinem stolzen und unverschämten Charakter liegt, welcher sich in der Folge, durch die Geschichte seiner Werke und seiner Streithändel mit Gelehrten, immer mehr und mehr entwickeln wird » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 17).

62 « Das Betragen, welches Voltaire bey andern Gelegenheiten gegen seine Verleger geäußert hat, machet diese Anekdote zum allerwenigsten ungemein wahrscheinlich » (*ibid.*, p. 24-25).

diriger ses attaques contre l'œuvre qui a fondé sa fortune et sa gloire. Zabuesnig est loin de déprécier entièrement le poème de Voltaire à laquelle il trouve de nombreuses beautés. Mais l'essentiel de son examen est négatif: il critique le plan, la composition, les caractères, etc., pillant – une fois de plus sans le dire – le *Commentaire sur La Henriade* de La Beaumelle. Zabuesnig s'attache ensuite à ce qui lui tient sans doute le plus à cœur: les attaques du poète contre la religion catholique. Son stratagème diabolique consistait à mettre les critiques du catholicisme dans la bouche des protestants tout en présentant ceux-ci comme vertueux alors que les rois, les papes et les catholiques ont toujours tort⁶³. Il attaque les dogmes les plus sacrés (comme l'éternité des peines pour les damnés). Voltaire, écrit Zabuesnig en plagiant La Beaumelle, « a fait une épopée avant d'en savoir les règles, puis il a voulu faire des règles, et pour cela renverser toutes les idées communes⁶⁴ ». Le reste du livre est à l'avenant.

Après avoir parcouru le volume consacré à Voltaire, on ne peut que souscrire à la formule de Hermann A. Korff, qui voyait en Zabuesnig un « bouffeur de Voltaire passionné⁶⁵ ». On laissera, en guise de conclusion, le dernier mot à l'auteur, ce champion de l'« honnête vérité allemande ». Après avoir présenté les démêlés de Voltaire avec l'abbé Desfontaines avec une partialité révoltante – jamais il ne lui vient à l'esprit que Voltaire pourrait lui aussi avoir des griefs contre le journaliste –, Zabuesnig finit par s'exclamer, visiblement exaspéré: « Comment était-ce possible que Voltaire, aveuglé par l'esprit de rancune, pût se déshonorer soi-même et son public de manière si affreuse⁶⁶? » *Mutato nomine de te fabula narratur*, lui répondrait un pédant germanique.

63 « Ja, man muß von seiner Denkensart augenscheinlich überzeuget werden, da man bemerket, daß er, oder aus eignem Triebe, oder aus Schmäucheley gegen seine Gönner in Englande, jederzeit alle Rebellen und Protestanten als Muster der Tugend vorstellet, und den Königen, den Päpsten, den Katholiken das größte Unrecht beymißt » (*ibid.*, p. 37). Zabuesnig a pu trouver cette critique dans Pons Augustin Alletz, *L'Esprit des journalistes de Trévoux*, Paris, de Hansy, le jeune, 1771, t. II, p. 365. Elle parut pour la première fois dans les *Mémoires de Trévoux* de juin 1731.

64 « Nachdem Voltaire ein Heldengedicht geschrieben hatte, eh er die Regeln davon kannte, wollte er zur Vertheidigung seiner Henriade Regeln schreiben, und zu diesem Ende durch unrichtige Gründe [...] alle angenommenen Begriffe umstürzen » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 40-41). À comparer avec La Beaumelle, *Commentaire sur La Henriade*, Berlin, s.n., 1775, p. 644-645.

65 Hermann A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des XVIII. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Geistes von Gottsched bis Goethe*, Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1917, p. 53: « passionierter Voltaairefresser ».

66 « Wie war es doch möglich, daß Voltaire, vom Geiste der Feindschaft geblendet, sich und das Publikum so gräulich verunehrte? » (*Historische und kritische Nachrichten*, p. 103).

LA RELATION DE LESSING À VOLTAIRE DANS LA PERSPECTIVE DU GALLOTROPISME

Wolfgang Adam
Université d'Osnabrück

Dans la relation de Gotthold Ephraim Lessing à la France, on peut parler d'une situation paradoxale : d'un côté Lessing est redevable à la littérature française de lui avoir donné des inspirations si essentielles que Friedrich Nietzsche constate, non sans raison, que Lessing, en tant qu'écrivain, avait été un excellent élève de l'école des Français : « Lessing a une vertu authentiquement française et en tant qu'écrivain, il emploie tout son zèle à se mettre à l'école des Français¹. » D'un autre côté, on observe dans ses écrits des attaques agressives, voire extrêmement polémiques contre certains représentants français éminents du Siècle des Lumières. Les noms de Bayle, de Diderot et, pour le jeune Lessing, également celui de Voltaire illustrent sa profonde sympathie pour la culture du pays voisin, considérée comme plus avancée. Les figures de Corneille et, dans les années suivantes, de Voltaire, représentent en revanche des modèles français de la poésie et en particulier de l'art dramatique que Lessing refuse sans concession. Il est certain qu'il y eut, dans cette relation, des évolutions dans les différentes phases de la vie de l'auteur allemand. Reste la question centrale, qui a souvent irrité les chercheurs, de savoir comment on en arrive à cette position *a priori* contradictoire, en tous cas ambivalente, chez cet auteur qui maîtrisait parfaitement la langue française, qui lisait le français, l'écrivait et le traduisait.

Une réponse à cette question peut être apportée par la nouvelle méthodologie du gallothropisme, un procédé élaboré avec Jean Mondot, que nous avons pu mettre à l'épreuve grâce au soutien des deux institutions nationales d'aide à la recherche, la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* et l'Agence nationale de la recherche². Je présenterai d'abord à grands traits le concept de gallothropisme

- 1 Friedrich Nietzsche, *Menschliches, Allzumenschliches*, II, § 103, voir <http://www.nietzschesource.org/#eKGWB/WS-103> [« Lessing hat eine echt französische Tugend und ist überhaupt als Schriftsteller bei den Franzosen am fleißigsten in die Schule gegangen »].
- 2 Wolfgang Adam, Ruth Florack et Jean Mondot (dir.), *Gallothropismus. Bestandteile eines Zivilisationsmodells und die Formen der Artikulation / Gallothropisme. Les composantes d'un*

puis, en prenant l'exemple de la relation de Lessing à Voltaire, je dégagerai les tendances dominantes de la position gallotropique spécifique à ce représentant des Lumières germaniques. L'idée fondamentale du projet est d'étudier sur le plan littéraire, à partir du concept novateur du « tropisme », les relations culturelles entre la France et l'Allemagne depuis le dernier tiers du XVII^e siècle jusqu'à 1789. Le concept et le phénomène du « tropisme » qui fournissent les instruments méthodologiques du projet sont empruntés aux sciences de la nature. En médecine (virologie) et en biologie, on entend par ce terme, qui provient étymologiquement du grec (« *tropos* »), le fait qu'une cellule, par exemple d'un organisme animal ou végétal, soit attirée vers une autre entité du fait d'une stimulation physique ou chimique. La signification métaphorique du terme *tropisme* en français – force qui pousse un groupe, un phénomène à prendre une certaine orientation³ – permet de saisir le potentiel cognitif propre à ce concept quand il est utilisé comme instrument analytique dans la recherche en sciences humaines.

134

Le concept de gallotropisme employé de façon neutre et non normative doit permettre de cerner la valeur de référence que peut prendre un modèle culturel étranger – sans qu'il soit besoin de recourir à la dichotomie habituelle et affective d'admiration (gallophilie) ou de rejet (gallophobie⁴) et en prenant nos distances par rapport à l'étude ancienne des influences qui suppose de façon irréfléchie une réception plutôt passive de l'art et de la littérature française dans l'espace germanophone. Notre conception théorique considère la civilisation comme un ensemble d'éléments matériels et intellectuels. Notre intention est de comprendre en détail la constellation de besoins ou de problèmes situés dans l'espace germanophone, qui a fait que tels de ses éléments ont changé d'orientation, et de s'interroger sur les raisons pour lesquelles les uns furent retenus et d'autres rejetés. La plus-value de ce projet réside dans le fait qu'on

modèle civilisationnel et les formes de ses manifestations, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016 ; Wolfgang Adam, York-Gothart Mix et Jean Mondot (dir.), *Gallotropismus im Spannungsfeld von Attraktion und Abweisung / Gallotropisme entre attraction et rejet*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016 ; Sylvie Le Moël, « Le gallotropisme, un nouveau modèle heuristique », *Études germaniques*, 290, 2018/2, p. 295-302.

3 Cf. les lemmes « tropisme » dans le *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse, 1978, t. VII, p. 6277 ; *Le Grand Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2005, t. III, p. 2523 ; *Le Grand Robert de la langue française*, 2^e éd., Paris, Le Robert, 2001, t. VI, p. 1529 ; *Dictionnaire Quillet de la langue française*, Paris, Quillet, 1983, t. Q-Z ; Hachette, *Dictionnaire pratique du français*, Berlin, Langenscheid, 1987, p. 1135.

4 Raymond Heitz, York-Gothart Mix, Jean Mondot et Nina Birkner (dir.), *Gallophilie und Gallophobie in der Literatur und den Medien in Deutschland und Italien im 18. Jahrhundert / Gallophilie et gallophobie dans la littérature et les médias en Allemagne et en Italie au XVIII^e siècle*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2011 ; Jens Häselser et Albert Meier (dir.), *Gallophobie im 18. Jahrhundert*, Berlin, Berliner Wissenschaftsverlag, 2005.

exclut toute observation limitée à une seule perspective, dans un champ de recherche qui réclame une approche nettement différenciée.

Au niveau méthodologique, ce projet se rattache à trois conceptions qui ont fait leurs preuves dans le champ des recherches sur les relations culturelles franco-allemandes. Il s'agit d'abord des résultats de l'imagologie comparative⁵, puis des recherches sur les stéréotypes nationaux telles celles publiées par Gonthier-Louis Fink⁶ et Ruth Florack⁷, et surtout des résultats considérables de la recherche sur les transferts culturels de Michel Espagne, Michael Werner et Jürgen Lüsebrink⁸.

Le projet d'étude sur le gallotropisme, en intégrant dans son propre arsenal méthodologique les méthodes et les résultats de la recherche institutionnelle sur les transferts culturels⁹, les éclaire d'autant. Ce ne sont pas tant les formes des interactions entre les nations qu'il place au centre de ses recherches, mais plutôt l'analyse du phénomène de concurrence entre les différents modèles de civilisation. Un stimulus essentiel pour l'orientation vers un modèle de civilisation étranger est donné par la perception de déficits à l'intérieur de son propre cercle culturel, que ce soit dans les sciences, les arts, la poésie ou dans une forme de vie. Dans l'ensemble, le projet d'analyse du gallotropisme se veut une contribution à la recherche sur les fondements des Lettres et des sciences humaines.

En prenant l'exemple de la relation de Lessing à Voltaire, je voudrais maintenant présenter l'application de ces outils méthodologiques et, j'espère, prouver leur

- 5 Daniel-Henri Pageaux, « Une perspective d'études en littérature comparée, l'imagerie culturelle », *Synthesis*, 8, 1981, p. 169-185 ; Hugo Dyserinck, « Komparatistische Imagologie. Zur politischen Tragweite einer europäischen Wissenschaft von der Literatur », dans Hugo Dyserinck et Karl Ulrich Syndram (dir.), *Kunst und Kultur des 19. und 20. Jahrhunderts*, Bonn, Bouvier, 1988, p. 13-37.
- 6 Sur cet aspect, voir les études fondamentales de Gonthier-Louis Fink présentées dans *Germanistik in interkultureller Perspektive*, éd. Adrien Fink et Gertrud Gréciano, Strasbourg, Université de sciences humaines, Institut d'études allemandes, 1988, p. 317-323, et Raymond Heitz et Christine Maillard (dir.), *Neue Einblicke in Goethes Erzählwerk*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2010, p. 243-251.
- 7 Ruth Florack, *Tiefsinnige Deutsche, frivole Franzosen. Nationale Stereotype in deutscher und französischer Literatur*, Stuttgart/Weimar, J. B. Metzler, 2001 ; *Bekannte Fremde. Zu Herkunft und Funktion nationaler Stereotype in der Literatur*, Tübingen, Niemeyer, 2007.
- 8 Michel Espagne et Michael Werner, « Deutsch-französischer Kulturtransfer als Forschungsgegenstand », dans Michel Espagne et Michael Werner (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVII^e et XIX^e siècles)*, Paris, Éditions Recherches sur les civilisations, 1988, p. 11-34 ; Michel Espagne, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999 ; Hans-Jürgen Lüsebrink et Rolf Reichardt, « Kulturtransfer im Epochenumbbruch. Fragestellungen, methodische Konzepte, Forschungsperspektiven », dans Hans-Jürgen Lüsebrink et Rolf Reichardt (dir.), *Kulturtransfer im Epochenumbbruch. Frankreich – Deutschland 1770 bis 1815*, Leipzig, Universitäts-Verlag, 1997, 2 vol., t. I, p. 9-26.
- 9 Sur ces aspects, voir l'article synthétique de Michel Espagne « Transferts culturels », dans Élisabeth Décultot, Michel Espagne et Jacques Le Rider (dir.), *Dictionnaire du monde germanique*, Paris, Bayard, 2007, p. 1142 sq.

efficacité. Le phénomène du gallotropisme doit toujours être placé dans le contexte historique de l'époque concernée. Lessing vivait à une époque où le rayonnement des idées et du modèle de civilisation du « Siècle de Louis XIV », pour reprendre le titre d'une œuvre monumentale de Voltaire, était, dans pratiquement tous les domaines socio-culturels, d'une puissance encore incontestée. Dans les cours protestantes du Saint-Empire, on parlait en majorité le français. On imitait avec prédilection, parfois en frisant le ridicule, le cérémonial de la cour de Versailles. Le savoir-vivre parisien, les formes des relations de galanterie donnaient le ton du vivre-ensemble entre les couches sociales, du moins dans les zones de contact entre l'aristocratie et les patriciens. Au théâtre, on jouait Corneille et Racine. Le français était la *lingua franca* des sciences, les érudits français les plus importants dominaient les discours dans les questions de philosophie et d'esthétique, les périodiques comme le *Journal des savants*, la *Correspondance littéraire* jouissaient outre-Rhin d'une réception enthousiaste et la langue utilisée à l'Académie royale prussienne de Berlin était le français.

136

Voilà à quoi ressemblait *cum grano salis* les parties nord du Saint-Empire, lorsque, au milieu du XVIII^e siècle, un jeune auteur ambitieux, étudiant en théologie, puis en médecine, Lessing, voulut se positionner sur la scène littéraire. Aucun chemin pour y parvenir ne passait à côté de la culture française et de ses importants représentants. On devait acquérir les compétences dans la langue étrangère ; on devait essayer à tout prix, par des articles dans les journaux, de retenir l'attention, en cherchant à se rapprocher de médiateurs influents.

Ce jeune homme de vingt ans à peine fit tout ce parcours avec une détermination étonnante ; et en cela, le contact qu'il eut à Berlin avec Voltaire, la figure dominante des Lumières en France¹⁰, joua un rôle déterminant. Dans ses premiers essais critiques, dans ses *Beiträge zur Historie und Aufnahme des Theaters*, Lessing avait déjà considéré comme problématique la fonction de modèle dévolue seulement à la tragédie classique et il recommandait aux scènes allemandes de retrouver leur nature propre et de s'orienter vers les modèles anglais plutôt que vers les modèles français¹¹. En 1750, cette recommandation n'était pas encore formulée de manière aussi directe qu'elle le fut neuf années plus tard, dans la célèbre dix-septième *Literaturbrief*¹². Toutefois, Lessing reconnaissait

10 Hugh Barr Nisbet, *Lessing. Eine Biographie*, München, Beck, 2008, p. 127.

11 « *Das ist gewiß, wollte der Deutsche in der dramatischen Poesie seinem eigenen Naturelle folgen, so würde unsere Schaubühne mehr der englischen als der französischen gleichen* » [Nous traduisons : « C'est certain, si l'Allemand voulait suivre dans la poésie dramatique le naturel qui lui est propre, notre scène ressemblerait davantage au théâtre anglais qu'au théâtre français »] (Gotthold Ephraim Lessing, *Werke und Briefe*, éd. dirigée par Wilfried Barner, Frankfurt a. M., Deutscher Klassiker Verlag, 1985-2003, 12 vol., t. I, p. 729).

12 *Briefe, die neueste Literatur betreffend*, Berlin/Stettin, Nicolai, 17^e lettre, 1759.

sans réserve l'élégance et la précision portée à un très haut niveau de la langue française, qu'il voyait justement réalisées dans les écrits de Voltaire. En 1752, il traduisit *Kleinere historische Schriften* et, dans son prologue, il n'omit pas d'exprimer son admiration pour le célèbre auteur qui non seulement possédait l'art de bien écrire mais qui maîtrisait aussi à la perfection, conformément à la fameuse recommandation de Pope, l'art de se débarrasser du superflu¹³.

Dans le magazine édité avec Christlob Mylius, l'article « Des Herrn Voltaires Gedanken über die Trauer- und Lustspiele der Engländer, aus seinen Briefen übersetzt » signalait l'importance du théâtre anglais et on peut constater (non sans ironie au vu des controverses futures) que c'est par les *Lettres anglaises* de Voltaire que Lessing a accédé à la connaissance de Shakespeare¹⁴. Nous devons les lettres que Lessing a écrites en français, qui disent combien cette langue lui est familière, à un malentendu malheureux, qui a pesé sur la relation entre Lessing et Voltaire. Lessing s'était lié d'amitié – non sans avoir probablement pensé à sa carrière personnelle – avec Richier de Louvain, le secrétaire privé de Voltaire. Louvain avait remis confidentiellement à Lessing les épreuves du *Siècle de Louis XIV*. Lessing les a traitées bien légèrement et, avant de rentrer à Berlin, il a oublié de les rendre au secrétaire. Par hasard, Voltaire eut vent de ce comportement indélicat et, courroucé, il exigea de Louvain que celui-ci récupérât les feuillets auprès de Lessing. À cette demande, Lessing répondit par une lettre écrite dans un français très élaboré. Comme il devait supposer que le secrétaire montrerait cette lettre à son maître, Lessing s'est visiblement donné beaucoup de peine pour bien formuler son texte qui oscille entre une colère – un peu surjouée – pour suspicion de tromperie, et une admiration presque servile pour Voltaire. Dès le début de sa lettre, il se montre offensé et récuse toute responsabilité: « Vous me croyez donc capable, Monsieur, d'un tour des plus traîtres? et je Vous parais assez méprisable, pour me traiter comme un voleur [...] »¹⁵. Puis, au cours de la lettre, Lessing baisse le ton et s'excuse même pour sa faute qu'il explique par le fait qu'une fois la lecture commencée, on ne peut s'arracher à la fascination pour un texte de Voltaire, tout le contraire d'un

13 « Der Herr von Voltaire besitzt nicht allein die Kunst, schön zu schreiben, sondern auch wie Pope saget, The last und greatest Art, The Art to blot » (Lessing, *Werke und Briefe*, éd. cit. t. II, p. 311-313) : *Des Herrn von Voltaire Kleinere historische Schriften. Vorrede des Übersetzers*, Rostock, J. C Koppe, 1752, p. 312.

14 *Des Herrn von Voltaire Gedanken über die Trauer- und Lustspiel der Engländer, aus seinen Briefen über die Engländer übersetzt*, dans *Beyträge zur Historie und Aufnahme des Theaters*, Stuttgart, Johann Benedict Metzler, 1750, Erstes Stück, n° IV, p. 96-109 ; Lessing, *Werke und Briefe*, éd. cit., t. I, p. 734, sq. ; Erich Schmidt, *Lessing. Geschichte seines Lebens und seiner Schriften*. Zwei Bände in einem Band, Hildesheim/Zürich/New York, Georg Olms Verlag, 1983, t. I, p. 174 sq., et *id.*, *G.E. Lessings Übersetzungen aus dem Französischen Friedrichs des Großen und Voltaires*, Berlin, Verlag von Wilhelm Hertz, 1892, p. V.

15 Lessing à Richier de Louvain, Wittenberg, Dezember 1751, dans *Werke und Briefe*, éd. cit., t. XI, 1 : *Briefe von und an Lessing 1743-1770*, p. 35.

simple compilateur : « J'ai abusé de votre confiance ; j'en tombe d'accord. Mais est-ce ma faute, si contre ma curiosité ma bonne foi n'est pas la plus forte¹⁶ ? » Puis, avec ostentation, gardant à l'esprit le fait que le maître de Louvain lit son texte, il fait part de son intention de traduire d'autres écrits de Voltaire, enveloppant cette annonce dans une louange très raffinée qui a dû faire le plus grand plaisir au destinataire réel de la lettre :

Sachez, mon ami, qu'en fait des occupations littéraires, je n'aime pas à me rencontrer avec qui ce soit. Au reste, j'ai la folle envie de bien traduire, et pour bien traduire Mr. de Voltaire, je sais, qu'il se faudroit donner au Diable¹⁷.

138

Cet écrit est un chef-d'œuvre de la culture épistolaire de Lessing. Il termine sa lettre par une idée géniale. Oui, constate Lessing à présent apaisé, Louvain a commis cette faute par amitié, mais ce si noble motif devrait suffire à convaincre le philosophe : « dites lui donc que nous sommes amis, et que ce n'est qu'un excès d'amitié, qui Vous a fait faire cette faute, si c'en est une de Votre Part. Voilà assez pour gagner les pardons d'un Philosophe¹⁸. » On signalera au passage que Louvain ne gagna pas le pardon du grand philosophe : il fut remercié, mais retrouva vite une position appréciable comme bibliothécaire chez le prince Heinrich, frère de Frédéric le Grand et grand francophile. La lettre de Lessing croisa celle de Voltaire, dont la forme même marque l'énorme fossé social qui séparait le jeune dramaturge presque inconnu de l'auteur le plus célèbre du siècle des Lumières européennes. On peut reprendre la thèse de Jean-Marie Valentin, et considérer cette lettre comme une première preuve que Lessing dut être profondément blessé par cette distance immense qui rendait impossible un dialogue d'égal à égal avec Voltaire : « Ce qui a compté pour Lessing, peut-on conjecturer, ce fut la prise de conscience humiliante d'une considérable différence de statut et de l'impossibilité d'un dialogue d'écrivain à écrivain. La distance demeura grande entre les deux auteurs¹⁹ ». Voltaire signe sa lettre « Chambellan du Roi », qu'il adresse à un « candidat en Médecine » dont il ne connaît même pas l'adresse exacte²⁰. Voltaire prie Lessing de lui renvoyer les épreuves à corriger qui lui ont été subtilisées, qu'il sait être en de bonnes mains, ajoute-t-il comme par coquetterie. Il n'aurait pas d'objection si Lessing

16 *Ibid.*, p. 36.

17 *Ibid.*

18 *Ibid.*

19 Lessing, *Dramaturgie de Hambourg*, traduction, introduction et commentaire par Jean-Marie Valentin, Paris, Klincksieck, 2010, p. LXXXVII.

20 « À Monsieur/Monsieur Lessing, Candidat en Médecine. à Vittemberg. et s'il n'est pas à Vittemberg, renvoyer à Leipzig, pour être remis à son père, ministre du St. Evangile à deux miles de Leipzig, qui saura sa demeure. Saxe. à Berlin, le 1. Janvier [1752] » (Lessing, *Werke und Briefe*, éd. cit., t. II, 1, p. 37 sq., D4753).

traduisait plus tard un exemplaire de cette œuvre quand il l'aurait remaniée et aimerait beaucoup qu'il y ait, outre une édition allemande, également une édition italienne : « Je serois très satisfait, que non seulement Vous traduisiez le livre en Allemand, mais que vous le fassiez paroître en Italien [...] »²¹. » En tout cas il est convaincu que Lessing est un traducteur compétent, et même dans une seconde langue romane.

Ce fut la seule lettre de Voltaire à Lessing qui renonça à ce projet de traduction. Toute cette affaire à laquelle, comme le note Roland Krebs avec raison²², on ne doit pas accorder trop de valeur, a moins nui à Lessing qu'elle ne lui a au contraire permis de faire connaître son nom sur la scène littéraire. « Votre affaire avec Voltaire a fait beaucoup de bruit. Vous avez quitté Berlin avec une plus grande notoriété que vous n'en aviez lorsque vous y étiez²³ » remarque sèchement Mylius quelques semaines plus tard. Dans la *Hamburgische Dramaturgie*, Lessing centre sa critique sur Voltaire, celui qu'il a considéré, d'abord pour des raisons de psychologie des peuples, puis plus tard, pour des raisons de poétologie²⁴, comme le représentant le plus important de la tragédie française qu'il combattait. Selon Lessing, l'auteur français a mal compris Aristote. C'est surtout la tragédie *Mérope* qui est la cible de ses attaques. La controverse est parfaitement étayée et témoigne d'une étude approfondie et détaillée²⁵. À l'évidence, Lessing, dans cette phase, souffre encore de l'autorité de Voltaire, comme en témoigne sa remarque presque résignée dans la dixième livraison : « Mais à quoi bon faire des objections à Monsieur de Voltaire, il parle et l'on croit²⁶. » Avec ses graves critiques contre Voltaire, Lessing a donné, de manière décisive, une nouvelle direction à la réception de Voltaire en Allemagne.

21 *Ibid.*

22 Roland Krebs, « Lessing und die französische Gelehrtenrepublik. Ein europäischer Dialog », dans Dieter Fratzke (dir.), *Lessing und Europa*, Kamenz, Lessing-Museum, 2002, p. 63-82, ici p. 70.

23 Christlob Mylius à Lessing, Berlin, janvier 1752, dans Lessing, *Werke und Briefe*, éd. cit., t. 11, 1, p. 38 : « Ihre Sache mit Voltairen hat hier viel Aufsehns gemacht. Sie sind nach Ihrer Abreise bekannter geworden, als Sie es bei Ihrem Dasein waren. »

24 Roland Krebs, « Lessing und die französische Gelehrtenrepublik », art. cit., p. 69.

25 Voir à ce sujet : Hermann August Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des XVIII. Jahrhunderts. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Geistes von Gottsched bis Goethe*, Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1917, 2 vol., t. I, p. 89-123 ; Horst Albert Glaser, « Lessing im Streit mit Voltaire. Das Drama der Aufklärung in Deutschland und Frankreich », dans Peter Brockmeier, Roland Desné, Jürgen Voß (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der Französischen Aufklärung*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979, p. 399-407 ; « Lessings Kampf gegen die "tragédie classique" in der Hamburgischen Dramaturgie », dans Pierre André Bois, Roland Krebs, Jean Moes (dir.), *Les Lettres françaises dans les périodiques allemands du XVIII^e siècle / Die französische Literatur in den deutschen Zeitschriften des 18. Jahrhunderts*, Berlin, Peter Lang, 1997, p. 123-132 ; Friedrich Vollhardt, *Gotthold Ephraim Lessing. Epoche und Werk*, Göttingen, Wallstein, 2018, p. 239-245.

26 Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, Zehntes Stück, dans *Werke und Briefe*, éd. cit., t. VI, p. 235 ; Lessing, *Dramaturgie de Hambourg*, éd. cit., p. 43 : « Doch was hilft es, dem Herrn Voltaire etwas einzuwenden. Er spricht und man glaubt. »

Je ne voudrais pas manquer, à ce propos, de citer une anecdote dont la pointe est étroitement liée à cette parfaite maîtrise de la langue française, indispensable pour être autorisé à prendre part aux débats littéraires européens. Un lecteur allemand de la *Hamburgische Dramaturgie*, le comédien Gustav Friedrich Wilhelm Großmann, avait envoyé l'ouvrage à Voltaire à Ferney, sans le faire savoir à Lessing. La lettre qui l'accompagnait devait être écrite dans un si mauvais français que Voltaire réagit avec arrogance : « Si Monsieur Lessing, Monsieur, écrit aussi bien en allemand que vous écrivez en français, ses feuilles doivent être mieux reçues à Hambourg que celles de Fréron à Paris²⁷. » Pour résumer, il faut dire que, en dépit de la polémique contre Voltaire auteur de pièces de théâtre²⁸, Lessing n'a jamais perdu son respect pour Voltaire historien qui lui a ouvert les yeux, notamment sur le monde de l'Islam, et il a toujours gardé son estime pour le philosophe qui s'est battu pour la tolérance. Acérée et claire comme une épigramme, voici l'*Épithaphe sur la tombe de Voltaire* en 1779 :

140

Grabschrift auf Voltairen
 Hier liegt – wenn man euch glauben wollte,
 Ihr frommen Herrn! – der längst hier liegen sollte.
 Der liebe Gott verzeih aus Gnade
 Ihm seine Henriade,
 Und seine Trauerspiele,
 Und seiner Verschen viele :
 Denn was er sonst ans Licht gebracht,
 Das hat er ziemlich gut gemacht²⁹.

La question du rapport de Lessing à la littérature et à l'esthétique françaises est un vaste sujet dans lequel la relation à Voltaire joue un rôle central. Mais ce qui est extrêmement instructif dans la perspective du gallotropisme, ce sont aussi ses relations étroites avec Diderot. Tandis que sa relation gallotropique à Voltaire a connu des évolutions importantes selon les différentes périodes de création, sans jamais prendre de traits gallophobes, on peut considérer sa constante admiration pour Diderot presque comme une idolâtrie dans laquelle priment les éléments de sympathie évidents pour la langue et la poésie françaises. Il suffit

27 Hermann August Körff, *Voltaire im literarischen Deutschland des XVIII. Jahrhunderts*, op. cit., t. I, p. 122. Il s'agit d'une allusion au grand ennemi français de Voltaire, le journaliste Élie Catherine Fréron.

28 Roland Krebs, « Lessing und die französische Gelehrtenrepublik », art. cit., p. 73.

29 Lessing, *L'Épithaphe sur la tombe de Voltaire en 1779*, dans *Gesammelte Werke*, éd. Paul Rilla, Berlin, Aufbau-Verlag, 1954-1958, 10 vol., t. I, p. 172 : « Ici repose si on voulait bien vous croire, / Messieurs les dévots, celui qui devrait y être depuis longtemps / Que Dieu lui pardonne dans sa mansuétude / Sa Henriade / Et ses drames / Et ses rimes nombreuses ; / Car sinon, ce qu'il a mis en lumière, / il faut dire qu'il l'a bien fait. »

ici de renvoyer aux études fondatrices de Peter Szondi³⁰. Et l'on ne devrait pas oublier non plus que Lessing a eu le projet de présenter le *Laocoon* en français. Dans les écrits posthumes de Lessing conservés à la Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz de Berlin se trouve, dans le « Paralipomenon 30 », une préface en français du *Laocoon*. Sans me répéter, je voudrais seulement mentionner que nous avons ici un modèle de constellation gallotropique³¹.

Lessing, très critique à l'égard des contributions françaises à la discussion, reconnaît pourtant ici ouvertement que la langue française convient mieux que la langue allemande dans les débats esthétiques :

Il y a quelques années que j'en ai donné le commencement en Allemand. Je vais le rediger de nouveau et d'en [sic] donner la suite en Francois, cette langue m'étant dans ces matieres tout au moins aussi familiere que l'autre. La langue allemande, quoique elle ne lui cède en rien étant maniée comme il faut, est pourtant encore à former, à créer meme, pour plusieurs genres de composition, dont celui-ci n'est pas le moindre. Mais à quoi bon se donner cette peine, au risque meme de n'y reussir pas au gout de ses compatriots ? Voila la langue francoise déjà toute creée, toute formée : risquons donc le paquet³².

En de nombreux points, il s'agit d'une traduction littérale de la version allemande imprimée de 1766. Certes, tout n'est pas traduit de la version allemande : c'est seulement pour le lecteur allemand qu'on trouve pour Simonide de Céos le titre de « Voltaire grec » considéré comme une distinction particulière, une épithète que Lessing a probablement trouvée trop banale pour les lecteurs français³³. Ou peut-être a-t-il trouvé qu'il était inconvenant d'ajouter, dans la version française, une allusion au représentant brillant mais souvent controversé du cercle intellectuel qui entourait Frédéric le Grand ?

Reste la question de savoir pourquoi Lessing qui, par la nouvelle tonalité qu'il a introduite dans ses écrits sur l'esthétique, a posé des critères pour réformer la langue allemande, a eu sérieusement le projet d'un *Laocoon* en français. La réponse la plus éclairante semble être l'argument présenté par Wilfried Barner : celle de son désir que son œuvre ait une résonance internationale³⁴.

30 Peter Szondi, « *Tableau e coup de théâtre*. Psicologia sociale della tragedia borghese in Diderot. Con un escuro su Lessing », dans Marino Freschi (dir.), *Lessing e il suo tempo*, Cremona, Libreria del Convegno, 1972, p. 105-130.

31 Wolfgang Adam, « Le *Laocoon* en français ? Réflexions sur le concept de gallotropisme comme instrument heuristique », dans Gilbert Merlio et Nicole Pelletier (dir.), *Les Lumières : un héritage et une mission. Hommage à Jean Mondot*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2012, p. 97-108.

32 Lessing, *Laocoon*, *Preface*, dans *Werke und Briefe*, éd. cit., t. V, 2, p. 321.

33 Lessing, *Vorrede*, *ibid.*, p. 14 ; *Preface*, *ibid.*, p. 320.

34 Wilfried Barner, *Kommentar*, dans Lessing, *Werke und Briefe*, éd. cit., t. V, p. 915.

Le français était la langue privilégiée dans les académies et les institutions savantes qui ont, comme aucune autre ne l'a fait, façonné l'esprit des Lumières européennes. Le français était aussi, bien sûr, la langue parlée à l'Académie royale des sciences et des arts au sein de laquelle Lessing fut élu comme membre externe en octobre 1760³⁵.

La position de Lessing concernant la langue et la culture françaises est ambivalente : d'une part, il en reconnaît objectivement la supériorité dans maints domaines, mais il souhaite aussi limiter cette influence dominante en se référant à la tradition allemande ; cette attitude peut être caractérisée comme typique du XVIII^e siècle dans l'espace germanophone, que le concept de gallotropisme saisit de manière tout à fait pertinente, et que la relation de Lessing à Voltaire nous semble illustrer avec une netteté toute particulière³⁶.

35 Hugh Barr Nisbet, *Lessing, op. cit.*, p. 369.

36 La valeur du concept du gallotropisme pour un autre auteur allemand du XVIII^e siècle a été démontrée par Sylvie Le Moël, « Fécondité et apories du tropisme voltairien chez Friedrich Heinrich Jacobi », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 123-135.

VOLTAIRE EN ALLEMAGNE ET LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU GALLOTROPISME

Jean Mondot
Université Bordeaux Montaigne

L'attraction pour la France en Allemagne est, au moment où Voltaire meurt, déjà ancienne. Elle a évolué depuis la fin du siècle précédent lorsque le professeur Thomasius, en 1688, commençait sa leçon inaugurale par cette question fondamentale : jusqu'ou faut-il imiter les Français ou plutôt que faut-il imiter des Français non pas pour leur ressembler mais pour atteindre le même niveau de « civilisation »¹ ? La notion de civilisation est encore en attente d'une sémantisation qui n'interviendra qu'au mitan du siècle. Mais le tropisme culturel qui l'accompagne est déjà présent. Nous utiliserons le terme *gallotropisme* parce qu'il implique un renversement copernicien dans l'observation des relations interculturelles². Au lieu de les analyser comme un débordement d'un modèle culturel dominant sur un autre, l'on s'intéressera à ce qui a suscité dans la culture prétendument réceptrice ce mouvement, ce tropisme vers la civilisation visée, à imiter ou à rattraper. Il s'agit de comprendre les raisons, les motifs qui poussent une culture vers une autre ou éventuellement détournent l'une de l'autre. Les deux mouvements, quoiqu'opposés, ne sont pas exclusifs. La même ambivalence se retrouve dans les rapports avec des personnalités culturelles. Voltaire en fournit un exemple remarquable. Il a été à la fois et/ou successivement objet de détestation et d'admiration. C'est ce dont témoigne l'attitude de Goethe au cours de sa longue existence.

- 1 Sur ce sujet, voir Catherine Julliard, « Christian Thomasius (1655-1728) et son discours de l'imitation des Français (1687) un plaidoyer gallophile dans un contexte gallophobe », dans Raymond Heitz, York-Gothart Mix, Jean Mondot et Nina Birkner (dir.), *Gallophilie und Gallophobie in der Literatur und den Medien in Deutschland und Italien im 18. Jahrhundert / Gallophilie et gallophobie dans la littérature et les médias en Allemagne et en Italie au XVIII^e siècle*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2011, p. 1-24.
- 2 Sur la notion de gallotropisme, voir Jean Mondot, « Un exemple de gallotropisme : le *Journal d'un voyage à travers la France* de Sophie von La Roche », dans Wolfgang Adam, Ruth Florack et Jean Mondot (dir.), *Gallotropismus. Bestandteile eines Zivilisationsmodells und die Formen der Artikulation / Gallotropisme. Les composantes d'un modèle civilisationnel et les formes de ses manifestations*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016 ; Wolfgang Adam, York-Gothart Mix et Jean Mondot (dir.), *Gallotropismus im Spannungsfeld von Attraktion und Abweisung / Gallotropisme entre attraction et rejet*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016, p. 53-69.

Dans la famille patricienne de Goethe, il existait un rapport à la France qu'on peut considérer comme positif. La France offrait un modèle de civilisation aux vastes développements qui justifiait l'apprentissage de sa langue, de ses manières orales et écrites qu'il fallait maîtriser en particulier du fait de l'importance des relations épistolaires à cette époque. Des traces de cet apprentissage sont présentes notamment dans la correspondance de Cornelia Goethe avec son frère³. Ses poésies leipzigiennes s'inspiraient aussi du modèle de la poésie française d'alors, galante et rococo. Toutefois, ce gallotropisme n'avait pas le monopole des relations interculturelles. Il y avait aussi pour lui faire concurrence un italotropisme très répandu. Le père de Goethe était un grand amateur d'art italien. Et l'on peut penser que le voyage de son fils en Italie à la fin des années 1780 avait un lien profond avec le goût paternel pour ce pays⁴. D'autre part, le sentiment « national » que la guerre de Sept Ans développa dans l'Allemagne morcelée du Saint-Empire et qui bénéficia surtout à la Prusse de Frédéric II contribua à éloigner du modèle français. Le gallotropisme francophile dominant était ainsi contrecarré par d'autres inclinations. À partir des années 1770 se manifesta chez Goethe un véritable rejet culturel de la France auquel Voltaire ne fut pas étranger⁵. Mais, comme on le verra, ce rejet ne fut pas le dernier mot de Goethe à propos de Voltaire et Voltaire suscita en Allemagne un gallotropisme plus « militant » que celui de l'auteur du *Faust*⁶.

Quoique proche de la langue et des mœurs françaises pendant sa jeunesse francfortoise et leipzigienne, Goethe va rompre avec ce premier tropisme lors de ses études strasbourgeoises et passer à l'anglotropisme avec une préférence marquée pour Shakespeare⁷. Comment en est-il venu à cette rupture ? Sans doute sous l'influence de Herder dont il fait la connaissance à cette époque⁸.

3 Voir Wolfgang Adam, « Goethe an Cornelia Goethe 14. März 1766 », in Wolfgang Adam et Jean Mondat (dir.), *Praktizierter Gallotropismus: französische Texte, geschrieben von deutschen Autoren / Pratique du Gallotropisme, textes français écrits par des auteurs allemands*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2019, p. 31-34.

4 Sur ce voyage, voir Jean Mondot, « Goethe du Nord au Sud, Le Voyage en Italie et le paradigme du Sud », *Revue germanique internationale*, 12, 1999, p. 7-18.

5 Voir Jean-Marie Valentin, *Le Théâtre à Strasbourg de Brant à Voltaire*, Paris, Klincksieck, 2015, notamment livre V, chap. III, et la référence à Goethe et Voltaire dans la note 6, p. 526.

6 Le rapport entre Voltaire et l'Allemagne avait fait l'objet à l'occasion du 200^e anniversaire d'un colloque et d'une publication : Peter Brockmeier et Roland Desné (dir.), *Voltaire und Deutschland, Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung*, Stuttgart, Metzler 1979. Récemment l'ouvrage de Theo Buck, *Goethe und Frankreich*, Wien/Köln/Weimar, Böhlau, 2019, incluait aussi un chapitre sur Goethe et Voltaire, p. 182-191.

7 Il faut toutefois noter que « c'est à Voltaire qu'est revenu le mérite de faire connaître Shakespeare en France » (Jean-Marie Valentin, *Le théâtre à Strasbourg...*, op. cit., p. 784).

8 Voir Goethe, *Dichtung und Wahrheit*, Édition de Hambourg, t. 9, 2^e partie, 10^e livre, p. 402 et sq. Cité désormais entre parenthèses (volume et page) ; toutes les traductions sont de l'auteur. Voir aussi Roger Bauer, « Die europäische Shakespeare-Rezeption im 18. Jahrhundert. Probleme für Komparatisten », *Jahrbuch 1985 der Deutschen Shakespeare-Gesellschaft West*, p. 153-165.

C'est la période dite du *Sturm und Drang*. Le rejet du modèle théâtral français se conjugue avec la découverte d'une nouvelle forme poétique, le chant populaire, le *Volkslied*. Mais Goethe rompt alors avec le français pour des raisons non seulement esthétiques mais partiellement anthropologiques : il désespère de bien parler le français. Il constate : « Une oreille exercée repère bien l'allemand, l'anglais, l'italien sous le masque du français. On est toléré mais on n'est nullement intégré au sein de l'Église seule porteuse de la bénédiction langagière⁹. » Il est en outre irrité par les corrections constantes que ses interlocuteurs français se croient obligés de mêler à la conversation. Enfin, derrière la notion ou la question des langues se cachait, à peine dissimulé, le problème des goûts nationaux en débat depuis longtemps entre érudits français et allemands. Que l'on songe aux réflexions du père Bouhours, d'Éléazar de Mauvillon¹⁰ ou à celles, plus proches, de Lessing.

Toujours est-il que Goethe et sa jeune troupe d'étudiants décident « de refuser complètement la langue française » (9, 481). « À notre table, on ne parlait plus qu'allemand » (9, 482). Ce refus du français s'étend aussi aux auteurs français et à la littérature française dont Voltaire est le représentant emblématique et donc largement responsable aussi de ce rejet radical. Le reproche de *Greisenheit*, de sénilité (9, 490), que Goethe adressait à cette littérature visait en premier lieu Voltaire dont il écrivait : « Et justement ce Voltaire, le prodige de son temps, était lui même maintenant âgé comme la littérature qu'il avait presque un siècle durant animée et dominée » (9, 484). Dans le long passage de ses mémoires, *Dichtung und Wahrheit* qu'il consacrait à l'image que lui et ses contemporains se faisaient de Voltaire à l'époque du *Sturm und Drang*, Goethe accumulait les critiques, dont certaines très acerbes, contre Voltaire.

Il rappelait qu'on avait traité Voltaire « de vieil enfant capricieux » ; que ses efforts continuels étaient considérés comme « les vaines aspirations d'une vieillesse à bout de force » (9, 484). Ses idées mêmes n'avaient plus cours et ses actions sous l'apparence d'une recherche passionnée de la vérité n'étaient en fait que « mensongères et fausses ». À cela justement, Goethe opposait l'honnêteté fondamentale de sa génération et de sa nation :

Nous autres jeunes gens pour lesquels avec notre amour allemand de la nature et de la vérité avons toujours devant les yeux comme le meilleur guide de la vie et de l'apprentissage l'honnêteté vis-à-vis de nous-même et des autres, nous autres nous ne supportons plus la malhonnêteté partisane de Voltaire et la

9 *Ibid.*, 11, 480.

10 Voir Roland Krebs, « Les *Lettres françaises et germaniques de Mauvillon et leur réception en Allemagne* », *Dix-huitième siècle*, 14, 1982, p. 377-390.

déformation de tant de sujets nobles et dignes et nous nous renforçons chaque jour dans notre aversion contre lui (9, 485).

Goethe notait aussi combien l'anticléricisme de Voltaire l'avait dérouté, mis mal à l'aise. Mais symptomatiquement, ce qui avait ruiné aux yeux du géologue amateur qu'il était, la réputation de Voltaire, c'est qu'il ait pu contester la réalité de la pétrification des coquillages non pour des raisons scientifiques mais pour ôter toute crédibilité au récit biblique du Déluge¹¹. Ce tropisme négatif qui récusait Voltaire s'étendait aussi avec des nuances à Rousseau et Diderot à cause de leur commune remise en cause de la société¹² et condamnait également la « triste semi-obscurité athée » du matérialisme holbachien¹³. Goethe pouvait donc conclure cette partie du rappel de sa période strasbourgeoise en ces termes :

146

Ainsi nous étions donc à la frontière de la France d'un seul coup dépourvu et dégage de tout caractère français. Nous trouvions leur manière de vivre trop réglée et trop distinguée, leur poésie froide, leur critique destructrice, leur philosophie abstruse et pourtant insuffisante si bien que nous étions sur le point au moins expérimentalement de nous abandonner à la nature brute si une autre influence depuis déjà quelque temps ne nous avait préparé à des idées du monde et des jouissances spirituelles plus élevées plus libres et aussi vraies que poétiques (11, 492).

Ce gallotropisme négatif qui incluait Voltaire reprenait pour les retourner des éléments constitutifs du tropisme positif, tels que manières de vivre, distinction, esprit critique, philosophie, etc. En même temps, le syntagme « autre influence » signalait le changement de paradigme auquel nous avons déjà fait allusion. On abandonnait le modèle français et l'on se tournait vers le modèle anglais et tout particulièrement vers Shakespeare.

Est-ce à dire que l'intégralité de la figure publique de Voltaire était rejetée par Goethe ? La réponse doit être nuancée et tenir compte aussi du moment de rédaction de ses mémoires. Voltaire, en effet, n'était pas qu'un grand poète auteur de tragédies, il était aussi un grand écrivain parvenu à cette célébrité unique en Europe autant en raison de son talent littéraire qu'à cause de ses prises de position publiques, en particulier dans l'affaire Calas. Et Goethe ne lui refuse pas son admiration sur ce sujet mais, écrivant ses mémoires vers 1811-1812, c'est-à-dire plus d'une douzaine d'années après l'éclatement de la Révolution

¹¹ Voir *Dichtung und Wahrheit*, t. 11, 485.

¹² *Ibid.*, 488.

¹³ *Ibid.*, 490. Voir aussi, sur l'héritage d'Holbach accompagnant la réception d'Helvétius, Roland Krebs, *Helvétius en Allemagne ou la Tentation du matérialisme*, Paris, Honoré Champion, 2006.

française, il ne pouvait s'empêcher d'associer la mise en cause d'institutions publiques à laquelle cette affaire avait, selon lui, donné lieu à l'événement qui, quelques années plus tard, allait secouer la France et l'Europe. Or, on le sait, Goethe, s'il a compris rapidement la dimension historique de l'événement comme le suggère sa célèbre sentence au soir de la bataille de Valmy¹⁴, n'a acquiescé que tardivement à la Révolution. Lorsqu'il rédige cette partie de ses mémoires, le tropisme négatif est encore prédominant.

Mais un autre Voltaire que le philosophe anticlérical va retenir durablement son attention dans les années 1790. Ce sera l'occasion d'une véritable conversion esthétique liée à son activité de directeur de théâtre et à son œuvre de commande pour le duc de Saxe-Weimar, la traduction du *Mahomet* de Voltaire¹⁵. Goethe, directeur du théâtre de Weimar, ne supportait plus une certaine « trivialité » du théâtre allemand contemporain. Il était, d'autre part, informé par son ami Wilhelm von Humboldt¹⁶ que l'acteur Talma développait à Paris de nouvelles règles de mise en scène conformes justement à ses vœux et à ses principes¹⁷. Il revient donc à une esthétique « classique » fondée sur l'acceptation de règles et il convainc Schiller d'en faire autant¹⁸. Il préconise désormais un art théâtral acceptant « les chaînes » et les contraintes. Ce choix sera salué plus tard par Nietzsche¹⁹ comme la décision esthétique la plus importante prise par Goethe²⁰. Goethe, en tout cas, est passé à ce moment-là à un tropisme d'adhésion à l'œuvre et aux principes esthétiques voltairiens.

De nombreuses affirmations que l'on peut lire dans les *Conversations avec Eckermann* en donnent témoignage. Citons cet aveu hautement significatif à l'occasion de sa lecture de la traduction de *Faust* en français par Gérard de Nerval :

D'étranges idées me passent par l'esprit, dit-il, quand je pense que ce livre a encore de la valeur dans une langue dont Voltaire a été le souverain, il y a plus de cinquante ans. Vous ne pouvez pas penser tout ce que je pense, car vous n'avez aucune idée de l'importance qu'avaient dans ma jeunesse Voltaire et ses grands

- 14 « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque de l'histoire du monde et vous pourrez dire que vous y étiez » (*Campagne in Frankreich*, édition de Hambourg, t. 10, p. 235).
- 15 Bernard Franco, « Ambivalences du classicisme. *Mahomet*, de Voltaire à Goethe », *Études germaniques*, 243, 2006/3, p. 367-380.
- 16 Voir W. v. Humboldt, *Über die gegenwärtige französische Bühne*, Paris, août 1799.
- 17 Voir encore Jean-Marie Valentin, *Le Théâtre de Strasbourg...*, op. cit., p. 526, sur la question du jeu de l'acteur.
- 18 Schiller composera un poème sur ce sujet : *An Goethe, als er den « Mahomet » von Voltaire auf die Bühne brachte* (1800). Voir à ce propos Dieter Borchmeyer, *Weimarer Klassik, Portrait einer Epoche*, Weinheim, Beltz Athenäum, 1998, p. 375 et sq.
- 19 Voir Nietzsche, *Humain, trop humain*, 1878, I, § 221, <http://www.nietzschesource.org/#eKGWB/MA-221>.
- 20 Voir l'ouvrage stimulant et brillant de Guillaume Métayer, *Nietzsche et Voltaire. De la liberté de l'esprit et de la civilisation*, Paris, Flammarion, 2011, en particulier le chap. II, « Le maître de danse de Nietzsche. La danse dans les chaînes ».

contemporains, et de leur domination dans le monde moral. Ma biographie ne fait pas voir clairement l'influence que ces hommes ont exercée sur ma jeunesse ainsi que la peine que j'ai eue à me défendre contre eux, à prendre ma vraie position et à considérer la nature sous un jour plus vrai²¹.

On retrouve à fois la reconnaissance de la dimension exceptionnelle de Voltaire, mais aussi son effort pour se dégager de l'emprise voltairienne. D'autres pensées du grand âge confirment ce jugement devenu positif sur Voltaire. On en voit d'ailleurs bien le caractère spéculaire et l'application qui pourrait en être faite à Goethe lui-même :

Quand des familles se sont longtemps maintenues on peut remarquer que la nature produit pour finir un individu qui contient en lui les qualités de la totalité de ses ancêtres et réunit toutes les dispositions jusqu'ici isolées et esquissées et les exprime totalement. Il en va de même pour les nations dont tous les mérites s'expriment bien une fois avec de la chance dans un individu. Ainsi naquit en Louis XIV un roi français au plus haut point, et de la même façon en Voltaire l'écrivain le plus élevé que l'on puisse imaginer parmi les Français et le plus conforme à la nation²².

On peut citer aussi ce jugement proféré devant Eckermann : « Ainsi un peuple produit ses héros qui comme des demi-dieux se tiennent au sommet pour son salut et sa protection et c'est ainsi que les forces poétiques des Français se réunissent en Voltaire²³. »

Mais ce qui restera aussi, c'est l'admiration pour l'extraordinaire virtuosité, vivacité, facilité, du talent voltairien dont une poésie de circonstance composée pour la princesse Ulrike de Prusse, future reine de Suède, lui paraissait fournir un éclatant exemple :

[...] Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
 Au rang des rois j'étais monté.
 Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire !
 Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté ;
 Je n'ai perdu que mon empire²⁴.

On retrouve les ingrédients classiques du gallotropisme « originel » : légèreté, galanterie, « monde » aristocratique, etc. D'ailleurs, Goethe étendra ce

²¹ Johann Peter Eckermann, *Gespräche mit Goethe in den letzten Jahren seines Lebens*, éd. Fritz Bergemann, Baden-Baden, Insel, 1981, p. 358, 3 janvier 1830.

²² Goethe, *Schriften zur Literatur*, édition de Hambourg, t. 12, p. 268-269.

²³ Johann Peter Eckermann, *Gespräche mit Goethe...*, éd. cit., p. 294, 13 février 1829.

²⁴ *Ibid.*, p. 285, 16 décembre 1828. Voir M, 10, p. 528-529.

gallotropisme favorable à l'ensemble de la culture française. On se souvient de sa célèbre réponse pendant les guerres dites de libération :

Comment aurais-je pu écrire des chansons de haine sans haine – et entre nous je ne haïssais pas les Français quoique je remerciais Dieu lorsque nous en fumes débarrassés – Comment aurais je donc pu, moi pour qui la culture et la barbarie seules sont des choses qui importent, haïr une nation qui fait partie des plus cultivées de la terre et à laquelle je dois une grande partie de ma formation²⁵ ?

Pourtant, comme on l'a vu en étudiant les composantes du rejet de Voltaire, un autre élément peut être retourné en ingrédient positif, c'est ce que l'on pourrait appeler de façon anachronique l'engagement socio-politique de Voltaire. Ce dont Heinrich Mann déplorait l'absence chez Goethe et qu'il célébrait chez Voltaire :

Goethe regarde sans bouger son pays immobile des hauteurs spectrales où les génies allemands se comprennent peut-être. Son œuvre et l'idée de celle-ci, son nom n'ont rien changé en Allemagne, n'ont éliminé aucune inhumanité, n'ont pas frayé un pouce de chemin vers des temps meilleurs. Derrière son cercueil ne marchait la famille d'aucun Calas²⁶.

Heinrich Mann n'avait pas été le premier à chanter en Allemagne les louanges du défenseur des Calas et plus largement à exalter la performativité de l'écriture voltairienne. Comme il y aura plus tard une gauche hégélienne, on pourrait dire qu'il y eut en Allemagne très tôt une gauche voltairienne ou un tropisme voltairophile porté par une adhésion politico-philosophique.

Un publiciste souabe Wilhelm Ludwig Wekhrlin (1739-1792), au dernier tiers du XVIII^e siècle, énumérait ainsi les mérites de Voltaire :

La suppression ou la modification de la torture en Prusse, en Autriche, etc., la suppression des peines capitales en Prusse, Russie et Autriche, l'abolition du servage en Prusse, en Bohême et en Hongrie, le succès universel de la Tolérance, la création d'un code national en Russie, Prusse, en Autriche, le fait que la philosophie de Newton, l'inoculation de la variole, l'arithmétique en politique et tant d'autres inventions favorables au genre humain aient vaincu les intrigues, que les Lumières qui influencent la politique, le commerce, les arts et les sciences se soient répandues, qu'enfin la furie du fanatisme et de la prêtraille ait été abattue et que les mangeoires de la religion aient été supprimées en Allemagne²⁷.

25 Johann Peters Eckermann, *Gespräche mit Goethe...*, éd. cit., p. 680, 14 mars 1830.

26 Heinrich Mann, « Voltaire-Goethe », dans *Essays*, Hamburg, Classen, 1960, p. 19.

27 Wilhelm Ludwig Wekhrlin, *Das Graue Ungeheur*, Nürnberg, Felßecker, 1784, t. II, p. 47 sq.

Dans un autre texte, on pouvait lire cette exclamation paradoxale : « Que la raison ait recouvré ses droits et la tolérance sa liberté, c'est, Saint Voltaire, ton œuvre²⁸ ! » On peut citer encore cet éloge du thuriféraire souabe à l'occasion de la mise en route de l'édition de Kehl des œuvres voltairiennes :

C'est à lui que notre siècle doit l'apprentissage des Lumières, la formation des princes, le triomphe de la tolérance. C'est à son bras que nous devons le mouvement qui anime nos constitutions politiques, notre commerce et nos lois. Pour se convaincre de la supériorité de ce génie, il suffit de faire l'expérience suivante. Qu'on fasse prendre la plume à un homme doué de raison, qu'on lui donne à lire au milieu de son travail un passage tiré des meilleurs œuvres de Voltaire, par exemple de *La Henriade*, de *Mahomet*, de *Zadig*. Il jettera la plume tant il est sûr que Voltaire qui fut l'écrivain le plus sublime, le plus inimitable, le plus adulé de son siècle sera toujours lu et éternellement cité²⁹.

150

Toutefois qu'on ne se méprenne pas. Ce tropisme voltairophile qui correspondait à ces éloges, ces compliments dithyrambiques n'était pas si courant en Allemagne. Ce Voltaire politique était loin de faire l'unanimité. Nous avons vu d'ailleurs que les *Stürmer und Dränger* n'étaient pas près de partager cette admiration. On peut citer d'autres exemples plus radicalement anti-voltairiens. Voici ce qu'écrivait Mozart de Paris à sa mère en 1778 lors de la mort de Voltaire : « Ce Voltaire sans Dieu, cet archi-gredin est mort pour ainsi dire comme un chien, a crevé comme une bête, voilà sa récompense³⁰. » Un jugement de l'historien des littératures du début du xx^e siècle Hermann August Korff, auteur d'un *Voltaire dans l'Allemagne littéraire du XVIII^e siècle* (1917), donne aussi une idée de cet état de l'opinion : « On s'est battu alors en Allemagne au sujet de Voltaire avec le même acharnement que le pouvoir wilhelminien contre la social-démocratie³¹. » Mais une nouvelle composante du gallotropisme avait émergé. Avant la Révolution, et grâce à Voltaire, une coloration neuve du gallotropisme avait vu le jour. Cet engagement politico-social faisait désormais partie du profil de l'homme de lettres et le gallotropisme des intellectuels allemands irait chercher en France les éléments de ce nouveau profil faute de trouver en Allemagne une dynamique de la même intensité.

28 Wilhelm Ludwig Wekhrlin, *Hyperboreische Briefe*, Nürnberg, FelBecker, 1788, t. III, p. 132.

29 Wilhelm Ludwig Wekhrlin, *Das Graue Ungeheur*, op. cit., t. 1, p. 14.

30 Cité dans Wolfgang Hildesheimer, *Mozart*, Frankfurt a. M., Suhrkamp, 1977, p. 82. Sans doute Mozart voulait-il flatter les opinions de son père et il est possible qu'il n'ait pas été au fond aussi antivoltairien que ce passage le donne à penser.

31 Hermann August Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts*, Heidelberg, C. Winter, 1917, p. 158.

LA RÉFÉRENCE À VOLTAIRE DANS LA RÉFLEXION
SUR LA TRADUCTION EN ALLEMAGNE AU XVIII^e SIÈCLE :
VOLTAIRE – WIELAND, HERDER – ET SHAKESPEARE

François Thomas
Université Paris Nanterre

On trouve dans la XVIII^e des *Lettres philosophiques* un célèbre exemple de « belle infidèle ». « Malheur aux faiseurs de traduction littérales, qui, traduisant chaque parole, énervent le sens¹ », affirme Voltaire après avoir proposé une traduction en vers du monologue d'Hamlet.

To be or not to be est rendu par deux alexandrins et devient sous la plume de Voltaire :

Demeure ; il faut choisir, et passer à l'instant
De la vie à la mort, ou de l'être au néant².

Cette manière de traduire, qui s'écarte du texte et allonge en traduisant, pourrait être comparée à celle de Christoph Martin Wieland, auteur d'une des premières traductions quasi-intégrales de Shakespeare en allemand, publiée entre 1762 et 1766. À l'inverse de Voltaire, Wieland n'hésite pas en certains passages à contracter le texte de Shakespeare pour le réduire à l'essentiel. Ainsi ces deux vers de la première scène de *Roméo et Juliette* : « *an hour before the worshipped sun / Peered forth the golden window of the east* » (Benvolio, I, 1, v. 106-107), deviennent-ils chez Wieland, une fois enlevées les métaphores : « une heure avant que le soleil ne se lève » (« *Eine Stunde eh die Sonne aufgieng*³ »).

La mise en regard de ces deux traductions est appelée par une remarque de Wieland lui-même, en note de son édition, où il justifie sa méthode en se référant à la manière de traduire de Voltaire et à ses jugements sur Shakespeare. De manière générale, se référer à Voltaire lorsqu'il est question de Shakespeare au milieu du XVIII^e siècle est assez fréquent en Allemagne. En 1750, un ami de Lessing, Christlob Mylius, avait traduit la « Lettre sur la tragédie ». Lessing lui-

1 Voltaire, *Lettres philosophiques*, Lettre XVIII « Sur la tragédie », M, t. 22, p. 152.

2 *Ibid.*, p. 150.

3 *Shakespear Theatralische Werke*. Aus dem Englischen übersezt von Herrn Wieland, Zürich, Orell, Geßner, 1762-1766. 8 vol., t. 7, p. 13.

même, en 1767 dans le quinzième feuillet de la *Dramaturgie de Hambourg*, compare Voltaire et Shakespeare et critique les emprunts que le premier fait au second. En 1777, le journaliste Albrecht Wittenberg traduit la « Lettre à l'Académie française » de Voltaire (1776), tandis que l'écrivain et traducteur Johann Joachim Eschenburg publie une « Défense de Shakespeare contre les nouvelles calomnies de Voltaire » et que l'écrivain Jakob M. R. Lenz ne voit dans ce texte de Voltaire que le « faux pas » d'un vieil homme⁴.

152

Dans les pages qui suivent, nous aimerions étudier, plus particulièrement, le sens de la référence à Voltaire dans le cadre des débats sur la traduction en Allemagne. En prenant pour fil directeur la problématique de la réception de Shakespeare, nous nous concentrerons sur les réflexions de deux auteurs majeurs, celles de Wieland et celles du philosophe Johann Gottfried Herder. Ce dernier est non seulement à l'origine d'un profond renouvellement de la conception de la traduction en Allemagne, prenant notamment ses distances avec la pratique de Wieland, mais il engage aussi, dès 1774, un débat avec Voltaire dans deux textes importants : dans un court article consacré à « Shakespeare », et dans son essai *Une autre philosophie de l'histoire*, où il fustige les « raisonnements rapides à la Voltaire⁵ ».

Il s'agira de montrer qu'à travers ces discussions se joue, en réalité, une réflexion sur la philosophie de l'histoire, la pluralité des cultures, l'historicité de la nature humaine. Pour aborder ces problématiques, nous commencerons par reconstruire très brièvement le cadre des débats sur la traduction, et en particulier sur la traduction de Shakespeare en France et en Allemagne. Nous étudierons ensuite la référence à Voltaire chez Wieland, puis chez Herder.

TRADUIRE LES ŒUVRES LITTÉRAIRES DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Nous aimerions tout d'abord esquisser le contexte dans lequel s'inscrivent ces discussions avec Voltaire, en considérant trois questions : celle de la traduction des œuvres poétiques étrangères, celle de l'importance de la traduction en Allemagne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et enfin celle de la réception

4 Voir Christine Roger, Présentation au dossier « Shakespeare vu d'Allemagne et de France des Lumières au romantisme », *Revue germanique internationale*, 2007/5, p. 5. Voir aussi, dans le même numéro, Roger Paulin, « *Othello* et la pratique traductrice des années 1760 : Wieland et Voltaire ».

5 Herder publie en 1774 un article intitulé « Shakespeare » ainsi que son essai *Une autre philosophie de l'histoire*, repris dans Herder, *Histoire et culture. Une autre philosophie de l'histoire*, trad. Max Rouché, dans Alain Renaut, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2000. (*Auch eine Philosophie der Geschichte, Herders sämtliche Werke*, éd. Besnhard Suphan, Berlin, Weidmann, 1877-1913, t. V.)

de Shakespeare. Repartons pour cela des deux exemples de traduction que nous avons évoqués en introduction, celui de Voltaire et celui de Wieland.

Ces deux exemples illustrent d'abord la difficulté de traduire la poésie et donnent à lire deux attitudes symétriques qui peuvent nous apparaître, aujourd'hui, comme deux manières de ne pas traduire, ou d'éviter l'épreuve de la traduction. Cette symétrie repose en réalité sur un accord de fond puisque dans les deux cas, selon la formule de Voltaire, il s'agit de ne « pas énerver le sens ». Une alternative se présente : soit ne traduire que le « sens », en le dépouillant de tout ce qui semble ne relever que de la forme et de l'ornement ; soit trouver des équivalents linguistiques et littéraires dans la langue de traduction, pour rendre la même « idée » et produire un « effet poétique » équivalent dans la culture où l'on traduit.

Dans une addition de 1748, Voltaire justifiait ainsi sa méthode : « je traduirai, écrivait-il, avec cette liberté sans laquelle on s'écarterait trop de son original à force de vouloir ressembler⁶ ». De son côté, Wieland était pour sa part profondément convaincu que c'est le sens, et non les mots, qui anime et donne vie à une œuvre⁷. En cela, il rejoignait également une position communément partagée au siècle des Lumières. « Le premier et plus indispensable devoir du traducteur est de rendre la pensée⁸ », affirmait ainsi Marmontel, dans l'article « Traduction » rédigé pour le Supplément à l'*Encyclopédie*.

Plus profondément, à travers ces deux exemples, se pose la question de savoir comment introduire une œuvre étrangère dans un contexte culturel différent. Dans quelle mesure faut-il adapter l'œuvre pour lui permettre d'être reçue, pour que ce qu'il y a d'essentiel en elle ne soit pas rendu inaudible ? « Ce qui est universellement humain se retrouve chez tous les peuples, mais lorsqu'il se présente sous un costume étranger, sous des cieux éloignés, il ne réveille aucun intérêt véritable⁹ », constatait Goethe en ce sens. Convient-il alors, et suffit-il, de changer le costume pour éveiller l'intérêt et donner à entendre ce que l'œuvre contient d'universel ? Voltaire, de son côté, affirmait dans l'*Essai sur les mœurs* que les pièces de Shakespeare n'étaient pas parvenues à « passer la mer », c'est-à-dire la Manche, signe d'une certaine faiblesse de son théâtre, d'un manque d'universalité de son propos et de sa poésie¹⁰. Quelle que soit

6 Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. cit., p. 154.

7 Voir l'hommage que rend Goethe à Wieland : « *Wie tief war [Wieland] überzeugt, daß nicht das Wort, sondern der Sinn belebe* » (*Zu brüderlichen Andenken Wielands*, dans *Goethes Werke*, Weimarer Ausgabe, vol. 36, p. 329).

8 Jean-François Marmontel, « Traduction », dans Supplément à l'*Encyclopédie*, t. 21, Stuttgart/Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag, 1967, p. 952.

9 Goethe, « Chants serbes » (1825), dans *Écrits sur l'art*, trad. Jean-Marie Schaeffer, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1996, p. 283.

10 *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. 121, OCV, t. 25 (2012), p. 294.

la mauvaise foi dont a pu faire preuve Voltaire à l'encontre de Shakespeare, la question mérite d'être posée : la valeur d'une œuvre consiste-t-elle en ce qu'il y a en elle d'universel, au-dessus du goût particulier et historiquement déterminé des nations¹¹ ? En quoi consiste alors cet « universel » ? Comment le *transplanter* dans des époques et cultures différentes ?

Quel était, justement, le contexte culturel et littéraire en France et en Allemagne à cette époque ? En France (comme en Angleterre), Shakespeare est jugé et abordé à partir d'un patrimoine culturel déjà constitué. Shakespeare est lu à l'aune de Corneille, de Racine, et de Voltaire lui-même. En Allemagne est répandu en revanche, dans les milieux cultivés, le sentiment de ne pas posséder un tel patrimoine. L'idée que la langue allemande avant Goethe n'est pas encore assez riche et développée et que l'Allemagne ne possède pas de tels monuments littéraires comme la France et l'Allemagne, constitue une sorte de lieu commun de l'époque. La problématique de l'imitation cristallise ces questions. « On devrait presque dire que notre caractère est de vouloir ne pas en avoir en propre », écrit ainsi Lessing dans sa *Dramaturgie de Hambourg* : « nous sommes encore les imitateurs jurés de tout ce qui vient de l'étranger, et surtout les très-humbles admirateurs des très-admirables Français¹² ».

154

Dans ce contexte, la traduction devient un enjeu important. S'affirme l'idée que la langue, la littérature, la philosophie allemandes ne pourront se développer pleinement que par une pratique intensive de la traduction, « à grande échelle », dira en 1813 le philosophe et traducteur de Platon Friedrich Schleiermacher¹³. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, avec notamment une figure comme Herder, un certain nombre de penseurs et traducteurs allemands considèrent que la traduction doit permettre d'élargir et d'enrichir la langue allemande. Faisant une sorte de bilan, lors de sa conférence sur les différentes méthodes de traduire, Schleiermacher affirmera : « Nous sentons que notre langue, qui se meut insuffisamment à cause de l'inertie nordique, ne peut s'épanouir et développer pleinement sa force, qu'à travers les contacts les plus variés avec l'étranger¹⁴. » Il s'agit, par la traduction entre autres, de se guérir du mal de l'imitation des modèles étrangers, de faire un détour par l'étranger pour développer le propre – ce qui correspond au schéma de la *Bildung* tel qu'il se

11 Voltaire distinguait ainsi entre les « beautés de tous les temps et tous les pays », et les « beautés locales » (« Goût », Section III : « Du goût particulier d'une nation », dans *Questions sur l'Encyclopédie VI, OCV*, t. 42A [2011], p. 101).

12 Lessing, *Dramaturgie de Hambourg*, dans *Sämtliche Schriften*, éd. Karl Lachman, Stuttgart, Walter de Gruyter, 1968, t. 10, p. 214-215.

13 Schleiermacher, *Des différentes méthodes du traduire*, éd. C. Berner, trad. A. Berman, Paris, Le Seuil, 1999, p. 91.

14 *Ibid.*

développe également à cette époque en Allemagne¹⁵. Mais cela suppose une pratique de la traduction qui ne cherche plus, avant toute chose, à adapter et à acclimater l'œuvre, qui accepte au contraire de « plier¹⁶ » la langue de traduction et de faire entendre, dans une certaine mesure, l'origine étrangère de l'œuvre.

Cette conception du traduire s'accompagne souvent d'une critique des traductions françaises, lesquelles apparaissent comme l'exemple même de cette manière de traduire perçue comme irrespectueuse de l'altérité des œuvres, de ces « traductions ethnocentriques », selon l'expression d'Antoine Berman¹⁷. Ce propos de Wilhelm von Humboldt résume cette position :

Quand on va encore plus loin dans l'effroi répulsif devant l'inhabituel et que l'on veut éviter également l'étranger lui-même, ainsi qu'on entend facilement dire par ailleurs que le traducteur devrait écrire comme l'auteur aurait écrit dans la langue du traducteur [...], on détruit alors toute traduction et toute son utilité pour la langue et la nation. Car d'où viendrait sinon, alors que tous les Grecs et les Romains sont pourtant traduits en français, et certains de façon très remarquable dans la manière que j'ai dite, que pourtant pas la moindre parcelle de l'esprit antique ne soit passée avec eux dans la nation, et que la compréhension nationale de celle-ci [...] n'ait par là en rien gagné¹⁸.

La traduction devient un enjeu inséparablement linguistique, esthétique, culturel, politique, d'autant qu'il s'agit également, par la traduction, de se déprendre du modèle culturel français – notamment du modèle de la tragédie française, et voltairienne, encore très prégnant en Allemagne. Tel est clairement l'un des aspects de l'intérêt pour le théâtre de Shakespeare dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : « faire usage de Shakespeare pour – si possible ! – faire de nous des Allemands¹⁹ » : jouer pour ainsi dire Shakespeare contre Voltaire, non pour imiter les Anglais mais pour inventer un théâtre allemand, c'est-à-dire qui ne serait plus soumis à des modèles étrangers.

Cela nous conduit à notre dernière remarque. Comment lire Shakespeare au XVIII^e siècle ? Shakespeare, en effet, n'est pas encore le poète universel, la

15 Voir Antoine Berman, *L'Épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Gallimard, 1984, notamment le chap. 3 : « La *Bildung* et l'exigence de la traduction ».

16 Schleiermacher, *Des différentes méthodes du traduire*, trad. cit., p. 85.

17 Antoine Berman, *L'Épreuve de l'étranger*, op. cit., p. 62.

18 Wilhelm von Humboldt, *Introduction à l'« Agamemnon »*, dans *Sur le caractère national des langues*, trad. Denis Thouard, Paris, Le Seuil, 2000, p. 39-41. Humboldt, *Gesammelte Schriften*, éd. A. Leitzmann, Berlin, Behr, 1903-1936, t. VIII, p. 132-133.

19 Herder, « Shakespeare » (1774), art. traduit par P. Pénisson dans le numéro des *Études philosophiques* consacré à Herder (dir. M. Crépon), 1998/3, p. 311-326 (ici p. 311). J. G. Herder, « Shakespeare », dans *Herder Werke*, Frankfurt a. M., Deutscher Klassiker Verlag, t. II, éd. G. E. Grimm, 1993, p. 498.

valeur incontestable, qu'il est pour nous. Voltaire se plaît à souligner aussi bien son génie que sa barbarie, présentant *Hamlet* comme sortie tout droit de « l'imagination d'un sauvage ivre²⁰ ». Pour Voltaire, comme d'ailleurs pour Wieland, Shakespeare est un auteur de son siècle, du xvii^e siècle anglais, qui écrit pour des paysans anglais et non pour des spectateurs ou des lecteurs civilisés du siècle des Lumières. Tout est-il d'égale valeur dans l'œuvre de Shakespeare ? tout mérite-t-il d'être traduit ? faut-il l'adapter pour donner à entendre ce qu'il y a de génial et d'universel dans ses pièces, et permettre à son théâtre de « passer la mer » ? De ce point de vue, Herder jouera un grand rôle, ainsi que la médiation allemande en général, dans la reconnaissance en Europe de Shakespeare comme ce poète universel dans l'œuvre duquel tout est poésie, dont aucun vers et aucune métaphore ne sauraient être supprimés sans nuire à la totalité que forme chaque pièce. À partir de Herder, les traductions de Shakespeare deviennent un laboratoire des théories et méthodes de la traduction.

156

C'est avec en arrière-plan ces problématiques que nous aimerions étudier, maintenant, la référence à Voltaire chez Wieland et Herder, relativement à la réception et aux traductions de Shakespeare. Nous partirons de deux remarques de Wieland, puis nous nous intéresserons aux réflexions de Herder sur l'histoire, Shakespeare et les méthodes de traduction.

WIELAND ET VOLTAIRE : LES BEAUTÉS ET LES DÉFAUTS DE SHAKESPEARE

Revenons à la traduction par Voltaire de « *To be or not to be* ». Dans l'*Appel à toutes les nations de l'Europe* en 1761, Voltaire propose une seconde traduction du monologue d'Hamlet. Il introduit celle-ci après avoir rappelé la première version qu'il en avait donnée : « Après ce morceau de poésie, les lecteurs sont priés de jeter les yeux sur la traduction littérale²¹ ». Voltaire donne à lire une traduction qui semble à nos yeux contemporains beaucoup plus proche de ce à quoi devrait ressembler une traduction. Ainsi traduit-il le vers de Shakespeare par : « Être ou n'être pas, c'est là la question ». Il s'agit là, reconnaît-il, d'une traduction « scrupuleuse²² ». Mais l'intention de Voltaire est polémique : d'un côté, il s'agit de faire découvrir sous les mots français le « génie de la langue anglaise » et les beautés réelles du texte shakespearien. Mais de l'autre, faire entendre Shakespeare tel qu'il est, sans le maquiller, permet justement de montrer que son œuvre n'est guère transposable. Traduire Shakespeare littéralement fait apparaître la distance qui sépare le goût anglais du xvii^e siècle

20 Voltaire, « Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne », *OCV*, t. 30A (2003), p. 160-161.

21 *Appel à toutes les nations de l'Europe*, dans *Voltaire on Shakespeare*, éd. Th. Besterman, Genève, Institut et musée Voltaire, 1967, p. 75.

22 *Ibid.*, p. 76.

et le goût français du XVIII^e siècle. Adapter Shakespeare, c'est dénaturer son génie ; mais le traduire fidèlement, c'est aussi montrer qu'on ne peut plus le jouer, et en tout cas plus le jouer tel quel, à une époque où le goût est plus raffiné. Le propos de Voltaire fonctionne sans cesse par renversement du pour au contre, et sa défense de Shakespeare est toujours à double sens : ainsi de « ses hardiesses, que des esprits peu accoutumés aux tours étrangers prendraient pour du galimatias²³ ». Shakespeare « est un diamant brut qui a des taches : si on le polissait, il perdrait de son poids²⁴ ». Il s'agit, depuis les *Lettres philosophiques*, de souligner aussi bien les « beautés vraies » que les « défauts » de Shakespeare²⁵, ses « irrégularités monstrueuses²⁶ », ses « irrégularités grossières²⁷ ».

Or, en note de bas de page à sa traduction de *Roméo et Juliette*, commentant la métaphore du soleil qui se lève, Wieland fait justement référence à cette seconde traduction d'*Hamlet* par Voltaire. « Il n'est rien de plus facile que de rendre Shakespeare ridicule par une traduction trop littérale, comme Monsieur de Voltaire en a donné récemment un exemple avec une scène d'*Hamlet*²⁸ ». Wieland justifie ainsi l'effacement de la métaphore dans sa propre traduction, et propose dans sa note une version qui chercherait à ne rien supprimer du texte de Shakespeare : « *eh die angebetete Sonne sich durch das goldne Fenster des Osten sehen ließ* » (« *an hour before the worshipped sun* »...).

L'intention critique de Voltaire, lorsqu'il prétend traduire « scrupuleusement », est bien perçue par Wieland. L'un et l'autre s'accordent certes sur le fait qu'on ne peut traduire littéralement et sur la nécessité de s'écarter du texte (dans l'idée de mieux se rapprocher de ce qui en constitue l'essentiel). Là où Voltaire avait préféré « imiter » Shakespeare dans la lettre anglaise sur la tragédie, Wieland choisit pour sa part de supprimer, ou réduire, la métaphore. Mais fondamentalement, ce que Wieland reproche à Voltaire, c'est sa manière « impertinente » de critiquer Shakespeare, d'en dénoncer les « fautes ». Ainsi écrit-il dans une lettre rédigée en français :

Voltaire s'est dégradé par beaucoup de choses dans mes yeux. Entre autres par sa manière impertinente de parler de Shakespeare. Vous connaissez sans doute

23 *Ibid.*

24 *Ibid.*

25 Introduction à la traduction de *Jules César*, dn *Voltaire on Shakespeare*, éd. cit., p. 94 ; voir aussi la « Lettre sur la tragédie » : « Le temps, qui fait seul la réputation des hommes, rend à la fin leurs défauts respectables ».

26 Commentaire de Voltaire à la suite de la traduction de *Jules César* : Voltaire, *Commentaires sur Corneille II*, OCV, t. 54 (1975), p. 229.

27 « Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne », OCV, t. 30A (2003), p. 161.

28 « *Es nichts leichteres, als durch eine allzuwörtliche Uebersetzung den Shakespear lächerlich zu machen, wie der Herr von Voltaire neulich mit einer Scene aus dem Hamlet eine Probe gemacht.* » (*Shakespear Theatralische Werke*, op. cit., t. 7, p. 13).

cet homme extraordinaire par ses ouvrages. Je l'aime avec toutes ses fautes. Il est presque unique à peindre d'après Nature les hommes, les mœurs, les passions, il a le talent précieux d'embellir la nature sans lui faire perdre ses proportions. Sa fécondité est inépuisable. Il paraît n'avoir étudié que la Nature seule. [...] Où trouver plus de conceptions hardies et pourtant justes, de pensées nouvelles, belles, sublimes [...] que dans les ouvrages de ce Génie incomparable²⁹

158

Soulignons trois points. D'une part, l'amour de Wieland pour Shakespeare n'est pas un amour aveugle : il l'aime avec toutes ses fautes. Son admiration le rend indulgent, lui fait pardonner les fautes, mais il ne saurait nier les défauts de Shakespeare. D'autre part, le modèle est encore celui de l'*ut pictura poesis*. Shakespeare peint d'après nature, et sa peinture est le plus souvent « juste », fidèle aux proportions naturelles. Enfin, il y a un modèle que Shakespeare imite, à l'aune duquel on peut juger de la justesse ou des défauts de la peinture : la Nature, la « Nature seule » – et puisqu'il peint les mœurs et les passions : une nature humaine, qui semble ici universelle et invariante. L'admiration de Wieland repose justement sur le fait que Shakespeare a le plus souvent peint l'homme d'après nature, et non d'après un modèle national ou local. C'est cela même qui permet de le lire presque deux siècles plus tard et d'être sensible à sa peinture des passions humaines.

Les théories de Wieland sur la traduction et ses méthodes sont empreintes de l'esprit de l'*Aufklärung*³⁰. Même si Wieland fait preuve d'un souci de respecter le plus possible le texte, le traducteur doit, selon lui, opérer le tri entre ce qui est nécessaire et ce qui est contingent. Certaines particularités stylistiques de Shakespeare s'expliquent ainsi, selon Wieland, par l'époque à laquelle il écrivait, par le public populaire à qui certaines scènes étaient destinées : on peut les modifier ou les supprimer sans nuire à l'ensemble. Wieland laisse de côté ce qui lui semble choquant ou superficiel – ce qui n'est pas peint « d'après Nature » : dans la mesure où le traducteur s'adresse à un lecteur éclairé et cultivé du XVIII^e siècle, il n'est pas tenu de conserver ce qui n'est chez Shakespeare que concessions au goût d'un public du XVI^e siècle.

29 Lettre à J. G. Zimmermann, 4 avril 1758, dans Wieland, *Briefwechsel*, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Berlin, Institut für deutsche Sprache und Literatur, 1963, t. 1, p. 337.

30 Sur Wieland traducteur, voir Sabine Kob, *Wielands Shakespeare-Übersetzung: ihre Entstehung und ihre Rezeption im Sturm und Drang*, Frankfurt a. M., Peter Lang, 2000, ainsi que Kyösti Itkonen, *Die Shakespeare-Übersetzung Wielands (1762-1766), ein Beitrag zur Erforschung englisch-deutscher Lehbeziehungen*, Jyväskylä, Jyväskylän Yliopisto, 1971. Voir aussi Christine Roger, *La Réception de Shakespeare en Allemagne de 1815 à 1850. Propagation et assimilation de la référence étrangère*, Berne, Peter Lang, 2008.

Comme le fait également Antoine de La Place dans le *Théâtre anglais*³¹, Wieland introduit ainsi dans le cours de sa traduction des commentaires explicatifs, résume les scènes qu'il supprime ou abrège, justifie ses suppressions. Deux cibles principales font l'objet de ses ciseaux : l'humour et le caractère exagérément imagé de la langue de Shakespeare. Les passages grossiers, grotesques ou macabres, les absurdités des clowns et les jeux de mots sont souvent supprimés. Ce qui est trop lié au contexte particulier d'origine ne peut ni ne doit être transposé, ne passe pas l'épreuve de la traduction. Ainsi en est-il des scènes de Falstaff dans les deux parties d'*Henry IV* : « il faut être anglais et avoir une bonne dose de ponch dans le crâne³² » pour apprécier l'humour populaire et grossier de Falstaff, écrit Wieland en note. La langue très imagée de Shakespeare se trouve pour sa part confrontée aux exigences de clarté et d'intelligibilité qui guident le travail de Wieland, comme nous l'avons vu avec l'exemple de *Roméo et Juliette*. On trouve chez Wieland une méfiance, en général, envers les métaphores³³. Considérées avant tout comme des ornements du discours, celles-ci menacent de recouvrir et obscurcir le sens. Conformément à la poétique des Lumières³⁴, Wieland tend à considérer que les métaphores, fondamentalement, n'apportent rien à la pensée, si ce n'est un habillage agréable. Le traducteur peut alors tenir pour son devoir de « déshabiller » le texte de sa surcharge d'images pour rendre l'expression plus compréhensible.

À l'exception du *Songe d'une nuit d'été* qu'il traduit en vers blancs, Wieland traduit en prose les autres pièces, conformément à la pratique de son temps, mais aussi dans l'idée que la langue littéraire allemande n'est pas encore à même de rendre la poésie shakespearienne. Néanmoins, le choix de la prose, même s'il conduit à un nivellement par rapport au texte de Shakespeare, offre à Wieland une grande souplesse de style lui permettant de suivre fidèlement la construction des phrases et l'ordre des mots de l'original. D'autre part, même s'il tend à réduire la métaphorique du texte anglais, Wieland se montre précis et fidèle dans sa traduction des métaphores, n'hésitant pas à créer des mots en allemand pour rendre les expressions de Shakespeare³⁵.

31 *Le Théâtre anglais*, trad. Pierre Antoine de La Place, Paris/Londres, s.n., 1745-1746, 8 vol.

32 « Man muß ein Engländer seyn, diese Scenen von Engländern spielen sehen, und eine gute Portion Pounsch dazu im Kopfe haben, um den Geschmack daran zu finden » (König Heinrich der vierte. Der Erste Theil, dans *Shakespear Theatralische Werke*, op. cit., t. 5, note à la fin de la scène 11 de l'acte II).

33 Voir Kyösti Itkonen, *Die Shakespeare-Übersetzung Wielands*, op. cit., p. 22-23.

34 Sur cette « poétique des Lumières », et sur la conception de la métaphore, voir Peter Szondi, *Introduction à l'herméneutique littéraire*, trad. M. Bollack, Paris, Le Cerf, 1999, chap. 5, en particulier p. 60-67.

35 Friedrich Gundolf, *Shakespeare und der deutsche Geist*, München/Düsseldorf, Küpper, 1959, p. 158.

Or, malgré l'envergure de son œuvre traductrice, Wieland se heurte à une double critique. Il ne satisfait ni les partisans d'un maintien des principes rationalistes dans l'esthétique théâtrale, qui demeurent hostiles à une importation massive de Shakespeare; ni la jeune génération du *Geniezeit* et du *Sturm und Drang*, réunie autour de Hamann, Herder, du jeune Goethe, qui voyait dans sa traduction en prose, dans ses commentaires critiques sur les erreurs et défauts de Shakespeare, et dans le choix de supprimer des répliques et des scènes entières, une défiguration arbitraire de l'unité et de l'organicité qui caractérisent le texte shakespearien³⁶.

160

Revenons pour conclure ce point à Wieland et Voltaire, dont il convient de relativiser l'opposition. Il y a en effet, nous allons le voir, une réelle proximité entre Voltaire et Wieland en ce qui concerne les principes esthétiques et anthropologiques qui sous-tendent aussi bien leur lecture de Shakespeare que leurs traductions (ou essais de traduction dans le cas de Voltaire). Ce sont les mêmes principes qui les conduisent à des solutions en apparence opposées. La volonté de défendre et de faire connaître Shakespeare est en revanche plus claire du côté de Wieland. Les éloges de Shakespeare par Voltaire sont d'emblée équivoques et ses attaques contre le théâtre shakespearien toujours plus agressives.

C'est précisément ce type de discours – louant les beautés de Shakespeare, dénonçant ses défauts – qu'un penseur comme Johann Gottfried Herder va à son tour rejeter. Les réflexions de Herder sur Shakespeare sont inséparables de sa pensée de l'histoire : dans les deux cas, Voltaire se trouve à l'horizon de ses critiques. À travers ces textes se joue ce qui est apparu comme une remise en cause des Lumières, et en tout cas, d'une forme d'universalisme dont Voltaire semblait à Herder le représentant par excellence. Les réflexions de Herder sur Shakespeare et sur la traduction sont aussi un dialogue avec Wieland. Les échantillons de traduction que propose Herder, dans un texte intitulé « Shakespeare serait-il intraduisible? », sont une réponse aux considérations de Wieland sur la traduction en prose, sur l'état de la langue allemande, et sur l'impossibilité d'une traduction poétique, en allemand et en vers, des textes shakespeariens³⁷.

Il convient maintenant de présenter brièvement les positions de Herder, en les comparant à celles de Voltaire et de Wieland.

36 Sabine Kob, *Wielands Shakespeare-Übersetzung*, op. cit., p. 51-92.

37 Herder, *Alte Volkslieder*, II. Buch : *Lieder aus Shakespeare*, Vorrede : « Wäre Shakespeare unübersetzbar? », dans *Herder Werke*, Frankfurt a. M., Deutscher Klassiker Verlag, t. 3, éd. Ulrich Gaier, 1990, p. 26-46.

J'aimerais surtout [...] qu'il ne vienne plus à l'esprit de quiconque d'écrire pour ou contre Shakespeare : ni de l'excuser, ni de le calomnier ; mais l'expliquer, le ressentir tel qu'il est, en faire usage et – si possible ! – faire de nous des Allemands³⁸.

Cette affirmation se trouve au début de l'article que Herder publie en 1774, « Shakespeare », dans le recueil *De la manière et de l'art allemands*³⁹. Ces réflexions de Herder rejouent, dans la seconde moitié du siècle, l'opposition des Modernes et des Anciens, revendiquant le droit pour les Modernes, et plus précisément pour les Allemands du XVIII^e siècle, de fonder leur propre esthétique⁴⁰ : les canons prétendument rationalistes et universels de l'esthétique classique (et française), fondés sur les principes d'Aristote, ne sauraient s'imposer en tous temps en tous lieux, au mépris de l'histoire et des singularités culturelles propres à chaque peuple et chaque époque. Si Shakespeare est un auteur si puissant, c'est précisément parce qu'il est profondément ancré dans son siècle, comme une plante qui se nourrit du sol dans lequel elle pousse⁴¹ : c'est parce qu'il exprime parfaitement ce rapport à son contexte, parce qu'il ne cherche pas à imiter plus ou moins habilement des principes élaborés dans un tout autre univers culturel, politique, esthétique, etc. Il convient donc de se plonger dans Shakespeare, de le *ressentir* tel qu'il est, non pour imiter ses codes, mais pour *faire de nous des Allemands*, c'est-à-dire se libérer des carcans extérieurs et créer selon notre *nature* propre, selon ce qui s'impose à nous en ce lieu, à cet instant.

Ce qui est reproché au théâtre classique, à Racine et à Voltaire, en tant que représentants de ce classicisme, c'est une forme de superficialité rhétorique, et précisément un manque de *naturel* :

Je ne sais pas quand un sentiment parle de la sorte. Ce sont les tableaux d'un sentiment de troisième main ; jamais, ou bien rarement, les émotions immédiates, premières et sans fard cherchant et trouvant à la fin leurs mots⁴².

Le théâtre de Shakespeare est perçu, en comparaison, comme un théâtre des corps, où la nature humaine n'est pas peinte d'après un modèle figé et

38 Herder, « Shakespeare », art. cit., p. 311 (*Herder Werke*, éd. cit., t. II, p. 498).

39 *Von deutscher Art und Kunst. Einige fliegende Blätter*, dir. J. G. Herder, Hamburg, Bode, 1773.

40 Ernst Behler, *Le Premier Romantisme allemand*, trad. Élisabeth Décultot et Christian Helmreich, Paris, PUF, 1996, p. 27.

41 Herder, « Shakespeare », art. cit., p. 322 (*Herder Werke*, éd. cit., t. II, p. 515).

42 *Ibid.*, p. 315 (*Herder Werke*, éd. cit., t. II, p. 506).

artificiellement construit, qui vaudrait de toute éternité⁴³. Le théâtre de Shakespeare ne met pas en scène des hommes abstraits, représentants d'une humanité idéale et identique à elle-même à travers les siècles, mais des hommes historiques, réels, ne ressemblant ni aux héros de la tragédie grecque, ni aux personnages des drames à venir, à d'autres époques, dans d'autres contextes.

La critique du théâtre de Voltaire, dans ce texte, cristallise les thèmes du *Sturm und Drang*, et notamment le rejet d'une forme de rationalisme, jugé verbal et sans contact avec la vie et les émotions, le rejet d'une culture de l'artifice et de l'apparence :

Le beau vers *voltairien*, sa trempe, son contenu, son économie d'images, son brillant, son esprit, sa philosophie – n'est-ce pas un beau vers! [...] Une série de Messieurs et de Dames distingués et en habit, tenant de beaux discours, propres à mettre en beaux vers la philosophie la plus belle et la plus utile! Assembler tout cela en une histoire qui donne l'illusion d'une démonstration et qui donc attire l'attention⁴⁴!

162

Pour mieux percevoir l'enjeu de cette opposition profonde entre Herder et Voltaire, par-delà les reproches plus ou moins gratuits et rapides que l'on trouve dans l'article sur Shakespeare, revenons d'abord à Voltaire lui-même, et à un commentaire qu'il livre en note à sa traduction de *Jules César*.

À l'acte I scène 3, dans une scène où Cassius demande à Brutus les raisons de sa réserve et de la tristesse dont il fait preuve, on lit cette remarque :

Rien n'est plus naturel que le fond de cette scène ; rien n'est même plus adroit. Mais comment peut-on exprimer un sentiment si naturel et si vrai par des tours qui le sont si peu ? C'est que le goût n'était pas formé⁴⁵.

Cette remarque condense en trois lignes la plupart des éléments de la critique voltairienne. Elle contient à la fois une esthétique, une anthropologie et une philosophie de l'histoire.

– Une esthétique, car ce qui sous-tend cette assertion, c'est bien l'idée que l'art, et l'art dramatique autant que la poésie ou la peinture, doit imiter la nature, et qu'une œuvre réussie est nécessairement une imitation fidèle d'un morceau de réalité. De là le côté « adroit » du tableau représenté

43 Les réflexions de Herder seraient à rapprocher de celles que proposera Léo Spitzer au ^{xx}e siècle dans ses *Études de style*, dans celle sur « L'effet de sourdine dans le style classique : Racine », et dans « Quelques interprétations de Voltaire », où il compare la scène de la jalousie dans *Othello* avec la même scène dans *Zaire* de Voltaire (*Études de style*, trad. E. Kaufholz, A. Coulon, M. Foucault, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1970).

44 Herder, « Shakespeare », art. cit., p. 315 (*Herder Werke*, éd. cit., t. II, p. 506).

45 Note de Voltaire à sa traduction de *Jules César*, acte I, scène 3, dans Voltaire, *Commentaires sur Corneille*, OCV, t. 54 (1975), p. 181.

dans cette scène de *Jules César*. C'est cette conception qui conduit à parler des « irrégularités⁴⁶ » plus ou moins monstrueuses de Shakespeare, des « erreurs » et des « faussetés » que ses textes contiennent⁴⁷. Mais cela permet inversement de souligner les « vérités » et « beautés vraies » de certaines scènes ou répliques⁴⁸.

- Une anthropologie, car l'idée de « sentiment si naturel et si vrai » renvoie chez Voltaire à l'idée d'une nature humaine, invariante et universelle, à l'idée d'une sensibilité commune des hommes au-delà des différences historiques et culturelles⁴⁹. C'est à l'aune de l'« ordre ordinaire des choses humaines » et du « cours ordinaire de la nature »⁵⁰, qu'il est possible de considérer que certaines réactions, certains sentiments ou caractères, dépeints dans les œuvres sont exagérés, puérils, invraisemblables, ou au contraire justes, touchants, universels.
- Une réflexion sur le génie des peuples, qui est le complément de cette anthropologie universaliste. Chaque peuple a sa manière, ses « tours » pour exprimer le même fond d'émotions et de sentiments. On peut distinguer dans une œuvre ce qui relève de la particularité culturelle, et ce qui relève « des beautés de tous les temps et tous les pays⁵¹ ». Shakespeare apparaît, de ce point de vue, comme « le disciple des mœurs et de l'esprit de son temps⁵² ».
- Une philosophie de l'histoire, qui ajoute à l'idée d'universalité celle de progrès. Si à l'époque de Shakespeare, « le goût n'était pas formé », c'est qu'il y a un progrès des goûts, autant que des mœurs et des arts. C'est ce qui conduit Voltaire à considérer que « leur théâtre [celui des Anglais] est resté

46 « Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne », *OCV*, t. 30A (2003), p. 161.

47 Voir la lettre XVIII (« Sur la tragédie ») des *Lettres philosophiques*, 1734.

48 Par exemple à propos de la scène I, 8 de *Jules César*, dans *Commentaires sur Corneille*, éd. cit., p. 197.

49 « Tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout à l'autre de l'univers » (Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. 197, *OCV*, t. 26c [2015], p. 331). Ou encore : « L'homme en général a toujours été ce qu'il est » (*La Philosophie de l'histoire*, chap. VII, *OCV*, t. 59 [1969], p. 111).

50 Voltaire, article « Histoire », dans D'Alembert et Diderot (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts, et des métiers*, Paris, Briasson, 1751-1780, t. VIII, p. 224. Voir l'article de Marc Crépon, « La double philosophie de l'histoire de Voltaire », dans Bernard Binoche et Franck Tinland (dir.), *Sens du devenir et pensée de l'histoire au temps des Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, p. 76-84. Voir aussi Stéphane Pujol, « Histoire et philosophie de l'histoire au XVIII^e siècle : la critique de l'universalisme chez Voltaire et Herder », dans David A. Bell, Ludmila Pimenova et Stéphane Pujol (dir.), *La Recherche dix-huitiémiste : raison universelle et culture nationale au siècle des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 179-200.

51 Article « Goût », Section III : « Du goût particulier d'une nation », dans *Questions sur l'Encyclopédie*, *OCV*, t. 42A (2011), p. 101.

52 Article « Art dramatique », dans *Questions sur l'encyclopédie III*, *OCV*, t. 39 (2008), p. 54.

dans une enfance grossière⁵³ », ou qu'on trouve dans *Macbeth* des « puérités qui ne seraient pas admises aujourd'hui⁵⁴ ». Si les œuvres sont l'écho des croyances et conceptions du monde d'un peuple à une époque donnée, celles-ci sont le plus souvent regardées par le philosophe des Lumières comme des formes de préjugés et superstitions – ce qui accentue la distance entre Shakespeare et le siècle de Voltaire. Ainsi, à propos d'une réplique de Cassius, évoquant des démons du Tartare à conjurer : « ces idées sont prises des contes des sorciers, qui étaient plus communs dans la superstitieuse Angleterre qu'ailleurs, avant que cette nation fût devenue philosophe, grâce aux Bacon, aux Shaftesbury, aux Colins, etc.⁵⁵. »

On voit la proximité entre ces conceptions de Voltaire et celles de Wieland que nous avons esquissées à partir de ses remarques sur la traduction. Ces conceptions peuvent être opposées quasiment point par point à celles que Herder développe en 1774, dans son essai *Pour une autre philosophie de l'histoire*, écrit en réponse à la « philosophie de l'histoire » de Voltaire. Présentons, à grands traits, les éléments de la réflexion herderienne.

164

La réflexion de Herder part d'une critique de l'idée de *progrès* – d'une critique, plus précisément, de la croyance dans un progrès linéaire de l'humanité et de la raison, telle qu'elle aurait été développée selon lui par certains penseurs du XVIII^e siècle, et notamment par Voltaire dans sa préface à l'*Essai sur les mœurs*. Ce que Herder rejette, c'est l'idée qu'il y aurait une supériorité de la philosophie, de la science, de la culture et de la civilisation européennes, une supériorité de la philosophie du XVIII^e siècle – comme si les époques antérieures n'étaient que des étapes plus ou moins obscures et barbares dans cette grande marche vers la Civilisation. Herder dénonce l'*universalisme* des Lumières, affirmant qu'il ne s'agit là que d'un particularisme européen qui s'ignore, et fait valoir à l'inverse le fait que chaque époque a son propre « centre de gravité⁵⁶ ». Chaque culture possède ses propres valeurs et hiérarchies de valeurs, sa conception cohérente du monde, si bien qu'on ne saurait juger d'une culture à partir d'une autre, qu'on ne saurait juger des œuvres d'une culture à partir des critères d'une autre culture ou d'une autre époque, ou à partir de critères estimés universels et intemporels (lesquels de toute façon ne sont jamais, pour Herder, que ceux d'une culture particulière).

53 Commentaire de Voltaire à la suite de la traduction de *Jules César*, dans *Commentaires sur Corneille II*, éd. cit., p. 231.

54 À propos de *Macbeth*, dans *Commentaire de la « Médée » de Corneille* : acte IV, scène 2 (1764), *ibid.*, p. 31.

55 Note à la traduction de *Jules César*, Acte I, scène 3, *ibid.*, p. 184.

56 Herder, *Une autre philosophie de l'histoire*, éd. cit., p. 77 (éd. Suphan, V, p. 509).

À cette réflexion sur l'histoire s'ajoute une réflexion sur le langage, la pluralité des langues, et le rapport entre la pensée et la langue dans laquelle elle se formule⁵⁷. Contre l'idée que les mots ne seraient que les *signes* d'une pensée en elle-même non verbale, pré-linguistique, et contre l'idée que les différentes langues ne seraient que des vêtements plus ou moins indifférents pour exprimer la *même* pensée, Herder souligne au contraire l'intrication intime de la pensée et du langage, et plus précisément l'interdépendance de la pensée et de la langue particulière dans laquelle elle se dit et s'invente. Cet ancrage de la pensée dans les mots et cette forme de *relativisation* linguistique de la pensée ne conduisent pas Herder à considérer les idées comme incommunicables d'une langue à l'autre. Cela appelle au contraire à un travail de traduction, rendu d'autant plus nécessaire que n'est plus pensable une langue unique de communication (que ce soit le latin, le français, un langage rationnel, l'anglais, etc.).

Considérons maintenant les conséquences de ces réflexions. Le rappel que chaque culture possède son centre de gravité et son système de normes conduit à rejeter les conceptions esthétiques comme celle de Voltaire en termes de vrai ou faux, beautés ou erreurs. « J'aimerais qu'il ne vienne plus à l'esprit de quiconque d'écrire pour ou contre Shakespeare ». On ne saurait non plus se référer à des critères anthropologiques universels pour juger les comportements et les passions des personnages, et estimer que la peinture se fait ou non « d'après Nature », selon la formule de Wieland. C'est pourquoi Herder insiste, dès l'ouverture de son article sur Shakespeare, sur la nécessité de « ressentir [Shakespeare] tel qu'il est », c'est-à-dire de s'immerger dans l'œuvre, son contexte, sa langue, son auteur. Le concept d'*Empfindung*, d'empathie, devient un concept majeur de la critique littéraire et historique de Herder⁵⁸. Au lieu de comparer l'œuvre à des critères qui lui sont extérieurs, il s'agit d'en retrouver la nécessité et la légalité internes, la *loi individuelle*. Là où Wieland, comme nous l'avons vu, et comme de nombreux traducteurs du XVIII^e siècle, résume le texte, supprime des scènes, cherche à distinguer le nécessaire et le contingent, Herder souligne au contraire, dans son article sur Shakespeare, l'organicité et l'unité de l'œuvre. Il n'est possible ni d'enlever un passage ni de réduire une métaphore, affirme-t-il, sans nuire à la totalité poétique de l'œuvre⁵⁹.

57 Voir l'introduction de 1768 à ses *Fragments sur la nouvelle littérature allemande* : Herder, *Über die neuere deutsche Literatur. Fragmente* (1768), dans *Herder Werke*, Frankfurt am Main, Deutscher Klassiker Verlag, t. I, éd. Ulrich Gaier, 1985. *Einleitung*, § 1-3.

58 Sur cette notion, voir Claire Pagès, « Diversité, langue et sympathie : le problème de la connaissance des individualités éthiques et historiques chez Herder », dans Patricia Attigui et Alexis Cukier (dir.), *Les Paradoxes de l'empathie : philosophie, psychanalyse, sciences sociales*, Paris, CNRS éditions, 2011, p. 235-252.

59 Herder, « Shakespeare », p. 319 (*Herder Werke*, éd. cit., t. II, p. 511).

Ces différentes conceptions modifient profondément la manière de concevoir la traduction. Premièrement, Herder est l'un des premiers en Allemagne à rejeter la pratique des belles infidèles et plus particulièrement la manière française de traduire en adaptant l'œuvre à l'époque et au goût du public. Si une œuvre est profondément ancrée dans son contexte, la traduction doit conduire le lecteur à se plonger dans cet univers étranger, et non pas déraciner l'œuvre en la naturalisant ou en produisant une imitation. Deuxièmement, la reconnaissance de l'unité organique de l'œuvre conduit à refuser toute coupe, toute altération du texte. L'insistance sur le lien unissant la pensée et la langue a également pour conséquence le rejet de la pratique de Wieland consistant à réduire le réseau métaphorique pour privilégier le sens. L'idée même que les métaphores puissent ne constituer qu'un vêtement ornemental n'est pour Herder pas recevable. Les métaphores représentent en outre un enjeu important, dans le cadre d'une critique d'une forme de rationalisme perçue comme coupée de l'intuition vivante. Contre le concept qui réduit le réel à l'unité, la métaphore semble plus à même de saisir et exprimer la réalité, dans ce qu'elle a de multiple voire contradictoire⁶⁰. Enfin, l'intrication de la pensée et des mots qui l'expriment empêche selon Herder de concevoir que le « sens » se laisse simplement détacher de sa forme linguistique initiale pour être transplanté tel quel dans les mots d'une autre langue. Cela conduit le traducteur à « plier » dans une certaine mesure sa propre langue pour chercher à épouser le rythme de la phrase d'origine, pour saisir le mouvement de la pensée dans les mots⁶¹.

Cela n'implique pas d'abandonner l'idée qu'une traduction poétique soit possible. Herder reproche justement à Wieland d'avoir traduit Shakespeare essentiellement en prose et d'avoir renoncé à le traduire en vers. À l'argument selon lequel la langue allemande n'est pas encore assez riche pour rendre la poésie de Shakespeare, Herder oppose des tentatives de traduction, mais considère plus encore que c'est précisément le rôle de la traduction d'enrichir la langue et d'élargir son potentiel expressif. Or, c'est seulement en acceptant cette « épreuve de l'étranger » que la traduction, selon Herder, peut jouer un tel rôle.

60 Voir par exemple les remarques sur la « sèche et froide raison » dans *Une autre philosophie de l'histoire*, éd. cit., p. 48-49.

61 Voir Michael N. Forster, *After Herder: Philosophy of language in the German tradition*, Oxford, Oxford UP, 2010, chap. 12 : « Herder, Schleiermacher and the Birth of Foreignizing Translation », p. 391-468.

CONCLUSION : DE NIETZSCHE À VOLTAIRE

D'une part, Herder a joué un rôle majeur, en Allemagne, à la fois dans la reconnaissance de Shakespeare comme poète majeur, et dans l'évolution de la pratique traductive. Paradoxalement, c'est en historicisant Shakespeare, en le réinscrivant d'abord dans son contexte culturel, linguistique, historique, que Herder réhabilite Shakespeare contre ceux qui voient en lui un mélange de génie et de barbarie. Le projet de traduction poétique de Shakespeare sera repris à la fin du siècle par August-Wilhelm Schlegel, qui fera du respect de la versification et du rythme des éléments centraux de sa pratique de la traduction et de sa réflexion sur le langage et la littérature.

D'autre part, Herder utilise Voltaire comme cible aussi bien de sa réflexion sur Shakespeare et l'esthétique que de sa philosophie de l'histoire. Dans ses réflexions sur la traduction, s'il ne cite pas Voltaire directement, sa conception remet en question non seulement la pratique de Voltaire traducteur mais aussi ses présupposés philosophiques, anthropologiques, esthétiques.

Enfin, Herder est souvent considéré comme un des pères de l'historisme en Allemagne, cette tradition de pensée selon laquelle toute réalité humaine est de part en part historique, soumise au changement, et doit être en conséquence abordée, pour être comprise, dans une perspective historique⁶². Or le développement des sciences historiques et de la philologie dans l'Allemagne du XIX^e siècle a considérablement influencé la manière de traduire, à l'exemple de la traduction par Schleiermacher des dialogues de Platon, ou des tragédies de Sophocle par le philosophe K. F. Solger, qui concevait les traductions comme des œuvres scientifiques, et l'art de traduire comme une activité avant tout érudite.

On trouve un écho de ces débats sur la traduction, à la fin du XIX^e siècle, chez le philosophe Friedrich Nietzsche. Dans un aphorisme justement consacré aux rapports entre les traductions et le développement du « sens historique », Nietzsche fait l'éloge des traductions françaises des XVII^e et XVIII^e siècles contre les traductions philologiques allemandes. Nietzsche reproche à celles-ci leur « esprit de fouineur antiquaire », leur respect fétichiste du passé et de l'altérité des textes⁶³. Il leur oppose l'attitude poétique et créatrice des traducteurs romains et français qui n'hésitaient pas à s'appropriier les œuvres pour les faire entrer dans leur propre horizon culturel. Nietzsche reproche également aux

62 Voir Friedrich Meinecke, *Die Entstehung des Historismus*, München, Oldenbourg, 1936.

63 Nietzsche, *Le Gai Savoir*, § 83, trad. Patrick Wotling, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2000, p. 130.

traducteurs allemands la faiblesse de leur style⁶⁴, leur sacrifice de l'exigence littéraire au nom de l'exigence de fidélité et de précision. Dans un aphorisme où il déplore à la fois l'incapacité de nombreux traducteurs à faire passer dans leur langue le rythme de la langue d'origine, et la difficulté pour les écrivains allemands à introduire dans leur écriture un tempo rapide, Nietzsche fait une exception pour Lessing, dont il fait l'éloge de la prose. La capacité de Lessing à varier les rythmes lui vient entre autres, selon Nietzsche, de son expérience de traducteur des auteurs français, et de sa fréquentation des écrivains classiques, « lui qui ne fut pas pour rien traducteur de Bayle et aimait à se réfugier dans le voisinage de Diderot et de Voltaire⁶⁵ ».

64 Voir par exemple les remarques de Nietzsche au début de son cours d'introduction aux dialogues de Platon, sur le style « ampoulé » et « désastreux » de la traduction de Schleiermacher (« Einleitung in das Studium der platonischen Dialogen », dans Nietzsche, *Kritische Gesamtausgabe*, éd. Colli-Montinari, Berlin, De Gruyter, 1995, p. 9-10).

65 Nietzsche, *Par-delà bien et mal*, § 28, trad. Patrick Wolting, Paris, Flammarion, coll. « GF », p. 78.

UN VOLTAIRE SÉCESSION DANS L'OMBRE DE GOETHE :
JOSEF POPPER-LYNKEUS

Guillaume Métayer
CELLF (CNRS-Sorbonne Université)

L'année même où Nietzsche avait dédié *Choses humaines, trop humaines* (1878) à Voltaire¹, avait paru, également pour le centième anniversaire de la mort de l'écrivain français, un ouvrage assez peu connu, mais présent dans la bibliothèque de Nietzsche : *Le Droit de vivre et le Devoir de mourir : considérations socio-politiques, en lien avec l'importance de Voltaire pour les temps modernes* [*Das Recht zu leben und die Pflicht zu sterben : sozialphilosophische Betrachtungen, anknüpfend an die Bedeutung Voltaires für die neuere Zeit*]. Son auteur, Josef Popper, qui avait emprunté à un compagnon de Jason de la légende des Argonautes et au personnage du guetteur du *Faust* de Goethe le nom de Lynkeus (Lyncée), évoquant un regard perçant, est, selon Jacques Le Rider, l'un des « grands oubliés » de la « modernité viennoise »². Né en 1838 à Kolin dans l'actuelle République tchèque, et mort à Vienne en 1921, Josef Popper, dont la correspondance passive de Nietzsche révèle que le philosophe avait cherché l'adresse postale à Vienne³, n'en est pas moins une figure intéressante pour la recherche voltairienne. Quasi autodidacte car exclu de l'Université du fait du *numerus clausus* frappant les ressortissants juifs de l'Empire autrichien, Popper fut un ingénieur et inventeur, mais aussi un philanthrope d'inspiration socialiste, promoteur d'un service civique de l'alimentation ambitionnant de résoudre la question sociale. Mais c'est aussi, voire surtout, grâce à son recueil

- 1 C'est la deuxième édition inchangée que contient la bibliothèque de Nietzsche (à la cote HAAB C 306) ; elle fait allusion au fait que la première a été publiée pour le centenaire de la mort de l'écrivain français : *Zweite unveränderte Auflage. In erster Auflage erschienen zu Voltaires 100. Todestage (30. Mai 1778)*, Leipzig, Erich Koschny (L. Heimann's Verlag), 1879. La bibliographie de Spear à la cote 1943, dans la section « Le droit et la justice », mentionne la troisième édition (Dresden/Leipzig, C. Reissner, 1903) mais aussi la réimpression de la quatrième édition de 1924 (New York, Johnson Reprint Corp., 1972).
- 2 Jacques Le Rider, « La signification de Josef Popper-Lynkeus pour Sigmund Freud », *Austriaca*, 21, « Vienne et la psychanalyse », 1985, p. 29.
- 3 Sur ce point, je me permets de renvoyer à Guillaume Métayer, *Nietzsche et Voltaire. De la liberté de l'esprit et de la civilisation*, Paris, Flammarion, 2011, p. 79-80.

de brefs récits, les *Fantaisies d'un réaliste*⁴, volume qui fit scandale en son temps à cause d'un récit d'inceste, qu'il acquit une certaine célébrité. Le livre connut une édition par an jusqu'en 1921⁵. Il attira même, bien plus tard, l'attention de Jean Starobinski au point d'être partiellement publié en traduction française⁶.

De fait, outre l'intérêt ponctuel qu'a pu lui porter Nietzsche, Josef Popper a, par ces mêmes *Fantaisies*, intéressé un autre « maître du soupçon », selon le mot fameux de Ricoeur⁷ : Sigmund Freud lui consacra deux textes, « Joseph Popper-Lynkeus et la théorie du rêve », en 1923⁸, et « Mon contact avec Josef Popper-Lynkeus », en 1932⁹. Popper est d'ailleurs cité par le médecin viennois dès 1914 dans la *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique*¹⁰. Freud, animé par l'angoisse du pionnier, conte, dans le premier de ces textes, avoir décelé dans les *Fantaisies d'un réaliste*, contemporaines de la *Traumdeutung*¹¹, la découverte simultanée de ce qui constituait à ses yeux son seul apport original, l'idée d'une « censure de rêve » (*Traumzensur*). Dans le second texte qu'il consacre à ce *Doppelgänger* viennois, il donne plus de détail sur sa relation avec Lynkeus dont il dévore alors toute l'œuvre :

Subjugué par la coïncidence entre mes vues et sa sagesse, j'entrepris dès lors de lire tous ses écrits [...] jusqu'à ce que se construisît sous mes yeux l'image de ce grand homme plein de simplicité, qui fut un penseur et un critique, en même temps qu'un ami des hommes et un réformateur bienveillant¹².

4 *Phantasien eines Realisten*, Dresden, Carl Reißner, 1899. L'ouvrage a été traduit en hébreu, mais pas en anglais ; dans cette langue, c'est un autre ouvrage de Popper qui a attiré l'attention : *Individual and the value of human life*, trad. Andrew Kirk Kelley et Joram Graf Haber, préface de Joram Graf Haber, Lanham, Rowman & Littlefield, 1995.

5 Jacques Le Rider, « La signification de Josef Popper-Lynkeus pour Sigmund Freud », art. cit., p. 31.

6 *Fantaisies d'un réaliste*, trad. et présenté par Cornélius Heim, préface de Jean Starobinski, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient. Curiosités freudiennes », 1987, 234 p.

7 Paul Ricoeur, *De l'interprétation. Essai sur Freud*, Paris, Le Seuil, 1965, p. 40-44 (« L'interprétation comme exercice du soupçon »).

8 « Joseph Popper-Lynkeus und die Theorie des Traumes », en allemand dans les *Gesammelte Werke*, Frankfurt a. M., Fischer, t. XIII, p. 357-359 ; en français dans *Œuvres complètes. Psychanalyse*, éd. dirigée par Jean Laplanche, Paris, PUF, t. XVI, p. 317-119. Ci-après noté OC.

9 « Meine Berührung mit Josef Popper-Lynkeus » (*Gesammelte Werke*, XVI, p. 261-266). Je traduis « contact » qui me semble plus précis que « rencontre », version proposée par les *Œuvres complètes* françaises (t. XIX, p. 279-285). L'article a paru pour la première fois dans le numéro spécial du *Zeitschrift des Vereins Allgemeine Nährpflicht* [revue de l'association Service alimentaire général] consacré à Popper pour les dix ans de sa mort (« Josef Popper-Lynkeus, Zehn Jahre nach seinem Tode, Widmungen. Gedenknummer der Zeitschrift Allgemeine Nährpflicht », 15^e année, n° 63/65, février 1932).

10 *Zur Geschichte der psychoanalytischen Bewegung*, 1914, 1^{re} éd. : *Jahrbuch der Psychoanalyse*, OC, t. XII, p. 262.

11 Publié le 4 novembre 1899, le livre fut postdaté et inscrit comme paru en 1900 (Leipzig, Deuticke, 1900).

12 « Ma rencontre avec Josef Popper », OC, XIX, p. 284. *Résultats, idées et problèmes*, II, Paris, PUF, 1984. Voir aussi Jacques Le Rider, « La signification de Josef Popper-Lynkeus pour

Freud indique n'avoir échangé que quelques lettres purement informatives avec Popper et avoir eu des réticences à le rencontrer en personne. Son texte se termine par une curieuse rencontre tronquée et tardive avec le seul buste de Popper dans le parc de l'hôtel de ville de Vienne, qu'avait érigé la municipalité brièvement socialiste¹³. Il note également que Popper fut proche du physicien et philosophe des sciences Ernst Mach, l'un des précurseurs de la relativité. Mieux encore, Albert Einstein lui-même tenait également le philanthrope en si haute estime qu'il fut l'une des deux seules personnes à qui il rendit visite lors de son séjour à Vienne¹⁴. Einstein écrivit même deux préfaces à deux études de l'œuvre de Popper, celle de Henry Wachtel¹⁵ et celle d'Israel Doryon¹⁶, un correspondant de Freud au sujet du même Lynkeus, auteur d'un livre sur l'interprétation de Moïse par le fondateur de la psychanalyse, traduit en français. Les échanges épistolaires de Freud et Doryon, publiés dans cet ouvrage, tournent essentiellement autour de la question de la thèse freudienne d'un Moïse égyptien, dont Doryon décèle une possible origine dans les *Fantaisies d'un réaliste* de Lynkeus¹⁷, un point qui nous ramène à nouveau à Voltaire, comme à l'une des premières sources de cette intégration de Moïse à la culture égyptienne antique, avant Schiller et Goethe¹⁸.

Jacques Le Rider signale que Karl Kraus prit la défense de Lynkeus¹⁹, qu'Otto Weininger cite l'une de ses *Fantaisies*, que l'on compte Arthur Schnitzler, Martin Buber et beaucoup d'autres grands esprits parmi ses sympathisants. On peut y ajouter sans doute, *via* Max Brod, le jeune Franz Kafka, dont les premiers récits sont imprégnés par la même atmosphère que les *Fantaisies d'un réaliste*, ou encore Stefan Zweig, auteur d'un hommage à Popper pour

Sigmund Freud », art. cit., p. 27-33. Voir aussi, du même auteur, concernant la question du « rêve sans censure », *La Censure à l'œuvre*. Freud, Kraus, Schnitzler, Paris, Hermann, 2015, p. 33-35, ainsi que *Modernité viennoise et crises de l'identité* [1990], Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2000, p. 240-242 et 282.

13 « Ma rencontre avec Josef Popper », art. cit., p. 284-285.

14 L'autre étant Josef Breuer.

15 Henry I. Wachtel, *Security for all and free enterprise: a summary of the social philosophy of Josef Popper-Lynkeus* [pseud.], préf. A. Einstein ; <https://www.loc.gov/resource/mss39990.o3836/?st=galleryatures>.

16 « End of the Struggle for Existence » (1954).

17 Yisrael Doryon, « *L'Homme Moïse* » : *Freud et le monothéisme hébreu*, traduit de l'hébreu par H. Baruk et Weisengrun, Paris, Zikarone, 1972. La *Fantaisie* en question de Popper s'intitule « Le Fils du roi d'Égypte » (*Fantaisies*, op. cit., p. 195-198).

18 Voir Jacques Le Rider, « Moïse égyptien », *Revue germanique internationale*, 14, « Sigmund Freud. Actualité de *L'Homme Moïse et la religion monothéiste* », 2000 p. 127-150. En ligne : <https://journals.openedition.org/rgi/811>. Voir aussi du même auteur *Modernité viennoise et crises de l'identité*, op. cit., p. 290 pour Voltaire et p. 288-294 sur Popper et Freud de ce point de vue.

19 Kraus avait également fait l'éloge de son premier opuscule antimilitariste (voir Jacques Le Rider, *La Censure à l'œuvre*, op. cit., p. 35, n. 14).

les dix ans de sa mort²⁰. Josef Popper était, du reste, l'oncle du philosophe des sciences et théoricien de la « société ouverte » (*open society*) Karl Popper, lequel a d'ailleurs, dans sa conférence « Tolérance et responsabilité intellectuelle » donnée à l'Université de Tübingen en 1981, « renouvelé l'appel » de Voltaire à la tolérance et échafaudé un « paradoxe de la tolérance »²¹ qui reprend, sur le fond, un argument du *Traité* voltairien²².

Or, ce Lynkeus, recommandé par cette constellation de grands esprits qui tracent une impressionnante généalogie, n'avait pas évoqué à la légère, dans son livre de 1878, « l'importance de Voltaire pour les temps modernes ». L'anniversaire n'était, comme il le fut pour Nietzsche, qu'une cause occasionnelle, enveloppant une cause déterminante bien plus profonde. Josef Popper était, en effet, un admirateur inconditionnel de Voltaire, et fut sans doute l'une des figures les plus singulières de la réception de l'écrivain français dans la sphère germanophone au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

172

Personne ne pouvait ignorer son admiration pour l'auteur de *Candide*. Dans la citation de Freud volontairement coupée plus haut, le fondateur de la psychanalyse affirmait avoir lu tous les écrits de Lynkeus et précisait : « entre autres ceux qui concernaient Voltaire, la religion, la guerre, la communauté et ses obligations alimentaires ». Lynkeus constitue donc bien un relais de choix entre Voltaire et Freud, et plus généralement entre l'écrivain français et la « modernité viennoise ». Il appartient plus spécifiquement au chapitre des relations entretenues avec Voltaire par le judaïsme éclairé de la monarchie. D'un point de vue plus philosophique, ce personnage pose une autre question : celle du rapport entre l'héritage de la rationalité des Lumières et de l'irrationalité explorée par la littérature, la philosophie de l'époque, et singulièrement la psychanalyse²³. À cet égard, le « conte philosophique » voltairien a pu apparaître comme une matrice des *Fantaisies d'un réaliste*, à travers notamment le « récit

20 « Die Größe Popper-Lynkeus » [« La grandeur de Popper-Lynkeus »], dans *Josef Popper-Lynkeus, Zehn Jahre nach seinem Tode, Widmungen [Josef Popper-Lynkeus. Dix ans après sa mort, hommages]*, Wien, Verlag des Vereins « Allgemeine Nährpflicht » [Édition de l'association « Service alimentaire général »], février 1932, p. 9. Parmi les autres contributeurs, on compte Arthur Schnitzler, Max Adler et Coudenhove-Kalergi.

21 Karl Popper, « The Paradox of Tolerance », dans *The Open Society and Its Enemies: The Spell of Plato*, Princeton, Princeton UP, 1971, t. I, chap. 7, note 4, p. 265.

22 « Il faut donc que les hommes commencent par n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance » (*Traité sur la tolérance*, chap. XVIII, « Seuls cas où l'intolérance est de droit humain »).

23 On peut songer aussi à l'irrationalité radicale prêtée à Nietzsche, par exemple, par la critique communiste d'un György Lukács dans *La Destruction de la raison*, I, *Les Débuts de l'irrationalisme moderne, de Schelling à Nietzsche*, texte français de Stanislas George, André Gisselbrecht et Édouard Pfrimmer, Paris, L'Arche, 1958 (traduit à partir du texte allemand *Die Zerstörung der Vernunft*, Berlin [RDA], Aufbau, 1954 ; l'édition hongroise a paru en parallèle : *Az ész trónfosztása: az irracionalista filozófia kritikája*, Budapest, Akadémiai kiadó).

de rêve », structure récurrente des récits de Voltaire et de Popper, et plus spécifiquement le rêve oriental et biblique, volontiers teinté d'érotisme, qui quitte alors la stricte polémique fantaisiste contre l'Infâme pour se tourner vers l'exploration de l'inconscient personnel et collectif imbibé de mythes religieux, dans l'atmosphère littéraire de la Vienne fin-de-siècle²⁴. Un Voltaire Sécession, en somme.

Or, Freud évoque, à juste titre, plusieurs ouvrages sur Voltaire. Outre le livre que possédait Nietzsche, Lynkeus consacra en effet à son héros français un fort volume de près de 400 pages, près de trente ans plus tard et que Nietzsche ne put donc pas connaître : *Voltaire, eine Charakteranalyse in Verbindung mit Studien zur Ästhetik, Moral und Politik*²⁵ [Voltaire, une analyse de caractère associée à des études d'esthétique, de morale et de politique].

Afin de me frayer un chemin dans cette approche psychologique, qui n'a, du reste, rien à voir avec la psychanalyse (Freud n'est d'ailleurs jamais cité dans l'ouvrage) et dans ce livre touffu d'autodidacte passionné, je tâcherai de prendre un guide familial et de comparer l'apologie de Voltaire par Popper avec celle que l'on peut tirer des œuvres du philosophe même qui m'avait initialement conduit à lui, Friedrich Nietzsche. Cette méthode, en dégagant convergences et divergences, devrait permettre de mettre en relief la spécificité de chacune de ces deux lectures et nous aider ainsi à préciser les thèmes et les enjeux qu'engage cette réception singulière de Voltaire.

Le point de départ de ces deux approches est, dans ses grands traits, assez semblable. Nietzsche et Popper revalorisent Voltaire au sein d'un même contexte germanophone et mobilisent, en partie du moins et dans la mesure où il est possible de connaître les lectures de Nietzsche, des sources similaires.

Si le livre de Popper est assez difficile à manipuler, si son sommaire contient une cinquantaine de chapitres très courts qui, n'étant pas organisés en grandes parties, n'évitent pas les redites, si aucune bibliographie n'y figure (ce n'est pas un travail universitaire), il n'en reste pas moins qu'il mentionne explicitement ses sources.

Deux d'entre elles en particulier méritent d'être citées : les longues pages sur Voltaire de la *Geschichte der französischen Literatur des 18. Jahrhunderts* de Hermann Hettner, sur lequel le jeune Nietzsche avait pris des notes abondantes en 1863 et qui constituaient une première base de sa culture

24 Voir Guillaume Métayer, « De *Candide* aux *Fantaisies d'un réaliste* de Josef Popper-Lynkeus, ou Voltaire et les machines du rêve », dans Nicholas Cronk et Nathalie Ferrand (dir.), *Les 250 ans de « Candide »*. Lectures et relectures, Louvain/Paris/Walpole, Peeters, 2014, p. 495-509.

25 Dresden, C. Reissner, 1905. Ci-après abrégé en PLV.

voltairienne²⁶. Popper présente d'abord le livre de Hettner, publié en 1860, comme abordant l'œuvre de Voltaire « avec respect et, le plus souvent, avec justice²⁷ », une appréciation générale positive qui n'empêche pas Popper de consacrer, quelques pages plus loin, l'un de ses brefs chapitres, de facture somme toute assez voltairienne, voire sternienne, aux « reproches de Hettner²⁸ ». Popper les mêle à ceux de Carlyle au point de créer l'expression composite de « Carlyle-Hettner²⁹ », en particulier deux d'entre eux : la légèreté et surtout l'idée, notée elle aussi alors par Nietzsche, que Voltaire possédait une « *nature mephistophélique*³⁰ ». Avec son style emporté, Popper qualifie justement cette accusation, en un écho voltairien, d'« infâme³¹ ».

Il faut noter d'emblée que la question psychologique n'a pas encore été évacuée par la critique littéraire et philosophique : le paradigme beuvien règne encore sur les esprits. La *Charakteranalyse* de Popper répond donc, tout comme la « psychologie » que Nietzsche a héritée de Paul Bourget, non seulement au texte de Hettner lui-même, qui s'intéressait à ce qu'il avait nommé « *Voltaires Leben und Persönlichkeit* » (« la vie et la personnalité de Voltaire »), mais à l'épistémè de l'époque. La critique littéraire et philosophique ne craint pas alors de se présenter comme une élaboration psychologique et morale, et même une évaluation, la notion de valeur étant même thématifiée en un philosophème essentiel par Nietzsche. Remodeler l'image littéraire et philosophique de Voltaire passe donc, pour Popper comme pour Nietzsche, par des considérations caractériologiques, engageant le substrat biographique de l'axiologie. Signe de l'osmose du littéraire et du psychologique, et indice suggestif, cette typologie en milieu allemand donne lieu à un détour culturel par le personnage goethéen de Méphistophélès, qui souligne également, en creux, l'importance de la figure de l'Olympien dans la réception de Voltaire. Sans doute avons-nous à faire ici à une réaction à l'entreprise de substitution littéraire à Voltaire de Goethe, homme universel dont l'écrivain français n'aurait été qu'un « faible essai », selon un mot d'André

26 Voir Guillaume Métayer, « Un manuscrit du jeune Nietzsche sur Voltaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2002/1, p. 115-122 et *Nietzsche et Voltaire*, op. cit., annexe I.

27 PLV, p. 73 (« *mit Achtung und meistens mit Gerechtigkeit* »). Un peu plus loin, Popper rassemble un ensemble de citations favorables à Voltaire, émanant même de ses adversaires, et cite longuement un jugement de Hettner sur la personnalité de Voltaire, un morceau que le jeune Nietzsche avait lui-même partiellement repris, des pages qui effacent l'accusation d'envie et de jalousie personnelle, ainsi que l'accusation d'avidité de parvenu dans les cercles aristocratiques, afin d'insister, au contraire, sur son souci du peuple souffrant, son sens de l'amitié, de la retraite et son goût de promouvoir les talents méconnus, tel Vauvenargues. Popper est certes bien plus disert que Nietzsche sur la dimension populaire de Voltaire.

28 *Ibid.*, p. 89 (« *Hettner's Vorwürfe* »).

29 *Ibid.*, p. 102.

30 *Ibid.*, p. 89 (« *Mephistophelische Natur* »).

31 *Ibid.* (« *Ruchlos* »).

Suarès³². Dans cette opération de remplacement, Voltaire, ange déchu, est ravalé au rang de personnage du poète allemand, un appariement déjà présent chez Madame de Staël, qui place même le patriarche plus bas que Méphisto :

S'il n'y avoit dans la pièce de Faust que de la plaisanterie piquante et philosophique, on pourroit trouver dans plusieurs écrits de Voltaire un genre d'esprit analogue; mais on sent dans cette pièce une imagination d'une toute autre nature³³.

De ce méphistophélisme voltairien, Popper propose une réfutation frontale, reposant sur la convocation emphatique des services que Voltaire souhaitait rendre à l'humanité, ce qu'il appelle sa *Menschenliebe* (« philanthropie »), exploitant à cette fin l'anecdote de l'écrivain sur son lit de mort, ému d'apprendre la révision du procès de Lally-Tollendal³⁴. Ici, une différence patente apparaît donc déjà entre l'apologie de Popper et les grandes inflexions du Voltaire nietzschéen : Nietzsche aurait plutôt tendance à faire de la « nature méphistophélique » de Voltaire une qualité, le signe que dans le creuset de ces Lumières-là se joue déjà, fût-ce encore enserré dans une gangue humaniste à briser, l'immoralisme de demain.

Une autre source – et cible – essentielle de cette apologie de Voltaire dans le monde germanique est David Friedrich Strauss, l'auteur célèbre de la *Vie de Jésus* et adversaire de Renan au sujet des conceptions de la nation, mais aussi cible de la première *Considération inactuelle* de Nietzsche, *David Strauss, l'homme de foi et l'écrivain* [*David Strauss, der Bekenner und Schriftsteller*³⁵].

Popper s'en prend au *Voltaire* de Strauss dont il critique la « germanité » (« *Deutschtum* »)³⁶ ; il insiste sur le fait que ce livre est constitué de six conférences données devant la princesse Alice de Prusse, dont la présence déterminait « tout à fait inconsciemment » (« *wohl unbewußt* ») le savant à une certaine froideur envers l'écrivain, au point de produire une impression tantôt comique tantôt irritante sur le lecteur, indisposé par l'affectation de condescendance de l'auteur³⁷. Pour autant, Popper n'est pas, ici non plus, un frère d'armes de Nietzsche. Bien au contraire, il s'en prend violemment, dans une note, à l'auteur de *Considérations inactuelles*, qu'il juge « injuste et ingrat » (« *ungerecht und undankbar* ») envers Strauss³⁸. Popper réfute même

32 Goethe le grand Européen, Paris, Émile-Paul, 1932, p. 70.

33 De l'Allemagne, seconde partie, ch. XXIII, « Faust », éd. Simone Balayé, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, t. 2, p. 344.

34 PLV, p. 90 ; voir aussi PLV, p. 27.

35 Leipzig, Fritzsche, 1873. Pour les œuvres de Nietzsche, voir <http://www.nietzschesource.org>.

36 PLV, p. 74.

37 Sa condescendance élogieuse est presque pire que le blâme, dit Popper (*ibid.*, p. 74).

38 *Ibid.*, p. 74 n.

les critiques stylistiques dont une liste sarcastique terminait, d'une manière bien voltairienne, la première de ces *Considérations*, et fait l'éloge des beautés du livre de Strauss sur Hutten³⁹. Nietzsche, écrit Popper, est certes un esprit plus original que Strauss, mais Strauss est un écrivain bien moins « nocif » (« *schädlich* ») que Nietzsche⁴⁰. On voit bien, dans ce faux accord et cette vraie dissension, les limites d'un exercice qui consisterait à appliquer, pour aborder ces positionnements, le principe proverbial qui postulerait que les amis de mes amis sont mes amis. Il est clair que Nietzsche et Popper sont tous deux intéressés à extirper Voltaire de sa mauvaise réputation dans la sphère germanophone, mais en vertu d'objectifs bien distincts et selon des tonalités bien différentes. Ce n'est que jusqu'à un certain point que ces études de réception avant l'heure que proposent les deux auteurs fonctionnent de façon comparable, notamment dans leurs sources, mais aussi dans certaines de leurs méthodes, en particulier par ce que l'on pourrait appeler la contre-attaque *ad hominem*, plus précisément l'établissement d'une inadaptation radicale entre l'historien et son objet. De même que Nietzsche affirmait que Strauss n'aurait jamais dû toucher à Voltaire⁴¹, Popper oppose la froideur du savant allemand à la « personnalité » chaleureuse et flamboyante de son héros français⁴². L'étude de réception doit, à cette époque, passer par une telle extension du domaine de la psychologie et poser la question de la propriété des sujets et objets de l'exégèse qui ouvre logiquement la question de la distance creusée par la recherche historique entre le temps de l'action et l'époque épigonale de la remémoration. Nietzsche et Popper témoignent ici, dans leur geste comme dans leur retour à Voltaire, de la même emphase volontariste, révélant le même fantasme de faire l'histoire à l'âge où l'on voudrait se contenter de l'écrire.

C'est pourquoi aussi les contours de cette psychologie ne sont pas uniquement personnels, mais également collectifs. Popper comprend bien, comme Nietzsche, qu'à travers la figure de Voltaire, une guerre des nations par le biais de leurs champions philosophiques et littéraires est à l'œuvre. Aussi Goethe ne peut-il qu'apparaître à tous les carrefours de cette réception critique. Par exemple, Popper affirme qu'en reprochant à Voltaire son insolite et insolente vivacité de vieillard, Strauss ne fait rien d'autre qu'opposer, fût-ce en filigrane, au Français, le mythe de la vieillesse olympienne de Goethe, placée sous le

39 Cela dit, la chaleur de son livre sur Hutten, par rapport à son essai sur Voltaire, est, elle aussi, réversible : elle tombe, selon Popper, dans une forme de préférence nationale – injuste sinon en soi, du moins dans son cas d'espèce : Voltaire et Hutten n'ayant du point de vue de leur importance dans la civilisation européenne, que peu de rapport (*ibid.*).

40 Autre évocation de Nietzsche avec qui Popper s'accorde à sentir en Beethoven à la fois Rousseau mais aussi la Révolution française (*ibid.*, p. 291).

41 27 [1], printemps-automne 1873.

42 PLV, p. 74.

noble signe d'une calme *Entsagung* (« renoncement »). Sa réfutation met ainsi en exergue avec humeur une phrase de Strauss selon laquelle Voltaire n'était pas « une lumière tranquille, mais un feu papillotant » (« *kein ruhendes Licht, sondern ein flackerndes Feuer*⁴³ »). Popper va plus loin encore et, avec une indéniable finesse généalogique, découvre ici l'influence de Winckelmann et de sa valorisation de la « *Ruhe* », du calme antique face au « mouvement » (« *Bewegung* ») moderne. Par là, il rejoint, à sa manière, une inversion que Nietzsche propose, lui, en deux temps : Nietzsche philologue avait d'abord défié cette conception winckelmanienne de l'Antiquité au nom de la notion du dionysiaque, contraire et complément nécessaire de l'apollinien ; ensuite, il appliqua son nouveau modèle dynamique et bipartite à sa conception de la littérature européenne, française en particulier, et singulièrement à Voltaire⁴⁴. C'est bien à toute une archéologie des valeurs littéraires et culturelles de l'Allemagne que la défense de Voltaire convie nécessairement les deux auteurs, à moins que ce ne soit l'inverse : la défense de Voltaire constitue, pour eux, l'un des leviers les plus efficaces d'une critique de la culture allemande. Tous deux pratiquent, en effet, une véritable réception de réception qui est en même temps une double déconstruction : celle d'une mythologie nationale à travers celle d'un auteur étranger qui a occupé une place centrale dans la construction de cette mythologie. De même que Nietzsche cherchait à « se dégermaniser » (« *sich entdeutschen* »), Popper s'en prend à la partialité nationale des contemporains allemands de Voltaire, de leurs successeurs directs et de ses contemporains dans leur interprétation même de leurs grands ancêtres. Il s'attaque ainsi à la manière dont Strauss prend parti pour Lessing dans la querelle qui l'opposa à Voltaire autour du banquier Hirsch, l'une des scènes primitives, anecdotique mais déterminante, de la réception allemande de Voltaire⁴⁵, évoquée aussi par Hettner et enregistrée par Nietzsche⁴⁶. Il qualifie Strauss de « *nationalblind* » (aveuglé par son nationalisme ; on pourrait presque traduire par « aveugle de nation », comme on l'est « de naissance ») ; il blâme son « chauvinisme⁴⁷ » et, on l'a vu, le juge par trop respectueux de la royauté (*Königtum*)⁴⁸. De ce point de vue purement négatif et critique, on peut dire qu'il y a une alliance objective entre « l'esprit libre » anti-antisémite que fut le Saxon Nietzsche devenu apatriote

43 *Ibid.*, p. 130 notamment.

44 Voir *Choses humaines, trop humaines*, I, 221.

45 PLV, p. 141-142.

46 Voir « Un manuscrit du jeune Nietzsche sur Voltaire », art. cit., et *Nietzsche et Voltaire, op. cit.*, annexe I.

47 PLV, p. 144.

48 Cela revient plusieurs fois, notamment *ibid.*, p. 157.

et le judaïsme rationaliste du Viennois Popper⁴⁹ : une mémoire polémique, allemande et autrichienne, du courtisan de Potsdam à l'époque où l'unité allemande s'est faite autour de la Prusse et de son militarisme.

Un autre point intéressant de l'ouvrage de Popper réside dans la mise en lumière de sources oubliées du Voltaire germanophone de l'époque, un certain nombre d'auteurs qui entretiennent souvent aussi des rapports significatifs avec le Nietzsche de la critique culturelle des *Inactuelles*⁵⁰, tels Karl Rosenkranz⁵¹, Gustav Freytag⁵², Jürgen Bona-Meyer⁵³, Friedrich Christoph Schlosser⁵⁴, ou un admirateur ambivalent comme Ferdinand Tönnies⁵⁵. Ce n'est pas ici le

- 49 Dominique Bourel et Jacques Le Rider (dir.), *De Sils-Maria à Jérusalem : Nietzsche et le judaïsme, les intellectuels juifs et Nietzsche*, Paris, Éditions du Cerf, 1991.
- 50 Ce n'est pas le cas de Richard Mahrenholtz, auteur de *Voltaire's Leben und Werke* [*La Vie et les œuvres de Voltaire*], Oppeln, E. Franck, 1885, 2 vol. (I. *Voltaire in seinem Vaterlande* [*Voltaire dans sa patrie*] (1697-1750) ; II. *Voltaire im Auslande* [*Voltaire à l'étranger*] (1750-1778)) et qui avait déjà publié des *Voltaire-Studien, Beiträge zur Kritik des Historikers und des Dichters* [*Études sur Voltaire. Contributions à la critique sur l'historien et le poète*], Oppeln, Georg Maske, 1882. En ligne : https://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb1167797_00005.html. Cet auteur n'est jamais cité par Nietzsche.
- 51 Francophone car de mère française et plutôt francophile, auteur d'une intéressante biographie de Voltaire dans le recueil *Der neue Plutarch* (éd. Rudolf Gottschall, Leipzig, Brockhaus, 1874, p. 285-373), il n'apparaît dans la bibliothèque de Nietzsche que comme éditeur de Hegel.
- 52 Voir les lettres n° 517 à Carl von Gersdorff, fin août 1866 ; n° 526 à Hermann Mushacke en novembre 1866, et les fragments 7 [114] (fin 1870 – avril 1871), 8 [113], hiver 1870-1871 – automne 1872. Le livre de Freytag, *Die Technik des Drama* [*La Technique du drame*], Leipzig, S. Hirzel, 1863) a pu être une source de *La Naissance de la tragédie* (1872), quoique la bibliothèque de Nietzsche contienne un volume acheté seulement en 1875. Freytag n'y parle pas de Voltaire, mais évoque une fois *Sémiramis* (p. 282). Deux autres thèmes peuvent avoir intéressé Nietzsche chez Freytag, la critique du journalisme et l'invention du personnage de Schmock dans *Les Journalistes* (*Die Journalisten*, créé en 1852 à Wrocław), ainsi que la lutte contre l'antisémitisme de Wagner (*Der Streit über das Judentum in der Musik* [*La Polémique sur le judaïsme dans la musique*] publié dans son journal libéral, *Die Grenzboten*, en 1869).
- 53 Nietzsche l'appelle « le pseudo-philosophe de Bonn Bona-Meyer », 19 [201], été 1872 – début 1873. Voir aussi la liste de noms en 19 [259] (été 1872 – début 1873).
- 54 C'est lui qui serait paraphrasé par Nietzsche, via Burckhardt et peut-être sans le savoir, dans ses *Cinq préfaces à cinq livres non écrits*, § 3, « L'État grec » (*Fünf Vorreden zu fünf ungeschriebenen Büchern, Der griechische Staat*, § 3), décembre 1872, lorsque le philosophe écrit : « *in der Natur der Macht, die immer böse ist* » (« dans la nature de la puissance, qui est toujours méchante »). Voir Martin Buber, « Zu zwei Burckhardts Worten » [« Sur deux mots de Burckhardt »], dans *Schriften zur politischen Philosophie und zur Sozialphilosophie*, éd. Stefano Franchini, t. 2, p. 336, et surtout p. 398 (note explicative).
- 55 Tönnies, qui avait rencontré Nietzsche en Engadine, est notamment l'auteur de l'article « Les Fous de Nietzsche » (« Nietzsche-Narren », publié dans « *Ethische Kultur* » und ihr Geleite [*La Culture éthique* » et son escorte], Berlin, F. Dümmler, 1893, p. 5-29) et de *Der Nietzsche-Kultus: eine Kritik* [*Le Culte de Nietzsche : une critique*] (Leipzig, Reisland, 1897), qui tendent à valoriser l'écrivain aux dépens du philosophe. Popper cite ses paroles élogieuses sur Voltaire inventeur de la « *Kulturgeschichte* » dans son article de 1903, « Über sozialphilosophische Ansichten der Geschichte » [« Sur les conceptions socio-philosophiques de l'histoire »] (PLV, p. 119). Tönnies avait aussi évoqué Voltaire de façon moins élogieuse dans « Rousseau und wir » [« Rousseau et nous »] dans l'hebdomadaire *Die Hilfe. Wochenschrift für Politik, Literatur und Kunst*, 27 juin 1912, p. 409-411

lieu de mener une enquête à leur sujet, si fructueuse s'annonce-t-elle au vu de premiers sondages. Je me concentrerai plutôt sur la source commune majeure déjà identifiée pour montrer à quelles dérivations divergentes elle donne lieu : Goethe, que j'aborderai autour de deux notions clés : *poésie* et *profondeur*, ces deux concepts étant d'ailleurs, dans cette réception, étroitement liés.

Popper, dans son apologie de Voltaire, ne cesse de revenir aux « petits vers » où Voltaire est censé avoir excellé, selon toute une tradition critique que lui-même évoque, illustrée en France par Émile Faguet⁵⁶, en Allemagne par F. C. Schlosser qui disait déjà presque mot pour mot la même chose que le critique français, à savoir que « ce que l'on appelle les Fugitives pourraient assurer à elles seules l'immortalité de Voltaire⁵⁷ ».

Cet éloge du génie de Voltaire dans les petits poèmes est évidemment à double tranchant, ce que la suite du texte de F. C. Schlosser, que Popper ne cite pas, vient confirmer :

Car dans [ces vers] il est tout à fait dans sa sphère, n'a plus qu'à penser aux gens qu'exclusivement il appelle le monde, il peut diriger chaque étincelle de son esprit sur l'effet du moment, ravir le lecteur par ses saillies, le surprendre par son esprit⁵⁸.

Certes, Popper tente de limiter les effets de ces louanges dont il sent bien qu'elles sont empoisonnées, d'une part en une épanorthose – « *vielen kleinen, besser gesagt: kurzen, Dichtungen* » (« beaucoup de petites poésies, ou, pour mieux dire, courtes⁵⁹ ») – qui cherche à éviter la nuance dépréciative du mot *petit*, d'autre part en rapportant cette veine à des modèles antiques comme Propertius et Horace pour en dénationaliser mais aussi en élargir la tonalité et couvrir ainsi le champ de l'épigramme au madrigal⁶⁰.

Surtout, concernant ce genre de poèmes, l'appréciation de l'Olympien dans les *Conversations avec Eckermann* a été, là encore, déterminante. Eckermann écrit à la date du mercredi 1^{er} octobre 1828 :

56 PLV, p. 36. Le chapitre XI, intitulé « Les petits vers », du *Voltaire* de Faguet (Paris, Lecène, Oudin et C^e, 1895) est, en effet, très élogieux, montrant en Voltaire un maître du madrigal et de l'épigramme (p. 209).

57 « *die sogenannten Fugitives allein würden Voltaire's Unsterblichkeit sichern* » (F. C. Schlosser, *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts und des neunzehnten, bis zum Sturz des französischen Kaiserreichs, mit besonderer Rücksicht auf geistige Bildung*, Heidelberg, J. C. B. Mohr, 1837, t. 2, p. 449).

58 « *denn in denselben ist er durchaus in seiner Sphäre, hat nur ganz allein an die Leute zu denken, die er ausschließend die Welt nennt, kann jeden Funken seines Geistes auf den augenblicklichen Effect richten, den Leser durch seine Einfälle entzücken, durch seinen Witz überraschen* » (*ibid.*)

59 PLV, p. 35.

60 *Ibid.*, p. 34-35.

Je dis [à Goethe] que j'étudiais toujours Voltaire, et que le grand talent de cet écrivain me donnait les plus vifs plaisirs. — « Je ne connais encore que peu de chose de lui ; je me renferme dans le cercle de ses poésies adressées à diverses personnes ; je les lis et les relis sans pouvoir m'en séparer. »

« — À vrai dire, tout ce qu'un grand talent comme Voltaire écrit est bon, quoique je ne lui passe pas toutes ses témérités, mais vous n'avez pas tort de rester aussi longtemps avec ces poésies légères ; elles sont sans contredit au nombre de ses œuvres les plus charmantes ; il n'y a pas un vers qui ne soit plein d'esprit, de clarté, d'enjouement et de grâce. » [...]

« Votre Excellence se rappelle-t-elle la petite poésie où il fait à la princesse de Prusse, plus tard reine de Suède, une charmante déclaration d'amour, en lui disant qu'il s'était vu en rêve élevé au rang des rois ? »

— C'est une de ses plus jolies, dit Goethe, et il récita ces vers :

Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire ;
 Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté,
 Je n'ai perdu que mon empire!...

Est-ce joli⁶¹!

Cette appréciation est certainement à l'origine de cette tradition laudative, grosse de dangers pour l'image de Voltaire poète, réduit à des à-côtés, des hors-d'œuvre, des saillies fugitives de l'esprit, si élégantes et habiles soient-elles. Ici encore, Popper et Nietzsche suivent des voies bien distinctes. Le Viennois s'empare du compliment topique fait à Voltaire et l'élargit pour poser la première pierre d'une réévaluation, conforme, du reste, à l'esprit du jugement goethéen qui n'enferme nullement les « petits vers » dans la satire et insiste au contraire sur leur convenance sociale reconnue par les grands de ce monde et

61 Johann Peter Eckermann, *Conversations de Goethe, pendant les dernières années de sa vie : 1822-1832*, trad. Émile Délerot, Paris, éd. G. Charpentier et E. Fasquelle (Bibliothèque-Charpentier), s.d. (après 1863), p. 75 sq. : « und ich erzählte ihm, daß ich mich abwechselnd noch immer mit Voltaire beschäftige, und daß das große Talent dieses Mannes mir das reinste Glück gewähre. Ich kenne immer nur noch wenig von ihm, sagte ich; ich halte mich noch immer in dem Kreise seiner kleinen Gedichte an Personen, die ich lese und immer wieder lese und von denen ich mich nicht trennen kann. « Eigentlich, sagte Goethe, ist alles gut, was ein so großes Talent wie Voltaire schreibt, wiewohl ich nicht alle seine Frechheiten gelten lassen möchte. Aber Sie haben nicht unrecht, wenn Sie so lange bei seinen kleinen Gedichten an Personen verweilen; sie gehören ohne Frage zu den liebenswürdigsten Sachen, die er geschrieben. Es ist darin keine Zeile, die nicht voller Geist, Klarheit, Heiterkeit und Anmuth wäre. [...] Erinnern sich Euer Excellenz, sagte ich, des kleinen Gedichts, wo er der Prinzeß von Preußen, nachherigen Königin von Schweden, die artige Liebeserklärung macht, indem er sagt, daß er sich im Traum zum Range der Könige habe erhoben gesehen? Es ist eins seiner vorzüglichsten, sagte Goethe, indem er recitirte: Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire./Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté,/Je n'ai perdu que mon empire. < Ja, das ist artig! » (Eckermann, *Gespräche mit Goethe in den letzten Jahren seines Lebens*, Leipzig, Brockhaus, 1836, p. 48-50).

tout particulièrement, dans les lignes que nous avons coupées, l'impératrice d'Autriche. De son côté, le philosophe allemand, grand admirateur des *Conversations de Goethe avec Eckermann*⁶², s'empare de la verve sarcastique de Voltaire pour forger l'une de ses armes et de ses formes philosophiques, ses « épigrammes »⁶³. Nietzsche a, dans sa pratique, conservé la version romaine, sarcastique, du genre, tandis que Popper en a, dans son apologie, réintégré la dimension grecque, où le sel tourne moins au fiel⁶⁴. Chacun, en somme, a fait un usage distinctif de la riche tradition allemande d'analyse de ce genre si voltairien, telle qu'elle a été inaugurée par Lessing, poursuivie par Herder, puis par Goethe et Schiller⁶⁵.

Si les « fugitives » inspirent des stratégies divergentes, c'est sur le fond d'un accord. La minoration drastique, par Popper, du poète tragique, autre veine essentielle de l'inflexion goethéenne de la réception voltairienne en Allemagne, aggrave la distance. Popper, lorsqu'il cite *Tancredé*, ne pense pas à mentionner la traduction de Goethe, mais la réception de la pièce par Madame d'Épinay, Fréron et Diderot, qui lui sert, il est vrai, à mettre en valeur l'émotion causée par la pièce comme signe de la bonté du « caractère » du poète tragique français, en conformité avec son approche. De même, l'ingénieur ne cite qu'en passant la traduction de *Mahomet* par Goethe, pour une pure indication de date⁶⁶, ou pour rappeler, dans un *excursus* sur Napoléon, que Voltaire avait dédié sa tragédie au pape, tout en évoquant au passage le respect que Goethe nourrissait pour l'Empereur des Français⁶⁷ : la différence avec Nietzsche est ici frappante. On sait que le philosophe a, au contraire, construit tout un réseau interprétatif autour de cette pièce même de Voltaire et de sa traduction et réception croisée par Goethe et Napoléon⁶⁸. De fait, contrairement à ce qu'elles ont été pour l'auteur de *La Naissance de la tragédie*, les pièces de Voltaire ne sont pas pour

62 « *Eckermann das beste Prosawerk unserer Litteratur, der höchste Punkt der deutschen Humanität erreicht* » [« Eckermann la meilleure œuvre de prose de notre littérature, le sommet de l'humanisme allemand atteint »], 42 [45], juillet-août 1879.

63 Je me permets de renvoyer à Nietzsche, *Épigrammes*, Paris, Sillage, 2011 et à « Nietzsche poète du *Gai savoir*, ou la folie de l'épigramme. À propos d'une traduction récente », *Études germaniques*, 2012/2, p. 333-350.

64 Voir Pierre Laurens, *L'Abeille dans l'ambre. Célébration de l'épigramme de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 1989 (2^e éd. revue et augmentée, 2012) mais aussi *Anthologie de l'épigramme de l'Antiquité à la Renaissance*. Textes choisis, traduits du grec et du latin et présentés par Pierre Laurens, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 2007.

65 Sur ce point, je me permets de renvoyer à mon article « Goethe, épigramme et inactualité » au congrès de Cerisy du 20 au 27 août 2018 sur *Goethe, l'actualité d'un inactuel* (en cours de publication sous la direction de Denis Thouard et Christoph Koenig).

66 PLV, p. 143.

67 *Ibid.*, p. 326.

68 Voir Guillaume Métayer, « Leçon esthétique et lacune philosophique : Nietzsche lecteur du *Mahomet* de Voltaire », *Revue Voltaire*, 7, 2007, p. 53-88.

Popper une porte d'entrée privilégiée dans l'œuvre du Français. Il s'en explique d'ailleurs dans une note instructive :

Je voudrais ici me permettre la remarque personnelle suivante : je ne parviens pas à apprécier les tragédies de Voltaire, à l'exception de *Zaïre* : la même chose vaut pour moi concernant *La Henriade*. D'un autre côté, la lecture des drames m'est en soi une affaire désagréable, je ne pourrais par conséquent pas affirmer de manière fondée que seules les pièces de Voltaire ne me procurent aucun plaisir⁶⁹.

Aussi Popper se contente-t-il de rapporter des statistiques sur le nombre des représentations et des témoignages, tels celui de Faguet, sur l'importance historique des pièces de Voltaire⁷⁰.

182

Popper, victime de son manque de goût pour le théâtre, ne fait pas simplement ressortir ce qui pouvait entrer de personnel dans la détermination impérieuse de Nietzsche, philologue mélomane, apôtre du *Gesamtkunstwerk* wagnérien, à s'intéresser au théâtre tragique de Voltaire : le Viennois passe à côté de l'un des grands lieux d'explication de la tradition allemande avec l'écrivain français, l'un des points nodaux du dépassement programmé de son esthétique en Allemagne, inauguré par Lessing et poursuivi par August Wilhelm Schlegel – dont le nom est étrangement absent de l'ouvrage de Popper alors que ses *Vorlesungen über dramatische Kunst*⁷¹, où Nietzsche avait abondamment puisé, constituent une attaque en règle contre l'art dramatique voltairien. Popper classe certes Voltaire parmi les « pessimistes », mais c'est sans tenter, contrairement à Nietzsche, de faire un lien entre la philosophie de Schopenhauer dont le Viennois rapporte aussi l'admiration pour Voltaire⁷², et le genre dramatique que pratique le Français, intrinsèquement lié au problème du Mal.

En s'appuyant sur la tragédie, socle esthétique d'une forte tradition philosophique de l'idéalisme allemand⁷³, Nietzsche avait sans doute plus de chance de sauver Voltaire face au cadeau empoisonné de l'éloge des « petits vers ». Ceux-ci participent en effet d'une autre tendance de la critique germanophone, due notamment à Schiller dans son essai *Sur la poésie naïve et sentimentale*, qui consiste à rendre « suspecte » (« *verdächtig* ») la qualité de Voltaire poète

69 « *Ich möchte hier die persönliche Bemerkung erlauben, daß ich den Voltaire'schen Trauerspielen, Zaïre ausgenommen, gar keinen Geschmack abgewinnen kann : das selbe gilt für mich von der Henriade. Andererseits ist mir die Lektüre von Dramen überhaupt an sich eine unangenehme Sache, ich könnte daher nicht mit Grund behaupten, daß mir gerade nur Voltaires Theaterstücke kein Vergnügen machen* » (PLV, p. 20).

70 *Ibid.*

71 Heidelberg, Mohr und Zimmer, 1809-1811.

72 PLV, p. 319-322. Popper discute la question, essentielle pour Voltaire, Schopenhauer et Nietzsche, de la liberté du vouloir.

73 Voir Peter Szondi, *Essai sur le tragique*, trad. J.-L. Besson, M. Gondicas, P. Judet de la Combe, J. Jourdeuil, Belval, Circé, 2003.

en le présentant comme un satirique avant tout⁷⁴. Auteur de petits poèmes moqueurs, c'est l'esprit, et sa méchanceté, à peine l'*indignatio* chère à Juvénal, en tout cas ni le cœur ni la pensée qui auraient été les muses de Voltaire. L'un des exemples de cet enfermement du « patriarche » dans une tonalité dépréciée est donné par le poème contre Voltaire dont Schiller accompagne sa *Jeanne d'Arc*⁷⁵, indissociable, là encore, d'une psychologie et d'une axiologie des genres, héritée de loin d'Aristote, le comique tendant à donner une *mimesis* dégradée de l'humanité. Certes, Nietzsche et Popper se retrouvent pour lutter contre l'unilatéralisme qui ne voudrait plus donner droit de cité esthétique à la satire et tous deux en reviennent également à l'exemple d'Aristophane pour revaloriser la dignité artistique du comique et, plus spécifiquement, de l'inspiration voltairienne⁷⁶. Une Pucelle idéalisée et idéaliste, argue Popper, n'est pas forcément plus esthétique au sens large et fort du terme que celle, burlesque, de Voltaire⁷⁷, qui, de surcroît, s'est avérée bien plus utile, par sa critique des faux miracles et de la monarchie de droit divin, que celle de Schiller. C'est à une apologie du « comique » et même, chez Nietzsche, du « bouffon », de sa difficulté et de sa profondeur méconnues que se livrent donc les deux auteurs, à propos ou sous prétexte de Voltaire, qui s'avère un levier idéal pour dégermaniser l'axiologie culturelle germanophone⁷⁸.

Plus encore, la mauvaise réputation de la satire, liée au pullulement des « petits vers » qui en sont souvent le support, est indissociable d'un autre reproche fait à Voltaire : son manque de sérieux et de profondeur. Là encore, Goethe apparaît comme une source fondamentale. Cela n'échappe pas à Popper qui cite ce passage étonnant des remarques du poète allemand accompagnant sa traduction du *Neveu de Rameau*, où il décline la liste des qualités littéraires applicables à Voltaire comme à l'héritier d'une lignée familiale et nationale – Popper, en bon scientifique, les compte : 46 ! – mais en exclut deux, la « perfection dans l'exécution » (« *die Vollendung in der Ausführung* ») et la « profondeur dans le fond » (« *die Tiefe in der Anlage* »). Popper comprend comment ce geste étrange de Goethe – presque expérimental dans sa forme – a pu être l'occasion d'une dépréciation de l'écrivain français en territoire allemand, surtout pour ce qui concerne le manque de *Tiefe*⁷⁹.

74 *Über naive und sentimentalische Dichtung*, dans *Die Horen*, Tübingen, Cotta, 1795, p. 20 (passage sur la « *Satyriſche Dichtung* », la « poésie satirique »).

75 Par exemple « *den lauten Markt unterhalten* » (« divertir le bruyant marché ») « *Ein edler Sinn liebt edlere Gestalten* » (« un noble esprit aime les nobles figures »), cité en PLV, p. 64.

76 *Ibid.*, p. 67. Pour Nietzsche, voir notamment *Jenseits Gut und Böse [Par-delà Bien et Mal]*, § 28.

77 *Ibid.*, p. 69.

78 Dans la note de la page 69, Popper développe une défense de l'efficacité et de la profondeur du comique.

79 *Ibid.*, p. 12.

Nietzsche lui-même a cité plusieurs fois ces remarques⁸⁰ et s'est également efforcé de traiter la question de la profondeur. Seulement, les deux réfutations s'avèrent, là encore, tout à fait différentes. Certes, tous deux critiquent la notion elle-même. Mais pour Popper, qui cite aussi Confucius, il faut mettre les valeurs du bien-être, du progrès, de l'augmentation des joies et du luxe de l'humanité au-dessus de la profondeur⁸¹. La réfutation nietzschéenne repose, elle, sur le paradoxe de la profondeur de la surface et de la forme et l'insistance sur le corps⁸². La surface et la forme sont les révélateurs d'un fond, non leur apparence superficielle. Refuser sa profondeur à Voltaire c'est, en somme, être incapable de lire en philologue et en psychologue de quel fond cette surface est la forme.

La défense de Voltaire conduit bien dans deux directions différentes, d'un côté la philanthropie qui place la bienfaisance et l'utilité générale au-dessus de la métaphysique des profondeurs surfaites, de l'autre une apologie esthétique de l'Être comme « volonté de puissance ». En un sens, l'héritage voltairien se scinde ; la détermination négative de la tradition germanophone ne lui donne de cohérence que toute extérieure. Elle tombe dans l'utopie d'un côté, dans l'immoralisme de l'autre, ne pouvant plus réunir en un même corps de doctrine ce qui l'était encore par Voltaire : le cynisme apparent du sarcasme et l'humanisme philosophique.

La superficialité de Voltaire se décline aussi socialement avec l'image constituée de l'écrivain de cour, « *der Herr von Voltaire* », l'auteur « mondain » au sens usuel du terme, non pas dans le sens philosophique fort que lui donne son fameux poème. Là encore, la démarche des deux auteurs est bien distincte. Popper dénie le caractère d'homme de cour, de « *Höfling* » à Voltaire⁸³ qui appartiendrait aussi à une axiologie méprisable, celle d'une soumission aux monarques décriée par Schiller⁸⁴, l'idée sous-jacente des romantiques ayant été de suggérer que Voltaire porte la marque d'une abjection morale et littéraire indissociable de la sujétion politique et sociale⁸⁵.

⁸⁰ Par exemple en 9 [121], automne 1869 – automne 1872.

⁸¹ *Ibid.*, p. 13.

⁸² Les Grecs « superficiels – par profondeur » : *Gai savoir*, Avant-propos, § 4, 1887. Voir : <http://www.nietzschesource.org/#eKGWB/FW-Vorrede-4>.

⁸³ PLV, p. 104 et 257. Voir aussi la manière dont Popper déjoue la rhétorique de *La Dramaturgie de Hambourg*, qui ne parle que de « *der Herr von Voltaire* » impliquant une mise à distance sociale (p. 22).

⁸⁴ Dans le poème qu'il adressa à Goethe, en 1800, à propos du *Mahomet* (« *An Goethe, als er den Mahomet von Voltaire auf die Bühne brachte* »).

⁸⁵ Ce *topos* qui sera réactualisé dans la France révolutionnée par le biais de la figure de Napoléon et de Robespierre dans un récit de voyage de Grillparzer cité par Popper (*ibid.*, p. 76) qui présente Voltaire opérant une décapitation du passé national. Voltaire est un Napoléon ou plutôt un Robespierre de l'esprit qui a guillotiné des principes invétérés (*Tagebuch aus dem Jahre 1836 [Paris und London]*, 1836, dans *Grillparzer's sämtliche Werke*, Stuttgart, Cotta, 1872, t. X).

Nietzsche, lui, ne procède pas par réfutation de l'argument adverse⁸⁶, mais en en assumant et exagérant les prémices pour exalter d'autres valeurs. Il insiste sur le « goût de cour » qui montre en Voltaire un virtuose dans la contrainte, modèle de dépassements civilisationnels à venir⁸⁷. Popper ne peut suivre ici, bien évidemment, le tenant du « radicalisme aristocratique », selon le mot célèbre de Brandes.

Enfin, le paradigme des « petits vers » joue un rôle symbolique et pour ainsi dire métonymique : ces fragments spirituels sont comme les arbustes qui cachent la forêt. Se concentrer sur ces épi-grammes, ces poèmes de circonstance littéralement « écrits sur » ou encore « adressés à », c'est risquer de perdre de vue l'unité d'ensemble de l'action de Voltaire, la totalité de sa « *welthistorische Tätigkeit* » (« action sur l'histoire du monde ») de « *Kulturbeld* »⁸⁸ (« héros de la culture ») dont Popper ne cesse de parler et qui ramène à la notion de « libérateur de l'esprit » notoirement forgée par Nietzsche. Une apologie de Voltaire réside avant tout sur une remise en lumière de l'unité de son action par-delà la diversité de ses instruments et la bigarrure de sa vie ; elle ne peut faire l'économie d'un discours de réfutation des accusations de légèreté dont sa brièveté et son esprit l'ont fait la cible.

En conclusion, on pourrait dire que la *Charakteranalyse* de Popper n'est pas aussi limitée et naïve qu'elle pourrait d'abord le paraître. Non seulement elle épouse très bien les contours d'une représentation nationale qu'elle tente de démanteler, mais aussi l'*épistémè* à laquelle elle appartient lui confère une double pertinence intellectuelle en son temps : la littérature et la philosophie sont encore enserrées dans le paradigme beuvien qui n'établit pas de claire distinction entre le *moi* social et le *moi* littéraire de l'auteur, et par conséquent parler du caractère peut avoir alors une véritable efficacité, en particulier pour travailler, comme cette *Charakteranalyse* précisément s'y attache, une réception, dont elle offre ainsi, de surcroît, un riche bilan critique. D'autre part et surtout, la psychologie des personnes, et plus encore des écrivains, marche alors main dans la main avec la psychologie des peuples, comme le portrait de Voltaire par Goethe le suggérerait, et comme l'entremise récurrente de l'Olympien, figure nationale par excellence de la littérature allemande, conduit à la comprendre. Défendre Voltaire signifie donc prendre parti dans le débat sur l'identité culturelle de l'Allemagne, remettre en cause des stéréotypes nationaux, et souvent

86 Popper écrit frontalement : « *Voltaire war weder aristokratisch besinnt, noch verachtete er das arme Volk* » [« Voltaire n'était ni de mentalité aristocratique, ni ne méprisait le peuple misérable » »] (PLV, p. 267).

87 *Gai savoir*, § 101. Voir : <http://www.nietzschesource.org/#>.

88 PLV, p. 63.

nationalistes, eux-mêmes indissociables d'une axiologie plus fondamentale au nom de laquelle se prennent des positions distinctes : à cet égard, la comparaison avec Nietzsche s'avère éclairante. Elle montre la convergence des attaques à partir de perspectives bien distinctes, la déchristianisation et le cosmopolitisme d'un judaïsme éclairé chez Popper, l'affirmation d'un athéisme philosophique et l'appel à une nouvelle aristocratie européenne, métissée mais méprisante, chez Nietzsche – la continuité de l'humanisme jusqu'au socialisme d'un côté, le rêve du surhumain au risque de l'immoralisme de l'autre.

Les points communs de ces deux attitudes contradictoires (défense du rire, de la légèreté et de la forme, mise à distance du philistinisme philosophique, moral et littéraire, rationalisme et supranationalisme, médiation goethéenne) ne peuvent toutefois que frapper : ils témoignent du fait que toute critique dans le monde germanique ne semble alors pouvoir se déployer qu'en reprenant d'abord à nouveaux frais ce « transfert culturel » contrarié et en tendant la main, par-delà la frontière, à celui qui passe pour l'incarnation même de l'esprit français.

Adaptations

DE VOLTAIRE À PAISIELLO : DE *CANDIDE* AU *ROI THÉODORE*.
TRANSFERTS CULTURELS ENTRE LA FRANCE, L'ITALIE ET
L'ESPACE GERMANOPHONE¹

Ludolf Pelizaews

CERCLL EA 4283, Université de Picardie Jules Verne, Amiens

La publication de *Candide* a immédiatement été reconnue comme un événement en Allemagne, que le conte soit critiqué par Johann Christoph Gottsched ou Justus Möser, ou qu'il soit apprécié, entre autres par Gotthold Ephraïm Lessing ou Heinrich Merck. Cet intérêt nous montre à la fois l'importance qui fut donnée outre-Rhin à cette œuvre et les discussions que suscita son style provocateur². Si la réception littéraire de l'œuvre fut notamment étudiée par Roland Krebs, André Magnan ou Frédéric Deloffre, son appréciation dans le monde musical est moins connue. Or, il nous semble que c'est justement par le biais d'une adaptation scénique sous la forme d'un opéra que *Candide* a touché un large public en Allemagne³.

Sur la scène de l'opéra bouffe, les événements contemporains étaient moqués, suscitant le rire du public. Nous y trouvons néanmoins ce qu'Annette Hilker appelle « la carnavalisation comme véhicule des Lumières », car l'opéra bouffe va se transformer pour dépasser son ambition comique⁴. Si, par conséquent, un librettiste choisissait un maître de l'ironie agressive et du ridicule assassin comme

- 1 Mes remerciements à Linda Gil, Guillaume Métayer, Philippe Reynes et Marc Zoulikian pour leurs remarques et lectures. L'article est dédié à Peter Claus Hartmann.
- 2 Roland Krebs, « "Schmähschrift wider die weiseste Vorsehung" oder "Lieblingsbuch aller Leute von Verstand"? Zur Rezeption des "Candide" in Deutschland », dans « *Pardon, mon cher Voltaire...* »: *drei Essays zu Voltaire in Deutschland*, von Ernst Hinrichs, Roland Krebs und Ute van Runset, Göttingen, Vandenhoeck, 1996, p. 87-126, ici, p. 87-115.
- 3 Il y a encore des pièces à analyser, comme la pièce de Samuel Baur parue en 1790 intitulée *Reisen einer Negerinn: Charakteristische Gemälde aus der gesitteten und rohen Welt; Ein Pendant zu Voltaires Candide; Frei nach dem Französischen bearbeitet*. Nürnberg, Felbeckersche Buchhandlung, 1790. Voir R. Krebs, « Zur Rezeption des "Candide" in Deutschland », art. cit., p. 87-115; Frédéric Deloffre, « Genèse de Voltaire : étude de la création des personnages et de l'élaboration du roman », dans Christiane Mervaud (dir.), *Bestiaires de Voltaire. Genèse de Candide : étude de la création des personnages et de l'élaboration du roman et autres études sur Voltaire*, SVEC 2006:06, p. 201-303.
- 4 Annette Hilker, *Karnevalisierung als Medium der Aufklärung. Fontenelle – Fénelon – Voltaire – Diderot*, Hannover, Wehrhahn, 2016.

Voltaire, son but était très clairement de s'inscrire dans la même logique critique. Se pose donc la question de savoir comment cet esprit voltairien a pu être intégré dans l'opéra bouffe et dans quelle mesure cette intégration a contribué à la réception de Voltaire dans le monde germanique. Nous pouvons donc dans cette perspective analyser la transmission de l'ironie de Voltaire comme un cas de transfert culturel entre la France, l'Italie et l'espace germanophone par le moyen de l'opéra bouffe.

Notre analyse se fonde surtout sur le livret de l'opéra *Il re Teodoro a Venezia* écrit en italien avec des parties en dialecte napolitain, joué pour la première fois le 23 août 1784 à Vienne. L'œuvre y rencontra un succès extraordinaire. Giovanni Paisiello, compositeur d'un *Barbiere di Siviglia* antérieur à ceux de Mozart et Rossini, pouvait, après le grand succès de son opéra à Saint-Petersbourg, continuer sur sa lancée avec *Le roi Théodore à Venise*⁵. L'opéra a figuré à l'affiche trois années de suite, un fait qui montre clairement que le public viennois fut enchanté. Rien qu'à Vienne, l'opéra a été joué quarante-cinq fois en 1784 et interprété par des chanteuses et chanteurs de grand renom⁶. Un tel succès ne fut possible que grâce au penchant du public viennois pour l'amusement pendant les carnivals. En 1786, deux ans après cette création, le public découvrait *Il burbuio di buon cuore* de Vicente Martin y Soler, adapté par Da Ponte selon Goldoni, *Die Pilgrimme von Mecca* de Gluck, ou *L'Enlèvement au Sérail* de Mozart⁷.

La traduction en allemand assurée par Christian August Vulpius (1762-1827), frère de Christiane Vulpius, elle-même épouse de Goethe, et l'édition en allemand suivent en 1788. Vulpius était chargé au théâtre de Weimar de la traduction d'autres livrets⁸ et d'autres traductions allemandes seront publiées à la fin du XVIII^e siècle (en 1785 et en 1793), série qui s'achève avec l'édition de 1816 pour l'opéra de Dresde⁹.

5 Christine Villinger, « *Mi vuoi tu corbellar* ». *Die Opere buffe von Giovanni Paisiello: Analysen und Interpretationen*, Tutzing, Hans Schneider, 2000, p. 412. Voir également Daniel Hertz, *Music in European Capitals. The Galant Style. 1720-1780*, New York/London, W. W. Norton, 2003, p. 946-964.

6 Anna Storace, Francesco Bernicci, Stefano Mandini et Franz Bisam sont les noms les plus importants. Voir Daniel Hertz, *Mozart, Haydn and Early Beethoven. 1781-1802*, New York/London, W. W. Norton, 2009, p. 115-130 et Paolo Gallarati, « *Il re Teodoro in Venezia tra melodramma e commedia* », dans Francesco Paolo Russo (dir.), *Giovanni Paisiello e la cultura europea del suo tempo*, Lucca, Libreria Musicale Italiana, 2007, p. 179-199.

7 Pour les activités dans ces années, se reporter à D. Hertz, *Mozart, Haydn and Early Beethoven, op. cit.*, p. 127.

8 En Allemagne, l'opéra fut joué pour la première fois en 1785 à Stuttgart et à Brunswick, puis en 1786 à Berlin, puis encore en 1791, 1793, 1803 et 1809 dans d'autres villes de l'Allemagne et, avant d'entrer dans une phase de pause, en 1816 à Dresde.

9 Accessible sur : <https://www.e-rara.ch/zuz/content/titleinfo/7954134>.

En français, une première version manuscrite circule déjà en 1784, mais il faut attendre l'année 1786 pour sa première apparition sur scène à Fontainebleau le 28 octobre (livret de Paul Ulric Du Buisson), suivie par la représentation à l'Académie royale de musique le 11 septembre 1787 (livret de Pierre Louis Moline [1739-1820]). Le texte et la musique ont été transmis par M. Charles Ernest, baron de Bagge (1722-1791), chambellan du roi de Prusse, comme l'indique Moline dans sa dédicace, et commandé par la reine Marie-Antoinette¹⁰. En France, l'opéra connut un franc succès et d'autres éditions se succédèrent en 1788, en 1789, en italien et français, et en 1791¹¹.

Tout au long de l'Empire, Paisiello restera un compositeur important pour la scène. Ce n'est qu'avec un changement de goût et la chute de Napoléon que les opéras de Paisiello, compositeur de la musique pour le sacre de l'Empereur, vont disparaître des scènes d'Europe pour ne revenir qu'à la fin du xx^e siècle¹².

ADAPTATION DE VOLTAIRE

Le *libretto* a été confié à un personnage reconnu : Giambattista Casti – l'abbé Casti – qui se laisse, comme Mozart, inspirer par le même auteur : Voltaire. Mozart avait commencé à composer en 1780 un précédent à *L'Enlèvement au Sérail*, son *Zaide*. Cependant, cet opéra ne sera jamais joué de son vivant, mais mis en scène pour la première fois à Francfort en 1866. Pour nous, il est donc important de noter que Mozart s'est laissé inspirer par *Zaïre* de Voltaire pour créer un opéra¹³. Contrairement à Paisiello, Mozart hésitait à traiter le sujet sous forme d'un opéra *seria*, tant le sujet, l'esclavage, et la langue, l'allemand, qu'il avait prévue pour le livret, lui paraissaient trop délicats¹⁴. Quand Mozart se servit tout de même du même sujet pour *L'Enlèvement au Sérail*, ce fut, dès 1782, dans le cadre d'un opéra bouffe¹⁵.

- 10 *Le Roi Théodore à Venise. Opéra héroï-comique en 3 actes. Paroles de Moline. Musique de Paisiello. Représenté pour la première fois à Paris, le mardi 11 sept. 1787 ; Le Roi Théodore à Venise, opéra héroï-comique en trois actes. Représenté devant leurs Majestés à Fontainebleau le 28 octobre et à Versailles le 18 novembre 1786...* Paroles imitées de l'italien par M. Dubuisson..., gravé par Huguet. Voir les éditions de *Il re Teodoro in Venezia*, sur https://data.bnf.fr/fr/13995758/giovanni_paisiello_il_re_teodoro_in_venezia_r_1_66/.
- 11 Voir, sur la question plus large de la réception de l'opéra italien en France, Andrea Fabiano, *Histoire de l'opéra italien en France (1752-1815) ; héros et héroïnes d'un roman théâtral*, Paris, CNRS éditions, 2006, p. 117-143. Voir également l'annexe.
- 12 Ch. Villinger, *Die Opere buffe von Giovanni Paisiello*, op. cit., p. 1-5.
- 13 *Zaïre* datait de 1732. Voir Lothar Schmidt, *Entführung aus dem Serail*, dans *Mozarts Opern. Das Handbuch*, éd. dirigée par Gernot Gruber et Dieter Borchmeyer, t. 3/1, Laaber, Laaber Verlag, 2007, p. 383-423. Voir également D. Hertz, *Music in European Capitals*, op. cit., p. 502 et 703.
- 14 Werner Wunderlich, *Impera et Canta: Mozarts Fürsten und Herren – Politik und Gesellschaft auf der Opernbühne*, Göttingen, Wallstein, 2011, p. 13-17.
- 15 D. Hertz, *Mozart, Haydn and Early Beethoven*, op. cit., p. 9-24.

Camillo Ugoni a pu montrer que Casti était un lecteur attentif de Voltaire¹⁶. *La Fata Urgella* s'inspire de *Ce qui plaît aux dames*, tiré des *Contes de Guillaume Vadé* de 1764 et adapté pour l'Opéra-Comique par Favart et Duni en 1765. Le choix de *Candide* par Casti ne constituait donc pas le premier contact de l'auteur avec Voltaire, qui mentionne *La Pucelle* et *La Henriade* dans ses lettres¹⁷.

Il commence à travailler sur le livret en mai 1784 et achève le texte en six semaines¹⁸. Casti pouvait en outre se servir d'un passage explicatif de Voltaire tiré du *Précis du siècle de Louis XV*, pour compléter les informations¹⁹. Cependant, Casti n'a pas pu utiliser une adaptation de *Candide* pour la scène, car ce n'est qu'en cette même année 1784 qu'une première adaptation du roman pour le théâtre va voir le jour à Paris, à la Comédie-Française. Ce sont le *Léandre-Candide ou les Reconnaissances, comédie-parade, en deux actes, en prose, et en vaudevilles* joué le 27 juillet 1784 et, plus tard, *Candide marié ou il faut cultiver son jardin, comédie en deux actes, en prose et vaudevilles*, donné le 20 juin 1788 par les « Comédiens Italiens Ordinaires du Roi » qui vont marquer le début de l'histoire théâtrale de *Candide*²⁰.

192

16 Cecilia Gibellini, *Giovan Battista Casti tra Boccaccio e Voltaire. Lettura intertestuale delle Novelle galanti*, Lanciano, Casa Editrice Rocco Carabba, 2015, p. 209. Pour « Gli animali parlanti », il est probable que Casti prit La Fontaine et Voltaire comme sources d'inspiration. Voir *ibid.*, p. 227.

17 Voltaire, *Contes de Guillaume Vadé*, 1764. *Contes en vers*, éd. Sylvain Menant, OCV, t. 57^b, p. 18-35. Pour la réception de *La Pucelle* chez Casti, nous renvoyons à la lettre de Casti à Giambattista Luciani, datée de Florence le 1^{er} octobre 1765 ; pour *La Henriade*, voir la lettre de Casti à Joseph Kaunitz, datée de Cadi [?], le 11 septembre 1781, dans *Giambattista Casti Epistolario*, Viterbo, Amministrazione Provinciale, 1984, respectivement p. 55-56 et p. 208-206.

18 « Il m'est venu à l'idée un thème traité dans le *Candide* de Voltaire : Le Roi Théodore à Venise. Thème très susceptible de beaucoup de belles idées, si on réussit à bien le traiter. Bon, si je n'en fais rien, je te le communiquerai en temps voulu... [M'è venuto in testa un tema tratto dal *Candide* di Voltaire : Il Re Teodoro in Venezia. Tema suscettibilissimo di molte belle idee, quando riuscisse di ben trattarlo. Basta, se nulla farò, a suo tempo glielo comunicherò] », lettre de Casti à Joseph Kaunitz, datée de Vienne, le 5 mai 1784 ; voir également la lettre de Casti à Joseph Kaunitz, datée de Vienne, le 10 juillet 1784, dans *Giambattista Casti Epistolario*, éd. cit., p. 391-397. Voir également Ch. Villinger, *Die Opere buffe von Giovanni Paisiello*, *op. cit.*, p. 99.

19 « C'était un pauvre baron de Westphalie, nommé Théodore de Neuhoff, frère d'une dame établie en France à la cour de la duchesse d'Orléans. Cet homme, ayant voyagé en Espagne et ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins, et quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau, et écrivit aux chefs des Corses que, si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île avec le secours des principales puissances de l'Europe, dont il était sûr [...]. Le baron Théodore aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aléria, vêtu à la turque, et coiffé d'un turban » Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, Paris, Garnier, 1978, chap. XL, M XV, p. 410. Voir OCV, vol. 29A-c.

20 Voir Jean Emelina, « *Candide* à la scène », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1981/1, p. 11-23. Il serait également intéressant d'étudier dans un autre article le livret de Casti plus en détail, de s'interroger sur les découpages de l'action, des insertions musicales et des caractères musicaux, points que nous n'avons pas la place d'aborder ici.

Certes, le motif du départ et du retour d'un voyageur est très courant à cette époque. Il serait possible d'évoquer toute une série de romans de voyage bien de leur temps, certains utopiques, d'autres purement fantaisistes, qui racontent également des histoires de rapprochement et d'éloignement des personnages dont Casti pouvait se servir. Mais il est quand même très remarquable qu'il soit le premier qui ait réussi à adapter des parties de *Candide* pour en faire un livret²¹.

L'OPÉRA ITALIEN EN CRISE

Moritz Csaky a indiqué que les années 1780 à Vienne, sous le règne de Joseph II, sont les années d'un changement profond pour l'opéra, car de multiples « espaces culturels » se dessinent et parfois se confondent. Ils déterminent le choix des pièces entre un espace plutôt bourgeois, un espace de cour et un espace théâtral. Chaque groupe avait donc ses intérêts propres et les auteurs étaient, par conséquent, de plus en plus souvent obligés d'intégrer des attentes assez opposées²².

C'est d'autant plus remarquable que la rivalité linguistique battait son plein sur la scène de Vienne pour déterminer la « bonne » langue sur scène entre l'italien, le français et l'allemand. Les partisans de l'allemand s'opposaient à ceux qui défendaient encore l'italien pour l'opéra, un procès à mettre en parallèle avec la lutte entre le français et l'allemand dans l'entourage de Lessing²³. Mozart va, avec *L'Enlèvement au Sérail* en 1782, expérimenter son premier opéra, ou plutôt *Singspiel* en allemand, car, après *Apollo et Hyacinthus seu Hyacinthi Metamorphosis* en latin, en 1767, et *Bastien et Bastienne*, « opéra comique » en allemand, en 1768, ses opéras composés entre 1768 et 1782 seront tous écrits en italien²⁴.

Nous pouvons donc constater que Casti se trouvait, avec le choix du thème du *Re Teodoro*, dans une situation similaire et également tout à fait délicate : d'un côté, la commande de l'empereur Joseph II d'écrire un livret, une tâche à bien remplir pour obtenir le poste d'écrivain de livrets ; de l'autre, la nécessité

21 F. Deloffre, « Genèse de Voltaire », art. cit., p. 206.

22 Moritz Csaky, « Kulturszene in Wien und Musiktheater », dans *Mozarts Opern. Das Handbuch*, éd. cit., t. 3/1, p. 55-68.

23 Wolfgang Adam, « Lessings Laokoon en français? Überlegungen zum Konzept des Gallotropismus als heuristisches Instrument », dans Wolfgang Adam, York-Gothart Mix, Jean Mondot (dir.), *Gallotropismus im Spannungsfeld von Attraktion und Abweisung*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016, p. 37-52.

24 Notamment, en 1768, *La finta semplice* (KV 51) ; 1770 : *Mitridate, re di Ponto* (KV 87) ; 1771 : *Ascanio in Alba* (KV 111) ; 1771 : *Il sogno di Scipione* (KV 126) ; 1772 : *Lucio Silla* (KV 135) ; 1775 : *La finta giardiniera* (KV 196) ; 1775 : *Il re pastore* (KV 208) ; 1780 : *Zaide* (KV 344), Fragment en allemand ; 1781 : *Idomeneo* (KV 366). Voir la liste complète sur http://www.wolfgang-amadeus.at/de/Werke_von_Mozart.php.

pour Casti de mettre sur scène une pièce fort ironique et même critique, sans abuser de cette veine, afin de s'assurer l'approbation du public viennois²⁵. Paradoxalement, alors que le compositeur lui était plus ou moins imposé, il se trouvait plus libre pour le choix du sujet. Car l'empereur Joseph II, après son retour de Saint-Pétersbourg où il avait vu *Le Barbier de Séville* de Paisiello, voulait absolument qu'un opéra de ce compositeur fût joué à Vienne sans que, semble-t-il, il ait été plus précis sur le texte²⁶. Mais bien sûr, à la différence de la pièce de Voltaire, celle-ci était écrite sur commande pour la cour et devait par conséquent respecter des implications politiques.

Si Casti choisit le chapitre XXXVI de *Candide* comme intrigue pour son opéra, c'est parce que – comme nous allons le démontrer ci-après – cette séquence permet plusieurs interprétations. La scène du dîner, où Candide rencontre des inconnus qui se présentent comme des rois, constitue le point de départ qui permet à Casti de développer plus amplement sa vision du monde²⁷.

194

Ainsi, le récit construit par Casti lui permet de présenter sa propre lecture de *Candide*. Tandis que chez Voltaire, nous semble-t-il, l'accent est mis sur une quasi inflation de détronements et sur l'instabilité du monde comme principe, chez Casti la scène se réduit à deux figures, le roi Théodore et le sultan Ahmed, à partir desquelles il peut tresser un ensemble de couples, si souvent à la base d'un opéra bouffe. Casti va regrouper les caractères en binômes, donc Ahmed – Belisa ; Teodoro – Lisetta et Sandrino – Lisetta. La nouvelle forme permet à Casti de construire des binômes associant une grande variété de caractères : rois détronés et hommes d'affaires ; Orientaux et Occidentaux, hommes et

25 L. Schmidt, *Entführung aus dem Serail*, éd. cit., p. 383-423. Casti va plus tard, en 1788, railler la situation en Russie à la cour de Catherine II dans sa *Relazione di un viaggio a Costantinopoli di Giambattista Casti nel 1788 scritta da lui medesimo con una carta topografica di quella citta*, Milano, Batelli e Fanfani, 1822. Voir pour le contexte D. Hertz, *Music in European Capitals*, op. cit., p. 929-942.

26 « Alors – se rappelle l'abbé Casti – la volonté de l'empereur, l'insistance du Comte de Rosenberg, à laquelle j'avais résisté jusqu'à présent, et les instances de Paisiello, m'ont finalement permis de faire quelque chose que je n'aurais jamais essayé de faire... [Allora – ricorda l'abate Casti – la volontà dell'imperatore, l'insistenza del Conte di Rosenberg, alla quale avevo finora resistito, e le istanze di Paisiello, me fecero finalmente risolvere a fare una cos' anche mai mi ero provato di fare...] ». Voir P. Gallarati, « Il re Teodoro in Venezia tra melodramma e commedia », art. cit., p. 179.

27 On peut citer ici comme témoignage la lettre que Casti adresse à Joseph Kaunitz, de Vienne, le 5 mai 1784 : « Il va rester ici deux ou trois mois, parce que Sa Majesté veut lui faire mettre en musique un opéra bouffe. Et la belle chose est que Sa Majesté, le comte de Rosenberg et Paisiello, me pressent pour que je fasse le livret. Je me suis enfermé autant que j'ai pu, parce que, n'ayant jamais fait de telles œuvres, j'ai peur, et avec raison, de faire une coullonerie... [Si tratterrà qui due o tre mesi, perché Sua Maestà gli vuol far mettere in musica un'opera buffa. E la bella è che Sua Maestà, il conte di Rosenberg e Paisiello, mi sono addosso, perché io faccia il libretto. Io mi sono schermuto più che ho potuto, perché, non avendo mai fatto di tali opere, temo, e con ragione, di fare una coglioneria...] » (*Giambattista Casti Epistolario*, éd. cit., p. 392).

femmes, sans avoir pour autant besoin de plus de cinq personnages au centre, une nécessité pour parvenir à une pièce qui soit jouable.

LA NAISSANCE DE *CANDIDE* ET LA FIGURE DU ROI THÉODORE

S'agissant bien d'une pièce appartenant au registre *eroicomico*, il nous semble important de nous interroger sur les deux aspects, l'héroïsme et le comique, incarnés par cet opéra²⁸. Car les différents caractères représentés inversent les rôles et peuvent changer de personnalité²⁹.

Pour Casti, il était important de jouer avec la figure de Théodore. C'est lui qui représente les changements de la fortune dans le monde. La question que pose la figure de Théodore est donc essentielle. Certes, il n'est jamais possible d'identifier un modèle avec certitude, comme l'ont montré les études sur la genèse de *Candide* de Deloffre, de Bottiglia, d'Ira Wade et d'André Magnan³⁰; on ne peut pas savoir qui se cache derrière tel personnage et il faut, comme le souligne Sylvain Menant, être prudent, car « on ne sait pas ce qui a déterminé Voltaire à écrire ce conte³¹ ». La question n'est donc pas de savoir qui était qui, mais plutôt qui pourrait être reconnu dans tel ou tel personnage sous-entendu, car l'ambivalence des identités sur scène pourrait être entendue comme une provocation. À présent, dans la littérature, il semble communément admis que la figure du roi Théodore dans *Candide* est uniquement inspirée par l'aventurier

28 On peut noter la même différence entre le texte de Beaumarchais et les trois *libretti* écrits pour Paisiello (1782), Mozart (1786 pour les *Nozze*) et Rossini (1816), dans lesquels notamment la figure de Figaro apparaît plus comique et moins critique que dans le texte original. Voir Nina Birkner, « Revolutionsexport? Beaumarchais' *La Folle Journée* ou *Le Mariage de Figaro* in Deutschland », dans W. Adam, Y.-G. Mix, J. Mondot (dir.), *Gallotropismus im Spannungsfeld von Attraktion und Abweisung*, op. cit., p. 129-146, ici p. 129-131. Voir également Manfred Flüge, *Figaros Schicksal: das Leben des Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais*, München, DVA, 2001, p. 180-182. Pour Paisiello, ce point est discuté chez Ch. Villinger, *Die Opere buffe von Giovanni Paisiello*, op. cit., p. 91-92

29 « à chaque fois, des attitudes drôles, sérieuses ou de caractère moyen, selon les situations dans lesquelles ils sont impliqués » (P. Gallarati, « Il re Teodoro in Venezia tra melodramma e commedia », art. cit., p. 181). Un tel changement de rôle permettait à l'auteur de se servir de caractères même sérieux, car eux n'étaient pas complètement ridiculisés, mais montrés avec des faiblesses humaines. Pour la discussion en France, voir Alain Niderst, « Diderot et la musique (1748-1760) », dans *De Rabelais à Sartre. Mélanges*, t. IV, *Voltaire, Marmontel, Beaumarchais, Hugo, Giraudoux, Valéry, Ponge, Sartre, etc.*, Paris, Eurédit, 2008, p. 151-159, ici p. 155-156.

30 Ira Wade, *The Search for a New Voltaire*, Philadelphia, The American Philosophical Society, 1958, p. 22 sq. Selon lui, c'est Leibniz pour Pangloss, Bayle pour Martin, Mme du Châtelet pour Cunégonde, Mme Denis pour la Vieille, Wagnière ou d'autres domestiques pour Cacambo, auxquels on pourrait ajouter la duchesse de Saxe-Gotha pour la mère de Cunégonde... et Frédéric II pour le jeune baron de Thunder-ten-Tronckh, ou plutôt, pour ce dernier, M. Labat, baron de Grancourt, le banquier suisse de Voltaire. Pour une interprétation plus récente des personnages, voir F. Deloffre, « Genèse de Voltaire », art. cit., p. 254-274.

31 *Ibid.*, p. 218.

Westphalien, Theodor von Neuhof, qui s'est fait proclamer roi de Corse en 1736, chassé peu après et confronté par la suite à de multiples problèmes financiers³². Mais nous voulons nous demander si un second personnage ne serait pas intégré et donc ridiculisé par Voltaire dans ce passage de *Candide*.

L'engagement de Voltaire comme historien du Saint-Empire romain germanique est bien connu³³. Rappelons le contexte de la genèse de *Candide*: Voltaire en commence la rédaction après l'incident de Francfort, c'est-à-dire après avoir été arrêté par le roi de Prusse pour ses propos critiques au sujet des qualités littéraires de ce dernier. Après son séjour à Potsdam, il est reçu à la cour de Charles-Théodore, prince électeur du palatinat à Mannheim. Voltaire put utiliser ses connaissances et ses impressions d'Allemagne pour créer des personnages qui sont tout de même très souvent reconnaissables par ses contemporains. Pour la scène du dîner avec les six rois, ici au centre de notre analyse, les contemporains ont toujours reconnu les parallèles mais ont réagi de manière différente³⁴. Car tandis que Frédéric II tolérait les parallèles entre lui et le « roi des Bulgares³⁵ », l'électeur de Saxe et roi de Pologne était si réticent aux parallèles évidents avec ce roi de Pologne participant au dîner à Venise, qu'il fit interdire l'ouvrage dans ses États³⁶.

Voltaire était sans doute satisfait d'avoir rejoint la cour de Charles-Théodore à Mannheim³⁷ et le secrétaire de Voltaire, Jean-Louis Wagnière, se rappelle que « *Candide* fut imprimé en 1759 et composé en 1758. La première copie que j'en fis fut en juillet 1758 à Schwetzingen, pour S. A. E. Mgr. l'électeur palatin³⁸ ».

32 Voir Ludolf Pelizaeus, « Ein Königreich im Mittelmeer. Die Italienpläne Max Emanuels und ihre Nachwirkungen », dans Alois Schmid (dir.), *Von Bayern nach Italien. Transalpiner Transfer in der Frühen Neuzeit*, München, Beck, 2010, p. 241-262.

33 Henri Duranton, « Voltaire historien de l'Allemagne ou du bon usage des contraintes historiographiques », dans Michel Delon et Jean Mondot (dir.) *L'Allemagne et la France des Lumières – Deutsche und Französische Aufklärung*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 317-331, ici p. 321-324

34 Achmet III avait été déposé en 1730; Ivan, détrôné la même année, emprisonné, et enfin poignardé en 1762, Charles-Édouard Stuart, the *Young Pretender*, Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne, chassé de la Saxe pendant la guerre de Sept Ans, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, et, finalement, le roi de Corse, Théodore. Voir Lucien Bély, *Les Relations internationales en Europe : xvii^e-xviii^e siècles*, Paris, PUF, 1998, p. 412 et 472.

35 Frédéric II à Voltaire, 28 avril 1759, D8273. Voir R. Krebs, « Zur Reception des "Candide" in Deutschland », art. cit., p. 95.

36 *Voltaire's Correspondence*, XXXV, *January-March 1759, letters 7308-7521*, éd. Théodore Besterman Genève, Institut et Musée Voltaire, 1958.

37 Dans une lettre qu'il adresse à Voltaire, datée de Mannheim, le 23 février 1759, Charles Philip Théodore exprime son soutien au projet : « Ce serait un bonheur trop parfait dans ce monde s'il s'accomplissait en tout point ; l'optimisme est banni depuis longtemps de notre globe... » (D8136).

38 Comme le rappelle René Pomeau, dans son introduction à l'édition critique de *Candide ou l'Optimisme*, OCV, t. 48, p. 32.

En prenant en considération son esprit critique et sa forte tendance à jouer avec les identités, il semble fort probable que Voltaire ait choisi de jouer avec l'image du roi Théodore, Theodor von Neuhoff, ce noble westphalien qui débarqua en Corse en 1736 pour s'autoproclamer roi des Corses, et avec Charles-Théodore, l'électeur palatin. Il faut se souvenir des nombreux projets des électeurs palatins pour obtenir quelque part en Europe – ou même en dehors de l'Europe – une couronne. En 1706, déjà, l'oncle de Charles-Théodore avait essayé en vain de devenir roi d'Arménie. Charles-Théodore lui-même va développer des plans pour une telle entreprise pendant la guerre de Succession d'Autriche en 1742-1743³⁹.

Les prétentions de la maison de Wittelsbach, branche bavaroise et palatine, à une couronne royale étaient donc bien connues des lecteurs d'Allemagne. On parlait des efforts frustrés des deux branches de la maison de Wittelsbach pour obtenir une couronne royale dès le début du xviii^e siècle⁴⁰. Les liens de l'épisode de *Candide* avec la maison de Wittelsbach deviennent encore plus présents pour deux raisons. Tout d'abord, on se rappelle du dernier paragraphe du dîner lorsque « quatre altesses sérénissimes » rejoignent la table. Ce titre, réservé alors aux doges de Venise, aux grands ducs de Toscane et à un nombre très limité de princes de l'Empire, peut donc – cela semble fort probable – être regardé en lien avec les deux électeurs de la maison de Wittelsbach, détrônés au début du xviii^e siècle. Casti, semble-t-il, était également conscient de ce jeu de rôles : la fille du maître de l'auberge que rencontre Théodore est « Liseta » chez Casti. Cette figure, absente de *Candide*, pouvait facilement être identifiée par le public viennois comme la princesse palatine « Elisabeth », donc sous une forme diminutive empruntée au langage courant, « Lisetta »⁴¹. Il nous semble important de souligner ce point qui semble aujourd'hui un détail mais qui, en 1784, à la veille d'une guerre provoquée par un projet d'échange de la Bavière avec les Pays-Bas autrichiens, concerté justement entre Joseph II et Charles-Théodore, fut un grand sujet d'actualité – et de division politique, ce qu'il faut bien prendre en compte pour mesurer les limites de la mise en scène de cet opéra⁴².

39 Ludolf Pelizaeus, *Der Aufstieg Hessens und Württembergs zur Kurwürde 1692-1803*, Bern/Frankfurt a. M., P. Lang, 1998, p. 46-58.

40 L. Pelizaeus, « Ein Königreich im Mittelmeer », art. cit., p. 241-262.

41 Voir annexe 1.

42 Voir, à ce sujet, Christine Lebeau et Claire Gantet, *Le Saint-Empire. 1500-1800*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 91-97 et L. Bély, *Les Relations internationales en Europe*, op. cit., p. 633-639.

Nous avons évoqué comment deux textes de Voltaire ont été utilisés pour des opéras en 1782 et 1784, *Zadig* et *Candide*⁴³. Anette Hilker précise que *Candide* se distingue par le fait que l'ambivalence entre contingence et providence, encore visible dans *Zadig*, est dépassée par la mise en scène d'une ligne des contingences marquées par des contre-mondes – satiriques, parodiques et fantastiques⁴⁴.

Casti, par conséquent, en prenant le cœur d'un roman de Voltaire, ne voulait pas simplement mettre en scène un texte burlesque, mais réfléchir, entre autres, à la question de la contingence. Comme cela a été souligné pour *Candide*, le voyage n'est plus entrepris dans un processus d'acquisition cognitive (*Erkenntnisprozess*), mais il devient le signe d'un apprentissage involontaire et philosophique de la vie. *Candide*, selon A. Hilker, représente en ce sens surtout une « contre-image subversive » (« *subversive Gegenbildlichkeit* »)⁴⁵. Le voyage de *Candide* ne correspond plus aux voyages des héros de l'Antiquité, qui s'achèvent par un mariage heureux, mais ressemble plutôt à celui d'un anti-héros par la mise en scène de mondes comiques inversés. C'est le protagoniste lui-même qui devient en quelque sorte la victime d'un sarcasme du narrateur. Le voyage devient ainsi le chiffre d'un processus de découverte de soi, offrant au lecteur la possibilité de parvenir par la réflexion à donner du sens aux événements⁴⁶.

Les éléments clés dans *Candide* peuvent, selon F. Deloffre⁴⁷, se retrouver tous dans le roi Théodore.

1. Amours entravées, suivis de malheurs: déjà la figure de Théodore reflète bien tant son caractère de galant⁴⁸ que celui d'homme malheureux, accablé

43 *Candide* est un développement de *Zadig*, partant du même motif au début, comme le note Jean Sareil: « L'histoire se développe sous un double point de vue: d'une part la quête de Cunégonde... et d'autre part, la tentative de résolution des humains par l'explication optimiste » (« La discontinuité dans *Candide* », dans Christine Mervaud et Sylvain Menant [dir.], *Le Siècle de Voltaire. Hommage à R. Pomeau*, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, t. 2, p. 823-830, ici p. 823). Voir également Nicholas Cronk, *Voltaire. A Very short Introduction*. Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 75-76.

44 « Si dans *Zadig*, la structure romanesque du roman d'aventures est encore visible au premier plan et sa base métaphysique n'est problématisée que dans la scène de l'épiphanie, Voltaire fait dans *Candide* un pas de plus encore: il reprend ici également la structure-cadre de la première rencontre, avec les motifs de séparation et de réunification du roman d'aventure hellénistique du type de celui d'Héliodore, mais au prix d'une conversion sémantique complète... Voltaire radicalise les stratégies subversives de la "carnavalisation" en créant une ambivalence entre contingence et Providence, – encore visible dans *Zadig* dans l'épiphanie – résolue en faveur d'une mise en scène radicale de la contingence dans une succession des contre-mondes paradoxaux – satiriques, parodiques et fantastiques. » (A. Hilker, *Karnevalisierung als Medium der Aufklärung*, op. cit., p. 108; nous traduisons).

45 *Ibid.*

46 *Ibid.*, p. 111.

47 F. Deloffre, « Genèse de Voltaire », art. cit., p. 221.

48 Teodoro: « *Io re sono e sono amante / Il mio amor é un brutto affanno*. [Je suis Roi, je suis amant / Mon amour n'est qu'un tourment] » (Acte I, scène 3).

de problèmes⁴⁹. C'est également le cas pour Ahmed, représenté avec ces deux facettes⁵⁰.

2. Condamnation, fuite et séparation : ici nous pouvons prendre la scène où Belissa révèle au sultan Ahmed qu'elle vient de Westphalie mais qu'elle a été vendue comme esclave, c'est-à-dire le moment où Casti se sert de la figure de Cunégonde⁵¹.
3. Échec du rendez-vous et retrouvailles : c'est à la fin que Belissa retrouve son frère. Casti utilise ce moment de rencontre pour entamer un dialogue entre frère et sœur sur la recherche de la gloire⁵².

Malgré le grand nombre des parallèles, les points de divergence existent tout de même. Car, tandis que Voltaire veut surtout souligner la cruauté de ce monde⁵³, chez Casti on épargne au spectateur les détails trop sanglants car ils ne seraient pas appropriés dans un opéra bouffe. Mais là où il le peut, il reprend la représentation d'un pouvoir fugitif et éphémère⁵⁴, suivant l'exemple de *Candide*⁵⁵.

La caricature du pouvoir est un autre motif issu de *Candide* : cela correspond au moment, dans les deux œuvres, où les rois sont ridiculisés, quand leurs titres démonétisés sont présentés au public⁵⁶ et qu'ils doivent expliquer pourquoi ils ont perdu leur pouvoir⁵⁷. Tandis que dans *Candide*, le héros éponyme et Martin sont confrontés aux récits des têtes couronnées, dans *Le Roi Théodore*, c'est le maître d'hôtel qui croit avoir découvert la véritable identité du monarque⁵⁸. Casti joue ainsi avec la duplicité du moment, avec la possibilité d'interpréter la

49 Voir Annexe 2.

50 Voir Annexe 3. Voir également William F. Bottiglia, *Voltaire's Candide*, Genève, Institut et musée Voltaire, 1964, p. 111.

51 Voir Annexe 4.

52 Voir Annexe 5.

53 « on a coupé le cou à mes vizirs » (Achmet III) ; « mon père et ma mère ont été enfermés ; on m'a élevé en prison » (Ivan) ; « on a arraché le cœur à huit cents de mes partisans, et on leur en a battu les joues » (Charles-Édouard) ; « mon père a éprouvé les mêmes revers ; je me résigne à la Providence » (le premier roi des Polaqes) ; « j'ai longtemps été à Londres en prison sur la paille » (Théodore) ; *Candide*, éd. cit., p. 239-241.

54 Voir Annexe 6.

55 « je me résigne à la Providence comme le Sultan Achmet, l'empereur Ivan, et le Roi Charles-Édouard, à qui Dieu donne une longue vie [...]. Dans l'instant qu'on sortait de table, il arriva dans la même hôtellerie quatre altesses sérénissimes, qui avaient perdu leurs États par le sort de la guerre » (*ibid.*, p. 240-242).

56 « Tous les domestiques ayant disparu, les six étrangers, Candide et Martin, demeurèrent dans un profond silence. Enfin Candide le rompit : "Messieurs, dit-il, voilà une singulière plaisanterie, pourquoi êtes-vous tous rois ? Pour moi, je vous avoue que ni moi ni Martin nous ne le sommes" » (*ibid.*, p. 239).

57 « Je suis Théodore ; on m'a élu roi en Corse ; on m'a appelé *Votre Majesté*, et à présent à peine m'appelle-t-on *Monsieur*. J'ai fait frapper de la monnaie, et je ne possède pas un denier ; j'ai eu deux secrétaires d'État, et j'ai à peine un valet. Je me suis vu sur un trône » (*ibid.*, p. 241).

58 Voir Annexe 7.

mise en scène sous des angles différents⁵⁹. D'autre part, l'épisode de la prison – présent dans *Candide*⁶⁰ et dans *Le Siècle de Louis XV*⁶¹ – est adapté par Casti, qui joue avec la menace de l'emprisonnement⁶². Le dernier point à comparer est l'opposition entre le pessimisme de Martin/Théodore et l'optimisme de Candide/Gaffario⁶³.

Bien sûr, Casti était obligé d'adapter la fin, car l'image du jardin ne pouvait convenir pour le *finale* d'un opéra. Le dénouement est, pour cette raison, remplacé par l'image de la roue⁶⁴. Le « *Tutti* » à la fin pour un opéra était en effet obligatoire, il fallut donc trouver une autre scène finale, forcément moins philosophique que celle de *Candide*⁶⁵. Toutefois, ce *finale* n'en est pas moins, comme l'a montré C. Villinger, très critique⁶⁶.

Il nous semble que Casti, comme Paisiello, se sont montrés de bons élèves de Voltaire et ont tenté de faire réfléchir l'auditoire pour lui permettre de suivre un processus cognitif. Mais, si on compare les deux œuvres, force est de constater des points de départ tout à fait différents. Le genre de l'opéra bouffe et les réalités scéniques représentaient des contraintes pour Paisiello et Casti par rapport au roman original. Néanmoins, les deux auteurs conservent une intention critique, proche de celle de *Candide*: « Partout le même souci de dégonfler l'héroïsme et les fausses grandeurs⁶⁷... ». Il est donc possible sur scène, par le biais de l'ironie, de montrer « la présence infatigable du contrôle intellectuel⁶⁸ » pour réexaminer de façon critique l'héroïsme ambigu du roi Théodore.

Nous espérons avoir montré l'importance de l'opéra – tant en italien qu'en allemand et français – comme élément pour comprendre la réception de Voltaire dans le monde germanophone, mais aussi bien sûr francophone. Des auteurs comme Casti se servent de Voltaire qu'ils adaptent à leurs besoins. Casti, plus particulièrement, doit être considéré comme une figure clé pour la réception

59 Voir Annexe 8.

60 « et j'ai longtemps été à Londres en prison, sur la paille. J'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu, comme Vos Majestés, passer le carnaval à Venise » (*ibid.*, p. 241).

61 « Il se réfugia bientôt en Angleterre ; il fut mis en prison pour ses dettes à Londres, comme il l'avait été à Amsterdam » (Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, éd. cit., p. 410).

62 Voir annexe 9. Pour l'interprétation de la musique dans cette scène, voir Ch. Villinger, *Die Opere buffe von Giovanni Paisiello*, op. cit., p. 278-279.

63 Voir annexe 10. W. F. Bottiglia, *Voltaire's Candide*, op. cit., p. 110.

64 Voir annexe 11. Pour quelques interprétations possibles concernant l'image du jardin dans *Candide*, voir *ibid.*, p. 96-138.

65 Sur l'aspect musical du *finale* chez Paisiello, voir Ch. Villinger, *Die Opere buffe von Giovanni Paisiello*, op. cit., p. 277-278.

66 Paisiello utilise la *sotto-voce* et le roi Théodore s'en va avant la fin, il ne participe donc pas au *tutti* (*ibid.*, p. 280).

67 W. F. Bottiglia, *Voltaire's Candide*, op. cit., p. 73.

68 *Ibid.*

de *Candide* en Allemagne, car c'est lui qui adapte pour la première fois le conte sur la scène. Grâce à la musique de Paisiello, l'opéra fut un grand succès. Même si Casti réduit le contenu le plus subtil de *Candide* à une histoire simplifiée, il retient les idées et la structure principales.

Il ne faut pas oublier, dans un second temps, que l'opéra, en tant que genre, était soumis à une censure très stricte et que les compositeurs comme les auteurs étaient assez dépendants de la cour⁶⁹. Néanmoins, ils ont pu s'en détacher et sont parvenus à ridiculiser des contemporains et même à mettre en avant une critique des personnages importants tels que l'électeur palatin Charles-Théodore. La ridiculisation du monde, l'ironie, se trouvent au cœur de l'adaptation sur scène et des traductions qui vont suivre immédiatement, à partir de 1784 en France et en Allemagne. La disparition de l'opéra pendant plus d'un siècle, entre 1816 et sa redécouverte en 1970, donc n'est pas due à un manque d'esprit critique, mais surtout à un changement de goût et à un désintérêt pour le genre de l'opéra bouffe⁷⁰.

Il faut donc constater que l'opéra bouffe de la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1820, bénéficiant de l'influence voltairienne, a aussi été porteur d'un discours, d'idées satiriques, voire critiques. Il ne servait plus simplement de divertissement, mais s'est imposé comme un lieu de « cognition », permettant de réfléchir à des thèmes sociétaux importants. L'ironie, dont Voltaire était le maître, a permis à Casti, *via Candide*, de transmettre l'idée de la futilité des titres et des ordres sociaux, à Vienne, cinq ans avant la Révolution française.

69 Voir Sean A. McMeekin, *From Beaumarchais to Chénier: the droits d'auteur and the fall of the Comédie-Française. 1777-1791*, *SVEC*, n° 373 (1999), p. 237-371, ici notamment p. 320-330.

70 Même aujourd'hui, c'est toujours accompagnée d'excuses que la pièce est jouée. Voir le compte rendu sur <https://jeanrenshaw.com/?p=395>.

ANNEXE

Source des textes du XVIII^e siècle en italien et en français :

Il re Teodoro in Venezia. Dramma eroico-comico, da rappresentarsi nel teatro di MONSIEUR. Le roi Théodore à Venise. Opéra héroï-comique. Représenté pour la première fois, le 21 février 1789, sur le théâtre de MONSIEUR. Paris, Imprimerie de Monsieur, 1789. Le traducteur du texte pour cette édition est inconnu. Il y a deux traductions faites en 1787 par Paul Ulric Du Buisson et Pierre Louis Moline qui se ressemblent. Tandis que la traduction de 1789 est bien différente et on ne peut donc pas l'assigner à un des deux traducteurs. Voir l'édition de 1789 sur :

http://www.musee-corse.com/var/ezflow_site/storage/original/application/8cfabobo8473e5ec3dc7coaodbfc0e14.pdf

202

Accès à la liste des éditions de la BnF sur :

https://data.bnf.fr/fr/13995758/giovanni_paisiello_il_re_teodoro_in_venezia__r_1_66/

Le texte en italien de l'édition de 1998 avec un classement des scènes légèrement différent :

<https://www.teatrolafenice.it/wp-content/uploads/2019/03/RE-TEODORO-IN-VENEZIA-IL.pdf>

1.

SANDRINO (<i>Con ironia</i>) : E quando fia che sopra il soglio assisa Lisetta io veggia? Acte II, scène 6	SANDRIN (<i>Avec ironie.</i>). Et quand viendra donc le jour où je verrai Lisette assise sur le trône? Acte II, scène 6
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.

TEODORO. Questo squallido soggiorno, D'ogn' intorno Offre immagini funeste, E fra queste nude pietre, Scure e tetre, pien d'orrore, Sento il corè palpitar. Dunque questa catacomba, è la tomba d'ogni vasto mio disegno, Acte II, scène 17	THÉODORE. Ce séjour plein d'épouvante, Ne présente que des images funestes. Entre ces murailles nues, Horribles et ténébreuses, Mon cœur palpite d'effroi. Ainsi cette catacombe Est la tombe De tous mes projets de gloire. Acte II, scène 17
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.

ACMET.

Fra tanti tormenti
 Mi lagno, m'affanno.
 Fra tante mie pene
 Mi scorre le vene
 Un freddo terror.
 In questo momento
 L'impero rammento,
 E crescon gli affanni
 D' un povero cor.
 Se al mio fato terribile e fiero
 Fisso il torbido e tetro pensiero,
 Mille serpi mi mordono il sen.
 Acte I, scène 5

ACHMET.

Dans mon infortune,
 Je gémis, je pleure;
 Accablé de peines,
 Mon sang dans mes veines
 Se glace d'horreur.
 Ah! je me rappelle
 Ma grandeur passée,
 Et je sens s'accroître
 Mon affreux malheur
 Quand mes pensers orageux et sombres
 Sondent l'abîme où le sort me plonge,
 Mille serpens dévorent mon cœur.
 Acte I, scène 5

4.

SANDRINO. Innamorato della tua bellezza

Un deposto Sultan.
 BELISA. Vo' che conosca
 Qual differenza passa
 Da me a una circassa.
 SANDRINO. Dite, potrei sapere
 Di qual paese siete?
 BELISA. Di Vestfalia.
 SANDRINO. Parenti avete,
 BELISA. Un sol fratello aveva
 D'indole romanzesca
 Acte I, scène 10

SANDRIN. Un Sultan déposé,
brûlant pour vos appas.

BELISE. Je veux qu'il apprenne
 quelle différence
 il y a entre une Circassienne et moi.
 SANDRIN. Dites-moi, pourrais-je savoir
 de quel pays vous êtes?
 BELISE. De Westphalie.
 SANDRIN. Avez-vous des parents?
 BELISE. J'avois un frère unique,
 d'un caractère romanesque
 Acte I, scène 10

5.

BELISA. Ah tel. diss'io fratello,
 Che di regnar la sabbia,
 Alla galera o in gabbia
 T'auria condotto un di.
 GUGLIEMO. Serba coraggio, o Sire,
 E amor di gloria in petto
 Regolo, e Bajazetto
 Peggio di te fini.
 TEODORO. Finiscila una volta
 Colle tue rancie istorie.
 Non mi parlar di glorie,
 Non mi seccar così.
 Acte II, scène 18

BELISE. Je t'avois dit, mon frère,
 Que du sceptre la rage,
 Au baigne ou dans la cage
 Un jour te conduiroit.
 GUILLAUME. Prenez ce fier courage
 Que les siècles admirent;
 Plus mal que vous finirent
 Régulus, Bajazet.
 THÉODORE. Laisse, une fois pour toutes,
 Ces fades traits d'histoire;
 Ne parle plus de gloire,
 Tout cela me déplaît.
 Acte II, scène 18

6.

TEODORO.
 Che mi giova a dispetto
 Delli natali mei, della mia sorte
 Aver saputo collo scaltro ingegno,
 Una corona, un regno
 E il titolo acquista di re de' Corsi
 Acte I, scène 3
 ACMET.
 Acmet son io.
 Maomet nepote moi, come saprai,
 Dal trono mi balzò, ma colla fuga
 Io prevenni la morte, e gran ricchezze
 Meco portando, il nome
 Di Niceforo io presi.
 Acte I, scène 5

THÉODORE.
 Que me sert, qu'en dépit
 de ma naissance obscure
 Mon habile génie ait su
 gagner un trône,
 Et le titre éclatant de monarque des Corses!
 Acte I Scène 3
 ACHMET.
 Je suis Achmet.
 Mahomet mon neveu, comme tu sais
 peut-être, m'a renversé du trône; mais
 je me suis dérobé à la mort par la fuite;
 et emportant avec moi de grandes richesses.
 j'ai pris le nom de Nicéphore
 Acte I, scène 5

7.

TADDEO.
 E un birbante? un Conte! è un Re!
 Qual berlich, qual asmodeo,
 Mi dirà chi diavol è.
 Ma l'entrate non son troppe
 Re di picche, o re di coppe, ..
 Ma l'entrate non son ricche. . .
 Re di coppe, o re di picche,
 Qual berlich, qual asmodeo,
 Mi dirà chi diavol è?
 Acte I, scène 6

TADDÉE.
 Est-ce un fourbe? un comte! un Roi?
 Quel lutin quel farfadet
 Me dira qui diable c'est?
 Mais il a de pauvres rentes...
 Roi de pique, ou roi de trèfle.
 Mais ses rentes sont bien minces...
 Roi de trèfle, ou roi de pique,
 Quel lutin, quel farfadet
 Me dira qui diable c'est?
 Acte I, scène 6

8.

GUGLIEMO (GARBOLINO) A TADDEO
 Queste son lettere
 scritte in inglese,
 questi capitoli
 Stesi in francese,
 Patti, prammatiche,
 Trattati autentici,
 Editti ed ordini
 e atti di regia autorità...
 Acte I, scène 6

GUILLAUME (GARBOLIN) A TADDÉE
 Vois des dépêches
 En langue angloise;
 Vois des articles
 Passés en France:
 Actes, Pragmatiques,
 Pactes authentiques,
 Édits, Patentes
 De la Royale Autorité
 Acte I, scène 6

9.

SANDRINO.
 Ecco l'obbligo che canta
 (*monstrando il foglio*)
 O a me fatene lo sborso,
 O al consiglio di quaranta
 Me ne vado a far ricorso
 Per costringervi a pagar.
 Acte II, scène 5

SANDRIN.
 Voilà le billet qui parle,
 (*montrant le billet*)
 Si vous ne soldez sur l'heure,
 Au tribunal des quarante,
 Par une poursuite instante,
 Je vous force au payement.
 Acte II, scène 5

10.

TEODORO. Senza soldi e senza regno
Brutta cosa è l'esser Re.
GUGLIEMO. Deh sovvenegati di Dario,
Di Temistocle, di Mario
E il destin di quegli eroi
Grandi ach'essi, et pari tuoi,
Ti dovrebbe consolar.
Acte I, scène 1

THÉODORE. Sans argent et sans empire,
Sot métier que d'être roi.
GUILLAUME. Rappelez-vous Darius,
Thémistocle, Marius:
Le destin de ces grands hommes,
De ces héros vos semblables,
Est fait pour vous consoler.
Acte I, scène 1

11.

TUTTI.
Come una ruota è il mondo
Chi in cima stà, chi in fondo
E chi era in fondo prima
Pocia ritorna in cima
Chi salta, chi precipita
E chi va in sù, chi in giù
Ma se la ruota gira
Lascisi pur girar
Felice è chi fra i vortici
Tranquillo può restar
Acte II, scène 18

TOUS.
Ce monde est une roue;
L'un descend, l'autre monte,
Tel roule dans l'abîme,
Tel revient sur la cime,
Tel saute encore le pas;
L'un est haut, l'autre est bas.
Si le cercle se tourne,
Laissons-le se tourner,
Heureux qui dans ce branle,
Reste sans s'étonner!
Acte II, scène 18

PRESSE DES LUMIÈRES EN WESTPHALIE.
ANTI-KANDIDE ET « APOLOGIE POUR LE DR MARTIN » :
LA CRITIQUE DE VOLTAIRE PAR JUSTUS MÖSER

Frank Stückemann
Bielefeld¹

Le plus célèbre Westphalien de la littérature est sans aucun doute le héros éponyme de *Candide* (1759), dont Voltaire conçut l'ouverture comme une parodie du récit biblique de la Genèse. *L'anima candida*, venue au monde dans l'anti-paradis westphalien néanmoins déclaré « meilleur des mondes possibles », grandit au château du baron de Thunder-ten-tronckh, dont le nom, traduit dans la première édition allemande par « *Donnerstrunkshausen* », que l'on pourrait rendre par « Monsieur de Tonnerreville », évoque Jupiter dans le rôle de Dieu le Père². Le château du baron possède même « une porte et des fenêtres » ainsi qu'une salle « ornée d'une tapisserie » et se distingue en cela de « ces grandes huttes qu'on appelle maisons » où hommes et bêtes vivent pêle-mêle sous un même toit et dont l'auteur se gausse ailleurs³. C'est là que Candide fut élevé avec Cunégonde, la fille de la maison, âgée de dix-sept ans, fraîche, grasse et « appétissante » comme la pomme de l'arbre de la connaissance. Il bénéficia de l'enseignement de Pangloss, le précepteur du château, dont le nom et les aventures ultérieures sont une allusion à l'œuvre collective et sinon polyglotte, du moins polyphonique de l'*Encyclopédie ou*

- 1 Version réduite de la conférence solennelle prononcée le 8 décembre 2019, à l'occasion du 299^e anniversaire de la naissance de Möser, dans la salle de la signature de la Paix de Westphalie de la mairie d'Osnabrück.
- 2 Voltaire, *Kandide, oder die beste Welt* [*Candide ou le Meilleur des mondes*], trad. Wilhelm Christhelf Sigmund Mylius [1753-1827], Berlin, Himbürg, 1778, p. 3.
- 3 Les *Lettres à Madame Denis, de Berlin*, sont rassemblées dans un recueil voltairien manuscrit conservé à Saint-Petersbourg, dont les deux premières lettres seulement (citées ici) ont été éditées sous le titre du *Voyage de Berlin* par les éditeurs de Kehl (K84, t. 12, p. 245-252). Le reste des lettres composant ce recueil a été versé dans la correspondance générale de Voltaire par ces mêmes éditeurs. Ce n'est que récemment qu'André Magnan a proposé de reconstituer ce projet littéraire voltairien, qu'il a publié sous le titre de *L'Affaire Paméla* (Paris, Paris-Méditerranée, 2004). Voir l'édition critique donnée par J. Mallinson pour les OCV, t. 45c (2010), respectivement p. 67-75 pour la première de ces lettres citée ici, et p. 76-80 pour la seconde.

Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers publiée de 1751 à 1780 par Diderot et D'Alembert⁴.

Un jour, Cunégonde observe, dans le jardin paradisiaque du château, Pangloss donnant « une leçon de physique expérimentale » à Paquette, la femme de chambre de sa mère; « remplie du désir d'être savante », elle se donne alors à Candide, mais ils sont découverts par Thunder-ten-tronckh qui chasse « à grands coups de pieds dans le derrière » le nouvel Adam hors de ses domaines. Candide est ensuite confronté, selon l'ordre du récit biblique, au motif du fratricide (Genèse, IV, 1-16) et traverse, en tant que soldat recruté de force, les horreurs de la guerre de Sept Ans qui oppose le roi des Abares et celui des Bulgares. Pangloss, pour sa part, a contracté, à l'occasion de son aventure avec Paquette, la syphilis, la meilleure des maladies possibles. Au quatrième chapitre du conte, il expose « l'étrange généalogie » de « sa » syphilis en remontant à Christophe Colomb dans un style pompeux et grotesque parodiant une généalogie biblique. La cure à laquelle il lui faut se soumettre lui coûte « seulement » un œil et une oreille. En revanche, le creux discoureur ne perdra rien de son philistinisme ni de son esprit de parti jusqu'aux dernières pages du récit, à l'inverse de Candide qui tentera à la fin de vivre conformément à un autre enseignement biblique: « il faut cultiver notre jardin », *ut operaretur eum*⁵.

208

Pour sa traduction, Mylius a tronqué et modifié le titre original de Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, traduit de l'allemand de Mr. le docteur Ralph. Avec les additions qu'on a trouvées dans la poche du docteur lorsqu'il mourut à Minden, l'an de grâce 1759, ne conservant que *Kandide oder die beste Welt*, soit « Candide ou le meilleur des mondes ». Ainsi, il remplace l'optimisme dans le titre de Voltaire par une terminologie empruntée à la *Théodicée* de Leibniz. Or, il faut savoir que d'un côté, la *Théodicée* n'était pas encore actuelle en 1759, de l'autre, l'auteur de *Candide* ne l'avait pas bien comprise, du moins selon l'opinion commune dans l'Allemagne du XVIII^e siècle⁶.

Les jugements portés sur *Candide* dans le monde germanique sont contrastés, à l'image de ceux de Frédéric II de Prusse et Justus Möser (1720-1794), qui

4 Pour les détails, voir Frank Stückemann, « Die Vertreibung des Enzyklopädisten Pangloss und seines Schülers Candide aus dem "Antiparadies" Westfalen. Zum Verständnishorizont einer Travestie Voltaires », dans Walter Gödden et Arnold Maxwill (dir.), *Literatur in Westfalen. Beiträge zur Forschung, im Auftrag der Literaturkommission für Westfalen*, Münster, Aisthesis Verlag, 2012, p. 15-36.

5 Genèse. II, 15. Voir Marie-Hélène Cotoni, « La référence à la Bible dans les contes de Voltaire », dans Jacques Wagner (dir.), *Roman et Religion en France (1713-1866)*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 106.

6 Cf. Gottfried Wilhelm Leibniz, *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, Amsterdam, 1710; Leibniz, *Philosophische Schriften*, éd. H. Herring, Frankfurt a. M., Insel, 1965, t. 2. Sur l'incompréhension par Voltaire de Leibniz et de sa *Théodicée*, voir Hermann August Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts*, Heidelberg, C. Winter, 1917, 2 vol.

différent radicalement l'un de l'autre. Pour Frédéric, *Candide* est « un Job habillé à la moderne [...]. Monsieur Panclos [*sic*] ne saurait prouver ses beaux principes, et *le meilleur des mondes possibles* est très méchant et très malheureux ; Voilà la seule espèce de romans que l'on peut lire, il est instructif et prouve mieux que des argumens *in barbara, celarent*, etc.⁷ ». À l'inverse, Möser y vit une incitation à répliquer par un roman demeuré à l'état de fragment et publié après sa mort sous le titre d'*Anti-Kandide*, qui comprend une préface et les titres de onze chapitres, dont seul le dernier – « Candide tombe sur le postérieur en cherchant à s'asseoir sur un champignon » (« *Kandide will sich auf einen Pilz setzen und fällt darüber auf den Hintern* ») – est rédigé. Selon l'éditeur Friedrich Nicolai, la préface de cette amusante parodie contiendrait des spéculations profondes sur l'immortalité de l'âme, la liberté humaine et l'omniscience divine : « Möser n'était pas un philosophe des universités, mais on lira peut-être avec plaisir les idées qu'un homme lucide et sensible pouvait avoir sur ces sujets⁸ ».

Que ce fût le meilleur des mondes possibles, c'est très précisément ce que Möser tentait de démontrer dans sa préface en se plaçant dans la perspective d'un homme des campagnes, pour qui un monde ressemblant à une cire avec laquelle on peut modeler toutes sortes de figures est plus riche et meilleur qu'un monde fait d'une cire ne permettant de modeler que ce qu'on en a effectivement fait :

L'homme me semble être un animal qui agit conformément à ses instincts et à ses besoins, tout en possédant le pouvoir de les étendre ou de les restreindre et de choisir les meilleurs moyens pour les satisfaire.

Quant à savoir d'où procède cette force de choisir et les raisons de se déterminer, je me contenterai de n'y voir qu'un *principium motus*.

Je crois que Dieu ne sait pas lui-même à l'avance quel choix veut faire l'homme, mais je crois qu'il a doté l'homme de la capacité de choisir entre plusieurs possibilités et organisé le monde pour qu'il obéisse à ce choix. Je crois que l'homme peut choisir ce qu'il veut, qu'ainsi tous les choix possibles contribuent à la gloire de Dieu, et je crois que Dieu sait d'avance que le choix de l'homme ne sera jamais nuisible ni isolément, ni pour le tout.

Car Dieu ne voit pas seulement la série d'événements effectivement survenus, mais tous les développements possibles, et il les a ordonnés de telle sorte qu'ils constituent un tout conduisant au bien⁹.

7 Lettre de Frédéric II à Voltaire du 28 avril 1759 (D8273), dans laquelle le monarque fait allusion à des syllogismes aristotéliens connus sous le nom de *barbara* et *celarent*.

8 Justus Möser, *Anti-Kandide*, dans *Vermischte Schriften*, Berlin/Stettin, F. Nicolai, t. II, 1798, p. 67 (notre traduction).

9 *Ibid.*, p. 70 sq.

Möser montre ainsi qu'il croit dans l'intelligence et l'éducabilité de l'homme de la campagne, que Voltaire et son royal correspondant, s'accommodant cyniquement des malheurs du monde, ne distinguent qu'à peine des animaux. Les réformes du « roi philosophe » demeurèrent pour la plupart dans la limite de la pure raison d'État et sa politique centraliste ne visa jamais à l'autonomie des sujets ni, *a fortiori*, à leur participation politique¹⁰.

Toutefois, Voltaire ne fut nullement le seul à s'offusquer de la situation qui régnait en Westphalie. Ses critiques sont partagées par deux périodiques : d'un côté les *Westphälische Bemühungen zur Aufnahme des Geschmacks und der Sitten* (*Efforts westphaliens pour les progrès du goût et des mœurs*) – publiées à Lemgo par Christian Friedrich Helwing (1725-1800) à partir de 1753 ; de l'autre *Der Westphälische Beobachter* (*L'Observateur de Westphalie*) que Friedrich Derschau (1714-1799), originaire de Prusse-Orientale, fait paraître de 1755 à 1757 à Clèves, ville située sur les territoires de la dynastie berlinoise¹¹. Dans l'appel intitulé « An die Liebhaber eines gereinigten Geschmacks und feiner Sitten » (« Aux amis du bon goût et des bonnes mœurs »), qui constitue la préface des *Westphälische Bemühungen*, les savants de Westphalie sont invités dans ces termes à se mettre à la tâche : « Vous n'ignorez nullement les reproches qui sont faits depuis toujours à notre patrie, vous en connaissez mieux que tous l'état quant aux savoirs en général et quant aux goûts et aux mœurs en particulier ; et vos vœux en faveur de leur progrès sont les vœux de vrais patriotes¹² ».

À l'inverse de ces hommes éclairés qui, sur un trône, à la cour ou dans l'espace préservé d'une académie, s'épanchent avec condescendance et ironisent sur les conditions de vie, les goûts et les mœurs en Westphalie, Möser se montre un philosophe des Lumières soucieux de la base de la société en réclamant en premier lieu un peu de compréhension et d'empathie pour le paysan ignorant de cette province. Dans le dernier chapitre de son *Anti-Kandide*, il met en scène des gens simples de la campagne, y compris le pasteur du village, qui font preuve d'une capacité de jugement meilleure, parce que développée à l'école de la vie pratique, que celle du pur théoricien qu'est Voltaire. Celui-ci, s'il réapparaît

10 Voir, sur ce point, Holger Böning, *300 Jahre Friedrich II. Ein Literaturbericht zum Jubiläumsjahr 2012. Eingeschlossen einige Gedanken zum Verhältnis des großen Königs zu seinen kleinen Untertanen, zu Volksaufklärung und Volkstäuschung sowie zur Publizistik*, Bremen, Ed. Lumière, coll. « Presse und Geschichte », 2013, en particulier p. 237 sq.

11 Cf. Carl d'Ester, *Das Zeitungswesen in Westfalen von den ersten Anfängen bis zum Jahre 1813 in seiner geschichtlichen Entwicklung und kulturellen Bedeutung dargestellt*, Münster in Westfalen, Schönigh, 1907, p. 51-60 (*Westphälische Bemühungen*) et p. 78-82 (*Der Westphälische Beobachter*).

12 « Sie wissen um die Vorwürfe, welche man unserm Vaterlande von je her gemacht hat ; Sie kennen den Zustand desselben sowol in Ansehung der Gelehrsamkeit überhaupt, als insonderheit des Geschmacks und der Sitten am besten ; und Ihre Wünsche für die Aufnahme davon sind Wünsche rechtschaffener Patrioten », avertissement non paginé.

désormais sous le nom de Candide, se montre acrimonieux, hypocondriaque, irritable et surtout d'un insondable égocentrisme. Il tente une ultime et vaine insurrection contre la Providence divine, lorsque, tentant de s'asseoir à califourchon sur un champignon creux comme il est à cheval sur son théorème du pire des mondes possibles, il vient de tomber sur le derrière.

Cette Westphalie rurale, frugale, rustique et globalement en bonne santé n'est malheureusement opposée que dans cet unique chapitre à la bavarde incompréhension de Voltaire¹³. Les « gasconnades » moqueuses et arrogantes du philosophe parisien traversant la Westphalie à l'invitation de « son hôte » (« *Wirt* ») ou « maître d'école » (« *Schulmeister* ») – Frédéric II? –, moquées par Möser dans d'autres écrits, suffisent à nous faire comprendre dans quel esprit les autres chapitres de cet *Anti-Kandide* auraient été écrits¹⁴.

Ce texte n'est toutefois pas le seul témoignage de la controverse opposant Möser à Voltaire. Möser réagit à l'ouvrage de Frédéric II intitulé *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger*¹⁵ en publiant un an plus tard un essai *Ueber die deutsche Sprache und Literatur, an einen Freund (De la langue et de la littérature allemandes, à un ami)* dans lequel il oppose les théâtres anglais et allemand à la dramaturgie voltairienne prônée par Frédéric, se demandant s'il convenait de suivre la voie de « l'uniformité et de l'indigence », celle des « bienséances, d'un goût raffiné et du soi-disant bon ton » ou au contraire celle de « la richesse » que Dieu nous a ouverte¹⁶. Juste avant ce passage, tout à fait dans le ton des interrogations en vigueur à partir des années 1760 de Lessing à Goethe au sujet des modèles esthétiques sur lesquels bâtir un théâtre national allemand, Möser a fait allusion à Voltaire. Sans doute doit-on penser que la tragédie en vers

13 À noter que dans son récit de voyage à Mme Denis, Voltaire, après s'être gaussé de ces « grandes huttes qu'on appelle maisons » dans lesquelles « une certaine pierre dure, noire et gluante, composée à ce qu'on dit d'une espèce de seigle, est la nourriture des maîtres de la maison », ajoute que « sous ces cabanes enfumées et avec cette nourriture détestable, ces hommes des premiers temps sont sains, vigoureux et gais » (D4175) – mais il s'agit là d'un texte que Möser ne pouvait bien entendu pas connaître [note du traducteur].

14 Voir Puzzolo di Bergamo [Justus Möser], « Schreiben an den Herrn Schulmeister », *Nützliche Beylagen zum Osnabrückischen Intelligenz-Blate* [sic], 1769/22, colonnes 169-174; voir également J. Möser, *Patriotische Phantasien*, Berlin/Stettin, F. Nicolai, t. I, 1774, p. 247 sq., sous le titre : « Schreiben eines reisenden Gasconiers [sic] an den Herrn Schulmeister ». Voir aussi J. Möser, « Schreiben eines reisenden Gasconiers [sic] an seinen Wirt in Westfalen », *Westphälische Beyträge zum Nutzen und Vergnügen*, 1773/1, colonnes 1-8; voir *Patriotische Phantasien*, op. cit., t. II, 1775, p. 348 sq.

15 Berlin, G. J. Decker, 1780.

16 Voir Justus Möser, « Ueber die deutsche Sprache und Literatur », *Westphälische Beyträge zum Nutzen und Vergnügen*, 1781/9, 11-13 et 17, colonnes 65-72, 81-94, 97-104, 129-136; en particulier la colonne 92 : « Welcher von diesen beiden Wegen sollte nun aber wohl der beste seyn: der Weg zur Einförmigkeit und Armuth in der Kunst, welchen uns der Conventionswohlstand, der verfeinerte Geschmack und der sogenannte gute Ton zeigen; oder der Weg der Mannichfaltigkeit, den uns der allmächtige Schöpfer eröffnet? »

bien antérieure, *Arminius, ein Trauerspiel* (1749), que Möser avait composée en suivant le modèle français, n'est pas une œuvre de jeunesse fidèle à un modèle dramaturgique anachronique ou obsolète, mais qu'elle constitue bien plutôt une attaque d'une ironie larvée visant Voltaire. La préface de cet *Arminius* se présente comme une parodie du temps présent suivant librement Tacite¹⁷. Les allusions à l'imitation des modes, coutumes et techniques de guerre des Romains par les chefs germaniques critiquent la manière dont les princes du Saint-Empire se laissent fasciner par les modes françaises dans les domaines politiques, moraux et culturels, tandis que les coutumes des anciens Germains apparaissent comme comparables à celles des paysans de Basse-Saxe et de Westphalie.

Mais bien plus qu'il ne s'oppose à l'impérialisme culturel français souvent dénoncé alors en Allemagne, c'est la critique voltairienne de la religion que Möser refuse pour ses conséquences politiques, en particulier pour les territoires ecclésiastiques de Westphalie, dont fait partie l'évêché d'Osnabrück où catholiques et luthériens coexistent et alternent à la tête de la ville. Dans les *Lettres philosophiques* en 1734, puis dans *La Voix du sage et du peuple* adressée à Frédéric en 1750, Voltaire avait souligné les mérites et les avantages de la tolérance religieuse et philosophique : « S'il n'y avait en Angleterre qu'une religion, son despotisme serait à craindre ; s'il n'y en avait que deux, elles se couperaient la gorge ; mais il y en a trente, et elles vivent en paix et heureuses¹⁸ ».

Voltaire, pourtant, brisait une lance en faveur de la religion majoritaire de chaque territoire tout en lui recommandant la tolérance, car sinon les dissidents, quand ils sont persécutés, n'en deviennent que plus obstinés, et quand ils sont abandonnés à eux-mêmes, versent dans l'endogamie intellectuelle, l'esprit de secte et la décadence¹⁹. Luther et les autres réformateurs lui apparaissent comme des zéloteurs ignares de la trempe d'un Mahomet dont l'action provoque des destructions qui les placent au rang d'un Cromwell, et qui ne doivent leur éclatant succès qu'à des circonstances favorables²⁰.

À cette vision des choses, Möser oppose, dans sa *Lettre à Mr. de Voltaire, contenant un essai sur le caractère du Dr. Martin Luther et sa réformation* (1750), le pluralisme des religions chrétiennes de l'Empire, et, pour ce faire, se réfère à Jonathan Swift (1667-1745) et à son *Conte du tonneau* (*A Tale of a Tub*)²¹. Cette parabole satirique de 1704 reflète, à travers trois personnages, les

17 Justus Möser, *Arminius, ein Trauerspiel*, Hannover/Göttingen, Schmid, 1749, en particulier, p. 7 et 10 sq.

18 Voltaire, *Lettres philosophiques*, 5^e lettre : « Sur les presbytériens », dans *Mélanges*, éd. Jacques van den Heuvel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 18.

19 *Ibid.*, p. 16.

20 *Ibid.*, p. 19 sq.

21 Justus Möser, *Lettre à Mr. de Voltaire, contenant un essai sur le caractère du Dr. Martin Luther et sa réformation*, Hambourg, s.n., 1750 [en français et publiée d'abord anonymement].

relations tendues entre le catholicisme, l'anglicanisme (ou le luthéranisme) et le calvinisme à travers l'exemple de leurs héritiers respectifs : chacun des trois a reçu en héritage de son père un habit avec les instructions correspondantes pour en prendre soin. Selon Möser, la satire de Swift montre avant tout que les représentants de l'Église catholique accusent les luthériens d'être des novateurs et des hérétiques parce qu'ils craignent que Luther les contraigne à se comporter en bons citoyens – un euphémisme pour exprimer leur peur de perdre prébendes et privilèges :

Le préjugé de la Nouveauté est encore si grand qu'on demande à tous moments aux Luthériens si leur doctrine n'est pas nouvelle ? Je demande à mon tour à ces Messieurs si l'habit [...] des héros du *Conte du tonneau*, après qu'ils en ont ôté les galons, les nœuds d'épaules et toutes sortes de fanfreluches, si cet habit, dis-je, étoit un habit neuf ou si c'étoit l'ancien ? Ce n'étoit pas l'ancien, les Galons et le Satin couleur de feu n'y brillant plus. Ce n'étoit pas un habit neuf parce que le Drap et sa façon venoient de leurs pères²².

Möser partage la distance ironique de Swift envers les virulentes disputes des temps passés dont l'inanité ne peut qu'inciter tout homme honnête à s'interroger sur le fondement de sa religion : telle est la fin du *Sendschreiben* [missive]²³, et ce fondement consiste pour Möser à renoncer à toute volonté hégémonique confessionnelle assortie toutefois d'une interrogation critique sur la conformité de ladite religion avec les Écritures. En cela, Möser suit la doctrine luthérienne des deux royaumes qu'il reproche à Voltaire d'ignorer : l'Église doit renoncer à toute visée théocratique et séparer strictement ce qui relève de la religion de ce qui relève de la politique, et être ainsi une institution assurant la formation purement intellectuelle des hommes en recourant exclusivement aux moyens intellectuels de l'argumentation : comme dans *Battle of the Books* (1704) de Swift, la « bataille des livres » doit remplacer guerres civiles et guerres de religion²⁴.

Möser inaugure avec sa *Lettre ouverte à Voltaire*, qu'il qualifia lui-même d'« apologie pour le Dr. Martin²⁵ », une interprétation nouvelle du Réformateur, celle d'un Luther menant une action émancipatrice de publiciste et de diffuseur des Lumières qu'on retrouvera en particulier chez Lessing et Herder et, plus tard dans l'*Histoire de la religion et de la philosophie en Allemagne* de Heinrich

22 *Justus Möser's sämtliche Werke. Neu geordnet und aus dem Nachlasse desselben gemehrt durch B. R. Abeken*, Berlin, Nikolai, t. V, 1843, p. 225.

23 Voir J. Möser, *Lettre à Mr de Voltaire*, op. cit., p. 27.

24 Voir Frank Stückemann, « Justus Möser's Lettre à Mr. de Voltaire : apologie pour le Dr. Martin und "Tonnenmärchen" », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 67/3, 2017, p. 300 et 303.

25 Voir lettre du 15 août 1753 de Justus Möser à Johann Arckenholtz (1695-1777), dans *Briefwechsel*, éd. William Sheldon avec Horst-Rüdiger Jarck, Theodor Penners et Gisela Wagner, Hanover, Hahnsche Buchhandlung, 1992, p. 158.

Heine²⁶. Cette analyse, dont le texte de Möser paraît constituer l'exemple le plus précoce, ne saurait être trop vigoureusement distinguée de la manière dont les mouvements nationalistes de la fin du XIX^e siècle usurperont le nom de Luther pour le mettre au service d'un État policier et d'une histoire ecclésiastique hostile aux Lumières²⁷.

Möser, qui s'intéresse bien moins aux écrits dogmatiques et exégétiques de Luther qu'à ses pamphlets, ne cherche pas à excuser le ton des polémiques passionnées de Luther par la grossièreté de son temps, mais il les défend comme témoignages de sa recherche de la vérité. Voltaire, pour sa part, se voit assigné seulement le rôle d'un Érasme de Rotterdam, qui est certes un arbitre légitime des qualités de l'esprit, mais qui, à l'inverse de Luther, s'est escrimé en vain à briser les verrous de la hiérarchie ecclésiastique²⁸. C'est là une ligne droite qui conduit des pamphlets de Luther aux écrits des publicistes soucieux de diffusion des Lumières dans de larges couches de la population dont les *Patriotische Phantasien* (*Fantaisies patriotiques*) de Möser sont un exemple.

214

Pour Möser, le terme *patriotisme* comporte toujours la connotation d'une recherche de l'intérêt général et doit en premier lieu apporter la preuve de sa pertinence dans la situation à laquelle il s'applique. À partir de 1766, ses analyses et réflexions, toujours en lien avec des situations concrètes de Westphalie, trouvent dans des périodiques abordant des sujets locaux un cadre approprié à leur expression²⁹. Möser lui-même marque soigneusement la distance séparant son patriotisme soucieux d'utilité publique du patriotisme héroïque auquel Frédéric II, après la guerre de Succession de Bavière, s'employa, dans ses *Lettres sur l'amour de la Patrie*, à convertir la haute bourgeoisie et, plus encore, une aristocratie prussienne désormais lasse des actions militaires, égoïste et épicurienne. Ces lettres furent traduites en 1779 par Johann Moritz Schwager (1738-1804), correspondant et partenaire de Möser pour la rédaction des *Mindensche Beyträge zum Nutzen und Vergnügen* (*Contributions de Minden pour instruire et divertir*), et complétées par des réflexions sur les moyens de promouvoir le patriotisme dans la paysannerie. À peu près au même moment, Möser expose, dans *Was ist die Liebe zum Vaterland?* (*Qu'est-ce qu'aimer sa*

26 La version française (1834), intitulée *De l'Allemagne*, et publiée dans la *Revue des deux mondes*, précéda la version allemande (*Zur Geschichte der Religion und Philosophie in Deutschland*, Hamburg, Hoffmann & Campe, 1835).

27 Voir F. Stückemann, « Justus Möser's Lettre à Mr. de Voltaire », art. cit., p. 303-305. À propos des interprétations rapportant Luther aux Lumières ou aux anti-Lumières, voir Werner Greiling, Holger Böning, Ulrich Schirmer (dir.), *Luther als Vorkämpfer? Reformation, Volksaufklärung und Erinnerungskultur um 1800*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau Verlag, 2016.

28 Cf. Stückemann, « Justus Möser's Lettre à Mr. de Voltaire », art. cit., p. 295 et p. 304.

29 Tel est le cas des *Wöchentliche Osnabrückische Anzeigen*, augmentées par *Nützliche Beylagen zum Osnabrückischen Intelligenz-Blate* [sic], puis, après 1783, par les *Westphälische Beyträge zum Nutzen und Vergnügen*.

patrie ?), un exemple de méconnaissance, de la part de la bonne société, du cas d'un Westphalien qui se rend en Hollande pour gagner de l'argent mais est heureux de dépenser cet argent dans sa patrie westphalienne³⁰.

De telles réflexions portant sur la réalité vécue concrète des hommes dans les lieux où ils vivent se sont vues reconnaître dès 1772 une valeur de modèle par Johann Gottlieb Herder (1744-1803). S'il désigne les « *Intelligenzblätter* », des feuilles d'information locale, du nom générique, aujourd'hui tout à fait ambigu, de « feuilles nationales allemandes³¹ » (*nation* désignait encore alors une « communauté restreinte »), il entend par là des publications comme on en trouve sur l'ensemble du territoire du Saint-Empire contenant des conseils et des propositions pratiques de tous ordres, relatives en particulier à l'Église, au droit, à l'économie, à la politique, à l'administration (ce qu'on appelle alors « *Polizey* »), à la médecine ou à l'art vétérinaire. Dans un article paru en 1772, Herder loue les *Wöchentliche Osnabrückische Anzeigen* de Möser, « la plus parfaite feuille nationale [*i.e.* régionale] allemande », qu'on aurait peut-être attendue en Saxe, à Berlin ou à Göttingen, mais pas en Westphalie, et souligne que Möser n'en assure pas seulement la coordination mais participe effectivement à la rédaction, de sorte qu'on n'y rencontre guère de « prêches moraux et ennuyeuses drôleries », mais bien des « articles approfondis, utiles et pleins de vivacité sur le pays ». Herder souhaite vivement qu'un « ami de monsieur Möser » réunisse en un volume les articles les plus intéressants des numéros déjà parus et désormais introuvables³². C'est Jenny von Voigts (1749-1814), la fille de Möser, qui

30 Voir Johann Moritz Schwager, « Ueber die Lettres sur l'amour de la Patrie &c. (Berlin chez G. J. Decker, imprimeur du Roi, 1779. 92 Seiten in 8.) nebst eigenen Gedanken über Vaterland und Liebe zum Vaterlande », *Mindensche Beyträge zum Nutzen und Vergnügen*, 1780/20-23, colonnes 153-182; Justus Möser, « Was ist die Liebe zum Vaterlande? », *Westphälische Beyträge zum Nutzen und Vergnügen* 1779/49, colonnes 433-438. La traduction commentée de Schwager, en date du 8 décembre 1779, reprend l'essai et les expressions mêmes de Möser, voir en particulier col. 167 : « *Der Westphälinger freut sich zwar, in Holland Güldens verdienen zu können, aber er wäre nicht glücklich, wenn er sie nicht im Vaterlande verzehren könnte* », en soulignant ce qui la distingue de celle de Frédéric II : « *Er [der König] hatte die höhere Klasse der Bürger im Auge, mir bleibt noch ein großer Theil übrig, für den er nicht schreiben konnte, und der doch Belehrung verdient* ».

31 « *deutschen Nationalblättern* ».

32 « *Die meisten sind enge national [d.h. auf kleinstaatliche Territorien beschränkt]; und interessieren also Deutschland nicht anders, als historisch, und[,] wenn ich so sagen darf, logisch; wie der Arzt sich bey vorausgesetzt solchen Gebrechen verhalte? Zu solchen Zwecken sollten öffentliche Blätter in jedem Lande, in jeder Provinz seyn, und (vorausgesetzt, daß sie blos so gemeinnützige Landartikel und keine moralischen Predigten oder witzige Tändeleien enthielten) alsdann in der Hand jedweddes seyn dürfen [sic]. In einigen[,] z[um] E[xempel] in den preußischen und anderen Staaten[,] ist diese Einrichtung; in den Ländern, wo noch weniger geordnet ist, wo in solchen Blättern noch am meisten zu sagen wäre, sind sie nicht oder schlecht bestellt. [...] Der Rezensent][...] macht sichs dabey aber[,] wenn es auch nicht eben am besten Ort wäre, zur Pflicht, das vollkommenste Deutsche Nationalblatt anzuführen und zu rühmen, das Er kennt. Und wo erwartet dies der Leser etwa? In Sachsen? in Berlin? in Göttingen? – In Westphalen! Die nützlichen Beyträge zum osnabrückischen Intelligenzblatt,*

réunira les articles rédigés par son père entre 1774 et 1786 et les publiera en quatre volumes sous le titre de *Patriotische Phantasien*. Cette publication, tout comme son histoire d'Osnabrück (*Osnabrückische Geschichte*), dont des chapitres avaient été publiés également dans les feuilles locales, fondèrent la renommée de Möser et lui donnèrent le profil d'un important penseur allemand – mais au prix de la perte de tout enracinement local³³.

C'est aussi dans les *Westphälische Beyträge zum Nutzen und Vergnügen* (*Contributions westphaliennes pour instruire et divertir*) que fut formulée pour la première fois l'idée programmatique d'un périodique couvrant toute la Westphalie, reprise par Johann Moritz Schwager³⁴. Certes, l'apparition dans d'autres territoires de périodiques comparables avec lesquels Möser, Schwager et ses partenaires échangeaient des informations relativise le caractère d'exception dont Herder crédite l'organe d'Osnabrück et l'entreprise de Möser³⁵. Mais Osnabrück conserve une spécificité : celle d'être un territoire bi-confessionnel où il y a une alternance entre prince catholique et prince protestant comme évêque du petit territoire, conformément aux dispositions des traités de paix de Westphalie (qui reconnaissent la tri-confessionnalité, puisqu'aux catholiques et luthériens s'ajoutent les calvinistes). Les *Westphälische Beyträge zum Nutzen und Vergnügen* constituent ainsi un laboratoire d'idées vouées à dépasser le cadre de l'évêché d'Osnabrück et, au-delà, de la Westphalie. Dans ces conditions, la garantie constitutionnelle établie par les traités de Westphalie que Möser oppose à Voltaire gagne d'autant plus en importance que Möser confie en 1782 la rédaction de la feuille d'Osnabrück au catholique Heinrich August Vezin

216

sind meistens wahrhaft nützlich. H[er]r Möser, der V[er]fasser der ersten Deutschen Geschichte, mit Deutschem Kopf und Herzen, hat selbst darüber nicht blos die Aufsicht, sondern auch soviel Theil daran, daß moralische Predigten, und witzige Langweiligkeiten fast gar nicht; statt deren aber so gründliche, nützliche und muntere Landesabhandlungen vorkommen – Es wäre vortrefflich, wenn etwa ein Freund des H[er]rn Möser in Osnabrück, der die schon vergriffne Jahresfolge dieser Blätter in Hand hätte, die wichtigsten insonderheit, von diesem Verfasser, dem Einzigen in vielem Betracht in seiner Art, sammelte und weiter bekannt machte. » (Johann Gottlieb Herder, « Kleine Nachrichten, vermischte Sachen. An das Lief- und Estländische Publikum », Riga, Hartknoch, 1772, Deutsche Allgemeine Bibliothek, t. 17, 1772, 2^e cahier, p. 610 sq.)

- 33 Voir Holger Böning, « Justus Möser's "Osnabrückische Anzeigen" », dans Johannes Brand, Rainer Drewes, Uwe Plaß, Tim Wagemester (dir.), *Heimat-Jahrbuch Osnabrücker Land 2020*, Osnabrück, 2020, p. 27-38.
- 34 Voir la lettre du 21 février 1775 de Johann Moritz Schwager à Anton Matthias Sprickmann : Johann Moritz Schwager, *Briefe aus Jöllenbeck*, éd. F. Stückemann, Bielefeld, Aisthesis Verlag, 2016, p. 95-103. Voir également F. Stückemann, « Peter Florens Weddigen. Ein vergessener Publizist der Aufklärungszeit », *93. Jahresbericht des Historischen Vereins für die Grafschaft Ravensberg*, 2008, p. 35-90.
- 35 Voir Frank Stückemann, « Möser, Schwager und Benzler als Volksaufklärer des Luthertums im nordöstlichen Westfalen. Zur Entstehung und Zusammenarbeit der Intelligenzblätter in Minden, Osnabrück und Lemgo zwischen 1754 und 1784 », dans Ulrich Winzer, Susanne Tauss (dir.), « *Es hat also jede Sache ihren Standpunkt...* » *Neue Blicke auf Justus Möser (1720-1794)*, Münster, Woixmann, 2020, p. 175-187.

(1745-1816), renforçant ainsi les Lumières catholiques à Osnabrück après l'arrivée du protestant Frédéric d'York (1763-1827) au pouvoir.

Par la suite, des auteurs catholiques ne contribuèrent par seulement aux *Westfälische Beyträge zum Nutzen und Vergnügen*, mais à un autre périodique soutenu par Möser, le *Westphälisches Magazin zur Geographie, Historie und Statistik*³⁶, qui, à partir de 1784, couvrit l'ensemble de la région de Westphalie, réunie administrativement depuis la fin du xv^e siècle dans des « cercles », plus spécifiquement pour la Westphalie le « Cercle de Westphalie ». Pour la première fois, les territoires ecclésiastiques et/ou catholiques de Westphalie y étaient présentés par des collaborateurs catholiques dans un organe dirigé par des protestants³⁷. L'orientation transconfessionnelle du *Westphälisches Magazin* (1784-1788 ; 4 vol.) et des titres qui lui succédèrent jusqu'aux années 1830-1840³⁸ est confirmée par la liste des souscripteurs parmi lesquels on trouve le prince électeur archevêque de Cologne et évêque de Münster Maximilien-François d'Autriche (Maximilian Franz von Habsburg, 1756-1801). C'est toute la « république des lettres » de Westphalie qui se retrouve dans ces organes dont Möser était la cheville ouvrière. Ces magazines westphaliens lui apportèrent une renommée considérable³⁹. Il n'avait plus besoin de s'en prendre expressément à quelque culture franco-prussienne de référence que ce soit, il lui suffisait de laisser les critiques s'exprimer. C'est ainsi que sa *Betrachtung über die Wohnung eines westfälischen Bauren* [Réflexion sur la demeure d'un paysan de Westphalie], publiée en 1765, ne prit toute sa valeur critique qu'en 1786 quand elle fut reprise dans l'écrit de Weddigen, *Voltaire[sic] Urtheil über Westphalen, nebst einer kurzen Zurechtweisung* [Le Jugement de Voltaire sur la Westphalie, accompagné d'une brève réprimande⁴⁰]. Pour Weddigen, Möser était « un homme auprès de qui Voltaire, comme historien, était un enfant, et un ami de la vérité à qui ce Français si apprécié n'est pas digne de délayer les souliers⁴¹ ».

³⁶ *Ibid.*, p. 183 sq.

³⁷ Voir Peter Florens Weddigen, *Lesebuch*, éd. Walter Gödden et Frank Stückemann, Bielefeld, Aisthesis Verlag, 2017, p. 154-168.

³⁸ Les principaux membres de cette « république des savants » de Westphalie furent mentionnés par Johann Moritz Schwager en 1783 : « Versuch einer Schutzschrift für die Westphälinger », *Berlinische Monatsschrift*, t. 1, 1783, p. 487-500.

³⁹ Ernst Kichhoff, *Peter Florens Weddigen als westfälischer Publizist*, thèse, Münster, 1923, p. 29.

⁴⁰ Voir Justus Möser, « Betrachtung über die Wohnung eines westphälischen Bauren », *Wöchentliche Mindensche Anzeigen*, 1765/39, n.p. ; Peter Florens Weddigen, « Voltaire[sic] Urtheil über Westphalen, nebst einer Zurechtweisung », *Westphälisches Magazin für Geographie, Historie und Statistik*, t. 2, cahier n° 7, 1786, p. 242-246.

⁴¹ « Ein Mann, gegen welchen, als Geschichtsschreiber, Voltaire ein Kind ist, und dem, als Freund der Wahrheit betrachtet, jener beliebte Franzose nicht werth ist, die Schuhrriemen aufzulösen » (*ibid.* p. 243 sq.).

Voltaire et le centralisme culturel et politique absolutiste Frédéricien ont constitué pour Möser un contre-modèle qui a accompagné ses efforts pour donner corps à un journalisme westphalien dans lequel s'exprima un patriotisme émancipateur soucieux d'utilité publique et dont la tradition demeura vivante jusqu'en 1848 grâce à une « république westphalienne des lettres » dépassant les limites territoriales et confessionnelles. Après 1848, elle tomba dans l'oubli et son initiateur fut désormais considéré non plus comme un propagateur, mais comme un adversaire des Lumières et leur vainqueur. Mais jusqu'aux années précédant 1848, les collaborateurs de Möser et leurs héritiers étaient des adeptes d'un patriotisme émancipateur. Ce n'est pas sans raison que Ferdinand Freiligrath (1810-1876) plaça le patriote Möser sur le même plan qu'Arminius et ne s'étonna nullement qu'on eût érigé un monument à la gloire de l'auteur des *Patriotische Phantasien* avant qu'on eût fait de même pour le vainqueur de Varus⁴².

218

(Traduit de l'allemand par Gérard Laudin.)

42 Voir Ferdinand Freiligrath, *Freistuhl zu Dortmund (Zur Einleitung des « Malerischen und romantischen Westfalens »)*, dans *Lesebuch Ferdinand Freiligrath*, éd. Frank Stückemann, Bielefeld, Aisthesis Verlag, 2018, p. 34.

Varia

HISTORIANS AND POLITICIANS
IN AN UNPUBLISHED MANUSCRIPT OF VOLTAIRE¹

Guido G. Beduschi
University of Cambridge, Corpus Christi College

The Library of the Sorbonne holds an unpublished manuscript of a single sheet, containing the copy of a text of Voltaire and some original notes of Jean-Baptiste Colbert (1665-1746), marquis of Torcy, secretary of state for foreign affairs under Louis XIV and nephew of *Le Grand Colbert*.² Voltaire's text was taken from a lost letter, dated 29 May 1740 and addressed to Louis François Armand de Vignerot du Plessis (1696-1788), 3rd duke of Richelieu and Marshal of France. The duke of Richelieu, great-grandnephew of Cardinal Richelieu, and man of considerable influence at the French court, corresponded with Voltaire for over fifty years, sign of their longstanding friendship.³ The duke of Richelieu, or one of his secretaries, copied the contents (or an extract) of Voltaire's original letter to the duke on a sheet of paper bearing an earlier text, which the letter describes as "*notes de la main de m. le m. de torci*". The manuscript is pasted inside a first volume of the *Istoria delle Guerre avvenute in Europa e particolarmente in Italia per la Successione alla Monarchia delle Spagne* (*History of the wars which happened in Europe, and Particularly in Italy, for the succession to the Spanish monarchy*), written by the Florentine count-marquis Francesco Maria Ottieri (1665-1742).⁴ Torcy's notes, in fact, concern the

221

REVUE VOLTAIRE N° 20 • SUP • 2021

- 1 I am very grateful to William O'Reilly, Antonella Alimento, Damien Charlotin, and the anonymous reviewers for their helpful comments on earlier versions of this article. Thanks are also due to Emma Spary for her paleographic expertise, and the editors of the *Revue Voltaire* for all the assistance.
- 2 For an in-depth study of Colbert de Torcy's activity within the emerging French bureaucratic monarchy, see John C. Rule and Ben S. Trotter, *A World of Paper. Louis XIV, Colbert de Torcy and the Rise of the Information State*, Montreal/Kingstown, McGill-Queen's UP, 2014. See also Jacob Soll, *The Information Master: Jean-Baptiste Colbert's Secret State Intelligence System*, Ann Arbor, MI, University of Michigan Press, 2009.
- 3 The first known letter dates from 1722, the last from 1778. See *OCV*, vol.132: *List of letters: alphabetical* (1976), pp.479-81. On Voltaire's side, however, the friendship was not completely disinterested: see *VST*, vol.1, p.236.
- 4 Paris, Bibliothèque de la Sorbonne (BIS), Salle de Réserve, Magasin A316 (RIC 3 = 57), Francesco Maria Ottieri, *Istoria delle Guerre avvenute in Europa e particolarmente in Italia*

contents of Ottieri's *Istoria* and were listed by the former minister while reading the book, which he had previously borrowed from Voltaire⁵; they consist of a brief list of the contents of the book (page numbers and short summaries), with which the French minister disagreed. Voltaire's letter, in fact, had the dual function of presenting the duke of Richelieu with both Ottieri's book, and Torcy's accompanying notes.

The full transcription of the manuscript is given below, followed by three analytical sections. The first considers Ottieri's historical work, and the historian's attitude to historical sources. The second focuses on Voltaire as historian; it compares his historical writing with Bolingbroke's views on history, and argues that the works of both writers imply an early eighteenth-century demand for an authoritative voice on modern history (embodied by Torcy, in Voltaire's case, and by Bolingbroke himself, in that of the Tory minister). Finally, the third section concerns Voltaire's historical sources for the *Siècle*; it considers a quarrel between Laurent Angliviel de La Beaumelle and Voltaire regarding the latter's use of Torcy's manuscripts as primary sources for his history. Each of the three sections examines Voltaire's historical method, in order to investigate his understanding of authoritative sources for the history of recent events.

222

THE MANUSCRIPT⁶

[verso]

P[ou]r M. Le Duc De Richelieu⁷

[recto]

ces notes [*inkblot*] de la main de m. le m. de torci, a qui j'avais prete ce livre et que j'avais prie de marquer les faits qui ne se trouveraient pas conforme a la verite, dont personne ne pouvait estre aussi bien instruit que lui qui etait ministre et secretaire detat des affaires estrangeres pendant le cours de cette negotiation

per la Successione alla Monarchia delle Spagne, Roma, Rocco Bernabò, *et al.*, 1728-56, 8 vol. The book's binding is decorated with the coat of arms of the 3rd duke of Richelieu, tooled in gold.

5 Voltaire reported this fact in his *Supplément au Siècle de Louis XIV*, *OCV*, vol.32c (2012), p.316.

6 The original spelling and punctuation have been retained. The spelling of the letter does not appear to be Voltaire's, which suggests that whoever copied its contents from the original must have changed the spelling. For each of Torcy's annotations, the relevant passage of the *Istoria* has been given in a footnote.

7 This note on the verso of the leaf is in a different and unknown handwriting.

il ma remits le livre avec les endroits quil na pas trouve vrais qui sont ici et ce
 petit nombre de faute apres un examen aussi important ma paru devoir rendre
 le livre dun prix inestimable ++++++++
 ce 29 mai 1740

P 119⁸. Ljn[ten]tion du f[eu] R[oi] n'a jam[ai]s [été] de f[air]e tomber d[e] Sa
 fam[il]le R[oyal]e la Succe[ssi]ôn d'Esp[agn]e
 131⁹ Les dégouts q[ue] le P[ap]e J[nnocent] XII reçoit de l'Emp[ereu]r
 n'entrent en rien de ce qui regarde la Suc[cessi]on d'Esp[agn]e
 134¹⁰ P[ortocarre]ro ni aucun au[tre] Min[istr]e Esp[agno]l n'ont été gagnez
 par la fr[anc]e
 152¹¹ Le M[aréch]al d'har[cour]t n'eût p[as] d'arg[en]t a r[e]p[an]dre & ne
 rendit p[as] un S[ou]

- 8 Following the treaty of Ryswick, Louis XIV returned to Spain the Spanish Netherlands and Catalonia. Ottieri, explains that “*la mira sua* [of the king of France] *era unicamente di agevolare al suo sangue la successione di Carlo II, onde egli potesse poi appagare l'animo suo, con diventare l'arbitro dell'Europa.* [The only aim (of the king of France) was to engineer the succession of Charles II so that it passed to his blood, whence he could have the satisfaction of becoming the arbiter of Europe.]” (Ottieri, *Istoria*, vol. I, pp. 118-9).
- 9 According to Ottieri, Innocent XII had several reasons to be displeased with H.R.E Leopold I; moreover, the pope was turned against the Habsburgs by cardinal de Janson. “*avvenne, che Innocenzo cominciò a poco a poco, credendolo interesse della Santa Sede, de' suoi sudditi, e anche per rapporto alla tranquillità d'Italia, ad avere una maggiore propensione verso il Re di Francia, che verso l'Imperatore; donde poi in gran parte addivenne, che nella successione delle Spagne fosse preferito all'Arciduca il Nipote del Re Cristianissimo.* [it happened that Innocent began little by little, believing that it was in the interest of the Holy See, of his subjects, and also with respect to the tranquillity of Italy, to have a greater inclination towards the king of France, than towards the emperor; hence, it then largely happened, that in the Spanish succession, it was preferred the grandson of the Most Christian Majesty to the archduke.]” (*ibid.*, p. 131).
- 10 “[Cardinal Portocarrero] *non era in quel tempo [in 1697] guadagnato dalla Francia, come fu indi a poco, quando divenne nemico scoperto, prima dell'Almirante [Juan Tomás Enríquez de Cabrera, Admiral of Castile], e susseguentemente della Regina [Maria Anna of Neuburg].* [Portocarrero was not, at that time, in the pay of France, as he would be shortly thereafter, when he openly became an enemy first of the admiral of Castile, and later of the queen.]” (*ibid.*, p. 134).
- 11 “*Arrigo Marchese di Harcurt [Henry d'Harcourt] [...] essendo stato ben istruito del modo, con cui si doveva contenere, e provvisto de' mezzi opportuni, cominciò dal primo giorno del suo privato ingresso a Madrid [in 1697], a spargere denaro in somme considerabili ad ogni genere di persone, affettando generosità, anche nel pagare gli artigiani, e nel comprare le robe da' mercanti, non che nel regalare quelli, che potevano al suo intento giovare.* [Henry d'Harcourt, being well instructed in how to behave, and provided with appropriate means, began, from the first day following his private entrance in Madrid, to distribute considerable sums of money to all kinds of people, exhibiting generosity with ostentation even in paying artisans, and buying things from merchants, as well as in making presents to those who could have been beneficial to his intentions.]” (*ibid.*, p. 152).

153¹² ne fit pas vn pas p[ou]r La conserva[ti]ón des govern[ement]s des P[ays] b[as] & de Mil[a]n a lElect[eu]r ni a V[au]d[e]m[on]t

205¹³ Art[icle] de Monterey f[au]x.

les fr[anç]ois evoyoient de March[andi]ses aux J[n]d[es] co[mm]é les au[tr]és N[at]ions S[ou]s le nom des Esp[agno]ls. P 211¹⁴

P 235¹⁵ Offres f[ai]tes par Harc[our]t de révnir Le P[ortug]al a L Esp[agn]e et rendre le R[oussi]l[l]on

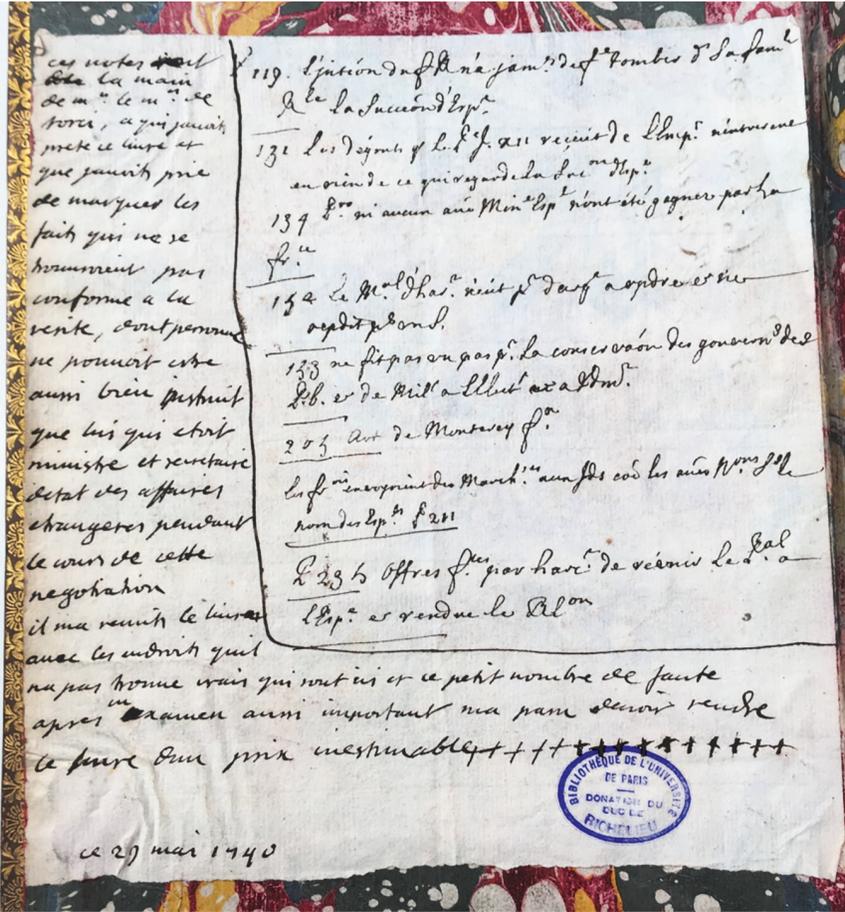
224

12 “*Procurò [Harcourt] sopra tutto di rompere le pretensioni, e le misure del Ministro Cesareo [Ferdinand Bonaventura I, count of Harrach] circa il far torre il governo di Fiandra all'Elettore di Baviera [Maximilian II Emanuel, elector of Bavaria], e quello di Milano al Principe di Vodemont [Charles Henri of Lorraine, prince of Vaudémont]. I due Governatori non erano per certo amici della Francia, anzi nella guerra passata [the Nine Years' War] erano stati suoi nemici [...]; ma troppo peggio sarebbe stato, che nella Fiandra fosse andato un Principe della Casa Palatina, legata strettamente coll'Imperatore in più modi, e in Milano l'Arciduca Carlo. [Henry d'Harcourt managed to refute the claims, and frustrate the scheme of the imperial minister, of having the government of Flanders removed from the elector of Bavaria, and that of Milan from the Prince of Vaudémont. The two governors were certainly not friends of France, on the contrary in the previous war, they had been her enemies [...]; but it would have been much worse if a prince of the House of Palatinate, strictly tied to the emperor in many ways, had gone to Flanders, and archduke Charles to Milan.]” (ibid., p.153).*

13 “*[I Grandi di Spagna e i Ministri] tratti dalle cortesie e compiacenti maniere del medesimo [Harcourt], dai suoi discorsi, [...] e da altri motivi, tanto più efficaci, quanto meno saputi, molti di loro si raffreddarono, alcuni si ritirarono dal partito Cesareo, e altri, tra' quali fu il primo conte di Monterrey [Juan Domingo de Zuñiga y Fonseca, count of Monterrey], si gettarono scopertamente al partito Franzese: E siccome il Conte era una delle migliori teste del Regio Consiglio, così il suo esempio, e le sue operazioni fecero poi grandissimo pregiudizio all'Imperadore. [Among the grandees of Spain and the ministers, who had been seduced by the polite and complacent manners of Harcourt, by his speeches, (...) and by other factors, all the more effective since less known – many cooled, some abandoned the imperial faction, and others, including the first count of Monterrey, rushed to the French side: and since the count was one of the best heads of the Royal Council, so his example and his actions later inflicted the greatest damage on the emperor.]” (ibid., p.205).*

14 Thanks to Harcourt's skilful diplomacy: “*non solo gli si permise, ma furono accettate volentieri ne' porti della Spagna quante galee, e vascelli, piacque [al Cristianissimo] di mandarvi, che [...] avrebbero in altro tempo, e in altra congiuntura data grandissima suggezione al Governo, e non si sarebbero volute accettare [...] ne per ragione di stato, ne del traffico nell'Indie, che fin allora non si era mai voluto accordare a' Franzesi, i quali dipoi vi s'introdussero, negoziandovi sotto coperta degli Spagnuoli con danno gravissimo del Cattolico, defraudato da essi nel pagamento de soliti dazi, e delle gabelle. [not only was His Most Christian Majesty allowed to send as many galleys and vessels as he wished to the Spanish ports, but these were willingly accepted, which (...) in another time and situation would have greatly intimidated the (Spanish) government, and would have not been willingly accepted (...) for reasons of state, and of the trade with the West Indies – that, until then, had always been denied to the French. Afterwards, the latter entered into trade themselves, negotiating under Spanish cover and inflicting the greatest damage on His Catholic Majesty, deprived by them of the payment of the usual taxes and duties.]” (ibid., p.211).*

15 In a private meeting with the queen of Spain, Harcourt enumerated the advantages that would derive from the succession of Philip of Anjou: “*Oltre le suddette proposizioni [...], ne furono fatte altre in vantaggio della Nazione Spagnuola, avendo il Cristianissimo esibito di restituire la Contea di Rossiglione alla Spagna, e di unire le sue armi alle loro per la conquista del Portogallo, e di altre Provincie, sottrattesi dal dominio del Cattolico dopo la morte di Carlo V. [Besides the abovementioned proposals (...), some others were made to the advantage of the Spanish nation, His Most Christian Majesty having expressed the intention to return*



1. A copy of a letter from Voltaire to the duke of Richelieu (29 May 1740), written in the margin of earlier notes by Colbert de Torcy, in BIS (RIC 3= 57).

OTTIERI'S ISTORIA

Voltaire chronicled the political events of the period from 1696 to 1700 in chapters 16 and 17 of the *Siècle de Louis XIV*.¹⁶ In particular, chapter 17 narrates the death of Charles II of Spain (1700), and the king's last will and testament. In late 1728, a detailed historical account of the years 1696-1700 had already been offered by Ottieri in the first volume of his history of the

the County of Roussillon to Spain, and to unite his armies with theirs in order to reconquer Portugal, and the other provinces, which had been taken from the dominions of His Catholic Majesty after the death of Charles V.]” (*ibid.*, p.235).

16 The *Siècle* is divided into 39 chapters; of these, the first 24 cover Louis's life, and offer an exhaustive account of his 72-year reign.

Spanish succession. However, a few weeks after its publication, the first volume had been withdrawn, and placed on the Index of Prohibited Books. In 1735, Voltaire borrowed Ottieri's book from the *Bibliothèque du Roi* as part of his research for the *Siècle*,¹⁷ but later he managed to purchase a copy of his own.¹⁸ In that period, he was drafting the *Siècle de Louis XIV* – which he had started in 1732.¹⁹ Considering Ottieri's *Istoria* an “extremely” rare book,²⁰ sometime between the year 1735 and 1740 he lent his own copy to Colbert de Torcy, interested in his opinion.²¹ In fact, by lending the book to Torcy, a minister under Louis XIV and a protagonist of the events narrated by Ottieri – events which, at that time, he was himself narrating in the *Siècle* – Voltaire was seeking corroboration of the veracity of the book's contents.²²

In mid-1739 Voltaire moved to Brussels with his companion, Émilie du Châtelet and, later that year, published an outline and the first two chapters of his *Siècle*.²³ By 1740, he had, most likely, finished using Ottieri's history as a source of information for the *Siècle*, when he decided to give his copy of the book to the duke of Richelieu, together with Colbert de Torcy's notes, which represented a guarantee of sorts for the veracity of the book's contents. As stated in the copy of Voltaire's letter to Richelieu which accompanied the book and

17 See the list of books borrowed by Voltaire from the *Bibliothèque du Roi*. OCV, vol.11B (2019), p.331. Voltaire freely translated into French a passage from Ottieri's *Istoria* (concerning a papal letter to Charles II of Spain), and inserted it in the *Siècle*. OCV, vol.13B (2015), p.303. For other references to Ottieri's *Istoria* in the *Siècle*, see OCV, vol.13A (2015), p.206; vol.13B, p.291, 294, 300-303.

18 OCV, vol.13B, p.294, n.12. Years later, Voltaire expressed interest in purchasing the remaining volumes of Ottieri's *Istoria*. In October 1755, Nicolas-Claude Thieriot (1697-1772), who often provided Voltaire with books, wrote to the *philosophe* that he had received in Paris the rest of Ottieri's *Istoria* (“*la suite de l'histoire du Comte Ottieri*”), in five volumes of (D6529). In his response, Voltaire asked Thieriot for a catalogue of his books in English and Italian, but only when he had “*toutte l'histoire d'Ottieri*”. If he was preferred to other customers – Voltaire continued – he would pay Thieriot “*sur le champ*” (D6570). However, Ottieri's volumes do not figure in BV, nor in George R. Havens and Norman L. Torrey, “Voltaire's catalogue of his library at Ferney”, *SVEC* 9 (1959).

19 *VST*, vol.1, p.660.

20 Voltaire, *Supplément au Siècle*, OCV, vol.32c, p.316.

21 In his letter of 4 August 1738 to Frederick II, Voltaire wrote: “*Mr de Torcy m'a juré qu'il ne savoit rien du testament du Roy d'Espagne Charles second*” (D1574). This would imply that, at the time, the *philosophe* had already discussed the matter with the former minister.

22 Marc Serge Rivière, “Voltaire's use of eyewitnesses' reports in *Le Siècle de Louis XIV*, with special reference to the *Mémoires de Torcy*”, *New Zealand Journal of French Studies*, no.2 (1988), p.5-26.

23 These chapters are printed in the *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers*, Paris [Rouen], 1740 [1739]. The work was immediately seized by the authorities, and on 4 December 1739 condemned to be burned by the *parlement* of Paris. Overestimating the influence of his protectors, Voltaire had assumed the role of historiographer of Louis XIV. However, his praise of the Sun King was perceived by the authorities as an obvious critique of the mediocrity of his successor. *Arrêt du conseil d'État qui ordonne la suppression de feuilles imprimées sous le titre de Recueil de Pièces fugitives, en prose et en vers (par M. de V...)*, Paris, de l'Imprimerie Royale, 1739; *VST*, vol.1, p.373, 381; OCV, vol.11A (2019), pp.100-5.

notes: “[Torcy] ma remits le livre avec les endroits quil na pas trouve vrais qui sont ici et ce petit nombre de faute apres un examen aussi important ma paru devoir rendre le livre dun prix inestimable”. In the Spanish question, Torcy had played a crucial role: as France’s minister of state for foreign affairs he was, in fact, the architect of the Bourbon succession to the Spanish throne, and of the Treaty of Utrecht.²⁴ The former minister embodied, in Voltaire’s eyes, an expert of recent political history – of those events that he had not only directly witnessed, but which, sometimes, he had also shaped, with and by his political activity. As Voltaire wrote to Richelieu, Torcy’s authority stemmed from the fact that: “personne ne pouvait estre aussi bien instruit que lui qui etait ministre et secretaire detat des affaires estrangeres pendant le cours de cette negotiation”.

Francesco Maria Ottieri was born in Florence in 1665 into an old family of imperial vassals.²⁵ Having reached the age of majority, he undertook a long journey across Europe, during which he visited France, England, the Low Countries, Germany, Austria and Hungary. Having returned to Italy, he settled in Rome and started a family. He first entered the Roman court of queen dowager Marie Casimire of Poland as Master of the Chamber,²⁶ and eventually, in 1721, the papal court of Innocent XIII, as Master of the Horse – an honorific office which Ottieri would retain for the rest of his life.²⁷ In 1716, he had begun work on a multi-volume account of European history, with a particular focus on Italy, from the year 1696, eventually reaching the year 1725. When, in 1729, the *Istoria*, was placed on the Index of Prohibited Books (as mentioned above), the author was suspended from office, and forced to flee Rome to avoid arrest.²⁸ The reason for the harsh repression of the volume, which Ottieri had dedicated to pope Benedict XIII, was prompted by the reaction of the French cardinal Melchior de Polignac (1661-1741),²⁹ although imperial authorities in Rome, Naples and Vienna were not pleased either.³⁰

Cardinal de Polignac was, at that time, the representative of the king of France in Rome, but before that he had been his representative in Poland – and his activity there was recounted in Ottieri’s book. In recounting the Polish

24 See J.C. Rule and B.S. Trotter, *A World of Paper*, pp.124-32 and 371-3.

25 The only biography of Francesco Maria Ottieri was written by his son Lottario: Lottario Ottieri, *Vita di Francesco Maria Ottieri*, Roma, per Generoso Salomoni, 1758.

26 F.M. Ottieri, *Istoria*, vol.I, pp.164-5.

27 *Ibid.*, pp.xix-xx.

28 The decree, issued by the Sacred Congregation of the Index, condemned the *Istoria* for “*expressiones offensivas, et iniuriosas*” against princes, ministers and nations. *Decretum Sacrae Congregationis* (Roma, 10 February 1729).

29 Francesco Valesio, *Diario di Roma*, eds Gaetano Scano and Giuseppe Graglia, Milano, Longanesi & C., 1979, 6 vol., vol.IV, pp.1014-5.

30 Giuseppe Ricuperati, *L’esperienza civile e religiosa di Pietro Giannone*, Milano/Napoli, R. Ricciardi, 1970, pp.380-1.

royal election of 1697, the historian portrays the cardinal as an incompetent diplomat, who was unable to secure the throne for the French candidate, the prince of Conti.³¹ Once the cardinal had dispatched a copy of the *Istoria* to Paris, several other passages were found to be as offensive and provocative towards the late king Louis XIV and his ministers.³² However, following the mediation of Ottieri's father-in-law, the well-connected marquis Maidalchini, the historian was eventually pardoned and, just under two months later, reinstated to his Roman office. Ottieri continued to write and revise his history for the rest of his life, but decided not to publish the remaining volumes, which would be printed by his son Lottario, ten years after his death in 1742.³³

In the *Istoria*, Ottieri did not cite his historical sources. Nevertheless, there are some exceptions, such as when the historian referred – usually in a polemical tone – to the work of the Venetian Pietro Garzoni (1654-1735),³⁴ whose history had been printed in Venice, ten years before the *Istoria*.³⁵ In one case, he also revealed the reason behind his habit of not reporting the sources:

228

Senator Pietro Garzoni gave the public information about this treaty in the second book of his history [...], consequently we are obliged to him for it. We have in that part violated our first intention, and the rules of he who writes the history of his own times, which is that he is not obliged to report justifications of what he is saying, and even less report the documents of the contemporary writers; but [...] I convinced myself to depart from the convention this once, and the teaching of those who gave the precepts to the historian, distinguishing from those who, writing of the facts of the preceding centuries, to be believed must attach the documents, and texts, or indicate at least from where he obtained this information, whereas he who recounts the facts that take place in his own times deserves to be believed, because one must certainly believe that he had seen himself, or learned from wise and informed men, everything he is recounting.³⁶

31 F. M. Ottieri, *Istoria*, vol. I, pp. 186-8.

32 In the Biblioteca dell'Accademia Nazionale dei Lincei in Rome is a manuscript by cardinal Neri Corsini (1685-1770), concerning the injurious passages of Ottieri's *Istoria*. *Mss. Corsini*, 2520, pezzo n.9. See Silvia Grassi, "Le implicazioni politiche di un'impresa editoriale: la *Istoria* della Guerra di Successione Spagnola di F. M. Ottieri", in Vittor Ivo Comparato, Eugenio Di Rienzo and Silvia Grassi (eds), *L'Europa nel XVIII secolo. Studi in onore di Paolo Alatri*, Napoli, Edizioni scientifiche italiane, 1991, 2 vol., vol. I, pp. 535-49, at pp. 542-6.

33 The remaining seven volumes of the *Istoria* were published by Lottario Ottieri between 1752 and 1756. Ermete Rossi, "La disgrazia di uno storico", *Giornale storico della letteratura italiana*, no. 12 (1944), pp. 35-52, at pp. 52-3.

34 For an example of this, see *Istoria*, vol. I, p. 78.

35 *Istoria della Repubblica di Venezia, ove insieme narrasi la Guerra per la Successione delle Spagne al Re Carlo II*, Venezia, appresso Gio. Manfrè, 1716.

36 "Il Senator Pietro Garzoni diede al pubblico la notizia di questo trattato nel libro secondo della sua *istoria* [...], onde a lui se ne dee l'obbligazione. Abbiamo in quella parte contravvenuto

Moreover, in the book's preface, Ottieri also suggested that, by citing his sources, he would have exposed the names of the people who had provided him with documents and memoirs against their wishes.³⁷ The reader was simply supposed to trust his historical narrative. Unlike other historians, such as Garzoni, Ottieri claimed not to suffer from political constraints.³⁸ His family origins, as imperial vassals, did not require, in fact, any other obligation but "*un vassallaggio lontano*", which allowed him to compose his history "*in piena libertà*."³⁹ However, according to his son Lottario, his connection to the Habsburgs made him, in the eyes of many, "*un uomo troppo politico*", and delayed his integration into the papal court.⁴⁰

As was the case for Voltaire after him,⁴¹ Ottieri's usual omission of direct references to his historical sources was criticised. Following the condemnation of the *Istoria* in 1729, Giusto Fontanini (1666-1736) wrote to the cardinal de Polignac to justify his collaboration with Ottieri.⁴² Having said that he was not aware of Ottieri's intention to publish the book, and that he did not approve of its contents, Fontanini claimed that he had even, in vain, suggested to the author that he cite the sources of his work: "*allegare i fonti, donde si cavavano le narrazioni*".⁴³ Fontanini's suggestion would imply that the insertion of the sources would have prevented the history from being refuted as fabrication and slander – but also justified Ottieri, and alleviated suspicions of a political intent behind his work.

al primo nostro proposito, e alle regole di chi scrive la storia de' suoi tempi, che non è obbligato di portare le giustificazioni di ciò, che dice, e tanto meno di produrre i documenti degli scrittori contemporanei; ma [...] ci siamo indotti a dipartirci per questa fiata dallo stile comune, e dall'insegnamento di chi diede i precetti all'istorico, con far distinzione, da chi, scrivendo i fatti de' secoli antecedenti, dee per esser creduto allegare le scritture, e i testi, o denotare al meno donde ricavò le notizie, laddove quegli, che narra i fatti seguiti a suoi tempi, merita fede, perchè si dee certamente stimare, che abbia veduto da se stesso, o saputo da uomini savi, e informati tutto ciò, che racconta." (F.M. Ottieri, *Istoria*, vol.II, pp.58-9).

37 F.M. Ottieri, *Istoria*, vol.I, p.xxii.

38 By political constraints are meant the limitations imposed by a government on the work of the historian. Ottieri suggested that the historical narrative of Pietro Garzoni and Camillo Contarini (1664-1722) had been constrained by the Venetian state: "*Ne tralascio infinite altre [operazioni], che io ho avuto modo senza suggezione di narrare, laddove essi [Garzoni e Contarini] [...] per esser Nobili d'una gran Repubblica, o non vollero; o non seppero raccontare. [I omit innumerable other examples, which I could recount freely, whereas Garzoni and Contarini [...] for being nobles of a great republic, either did not want to, or were not able to tell.]*" (*ibid.*, p.xxxi-xxxii).

39 "a distant vassalage", "in complete liberty" (*ibid.*, p.xxii).

40 "an overly political man" (L. Ottieri, *Vita di Francesco Maria Ottieri*, p.9).

41 See below, n.71.

42 In the preface to the *Istoria*, Fontanini is presented as one of the book's revisers. F.M. Ottieri, *Istoria*, vol.I, p.xxiv.

43 "to attach the sources, from where the narratives were taken". Fontanini's reply to Polignac, dated 11 February 1729, was published in Domenico Fontanini, *Memorie della vita di Monsignor Giusto Fontanini, arcivescovo di Ancira, canonico della Basilica di S. Maria Maggiore e abate di Sesto*, Venezia, appresso Pietro Valvasense, 1755, p.126.

At the dawn of the French Revolution in 1789, Condorcet published his biography of Voltaire,⁴⁴ which suggested that the prolific writer had been the promoter of an eighteenth-century “revolution” in the way of writing history – until then developed by a select few members of Voltaire’s “school”, British historians David Hume, William Robertson and Edward Gibbon.⁴⁵ However, as stated by Nicholas Cronk, Voltaire’s histories, which during his lifetime were as popular as his works of theatre and poetry, are today “no longer widely read”.⁴⁶ Voltaire inaugurated a new kind of history, which could be described as Enlightenment “philosophical history” – in contrast to the “classical”, or “neoclassical”, history of authors such as Francesco Guicciardini and the earl of Clarendon.⁴⁷ As a “philosophical historian”, Voltaire did not focus exclusively on politics and warfare in his works, but also on religious, scientific and artistic (particularly literary) matters, pioneering an early form of cultural history.⁴⁸ Moreover, unlike other Enlightenment writers, the largest part of Voltaire’s historical writing is “devoted to the modern world”, rather than to the history of ancient and medieval times.⁴⁹ Voltaire explored in his histories “the defining characteristics of the modern world (the benefits of trade, the scientific

44 Condorcet’s *Vie de Voltaire* was originally published in the Kehl edition, *Œuvres complètes de Voltaire* (1784-89, 70 vol.). On this edition, see Linda Gil, *L’Édition Kehl de Voltaire. Une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, Paris, 2018, 2 vol., esp. chap.8: “L’édition des Lumières: un nouveau modèle éditorial pour les *Œuvres complètes de Voltaire*”, vol.II, pp.1173-271; L. Gil, “De l’hommage à l’éloge: contribution à l’édification du mythe du ‘patriarche’ par Condorcet. L’édition de Kehl et la *Vie de Voltaire*”, *Revue Voltaire*, no.11, 2011, pp.153-66.

45 Nicolas de Condorcet, *Vie de Voltaire*, Yverdon, de l’Imprimerie de la Société littéraire-typographique, 1789, pp.94-5. See also Pomeau, preface to Voltaire, *Œuvres historiques*, Paris, coll. “Bibliothèque de la Pléiade”, 1957, p.8. Condorcet’s “most prolific writing was as a eulogist and biographer, and he had a continuing interest in the idea of ‘a life’”. His *Vie de Voltaire* was an effort, mostly unsuccessful, to defend Voltaire against the charge of political insincerity.” (Emma Rothschild, *Economic Sentiments: Adam Smith, Condorcet, and the Enlightenment*, Cambridge, MA and London, Harvard UP, 2001, p.207).

46 Nicholas Cronk, *Voltaire: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford UP, 2017, p.64.

47 Philip Hicks, “Bolingbroke, Clarendon, and the role of classical historian”, *Eighteenth-Century Studies*, no.20, 4, 1987, pp.445-71, at pp.469-71.

48 Francis Haskell, *History and its Images: Art and the Interpretation of the Past*, New Haven/London, Yale UP, 1993, p.176. Arnaldo Momigliano argued that what is today considered « modern historiography » emerged from the combination, in the work of Edward Gibbon (1737-94), of the methodological advances, and attention to sources, of the late seventeenth- and early eighteenth-century antiquarian historians (such as Le Clerc, Mabillon and Muratori), with the themes of enlightened historical writing, such as culture, trade and religion, as opposed to genealogy and warfare. Arnaldo Momigliano, “Gibbon’s contribution to historical method”, in Momigliano, *Studies in Historiography*, London, Harper & Row, 1966, pp.40-55; see also: Momigliano, “Eighteenth-century prelude to Mr. Gibbon”, *Sesto contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1980, pp.249-63.

49 As compared to, for instance, Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Amsterdam, Chez Jaques Desbordes, 1734. Montesquieu’s

revolution, religious toleration)", or "the flourishing culture of France during the previous century", as he withheld a utilitarian vision of history.⁵⁰

In the *Siècle*, Voltaire is the first European historian fully to draw attention to figurative arts; as argued by Francis Haskell, he embraced the notion that the study of history could be of "philosophical value only if it concentrated on the worthwhile achievements of humanity [*such as laws, arts and sciences*], rather than on the essentially trivial ambitions of kings and courtiers". Arts were converted into a "yardstick" for the measurement of civilisation, instead of a "highly desirable addition" to the power of a state.⁵¹ Nevertheless, arts and sciences are not integrated in the main substance of the *Siècle*, but are instead confined to a kind of supplement.⁵² Despite the author's "noble pronouncements" to turn the spotlight on "*l'esprit des hommes*", in the *Siècle* much space is devoted to Louis XIV's military campaigns, and court politics – similarly to those "classical histories" of Larrey, Limiers and La Hode, of which Voltaire was so critical – and less to seventeenth-century French culture.⁵³ This certainly reflects Voltaire's own views on modern history. In a letter to the crown prince of Prussia, the future king Frederick II, dated 5 August 1738, Voltaire confessed that, in writing the *Siècle*, he had started to believe that: "*tout s'est fait entre les couronnes à peu près comme je vois se traiter toutes les affaires entre les particuliers*". In modern European politics, he continued, "[c]hacun a reçu de la nature l'envie de s'agrandir; une occasion paraît s'offrir, un intrigant la fait valoir; une femme gagnée par de l'argent, ou par quelque chose qui doit être plus fort, s'oppose à la négociation; une autre la renoue; les circonstances, l'humeur, un caprice, une méprise, un rien décide". With a certain sense of bitterness, he

work would inspire Edward Gibbon, *History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, London, Strahan & Cadell, 1776-89, 6 vol.

50 N. Cronk, "Voltaire, historian: constructing contemporary history in the Enlightenment", *Leverhulm Trust Newsletter* (January 2014), p.4. Cronk is referring to the *Lettres philosophiques* (1734, first published in English in 1733) and the *Siècle de Louis XIV* (1751), respectively.

51 F. Haskell, *History and its Images*, pp.201-2.

52 *Ibid.*, p.206.

53 M.S. Rivière, "Voltaire's use of Larrey and Limiers in *Le Siècle de Louis XIV*: history as a science, an art and a philosophy", *Forum for Modern Language Studies*, no.25 (1989), pp.36-7. This was noted by some of Voltaire's contemporaries, including La Beaumelle, who wrote: "*Il n'y parle que de guerres, conquêtes etc.; il détaille les malheurs des hommes, et ne dit pas un mot de leurs mœurs*" (p.37). Cf. Voltaire's programmatic introduction to the *Siècle*: "*Ce n'est pas seulement la Vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais. /Tous les temps ont produit des héros et des politiques: tous les peuples ont éprouvé des révolutions: toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux, sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.*" (OCV, vol.13A, p.1.)

concluded: “[i]l semble qu’il y ait un génie malin qui se plaise à confondre toutes les espérances des hommes, et à jouer avec la fortune des empires” (D1574).

It has been argued that viscount Bolingbroke inspired Voltaire’s historical writing with his *Letters on the Study and Use of History*, published posthumously in 1752 but in circulation since 1738.⁵⁴ Certainly, there exists an “undeniable similarity in their view of the study of history”; while their “predecessors [...] were concerned primarily with ancient history, [...] both Bolingbroke and the younger Voltaire were interested in modern history”.⁵⁵ To the *philosophe*, “the study of modern times was more precise than the study of ancient history, because sources were more numerous and more reliable”. Moreover, Voltaire considered that modern history, rather than ancient history, was “best placed to offer us instructive examples”, as “he want[ed] to teach the lessons of free thought and religious tolerance, and he turn[ed] to modern history for telling examples to prove his point”.⁵⁶ Along these lines, Voltaire and Frederick the Great’s *Anti-Machiavel* (1740) is therefore “full of real examples, taken from [modern] history”, as the authors sought to transfer François Fénelon’s attack on Machiavelli “from the realm of classical fantasy to the real historical circumstances of modern European monarchies”.⁵⁷ Yet, Voltaire came to realise that he was facing specific difficulties that his colleagues, who engaged with distant periods, and the ancient historians, did not encounter. As he wrote for the entry “Histoire”, in Diderot and d’Alembert’s *Encyclopédie*: “*Mais en se modélant en général sur ces grands maîtres [Livy, Tacitus, Polybius], on a aujourd’hui un fardeau plus pesant que le leur à soutenir. On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d’attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l’agriculture, à la population. Il en est de l’histoire comme des Mathématiques & de la Physique. La carrière s’est prodigieusement accrue. Autant il est aisé de faire un recueil de gazettes, autant il est difficile aujourd’hui d’écrire l’histoire*”.⁵⁸ Although the information concerning recent events was copious and available to many via the gazettes, modern history was an activity for a select few, as it required

54 G.H. Nadel, “New light on Bolingbroke’s letters on history”, *Journal of the History of Ideas*, no.234 (1962), p.556. Cf. John Mackinnon Robertson, *Bolingbroke and Walpole*, London, Unwin, 1919, pp.63-4.

55 G.H. Nadel, “New light on Bolingbroke’s letters on history”, p.556.

56 N. Cronk, “Voltaire, historian: constructing contemporary history in the Enlightenment”, p.4.

57 Isaac Nakhimovsky, “The enlightened prince and the future of Europe: Voltaire and Frederick the Great’s *Anti-Machiavel* of 1740”, in Béla Kapossy, Isaac Nakhimovsky, Richard Whatmore, *Commerce and Peace in the Enlightenment*, Cambridge, Cambridge UP, 2017, pp.44-77, at p.49.

58 Voltaire, “Histoire”, in Diderot and D’Alembert (eds), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Neuchâtel [Paris], Chez Samuel Faulche & Compagnie, 1751-72, 28 vol., vol.VIII, p.225.

skills, expertise, and reliable sources – such as those Voltaire was convinced he had found in Colbert de Torcy.⁵⁹

TORCY AS SOURCE OF THE *SIÈCLE*

In the *Siècle*, Voltaire makes direct reference to Colbert de Torcy as one of his favourite sources of information concerning French foreign policy.⁶⁰ He does so, for instance, when discussing the supposed existence of a Bourbon scheme, which would have – through the use of corruption – secured the Spanish throne for the duke of Anjou, grandson of Louis XIV.⁶¹ This wide-spread view was, according to Voltaire, erroneous:

On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens, séduits par leurs préjugés et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt,⁶² et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques, et des erreurs populaires.

The question had significant political implications, as the existence of French bribes implied that the last will and testament of the long infirm, and manipulable, Charles II of Spain, was not valid. Voltaire, in order to refute such allegations, revealed his authoritative source in early editions of his work: “*Le marquis de Torcy, qui gouvernait alors les Affaires étrangères en France, a rendu un témoignage authentique à cette vérité, par un écrit que j'ai de sa main*”.⁶³

In 1752, a year after the first edition of the *Siècle* appeared, the matter was raised again, when Laurent Angliviel de La Beaumelle published in Frankfurt an unauthorised, and fully annotated, reissue of Voltaire's history.⁶⁴ One of the

59 Voltaire denounced booksellers' practice of presenting such works as “*Histoire fidèle du temps*”, when – according to him – they merely contained selected information from gazettes and almanacs: “*De ces sortes de livres il y en a environ cinquante mille en Europe, et tout cela passe comme le secret de blanchir la peau, de noircir les cheveux et la panacée universelle.*” Article “Charlatan”, in *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, vol.40 (2009), p.42.

60 In the 1775 edition of the *Siècle* (the last to be overseen by the author), Colbert de Torcy is mentioned several times either in a footnote or directly in the text. Torcy's account influenced, for instance, Voltaire's view on the Peace of Ryswick of 1697. See OCV, vol.13B, pp.294-5 (n.12). On Voltaire's use of sources in the *Siècle*, see M. S. Rivière, “Voltaire's use of eyewitnesses' reports in *Le Siècle de Louis XIV*”.

61 This direct reference to Colbert de Torcy disappears in the 1756 edition of the *Siècle*. That year, in fact, Torcy's memoirs had been published in The Hague, and Voltaire considered the reference in the *Siècle* superfluous. OCV, vol.13B, p.305 (n.60).

62 Henry d'Harcourt (1654-1718), French ambassador to Madrid from 1697.

63 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, OCV, vol.13B, p.90 and variant to line 532.

64 Voltaire and La Beaumelle, *Le Siècle de Louis XIV par M. de Voltaire [...] nouvelle édition augmentée d'un très grand nombre de remarques, par M. de La B****, Francfort, Chez la Veuve

many footnotes inserted by La Beaumelle, refers, in fact, to a passage in the *Siècle* concerned with the absence of French bribes in the matter of the Spanish succession; in it, La Beaumelle outspokenly accuses Voltaire of suffering from the same prejudice that he had attributed to other historians, by questioning his correct understanding of the source he mentions – Torcy. As he wrote: “*On serait curieux de voir les propres paroles du marquis de Torcy. L’auteur qui les a eues pourrait les avoir mal comprises. On lit mal quand on lit avec préjugés.*”⁶⁵ Voltaire responded to La Beaumelle’s accusations the following year, with the *Supplément au Siècle de Louis XIV*; in it, he confirmed the historical narrative set out in the *Siècle* – namely that Louis XIV did not have recourse to corruption in Spain, or betray the Partition Treaties with England and the Netherlands (1698, 1700), in order to acquire the Spanish monarchy for the House of Bourbon. Once more, Voltaire reported his source of information, but this time with greater precision, as he even provided the location of Torcy’s manuscripts:

234

*L’auteur du Siècle cite M. le marquis de Torcy alors ministre en France. Il atteste le témoignage authentique de ce secrétaire d’État; un La Beaumelle nie ce témoignage; il demande où il est. On répond, non à lui, mais à tous lecteurs, que ce témoignage se trouve dans les mémoires manuscrits de M. de Torcy, lesquels sont entre les mains de sa famille. On ne les confiera pas à La Beaumelle sans doute; mais ce manuscrit est assez connu. Un autre témoignage du marquis de Torcy se trouve encore écrit de sa main à la marge de l’histoire italienne de Louis XIV, par le comte Ottieri imprimée à Rome, et de laquelle la Beaumelle n’a jamais entendu parler. Cet ouvrage est extrêmement rare. Le cardinal de Polignac étant à Rome eut le crédit de le faire supprimer. M. de Voltaire procura la lecture de son exemplaire à M. le marquis de Torcy. Ottieri comme tous les autres historiens, imputait à Louis XIV le dessein de rompre le traité de partage et de faire tomber dans sa maison toute la monarchie d’Espagne. M. de Torcy réfute en peu de mots cette erreur si accréditée; et dit expressément que Louis XIV n’y a jamais pensé. Ce volume de comte Ottieri précieux par sa rareté et plus encore par la note du marquis de Torcy, a été donné par M. de Voltaire à M. le maréchal de Richelieu, qui le conserve dans sa bibliothèque.*⁶⁶

The first source revealed in the *Supplément* is the manuscript of Torcy’s memoirs, which, three years later, would be published “*pour servir à l’Histoire*”.⁶⁷

Knoch & J.G. Eslinger, 1753, 3 vol. The book cost La Beaumelle six months’ confinement in the Bastille, seemingly at Voltaire’s instigation. Claude Lauriol, *Études sur La Beaumelle, Vie des Huguenots*, no.42 (2008), especially « La Beaumelle et ses éditions annotées de Voltaire », pp.237-49.

65 Voltaire and La Beaumelle, *Le Siècle de Louis XIV*, vol.II, p.73.

66 *Supplément au Siècle*, OCV, vol.32c, pp.316-7.

67 Colbert de Torcy, *Memoires de M de *** pour servir a l’histoire des négociations depuis le traité de Riswick jusqu’à la paix d’Utrecht*, La Haye, 1756, 3 vol. Voltaire generally regarded

The second source, on the other hand, consists of some notes penned by Torcy, concerning, and contained in, Voltaire's first volume of the *Istoria* by Francesco Maria Ottieri. Once it had been presented to the duke of Richelieu in 1740, Voltaire's copy of the book and Torcy's notes were kept in the Richelieu family's library for almost two centuries, before they were donated, in 1933, to the Library of the Sorbonne.⁶⁸ As transcribed above, Torcy's notes concern, in total, only eight passages from Ottieri's 449-page volume: on the existence of French bribes; on Harcourt, the French ambassador in Madrid, not being provided with the necessary financial means to support the Bourbon cause; and with reference to the existence of French ambitions for the Spanish throne, words eventually paraphrased, in Voltaire's *Supplément*, into "*Louis XIV n'y a jamais pensé*".

In 1767, Voltaire returned once more to the content of Torcy's notes⁶⁹ – again to answer La Beaumelle's accusations of political insincerity. In the *Mémoire présenté au ministère*, he denounced La Beaumelle for having sent him ninety-five anonymous letters, and, not forgetting the 1752 unauthorised edition of the *Siècle*, he responded for a second time to his accusations. After having expounded on La Beaumelle's bad faith, Voltaire again referenced his source, which still supported his view of French non-involvement in Charles II's last will and testament:

*Toutes les cours restaient encore persuadées que Louis XIV avait dicté dans Versailles le testament que Charles II, roi d'Espagne, signa dans Madrid. L'auteur du Siècle n'avait alors pour garant du contraire que quelques mots de la main de M. le marquis de Torcy, qu'il conserve encore: La cour de Versailles n'y a eu aucune part. Ces mots sont en marge avec d'autres réponses à plusieurs questions.*⁷⁰

the secret memoirs of courtiers with suspicion: "*Les mémoires secrets des contemporains sont suspects de partialité; ceux qui écrivent une ou deux générations après, doivent user la plus grande circonspection, écarter le frivole, réduire l'exagéré, et combattre la satire.*" (OCV, vol.13c, p.2). This seems not to affect Torcy; Voltaire had "no reservations regarding the integrity and reliability" of Torcy, to whom he gave "pride of place amongst the officials who served Louis XIV in the latter part of his reign". M.S. Rivière, "Voltaire's use of eyewitnesses' reports in *Le Siècle de Louis XIV*", p.10.

- 68 The book is part of the large donation of family papers made by the eighth and last duke of Richelieu (1875-1952). See Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne, « Collections patrimoniales », <http://www.bibliotheque.sorbonne.fr/biu/spip.php?rubrique196> (accessed on 24 December 2019).
- 69 Voltaire alluded to Torcy's notes in 1770, apparently quoting what may or may not have been a genuine letter of 1762 to Damilaville: "*M. de Torcy fut le premier qui m'apprit, par une seule ligne en marge de mes questions, que Louis XIV n'eut jamais de part à ce fameux testament du roi d'Espagne Charles II, qui changea la face de l'Europe.*" Article "Ana, anecdotes", *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, vol.38 (2007), p.319.
- 70 *Mémoire présenté au ministère, et qui doit être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du Siècle de Louis XIV* (1767), OCV, vol.65A (2011), pp.90-1, 96.

Voltaire's claim that, in 1767, he was still in possession of Torcy's notes, raises the question as to whether, at that time, he possessed another manuscript by the minister on the subject, which was not the one he had given to Richelieu in 1740. This argument can be further supported by the absence of any mention of "Versailles" in the notes considered in the present article.

Overall, historical sources are seldom reported in Voltaire's histories. Nevertheless, if someone questioned the veracity of their content, as was the case with La Beaumelle, it would seem that he was ready to respond to the accusation by reporting the source. Voltaire explained his choice of not reporting his sources in his *Dictionnaire philosophique* (1764): "*Je n'aime point à citer; c'est d'ordinaire une besogne épineuse; on néglige ce qui précède et ce qui suit l'endroit qu'on cite, et on s'expose à mille querelles*".⁷¹ The justification is hardly convincing; in fact, by omitting his historical sources in order to avoid *querelles*, concerning their selection and use, Voltaire did not save his histories from criticism. Some of his contemporaries, or close contemporaries, were well aware of the implications of such a choice, in relation to the veracity of historical works. The Scottish historian William Robertson, for instance, confessed that: "as [Voltaire] seldom imitates the example of modern historians, in citing the authors from whom they derived their information, I could not with propriety appeal to his authority in confirmation of any doubtful or unknown fact".⁷²

In the first half of the eighteenth century, politicians were sometimes considered experts of recent political history, according to a long-standing tradition whereby retired men of action often turned into historians.⁷³ "Man of action" is here taken to mean an "aristocratic politician [...] now retired, who wrote a truthful account of contemporary politics and war for men of similar station".⁷⁴ Philip Hicks termed the historians-politicians as "classical historians", in contrast to the later eighteenth-century "philosophical historians". Viscount Bolingbroke belonged to this first category, aiming to justify his political career with a book of recent history, considering himself a new earl of Clarendon, who – fallen out of favour and exiled to France – had written a detailed history of the English Civil War, *The History of the Rebellion*.⁷⁵ Moreover, "Bolingbroke was not writing for any wider distribution [...]. Like Clarendon, [he] wrote for a band of intimates and for a posthumous audience. [...] [Bolingbroke's] full

71 Article "Bien, tout est bien", *Dictionnaire philosophique*, OCV, vol.35 (1996), p.421.

72 William Robertson, *The History of the Reign of the Emperor Charles V*, London, W. and W. Strahan, 1769, 3 vol., vol.1, p.392.

73 Anthony Grafton, *Worlds Made by Words*, Cambridge, MA and London, Harvard UP, 2009, p.43.

74 P. Hicks, "Bolingbroke, Clarendon, and the role of classical historian", p.447.

75 *Ibid.*, p.469.

history [...] like any true classical history, would not be given immediately to the public but left to them posthumously after manuscript circulation among friends”.⁷⁶ Voltaire shared a similar view of expertise in political theory, as he believed that prince and minister possessed the “unique authority to write about the mysteries of statecraft”.⁷⁷ This is reflected by the manuscript presented here – which shows Voltaire in pursuit of some sort of corroboration (from Torcy) of the veracity of the material (Ottieri’s *Istoria*) he had collected for his *Siècle de Louis XIV*.

During the same period, however, the idea that a historian of modern times could not possibly be a person involved in politics was also emerging, in parallel with greater methodological accuracy.⁷⁸ The authority on modern history was, rather, the non-politician, like Voltaire himself, or Ottieri, who did not need to defend, by their historical writings, any previous political activities. With his *Istoria*, a book concerning recent European history, opposed by both Versailles and Vienna, but appreciated by the erudite scholar Ludovico Antonio Muratori,⁷⁹ Ottieri distanced himself from the previous generations of writers, such as Bolingbroke. In fact, like Voltaire, Ottieri wrote his book of recent history to inform a wide and varied readership, whom he addressed plainly in the preface to his work; it is the “*informazione del pubblico*”, which motivated the ill-fated publication of his work in 1728.⁸⁰

Eighteenth-century readers were informed of events taking place in Europe and other parts of the world by a growing number of printed media, such as the first daily gazettes.⁸¹ This stream of information concerning current affairs in turn stimulated the emergence of a new kind of historical writing concerning the recent past, which was methodologically more accurate and paid more attention to the nature of historical sources. Consequently, Voltaire, in writing

⁷⁶ *Ibid.*, pp.455-7.

⁷⁷ I. Nakhimovsky, “The enlightened prince and the future of Europe”, p.49, n.22.

⁷⁸ During the seventeenth century, the idea that the statesman “who had witnessed the making of history, was also the person, who could describe history most vividly and credibly” was increasingly undermined by scholarly scepticism, regarding the trustworthiness of any historical source (historical Pyrrhonism). Partly in response to this critique, eighteenth-century historians “argued for a more professional approach to the past and history writing increasingly became an academic enterprise.” Kasper Risbjerg Eskildsen, “Relics of the past: antiquarianism and archival authority in enlightenment Germany”, in Filippo de Vivo and Maria Pia Donato (eds), *Scholarly Practices in the Archives, 1500-1800*, special issue of *Storia della Storiografia*, no.68/2 (2016), pp.69-81, at p.70-1. See also Anton M. Matytsin, *The Specter of Skepticism in the Age of Enlightenment*, Baltimore, Johns Hopkins UP, 2016, chap.10.

⁷⁹ E. Rossi, “La disgrazia di uno storico”, pp.35-53; G. Ricuperati, *L’esperienza civile e religiosa di Pietro Giannone*, pp.380-1.

⁸⁰ F.M. Ottieri, *Istoria*, vol.I, p.xvi.

⁸¹ See, for example, Tony Claydon, “Daily news and construction of time in late Stuart England, 1695-1714”, *Journal of British Studies*, no.52 (January 2013), pp.55-78.

his *Siècle de Louis XIV* in the 1730s, obtained information from, and checked the reliability of, other sources with a former politician, Colbert de Torcy, who had witnessed many of the events the writer was recounting.⁸² Like Bolingbroke, Voltaire considered politicians to be experts of modern history; however, this view could give rise to bias in his historical narrative, as denounced by some contemporaries, such as La Beaumelle. It is also the accusation of political insincerity that, over the course of more than two centuries, consigned Voltaire's histories to oblivion.⁸³ The truly authoritative voice of the early eighteenth century on modern history was in fact the non-politician, Francesco Maria Ottieri, who held honorific office at the Papal court, and whose history was opposed by French and Austrian authorities. And Voltaire diverged too, since, unlike Bolingbroke, he had no previous political career to defend in his historical writings.

82 To some extent, however, Torcy constitutes a special case, as “rarely does [Voltaire] put such implicit faith in one eyewitness to the extent of not verifying the materials in other sources.” (M.S. Rivière, “Voltaire’s use of eyewitnesses’ reports in *Le Siècle de Louis XIV*”, p.21. See above, n.67.)

83 Condorcet defended Voltaire from the accusation of political opportunism, for example, when the latter supported Russian over Turkish despotism: “*Comblé des bontés de l’impératrice [Catherine the Great], sans doute la reconnaissance animait son [Voltaire’s] zèle ; mais on se tromperait si on imaginait qu’elle en fut l’unique cause. [...] il voyait dans la destruction de l’empire turc, des millions d’hommes assurés du moins d’éviter sous le despotisme d’un souverain [Catherine], le despotisme insupportable d’un peuple ; il voyait renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vu naître, ces mœurs tyranniques de l’Orient qui condamnent un sexe entier à un honteux esclavage.*” Condorcet, *Vie de Voltaire*, p.140. Cf. E. Rothschild, *Economic Sentiments*, p.329, n.64.

LA CONTREFAÇON LIÉGEOISE DE *TANCRÈDE* (1761).
DE LA TYPOGRAPHIE AU TEXTE

Daniel Droixhe

Le compte rendu par d'Argental de la création parisienne de *L'Écossaise* le 26 juillet 1760 offre la relation d'un épisode extrêmement révélateur des mœurs de la librairie.

Le jour même de notre triomphe Prault le fils m'a dit qu'un inconnu très mal mis lui avoit demandé s'il vouloit imprimer Tancrede. Très volontiers, a répondu le libraire. Sur cela ils ont conclu le marché sur le champ à 7 louis (cela n'est pas cher). L'inconnu n'ayant pas le manuscrit dans sa poche n'a pas pû le livrer tout de suite. Il a prétendu qu'il alloit le chercher et il n'est pas revenu. Voilà l'état de cette affaire qui me donne une très grande inquiétude. J'ai loué Prault de sa fidélité, je l'ai assuré qu'il en seroit récompensé, que non seulement on le rembourseroit de ces 7 louis, mais qu'il auroit la préférence pour imprimer la tragédie et qu'on engageroit la personne qui seroit chargée de l'impression à traiter avec lui. Voilà où en est l'affaire¹.

« L'impatient Praut » fut en effet récompensé par l'attribution de l'impression originale du *Tancrede*. Celle-ci parut sur la fin de 1760, après que la création parisienne de la pièce, le 3 septembre, eut suscité bien des inquiétudes de la part de Voltaire. Celui-ci s'alarmait à la mi-octobre : « Il y a certainement dans Paris des exemplaires de Tancrede conformes à la leçon des comédiens. Il est certain que pour peu qu'on attende la pièce paraîtra dans toute sa misère, pendant que je passe le jour et la nuit à la corriger d'un bout à l'autre²... » « Il est sûr », écrivait-il une semaine plus tard aux d'Argental, « que bientôt ce détestable ouvrage sera imprimé, comme il est sûr que Pondichéri sera pris³ ». Après que l'ouvrage eut en effet donné lieu à contrefaçons, dans le dernier trimestre de 1760 ou au début de l'année suivante, Voltaire chargea Cramer de procurer en 1761, sans son nom ni celui de l'imprimeur, une nouvelle édition comportant

1 D9091. Voir John Stanton Henderson, *Voltaire's Tancrede: author and editor*, SVEC, n° 61 (1968).

2 D9327.

3 D9352.

« des modifications par rapport au texte de l'édition Prault corrigée » (cat. BnF, n° 1515-1517). L'impression se distinguait également de l'édition Prault par une lettre *À M. le marquis Albergati Capacelli* datée du 23 décembre 1760.

Selon le catalogue de la BnF, cette édition servit de modèle à une contrefaçon de 1761 qui ajouta au titre le nom de Voltaire et l'adresse des « Frères Cramer » (n° 1518). Le catalogue la considère comme « peut-être » due à « l'éditeur liégeois Bassompierre ». Ceci a été vérifié par des concordances ornementales, parmi lesquelles figurent la vignette du titre et une composition typographique récurrente (fig. 1 et 2). Ce type d'ornementation par agrégation d'éléments, par son caractère démonstratif, mériterait d'occuper un jour dans la bibliographie matérielle, davantage que la comparaison fondée sur les vignettes ou bandeaux gravés ou fondus, une place prioritaire⁴.

Cette édition comporte également la lettre au marquis Albergati Capacelli.

240

Du point de vue textuel, une différence majeure sépare le modèle supposé de la contrefaçon liégeoise, laquelle montre à nouveau une concordance, sur ce point particulier, avec l'édition rouennaise conservée au tome XVIII de la collection de 1764, c'est-à-dire à la suite du *Caffè* (pages [251]-334). À la fin de la scène 2 de l'acte III, Tancrède évoque son amour pour Amenaïde. Dans l'édition Cramer, il dit : « J'arrive ; un autre ici l'obtiendrait de son père ! » (p. 43). Dans les contrefaçons : « J'arrive ici ; un autre l'obtiendrait... » (p. 38 et 288). De même, l'erreur affectant « qu'elle est la rage », chez Cramer (p. 47), est corrigée en « quelle est la rage » (p. 42 et 290). Orthographe et ponctuation confirment l'analogie. On en donne ci-dessous quelques exemples.

D'un côté, l'orthographe des contrefaçons est plus moderne : « puissants » pour « puissans », « notre » pour « nôtre », « su » pour « sçû », « souviens-toi » pour « souvien-toi », « [vous] contemplez » pour « contemplés », etc. En revanche, elle est archaïsante dans l'emploi du *y* : « proye », « voye », etc. Bassompierre et Machuel auraient pu corriger spontanément « puiqu'on » en « puisqu'on ». Mais des graphies comme « ont regné », « Oû porté-je » témoignent aussi d'un lien entre les deux éditions provinciales – celui-ci pouvant bien sûr renvoyer à une tierce édition du texte. L'emploi concordant des majuscules, un usage accru des virgules, le remplacement des tirets de l'édition Cramer par des points de suspension vont dans le même sens.

4 Daniel Droixhe, « L'origine lyonnaise de la fausse édition Bassompierre du *Bélisaire* de Marmontel (1777) », *Histoire et civilisation du livre*, 13, 2017, p. 143-151 ; Muriel Collart, « Des beaux documents aux belles bibliothèques. À propos de l'édition clandestine des *Œuvres* de Brantôme par Jean-Edme Dufour (Maastricht, 1779) », *ibid.*, p. 167-183 ; Muriel Collart et Daniel Droixhe, « Vers une combinatoire typographique générale. Contrefaçons liégeoises et maastrichtoises du XVIII^e siècle », à paraître.

TANCREDE,⁴

TRAGÉDIE,

Par Mr. De VOLTAIRE.



A G E N E V E ,

Chez les Freres C R A M E R , Libraires.

M. D C C. L X I.

1. Contrefaçon liégeoise de *Tancrede*,
authentifiée par la vignette du titre⁵

5 Voir Daniel Droixhe, « Signatures clandestines et autres essais sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht », *SVEC*, 10 (2001), p. 55, image 05.12-05-12.

*(Les Gardes qui étaient dans le fond s'avancent
pour l'emmenner.)*

Porte un jour au héros à qui j'étais unie,
Mes derniers sentiments, & mes derniers adieux,
Fanie; il apprendra si je mourus fidelle;
Je coûterai du moins des larmes à ses yeux:
Il pourra me venger : ma mort est moins cruelle.

Fin du second Acte.



Édition Cramer de 1761 BnF, n° 1515-1517 ⁶	Contrefaçon Bassompierre BnF, n° 1518 ⁷ et contrefaçon Machuel, BnF, n° 145 et coll. privée ⁸
[3] Qui daignez par	[1] / [259] Qui daignez, par
[3] longtemps	[1] / [259] long-temps
[3] Musulmans.	2 / [259] Musulmans;
4 Deux puissans ennemis de nôtre République	2 / [259] Deux puissants ennemis de notre République
4 proie voie	2 / 260 proye voye
5 nôtre	3 / 260 notre
5 ont régné	3 / 261 regné
7 sçû	5 / 262 su
8 Tancrede né	6 / 263 Tancrede, né
10 Allez, – Mes amis – soyons	7 / 264 Allez, ... Mes amis...
15 azile	11 / 267 asyle
16 proie	12 / 268 proye
24 Ou portai-je	19 / 273 Où porté-je
26 souvien-toi	21 / 275 souviens-toi / souvient-toi

Remarquons pour terminer que la reproduction liégeoise s'inscrivait dans un espace commercial que risquait spécialement de saturer l'impression genevoise, en raison d'une disposition éditoriale due à Voltaire lui-même. Celui-ci avait en effet autorisé Cramer, dès septembre 1760, à donner la pièce, mais à une condition :

Je ne crois pas qu'il soit convenable d'imprimer actuellement des *Tancredes* pour Paris. Comme j'ai fait présent du privilège de L'Édition Parisienne à la Clairon et à Le Kain, leur libraire [Pault] serait en droit de crier; je pense donc qu'il faut n'en tirer que le nombre d'exemplaires que Monsieur Cramer peut débiter en Suisse, Allemagne & dans la province⁹.

6 BnF, 8° Y th 17030 et Z Beuchot 76.

7 BnF, Z Bengesco 87.

8 T. XVIII.

9 D9238.

Inédits

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE :
LETTRES ET BILLETS INÉDITS ADRESSÉS À MARC DUVAL
ET À D'AUTRES CORRESPONDANTS

Nicholas Cronk
Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Nous présentons ici quelques lettres et billets inédits apparus lors de ventes récentes, et qui viennent notamment compléter les corpus existants des échanges épistolaires entre Voltaire et Marc Duval ainsi qu'avec son ami Claude-Philippe Fyot de La Marche.

Principes d'édition. Nous rétablissons ici le texte des lettres, parfois de façon partielle, à partir des textes reproduits dans les catalogues de ventes et des photographies qui y figurent. La transcription est littérale, à cette nuance près que des majuscules ont été introduites systématiquement en début de phrase. Pour faciliter la lisibilité du texte, quelques signes de ponctuation ont été introduits et mis entre crochets. Les lettres sont numérotées d'après les principes mis en place pour la révision de l'édition de Theodore Besterman¹.

VOLTAIRE ET MARC DUVAL

Marc Duval était lieutenant général civil et criminel du bailliage de Gex ; il était en effet chef de la police de la localité, et ses échanges avec Voltaire sont révélateurs des soucis quotidiens du patriarche de Ferney². Provenant d'une vente récente³, huit lettres inédites de Voltaire à Marc Duval viennent compléter de façon significative notre appréciation de l'importance de ce corpus.

- 1 Voir Nicholas Cronk, « La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman », *Revue Voltaire*, 11, 2011, p. 195-196.
- 2 Voir Fernand Caussy, *Voltaire, seigneur de village*, Paris, Hachette, 1912.
- 3 Chez Ader Nordmann à Paris, « Lettres et manuscrits autographes », vente des 7 et 8 décembre 2017 (lots 345-49).

Liste des lettres échangées avec Marc Duval :

	Besterman	Ajouts
MD à M. Chevalier	3 octobre 1754	D5939
Voltaire à MD	3 avril 1764	D11809
Voltaire à MD	18 décembre 1767	D14600a ⁴
Voltaire à MD	22 décembre 1767	(1) / D14609a
Voltaire à MD	9 juillet 1769	(2) / D15741a
Mme Denis à MD	22 janvier 1771	D16985
Mme Denis à MD	8 janvier 1774	D18741
MD à Mme Denis	11 janvier 1774	D18747
Mme Denis à MD	16 janvier 1774	D18756
Voltaire à MD	16 janvier 1774	D18755
Voltaire à MD	1 ^{er} mars 1774	(3) / D18830a
Voltaire à MD	18 mars 1774	(4) / D18861a
Voltaire à MD	4 avril 1774	(5) / D18882a
MD à Voltaire	21 avril 1774	D18900
Voltaire à MD	23 avril 1774	(6) / D18905a
Voltaire MD	2 janvier 1775	D19276
Voltaire MD	3 février 1776	D19900
Voltaire MD	16 mars 1776	D19997
Voltaire à MD	5 avril 1776	(7) / D20048a
Voltaire à MD	4 décembre [?] 1776	(8) / D20447a

4 Voir N. Cronk, « La correspondance de Voltaire : quelques lettres inédites », *Revue Voltaire*, 12, 2012, p. 269-273.

(1)⁵

Voltaire à Marc Duval
Ferney, 22 décembre 1767
D14609a

[...] Je suis très sensible à toutes vos bontés. J'espère encore que cette ridicule affaire n'aura point de suite, et qu'elle apprendra aux Procureurs à ne jamais intenter un procez sans l'ordre exprès de leurs comettants. Il est clair que Balleidier⁶ a fait tout le contraire de ce qu'il fallait faire. Il ne s'agissait que d'un chemin, il devait demander qu'il fut réparé par ceux qui sont accusés de l'avoir rendu impraticable; c'était la chose du monde la plus simple. Une attestation des habitans suffisait. Balleidier au lieu de prendre cette voie courte et légale s'est avisé sans me consulter de faire une espèce de procez criminel. Il a accusé très injustement un habitant d'avoir volé des pierres. Je me flatte encor une fois que pareille illégalité ne se commettra plus. Je vous demande bien pardon de vous avoir tant ennuié pour si peu de chose.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et de reconnaissance

Monsieur

[à gauche:] à ferney 22 X^{bre} 1767

Vôtre très humble et très obéissant serviteur Voltaire

(2)⁷

Voltaire à Marc Duval
Ferney, 9 juillet 1769
D15741a

Ferney 9 juillet 1769

[...] Si la faiblesse à laquelle mes maladies me réduisent me permettait de venir vous rendre mes devoirs, il y a longtemps que j'aurais eu cet honneur. Quoique mon état m'empêche de me mêler de la moindre affaire, je dois pourtant vous dire un mot, Monsieur, de celle de mad^e Denis avec le S^r Choudens de Genève. Il est très certain que cet homme n'a entrepris ce procez que pour attraper quelque argent de ma nièce. Il était parfaitement informé et son procureur aussi, que ma nièce était domiciliée à Paris depuis quinze mois; qu'elle n'a point de domestique à Ferney, puisque je me suis réservé cette terre pour ma vie; et de

5 Lettre de la main de Wagnière, signée « Voltaire ». 2 p. in-4°. Lot 345.

6 Joseph Antoine Balleidier, procureur à Gex et surintendant de Ferney.

7 Lettre de la main de Wagnière, signée « Voltaire ». 2 p. in-4°. Lot 346.

plus, je puis certifier que l'assignation n'a été donnée à aucun domestique de ma maison.

Il paraît évident que Choudens veut abuser de l'absence de mad^e Denis, et de la faiblesse de mon état. On m'assure qu'il faut que mad^e Denis soit assignée à Paris à son domicile, et que la loi y est formelle. Cette forme n'opère qu'un petit retardement, et mad^e Denis viendra elle même plaider sa cause.

Je m'en raporte entièrement, Monsieur, à vôtre décision. Cette Lettre est plutôt une requête de plaideur qu'une Lettre ordinaire, ainsi elle vous épargne la fatigue d'une réponse. Permettez moi seulement d'ajouter qu'il n'y a personne dans vôtre juridiction qui rende plus de justice à vos lumieres et à vôtre équité que moi, et qui vous soit plus attaché.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Vôtre très humble et très obéissant serviteur Voltaire.

250

(3)⁸

Voltaire à Marc Duval

Ferney, 1 mars 1774

D18830a

[...] J'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur le Lieutenant général les mémoires du proces de Beaumarchais qu'il a paru souhaiter de lire. Il y a un quatrième mémoire qui fait beaucoup de bruit, et que je lui enverrai le plutôt que je pourrai⁹ [...].

Voltaire

8 Lettre de la main de Wagnière, signée « Voltaire ». Une page in-8°. Lot 347.

9 Il s'agit des *Mémoires contre Goezman*. Trois *Mémoires* parurent en 1773, un quatrième en 1774. Le procès de Beaumarchais eut un grand retentissement et fit de lui une célébrité. Les *Mémoires* se trouvent dans la bibliothèque de Voltaire et portent des marques de lecture; voir BV300, BV301 (Quatrième Mémoire), et *OCV*, t. 136, p. 236-241.

(4)¹⁰
Voltaire à Marc Duval
Ferney, 18 mars 1774
D18861a

[*Voltaire envoie le quatrième mémoire contre Goezman, qui*] « mérite assurément votre curiosité ». [*Il prie Duval de bien vouloir lui renvoyer après examen les papiers*] « que Madame Denis a soumis à votre arbitrage et à votre décision ». [*Et il continue :*]

Nous nous flattons que vous aurez vu quelle a été l'indécence du procureur Balleidier, et l'injustice de quelques unes de ses demandes. Il exige des fraix pour une petite affaire qui doit être païée par le Roi selon les déclarations de Sa Majesté ; les seigneurs n'étant plus chargés des frais de justice. Vous aurez aperçu aussi quelques autres vexations. Il veut nous faire paier des fraix qu'il nous a faits de gaieté de cœur, dans le temps même que nous vous demandions d'avoir la bonté de régler cette affaire. On ne paie les fraix que lorsque l'on est condamné aux dépends et s'il a fait des écritures inutiles, à tant la page, ce n'est pas à nous de paier son bavardage. Enfin, Monsieur, nous avons consigné, et nous sommes prêts de lui paier sur le champ ce que nous lui devons légitimement. Nous ne passons pas dans nos terres pour avoir fait des injustices [...].

Voltaire

(5)¹¹
Voltaire à Marc Duval
Ferney, 4 avril 1774
D18882a

[*Voltaire envoie à Duval la consultation de l'avocat Christin, que son correspondant lui avait recommandé :*]

Je vous supplie d'être en conséquence l'arbitre entre Madame Denis & le procureur Balleidier. Vous verrez qu'il demande ce qui ne lui est pas dû, en voulant faire payer à Madame Denis les frais des procédures insolentes qu'il a faites contre elle, dans le temps même que vous vouliez accommoder cette affaire. Et comme Madame Denis ne s'abaisse point à vouloir lui faire payer ses procédures, il n'est pas juste qu'elle lui paye celles qu'il a faites si indiscretement.

[*Le mémoire du procureur Balleidier doit donc se réduire à 256 livres 16 sous :*]

10 Lettre de la main de Wagnière, signée « Voltaire ». 2 p. in-4°. Lot 347.

11 Lettre autographe, signée « Voltaire ». 3 p. in-4°. Lot 347.

De cette somme il faut retrancher dix livres d'une part pour une information inutile contre un nommé Marne, qui avait eu une rixe sur le grand chemin vers Tournex ; ce cas appartenant à votre Jurisdiction & non à la mienne ; & de plus, ces frais de justice n'étant plus à la charge des Seigneurs, mais à celle du Roi.

[*Douze livres sont également à retrancher pour les vacations de l'huissier Peney :*]

Et vous voudrez bien, Monsieur, remarquer que Balleidier, dans son premier écrit n° 1, ligne 10, demandait onze années de gages, dans le temps même qu'on ne lui en devait que deux.

[*Mme Denis et Voltaire s'en remettent entièrement au jugement de Duval.*]

[...]

Voltaire

(6)¹²

Voltaire à Marc Duval

Ferney, 23 avril 1774

D18905a

23 avril 1774 à ferney

Monsieur

Madame Denis et moi nous vous remercions également. Nous exécutons vos ordres sur le champ, car nous regardons vôtre arbitrage comme des ordres. C'est l'équité qui les a dictés. Nous envoyons deux cents cinquante six Livres au Procureur Balleidier, selon ce que vous avez très justement réglé.

Nous lui renouvelons la déclaration que nous lui avons faite depuis si longtemps, que nous avons choisi un autre Procureur fiscal, et nous espérons que le S^r Balleidier traitera désormais avec plus de circonspection et de bonté les personnes qui l'emploieront.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et de reconnaissance

Monsieur

Vôtre très humble et très obéissant serviteur Voltaire.

12 Lettre de la main de Wagnière, signée « Voltaire ». Une page in-4°. Lot 347.

(7)¹³
Voltaire à Marc Duval
Ferney, 5 avril 1776
D20048a

à ferney 5 avril 1776

Monsieur

Madame Denis lasse de plaider pendant tant d'années de suite pour un mauvais coin de terre qui n'en vaut pas la peine, vous supplie instamment de vouloir bien terminer cette affaire avec le plus de célérité et le moins de formalités dispendieuses qu'il vous sera possible.

Elle ne veut ni perdre son bien, ni avoir celui d'autrui. Elle en passera sans difficulté par la sentence que vous aurez portée.

Je me joins à elle, Monsieur, pour vous demander la même grace.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, vôtre très humble et très obéissant serviteur Voltaire.

253

(8)¹⁴
Voltaire à Marc Duval
Ferney, 4 décembre 1776
D20447a

à ferney 4 de[cembre] 1776

Monsieur

J'obéirais sur le champ à vos ordres si j'avais quelque place à donner. Je n'ai que la voie de la représentation, et assurément je m'en servirai pour procurer au Sr Chabot un juste dédommagement.

Je ne sçais pas encor quel parti on pourra prendre pour fournir à la province du sel à un bas prix qui la dédommage des Trente mille livres qu'elle est obligée de donner aux fermiers généraux.

Quelque arrangement que l'on fasse, soyez sur, Monsieur, que je solliciterai très vivement une place convenable pour celui que vous protégez. Ma sollicitation ne pourra valoir quelque chose qu'à l'appui de vôtre recommandation.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Vôtre très humble et très obéissant serviteur Voltaire.

13 Lettre de la main de Wagnière, signée « Voltaire ». Une page in-4°. Lot 349.

14 Lettre de la main de Wagnière, signée « Voltaire ». Une page in-4°. Lot 348.

La correspondance importante entre Voltaire et Claude-Philippe Fyot de La Marche témoigne d'une amitié qui dura plus d'un demi-siècle. Claude-Philippe Fyot de La Marche (1694-1768), issu de la noblesse de robe, est un condisciple de Voltaire à Louis-le-Grand, et ils échangèrent des lettres dès leur dernière année de collège. Par la suite, le marquis de La Marche fut magistrat au Parlement de Bourgogne, et en devint Premier président en 1745.

254 L'édition Besterman comprend cinq lettres de Voltaire à son ami de collègue datant de 1711. Leur correspondance semble s'interrompre par la suite et reprend après l'installation de Voltaire à Genève. Les échanges entre les deux hommes deviennent réguliers à partir de 1755 : l'édition Besterman comprend 39 lettres de Voltaire adressées au marquis de La Marche qui s'échelonnent entre 1755 et 1766, et deux lettres du marquis à Voltaire pour la même période. Voltaire envoie à son ami certains de ses écrits (par exemple le *Sermon du rabin Akib*, D10223), et lui prête la somme de 20 000 francs (D9993). En 1761, le marquis rend visite à Voltaire, et sa lettre de remerciement montre bien l'intimité qui liait les deux hommes (D10006, 13 septembre 1761) :

Vous avez su joindre au plus aimable accueil du monde un service essentiel et rendu de la meilleure grâce, vous m'avez fait goûter le plaisir d'avoir obligation aux gens qu'on aime et qu'on admire, plaisir sensible, mais rare, parce que les gens dignes d'être aimés et admirés ne sont pas communs. Enfin vous m'avez fait trouver au château de Voltaire (car Ferney n'aura plus s'il vous plaît d'autre nom) ce que j'avais inutilement cherché dans ma patrie [...].

Le fils du marquis, Jean-Philippe Fyot de La Marche (1723-1772), magistrat lui aussi au Parlement de Bourgogne, succède à son père comme Premier président en 1757. Voltaire est en correspondance également avec le fils, et nous connaissons 19 lettres de Voltaire à Jean-Philippe, allant de 1760 à 1766, et une seule lettre de Jean-Philippe à Voltaire, datant de 1763. Après la mort de Claude-Philippe, Voltaire écrit à son fils (27 juin 1768, D15100) :

J'ai appris il y a très peu de temps la mort d'un homme qui m'honorait depuis plus de soixante ans de sa bienveillance [...]. Souffrez que je vous demande la continuation des bontés de monsieur votre père. Moins j'ai de temps à en jouir, plus elles me sont précieuses. J'irai bientôt le retrouver (si on se retrouve).

Dans une vente récente parurent trois lettres autographes de Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche, dont deux inédites¹⁵. Dans la première lettre inédite, il est question du procès entre Voltaire et le président de Brosses ; la seconde traite du mariage de Mlle Corneille et de l'affaire Calas.

(9)¹⁶

Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche
Ferney, 30 septembre 1761
D10046a

Ferney par Genève 30 septembre [1761]

J[']ay reçu mon respectable magistrat et mon illustre ami la lettre dont vous m'avez honoré de Lyon, et je ne sçais si vous avez reçu la mienne dans laquelle il y avait de la besogne pour votre graveur¹⁷. Je vous crois a présent dans votre beau chatau de la Marche avec madame la marquise de Paulmi¹⁸. Soufrez que je vous félicite tout deux d[']etre ensemble. Ce serait un spectacle bien touchant de vous voir dans votre retraite entouré de vos vertus et de votre famille dont vous etes le bienfaiteur et dont vous devez etre adoré. Permettez que je vous envoie la réponse a l[']exploit du fétiche.¹⁹ Je ne crois pas que cette affaire le conduise jamais a etre chancelier. J[']envoie copie a Monsieur votre fils²⁰ et a monsieur le procureur general. Je les prends pour arbitres, et je consens a livrer deux mille fetiches a Mr de Brosse, s'il y a un seul membre du parlement qui approuve son procedé. Je me flatte que dans le bel ouvrage que vous faites sur les loix,²¹

15 Chez Ader à Paris, vente « Lettres & manuscrits autographes » du jeudi 20 et du vendredi 21 juin 2019 (lots 190-192).

16 Lettre autographe, signée « V », 3 pages in-4°. Lot 190.

17 Ce graveur travaillait à l'illustration des *Commentaires sur Corneille* (1764). Il s'agit apparemment de Louis-Gabriel Monnier, élu membre de l'Académie de Dijon en 1761 (voir D10010, note éditoriale 1) ; mais aucune de ses illustrations ne fut finalement retenue dans l'édition des *Commentaires*.

18 La fille de Claude-Philippe, Suzanne Marguerite (1731-1784), épousa en 1748 Marc Antoine René, marquis de Paulmy (1722-1787), qui était le fils de René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, ami de Voltaire. Le château de La Marche se trouve près de Chalon-sur-Saône en Bourgogne.

19 L'allusion est au président Charles de Brosses, avec qui Voltaire avait un contentieux juridique (voir ci-dessous D8113-N1), et qui en 1760 venait de publier anonymement *Du culte des dieux fétiches*. Voltaire écrit le même jour à ce même sujet au président de Ruffey (D10046) : le document qu'il envoie ici, joint à la présente lettre, doit être identique à celui joint à la lettre à Ruffey. Deux jours auparavant, Voltaire avait évoqué le même procès dans une lettre à Jean Philippe Fyot de La Marche (D10040).

20 Voir aussi D10142 (8 novembre 1761).

21 Une lettre de Voltaire au président de Ruffey (16 janvier 1761, D9555) évoque une « histoire des impôts » qu'écrivait le marquis de La Marche ; le manuscrit est resté inédit.

vous n[']omettrez pas qu[']un juge doit avoir de l[']honneur, et ne pas donner l'exemple de la plus lâche voracité. Je peux perdre mon proces dans les formes mais nul fetiche ne pourra empecher que Monsieur de Brosse n[']ait tres grand tort dans le fonds. Vous monsieur qui n[']avez jamais donné que des exemples de justice pour le fonds et pour la forme; décidez entre un de Brosse et moy. Jugez quelle grace il aurait eu a se faire recevoir premier president a bezancon avec mon factum pour mercuriale? Quand irez vous a paris? Mais quand pourai je vous renouveler mon tres tendre et tres respectueux attachement [?]

V

(10)²²

Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche

Ferney, 12 octobre 1762

D10760-N1

256

Besterman ne connaît pas le manuscrit holographe de cette lettre, et doit se contenter de l'éditer à partir d'une édition imprimée de 1836²³. En laissant de côté les différences minimales de ponctuation, nous pouvons, à la lumière de l'autographe, apporter une modeste correction au texte de la première édition. Au lieu de « Vous n'etes pas homme à croire qu'un parlement ait toujours raison », il faut lire: « Vous n[']etes pas homme a croire *qu'il faut* qu[']un parlement ait toujours raison » (c'est moi qui souligne).

(11)²⁴

Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche

Ferney, 10 janvier 1763

D10899a

[...] Que j[']ay bien reconnu mon respectable et bienfaisant magistrat la calomnieuse et absurde impertinence des malins de Dijon²⁵! Je sais a présent

22 Lettre autographe, signee « V », datée 12 octobre [1762]. 2 pages in-4°. Adresse avec cachet de cire rouge aux armes (brisé). Adressée « au château de La Marche, par Dijon ». Lot 191.

23 *Correspondance inédite de Voltaire avec Frédéric II, le président de Brosses et autres personnages*, éd. Th. Foisset, Paris, A. Levavasseur, 1836, p. 284-285.

24 Lettre autographe, signée « V », datée Ferney 10 janvier [1763]. 3 pages in-4°. Lot 192.

25 En 1762-1763, le parlement de Dijon vivait un moment de crise dans ses relations avec le pouvoir central (voir Julian Swann, *Provincial Power and Absolute Monarchy: the Estates General of Burgundy, 1661-1790*, Cambridge, Cambridge UP, 2003, chap. 9). Voltaire avait déjà parlé du « malin peuple de Dijon » dans une lettre au marquis le 18 décembre 1762 (D10848).

que la sentence d'arbitrage a été rendue, que les arbitres ont dit[-]on, passé un peu leurs pouvoirs mais que M. votre fils a signé et qu[']on dit que vous signerez aussi ; que tout sera assoupi que rien ne troublera plus votre vie, que vous serez aussi heureux que vous méritez de l'être. [*Voltaire partage sa joie d'avoir retrouvé la tranquillité.*]

Savez vous bien que c[']était a un de vos voisins que nous allions marier M^{elle} Corneille²⁶. Mr de Cormont fils du commissaire des guerres de Chalons était le prétendu mais la raison sans dot ne réussit pas toujours²⁷. Le père ne veut absolument rien donner à son fils, et rien avec peu de chose ne fait pas un ménage opulent. Ainsi me voyla je crois, quitte d'un épithalame. Vous auriez eu mademoiselle Corneille aux portes de votre chateau. Elle eut été trop heureuse [...].

Quand vous serez de loisir, je vous invite à lire les mémoires des Calas²⁸. L'affaire va se juger ce mois cy. Elle est importante et paraît exciter l[']intérêt public²⁹. Le roy a déjà rendu les deux filles à la mère. Elles iront toutes trois en crêpe et en larmes voir si les juges ont un cœur.

est-il vrai que M. le prince de Condé vient à Dijon arranger les affaires de votre parlement [?] Je ne veux plus rien croire de ce qu'on dit en Bourgogne. Je ne croirai que mon cœur qui ne se trompe pas sur vos bontés et qui vous est attaché avec tant de respect et de tendresse !

V

avez vous fait juger votre dessinateur³⁰ ?

-
- 26 Voltaire et Mme Denis écrivent le même jour aux d'Argental pour leur expliquer les raisons de l'annulation du mariage de Mlle Corneille (10 janvier 1763, D10899).
- 27 Allusion à Molière, *L'Avare*, I, 7 (« la scène du dot »). Même plaisanterie dans une lettre au président de Ruffey : « Je vous dirai que celui qui se proposait pour épouser m^{elle} Corneille était m^r de Cormont, capitaine de cavalerie, fils du commissaire des guerres de Chalons. Je donnais une dot honnête, mais le commissaire ne donnait rien du tout ; et la raison sans dot n'a pas réussi » (14 janvier 1763, D10910).
- 28 Allusion aux divers pamphlets concernant l'affaire Calas publiés en 1762 ; voir les éditions critiques de ces textes par Robert Grandroute dans *OCV*, t. 56b.
- 29 Très tôt, Voltaire comprend le rôle important que jouera l'opinion publique dans le déroulement de l'affaire Calas.
- 30 Il s'agit de l'artiste qui réalisait les dessins destinés à illustrer les *Commentaires sur Corneille* (voir ci-dessus la note 17) : une dispute avait éclaté à propos du format des illustrations. Cf. : « Je me flatte que votre procès contre monsieur votre fils vaut mieux que celui que vous entreprenez pour votre dessinateur. Vous en appelez à m. de Cailus, c'est précisément, à ce qu'on me mande, M. de Cailus qui l'a condamné. Pour moi je ne le condamne point, il m'est très indifférent que des figures soient grandes ou petites, et même qu'elles soient bien ou mal faites. On n'examine point les estampes des tragédies qu'on ne peut lire ; et les souscripteurs n'ont que trop d'estampes et de papier pour leur argent » (au marquis de La Marche, 3 janvier 1763, D10880).

(12)³¹

Voltaire à Gabriel Cramer

[novembre 1757?]

D7450a

Vous vous moquez de moy mon cher éditeur. Je n'entends point raillerie. Je vous dois[,] je veux payer. Je veux des livres. Je veux un compte. Ce n'est pas d'ailleurs 291^{lt} de bougre que doit m[ad]^e du buisson cest je croi 261^{lt}.

Je vous dois un Shakespeare[,] je vous dois d'autres livres[,] je vous prie de me donner en livres l[']argent que vous pourez me devoir. Voyez je vous en prie quels livres d[']hist[oire] et de belles let[tres] vous avez. Je vous embrasse[.]

[*adresse*:]

[*traces de cire rouge*]

a Mons^r / M^r Crammer

258

(13)³²

Chappu (ou Chappuz) à [destinataire inconnu]

Gex, 29 septembre [?1766]

D13595a

Une lettre jusqu'ici inconnue qui témoigne d'une grande soirée au château de Ferney. Voici la description de la lettre, avec quelques citations, qui se trouve dans le catalogue de vente :

Chappu (ami des Amelot de Dijon) fait en Suisse un voyage agréable, assistant à des fêtes continuelles, notamment celle organisée par la République de Genève, qu'il raconte en détails. Avec ses amis Amelot, il assiste à de belles cérémonies, et de somptueux repas, où il découvre notamment des poissons aussi étonnants que délicieux, comme la truite saumonée et l'omble chevalier... Enfin, ils ont été invités à souper chez M. de Voltaire au château de Ferney. La soirée a commencé par

31 Lettre autographe. 1 p. in-12. Chez Ader Nordmann à Paris, « Lettres et manuscrits autographes », vente des 7 et 8 décembre 2017, lot 342. Fin 1757, Cramer partit en voyage, et Voltaire cherchait à régler leurs affaires avant son départ ; ce billet est à mettre en rapport avec un autre du même genre, D7450, que Besterman date approximativement du 5 novembre 1757.

32 Lettre autographe signée, par Chappu (ou Chappuz). 4 p. in-4°. Vente chez Ader Nordmann, salle des ventes Favart, lundi 10 décembre 2018, « Lettres et manuscrits autographes », lot 297.

la représentation d'une comédie, avec une centaine d'invités: « Mr de Voltaire, quoiqu'avec un air cassé, est fort honette et bien spirituel, il fut fort gai – je n'ai jamais vu une si brillante compagnie, il y avoit un prince russe avec son épouse parente de l'impératrice couverte de pierreries », *des princes russes, allemands, italiens*, « et des premiers seigneurs de France. Voltaire a dans ce château de Ferney une cour bien plus flatteuse que celle des souverains qu'il ne doit qu'à ses talens; je voulus savoir comment il s'en tireroit pour le souper. Il y eut trois tables soixante quatre couverts tous en vaisselle plate ». *Un jésuite auquel il confia sa surprise du grand train de cette maison lui expliqua que M. de Voltaire avait près de 200.000 livres de rente, et qu'il devait cette fortune au maréchal de Saxe. La maison est très belle mais trop petite pour cette grande compagnie*: « mon jésuite me disoit qu'il y voyoit passer toute l'Europe en revue [...], il donne des emplacements à tous ceux qui veulent s'établir à côté de chez lui, il fait même des avances pour bâtir. Il a deux nièces mariées chez lui plus la petite fille du grand Corneille qu'il a mariée avec un capitaine des dragons fort riche, il y a un ingénieur et sa femme, tout cela compose ses acteurs, un fameux Cramer libraire de Genève homme d'esprit avec quelques seigneurs voisins. Il n'a que quatre lits à donner chez lui, les chevaux et les domestiques sont à l'auberge, son cabinet de compagnie est pour ainsi dire tapissé de belles peintures; on donna un petit feu d'artifice après le souper; chacun se retira » [...].

NOTES

(14)³³

Voltaire à Jacques Bernard Chauvelin

15 février 1759

D8113-N1

En 1758, Voltaire achète au président de Brosses le château de Tournay sous forme de bail à vie avec le titre comtal qui y est attaché. Dans le cadre du paiement et de la cession du château, il y eut un contentieux entre Voltaire et de Brosses concernant le paiement du centième denier. Besterman tire cette lettre d'un livre publié en 1860³⁴; il n'en connaît aucun manuscrit, mais constate que

33 Deux pièces de la main de Wagnière, la première avec note autographe de Voltaire, 15 février 1759; 1 page in-4° chacune. Vente chez Ader Nordmann, salle des ventes Favart, lundi 10 décembre 2018, « Lettres et manuscrits autographes », lot 296.

34 *Voltaire à Ferney: sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha, suivie d'autres lettres et de notes pour Mézerai*, éd. Evariste Bavoux, et al., Paris, Didier, 1860, p. 385-386.

l'édition de 1860 n'est pas entièrement fiable, dans la mesure où elle fond plus d'un manuscrit en une seule lettre : voir D8089 (Textual note).

Un manuscrit de cette lettre est paru dans une vente récente. Il est de la main de Wagnière, et porte une note de la main de Voltaire, en haut à gauche, « Memoire p^r le centieme denier ». L'ajout semble suggérer qu'il s'agit d'une copie que Voltaire tenait à archiver.

Le document était accompagné d'un deuxième manuscrit, également de la main de Wagnière, et du même format *in-quarto*. Ce second document précise que la cession de cette terre doit être effectuée le 22 février 1759, et que le contrat stipule que « l'acquéreur fera au bout de trois années des réparations qui monteront à douze mille livres ».

(15)

Voltaire à Antoine Jean Gabriel Le Bault

Aux Délices, 4 juin 1759

D8336-N1

260

Besterman reproduit cette lettre à partir d'une édition imprimée de 1869³⁵ ; il n'en connaît aucun manuscrit. Le manuscrit autographe vient de passer en vente³⁶. Il s'agit d'une lettre, 2 pages in-4°, de la main de Wagnière, signée « Voltaire », avec cachet de cire rouge aux armes (brisé), et un tampon de la poste « GENEVE ». Le texte est reproduit fidèlement. Que peut donc nous apprendre l'autographe ? Un changement infime, d'abord : dans l'édition moderne la date est normalisée, avec le lieu qui précède la date, et le tout placé en haut de la lettre à droite. Sur l'holographe, la date paraît à la fin de la lettre, en bas à gauche, à côté de la signature, dans la forme suivante : « 4 juin / 1759 aux délices, / près de geneve ». Deuxièmement, nous avons l'adresse : « A Monsieur / Monsieur Le Bault / Conseiller au Parlement / A Dijon ». Troisièmement, et c'est peut-être le détail le plus intéressant, le manuscrit porte une troisième écriture, après celles de Wagnière, et de Voltaire pour la seule signature. En haut à droite, d'une main inconnue, nous lisons : « Répondu le 11 juin 1759 / Commission de M. de Voltaire / a faire en arrivant a Dijon ». Nous avons ici un aperçu intéressant de la méthode de travail du secrétaire qui gérait les affaires de M. le Bault.

35 *Lettres de Voltaire à M. le conseiller Le Bault*, éd. Charles de Mandat-Grancey, Paris, Didier, 1869.

36 À la Galerie Thomas Vincent, Paris, en 2019.

(16)³⁷

Voltaire à [? mademoiselle]
Aux Délices, 15 avril [1762]
D10414-N1

Cette lettre est un document important pour retracer les débuts de l'affaire Calas. L'allusion dans la première phrase à « une réponse que j'ai faite à M. de Chazel » renvoie à une lettre datée du 27 mars 1762 (D10391). Il ne semble pas s'agir d'une « vraie » lettre, mais plutôt d'une lettre ostensible, faite pour être montrée. Besterman connaît de ce document une transcription faite pour les éditeurs de Kehl et une copie ancienne; voici maintenant le document de la main de Wagnière, sans doute conservé au château de Ferney, qui a servi aux éditeurs de Kehl. La date en haut à droite donne plus de précisions que le manuscrit qu'utilise Besterman : « Aux Délices, pres de Geneve 15 avril 1762 ». Entre cette date et le début de la lettre, une main qui n'est pas celle de Wagnière, a inséré un « titre » : « à M^{elle} *** », confirmation que nous n'avons pas ici affaire à une véritable lettre.

261

NICHOLAS CROIX Lettres et billets inédits adressés à Marc Duval et à d'autres correspondants

37 Minute de lettre de la main de Wagnière; 2 pages et demi in-4°. La lettre porte le numéro caractéristique à l'encre verte montrant que cette copie a été utilisée pour l'édition de Kehl. Vente chez Ader Nordmann, salle des ventes Favart, lundi 10 décembre 2018, « Lettres et manuscrits autographes », lot 295.

UN EXEMPLAIRE CORRIGÉ DU TOME 8
DES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE

Gillian Pink
Voltaire Foundation, Oxford

L'existence dans une collection privée d'un exemplaire du tome 8 de l'édition *princeps* des *Questions sur l'Encyclopédie* avec des corrections et des ajouts a été portée à notre attention¹. L'exemplaire comporte, au verso de la feuille de garde (en vis-à-vis du faux titre), le texte suivant d'une main inconnue :

Lorsque cet ouv[r]age paru[t] il fut prohibé en france avec Rigueur[.] voltaire
envoia Cet Exemplair[e] au pere P... ..Bibliotéquaire des j... D. s.j. Son amy
quy faisoit le voyage de ferney Tous les Trois ans et Celebre prédicateur[.] voicy
la Raison pour laquelle il est Tres Court de marges[.]

Dailleurs il y a dans cet ouvrage differente[s] Correction[s] et aditions de la
main de voltaire,

voÿez le Tomes 8 pages 63 . 80 . 114 . 128 151 . 156 . 164 . 182 . 202 . 262 . 314 .
327 . 335 349 . 355 . 364 et 365.

L'identité du « pere P... » demeure incertaine. Nous connaissons déjà deux exemplaires de ce même tome avec des corrections, l'un de la main de Wagnière (70*W), l'autre comportant un *erratum* de Henri Rieu (70*R), dont les variantes ont été relevées dans l'édition des *Questions* au sein des *Œuvres complètes* d'Oxford, qui comporte quelques reproductions également². L'auteur de la note se trompe en identifiant l'écriture des corrections comme étant celle de Voltaire : toutes les corrections de l'exemplaire qui est l'objet du présent article semblent être de la main de Joseph Marie Durey de Morsan, qui est à Ferney de manière intermittente et remplit des fonctions de copiste pour

1 Je voudrais remercier pour leur aide Axel Christoph Gampp, professeur adjoint à l'Université de Bâle, et Natalia Speranskaya, directrice de la Bibliothèque Voltaire (Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Pétersbourg).

2 Pour les descriptions matérielles, les variantes et les illustrations, voir *OCV*, t. 42B (2012), p. xxvii-xxviii, 103, 110-111, 141, 167, 176, 177-180, 198, 243, 278-279, 330, 337-338, 358, 382 et 443 ; et t. 43 (2013), p. 19, 48, 164, 192, 206, 304 et 311.

Voltaire entre 1768 et 1774³. Bien que la plupart des corrections ne contiennent pas son *g* distinctif, la paperolle collée à la p. 63 en comporte un au mot « vingt » (ill. 1), et on lui connaît ailleurs des *g* plus traditionnels comme on en voit ici. Tous les autres caractères ressemblent à ceux qu'on trouve ailleurs sous sa plume, et l'ajout à la p. 151 comprend un exemple de sa façon de souligner en pointillés (ill. 2)⁴. Convaincue de l'identité du copiste, nous proposons d'attribuer à cet exemplaire le sigle 70*DM, suivant le principe déjà adopté pour les deux autres. La comparaison des corrections de 70*DM avec les deux autres exemplaires montre que celui-là est très proche de 70*R⁵. Les exceptions à cette règle sont les suivantes :

	70*R	70*DM
Article « Martyrs », p. 63 ⁶ .	« [...] auprès de Pignerol étaient habitées de temps immémorial par [...] »	« [...] auprès de Pignerol étaient habitées par [...] »
Article « Somnambules et songes », p. 335 ⁷ .	aucune correction	ajout d'une virgule après « <i>meretrix</i> » et d'un point virgule après « <i>munus</i> »
Article « Supplices », p. 364-365 ⁸ .	aucune correction	« <i>senales</i> » devient « <i>señales</i> » ; « <i>poca</i> » devient « <i>poco</i> » ; « <i>Orliens</i> » devient « <i>Orleans</i> » ; « <i>Catalina</i> » devient « <i>Catarina</i> » ; « <i>Dio</i> » devient deux fois « <i>dio</i> » ; « <i>visiblement</i> » devient « <i>visiblemente</i> », et « <i>castigados Dios</i> » devient « <i>castigados à Dios</i> »

Il serait donc logique de penser que notre exemplaire a été corrigé suivant la feuille des *errata* insérée dans 70*R. La première différence relève probablement d'une erreur de transcription de la part de Durey, mais les dernières montrent que quelqu'un à Ferney a eu le souci d'introduire des corrections pour des citations en latin et en espagnol qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

On voit que les corrections ont été apportées au texte avant le rognage, et qu'au moment de la reliure on a soigneusement replié les pages qui comportent des corrections en marge afin de les protéger (ill. 2). C'est un phénomène qu'on a déjà vu dans le contexte des *marginalia* de Voltaire⁹, même si ailleurs on a introduit des entailles pour mieux cerner la note marginale, alors que, dans

3 Voir Jerom Verduyck, « Joseph Marie Durey de Morsan chroniqueur de Ferney (1769-1772) et l'édition neuchâteloise des *Questions sur l'Encyclopédie* », *SVEC*, n° 230 (1985), p. 323-361.

4 Pour un autre exemple de cette pratique, voir l'illustration dans *OCV*, t. 34 (2016), p. 232.

5 Signalons par ailleurs que le tirage séparé de la troisième partie de l'article « Superstition » relié dans 70*R comporte une paperolle avec l'écriture de Durey de Morsan : voir *OCV*, t. 43, p. 314, où cependant la légende laisse entendre qu'elle est de la main de Rieu lui-même.

6 *OCV*, t. 42B, p. 177, lignes 424-425.

7 *OCV*, t. 43, p. 280, ligne 30.

8 *OCV*, t. 43, p. 333, lignes 184-198.

9 Voir Gillian Pink, *Voltaire à l'ouvrage. Une étude de ses traces de lecture et de ses notes marginales*, Paris, CNRS éditions, 2018, p. 87. On observe la même chose dans l'exemplaire de Rouen du *Vrai Sens du Système de la nature* annoté par Voltaire : voir Christiane Mervaud et Catriona Seth, « Notes marginales inédites sur *Le Vrai Sens du Système de la nature* », *Revue Voltaire*, 4, 2004, p. 299-340, ici p. 304 et *OCV*, t. 145 (2019), p. 379 pour une illustration.

Les vallées de Piémont auprès de Pignerol étaient habitées par ces malheureux persuadés. On leur envoya en 1655 des Missionnaires & des assassins. Lisez la relation de Morland alors Ministre d'Angleterre à la Cour de Turin; vous y verrez un Jean Brocher, au quel on coupa le membre viril qu'on mit entre les dents de sa tête coupée, plantée sur une pique pour servir de signal.

Marthe Baral, dont on tua les enfans sur son ventre, après quoi on lui coupa les mammelles qu'on fit cuire au cabaret de Macel, & dont on fit manger aux passants.

Pierre Simon & sa femme âgés de quatre vingt ans, liés & roulés ensemble & précipités de rochers en rochers.

Anne Charbonnier violée, & ensuite empalée par la partie même dont on ~~avait~~^{venait de} jouir, portée sur le grand chemin pour servir de croix selon l'usage de ce pays, où il faut des croix à tous les carrefours.

Le détail de ces horreurs vous fait dresser les cheveux; mais la multiplicité en est si grande qu'elle ennuie. On faisait *pevir*

1. Paperolle collée à la p. 63, de la main de Durey de Morsan

O R A I S O N. 151

de ta face tu nous as donné, Seigneur notre
 DIEU, la loi de vie, l'amour, la b^énignité,
 l'équité, la b^énédiction, la piété, la
 vie & la paix. Qu'il te plaise de bénir en
 tout tems, & à tout moment ton peuple
 d'Israël en lui accordant la paix. Béni sois-
 tu, Seigneur, qui bénis ton peuple d'Israël
 en lui donnant la paix; Amen.

Consultez sur cela la *Mishna* volume Ier.
 & II^e. & l'article *Prière* Tome IX des *Questions, supplém^t*

Il y a une chose assez importante à obser-
 ver dans plusieurs prières; c'est que chaque
 peuple a toujours demandé tout le contraire

2. Correction manuscrite de Durey de Morsan à la p. 151

70*DM, c'est toute la marge (que ce soit de droite, de gauche ou celle d'en bas) qui est repliée.

Cherchant à comprendre cet exemplaire, nous devons écarter une hypothèse tentante qui concerne les volumes des *Questions* que Durey envoyait à la Société typographique de Neuchâtel au fur et à mesure qu'ils paraissaient, pour les faire rééditer par l'éditeur neuchâtelois. On voit bien à la lecture des lettres de Durey qu'on a conservées qu'il envoya d'abord un exemplaire du tome 8 le 10 décembre 1771, puis des corrections et des ajouts trois jours plus tard¹⁰. Le texte de l'édition de Neuchâtel confirme par ailleurs qu'il n'a pas été composé à partir de notre volume annoté.

Si l'explication fournie par la note sur la page de garde est exacte, nous avons affaire ici à un exemple tardif d'un volume comportant des modifications que Voltaire a jugé bon de disséminer. On pense aux multiples volumes de l'édition de ses œuvres imprimée à Dresde par George Conrad Walther en 1748 qu'il envoya à Frédéric II, à sa sœur la reine de Suède et à la duchesse de Saxe-Gotha, entre autres¹¹. Le 24 décembre 1751, il envoya à Mme Denis un ensemble de six exemplaires corrigés du *Siècle de Louis XIV* (D4628), dont trois exemplaires connus firent peut-être partie¹². Dans tous ces cas, la majeure partie des corrections sont de la main de secrétaires, par exemple Simon Ponce Tinois, ou Sébastien Longchamp. Certains exemplaires contiennent des ajouts de Voltaire lui-même. Si 70*DM portait en effet la griffe de l'auteur, ce serait aux pages 63 et 156. Bien que Durey ait dessiné des symboles en marge du texte imprimé pour indiquer le lieu où les ajouts manuscrits s'inséraient, un deuxième symbole graphique qui ressemble à un oiseau stylisé précise l'endroit où la fin de l'ajout rejoint le texte imprimé (ill. 3). Ce symbole est tout à fait voltairien, et on le croise dans ses marginalia et dans ses manuscrits de travail¹³. À ces deux endroits, le symbole, possiblement de la main du maître, sert à renforcer le lien entre imprimé et ajout manuscrit.

L'exemplaire dévoilé ici aux spécialistes de Voltaire montre que, vers la fin de sa vie, l'auteur présentait encore à des amis des volumes corrigés, et que de tels exemplaires continueront à faire surface.

10 Jerom Vercruyse, « Joseph Marie Durey de Morsan chroniqueur de Ferney », p. 373-374 (lettres 38 et 39). Voir aussi l'Introduction de Christiane Mervaud aux *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, t. 37 (2018), p. 95.

11 David Smith et autres, « "Présent de l'auteur, corrigé de sa main" : les annotations de Voltaire dans une édition de ses *Œuvres* (Dresde, Walther, 1748) », *Cahiers Voltaire*, 10, 2011, p. 41-56.

12 Voir OCV, t. 118 (2019), p. 38-39, description des exemplaires 51*1, 51*2 et 51*3.

13 Par exemple au début du fragment « [Épopée] » : voir l'illustration dans OCV, t. 34 (2016), p. 554 ; dans un manuscrit fragmentaire du *Dialogue du douteur et de l'adorateur*, BnF : ms. fr. 12936, p. 342, ou encore dans les *marginalia*, par exemple CN, t. 6 (2006), p. 116 et 329.

Il y a bien plus encor ; JESUS-CHRIST n'a jamais dit , *l'enfant non baptesé sera damné* (a) * Les enfans au berceau étaient à bien plus forte raison privilégiés. Notre divin Sauveur ne baptesa jamais perfonne. Paul circoncit fon disciple *Timothée* , & il n'est point dit qu'il le baptesât.

En un mot , dans les deux premiers siècles le baptesme des enfans ne fut point en ufage ; donc on ne croyait point que des enfans

a) Dans St. Jean , JESUS dit à *Nicodème* chap. III. que le vent , l'esprit souffle où il veut , que perfonne ne fait où il va , qu'il faut renaitre , qu'on ne peut entrer dans le royaume de DIEU si on ne renait par l'eau & par l'esprit. Mais il ne parle point des enfans.

* il était venu au contraire pour expier tous les péchés, pour racheter le genre humain par son sang ; donc les petits enfans ne pouvaient être damnés. Les enfans au berceau

Comptes rendus

Cette troisième partie du vingtième tome des *Œuvres complètes* de Voltaire contient cinq textes de la période 1738-1742, de longueur, de genre et d'esprit fort différents. La pièce maîtresse du volume est sans doute *Micromégas*, dont la réputation est suffisante pour en assurer à elle seule le succès. En outre, le lecteur aura l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la comédie intitulée *La Prude*, accompagnée d'un « Prologue à S. A. S., madame la duchesse du Maine », qui n'a jamais été publié avec la pièce, la curieuse brochure du *Préservatif*, éditée par François Moureau avec de nombreuses notes érudites, ainsi que les *Conseils à Monsieur Racine sur son poème de « La Religion »*.

La lecture de ces textes, proposée en préambule par Russell Goulbourne, rappelle qu'ils ont tous été conçus à une époque où Voltaire oscille « entre la lyre et le compas » – autrement dit, il cherche à se forger une réputation de scientifique, sans sacrifier son goût pour les lettres. Aussi le préfacier suggère-t-il, comme clé de voûte de l'écriture voltairienne pendant cette période, la recherche d'une solution de continuité entre ces activités divergentes, qui se traduit au moins par des rappels de l'activité scientifique dans les œuvres littéraires. Fort convaincante au sujet de *Micromégas*, où elle mène, comme on le verra, à une véritable réinterprétation, cette perspective qui cherche à découvrir les préoccupations du physicien dans les productions de l'homme de lettres donne des résultats plus discutables à propos de *La Prude*, et ne paraît pas vraiment être au cœur des introductions au *Préservatif* et aux *Conseils*.

À la différence de Frédéric Deloffre dans son édition des *Romans et contes* pour la Pléiade (1979), puis de Sylvain Menant dans ses *Contes en vers et en prose* pour les Classiques Garnier (1992), Nicholas Cronk et J.-B. Shank suggèrent la nécessité de détacher *Micromégas* du corpus des contes philosophiques. Il y a moins de liens, selon les éditeurs, entre ce texte et *Le Songe de Platon* dont la genèse est un peu antérieure, qu'entre *Micromégas* et les écrits scientifiques auxquels Voltaire s'essaie depuis quelques années dans la compagnie de Mme du Châtelet. Détaché par l'auteur lui-même des autres contes, qu'il décrit comme des morceaux de « philosophie allégorique », *Micromégas* serait porté par un effort de faire fusionner argumentation scientifique et belles-lettres, de façon certes fort différente, mais en essence peut-être pas si éloignée de la manière des *Mondes* de Fontenelle¹. La décision de prendre comme texte de

1 Ce qui n'empêche nullement que le secrétaire de l'Académie des sciences ne soit, comme on sait de longue date, pris à partie dans ce conte, ou plutôt cet « hybride littéraro-scientifique », comme le décrivent les préfaciers (p. 25).

base celui de l'édition de *Micromégas* chez Lambert en 1751, et non pas celui qui figure dans les *Œuvres* de 1752, procède de cette lecture, et la renforce. On découvre ainsi, en effet, un Voltaire qui cherche à faire la synthèse entre ses préoccupations divergentes en devenant un philosophe des sciences – une voie qu'il abandonnera progressivement au fur et à mesure du développement de son intérêt pour l'histoire, dans l'écriture de laquelle il donnera plus solidement la mesure de son talent.

Plus de dix ans après son retour d'Angleterre, Voltaire continue, avec *La Prude*, à faire découvrir sur le continent la littérature anglaise, ici avec une adaptation du *Plain Dealer* de William Wycherley, elle-même issue, au prix d'importantes transformations, du *Misanthrope* de Molière. Jeux d'échos et réécriture ne s'arrêtent d'ailleurs pas là, constituant un des arguments les plus solides en faveur d'un renouvellement de l'intérêt des chercheurs pour cette pièce, malgré son peu de succès en son temps.

272

Comme l'indique l'introduction de Thomas Wynn, *La Prude* est écrite par Voltaire dans ses moments de délasserment par rapport à l'écriture du *Traité de métaphysique* et des *Éléments de la philosophie de Newton*. Toutefois, on peut rester sceptique devant l'affirmation que les deux types d'œuvres présenteraient certaines similarités. L'idée d'un « redéploiement » comique du langage scientifique du newtonianisme et du cartésianisme, surtout à la lumière d'une analyse du travestissement comme « symptôme » d'un malaise, ne semble pas suffisamment soutenue par les arguments. Toute utilisation du terme « tourbillon » ne renvoie pas nécessairement à Descartes, ni toute mention de la gravité à Newton, comme le montrent les exemples d'emploi donnés par les dictionnaires d'époque. En revanche, on ne peut qu'être d'accord avec l'idée que Voltaire continue dans cette pièce son entreprise de défense de la mondanité, après le célèbre poème de 1736. Comme le remarque le préfacier, la leçon moliéresque de Philinte est reprise et renforcée : contrairement à ce que pense le misanthrope Blanford, on peut être « fou », c'est-à-dire répandu dans le monde et goûtant aux plaisirs de la vie, comme le fait Madame Burlet, et rester honnête (p. 139-140). De ce fait, *La Prude* semble plutôt témoigner du besoin que ressent Voltaire dans ces années de revenir sur de plus anciens champs de bataille, de poursuivre des entreprises plus anciennes, sentiment qui se renforce à la lecture du *Préservatif* déjà mentionné, ainsi que des *Conseils* introduits et préfacés par David Williams.

En effet, ces deux textes témoignent de ruptures et de polémiques encore vivaces. *Le Préservatif* s'élève contre le « brigandage dans les lettres » de l'abbé Desfontaines (p. 385), dont les *Observations sur les écrits modernes* avaient critiqué différentes productions voltairiennes (*La Mort de César*, en 1735,

L'Enfant prodigue, en 1736, et surtout la réédition des *Éléments de la philosophie de Newton* en 1738), et dont le comportement, plus généralement, était indigne de la déférence et de la reconnaissance que Voltaire attendait de l'abbé après l'avoir fait sortir de la prison de Bicêtre en 1725. Se présentant comme une suite de commentaires à partir d'extraits prétendument choisis au hasard des *Observations*, l'ouvrage n'est pas des plus stimulants. L'histoire de sa publication, soigneusement reconstituée dans l'introduction par François Moureau, ainsi que les notes qui l'accompagnent, s'avèrent plus intéressantes que le corps même du texte.

Attaqué par Louis Racine – qui, dans son poème de *La Religion*, publié en 1742, critique avec insistance le déisme, défend Pascal et revendique ostensiblement une relation intellectuelle et personnelle avec J.-B. Rousseau –, Voltaire riposte par une lettre anonyme, dans laquelle il cherche à la fois à critiquer son ancien ami sur le plan poétique, et à soulever des objections sur le fond. Mais l'équilibre manque entre ces deux objectifs des *Conseils*, dans lesquels le relevé des fautes de style et la suggestion de plagiat contrarient, ou du moins limitent, le déploiement de la verve voltairienne au sujet des contradictions de la doctrine catholique. Tout en se prétendant un fervent défenseur des vérités de la religion, l'épistolier se montre envers M. Racine aussi « charitable » (le mot *charité* figure dans le dernier paragraphe des *Conseils*, p. 431) qu'Arsinoé lors de sa visite à Célimène, mais l'argument fonctionne sur plusieurs plans et rejailit sur Voltaire lui-même, dont la victoire n'apparaît qu'en demi-teinte au terme de cette querelle théologico-littéraire.

Comme dans l'ensemble des *Œuvres complètes*, on saluera la rigueur apportée au traitement des aspects philologiques et formels du texte : description exhaustive des témoins, y compris en ce qui concerne leur présence dans les principales bibliothèques françaises, européennes et américaines, notices détaillées au sujet du traitement du texte de base (consonnes, voyelles, accentuation, capitales, etc.), notes abondantes, etc. On peut cependant s'interroger sur le traitement des capitales accentuées. En prenant comme exemple *La Prude*, on constate que le texte suit la pratique des *Œuvres complètes* éditées par Grasset à Lausanne (1770-1772), orthographiant l'exclamation *ô* avec accent circonflexe en minuscule, mais pas en majuscule, et ne distinguant pas entre le *À* préposition et la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir*. Mais, dans ce cas, on comprend moins que cette non-accentuation des capitales n'ait pas été maintenue pour l'appareil didascalique, où l'on trouve « SCÈNE » et « PREMIÈRE », « DEUXIÈME », etc., au lieu de « SCENE », « PREMIERE », « DEUXIEME » dans le texte de base. Un système unifié aurait probablement moins désorienté le lecteur.

Dans la même pièce, notons que la lecture du vers 104 de l'acte IV², « Qu'Adine ici pour un autre est venu » (p. 254), est probablement erronée dans le texte de base. À ce moment-là, Dorfise se félicite du fait que Blanford se méprend quant à l'objet de la visite d'Adine, accusant Madame Burlet de mauvaises mœurs, en lieu et place de la prude qui mérite, en réalité, son mépris. On attend donc « Qu'Adine ici pour une autre est venu », ou du moins une note signalant cette possible lecture.

En dépit de ces défauts mineurs, le volume 20C des *Œuvres complètes* de Voltaire est incontestablement un des exemples les plus aboutis de ce que l'érudition, des principes philologiques soigneusement choisis et une passion pour l'auteur édité peuvent produire.

Ioana Galleron
Université Sorbonne-Nouvelle

274

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 21. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (I). *Introduction générale et Index analytique*, éd. Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk et Janet Godden ; texte et bibliographie établis par Henri Duranton, Oxford, Voltaire Foundation, 2019, xxii + 478 p.

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 27. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (IX). *Textes annexes*, éd. Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk et Janet Godden, Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxxii + 548 p.

Les publications des tomes 21 et 27 des *Œuvres complètes de Voltaire* sont des étapes marquantes dans l'histoire des études voltairiennes, ces deux tomes représentant non seulement les derniers éléments de l'édition monumentale de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* mais aussi, de manière plus large, la clé de voûte de toute l'entreprise concernant « Voltaire historien » dans le cadre des *Œuvres complètes*. Car la genèse et l'évolution de l'*Essai sur les mœurs*, s'étalant sur une quarantaine d'années, sont intimement liées à la plupart des ouvrages de Voltaire dans ce genre, depuis *Le Siècle de Louis XIV* jusqu'à *l'Histoire du parlement de Paris*, en passant par les *Annales de l'Empire*, le *Précis du siècle de Louis XV*, *La Philosophie de l'histoire*, et les nombreuses interventions ponctuelles provoquées par les critiques hostiles. Ainsi donc, si l'on peut parler de l'achèvement imminent du chantier éditorial, on peut penser en même temps que la disponibilité de cet ensemble d'éditions critiques de haute qualité – les deux premiers tomes du *Précis du siècle de Louis XV* viennent également de

2 Qu'il me soit permis de déplorer le choix de l'édition de changer de numérotation des vers à chaque nouvel acte. La désignation non ambiguë des lignes auxquelles on souhaite faire référence s'en trouve alourdie, puisqu'il faut indiquer systématiquement acte et scène, dont on peut se dispenser avec une numérotation en continu.

paraître – crée de nouvelles possibilités alléchantes pour les chercheurs qui auront le courage de s'aventurer sur ce vaste terrain historiographique³.

Il faut d'abord féliciter tous ceux qui ont contribué à faire aboutir cette tâche éditoriale énorme qui voit son accomplissement dix ans après la sortie du premier tome en 2009 (*OCV*, t. 22). Sur le blog de la Voltaire Foundation, la secrétaire de l'édition, Karen Chidwick, signale qu'une trentaine de spécialistes de Voltaire, représentant une dizaine de pays, ont collaboré au projet, appuyés par quatre éditeurs généraux et un grand nombre d'archivistes et de bibliothécaires. Ensemble, cette équipe a produit une édition extrêmement généreuse, composée de neuf volumes très amples, abondamment annotés et enrichis d'analyses critiques novatrices. Dans le cas de ces deux derniers tomes, il s'agit, dans le tome 21, d'une introduction générale à l'*Essai sur les mœurs*, suivie de l'index analytique de l'ensemble de l'édition. Le tome 27 présente une trentaine de « textes annexes » avec, en complément, les *Fragments sur l'histoire générale*, publiés pour la première fois en 1773. Ce dispositif éclaire cette œuvre maîtresse de deux manières. Des commentaires perspicaces sur les principes au cœur du texte même permettent de mieux comprendre les ambitions de Voltaire et ses méthodes de travail, tandis que la présentation de la genèse du texte et de sa réception par les contemporains de Voltaire nous donne la possibilité de situer avec plus de précision l'*Essai* dans le contexte intellectuel du XVIII^e siècle.

Dans l'« Introduction générale », en collaboration avec Janet Godden, Henri Duranton trace l'évolution de l'*Essai*, depuis sa conception au début des années 1740 jusqu'aux dernières corrections portées par le philosophe sur un exemplaire de l'édition encadrée à la toute fin de sa vie. De ce long mouvement, les circonstances qui donnent lieu à la publication de l'*Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* par Jean Néaulme en 1753 reçoivent une attention particulière, puisque la mise en vente non autorisée de cette édition provoque de la part de Voltaire toute une série de protestations (voir les textes annexes reproduits dans le tome 27). Avec la publication en 1756 de l'*Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations* [...], auquel s'enchaîne *Le Siècle de Louis XIV*, Voltaire réalise une version plus complète qui ressemble à l'ouvrage que nous connaissons aujourd'hui. Après cette date, il fera des additions importantes – comme, par exemple, l'intégration en 1769 de *La Philosophie de l'histoire* en guise de « Discours préliminaire » –, mais la structure de base de l'*Essai* est définitivement établie. Les éditeurs donnent de

3 Voir, à ce sujet, Myrtille Méricam-Bourdet, « Voltaire historien : un chantier qui s'achève ? », *Revue Voltaire*, 12, 2012, p. 21-30, dont le titre fait écho à José-Michel Moureaux, « Voltaire historien : un chantier qui s'ouvre », *Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-avril 2001, p. 227-261.

tous ces développements un récit méticuleux qui révèle le rapport intime entre l'élaboration de l'*Essai* et les situations où se trouve son créateur à différents moments. À cet égard, ce n'est pas par hasard qu'un échantillon de plusieurs chapitres paraît dans le *Mercur de France* en 1745, au moment où Voltaire reçoit le titre d'historiographe de France. De même, la première édition « complète », celle de 1756, coïncide avec l'arrivée de Voltaire à Genève et l'établissement de sa relation avec les frères Cramer. Une « Chronologie de la rédaction et de la publication » termine utilement cette partie de l'introduction.

276

Viennent ensuite plusieurs « Présentations de l'œuvre » qui analysent l'ouvrage de points de vue divers. Le très regretté Haydn Mason – acteur capital dans l'aventure des *Cœuvres complètes* et à qui ce tome 21 est dédié – cerne l'idée du « projet voltairien » dans l'*Essai sur les mœurs*, en s'appuyant sur les notions centrales des « mœurs » et de « l'esprit humain ». Myrtille Méricam-Bourdet démontre lucidement comment Voltaire a sélectionné et mis en œuvre une gamme très large de sources. Gianluigi Goggi nous guide à travers l'exploration globale dans cette histoire « décentrée ». Sylvain Menant attire l'attention des lecteurs sur la rhétorique de l'*Essai* en relevant plusieurs procédés typiques de la « voltairisation » du récit et en soulignant la présence très forte d'un *je* auctorial qui se caractérise par son regard critique sur la matière de l'histoire. La présence de Voltaire joue également un rôle essentiel dans la réception de l'*Essai sur les mœurs*, explique encore Sylvain Menant, car grâce à la célébrité de son auteur, cet ouvrage « ne peut qu'apparaître aux yeux des lecteurs comme une des œuvres majeures du siècle » (p. 225). Glenn Roe exploite des outils numériques pour révéler la rapidité et l'enthousiasme avec lesquels les auteurs de l'*Encyclopédie*, tout particulièrement le chevalier de Jaucourt, adoptent l'*Essai sur les mœurs* comme référence d'autorité, appelant Voltaire lui-même « l'historien philosophe ». Nicholas Cronk, enfin, fait le bilan de tout ce qui précède en mettant en vedette l'ouverture, l'érudition et le militantisme qui caractérisent l'originalité et l'influence de cet ouvrage qui n'a jamais cessé d'évoluer, qui est nourri d'une documentation sérieuse et qui a profondément influé sur l'écriture de l'histoire en définissant une approche philosophique. Prises ensemble, ces « présentations » fournissent autant de perspectives utiles qui enrichiront énormément la lecture de l'*Essai*, l'annotation de chaque chapitre dans cette édition faisant souvent écho aux grands thèmes annoncés ici. Bref, cette « Introduction générale » sera une référence indispensable pour qui voudra étudier l'*Essai*.

Il faut d'ailleurs signaler les éléments plus techniques de ce tome 21. La liste des « Manuscrits et éditions », très détaillée, contient de nombreuses indications quant aux origines et à la composition de chaque édition. La liste des « Titres des chapitres dans les différentes éditions » et le « Tableau récapitulatif des

chapitres » permettent de vérifier la présence (ou l'absence) des chapitres dans les éditions principales. Et l'index analytique permet de trouver des passages portant sur un individu, un pays ou un thème dans les sept volumes du texte de l'*Essai*.

Le tome 27 est également fascinant, quoique les documents qu'il présente se définissent principalement par rapport à des circonstances précises qui provoquent une réponse polémique de la part de Voltaire. Il est vrai que plusieurs documents articulant ou illustrant la philosophie de l'histoire voltairienne font exception à cette règle. Par exemple, on trouve ici (document 2) le « Nouveau Plan d'une histoire de l'esprit humain », publié dans le *Mercure de France* en 1745, une déclaration programmatique, essentielle pour la compréhension des ambitions de Voltaire. Et le célèbre « Chapitre des arts » (document 4) bénéficie d'une présentation particulièrement soignée, une version optimisée pour la lecture se trouvant sur les pages recto tandis qu'on indique en regard sur les pages verso avec une grande exactitude les ratures, les ajouts, les blancs, etc. qui contribuent à la complexité de ce manuscrit. S'appuyant sur des annotations de la main de Voltaire dans un exemplaire de l'édition Walther de 1754, Nicholas Cronk formule une hypothèse selon laquelle le philosophe aurait repris le travail sur ce chapitre après la publication de l'*Abrégé* en 1753, avant d'abandonner un projet qu'il juge impraticable. Ainsi, un des intérêts principaux de ce texte-brouillon est de refléter les méthodes de travail de Voltaire qui visiblement peine à remplir le plan ambitieux qu'il avait établi au départ.

Les autres documents de ce tome 27, plus polémiques, sont présentés en trois temps. Un premier groupe (documents 1.1-1.3), édité par John Renwick, comprend trois textes publiés avec l'*Essai sur les mœurs* dans l'édition encadrée de 1775. En fait, il s'agit d'une série de trois réponses aux *Erreurs de Voltaire* de l'abbé Nonnotte, publiées par Voltaire pour la première fois en 1763 et reprises dans les éditions ultérieures. Le deuxième groupe, édité par Janet Godden (documents 3.1-3.17), est composé de dix-sept documents et reflète la colère et l'anxiété de Voltaire après la publication de l'*Abrégé de l'histoire universelle* par Néaulme en 1753. Fragilisé par sa fuite de Berlin, réfugié à Colmar, l'auteur se plaint amèrement des procédés de l'imprimeur, l'accusant de l'avoir fait perdre sa pension royale. Mais il lui arrive aussi de défendre avec éloquence sa vision novatrice de l'histoire, déformée par l'édition Néaulme; tel est le cas de la « Lettre de M. de V*** à M. de ***, professeur en histoire », publiée en tête des *Annales de l'Empire* en 1754⁴. Le troisième groupe (documents 5.1-5.4), édité

4 Une anecdote qui n'est pas mentionnée dans l'édition montre à quel point les contemporains étaient au fait de ces petits écrits : cette « Lettre de M. de V*** » contient un passage en vers traduit du poète persan Saadi qui a inspiré à Fréron une « Lettre à M. de Voltaire sur Sadi, célèbre poète persan », publiée dans *L'Année littéraire* (décembre 1760, lettre XV,

principalement par John Renwick, comprend des « textes parus après 1760 ». Ici encore, la polémique domine, par exemple, quand Voltaire répond de deux manières différentes à la *Critique de l'Histoire universelle de M. de Voltaire, au sujet de Mahomet et du mahométisme* (1759). D'une part, sur un ton poli et déférent, il formule une *Remarque au sujet d'une omission qui se trouve dans le « Journal encyclopédique », 1^{er} janvier 1760*. D'autre part, il fait publier une brochure sanglante. La *Lettre civile et honnête, à l'auteur malhonnête de la « Critique de l'Histoire universelle de M. de V*** » qui n'a jamais fait d'histoire universelle. Le tout au sujet de Mahomet* fait preuve de modération au début mais devient de plus en plus acerbe au cours de ses dix-sept sections.

À la fin de ce volume se trouvent les *Fragments sur l'histoire générale*, dans une édition critique de John Renwick. Publiés en 1773 dans un même volume avec les *Fragments sur l'Inde*, leur fonction principale est de répondre à plusieurs critiques de l'*Essai sur les mœurs*. Voltaire revient sur des points controversés, citant ses adversaires les plus acharnés, notamment Nonnotte et La Beaumelle, avec l'addition d'un nouvel ennemi, Sabatier de Castres, dont *Les Trois Siècles de notre littérature* avait paru en 1772.

Ce tome 27 n'est pas toujours d'une utilisation facile. Il est souvent nécessaire de suivre en détail les querelles de Voltaire et la multiplicité des éditions pour bien situer les textes et pour identifier leur pertinence. Et les commentaires éditoriaux ne suffisent pas toujours pour guider le lecteur. Par exemple, la présentation du document 5.2, la *Remarque au sujet d'une omission qui se trouve dans le Journal encyclopédique, 1^{er} janvier 1760* (p. 371), aurait mieux éclairé ses origines si elle avait signalé que ce texte et la *Lettre civile et honnête, à l'auteur malhonnête de la « Critique de l'Histoire universelle de M. de V*** »* (le document 5.1, qui le précède) sont publiés l'un après l'autre en mars 1760 dans le *Journal encyclopédique* (p. 80-99), ce qui suggère une complicité de Voltaire lui-même. Mais c'est un reproche mineur, et avant tout il faut saluer cette riche collection de documents qui représente un élargissement considérable par rapport aux éditions précédentes. Cet ensemble de « textes annexes » sera un outil de travail indispensable pour ceux qui veulent se pencher sur des aspects particuliers de la genèse et de la réception de l'*Essai sur les mœurs*.

John R. Iverson
Whitman College (Walla Walla, Washington)

p. 334-349). La lettre de Fréron est en fait un portrait satirique extrêmement mordant de Voltaire lui-même.

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 37, *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs* (I). Introduction de Christiane Mervaud et index général établi par Dominique Lussier, Oxford, Voltaire Foundation, 2018, xxiv + 661 p.

Les œuvres alphabétiques de Voltaire constituent un ensemble très complexe de textes qui se reprennent, se répètent, se corrigent, se développent et se diversifient au cours des années. Dans l'édition critique des *Œuvres complètes de Voltaire* publiée par la Voltaire Foundation depuis une cinquantaine d'années – et qui s'achèvera en 2021 –, elles occupent les tomes 33 (*Œuvres alphabétiques I*: articles pour l'*Encyclopédie* et pour le *Dictionnaire de l'Académie française*, éd. Jeroom Verduyck); 34 (*Œuvres alphabétiques II*: ajouts posthumes, éd. Nicholas Cronk, Christiane Mervaud et autres); 35-36 (*Dictionnaire philosophique*, éd. Christiane Mervaud et autres); 37-43 (*Questions sur l'Encyclopédie*, éd. Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, avec un nombre considérable de collaborateurs impliqués dans les deux étapes successives de ce projet: ils me pardonneront de ne pas les nommer tous ici par manque de place). On voit que Christiane Mervaud a joué un rôle crucial dans la constitution de l'ensemble de ces volumes; elle est l'auteur de l'Introduction des *Questions sur l'Encyclopédie*, qui témoigne d'une connaissance exceptionnelle – et extraordinaire – de l'ensemble des œuvres alphabétiques. Il n'en fallait pas moins pour débrouiller l'histoire des éditions de cette œuvre publiée pour la première fois à Genève par Gabriel Cramer en 1770-1772 en neuf volumes, car, dans l'édition Kehl, les *Questions sur l'Encyclopédie* ont été fondues dans un « dictionnaire philosophique » factice comprenant l'ensemble des œuvres alphabétiques de Voltaire; toutes les éditions ultérieures ont repris le texte de ce pot-pourri, de sorte que l'édition présente est la première édition posthume des *Questions sur l'Encyclopédie* en tant que telles.

Le projet de Voltaire était délicat, car il pouvait paraître avoir l'ambition de s'attaquer à l'*Encyclopédie* ou du moins vouloir la « corriger », alors qu'à l'époque de sa conception il souhaitait éviter une brouille avec son ami D'Alembert. Or, ce n'est qu'après avoir renoncé à participer à la réédition, puis au *Supplément* de l'*Encyclopédie* proposé par Panckoucke, que Voltaire, armé des « cahiers », des mélanges, des esquisses et des « rognons » de ses articles pour le *Dictionnaire de l'Académie*, pour l'*Encyclopédie* de Diderot et de D'Alembert, pour *L'Évangile de la raison* et pour son *Dictionnaire philosophique portatif* devenu en 1769 *La Raison par alphabet*, s'embarque dans l'aventure des *Questions sur l'Encyclopédie*. Et il prend soin de mettre en avant ses collaborateurs (Christin, Servan, Moultoy) de façon à masquer son ambition personnelle, alors qu'à l'âge de 76 ans, il refuse que sa voix soit étouffée par sa propre gloire – consacrée par la statue de Pigalle: il veut préserver son statut de philosophe et réagit fortement à la publication en 1770 du *Système de la nature* du baron d'Holbach. Il y a une

véritable prise de distance par rapport au « clan » des encyclopédistes : c'est cette « discorde dans le camp d'Agramant » qui l'incite à rédiger *Dieu. Réponse au Système de la nature*⁵, qui sera intégré dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, dont les trois premiers volumes paraissent en novembre-décembre 1770.

Christiane Mervaud retrace dans le détail infime les liens entre les articles des *Questions sur l'Encyclopédie* qui proviennent, avec des retouches, des publications antérieures de Voltaire. Durey de Morsan témoigne en 1769 des travaux intenses et complexes qui sont menés à Ferney et qui permettront à Cramer de publier 440 articles en neuf volumes en trois ans – malgré les menaces d'une intervention du conseil de Genève. La diffusion se fait partout sauf à Paris, qui reste une « forteresse » (p. 405). Puis Voltaire accepte de se pirater en collaborant avec Frédéric Samuel Osterwald et Jean-Élie Bertrand, codirecteurs de la Société typographique de Neuchâtel (STN) – avec la complicité de Durey de Morsan : leur édition commence à paraître dès 1771. Voltaire dénonce – avec sa mauvaise foi habituelle – « de sots coquins dont l'imposture sera aisément découverte » (D16641), et ne tarde pas à collaborer à une « contrefaçon autorisée par l'auteur » (p. 92), qui est bouclée en avril 1772 : c'est un succès commercial. La même année, Marc-Michel Rey lance sa propre contrefaçon et Voltaire fait sa profession de foi :

280

Il ne suffit pas d'imprimer bien, il faut savoir s'intriguer pour débiter ce qui est d'un bon débit ; il faut savoir faire dextrement la contrebande ; le véritable et lucratif *compelle intrare* de l'Évangile. [...] Ce n'est pas mon affaire ; imprime qui voudra ; contrefasse qui pourra ; je m'en fous (p. 101-102).

Il n'a sans doute pas lu la défense de Jean-Jacques Rousseau insérée par l'éditeur dans les articles « Assassinat » et « Bourreau »... Mais la politique de Voltaire est féconde : autre contrefaçon, lyonnaise, en 1773 ; nouvelle édition chez Cramer, revue, augmentée et complétée par l'auteur en 1774 dans l'édition des œuvres complètes de 1768 ; enfin l'édition encadrée imprimée par Cramer en 1775. Voltaire ne s'arrête pas là : un exemplaire de l'édition encadrée conservé à Saint-Pétersbourg comporte d'ultimes ajouts manuscrits : il sert de texte de base de la présente édition des *OCV*.

Après la publication du *Système de la nature* de d'Holbach, Voltaire brise ainsi la solidarité du clan philosophique. Il prend d'abord des précautions, mais revendique ensuite sa « parole libre », affranchie des contraintes de la censure française qui pèsent sur l'*Encyclopédie*. Il fait appel à Naigeon et à Polier de Bottens en reprenant leurs articles – comme aussi les siens propres – publiés dans l'*Encyclopédie* et s'appuie également sur des articles de Jaucourt où celui-ci s'appuyait à son tour sur des textes de... Voltaire. Il fait l'éloge de D'Alembert et de Diderot, mais ne tarde

5 *OCV*, t. 72 (2011).

pas à s'attaquer à leurs collaborateurs tels que l'abbé Yvon (article « Âme »), l'abbé Mallet (article « Arianisme »), Toussaint (article « Abus ») et Boulanger (article « Déluge universel ») : les articles des *Questions sur l'Encyclopédie* sont souvent rédigés en réaction à la lecture de ceux de l'*Encyclopédie*, qui servent de cible ou de tremplin. Voltaire finit par rédiger une « encyclopédie de ma façon » (D16258), adoptant, adaptant et transgressant les codes de l'encyclopédie, mettant en avant ses collaborateurs, alors qu'il rédige lui-même quelque 430 des 440 articles des *Questions sur l'Encyclopédie*, s'inspirant souvent de ses propres écrits antérieurs, de sorte qu'il s'agit d'un contre-dictionnaire de la Bible vivifié par l'art d'écrire et de surprendre. Voltaire entend aussi séduire et divertir ; il diversifie les genres d'écriture : contes, dialogues philosophiques, visions, poèmes, traductions... Le tout peut se résumer comme « une quête de rationalité dans le traitement des connaissances ».

Cette magnifique « Introduction » s'achève par l'étude de la réception à l'échelle européenne – auprès des amis de Voltaire, des têtes couronnées, des périodiques – et par celle de l'effet de la constitution d'un « dictionnaire philosophique » factice dans l'édition de Kehl, avec l'annotation de Condorcet, sur la réception posthume. Comme dans toutes les éditions des *OCV*, une liste complète des manuscrits et des éditions est fournie, accompagnée d'une exposition détaillée des principes de l'édition, d'un tableau synoptique des articles et de leurs modifications dans les éditions successives et d'une bibliographie. C'est la première édition critique des *Questions sur l'Encyclopédie* : elle est admirable et constitue désormais un instrument de travail indispensable.

Antony McKenna

Université de Lyon/Université Jean Monnet-Saint-Étienne

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 145, *Notes et écrits marginaux conservés hors de la Bibliothèque nationale de Russie. Complément au Corpus des notes marginales*, Oxford, Voltaire Foundation, 2019, xvi + 615 p.

Fruit des travaux d'une équipe de chercheurs et chercheuses russes, à la suite du catalogage, au début des années 1960, des ouvrages de Voltaire conservés dans le fonds de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg, le relevé des traces de lecture laissées par Voltaire dans les livres de sa bibliothèque a été progressivement publié, d'abord en ex-Allemagne de l'Est, entre 1979 et 1994, puis, entre 2006 et 2018, par la Voltaire Foundation, les différents volumes du *Corpus des notes marginales* étant désormais intégrés à la collection des *Œuvres complètes (OCV)*⁶.

6 *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. 1-5, Berlin, Akademie Verlag, 1979-1994 ; t. 6-9B, *OCV*, t. 141 (2006)-144B (2018). La publication des cinq derniers volumes et la réédition des cinq premiers (*OCV*, t. 136 [2008]-140B [2012]) ont été effectuées sous la direction de Natalia Elaguina.

Les lecteurs et lectrices de la *Revue Voltaire* connaissaient aussi l'existence d'exemplaires « marginés » conservés en dehors de la Bibliothèque nationale de Russie : les notes renfermées entre les pages d'un exemplaire du *Vrai Sens du Système de la nature* (1774) du pseudo-Helvétius, conservé à la Bibliothèque municipale de Rouen, ont été publiées et commentées en 2004⁷ ; celles portant sur les *Œuvres philosophiques* (1731) de Fénelon, conservées au Musée national de Tsarskoë Selo, en 2008⁸. Ces notes sont à nouveau publiées, entre autres, dans ce volume des *OCV*, qui réunit les « notes et écrits marginaux conservés hors de la Bibliothèque nationale de Russie », présentées comme un « complément au *Corpus des notes marginales* ». Entre-temps, un appel à identification avait été lancé par Jeroom Vercruyse à partir d'une première liste faisant office de point de départ d'une enquête de plus vaste envergure⁹.

Dans ce volume des *OCV*, outre les notes marginales dont l'attribution à Voltaire est incertaine, publiées dans deux appendices (p. 563-589)¹⁰, les notes dont l'attribution n'est pas douteuse sont pour la plupart établies à partir d'exemplaires matériellement conservés et consultables ; d'autres ne sont connues que par des éditions antérieures¹¹. Ces notes portent principalement sur des ouvrages imprimés, mais le volume contient aussi des notes apportées sur des manuscrits. Les lieux de conservation des documents consultés font apparaître une assez grande dispersion géographique, que les aléas de la circulation des livres et manuscrits peuvent parfois expliquer. Certains se trouvent toujours en Russie, au musée d'État de Tsarskoë Selo¹². D'autres sont conservés en France,

7 Christiane Mervaud et Catriona Seth, « Notes marginales inédites sur *Le Vrai sens du Système de la nature* », *Revue Voltaire*, 4, 2004, p. 299-340.

8 Irina Zaytseva, « Trésors de Tsarskoye Selo. Notes marginales de Voltaire sur les *Œuvres philosophiques* de Fénelon », *Revue Voltaire*, 8, 2008, p. 329-357. Deux ans auparavant, la même conservatrice du Musée national de Tsarskoë Selo avait publié, dans les *Cahiers Voltaire*, les notes portant sur l'*Essai général de tactique* (1772) de Guibert : voir Irina Zaytseva, « Des marginalia inédits de Voltaire sur deux livres de sa bibliothèque retrouvés à Tsarskoë Selo », *Cahiers Voltaire*, 5, 2006, p. 119-132.

9 *Revue Voltaire*, 6, 2006, p. 359-360. La plupart des exemplaires identifiés dans cette liste sont examinés dans le présent volume des *OCV*, à l'exception des premiers titres répertoriés : les notes sur les *Lettres sur l'origine des sciences* (Londres, 1777) de Jean-Sylvain Bailly et sur les *Observations critiques sur l'histoire de France écrite par Mézeray* (Paris, 1700) attribuées au père Daniel se sont révélées être des faux (« Introduction générale », p. 3).

10 *Lettres de Mlle Aïssé à Mme C.....*, éd. Édouard Langille, p. 565-582 ; Saint-Saphorin, *Notes sur La Henriade*, éd. David Williams, p. 583-589.

11 Les notes de Voltaire sur la *Critique de La Henriade* (1728) de Faget sont établies d'après une édition de *La Henriade*, Reims, 1826 (éd. D. Williams, p. 23-35) ; celles sur l'*Ode aux Prussiens* de Frédéric II d'après le tome 10 de l'édition, par Preuss, des *Œuvres de Frédéric le Grand*, 30 vol., Berlin, 1846-1856 (éd. Gillian Pink, p. 67-73).

12 Les *Œuvres philosophiques* de Fénelon (éd. Christophe Paillard et I. Zaitseva, p. 37-59) et l'*Essai général de tactique* de Guibert (éd. Christophe Paillard et Irina Zaitseva, p. 213-225), déjà évoqués. Les deux ouvrages ont sans doute été extraits de la bibliothèque de l'Ermitage par le tsar Alexandre I^{er}.

à Paris¹³, mais aussi à Aix-en-Provence¹⁴ et à Rouen¹⁵. D'autres se trouvent en Suisse¹⁶, en Angleterre¹⁷ et en Belgique¹⁸.

L'introduction générale (p. 1-13) est rédigée par Gillian Pink, qui est probablement la meilleure spécialiste actuelle des *marginalia* de Voltaire¹⁹ et coordonne, avec Georges Pilard, le volume. Gillian Pink fait ici le point sur la diversité matérielle (traces « non verbales » – signets, cornes, papillons, traces en marge –, notes textuelles) des traces de lecture consignées dans les exemplaires, très comparables à celles que l'on trouve dans les volumes présentés au sein du *Corpus des notes marginales*. Elle propose aussi une typologie des fonctions assignables à ces notes marginales, qui engage notamment une réflexion sur les rapports, de différentes natures, qu'elles entretiennent avec le – ou les – public(s) au(x)quel(s) elles s'adressent – certaines étant manifestement ostensibles –, partant avec la publication, mais aussi ceux, systématiquement mis en évidence dans l'édition du *Corpus*, que ces notes entretiennent avec les textes de Voltaire qui font référence aux ouvrages annotés. Gillian Pink fournit encore des aperçus stimulants sur la rhétorique, sinon la poétique, de la note voltairienne, dans le prolongement des réflexions amorcées il y a près de

- 13 La Bibliothèque nationale de France possède l'exemplaire de l'*Examen de la Nouvelle Histoire de Henri IV* (1768) attribué à La Beaumelle (éd. Ethel Groffier, p. 265-289) ainsi que les manuscrits d'un *Mémoire* (1759) des fermiers généraux (éd. John R. Iverson, p. 313-325), d'un *Supplément aux probabilités* (1772) rédigé dans le contexte de l'affaire Morangis (éd. John Renwick, p. 427-450), des *Réflexions critiques sur quelques poètes* et des *Réflexions critiques sur Rousseau*, dues à Vauvenargues : voir Vauvenargues, *Réflexions critiques sur quelques poètes*, *Réflexions critiques sur Rousseau*, *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, éd. Jean Dagen et Gillian Pink, avec la participation de Samuel Bailey, p. 451-561. Le manuscrit de la *Consultation sur la validité des mariages protestants de France* (1770) de Portalis se trouve à la Bibliothèque de la Cour de cassation (éd. Ethel Groffier, p. 327-362).
- 14 L'exemplaire annoté de l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain* (1746), envoyé par Voltaire au marquis de Vauvenargues (D3386), originaire d'Aix-en-Provence, est conservé à la bibliothèque Méjanes.
- 15 L'exemplaire du *Vrai Sens du Système de la nature*, déjà évoqué, se trouve à la Bibliothèque municipale (éd. Gerhardt Stenger, p. 363-397).
- 16 La Bibliothèque de Genève conserve le manuscrit d'un *Extrait d'une lettre de M. de Chauvelin à M. de la Closure*, datée de Versailles, le 20 décembre 1728 (éd. John Renwick, p. 15-21) ainsi qu'un exemplaire annoté du tome III de l'*Émile* (1762) de Rousseau (éd. Gemma Tidman, p. 399-426) ; l'exemplaire du *Bon Sens* (1772) du baron d'Holbach renfermant une copie des annotations de Voltaire se trouve à l'Institut et musée Voltaire (éd. Alain Sandrier, p. 227-250).
- 17 L'exemplaire annoté du *Christianisme dévoilé* (1756 [1766]) du baron d'Holbach fait partie du fonds de la British Library de Londres.
- 18 C'est le cas du tome III de l'édition de 1750 des *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, dont un exemplaire portant une copie des annotations est conservé au Musée royal de Mariemont : voir les notes de Voltaire sur les *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, éd. Gillian Pink, p. 75-212. L'exemplaire des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) est conservé à Bruxelles à la Bibliothèque royale (éd. Jean-Alexandre Perras, p. 291-311).
- 19 Gillian Pink, *Voltaire à l'ouvrage. Une étude de ses traces de lecture et de ses notes marginales*, Paris, CNRS éditions, 2018 ; voir le compte rendu publié dans la *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 219-221.

vingt ans au cours du colloque organisé à Oxford sur « Voltaire et la note »²⁰. En somme, pour reprendre le titre de l'ouvrage de 2018 déjà mentionné, ce sont bien quelques aspects de « Voltaire au travail » que cette entreprise éditoriale permet de saisir, pour ainsi dire en acte.

Dans ce volume, le protocole éditorial des notes marginales s'apparente à celui mis en œuvre dans le *Corpus*: les traces de lecture, dont l'emplacement est précisé dans des notes en bas de page, sont scrupuleusement établies et présentées en regard du texte auquel elles se rapportent ; ce texte et ces notes font l'objet d'une annotation détaillée, présentée à la fin de leur relevé, qui met en particulier au jour les liens que l'on peut établir entre les notes et l'œuvre de Voltaire dans son ensemble. L'originalité de la facture de ce volume tient au fait que la présentation de chaque édition ou manuscrit annoté donne aussi lieu à une introduction qui expose notamment la spécificité de l'exemplaire ou du document, les arguments permettant de dater la lecture de l'ouvrage et les notes qui en constituent la trace, ainsi que l'intérêt, en particulier herméneutique, que présente la prise en compte de ces notes²¹.

284

Le corpus ici réuni peut ainsi à juste titre apparaître comme un « complément » à celui des notes marginales renfermées dans les ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale de Russie. Il fournit par exemple de nouveaux éclairages sur l'activité de Voltaire au cours de l'épisode prussien : il ne s'agit pas seulement de polir les vers de Frédéric II – on se souvient que, non sans humeur, Voltaire parlera ultérieurement, dans sa *Paméla*, du *linge sale* que le monarque lui envoyait à *blanchir*²² –, mais d'exposer les principes qui explicitent les corrections apportées par Voltaire, permettant alors de préciser les éléments d'une poétique, à confronter aux écrits théoriques de Voltaire rassemblés plus tard, avec son aval, dans la *Poétique de M. de Voltaire* que publie le libraire Lacombe²³. Le corpus étudié permet aussi d'appréhender, tout en prenant en considération la situation d'énonciation mise en place dans le dispositif d'annotation, la réception par Voltaire des ouvrages de Fénelon, Rousseau, Vauvenargues ou encore – même si les ouvrages « marginés » sont anonymes – du baron d'Holbach, réception qui gagne à être mise en regard avec le discours qu'il tient sur ces auteurs dans son œuvre. Ce corpus permet encore d'approfondir l'examen du phénomène,

20 Nicholas Cronk et Christiane Mervaud (dir.), *Les Notes de Voltaire. Une écriture polyphonique*, SVEC 2003:3.

21 À ce titre, on signalera la « note » – qui, par son ampleur, dépasse manifestement le format d'une simple note – « sur Frédéric II, *L'Art de la guerre* », effectuée par Christiane Mervaud (p. 61-66), qui éclaire les enjeux de ce texte, déjà édité par Theodore Besterman dans les *OCV*, t. 32B (2007), p. 97-215.

22 *OCV*, t. 45c (2010), p. 182, cité par Christiane Mervaud, p. 66.

23 *Poétique de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses ouvrages*, Genève/Paris, Lacombe, 1766, 2 vol.

déjà observé, de la double voire multiple annotation de la même édition, qui questionne la cohérence, mais aussi la dimension *adressée* des notes marginales, lorsqu'on dispose, dans le *Corpus des notes marginales*, de l'annotation d'autres exemplaires de la même édition : ainsi, en l'occurrence, du *Vrai Sens du Système de la nature*, du *Bon Sens* et du *Christianisme dévoilé*, ou encore d'*Émile*²⁴.

L'importance de ce volume au sein de la collection des *OCV* se mesure par conséquent au fait que sa lecture confirme l'intérêt qu'il y a à tenir compte de ces traces de lecture dans l'appréciation des indices de réception de textes par rapport auxquels Voltaire prend position dans son œuvre. Mais il met aussi en évidence la dimension possiblement circonstancielle de ces indices de réception qu'il s'agit de mettre en perspective en considérant l'orientation qui préside à la rédaction des notes marginales en fonction du contexte de leur rédaction. Il permet enfin de tenir à bonne distance critique la perception, quelque peu naïve, de notes exprimant sur le vif la réaction spontanée du lecteur Voltaire : l'attention apportée à la rhétorique de l'annotation rappelle opportunément la dimension stratégique de ces notes, certaines d'entre elles étant manifestement destinées à être lues par d'autres.

Ce volume vient ainsi clore une entreprise éditoriale aussi ancienne que celle qui a présidé à la mise en chantier de l'édition des *OCV*, et il y a tout lieu de s'en réjouir. Mais, comme l'indique Gillian Pink dans son introduction générale, cette apparente clôture doit aussi s'entendre comme une ouverture : de nouvelles perspectives de recherches se présentent aux voltairistes ; le corpus des œuvres « marginées » par Voltaire s'enrichit et va probablement encore s'étendre encore à la faveur de nouvelles découvertes. On se prend enfin à rêver que l'ensemble que constituent le relevé des traces de lecture dans les exemplaires que Voltaire a eus en main, qu'ils soient ou non actuellement conservés à la Bibliothèque nationale de Russie, ainsi que la très riche annotation dont elles ont fait l'objet dans ce qui occupe désormais les treize derniers volumes de la collection des *OCV*, soit réuni dans une édition électronique à même de mettre en regard les exemplaires numérisés, la transcription des traces de lecture et l'annotation de leur contenu. Nous disposons déjà de la reconstitution virtuelle de la bibliothèque de Montesquieu²⁵ : en dépit de son ampleur et de sa complexité, il paraît désormais possible de mettre au point une bibliothèque virtuelle de Voltaire.

Olivier Ferret

Université de Lyon/Université Lyon 2

24 Voir *CN*, t. 4, p. 334-360, p. 407-421, p. 422-434 ; t. 8, p. 127-164, respectivement.

25 <http://montesquieu.huma-num.fr/bibliotheque/introduction>.

Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, éd. Nicholas Cronk, Christiane Mervaud et Gillian Pink, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2019, xxxviii + 1676 p.

Un des scandales de l'édition française, c'est qu'elle ne compte pas, dans des versions largement accessibles, nombre d'œuvres majeures de Voltaire. Certes, nous sommes pourvus d'éditions du *Dictionnaire philosophique*, des *Lettres philosophiques*, du *Traité sur la tolérance*, ou des contes comme *Candide*. Une édition du théâtre est en cours aux Classiques Garnier, mais le coût d'acquisition restera probablement élevé. Et il existe des textes éminemment présentés dans le cadre scolaire. Mais où trouver, ailleurs que dans d'anciennes éditions ou dans les *Œuvres complètes* d'Oxford, des textes essentiels comme l'*Essai sur les mœurs, L'A, B, C, ou Dialogue entre A, B, C*, les *Dialogues d'Evhémère*? Ou même *L'Éducation des filles*? La liste serait évidemment longue.

286

Il faut donc particulièrement saluer la parution en 2019, dans la collection « Bouquins » chez Robert Laffont, des *Questions sur l'Encyclopédie*. Avec l'aide de nombreux contributeurs, elle s'effectue sous l'égide de trois promoteurs de l'édition des *Œuvres complètes* d'Oxford, qui signent une importante introduction (p. VII-XXIX). Comme on sait, les *Œuvres complètes* ont déjà ressuscité ce texte, en huit volumes parus entre 2007 et 2018. C'était sans doute une véritable gageure de ramener la masse éditoriale et critique de cet ensemble à un unique ensemble de 1 676 pages. On retrouve ici le texte des 440 articles, dans la dernière édition parue du vivant de l'auteur (1775), incluant les ajouts que Voltaire a consentis sur son propre exemplaire. Évidemment, le système de présentation et d'annotation diffère, par la force des choses. En règle générale, la collection « Bouquins » se contente de livrer les textes à l'état brut. Ici, un bref « chapeau » a été rédigé en tête de chaque article des *Questions*. Il reprend souvent des éléments du dialogue engagé par Voltaire avec des articles de l'*Encyclopédie*, ou signale au contraire l'absence de rapport avec l'entreprise de Diderot et de D'Alembert. Les annotations en fin de volume donnent des références, indiquent des sources, éclairent quelquefois telle allusion, et donnent la traduction des textes latins.

L'ensemble représente un travail considérable, et permet à l'évidence de s'orienter dans le texte voltairien, qui fourmille de renvois à l'Antiquité, aux textes sacrés, aux ouvrages de ses contemporains, et à l'actualité sociale ou politique. Enfin, les éditeurs ont tenté un « classement thématique » des articles (p. XXXIII-XXXVII). Ce travail utile aurait peut-être dû s'accompagner d'une liste alphabétique pure et simple des entrées, quitte à les regrouper sur plusieurs colonnes d'une même page, ce qui aurait permis d'obtenir une vue d'ensemble du massif.

Nous nous placerons dans la situation d'un « lecteur ignorant » (au fond, comme l'auteur de ces lignes) ou du non-spécialiste, qui acquiert le type

d'ouvrages proposé par cette collection « Bouquins ». Nos jugements successifs se placeront donc de ce point de vue. Il nous semble que le très réel effort de présentation didactique n'aboutit pas toujours. Dans l'« Introduction » de Voltaire à ses propres *Questions*, on aurait souhaité que soit identifié ce « maître d'école » convulsionnaire, fripon du fanatisme et délateur, qui a fini par aller à Moscou « couvert de honte » (p. 5). Notre « lecteur ignorant » verra sans doute sa curiosité vivement éveillée à l'endroit de ce personnage ! Malheureusement, sauf à se reporter au tome 38 des *Œuvres complètes* (notes de la p. 8), il risque d'ignorer qu'Abraham de Chaumeix, ici visé, fut une cible privilégiée de Voltaire, au prix de quelques fantaisies biographiques... Car c'est peut-être beaucoup demander au « lecteur ignorant » d'établir le lien avec ce « petit convulsionnaire » qui éleva l'orage contre Helvétius, et dont il est question dans l'article « Du mot *quisquis* de Ramus... » (p. 1486). Car cette fois, la note 1 (p. 1671) nous le révèle sans fard : « il s'agit d'Abraham Joseph de Chaumeix ».

Prenons l'article « Athéisme ». Dans la présentation, on nous apprend que le texte de Voltaire « est davantage une réponse au livre *Le Système de la nature* [sic] du baron d'Holbach qu'à l'*Encyclopédie* » (p. 329). Mais, sans indication supplémentaire, nous mettons au défi le « lecteur ignorant » de détecter notre baron, sous l'appellation du « sieur Boulanger, directeur des ponts et chaussées » que Voltaire lui donne (p. 349). Certes, l'énigme se résoudra s'il consulte la présentation des articles « Dieu, dieux », « Causes finales », ou « Vie ». Mais notre lecteur restera sans doute perplexe à la lecture du nom de Théophile, même si Voltaire le juge (p. 341) « très célèbre en son temps », qui n'est certes plus le nôtre... En continuant à prendre pour exemple cet article « Athéisme », on remarque aussi des disparités dans le système d'annotation. Dans le paragraphe concernant Fontenelle, la note 134 (p. 1660) renvoie au « gros volume » de l'abbé Trublet, mentionné par Voltaire dans son texte. Mais encore, une fois, concernant le « sieur Boulanger », nous ne saurons rien du *Christianisme dévoilé* (p. 349). C'est peut-être ici qu'un « dévoilement » du baron aurait été de mise.

Prenons l'article « Criminel, procès criminel ». En quatre lignes de présentation, on nous apprend que Voltaire reprend globalement un chapitre de son ouvrage *Commentaire sur le livre Des délits et des peines*. On remarque qu'« il n'entre pas en dialogue avec l'article "Criminel" de Boucher d'Argis dans l'*Encyclopédie* » (p. 644). C'est une précision utile et éclairante. Mais, dans son article, Voltaire évoque nommément les affaires Calas et Sirven. Cela étant, il jongle passablement avec la chronologie et demeure dans le vague. « C'était précisément le temps où l'on se préparait à rouer Calas dans Toulouse » (p. 647). Peut-être la présentation – ou une note en fin de volume – aurait-elle gagné à apporter quelques indications pour situer ce « temps ».

Il est par ailleurs inévitable que des manquements apparaissent. Par exemple, dans l'article « Espace », on ne saura rien de « la tragédie anglaise de Dryden » (p. 900), pas plus qu'on ne pourra identifier l'œuvre d'un certain Lucrèce, dont Voltaire cite et traduit deux vers (p. 901). Mais il est juste de reconnaître aussi certaines avancées. Dans les *Questions des Œuvres complètes*, l'annotateur de l'« Églogue allemande », qui illustre l'article « Églogue », s'avouait incapable « de découvrir l'origine de ce texte²⁶ ». Ici, nous avons plus de chance, puisqu'on nous apprend qu'elle « serait également de Voltaire, aussi grand pasticheur que poète » (p. 813). On prendra un dernier exemple avec l'article « Hipathie ». Malgré la référence voltairienne à Homère, notre lecteur aura sans doute quelque peine à identifier « la belle Mme Dacier », que les carmes seraient supposés « traîner toute nue et toute sanglante dans la place Maubert » (p. 1115).

Une certaine ambiguïté plane autour de l'expression *copier-coller*. Dans leur présentation, les éditeurs évoquent les procédés de rédaction voltairiens dans les *Questions*. « Cet art de la réécriture est un art de l'invention qui dépasse de loin le simple copier-coller » (p. xxviii). C'est clair. Et on peut admettre que l'article « Éloquence » soit considéré comme « recopié », même si Voltaire y a effectué des « additions » et des « retranchements » (p. 820). Mais en tête de l'article « De l'histoire » (p. 1116), on nous apprend que celui-ci est « un magnifique exercice de copier-coller, où l'auteur réaffirme ses prises de position, mais sans simplement se répéter ». S'il ne se répète pas, ce n'est pas du copier-coller, « magnifique » ou non... Il en va de même pour l'article « Idée », qui nous est présenté encore une fois comme « un exercice de pur copier-coller » de textes que Voltaire abrège ou « recycle, avec peu de changements » (p. 1167). Il serait plus juste de dire que les troisième et quatrième sections de l'article « Dieu, dieux » relèvent, à peu de chose près, du « pur copier-coller », et en tout cas l'article « Pétrone ». Mais ici les présentateurs se gardent d'employer l'expression. On s'y perd un peu. Il aurait été peut-être utile de rappeler que, dans la grande chaîne qui unit les dictionnaires et encyclopédies de l'époque (Furetière-Chambers-Trévoux-Diderot et D'Alembert, et au-delà), un même procédé les réunit. Nombre d'articles de ces ouvrages se présentent comme un manteau d'Arlequin, souvent superbement tissé, dans lequel coexistent les emprunts, les citations et les productions originales. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire ne déroge pas à cette pratique usuelle, appliquée à ses propres ouvrages.

Cette édition grand public aurait pu permettre de supprimer quelques clichés attachés à la personne et à l'œuvre de Voltaire, et qui font aujourd'hui l'objet de campagnes de dénigrement. Prenons la présentation de l'article

²⁶ OCV, t. 41 (2010), p. 49.

« Amour socratique ». On nous dit que « les préjugés de Voltaire concernant l'homosexualité sont en général ceux de son époque. Il a beau être convaincu que l'acte est contre nature, il n'est pas trop sévère pour ceux qui s'y adonnent » (p. 111). Mais lisons l'interrogation même de Voltaire : « comment s'est-il pu faire qu'un vice destructeur du genre humain, s'il était général ; qu'un attentat infâme contre la nature, soit pourtant si naturel ? » (p. 112). *In caude venenum!* Cet amour « si naturel » provoque en 1765 la vive réaction de deux auteurs horrifiés. L'un flétrit « l'audace de représenter comme très naturels des attentats qui outragent la nature ». L'autre fustige le fait « d'imputer un vice à des passions naturelles de la jeunesse et de l'innocence ». Voilà de bons lecteurs qui ont détecté que Voltaire ne partageait pas « les préjugés de son époque²⁷ ». En revanche, on remarque que la présentation de l'article « Femme » se limite à quelques généralités prudentes... Mais en tête de l'article « Juif », les présentateurs nous disent que « Voltaire prétend n'être pas un ennemi des Juifs » (p. 1233). Alors, l'est-il ou ne l'est-il pas ? Il aurait fallu choisir : s'en tenir aux indications bibliographiques qui sont données, ou vider la querelle. Le moyen terme n'est pas la solution.

À la fin de leur introduction générale, les éditeurs soulignent que Voltaire crée, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, « son propre monde avec un point de vue singulier » (p. xxix). Après avoir été « le patriarche de Ferney » ou « l'aubergiste de l'Europe », il devient l'habitant du « mont Krapac ». Cette appellation mythique « ne paraît pas moins de dix-huit fois dans le texte », remarquent les éditeurs, qui en donnent quelques exemples. Pour notre part, nous en avons dénombré dix-neuf : « Aranda » (p. 237, p. 238), « Arts-Beaux-arts » (p. 314), « Dévot » (p. 690), « Esclaves » (p. 896), « Ezourvédam » (p. 932), « Feu » (p. 965), « Juif » (p. 1245), « Langues » (p. 1257), « Mouvement » (p. 1367), « Ozée » (p. 1396), « Passions » (p. 1408), « Père, mère, enfants » (p. 1415), « Puissance, les deux puissances » (p. 1473 et p. 1475, note a), « Quaker » (p. 1482 et p. 1483), « Rime » (p. 1512) et « Serpent » (p. 1554). On peut même ajouter une vingtième occurrence avec la « Déclaration des amateurs, questionneurs et douteurs », censés avoir composé les *Questions*. Elle n'a pas été publiée du vivant de Voltaire, mais elle est datée du mont Krapac (p. 1656). Par ailleurs, on ne comprend pas très bien comment Voltaire aurait pu rapprocher le terme *Krapac* du mot anglais *crap*, signifiant « déchets », mais a fini par considérer le mont Krapac comme « son paradis terrestre à lui » (p. xxix). Il est vrai qu'au début de l'article « Samson », Voltaire tient à paraître

27 Voir respectivement les *Remarques sur un livre intitulé Dictionnaire philosophique portatif, par un membre de l'illustre Société d'Angleterre pour l'avancement et la propagation de la doctrine chrétienne* (Lausanne, chez Jean-Pierre Heubach, 1765), p. 10 ; *The Monthly Review*, n° 31, 1765, p. 507-508. On trouvera le détail dans l'entrée « Homophobe ? » de la rubrique « C'est qui Voltaire ? » sur le site de la Société Voltaire.

« en qualité de pauvres compilateurs par alphabet, de ressasseurs d'anecdotes, d'éplucheurs de minuties, de chiffonniers qui ramassent des guenilles au coin des rues » (p. 1538)...

L'ensemble des remarques critiques ne doit pas voiler l'essentiel. C'est sans doute un procédé trop facile d'identifier çà et là les imperfections d'un édifice monumental, dont les architectes ont conçu et réalisé le vaste dessein. On y joue le triste rôle d'« éplucheur de minuties »... En réalité, grâce à cette édition des *Questions sur l'Encyclopédie*, le lecteur courant peut accéder à un texte fiable, qui constitue une mine d'informations, tant sur Voltaire que sur le siècle qu'il a si puissamment illustré. Dans leur présentation, les trois éditeurs ont raison d'insister sur les préoccupations voltairiennes, et leur évolution. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire infléchit sa critique antireligieuse vers les problèmes du droit et de la justice (p. xxii-xxiii). Une grande place y est laissée à la forme du dialogue (p. xv), ce qui renvoie implicitement non seulement à un parti-pris philosophique, mais à la place du théâtre dans l'œuvre voltairienne. Enfin, les éditeurs remarquent que 150 articles, soit le tiers du total, contiennent de la poésie (p. xxvi). C'est un Voltaire complet dont ces *Questions sur l'Encyclopédie* offrent la vision et le portrait. Ce volume offre donc la meilleure introduction possible à l'homme et à l'œuvre. On souhaiterait ardemment qu'il soit le précurseur d'une lignée de parutions, à l'image des œuvres de Victor Hugo, que la collection « Bouquins » a éditées en quinze volumes (1985, rééd. 2002). Car contrairement aux apparences, il reste beaucoup de chemin à faire, et de travail à accomplir, pour rendre Voltaire authentiquement populaire.

Alain Sager
Amiens

Marc Hersant, *Voltaire: écriture et vérité*, Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », n° 61, 2015, viii + 675 p.

Dans un article paru en août 2019 dans le quotidien suisse-allemand la *Neue Zürcher Zeitung*, l'essayiste germano-américain Hans Ulrich Gumbrecht revient sur l'actualité de la philosophie des Lumières et, plus spécifiquement, sur celle de Voltaire. Or, les conclusions de ce comparatiste ne s'avéraient guère favorables à celui qui, de son vivant déjà, emblématisait notre modernité philosophique. Il lui préférerait une autre « Aufklärung » – soit le titre de son article pour la *Neue Zürcher Zeitung*²⁸ – marquée par le scepticisme prudent de ceux qui avancent en tâtonnant, confrontés aux données complexes et souvent embrouillées de

²⁸ Hans Ulrich Gumbrecht, « Skeptiker versus Progressive: Was die (richtig verstandene) Aufklärung uns gerade heute zu sagen hat », *Neue Zürcher Zeitung*, 10 août 2019, <https://www.nzz.ch/feuilleton/skeptiker-versus-progressive-was-die-richtig-verstandene-aufklaerung-uns-gerade-heute-zu-sagen-hat-ld.1500180>.

l'expérience et de l'histoire. Selon Gumbrecht, le rôle qu'a joué Voltaire à la fin de sa vie dans les fameuses affaires de justice, en particulier son intervention en faveur de Jean Calas dans son *Traité sur la tolérance* (1763), annonce une posture intellectuelle moralisante et l'intolérance du politiquement correct et des « *trigger warnings* » qu'il observe et déplore dans l'actualité. Voltaire aurait le premier fait de l'auteur un vertueux défenseur des persécutés, un porte-parole de vérités affirmées comme irrécusables, bref un indigné. En mettant dos à dos un courant de la philosophie des Lumières féru de progrès sociaux et son alternative plus modérée, sceptique et hésitante, Gumbrecht plaide pour ce second héritage : celui qui laisse de la place pour douter, discuter, respirer.

Soit, mais on peut se demander si le combat qui a été celui de Voltaire, loin d'être une cause acquise, ne retrouve pas une triste actualité, mais plus encore, si cette distinction entre une version militante et une plus sceptique de l'héritage des Lumières est valable ou même utile pour comprendre et situer l'œuvre de Voltaire au sein du XVIII^e siècle. Dans *Voltaire : écriture et vérité*, Marc Hersant convainc brillamment de son insuffisance. Dans un ouvrage de 700 pages, l'auteur met en évidence un Voltaire mû par une recherche inquiète et, parfois, désespérée de la vérité. De manière exhaustive, il mène l'enquête en s'intéressant aux différents modes d'écriture de la vérité en s'arrêtant sur les nombreux genres de l'œuvre de celui qui disait avoir passé sa vie à « chercher le vrai » (D12614, lettre à Damilaville placée en épigraphe à cet ouvrage). Minutieuses explications de textes à l'appui, Hersant rappelle cependant aussi que de la poésie au théâtre, des dialogues à l'historiographie et aux œuvres alphabétiques, Voltaire fait montre d'un grand scepticisme à l'égard de toutes les voix qui prétendent posséder la vérité et, surtout, agir en son nom. À cet égard, le tardif article « Vérité » paru dans les tardives *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs* (1770-1772) est emblématique de cette écriture, qui pour reprendre l'auteur, demeure « le lieu d'une interrogation permanente sur la manière dont la vérité se construit comme discours » (p. 12). Rappelons que l'article « Vérité » s'ouvre sur un dialogue biblique et son commentaire par l'amateur éditeur :

Pilate lui dit alors, Vous êtes donc roi ? Jésus lui répondit, Vous dites que je suis roi, c'est pour cela que je suis né et que je suis venu au monde, afin de rendre témoignage à la vérité ; tout homme qui est de vérité écoute ma voix.

Pilate lui dit, Qu'est-ce que la vérité ? et ayant dit cela il sortit, etc. » (Jean, chap. XVIII.)

Il est triste pour le genre humain que Pilate sortit sans attendre la réponse ; nous saurions ce que c'est que la vérité. Pilate était bien peu curieux²⁹.

29 Article « Vérité », dans *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*, OCV, t. 43 (2013), p. 442.

L'article des *Questions sur l'Encyclopédie* poursuit en énumérant les différentes approches philosophiques de la question de la vérité et la pluralité des formes qu'elle revêt en fonction de celles-ci. Mais cette question de Pilate reste – à suivre l'interprétation qu'en donne Hersant – « structurellement posée par l'œuvre entière au lecteur » (p. 268) : elle engage une parole bouleversée par le réel, par endroit violente, qui « crie », pour reprendre le titre d'un des derniers écrits de Voltaire, *Le Cri du sang innocent* (1775), qui vise justement une réhabilitation de la vérité judiciaire dans l'affaire La Barre.

292

Hersant relit Voltaire en faisant de la question de la vérité le fil permettant de s'orienter dans l'hétérogénéité des genres de cette œuvre prolifique. Dans un contexte où Voltaire ne suscite pas les mêmes engouements littéraires qu'un Proust, un Stendhal ou un Montaigne, il dit son admiration pour le courage de Voltaire et communique son plaisir à le lire. Hersant prend ses distances par rapport à un certain dédain de bon aloi vis-à-vis de son combat jugé répétitif et rudimentaire contre les privilèges, les préjugés et les superstitions ou une interprétation qui réduit l'œuvre à son élégance rhétorique et sa terrible ironie. Hersant semble même écrire contre une certaine indifférence qui a gagné la critique académique des dernières décennies, qui soit ignorait superbement un auteur jugé trop prévisible, trop engagé, trop attendu, soit le lisait à l'aune de catégories purement stylistiques. Hersant replace ses écrits, surtout ses œuvres alphabétiques, comme le *Dictionnaire philosophique* (1764-1769), dans leur contexte politique et leur redonne un caractère d'événement en soulignant leur portée critique. Au-delà des études voltairiennes, cette dernière tendance à lire les textes comme pures œuvres d'art lui semble davantage révélatrice de la critique littéraire des cinquante dernières années que judicieuse pour interpréter Voltaire. Ne sachant comment classer les nombreuses œuvres de prose souvent non signées, clandestines et pamphlétaires, les critiques universitaires s'intéressent aux stratégies de persuasion comme un simple jeu littéraire : « les lecteurs d'aujourd'hui, à défaut d'être concernés ou convaincus par les idées de Voltaire, sont donc invités à se consoler de leur propre indifférence "post-moderne" en admirant les éclats incessants d'une virtuosité flamboyante qui aurait en quelque sorte sa propre finalité » (p. 269). En insistant sur le caractère dialogique de l'œuvre de Voltaire avec les auteurs qu'il combat et en la remplaçant dans son contexte politique, Hersant rectifie le tir et remet les pendules à l'heure.

Vanessa de Senarclens
Humboldt-Universität zu Berlin

Linda Gil, *L'Édition Kehl de Voltaire. Une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, préf. Christiane Mervaud, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 2018, 2 vol., 1452 p.

L'édition dite de Kehl des *Œuvres complètes de Voltaire* a beau être reconnue comme un monument inséparable de la recherche et de l'édition voltairistes, son histoire restait encore à faire. Réalisée au tournant de la Révolution, sous les auspices de Beaumarchais, et avec le concours de savants tels que Condorcet, Decroix et Ruault, cette édition constitue à la fois un monument littéraire érigé à la gloire de Voltaire et un chef-d'œuvre typographique témoignant de l'évolution des pratiques éditoriales. C'est donc le premier mérite, et non des moindres, de Linda Gil que de nous en présenter l'histoire détaillée et, en véritable cosmopolite du XXI^e siècle, d'avoir su rassembler les morceaux épars d'une histoire matérielle, intellectuelle, politique et philologique de ce qui constitue une étape essentielle dans la consécration posthume du philosophe militant.

Le livre s'ouvre sur une préface de Christiane Mervaud, qui donne d'emblée le ton : cette édition de Kehl (livrée en 70 volumes in-8 et 92 volumes in-12 entre 1785 et 1790) s'inscrit dans une « guerre sainte », que tout ce que l'Europe compte d'opposants à la philosophie des Lumières nourrit contre la diffusion du message voltairien. Dans cette optique, le rappel du sort réservé aux œuvres amenées à constituer le *Dictionnaire philosophique* ou l'introduction courageuse de la correspondance de Voltaire comme partie de ses œuvres donnent une dimension politique et philosophique au travail de ces éditeurs qui prolongent le geste voltairien. C'est ainsi autant la valeur « militante » – le terme revient, comme un refrain, ponctuer cette « aventure éditoriale et littéraire » – que la dimension proprement textuelle et technique de leur travail qui est mise en valeur au travers de cette « histoire matérielle et philologique » (p. 7). Du reste, si Linda Gil avoue humblement n'avoir cherché qu'à proposer une « ébauche [...], une première tentative pour rassembler l'archive, l'ordonner, la commenter » (p. 1359), c'est d'abord pour rappeler un principe méthodologique : elle affirme comme essentiel de « ne pas séparer l'histoire littéraire de sa dimension matérielle » (p. 35). L'histoire du livre, celle de la constitution des textes et des corpus qui forment l'édition et les facettes philosophiques de cette entreprise pionnière s'éclairent alors réciproquement.

L'ouvrage se compose de neuf chapitres, répartis en trois parties de trois chapitres de dimensions variables. Une quatrième partie sert d'épilogue philosophique avant la conclusion. La première partie s'intitule « Conception et production de l'édition ». Elle relate, en citant les nombreuses sources inédites qu'elle a mises au jour, les différentes étapes du processus éditorial,

depuis les premières discussions menées par Panckoucke et Decroix auprès de Voltaire jusqu'à la diffusion européenne de l'édition reprise puis réalisée par Beaumarchais, en passant par l'installation à Kehl et le délicat rachat des caractères de Baskerville (p. 401-406). Les difficultés rencontrées par les éditeurs ressortent tout particulièrement de ces chapitres : malgré la permission tacite (p. 495), il faut ménager les souverains, affronter les censures – celle de France, celle du margrave de Bade symbolisée par le « crayon rouge » de von Edelsheim (p. 1149) mais aussi la censure interne –, le manque d'ouvriers qualifiés, ou la roublardise commerciale de Panckoucke. Mais ce sont surtout les conflits internes que mettent au jour les documents présentés, et notamment les négociations autour de la bonne constitution du corpus à éditer. Au cœur de cette fabrique du monument littéraire, les figures de Wagnière – « jaloux de conserver l'exclusivité de ses matériaux » (p. 281) – et, surtout, de Jean-François Le Tellier – qui détourne à la fois le matériel et l'argent, qui fomenté une sédition dans le fort et qui tente finalement de s'approprié l'ouvrage de Beaumarchais (p. 299, 313 et 344 notamment) –, ne sont pas épargnées.

Le pan « littéraire » de l'étude de Linda Gil occupe les chapitres 4, 5 et 6 et forme la deuxième partie de l'ouvrage, qui s'intitule « Un corpus : histoire philologique de l'édition de Kehl ». Là aussi, la structure est claire : après une description de l'équipe éditoriale et une présentation de la répartition des tâches entre les différentes têtes qui travaillent le corpus voltairien (chap. 4), l'autrice reprend la distinction opérée par les éditeurs entre poésie (chap. 5) et prose (chap. 6) et traverse intégralement ces deux corpus. Suivant la classification générique, parfois inventée de toutes pièces (voir p. 828 et suivantes : « Politique et législation », par exemple) et parfois rendue nécessaire par la nature fragmentaire et dispersée du corpus (voir la difficile classification des poésies) ou les circonstances (on pense notamment aux correspondances royales), elle dresse l'histoire philologique des différents volumes édités à Kehl.

La troisième partie esquisse le bilan des nouveautés introduites dans l'édition Kehl des *Cœuvres complètes de Voltaire*. La *Correspondance* occupe bien évidemment une place centrale dans cette réflexion (chap. 7). C'est ensuite le travail de Condorcet, à la fois proche de celui que l'on attendrait aujourd'hui d'un éditeur scientifique (p. 1178) et en même temps fondamentalement militant, qui fait l'objet du chapitre 8. La dimension dialogique de son annotation, qui travaille et prolonge l'œuvre de Voltaire dans une perspective de progrès philosophique, est même présentée comme un laboratoire dans lequel se dessinent les contours de son œuvre phare : *L'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (p. 1219).

Linda Gil rappelle également, en s'appuyant notamment sur les études de Charles Coutel³⁰, le rôle de la *Vie de Voltaire* dans la construction de l'image posthume d'un Voltaire militant en faveur du progrès humain. La troisième partie se termine sur une analyse des gravures préparées par Moreau le Jeune spécialement pour l'édition (chap. 9). Au nombre de 108, elles viennent flatter l'imagination du lecteur et souligner certains moments forts de l'œuvre. Présenté comme un « monument parallèle » à l'édition proprement dite, le travail de Moreau le Jeune permet en outre de porter un regard croisé – Linda Gil parle opportunément de « réciprocité interprétative » (p. 1296) – entre l'image et le texte. Les descriptions textuelles du contenu des gravures sont accompagnées de sept reproductions iconographiques, insérées au cœur du deuxième volume.

Histoire dans l'histoire, ce neuvième chapitre permet de reprendre son souffle avant l'apothéose finale : une quatrième partie en forme de manifeste intitulé « Un combat », et qui rappelle que « éditer l'œuvre complète de Voltaire, c'est défier les pouvoirs et les institutions en place dans la France de 1779 » (p. 1321). C'est indiquer l'horizon daté de l'entreprise éditoriale en même temps que sa dimension indépassable : « l'édition Kehl de Voltaire » est bien la clé de voûte d'une herméneutique voltairienne amenée à se développer autour de la figure du philosophe militant que construisent, au travers de leurs reconstitutions des textes, les éditeurs. Linda Gil conclut son livre sur une promesse, celle d'un futur ouvrage intitulé *L'Invention de Voltaire*, qui rappelle à la fois l'enjeu primordial, sur le plan documentaire, de ce travail-ci et les pistes qu'il ouvre sur le plan interprétatif.

Ce compte rendu ne serait pas complet sans un mot sur Beaumarchais. Propulsé directeur de l'édition après avoir racheté en février 1779 les manuscrits de Voltaire appartenant à Panckoucke, il jongle entre les risques de faillites, les trahisons de ses collaborateurs, les retards, la censure, l'emprisonnement (p. 355), ses engagements en Amérique et sa carrière d'auteur de théâtre. Le travail de Linda Gil permet de réhabiliter cette figure souvent vouée à l'imposture (p. 1328) et qui apparaît, au fil de ses correspondances, comme un entrepreneur novateur (p. 162), fondamentalement bienveillant envers les collaborateurs de Kehl (p. 362). De même, l'édition de Kehl elle-même³¹, critiquée jadis par Samuel Taylor, Giles Barber et Jeroom Verduyssen notamment

30 Charles Coutel, « La *Vie de Voltaire* par Condorcet », dans Christophe Cave et Simon Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII^e-XXI^e siècles*, SVEC, 2008:04, p. 337-343.

31 L'analyse elle aussi militante de cette dimension ouvre la quatrième partie en ces termes : « La philosophie des Lumières, manifestation hétérodoxe et subversive de la pensée, n'est-elle pas dans sa démarche même une invitation à l'imposture, au décentrement, au repositionnement des corps et des idées dans une marginalité féconde ? » (p. 1322).

(p. 30, 365-370 et 1364), trouve une forme de réhabilitation dans le travail de Linda Gil.

296 La réflexion menée par Linda Gil conjugue habilement trois moments : présentations de sources inédites, reconstitution d'une histoire éditoriale mouvementée et une réflexion plus large sur la constitution, paradoxale à bien des égards, d'une collection d'œuvres dites « complètes ». Ce travail offre des débouchés pour la recherche et l'édition voltairiste actuelle, comme pour les équipes qui œuvrent autour de Beaumarchais ou de Condorcet. Elle intéresse notamment l'histoire des éditions voltairiennes, de l'encadrée à celle de Moland. Les manuscrits présentés permettent de reconstituer les réseaux qui s'affairent, entre Paris, Lille et Kehl, à préparer le matériel à éditer, dessinant une fresque sociale du monde de l'édition de l'époque. Celle-ci ouvre notamment des perspectives pour une révision de l'histoire de l'édition, dont elle marque un changement de paradigmes essentiel avec l'émergence de la figure du financier, séparée du travail proprement « littéraire » sur les textes. L'analyse proposée du travail de sélection et de mise en forme du corpus réalisé par Decroix et Ruault dit bien l'évolution en cours : tour à tour « artisans » (p. 567), « ouvriers des Lumières » (p. 585) et « chevilles ouvrières de l'entreprise » (p. 615), ils préfigurent la distinction entre les dimensions financière et littéraire de l'édition, qui va se préciser au cours du XIX^e siècle.

Construit autour de nombreux fonds d'archives inédites et même, souvent, privées, dispersés dans toute l'Europe, ce livre renferme une valeur patrimoniale inestimable, dont le petit dossier iconographique au cœur du deuxième volume nous donne un échantillon. Une table des manuscrits cités et classés chronologiquement figure également en annexe du volume. On regrette cependant qu'elle ne présente pas de renvois explicites dans le corps du texte. Une indexation plus détaillée des nombreux documents mis au jour aurait sans doute fourni une aide précieuse à celles et ceux qui souhaiteraient faire profiter leurs recherches de cette manne de sources inédites. Il faut toutefois rendre hommage au talent de chercheuse de Linda Gil, qui a déniché, transcrit – et transcrit le plus diplomatiquement possible de surcroît –, et mis en forme un corpus dont l'ampleur exceptionnelle n'a d'égal que la valeur sur le plan scientifique.

L'« aventure » passionnante de l'édition de Kehl que nous conte Linda Gil fait indéniablement écho à *L'Aventure de l'Encyclopédie* présentée par Robert Darnton. N'ayons pas peur de pousser l'analogie plus loin, c'est une véritable « encyclopédie de Kehl » qu'elle nous présente. Ce livre constitue bel et bien une mine d'or pour toute la recherche dix-huitiémiste.

Nicolas Morel
Université de Berne

Publié par les éditions « engagées » La Fabrique, ce petit mais roboratif volume de Bertrand Binoche entend s'adresser à tous ; on ne peut cependant que recommander sa lecture aux « spécialistes », tant l'argumentation, bien que synthétique, y est rigoureuse, et remet en perspective un certain nombre de préjugés sur le XVIII^e siècle, qui sont d'abord ceux que véhicule l'Université. Bertrand Binoche part en effet du constat de la désaffection des études philosophiques pour le XVIII^e siècle dont les motifs sont explicités en conclusion. Le strict partage des disciplines entre littérature et philosophie a fait disparaître du champ philosophique des textes dont les « vrais » philosophes estiment qu'ils ne présentent pas les qualités suffisantes, c'est-à-dire aussi la cohérence et le caractère systématique, d'une véritable pensée philosophique. Les relectures négatives effectuées *a posteriori* par la réaction postrévolutionnaire, ainsi que l'ombre portée par la philosophie allemande de la fin du XVIII^e siècle, ont également conduit à occulter ou à réduire l'intérêt de la philosophie des Lumières, considérée comme un mouvement de pure négation.

À l'image des Lumières elles-mêmes, Bertrand Binoche s'efforce ici d'envisager la période en se défaisant des préjugés intellectuels et institutionnels qui modèlent encore largement les représentations de la philosophie des Lumières. Le geste critique constitutif de cette dernière y est alors reconnu comme une activité philosophique à part entière, dont la portée n'est pas seulement négatrice et destructrice. En accordant une positivité à cet « exercice singulier de la philosophie à l'état agonistique » (p. 233), Bertrand Binoche insiste aussi dans cet ouvrage dense sur la pluralité des Lumières, et sur les divergences souvent profondes qui existent entre les différents penseurs. Si ce détail des divergences se trouve problématisé au sein des chapitres de l'ouvrage, l'auteur insiste d'abord sur la façon dont on doit envisager cette pluralité : non comme la marque d'impensés et de contradictions problématiques – à l'opposé de la pensée systématique philosophique traditionnelle –, mais comme une « une conjoncture argumentative » singulière (p. 18), comme une manière de philosopher plus que comme une philosophie, d'où le choix du titre de l'ouvrage mettant l'accent sur l'action réflexive et non sur le résultat.

Le parcours déroulé par Bertrand Binoche met donc au jour les présupposés intellectuels mais aussi idéologiques qui fondent à l'époque l'acte de philosopher, avant d'identifier les grands champs thématiques dans lesquels cet acte de critique et de dénonciation s'est effectué. Parce qu'ils s'opposent à une relation passive au savoir, les textes des Lumières assument de manière explicite une dimension politique visible tant dans leur nature combative et polémique que dans la réflexion sur leurs modalités de diffusion. De ce point de

vue, la thèse défendue par Bertrand Binoche apporte une pièce supplémentaire au débat sur la nature « radicale » ou non des différents écrits, et retrouve une ligne argumentative défendue par exemple par Antoine Lilti³².

Forme majeure de cette relation passive au savoir et à la connaissance, c'est-à-dire aussi de l'ignorance, le préjugé est identifié comme la cible privilégiée des Lumières (chap. 1), dont Bertrand Binoche détaille les différentes incarnations spécifiques, dans l'ordre de la croyance (chap. 2 : « Superstition »), du savoir (chap. 3 : « Providence »), et du pouvoir (chap. 4 : « Esclavage »). Si la démarche critique rassemble d'abord les différents acteurs dans une négation pour laquelle il faut « faire feu de tout bois » (p. 34), et non dans le partage de vérités ou de valeurs, elle n'est pas sans comporter, de manière constitutive, plusieurs paradoxes : comment, en effet, ne pas devenir soi-même doctrinal ? « Comment argumenter de telle sorte que le destinataire du discours soit mis dans la nécessité de *ne pas* consentir aux thèses qu'on lui soumet » (p. 37) ? On regrettera sur ce point que, faute certainement d'espace pour développer la réponse en raison du format de l'ouvrage, l'auteur propose trois éléments de réponse qui demanderaient peut-être à être examinés pour certains dans leur effectivité³³. Comment, ensuite, ne pas dissoudre la critique dans la critique ? Sans doute le puits est-il sans fond, et le salut vient du contexte politique et social dans lequel s'exerce l'acte de philosopher, qui n'a sinon aucun sens. Parce que les Lumières se veulent *utiles*, il est alors nécessaire qu'elles « introduisent des convictions vitales qu'il faut soustraire à la critique pour ne pas perdre son temps » (p. 51). Contradiction majeure, sans doute, que l'on relève chez Voltaire, qui en vient, en matière de religion, à parler de « préjugés universels, nécessaires, et qui sont la vertu même » (*Dictionnaire philosophique*, article « Préjugés »³⁴). On saura donc gré à Bertrand Binoche de proposer sans cesse un exposé problématisé des différents points de débat qui ont divisé « la » philosophie des Lumières, en dépit de l'accord sur des cibles communes. Ainsi, pour n'en prendre qu'un exemple, à propos de la superstition, c'est-à-dire aussi *in fine* de la religion elle-même dont l'essence fait l'objet d'oppositions majeures, entre ceux qui défendent la compatibilité entre raison et religion au travers de la religion naturelle, et une figure du matérialisme athée tel que d'Holbach. Ou encore quant à la conduite à tenir face à ces croyances, dont Voltaire reconnaît paradoxalement qu'elles sont

298

32 Voir Antoine Lilti, « Comment écrit-on l'histoire intellectuelle des Lumières ? Spinozisme, radicalisme et philosophie », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2009/1, p. 171-206.

33 À savoir : inventer de nouveaux modes d'argumentation ; disposer d'un espace public où se confrontent les arguments ; éduquer « négativement » les hommes pour en faire des êtres raisonnables.

34 *OCV*, t. 36 (1996), p. 506.

utiles pour brider les passions sociales, quand Diderot réfléchira en termes de réajustement des rapports sociaux (voir p. 101-103).

Si Voltaire occupe une place de choix dans le volume, on s'attardera sur la réévaluation de son œuvre historique qui est proposée dans le chapitre 2. Prenant le contre-pied des jugements portés auparavant dans ses propres ouvrages³⁵, Bertrand Binoche envisage ici l'inanité de l'évaluation du projet voltairien à l'aune des perspectives postérieures proposées par la philosophie allemande au nom d'un commun emploi de l'expression de « philosophie de l'histoire » : « il est [...] vain de vouloir attribuer aux philosophes [des Lumières] une historicité, mais même un ensemble articulé d'historicités » (p. 120). Saisie dans sa dimension combative, l'histoire voltairienne est à plus juste titre confrontée aux autres conceptions historiques contemporaines de Montesquieu, Mably ou encore Boulanger, ce qui permet d'interroger les difficultés auxquelles les philosophes ont été confrontés en proposant une interprétation non providentielle de l'histoire humaine.

On trouvera donc dans ce petit ouvrage stimulant une multitude de pistes interprétatives qu'il appartiendra au lecteur de développer, et qui justifient pleinement l'attention qui doit être accordée aux penseurs des Lumières dont les propos, comme le souligne à plusieurs reprises Bertrand Binoche, résonnent fortement en nous en raison des échos qu'ils entretiennent avec l'actualité. Les combats des Lumières sont nécessairement encore les nôtres.

Myrtille Méricam-Bourdet
Université de Lyon/Université Lyon 2

35 Notamment *Les Trois Sources des philosophies de l'histoire (1764-1798)*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 2008 (rééd. Paris, Hermann, 2013).

Orages. Littérature et culture 1760-1830

N° 19

Décembre 2020

Explosions populaires

Préparé par Sophie Marchand et Olivier Ritz

DOSSIER

Introduction par Sophie Marchand et Olivier Ritz

Jacob Lachat, « La violence à distance : Chateaubriand »

Sophie Wahnich, « Le moteur à explosion populaire »

Shelly Charles, « Le peuple des lecteurs et l'explosion du genre romanesque »

Linda Gil, « La fureur de lire les poètes latins au seuil de la Révolution »

Thibaut Julian, « Insurrections théâtrales sous le règne de Louis XVI ».

Olivier Bara, « Orages et volcans en scène, 1827-1830 »

Sophie Lucet : « Explosions populaires au théâtre sous la troisième république.

Sardou et Romain Rolland »

Florent Grouazel et Younn Locard : « Documenter et dessiner l'explosion : *Révolution* de Grouazel et Locard » (entretien mis en forme par Olivier Ritz et Sophie Marchand)

TEXTES

Extraits de la section III de l'*Apologie de la Révolution française* par James Mackintosh : « Excès populaires qui ont accompagné la révolution » (1792), présentation par Olivier Ritz

CAHIER D'ORAGES

Varia

Une « sage liberté ». Lettres de Jean-Nicolas Bouilly à Dominique Clément de Ris 1794-1825, présentation par François Jacob

Amina Kharrouby, « La question d'argent dans le théâtre de la Restauration »

Fil-rouge

Entretien

Entretien avec Éric Vuillard

Les jeunes chercheurs par eux-mêmes

Cette thèse de doctorat, portant sur *Les Religions de l'Antiquité classique dans l'œuvre de Voltaire : réception et instrumentalisation*, vise à mettre en perspective la démarche critique dont procède Voltaire pour dénoncer les abus de la religion. Bien qu'elles soient dépréciées au XVIII^e siècle, et loin d'être données comme modèle à imiter, les religions de l'Antiquité sont utilisées par le philosophe des Lumières en tant que témoignages dans un cadre philosophique contemporain. C'est-à-dire qu'elles sont délibérément instrumentalisées dans la mesure où elles lui servent de contre-exemples référentiels dans son combat idéologique contre l'extrémisme outrancier des grandes religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam. Investies au profit d'une fin polémique, elles constituent pour Voltaire le principal argument dans sa lutte philosophique contre les idées fallacieuses des religions modernes et les dérives qui peuvent en découler. Aussi conviendra-t-il de replacer ses références aux religions grecque et romaine dans le contexte culturel du XVIII^e siècle sur la base de la polémique philosophique des Lumières et du triomphe de l'esprit nouveau sur les crédulités anciennes. Quoiqu'il procède par une étude comparative et critique des religions de l'Antiquité classique, Voltaire cherche à relativiser les prétentions universalistes du christianisme contemporain. En effet, dans ses œuvres, tant littéraires que philosophiques, Voltaire fait une large place aux religions de l'Antiquité gréco-romaine et à leurs fondements philosophiques. C'est ce que nous avons essayé de déterminer, en examinant successivement les jugements formulés par Voltaire sur celles-ci. Dans cette enquête sur la réception des religions de l'Antiquité gréco-romaine dans l'œuvre de Voltaire, nous avons tenté de montrer en quoi elles éclairent la conception voltairienne de la religion. La démarche adoptée consiste à distinguer les niveaux de religion et repose sur une tripartition traditionnelle que Voltaire ne mentionne pas explicitement, mais qui sous-tend ses écrits sur la religion. Notre étude s'articule donc en trois grandes parties.

La première partie pose la question du rapport entre la religion populaire et la superstition. Il s'agit de montrer en quoi ce type de religion est, aux yeux de Voltaire, condamnable. De fait, à travers la stigmatisation de cet aspect négatif des religions grecque et romaine, le philosophe des Lumières entend dénoncer toute l'absurdité du fait religieux chrétien en particulier et celui des autres religions monothéistes en général. Conscient de la place primordiale qu'occupent les pratiques rituelles au sein des religions, il critique ouvertement les croyances religieuses populaires aussi bien polythéistes que monothéistes. Tout au plus, ces pratiques ne sont pas nouvelles dans le paysage

religieux chrétien puisqu'elles ont déjà existé dans l'Antiquité païenne. En ce sens, elles ne représentent pour lui qu'une forme de régression intellectuelle et morale. À vrai dire, les religions antiques sont parfois employées comme une figure allégorique ou métaphorique de l'idée-même de la régression. Il est significatif à cet égard d'étudier le rapport entre l'homme et Dieu qui s'exprime aussi bien dans le comportement religieux quotidien que dans l'accomplissement des cérémonies et des rites fixés par la tradition. Ainsi, ce qui correspond à une forme de piété populaire passe aux yeux de Voltaire pour des superstitions abominables qui doivent leur origine aux sentiments instinctuels de la peur et de la faiblesse. Transmises depuis le paganisme, elles étaient déjà rejetées par les Anciens comme Cicéron, Lucrèce et Plutarque, mais l'Église les maintient au mépris de la vraie religion. Voltaire réhabilite pourtant l'Antiquité classique pour attaquer le christianisme. Théistes et non pas idolâtres, les peuples anciens n'ont pas confondu l'image de Dieu avec Dieu et bien qu'elles soient animées par les superstitions, ces religions ne dérivent pas vers le fanatisme comme le catholicisme. C'est pourquoi il convient de chercher à comprendre les liens qu'établit Voltaire entre la superstition et le fanatisme et d'examiner la solution qu'il préconise pour les éradiquer. Les lois civiles sont à cet égard efficaces et peuvent remédier au fanatisme. En tout état de cause, le but consiste à atteindre une religion épurée aux pratiques encadrées par l'État, le clergé devrait en être séparé et la justice réformée pour assurer la liberté et garantir la tolérance religieuse.

La deuxième partie aborde la critique voltairienne de la religion poétique : pour démystifier le christianisme, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* manipule la convergence des fables antiques et des miracles bibliques. À la différence des jansénistes, il fait en 1765 l'apologie de ces fables qui doivent être conçues comme la représentation naïve du monde. Et du reste, il critique l'allégorisme biblique qui correspond à ses yeux au déguisement de la vérité. En commentant et en examinant les miracles judéo-chrétiens, Voltaire est persuadé qu'ils sont trompeurs face à ce qui est rationnel et moral. Une analyse de la métamorphose en découle : elle est légitime dans les domaines mythologique et littéraire, mais condamnable dans le domaine religieux. À travers les métamorphoses divines, Voltaire vise essentiellement le dogme chrétien de l'Incarnation, pour lui tardif, et la transsubstantiation qu'il critique comme les protestants.

La troisième partie a pour objectif d'examiner la conception philosophique de la religion et de distinguer clairement les deux niveaux de réflexion qui lui sont afférents et que Voltaire spécifie soigneusement dans ses écrits : la philosophie qui consiste essentiellement à rationaliser le domaine de la foi, à rejeter les absurdités de la religion populaire et poétique, ainsi que la philosophie de système qui

s'emploie à expliquer les dogmes tant religieux que métaphysiques. L'attitude de Voltaire s'avère dès lors plus nuancée. En effet, il condamne les dogmes métaphysiques qu'il abandonne au profit d'une philosophie plus pragmatique et d'une religion plus utile se mettant essentiellement au service de l'homme. C'est dans cette même lignée que s'inscrit le criticisme voltairien à l'égard des philosophes grecs comme Socrate, Platon, Aristote et Épicure, qui passent à ses yeux pour des métaphysiciens, paresseux, orgueilleux et irrationnels. Quand il s'agit de philosophes romains qui ont occupé des fonctions politiques, le propos de Voltaire est bien différent : il apprécie Cicéron au point d'en jouer le rôle dans une de ses pièces ; il idéalise Marc Aurèle, « le premier des hommes », et fait de l'empereur Julien une figure exemplaire, non plus un apostat, mais un stoïcien, voire un philosophe. Porteurs d'une parole et représentants d'une pensée proches de la sienne, Cicéron, Marc Aurèle et Julien sont ainsi pour lui des modèles de pouvoir éclairé et des garants de la tolérance. Considérés par Voltaire comme les précurseurs des Lumières et célébrés comme des penseurs libres et des esprits rationnels qui ont rejeté le dogmatisme et la superstition des religions établies, Cicéron, Marc Aurèle et l'empereur Julien adoptent une religion naturelle pure et simple dont la foi en Dieu et la morale constituent les seuls dogmes.

L'examen des faits religieux de l'Antiquité s'apparente à un exercice d'ordre purement historique, dont Voltaire ne cesse d'évoquer les avantages. Très critique à l'égard des historiens, tributaires de considérations théologiques qui nuisent à leurs travaux, et par conséquent déguisant la vérité, il insiste sur les principaux fondamentaux de l'Histoire – l'objectivité et la probité. Tant il est vrai que l'Histoire, si elle s'applique correctement, pourra rendre service aux hommes : elle leur permet notamment de réfléchir aux erreurs du passé et d'en tirer des enseignements afin qu'elles ne se reproduisent plus. Mais l'Histoire enseigne aussi à porter un regard relativiste sur les civilisations du passé. Souvent affecté par les malheurs imputables à la religion catholique et aux injustices des hommes d'Église, Voltaire se veut historien autant que philosophe. S'il se présente comme un historien objectif, il est également un philosophe engagé et ne trouve aucune contradiction entre ses deux statuts. Au contraire, la conjonction de l'histoire et de la philosophie (ce qui donne la philosophie de l'histoire) s'avère, aux yeux du patriarche de Ferney, d'une utilité considérable dans la mesure où ce qui est raconté et décrit par l'historien peut faire l'objet de jugements critiques de la part du philosophe. Voltaire traite ainsi le paganisme en historien pour mieux combattre le christianisme en philosophe.

La propension de Voltaire à prendre passionnément position sur les événements de son temps est bien connue. Lui-même l'a noté avec orgueil dans une lettre adressée à Jacob Vernes et dans laquelle il affirme écrire pour agir. Cette recherche a pour objectif d'exploiter le fil rouge de l'écriture finalisée par l'action pour étudier en profondeur l'attitude de Voltaire à l'égard de la politique, telle qu'elle se dégage de l'ensemble de son œuvre. En effet, étant donné que la pensée politique de Voltaire n'a jamais abouti à l'élaboration d'un système, ce sont d'autres aspects de sa pensée qui ont généralement été privilégiés : l'absence d'une théorie accomplie a souvent été perçue comme le symptôme d'une certaine incohérence et d'une certaine superficialité. Ceci explique pourquoi, tout compte fait, les études sur la politique voltairienne sont si peu nombreuses. Parmi ces rares études, si l'ouvrage de Peter Gay, *Voltaire's Politics. The Poet as realist* (Princeton, Princeton University Press, 1959), est un incontournable, nous tenons particulièrement à citer le livre de René Pomeau, *Politique de Voltaire* (Paris, Colin, 1963) : ce sont son introduction et son anthologie qui nous ont poussée dans cette recherche et elles constituent pour nous une référence essentielle. En effet, nous avons choisi de relever le défi de Pomeau, celui d'aborder le thème politique à travers l'examen de l'ensemble de l'œuvre voltairienne, sans limiter notre recherche aux seuls ouvrages spécifiquement dédiés à la politique.

Cependant, nous avons choisi de ne pas nous arrêter aux thèmes les plus exploités par la littérature critique, en particulier le despotisme éclairé (thème approfondi par F. Quastana dans *Voltaire et l'absolutisme éclairé* [Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003], ainsi que dans le volume de Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières* [Oxford, Voltaire Foundation, 1985]) – ou la tolérance (thème étudié récemment par Germana Carobene dans *Tolleranza e libertà religiosa nel pensiero di Voltaire* [Torino, Giappichelli, 2000] et par Maria Laura Lanzillo dans *Voltaire: la politica della tolleranza* [Roma/Bari, Laterza, 2000]). De même, nous n'avons fait qu'aborder la question des parlements et le lien entre histoire et politique, thèmes étudiés par James Hanrahan dans *Voltaire and the parlements of France* (Oxford, Voltaire Foundation, 2009), ainsi que par Myrtille Méricam-Bourdet dans *Voltaire et l'écriture de l'histoire : un enjeu politique* (Oxford, Voltaire Foundation, 2012). Contrairement à la tendance qui se concentre sur des sujets particuliers, nous avons choisi d'élargir autant que possible l'objet de notre recherche : la « politique » de Voltaire se retrouve parsemée à travers l'ensemble de son œuvre, elle se distingue particulièrement sous l'éclairage d'une perspective pragmatique. En fait, tous les ouvrages de Voltaire, quel que soit

leur genre littéraire, portent en eux les traces de ses objectifs et de ses stratégies. L'abondance des références au présent qu'on y repère témoigne de sa volonté de commenter celui-ci et de le transformer.

Même dans les ouvrages où il traite ouvertement de sujets politiques (les *Idées républicaines*, les *Pensées sur le gouvernement*, les articles politiques du *Dictionnaire philosophique* et des *Questions sur l'Encyclopédie*), Voltaire ne fait que suggérer des pistes de réflexion et d'action plus que de formuler une véritable théorie politique. Et cependant, une intention politique ressort clairement de la plupart de ses écrits. À ce propos, remarquons que nous avons envisagé la politique dans son sens le plus large, c'est-à-dire comme la possibilité pour la pensée philosophique d'améliorer concrètement la vie des hommes. Cette conception est conforme à la définition de « philosophe » typique du XVIII^e siècle, définition qu'on trouve exposée dans l'article homonyme de l'*Encyclopédie* rédigé par Du Marsais. Voltaire en est une parfaite illustration. Nous n'avons donc pas voulu retracer les principes politiques de Voltaire, ni enfermer sa pensée dans une des catégories politiques desquelles il prit consciemment ses distances : c'eût été trahir, en partie, sa pensée. En fait, si la théorie politique n'a pas sa place – ou tout au plus à une place mineure – dans l'œuvre voltairienne, c'est parce qu'il a toujours accordé la priorité à l'action : il préfère nettement « écrire pour faire de la politique » plutôt qu'« écrire sur la politique ».

Nous avons donc cherché à mettre en lumière le lien entre le pragmatisme politique de Voltaire et sa pensée gnoséologique, anthropologique et morale. Dans ce sens, à l'examen du « Voltaire politique » tant discuté, nous avons préféré une étude de sa politique comme philosophie de l'action, dont nous avons considéré autant les racines que ses manifestations les plus significatives. Si le fil rouge de l'écriture finalisée par l'action n'est pas particulièrement original, car cette inclination voltairienne a été souvent remarquée, cependant nous avons cherché à l'exploiter d'une façon innovante, sous deux aspects en particulier. En premier lieu, comme suggéré ci-dessus, nous avons choisi d'en faire la clef de lecture privilégiée de son œuvre, accordant notre attention aux œuvres complètes de Voltaire, et notamment aux écrits moins connus ou plus souvent négligés. Au-delà des quelques références incontournables, nous nous sommes peu concentrées sur les textes déjà abondamment exploités par la littérature critique, tel quel le *Traité sur la tolérance*, afin de favoriser l'étude d'autres ouvrages. En fait, Voltaire a exprimé ses idées dans ses lettres, dans ses contes en prose et en vers, dans ses pamphlets économiques ou politiques, et dans ses pièces de théâtre : il est donc intéressant de découvrir que sa pensée tend à l'action dans chacune des formes qu'il lui a fait assumer. En second lieu, nous nous sommes proposées d'approfondir, entre autres, certains sujets généralement négligés comme l'utopie, l'économie ou encore le travail.

Le chapitre I est justement consacré à l'utopie, ou plus précisément au refus de l'utopie par Voltaire. Nous nous sommes interrogée sur les raisons de ce refus qui semble fondé à la fois sur son attitude engagée, sur son agacement envers tout système ainsi que sur des positions philosophiques bien définies. Au-delà de la possible influence du scepticisme (dans le sillage de Bayle que Voltaire connaît et dont il partage en partie les convictions), Voltaire s'est sans doute inspiré de l'empirisme anglais de Locke et de Newton. Tout comme eux, il est hostile à l'abstraction, faisant plutôt appel à l'expérience et aux faits. Cette méthode n'est évidemment pas compatible avec l'utopie. Voltaire pense en effet que la politique se fait par des réformes, et non par les livres ou, pire encore, avec des théories utopiques. Son aversion pour l'abstraction et pour les systèmes s'explique par son pragmatisme : convaincu que l'homme ne peut atteindre la vérité métaphysique et qu'il faut tout mettre sans cesse en question, il prône l'action utile pour rendre meilleure la réalité plutôt qu'un vain effort pour la contraindre dans des modèles idéaux. Voltaire condamne donc tout projet qui lui semble utopique, critiquant tous les auteurs qu'il qualifie d'utopistes comme l'abbé de Saint-Pierre, Fénelon et Rousseau : son jugement sur ce dernier ainsi que sur Saint-Pierre, en particulier, montre comment Voltaire combat les écrits qu'il juge utopiques parce qu'ils s'éloignent de sa conception pragmatique de la philosophie et de la politique.

Dans le domaine de l'anthropologie, le réalisme de Voltaire émerge aussi : pour lui, il s'agit de considérer les hommes tels qu'ils sont vraiment et, si l'on veut agir parmi eux, avec eux et pour eux, il s'agit avant tout de les connaître, sans théoriser sur le comment ils pourraient être ou devraient être. Un épisode de *Candide* témoigne justement de ce que les hommes ne sont pas tout simplement des êtres de raison : lorsque Candide et Cacambo décident d'abandonner « le pays où tout va bien », le pays d'Eldorado, ce sont l'instinct et les passions qui les dirigent, impulsions, pour eux, tout aussi importantes que la raison. Il s'agit donc de tenir compte de toutes les caractéristiques de la nature humaine, qui pour Voltaire ne se démentit jamais, et de reconnaître que les mondes idéaux ne sont pas à la portée des hommes. Cependant, si Voltaire refuse d'esquisser de véritables utopies, il présente la Chine comme une sorte d'utopie réalisée. Bien qu'il soit conscient des limites de ce modèle, il le juge utile et abordable pour les hommes qui voudront en profiter : ici, c'est justement une suggestion et une incitation que Voltaire propose, et certainement pas une occasion d'évasion vers un monde imaginaire.

Le pragmatisme de Voltaire, qui influe fortement sur son jugement de l'utopie, présuppose une interrogation sur les limites et les possibilités des hommes. Nous avons consacré le chapitre II à cette interrogation. Pour ce qui concerne la question de la liberté humaine, les idées de Voltaire évoluent

fortement avec les années. Elles posent même problème à certains égards parce que le déterminisme qu'il accepte de plus en plus au cours du temps n'est pas conciliable avec la responsabilité qui, elle, est indispensable sur le plan social et politique. En fait, il relève ce défi en établissant une distinction entre le niveau de la métaphysique et celui de l'existence : l'homme ne peut pas donner une réponse métaphysique définitive à la question de la liberté, mais il doit exploiter au mieux l'espace d'action limité dont il dispose. Sur la base de cette conviction, Voltaire combat les systèmes philosophiques tels que le pessimisme de Pascal et l'optimisme de Pope et de Leibniz, car tous deux ont pour conséquence le découragement, entraînant finalement le renoncement à l'action. En outre, Voltaire est convaincu que l'homme peut et doit agir, quelles que soient les limites de sa liberté et quel que soit le risque que ses efforts n'aboutissent pas. Il exhorte donc continuellement à l'engagement et à l'action, en s'appuyant souvent sur les témoignages de l'histoire pour rappeler de quoi l'homme est capable. Effectivement, à travers ses œuvres historiques, Voltaire célèbre les exploits des grands hommes (Pierre le Grand notamment), tout en remarquant que les efforts des hommes peuvent se révéler inutiles si les circonstances leur sont défavorables. Même sans approfondir l'œuvre de Voltaire historien, conformément au choix de donner un cadre d'ensemble de sa pensée, nous l'avons souvent évoquée, car en fait l'histoire lui vient à l'aide lorsqu'il s'engage lui-même dans l'action et essaie de convaincre les autres d'en faire autant.

L'examen des idées de Voltaire au sujet de l'utopie et de la liberté nous a permis de tracer le cadre dans lequel situer sa philosophie de l'action que nous avons abordée dans le chapitre III, notamment par le biais d'une comparaison avec Jean-Jacques Rousseau. Cette comparaison, suggérée par Voltaire lui-même dans sa lettre à Jacob Vernes mentionnée ci-dessus, met efficacement en lumière son attitude face à l'écriture, à l'action et au rôle du philosophe dans la société. En particulier, elle nous permet de dégager les différences d'attitude des deux philosophes en analysant leurs réactions face aux affaires Rochette et Calas et face à la situation politique de Genève dans les années 1760. Voltaire refuse de n'être qu'un simple spectateur passif face à ce qui se déroule autour de lui. Bien au contraire, il veut contribuer à l'amélioration de sa vie et de celle de ses semblables, notamment en luttant contre les violences et les injustices commises au nom de la religion. C'est dans ce but qu'il exploite sans réserve ses talents d'écrivain pour s'assurer le soutien de l'opinion publique.

Le théâtre est l'un des moyens les plus efficaces auquel Voltaire a eu recours afin de promouvoir ses idées auprès d'un public assez vaste. Sur ce mode d'expression, il est en complet désaccord avec Rousseau. En effet, contrairement à ce dernier, Voltaire est convaincu de l'utilité morale et sociale du spectacle : il n'hésite pas à poursuivre ses combats sur la scène. Les tragédies qu'il compose au cours de

ses vingt dernières années en témoignent. Nous nous sommes particulièrement arrêtée sur l'une d'entre elles, *Les Lois de Minos*, pour montrer comment Voltaire fait de ses pièces un instrument de propagande philosophique. Effectivement, il s'en sert pour démontrer qu'il faut abolir une loi lorsqu'elle est injuste et que les hommes ne pourront vivre ensemble en paix qu'après avoir éradiqué l'« Infâme » et l'anarchie.

Le célèbre combat de Voltaire contre l'« Infâme », c'est-à-dire contre le fanatisme sous n'importe quelle forme, n'est pas à ses yeux une tâche exclusive. Dans le chapitre IV, nous explorons brièvement les différents domaines de l'engagement voltairien : la religion, l'économie, la politique et le droit.

310

Pour ce qui concerne la religion, le combat pour l'affirmation de la tolérance est peut-être le thème le plus exploité par la littérature critique consacrée à l'œuvre de Voltaire. Nous avons donc choisi de revenir sur l'aspiration voltairienne à « servir Dieu et les hommes », tout en rappelant que ses cibles sont la superstition et le fanatisme, et non la religion comme telle, qu'il juge utile à la société. Nous avons ensuite porté notre attention sur le soutien apporté par Voltaire aux réformes proposées par Machault et par Maupeou. Ce geste témoigne mieux que tout de son attitude pragmatique. En fait, dans les deux cas, il s'efforce d'endosser à la première personne le rôle du philosophe citoyen, rôle qu'il prêche dans de nombreux ouvrages. C'est ainsi qu'il rédige plusieurs pamphlets en faveur du « vingtième », la taxe introduite par Machault en 1749. Le plus remarquable d'entre eux est certainement la *Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième* dans laquelle il anticipe même sur les doléances du Parlement de Paris. Il fait de même lorsqu'il s'agit de s'opposer aux revendications politiques sans fondement du Parlement parisien, soutenues par les autres parlements français : nombre de ses pamphlets plaident en faveur de la réforme de Maupeou, dans lesquels Voltaire fait en outre œuvre d'historien afin de retracer la place véritable des parlements en France dans son *Histoire du Parlement de Paris*.

Au-delà de la portée réelle de ces tentatives, celles-ci nous permettent de mettre en lumière la démarche de Voltaire lorsqu'il choisit d'agir : il observe la réalité qui l'entoure, il s'efforce de la comprendre et enfin il intervient sur cette réalité – ou du moins il essaie de le faire – avec ses écrits. Il sait parfaitement mettre à profit ses propres observations et son expérience personnelle : par exemple, sur le thème de l'économie, ses connaissances dans ce domaine lui proviennent autant de la lecture des ouvrages des économistes de son temps (Melon et Dutot notamment) que de ses efforts pour s'enrichir, c'est-à-dire pour rester autonome et échapper aux dangers de la dépendance due à la pauvreté. De la même façon, en matière de justice, Voltaire s'appuie sur sa propre expérience et sur les injustices dont il est témoin afin de mettre en évidence les limites de la

législation française et de suggérer des réformes : il tient particulièrement à ce que les choses changent en mieux dans ce domaine aussi.

Le chapitre V, consacré au travail, illustre davantage encore le pragmatisme voltairien. Le concept du travail est remarquable dans la pensée de Voltaire, même si, à notre connaissance, ce sujet n'a pas encore fait l'objet d'une étude spécifique. Voltaire attribue au travail un rôle essentiel dans le progrès matériel et moral de la société. Même s'il arrive que dans ses écrits ce concept se confonde avec celui plus générique de l'engagement, Voltaire a compris la valeur du travail d'un point de vue moral, économique et politique, c'est-à-dire comme un remède à l'ennui, à la pauvreté et au désordre social. Voltaire aborde cette question du travail à travers des ouvrages bien différents : dans *Candide*, bien entendu, mais aussi dans d'autres textes comme le conte en vers *Le Dimanche ou les Filles de Minée*, ou encore dans le pamphlet consacré à la *Canonisation de Saint-Cucufin*. Cela démontre l'efficacité d'étudier l'ensemble de l'œuvre voltairienne, mais surtout met en lumière une fois de plus le pragmatisme de Voltaire qui, à Ferney, mit en œuvre ses idées sur le travail et encouragea l'agriculture et les manufactures. Il s'est efforcé de réaliser lui-même un monde meilleur, défi qui lui semblait plus important et certainement plus satisfaisant que l'élaboration d'une théorie sujette à être révolue. Et c'est ainsi, écrivant pour agir et cherchant à agir pour le bien des autres, que le patriarche de Ferney laisse une empreinte ineffaçable dans l'histoire du XVIII^e siècle européen.

Entretien

CINQUANTE ANS DE RECHERCHES AUTOUR DE VOLTAIRE

Entretien avec Claude Lauriol

professeur émérite de l'université de Montpellier Paul-Valéry, Institut de recherche sur la Renaissance, l'Âge classique et les Lumières

Claude Lauriol, dix-huitiémiste de renom, poursuit inlassablement ses recherches et ses travaux d'édition. Grand connaisseur de Voltaire, spécialiste de La Beaumelle, il nous accorde un entretien, nous invitant à remonter le temps avec lui.

Le volume XV de la Correspondance générale de La Beaumelle, publiée par la Voltaire Foundation, vient de paraître. Cette correspondance, en grande partie inédite, provient essentiellement d'un fonds privé et apporte un très riche éclairage sur l'histoire des idées au XVIII^e siècle, notamment pour les relations que l'homme de lettres cévenol entretenait avec Voltaire. Je vous ai proposé pour intituler cet entretien l'expression « Autour de Voltaire », car c'est un syntagme qui revient dans de nombreux titres de vos publications. 2018 est un bel anniversaire, puisque votre premier livre a été publié en 1978 : La Beaumelle, un protestant cévenol entre Montesquieu et Voltaire. Vous êtes né en 1932, pourriez-vous d'abord revenir sur votre parcours personnel ?

Je suis né le 11 mars 1932 et j'ai grandi à Nîmes. J'ai des souvenirs précis de la guerre, en particulier des juifs que mon père contribuait à cacher. Une nuit, j'ai été obligé de me lever pour satisfaire un besoin naturel, j'ai traversé l'appartement où nous habitions et j'ai rencontré des personnes que je ne connaissais pas. Quand je me suis recouché, mon père est venu me trouver et m'a dit, chose que je n'ai jamais oubliée : « Tu ne diras jamais à personne que tu as rencontré des gens, même pas à ta mère. » C'était en 1943 probablement. Mon père était pasteur. Ensuite, il a été nommé à l'Oratoire du Louvre à Paris, en janvier 1947, j'avais 14 ans, et donc j'ai fait toutes mes études secondaires et supérieures à Paris. Je suis un ancien de la khâgne de Louis-le-Grand.

Pourriez-vous revenir sur les débuts de votre parcours intellectuel et nous expliquer ce qui vous a conduit jusqu'à La Beaumelle et à Voltaire ?

Lorsque j'ai fini mes études et que j'ai été reçu à l'agrégation de Grammaire, je n'ai pas voulu être nommé à Paris et j'ai choisi Alès, berceau de la famille paternelle, dans l'immense cité scolaire Jean-Baptiste Dumas. Je ne songeais pas le moins du monde à entrer dans l'enseignement supérieur. Et puis, à la fin de l'année scolaire 1964-1965, le proviseur m'a convoqué pour me dire qu'une circulaire stipulait qu'à la rentrée prochaine les agrégés n'enseigneraient plus qu'en première et en terminale, et que la sixième et la cinquième, que j'aimais beaucoup, me seraient interdits. On m'avait fait une fois une proposition, à laquelle je n'avais pas donné suite, à l'université Paul-Valéry de Montpellier. J'ai passé un coup de fil au secrétariat, je ne connaissais personne, j'ai demandé ce qu'il en était, on m'a répondu que la proposition était toujours valable. Cette histoire est difficilement crédible pour les jeunes collègues d'aujourd'hui, mais pourtant elle est vraie. Je suis donc devenu assistant. Il m'a fallu choisir un sujet de thèse, une thèse d'État à l'époque, sur Voltaire, parce que c'est Voltaire qui m'attirait. Ce n'était pas si facile. Finalement, c'est par une relation de mon père que j'ai eu connaissance du fonds Angliviel de La Beaumelle, qui n'avait jamais été vraiment exploité. J'ai inscrit ma thèse auprès de Jean Fabre, qui était très intéressé par ce sujet, alors que l'ensemble des voltairistes faisaient plutôt montre d'un certain dédain. Je ne connaissais rien de La Beaumelle, et je me suis pris petit à petit au jeu. Cela date des années 1964 ou 1965. Cela fait un petit compagnonnage...

316

Vous êtes donc arrivé à La Beaumelle par Voltaire, déjà. Parmi les spécialistes de Voltaire de l'époque, qui étaient vos repères, vos grands modèles ?

Le grand modèle à l'époque, c'était René Pomeau, qui était le grand voltairiste. Jean Fabre s'intéressait également à Voltaire. Il y avait aussi Jacques Van den Heuvel, Jacqueline Marchand et puis bien sûr ceux que j'ai ensuite fréquentés pendant de nombreuses années, Christiane Mervaud, Marie-Hélène Cotoni, José-Michel Moureaux, André Magnan, François Moureau, Sylvain Menant, Jean Balcou et quelques autres...

Vous avez longtemps été actif en politique : comment conceviez-vous cet engagement ?

C'était une manière aussi de vivre un peu le XVIII^e siècle pour notre génération. Je me suis retrouvé ainsi en phase avec Jean Erhard qui lui aussi a été maire. J'ai été maire pendant vingt-quatre ans, de 1971 à 1995. Je passais habituellement mes vacances depuis mon mariage au Pont-de-Montvert, d'où ma femme est originaire par l'une de ses grand-mères. Quatre semaines avant l'élection,

une délégation du conseil municipal est venue me trouver en me disant que leur maire ne faisant pas ce qu'ils attendaient de lui, ils me demandaient si je voulais prendre la suite. J'ai été aussi conseiller général de la Lozère pendant dix-huit ans, de 1973 à 1991.

Étiez-vous encore doctorant à l'époque ?

Oui, j'étais maître assistant, comme on disait. L'accélération que j'ai été contraint de donner à ma thèse est venue d'un événement improbable. Jean Fabre avait pris sa retraite dès qu'il avait pu. Il était originaire d'un village aux confins de l'Hérault et de l'Aveyron. J'allais le voir chaque année à la fin des vacances et, en 1975, il est mort accidentellement, attaqué par des abeilles alors qu'il pêchait à la ligne dans la rivière. C'est quand même extraordinaire ! Je me suis retrouvé alors dans une situation administrative un peu difficile, car je n'avais, vis-à-vis de la famille Anglivièr de La Beaumelle, qui mettait ses archives à ma disposition, qu'une seule obligation, celle de soutenir ma thèse en Sorbonne. À ce moment-là, le seul directeur de thèse possible était René Pomeau. Il a accepté de me recevoir peu après. Il connaissait mon travail par son collègue Jean Fabre, qui lui en avait toujours parlé dans les meilleurs termes. Il a conclu : « Vous me soumettez vos exemplaires de thèse avant la fin du mois de mai, et vous soutiendrez dans l'année. » Ainsi fut fait, mais ma thèse n'était pas finie. J'ai donc travaillé comme un fou pendant six mois et sans qu'il ait demandé à voir au préalable quoi que ce soit. René Pomeau a été mon rapporteur de thèse le 4 décembre 1976, veille de la fondation du RPR par Jacques Chirac.

Qui étaient les membres du jury ?

René Pomeau était donc le rapporteur ; Jacques Proust, directeur du Centre d'étude du XVIII^e siècle de Montpellier (CEDIM) qu'il avait créé ; Jacques Van den Heuvel, qui m'avait très chaleureusement reçu chez lui avant la soutenance ; Paul Vernière, qui revenait du Maroc pour les obsèques de son fils ; Robert Mauzi était le président. Il mit un terme à une longue soutenance en affirmant que je n'avais rien compris à La Beaumelle, car il était homosexuel. Erreur totale qu'il ne me laissa pas le temps de réfuter !

Au cours de votre carrière universitaire, vous avez également assumé des charges administratives ?

Oui, j'ai été vice-président du conseil d'administration de l'université Paul-Valéry de 1982 à 1989. En 1990, j'ai assumé la fonction d'administrateur provisoire de l'université. En 1986, prenant la succession de Jacques Proust, Georges Dulac et moi sommes devenus codirecteurs du CEDIM. Notre mandat

a duré douze ans, jusqu'en 1998. J'ai été aussi le secrétaire général de la Société française d'étude du XVIII^e siècle (SFEDS), de 1995 à 2001, sous les présidences de Pierre Rétat et de Jean Mondot, puis de délégué auprès de la Société internationale (SIEDS). C'est ainsi que j'ai proposé à la Société internationale la candidature de Montpellier pour son congrès de 2007. L'organisation de ce XII^e Congrès international des Lumières en juillet 2007 fut le résultat d'un exemplaire travail d'équipe. Elle reposait aussi sur un engagement politique. J'entretenais d'excellents rapports avec Georges Frêche, alors président de la région Languedoc-Roussillon et de l'agglomération de Montpellier, dont les subventions nous permirent d'utiliser le Palais des congrès Le Corum tout en conservant des frais d'inscription les plus modestes possibles. Pourtant, il avait décliné l'invitation qui lui avait été adressée d'ouvrir le congrès. Trois ou quatre jours avant cette ouverture, par le plus grand des hasards, il m'interpelle à la sortie du musée Fabre. Je réalise alors qu'il ne s'agissait que d'un courrier administratif émanant de son secrétariat et je renouvelle la proposition. Pas de réponse. Il arrive sans prévenir quelques minutes avant l'ouverture, assure avoir attendu cette occasion pour prendre sa retraite de dix-huitiémiste (il était l'auteur d'une thèse d'histoire économique sur Toulouse au siècle des Lumières). Mais le souvenir le plus émouvant que je conserve de ce congrès demeure la réunion du comité exécutif qui se tenait en Allemagne en septembre 2005, au cours de laquelle j'ai appris le décès brutal de Jacques Proust. Ce congrès marque la fin de mes activités administratives.

Peut-on revenir sur ce fonds La Beaumelle que vous avez reçu l'autorisation de consulter, en quoi consiste-t-il ?

Principalement en une quantité considérable de lettres, de manuscrits et de documents divers qui concernent La Beaumelle et le XVIII^e siècle.

S'agit-il des papiers personnels de La Beaumelle ?

Oui, en grande partie. Certains ont dû disparaître, mais il y en a beaucoup.

Ce fonds comprend-il aussi sa bibliothèque ?

Cette bibliothèque se trouve aux Angliviels à Valleraugue, vaste demeure restructurée après son acquisition par Jean Angliviél son frère, en 1769. La Beaumelle ne l'a pas connue. Elle contient plusieurs milliers de livres : 40 % appartenaient à son frère et 40 % à son neveu, Maurice Angliviél, bibliothécaire du musée de la Marine à Paris, correspondant de Louis Médard de Lunel. On ne peut donc pas dire qu'il s'agit de la bibliothèque de La Beaumelle. Depuis son mariage, il habitait à Mazères dans le pays de Foix et il est mort prématurément à Paris. On en connaît deux inventaires après décès.

Y a-t-il dans cette bibliothèque des livres de Voltaire, ou plus généralement des éditions du XVIII^e siècle?

Oui, beaucoup, et en particulier un exemplaire de l'*Encyclopédie*.

Y a-t-il des notes marginales sur certains de ces volumes?

Rarement. Onze volumes des *Œuvres de M. de Voltaire*, imprimées par Cramer, en 1756-1757, portent des notes marginales de La Beaumelle que je n'ai pas encore analysées. Ce sera pour le volume suivant de la *Correspondance*.

Quel genre de lecteur de Voltaire était La Beaumelle?

Ses lettres écrites au collège puis chez lui avant son départ pour Genève en 1745 témoignent d'une grande admiration pour Voltaire poète, et n'en relèvent pas moins ses négligences, ses fautes de grammaire ou de versification qui l'empêchent d'atteindre à la perfection. On retrouve ce même travers dans ses fameuses notes de l'édition Eslinger du *Siècle de Louis XIV*. De même pour l'*Esprit des lois*: il admire Montesquieu, mais lui reproche sa prudence. Il lui rend visite à Paris avec le compte rendu critique qu'il en a fait dans *La Spectatrice danoise*. Il écrira la *Suite de la Défense de l'Esprit des lois*, dans laquelle il accentue les principes du « montesquieusisme » que Montesquieu avait atténués dans sa *Défense de L'Esprit des lois*.

Très jeune, La Beaumelle est donc un commentateur critique, engagé.

Oui, et il est épris de liberté. Il a fait ses études dans un collège catholique à Alès qui vient d'être créé pour ramener au catholicisme les enfants de huguenots. Élève brillant devenu bon catholique, il refuse de se faire jésuite. La crise de l'adolescence fait de lui un protestant exalté qui s'enfuit « au Désert », d'où son père le ramène et le tient à la maison pendant près de deux années. Une telle démarche est sévèrement réprimée par les autorités. Il voudrait aller poursuivre ses études à l'Académie de Genève, la seule université qui soit ouverte à un huguenot. Son père finit pas y consentir, La Beaumelle devant écrire à son père depuis Genève une lettre pour lui demander pardon d'être parti sans son autorisation.

C'était une autorisation pour disculper le père? une lettre ostensible?

Oui, c'était pour le mettre à couvert, bien sûr. La Beaumelle part à Genève en 1745. C'est alors qu'on lui conseille d'abandonner son patronyme Angliviel et de s'appeler La Beaumelle. Ce nom est usuel dans sa famille, un ou deux de ses cousins le portent aussi.

Est-ce que comme avec Montesquieu, c'est La Beaumelle qui a pris l'initiative d'entrer en contact avec Voltaire?

La rencontre à Paris de La Beaumelle avec Montesquieu est bien documentée. L'auteur de *l'Esprit des lois* avait de l'estime et de l'amitié pour ce jeune homme. Il le prendra sous sa protection et l'aidera à sortir de la Bastille en 1753. Il lui adressa de nombreuses lettres dont la majeure partie est perdue. Il en va différemment pour Voltaire. Leur premier contact a eu lieu à Paris : La Beaumelle a été invité par Voltaire à assister à la représentation de *Rome sauvée* à Sceaux, peu avant son départ pour Berlin en mai 1750. On ne sait rien de plus.

Les deux hommes se connaissaient donc déjà? Y avait-il eu un échange épistolaire?

320

Probablement non. En 1751, devenu professeur royal de belles-lettres et de langue française à Copenhague, La Beaumelle a le projet d'une édition des classiques français. Il prend l'initiative d'écrire à Voltaire pour lui demander d'apporter à sa *Henriade* les corrections qui s'imposent. Cette lettre de ce jeune homme de 25 ans au grand Voltaire est étonnante d'aplomb! À cette époque, La Beaumelle est encore en bons termes avec Voltaire.

Vous vous consacrez maintenant, depuis le début des années 2000, à l'édition intégrale de cette correspondance de La Beaumelle. Quelle place occupe Voltaire dans ces recherches?

Parallèlement à la correspondance de La Beaumelle, j'ai édité des textes de Voltaire visant La Beaumelle pour les *Œuvres complètes*. Dès l'origine, j'ai fait partie de l'équipe « Voltaire en son temps ». J'ai travaillé au volume dont André Magnan avait trouvé le titre : *De la cour au jardin*. D'abord le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, puis la *Lettre au public* et le *Mémoire pour être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du Siècle de Louis XIV*, dans lesquels Voltaire dénonce en 1767 La Beaumelle comme prédicant. Ces deux éditions ont paru il y a déjà quelques années. Quant à la *Correspondance de La Beaumelle*, le volume XV est arrivé il y a peu. Il semble bien qu'il y en aura dix-huit en tout.

Que représente cette entreprise pour vous? Est-ce le couronnement de votre carrière de chercheur? un aboutissement de vos recherches? Aviez-vous cette perspective en tête lors de vos premières recherches?

Je ne sais pas si c'est le couronnement, mais en tout cas c'est la fin. C'est un tout autre travail. Quand je rédigeais ma thèse, je sélectionnais dans cette correspondance ce qui me paraissait intéressant, laissant le reste de côté. Dans cette édition, le moindre détail doit être élucidé s'il est possible.

Avec la conscience déjà qu'il s'agissait là de matériaux précieux pour l'histoire des idées au siècle des Lumières ?

Oui, le travail que j'avais mené produisait tellement de documents nouveaux qu'un jour Jean Fabre m'a dit, lors d'une rencontre à Murat-sur-Vèbre, que si je continuais ainsi, je soutiendrais ma thèse au moment de prendre ma retraite. Il m'a donc incité à trouver un moyen de l'abréger, ce que j'ai fait, à part un bref résumé, en l'arrêtant à septembre 1757, quand il est exilé en Languedoc à l'issue de sa seconde incarcération à la Bastille. Depuis trois ou quatre ans, j'étudie cette seconde partie de sa carrière où je découvre bien du nouveau, notamment sur le rôle de La Beaumelle dans la défense des Calas. Mais l'idée de publier cette correspondance est venue assez rapidement. Le premier volume est sorti, je crois, en 2005, il y a eu des travaux préliminaires, il a fallu l'accord de la famille pour microfilmer l'essentiel du fonds, pour trouver un éditeur, des collaborateurs, tout cela prend du temps. Ce travail a véritablement commencé au début de l'année 2000, il me semble.

Quelle place occupe Voltaire dans cette entreprise ?

Cela dépend des périodes. Par exemple, le Voltaire écrivain est comme absent dans le volume sur lequel je travaille actuellement, qui couvrira les années 1764-1766. C'est le contraire lors de son séjour à Berlin en 1751 et dans la période qui a suivi la brouille avec Voltaire, malgré les tentatives de réconciliation menées par la comtesse Bentinck (nous avons publié cette correspondance avec André Magnan).

Peut-on rappeler ce qui s'est passé lors de cette rencontre ?

À l'occasion d'une demande précise un heurt entre deux forts tempéraments, celui du grand Voltaire et celui d'un jeune homme ne doutant de rien. Par-delà leur différence d'âge, de statut social et de notoriété, ils partagent la sensibilité, l'agressivité et la mauvaise foi qui font les polémistes. Lors de son séjour à Paris en 1750, La Beaumelle a acheté à Louis Racine des lettres de Mme de Maintenon, puis s'en est procuré d'autres. Quand il arrive à Berlin, il est en possession d'un certain nombre de ces lettres. Voltaire, qui s'apprête à publier son *Siècle de Louis XIV*, lui demande de les lui communiquer, à quoi La Beaumelle répond par un refus.

Comment s'expliquent cet entêtement de Voltaire et cet acharnement à l'égard de La Beaumelle ?

L'édition de *Siècle de Louis XIV*, publiée à Francfort en 1752 avec des notes que lui a fournies La Beaumelle, permet de le comprendre. Cette édition a connu un grand succès. Certaines de ces notes sont insignifiantes, déplacées ou insolentes,

mais d'autres sont pertinentes, et toutes exprimées avec vigueur. Elles sont précédées de « Lettres à M. de Voltaire » où fait mouche le talent de La Beaumelle polémiste. Voltaire ne lui pardonnera jamais cette édition. Pendant plus de vingt ans, il dénoncera aux autorités les passages de cette édition et de *Mes pensées*, les appelant à sévir contre leur auteur accusé de crimes de lèse-majesté. L'édition critique du *Supplément au Siècle de Louis XIV* comme du *Mémoire* de 1767 fait apparaître une autre raison de cet acharnement. Si l'on abandonne la méthode ordinaire de les annoter qui se limite à renvoyer le lecteur de ce texte de Voltaire à un autre de lui, et si l'on prend la peine d'aller vérifier dans des sources neutres la valeur de ses affirmations, on s'aperçoit que les historiens d'aujourd'hui lui donnent la plupart du temps tort. Voilà une autre raison de cet acharnement : La Beaumelle n'est pas l'ignorant qu'il stigmatise. La remarque que José-Michel Moureaux a faite il y a longtemps à propos de Larcher dans son édition critique de *La Défense de mon oncle* peut s'appliquer à La Beaumelle : Voltaire est d'autant plus agressif contre cet adversaire que cet adversaire est bien informé. La Beaumelle est encore le seul des adversaires de Voltaire qui ose l'affronter la plume à la main, avec ses mêmes armes, malgré les conseils de ses amis qui l'invitent à la prudence.

En effet, dans nombre de vos contributions, vous vous êtes attaché à réhabiliter La Beaumelle, l'homme de lettres ridiculisé et honni par Voltaire, à réhabiliter son travail scientifique en tout cas.

Honni oui, ridiculisé non : La Beaumelle a fait lui-même le constat que Voltaire n'a jamais su être plaisant avec lui. Réhabiliter c'est beaucoup dire. Voltaire dénonce La Beaumelle avec une violence inouïe qui n'a été que fort rarement condamnée par les critiques. Mes écrits, je l'espère, ont été pris en compte par les spécialistes. Il n'en demeure pas moins que l'image que le grand public et même le monde universitaire ont de La Beaumelle, est encore celle que Voltaire a créée, relayée par ses épigones et longtemps adoptée par les voltairistes.

Sur un plan personnel, que vous a apporté cette longue fréquentation de La Beaumelle et de Voltaire ?

Je conserve le souvenir de m'être toujours senti en porte-à-faux dans mon enquête par rapport à ce qui était écrit partout sur La Beaumelle. Pour les dix-huitiémistes, s'intéresser à ce personnage était incompréhensible. Je m'en suis justifié dans l'introduction de ma thèse. J'y ai rassemblé les témoignages de quatre grands dix-huitiémistes de l'époque, un Anglais, un Allemand de l'Est, un Italien et un Français, qui, chacun dans leur domaine, s'étonnaient du contraste entre la qualité du texte de La Beaumelle et l'image qu'il avait de son auteur. R. Shackleton soulignait la haute tenue de la *Suite de la défense de L'Esprit des Lois*, où P. Vernière trouvait une analyse pertinente de Spinoza d'ordinaire

dénigré. F. Diaz et W. Krauss montraient l'intérêt de *L'Asiatique tolérant* et de *Mes pensées*. Mes recherches sur La Beaumelle m'ont entraîné à Genève, à Copenhague, en Allemagne, à Amsterdam, à Paris et à la Bastille, elles m'ont conduit à m'intéresser à tous les domaines de la recherche, à l'histoire du livre, de la presse, des idées, du protestantisme, de la tolérance, etc. De ce point de vue-là, je suis un généraliste. J'ai aussi assisté à une certaine évolution dans l'image de Voltaire. Longtemps, toute information défavorable à Voltaire était rejetée par la critique comme une calomnie réactionnaire. J'ai tenté de mettre en garde ses biographes contre le fait que, malgré leurs recherches, Voltaire restait le maître de sa biographie, par les informations qu'il fournit dans sa correspondance, parce qu'il tait, par la touche légère qu'il donne à toute chose et que ses biographes adoptent (je pense à Jean Orieux). On ne peut pas être ennuyeux quand on parle de Voltaire. Progressivement, on en vient à admettre que tout ce qu'écrivait Voltaire n'est pas forcément vrai, et que certains faits ternissent son portrait idéalisé. Les accusations d'une extrême gravité que Voltaire profère contre ses adversaires ne seraient plus tolérées aujourd'hui.

Vous avez contribué, par vos travaux, à établir une solide tradition d'édition de correspondances à Montpellier. D'un point de vue méthodologique, comment avez-vous travaillé? Quelles normes éditoriales avez-vous adoptées?

Il n'y a pas de normes éditoriales qui s'appliqueraient à toutes les éditions de correspondance : chacune a ses particularités qui imposent des choix qui ne sont jamais entièrement satisfaisants. Les majuscules correspondent bien souvent à leur emplacement sur le manuscrit et perdent leur éventuel intérêt sur l'imprimé. La ponctuation comme l'orthographe sont souvent fluctuantes chez le même scripteur et elles sont parfois déconcertantes, alors qu'un éditeur recherche l'uniformité et la régularité. Il faut veiller à ce que le texte reste lisible pour le lecteur : on ne peut pas multiplier à l'infini les indications des corrections apportées. Pour l'annotation, la première règle est de vérifier les transcriptions avant de se lancer dans les identifications. La deuxième est de préciser le sens de certains mots. La troisième, de se garder de tout ce qui pourrait apparaître comme un commentaire ou un jugement de valeur, car il n'y a rien qui vieillisse plus vite.

Grâce à vos recherches autour de la correspondance, vous avez trouvé de nouveaux matériaux relatifs à l'affaire Calas.

Oui, dans ce fonds, que je croyais connaître, j'ai découvert, entre autres, deux nouveaux mémoires que La Beaumelle a écrits pour les Calas. L'un est publié dans ce tome 14, l'autre le sera dans le 15. Lorsque le corps de Marc-Antoine Calas est découvert en octobre 1761, La Beaumelle réside à Toulouse depuis l'été 1759, et il connaît les gens qui sont concernés par l'affaire : l'avocat David Lavaysse, le père de

l'un des accusés, les membres du Parlement qui vont les condamner, le procureur du roi Lagane, l'ami de son frère, et le capitoul David de Beaudrigue, son ennemi personnel. En janvier 1760, le capitoul l'a surpris à jouer à un jeu prohibé chez une comtesse avec la meilleure société toulousaine. Seuls la comtesse et La Beaumelle sont décrétés de prise de corps. La Beaumelle se cache, se réfugie dans le pays de Foix, conteste la procédure, rédige un mémoire cinglant contre David qui emporte la décision du Parlement qui le relaxe en février 1761. Le 3 octobre, quelques jours avant la découverte du corps, David désarme La Beaumelle sur la place royale (il sera contraint de lui rendre son épée). La Beaumelle se concerta avec David Lavaysse qui l'a aidé dans sa défense contre David et qui rédige des mémoires pour son fils Gaubert. C'est alors qu'il fait la connaissance de Mme Nicol, sa fille, alors veuve, avec qui il se maria en mars 1764. Il rédige *La Calomnie confondue* qui sera publiée sous le nom du pasteur Rabaut et brûlée par le Parlement quelques jours avant l'exécution de Calas. En décembre, une lettre de cachet obtenue contre lui par le président de Niquet pour « mauvaise conduite » contraint La Beaumelle à se cacher dans le pays de Foix jusqu'en décembre 1763, quand le comte de Saint-Florentin reprochera au président de l'avoir abusé.

À quel moment de l'affaire Calas Voltaire et La Beaumelle se croisent-ils ?

Voltaire ignore le rôle que joue La Beaumelle. J'ai pu établir qu'un mémoire bien connu, les *Observations pour Madame Calas*, signé Duroux et attribué au conseiller au Parlement La Salle, son ami, est de La Beaumelle. Or ce mémoire est une source d'informations pour Voltaire, ainsi que *Les Toulousaines* de Court de Gébelin dont l'informateur est aussi La Beaumelle. Le mémoire « Au roi » que Voltaire reçoit de David Lavaysse en janvier 1763 est encore de La Beaumelle (il a été publié dans les *Œuvres complètes* par Robert Grandroute), et son correspondant le lui cache. Et lorsque Voltaire découvre que La Beaumelle est devenu son gendre, il écrit à David Lavaysse sa consternation qu'un pareil individu ait pu s'introduire dans une famille respectable. Il s'agacera que David Lavaysse s'inscrive en faux contre ces reproches.

Vous avez dit et écrit à plusieurs reprises que l'affaire Calas, ainsi que les circonstances de la publication du Traité sur la tolérance, sont encore mal connues en France. Comment avez-vous perçu le retour de Voltaire et de la lecture du Traité sur la tolérance au moment des événements de 2015 ?

Avec beaucoup de scepticisme. Dans un article où j'invitais à réexaminer la notion de tolérance¹, j'écrivais que la conception que Voltaire s'en fait

¹ Publié en 2003 dans les *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, t. 2, *La Réforme*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2003, p. 253-263.

n'est pas celle qui peut résoudre les problèmes de notre époque. Dans le *Traité*, Voltaire aborde le problème d'une manière que je trouve simpliste : toutes les religions sont dans l'erreur, le déisme seul détient une part de vérité, débarrassons-nous des différentes formes de pratique religieuse souvent ridicules (c'est la *Prière à Dieu*) et tout ira bien. Mais les religions n'ont pas disparu, pour le meilleur ou pour le pire, et l'intolérance s'est accrue en changeant d'objet. Tout a changé depuis l'époque de Voltaire pour qui le monde était relativement réduit et stable : la mondialisation, l'explosion démographique, les déplacements de populations, les problèmes des minorités, les grandes idéologies politiques et sociales, le développement des médias et d'internet, la coexistence en un même lieu de religions et de cultures différentes, l'accentuation des écarts entre riches et pauvres, ont tout bouleversé. La tolérance n'est plus une exigence temporaire que le progrès rendra obsolète. Elle doit être repensée d'une manière positive au-delà de sa dimension religieuse.

Son intervention dans l'affaire Calas ne vous paraît-elle pas une forme d'action, d'intervention, de contestation ?

Une protestation contre l'injustice assurément, mais pas une contestation de l'Ancien Régime. Dans le *Traité*, la réhabilitation de Calas est mise au crédit de la monarchie : c'est une victoire du roi et de son gouvernement sur l'obscurantisme de la populace. C'est une habileté de polémiste. Voltaire ne parle pas de l'obscurantisme des élites, notamment toulousaines. Ceux qui ont condamné Calas à un supplice barbare, ce sont les capitouls, le procureur du roi, le procureur général du Parlement, les magistrats de la Tournelle. Ils ont cru à la réalité d'un crime familial sans précédent, et ont condamné Calas à la roue sur une enquête inexistante.

Voltaire met tout de même en cause les procédures de la justice, les monitoires ?

Oui, une procédure qui ne peut que conduire à l'injustice. Mais il faut remarquer que cette procédure légale n'a même pas été respectée au départ. Quand David de Beaudrigue fait irruption dans la fameuse pièce de la rue des Filatiers, il ne procède à aucune constatation des lieux, à aucun interrogatoire, à aucune recherche, il ne dresse pas de procès-verbal : il arrête les personnes présentes et les conduit en prison. Les voilà donc inculpées sans la moindre enquête, et, devenues inculpées, elles perdent leur statut de témoins. Elles n'ont donc jamais été interrogées que par la procédure biaisée des briefs entendit. Qu'est-ce qui a poussé David à agir ainsi ? Sans doute la conviction que partagent les autorités toulousaines, qui ne se sont pas émues de cette entorse pourtant décisive, de la vraisemblance de ce crime horrible.

Peut-être en effet dans le Traité sur la tolérance n'incrimine-t-il pas des personnes, mais dans sa correspondance, pendant ces années, Voltaire désigne les coupables, non ?

Il donne aussi *quitus* au roi et au conseil des Requêteurs d'avoir cassé la sentence qui condamnait les accusés et d'avoir ordonné un nouveau procès qui aboutit à un acquittement. Mme Calas et Gaubert Lavaysse seraient alors en droit d'attaquer en dommages et intérêts – comme nous disons – les capitouls et la Tournelle du Parlement. La démarche n'est pas sans risques. Le conseil des Requêteurs avait ordonné que sa décision serait affichée partout. Elle ne l'a pas été à Toulouse, le Parlement n'acceptant pas que son jugement soit contesté. Grâce à ses relations, David Lavaysse finit par obtenir que l'érou de son fils soit rayé des registres, encore le fut-il par la Chambre des vacations, instance réduite à deux ou trois personnes qui expédient les affaires courantes lorsque le Parlement ne siège pas. Le risque était grand, ce que nous avons de la peine à concevoir. David Lavaysse y renonça et Mme Calas aussi sur le Conseil des avocats parisiens, et sa décision eut l'approbation de Voltaire.

N'est-ce pas ce qui peut expliquer aussi que Voltaire n'aille pas trop loin dans la dénonciation et la désignation des coupables ? Pour lui aussi, le risque existe.

Le risque encouru en 1762 par Voltaire installé à Ferney n'apparaît pas clairement. Il en est différemment de La Beaumelle, protestant notoire et adversaire personnel de David de Beaudrigue, qui, lui, est à Toulouse et qui s'implique dans ce combat dès octobre 1761.

Cette croyance en la culpabilité de Calas apparaît-elle chez le peuple de Toulouse ?

Chez le peuple je ne sais pas, chez les élites assurément. Chez David, puisqu'il arrête les Calas alors qu'il ne sait rien de ce qui s'est passé, chez les capitouls et chez les membres du Parlement qui rédigent les briefs entendit, chez le clergé qui diffuse les monitoires dans les églises. Les avis divergents sont rares, tel celui du conseiller La Salle.

Oui, vous l'avez mentionné par exemple dans cette conférence prononcée en Grèce, « Voltaire et l'affaire Calas, de l'histoire au mythe » comme une évidence, comme une croyance attestée.

Oui, elle date de 2006. Depuis, j'ai beaucoup progressé dans la connaissance de l'affaire Calas. Mais il y a un point qui reste obscur. D'où vient cette conviction, alors que dans les nombreuses et souvent violentes controverses entre protestants et catholiques tant au XVI^e, qu'au XVII^e et au XVIII^e siècle, cet argument n'apparaît jamais ? Cela demeure mystérieux.

Vous pourriez donc aujourd'hui réécrire une nouvelle histoire de l'affaire Calas plus complète ?

C'est beaucoup dire, mais j'ai trouvé de nouveaux documents qui en éclairent certains aspects. Je peux montrer que le capitoul David de Beudrigue n'a pas été destitué pour son rôle dans l'affaire Calas, mais pour concussion : contrairement à la loi, il avait exigé des familles de deux Anglais protestants décédés à Toulouse des sommes exorbitantes pour leur délivrer le permis d'inhumer. Le mémoire « Au roi », jusqu'ici inédit, rédigé par La Beaumelle en juin 1762 pour la réhabilitation de Jean Calas, requiert une analyse. Il en est de même pour le mémoire par lequel Mme Calas attaque en dommages et intérêts les capitouls et le Parlement. Au même moment, de son côté, Voltaire pousse l'avocat Élie de Beaumont à rédiger le sien. Gaubert Lavaysse à Paris fait le lien entre Mme Calas, sa famille, et Voltaire sans rien lui dévoiler de qui s'écrit à Toulouse. Je connais maintenant l'étendue des obligations dont Mme Calas écrit être redevable à La Beaumelle. Cette nouvelle histoire que je n'écrirai probablement pas n'opposerait pas La Beaumelle à Voltaire. Elle viserait à donner à chacun la part qui lui revient.

Entretiens réalisés par Linda Gil à Montpellier, décembre 2018 et 2019

